Livre de Huelin de Bourdialx Et du Roy Abron [183verso]

1.

Signour, or faite paix, pour Dieu et pour s’ymage, [I84a]

Et vous orés chanson qui est de noble ovraige ;

Et n’est mie d’Artus ne d’Ialmont le Salvaige,

Ne d’Agollant aussi, que tant fist de damaige  
5 Au bon roy Charlemenne, le gentil et le saige.

Signour, c’est d’un noble homme qui fuit de grant linaige  
Et que fuit prous az arme et de grant vasselaige  
Et souffrit moult de mal oultre la mer salvaige.

Signour, c’est de Huelin de Bourdialz l’eritaige,

10 Le filz dou duc Seguin qui fuit cortois et saige,

Qui fist tant de biaulz fait en tempz de son eaige,

Mais ancor en fist plux Huelin per son bernage,

Ainsi que vous orés ains que moult loing estaige,

Car il fut d’Aberont, ie petit nain savaige,

15 Aidez et confortés en maint perilleux passaige.

Signour, cis Auberon dont vous fais ramantaige  
Fuit filz Jullien Cesar qui tant fuit prous et saige,

Car en Morgue la Fee l’anjanrait san servaige.

Julliien fuit moult riche et tint grant heritaige  
20 Et conquit mainte terre per son grant vassellaige ;

Sire fuit d’Ermenie et de Hongrie la large,

Et de toute Osteriche ressut il lez hommaíge,

Et de Constantinoble fuit sire son eaige  
Et de maint bel paiis ou il avoit halsaige.

25 Morgue fuit son espouse de loialz mariaige,

Que fuit damme dez fee en Avallont la large ;

Celle fuit mere Abront, qui n’ot pas grant corsaige,

Car il n’ot que .iij. piet de halt en son estaige ;

Maix ceu fuit li plux biaulz de corpz et de visaige  
30 C’on pozist regarder en nez ung hesritaige,

Et li plux vray proudom, san querrir nul follaige,

Qui fuit en tout le monde, san nulz villain ovraige.

Huon de Bordeaux

n'' Sei-meurs, taisez-vous, au nom de Dieu et de son image', et vous  
une chanson de noble facture. Elle n’est pas consacrée à  
ni à Aumont le terrible, ni à Agolant2, qui fit tant de tort au  
váiVureux roí Charlemagne, le noble et le prudent.

"seiuneurs, il s’agit d’un homme noble, au lignage prestigieux ; il fut  
. au combat et de grande vaíllance3 et souffrit bien des maux par-  
ier redoutable : seigneurs, il s’agit de Huon de Bordeaux, le  
,in duc Seguin qui fut courtois et pmdent et accomplit tant de  
h»aux cxploits en son temps ; mais Huon, par sa prouesse, fit encore  
■ ■ omme vous l’entendrez d’ici peu, car il fut aidé et soutenu en  
mainte ápreuve périlleuse4 par Auberon, le petit nain des forêts.

"fib'l Seigneurs, cet Auberon dont je vous rappelle l’histoire était le  
nis cie Jules César, qui fut vaillant et sage ; celui-ci l’engendra  
'ovaiemcnt en Morgue la fée5. Jules était très puissant et avait de  
qrándes possessions, car sa prouesse lui fít conquérir mainte terre : il  
fu! maître de l’Arménie eí de la riche Hongrie, reçut l’hommage de  
i’Auiriche entière, gouverna toute sa vie Constantinople et maint beau  
pays oiein de fíerté. Morgue, la reine des fées en Avalon la puissante,  
épouse légitime, et devint la mère d’Auberon dont la taille  
rfétait pas grande, car il ne mesuraít que trois pieds de haut ; mais son  
son corps étaient les plus beaux qu’on puisse contempler en  
et il était l’être le plus vertueux, à la conduìte la plus droite,  
aux ceuvres les meilleures, quì soit en tout le monde.

! lì s’agit sans aucun doute du crucifix, comme nous le signale IsabelleWeill, qui  
renvoie **Raoul de Cambraì** (éd. S. Kay) 4208, à **Jourdain de Blaye** (version du Xl’Ve  
s., cd. T. Matsumura), 3476, 16380, à **Florent et Octavien** (remaniement du XlVe s.,  
éd. N. Laborderie), 980, 1694, 6321.

Les vers 1-79, en alexandrins et non en décasyllabes comme le reste du poème, ne  
que dans le ms. **P.** Ils présentent un prologue parallèle en contenu mais un  
pcu plus c-laboré que celui de **M** (vv. 1-53 de l’édition P. Ruelle).

- **[vers 3 et 4]** Agolant et Aumont son fils sont les protagonistes sarrasins de la  
chanson d**' Aspremont.** Le jeune Roland y fait ses premières armes en tuant Aumont et  
eo conquéiant son olifant et Durendal.

’ Voir cette note en page 5.

’ Voir cette note en page 5.

. cette note en page 5.

Signour, cis Auberon se tínt en ung bocaige  
Qui ot a nom Monmure, hideux fuit et ombraige ;

35 La se tint Aberon plux de .c. ans en caige ;

La lou trouvait Huelin de Bourdialz, qui fuit saige,

Car il fuit dechessiér de France l’esritaige  
Per le filz Charlemenne qui li queroit dapmaige ;

Charlot avoit a nom, plain estoit de follaige,

40 Car il volloit Huelin tiier en ung bocaige, [I84b]

Maix Huelin le tuait per son grant vassellaige,

Dont despues en souffrit maint dolleroux passaige,

Ensi com vos orés en la maitiere saige.

2.

Signour, or escoutez, que Dieu vous puíst aidier,

45 Et vous orés chanson qui moult fait a prisier,

Qui est de noble histoire c’on doit auctorisier,

De Huelin de Bourdialz le nobille guerrier,

Que tint toute Bourdelle et le noble heritier,

Et d’Auberon le roy, qui bien le volt aidier,

50 Ensi que vous orez s’on laixe lou noisier.

Ceu fuit a Pantecouste, c’on dobvoit festiier ;

Charle fuit a Paris en son pallais plennier,

La tint cour de cez homme, d’Allemans et Bauwier,  
Bourguignon et Flamant et avec Hanuiier,

55 Lorain et Angevins, Bretont et Bairiuier.

Moult grande fuit la court dez baron chevalier ;

La furent assamblér plux de mil[Ie] príncíer

Pour faire hommaige a Charle, lour signour droiturier.

Lez .xi. pers y furent, de France l’esritier ;

60 Huelin fuit le .xiie, de Bourdialz au vis fier,

De quoy la matiere est dont je vuelz commancier.

Maix point n’estoit a court li damoisialz legier :

Au tempz que je vous dis fuit en son hesritier.

Au tauble sont assis plux de ,c. chevalier,

65 S’i furent bien servi, n’en covient plux plaidier ;

Quant il furent assis a la tauble au mengier,

D’unne chosê et d’aultre se volrent desraignier ;

f331 Seigneurs, cet Auberon vivait en une forêt nommée Monmur,  
■ uiétante et pleine d’ombre ; il y demeura tapi plus de cent ans, et  
1 ,‘^st que Huon de Bordeaux l’avisé le trouva, lui qui était banni du  
c ume (je France à cause du fils de Charlemagne qui cherchait à lui  
f- 're d" tort : c’était Charlot I’insensé. II voulut Ie tuer en une forêt,  
mais Huon, grâce à sa grande vaillance, le prévint ; à cause de ce  
meurtre i! connut par la suite mainte épreuve douloureuse, comme  
vous l’entendrez dans la bonne chanson.

**2**.

[44] Seieneurs, écoutez, que Dieu vous soit favorable, et vous  
entendrez une chanson de grande valeur. L’histoire qu’elle conte est  
noble et digne d’estime : elle parle de Huon de Bordeaux le noble

uerrier, qui posséda Bordeaux et son noble fief, et du roi Auberon qui  
accepta de venir à son aide, comme vous l’entendrez si vous cessez de  
faire du bruit.

C’était îa Pentecôte, la fête que l’on doit célébrer ; Charles était à  
Paris en son vaste palais et tenait sa cour avec ses hommes, Allemands  
et Bavarois, Bourguignons, Flamands et gens du Hainaut, Lorrains et  
Bretons et gens du Berry. L’assemblée des vaillants  
chevaliers était très grande, car plus de mille princes étaient réunis  
pour faire hommage à Charles, leur seigneur légitime. Les onze paírs  
du royaums de France étaient présents : Huon de Bordeaux était le  
douzième, et c’est à lui qu’est consacrée l’histoire que je vais  
commencer. Le hardi jeune homme n’assistait pas à la cour : il était  
à ce moment-là sur ses terres.

[64] Plus de cent chevaliers étaient assis à table : inutile de préciser  
qu’ils furent bien servis. Quant ils furent assis pour le repas, ils se  
mirent à parler de choses et d’autres. 1

[v«rs **4,** 7] Le scribe emploie souvent **que** pour **qui** mais, sauf erreur, jamais le  
contraire. On trouve de même **qui** pour **cui** (pai' exempïe v. **897),** mais la forine **cui**n’est pas rare dans notre poème.

**\vers 15]** vers hypermétríque, à moins de ne compter **perilleux** que pour deux  
syltabes.

[vers **17-18]** Double postuladon, savante et historique d’une part (Jules César),  
romanesque d’autre part (Morgue), pour la généalogie d’Auberon. Le succès des **Faits  
des Romains** (1213-1214) et de la littérature arthurienne peuvent expliquer ce curieux  
synèrétisme, que le prologue de **Huon,** le **Roman d'Auberon,** développera à loisir un  
x t: plus tard.

Li ung disoit a l’autre : « Ou est Huelin le fier ?  
C’est ung dez ,xii. per ; on se doit esmaier  
70 Qu’i n’est point avec nous venus pour courtoier.  
Se Charle le savoit, s’an poroit coroucier.

* Vous dite voir, dit l’un qui estoit lozangier ;  
  Aprés diner l’irait az roy Charle noncier. »  
  Signour, ainsi fist il, saichiez lou san cuidier,

75 De quoy il esmeut Charle et le fist corroucier,  
Ensi que vous orés s’i vous plait acoisier.

Quant il orent dinér tout a lour desirier,

Lez tauble font oster sergens et escuier ;

Li roy ait appellez lez baron chevalier :

80 « Signour, dit Charle, faite paix, si m’oiez !

Viez sus et fraille, si ai le poil chaingiér,

**[184c]**

.IX.xx. ans ait que montaif sor destrier  
Et .vii.xx. ans que fuií fait chevalier ;

Li corpz me tramble soz l’ermine dougiér,

85 Je ne pués maix errer ne chevalchier ;

Aìns vous requier, pour Dieu le droiturier,

Faites ung roy, je vous en vuelz prieir,

Qui tiengne en France le paiis et le fiez.

* Sire, dit Nayme, merci, pour Dieu dou cielz,

90 Se il vous plait, tout ensi le laissiez.

Allez vous an a Rains l’archeveschiez,

A Saint Omer ou a la cit d’Orlien  
Ou a Paris en vous pallais plennier,

Et si vous faite servir et aaisier ;

95 Nous vous aidrons vous terre a justissier  
Et garderons vous paiis et vous fiez.

Se vous gesiez .xl. ans entrepiez,

Se serés vous cremus et resoingniez ;

Esteis en paix, retenés voustre fiez.

100 - Nayme, dit Charle, pour nïant en plaidiez,

Car, per Celui qui tout ait a jugier,

Celle coronne qui trestoute est d’or mier  
Ne monteraií ja maix desor mon chief ;

Ains vous requier, pour Dieu le droiturier,

IIs se disaient entre eux :

Où est Huon le preux? C’est l’un des douze pairs ; il est étonnant

i’ii ne soit pas venu avec nous pour assister à la cour[[1]](#footnote-1). Si Charles  
savait, il pourrait lui en vouloir.

\_ y0iÌS avez raison, dit l’un d’eux, un calomniateur, je vais conter  
cela à Charlemagne après le repas[[2]](#footnote-2).

[74] Seigneurs, c’est bien ce qu’il fit, soyez en sûrs, et ses propos  
bouleversèrent Charles et le mirent en colère, comme vous l’appren-  
drez si vous voulez bien vous tenir tranquilles. Quand les barons  
eurent mangé tout leur content, les serviteurs et les écuyers ôtèrent les  
,. ,.-t le roi adressa la parole aux vaillants chevaliers :

* Seicneurs, dít Charles, faites silence et écoutez-moi. Je suis vieux  
  et faibíe, et mon poil a blanchi ; il y a cent-quatre-vingts ans que je  
  monte à cheval et cent-quarante ans que j’ai été adoubé. Mes membres  
  trerablent sous la fine étoffe d’hermine, et je ne puis plus voyager ni  
  chcvaucher. Je vous le demande, au nom de Dieu le Juste, élisez un  
  r0i, je vous en prie, qui gouvernera le pays et la terre de France.
* Seigneur, répond Nayme, épargnez-nous, au nom de Dieu, et  
  renoncez à ce projet. Allez à l’archevêché de Reims, à Saint-Omer ou  
  à Orléans, ou à Paris dans votre grand palais, faites-vous soigner,  
  prenez vos aises, et nous vous aiderons à gouverner votre terre et  
  défendrons votre pays et votre fief. Vous pourriez rester couché  
  quarante ans allongé sans qu’on cesse de vous craindre et de vous  
  rcspecter. Ne vous troublez pas et gardez votre terre.
* Nayme, réplique Charles, vous perdez votre temps, car, par Celui  
  qui doit juger le monde, la couronne d’or pur ne reposera jamais plus  
  sur ma tête, et je vous demande, au nom de Dieu le Juste,

105 Que faite .j. roy qui tiengne I’esritier.

- Sire, dit Nayme, j’an aií le cuer yriér ;

Et nomporquant, pues qu’an plaisir vous vient,  
Si nous aidiez, biaulz sire, a concillier  
Qui ferons roy pour maintenir le fiez.

110 - Baron, dìt Charle, pour Dieu, cui esliriez

Se vous laissiez le filz de ma moullier,

Charlot mon filz, que ju ayme et tiení chier ?  
Et nomporquant il ne vault .j. denier :

Quant l’anjandraif, si me puist Dieu aidier,

115 .C. ans avoie, de verteit le saichiez ;

Cil me mandait qui tout ait a jugier,

C’est Nostre Sire, per l’aingle saint Michief,  
Queje jeiisse a ma franche mollier,

Et jou y jeus de grey et vollantier,

120 Si enjandraif ung malvais heritier,

Charlot ait nom ; s’ait moult le cuer yriér  
Quant ne me vuelt secourre ne aidier.

Muelx ayme assez lez traiítour lanier  
Que lez proudomme, s’an aií le cuer yrìez.

[I84d]

125 En France avìnt ung mortel encombrier :

II meut la gueire ver le Danois Ogier,  
Bauduynet occit d’un eschecquier,

Filz fuìt Ogier, si î’avoit forment chier.

Pues en morurent maint vaillant chevalier :

130 Li filz Naymon en fuit tout detranchíér,  
Richief li anffe, qui tant fist a prisier ;

Plux de .x.m. en occit pues Ogier,

Maint chevalier en fuit tous detranchiér.

En Lombardie au fors roy Desiier,

d'élíre un roi qui gouvernera mon hérítage.

\_\_ seigneur, j’en suis bien fâché, mais, puísque cela vous piaît, aidez  
nous à délibérer pour savoir qui nous ferons roi pour gouvemer le  
pays.

[110] - Barons, au nom de Dieu, qui donc pourriez-vous élire si vous  
écai’tez ie fils que j’ai eu de mon épouse, Charlot que j’aime et chéris,  
bien qu’il ne vaille rien. Lorsque je i’ai engendré, Dieu m’en soit  
ténioin, j’avais cent ans, c’est la pure vérité ; Celui qui juge le monde,  
Notre Seigneur, m’a ordonné par l’intermédiaire de i’ange Saint-  
Miche! de coucher avec ma noble femme, et j’ai obéi volontiers ; mais  
j'ai engcndré un mauvais héritíer, Charlot, et je suis bien fâché lorsque  
je constate qu’il ne fait rien pour me seconder. II préfère de beaucoup  
ies lâches et les traîtres aux hommes vertueux, et cela me désespère.

Cela a déjà causé une catastrophe en France, car Charlot a provoqué  
la gueiTe avec Ogier le Danois en tuant avec un échiquier Bauduinet,  
son fils chérí: maint vaillant chevalier mourut à la suite de cela1. Le  
fjls de Nayme, ie jeune Richier[[3]](#footnote-3) au grand renom, fut tué, ainsi que  
pjus dc dix mille hommes que fit périr Ogier par la suite. Bien des  
chevaliers trouvèrent aiors la mort.

La s’an foiit quant ne poit esploitier  
Encontre moy, et pues l’an fis chaissier.

En Chaistelfort covint foiir Ogier,

Si n’enmenait palleffroy ne somier,

Fors soullement ung tout seul escuier ;

Je Iou suïs a cointe de destrier  
Et si l’asií et devant et daírier,

En ma compaingne maint vaillant chevalier.  
.VII. ans i ssif a tout maint frans prinssiers,  
Ains nel pos panre, s’an fuis au cuer yriez ;  
Moult y souffrit li duc grant encombrier,  
Maix en la fin quant ot tant gueroiiér  
Li covint il son boin chaistel laissier,

Si s’anfouýt il et cez escuier  
Une avespree per ung gaiste santìer.

Au londemain, quant jour fuit esclairìez,  
Fisf assaillir le grant pallais plennier ;

Quant je l’oz prins, ne trouvaif pas Ogier,  
Saichiez de voir, j’an fuií moult corrouciér.  
Je m’en reving a Paris mon droit fiez ;

Li archevesque Turpin, qui tant m’ot chier,  
II s’an ralloit a Rain l’ercheveschiez ;  
Enmey ung prey trouvait le duc Ogier  
Ou se dormoit il et cez escuìer ;

Illuec le prist et si lou fist liier,

Illuec le tint ; il print ung messaigier,

Si me mandait per saiaus et per brief  
Ogier ot prins, qui tant m’ot corroucìér.  
Quant je lou soz, j’an fus joians et liez  
Et si lou voz occire et detranchier ;

Tant me priait cez lignaige le fier  
Qu’an Portemair la le fist enbuchier ;

[185a]

Li arsevesque que tant fist a prisier  
Li fist venir ceu qu’il li ot mestier :

Assez y ot a boire et a maingier.

Deux ans aprés que vous m’oiez plaìdier,  
J’iere a Lowon en mon pallaìs plenier ;

J234J Lorsqu’iJ n’eut plus les moyens de me résister, Ogier dut se  
réfugicr en Lombardie, auprès du puissant roi Désier ; de nouveau, je  
je fis bannir, et il dut s’enfuir à Castelfort, sans emmener avec lui  
palefroi ou bête de somme, ne gardant avec lui qu’un seul écuyer. Je  
\e poursuivis au galop des chevaux, puis l’assiégeai de tous côtés avec  
une foule de vaillants chevaliers. Je maintins le siège sept ans avec de  
noinbreux et nobles princes, sans réussir à le prendre, ce qui me  
rendait furìeux ; le duc endura là de terribles épreuves, mais à la fin,  
après tant de combats, il lui fallut abandonner sa citadelle et prendre  
j3 fuite avec son écuyer en empruntant, un soir, un sentier écarté. Le  
Iendemaìn, quand le jour parut, je fìs donner l’assaut au grand palais,  
niais íorsque je l’eus pris, Ogier n’y était plus, à mon grand dépit.

[154] je m’en revins à Paris, mon fief légitime, tandis que l’archevê-  
que Turpin, mon ami, retoumait à l’archevêché de Reims ; en chemin,  
Turpin írouva le duc Ogier endormi dans un pré, son écuyer à ses  
côiés : il s’empara de lui, le chargea de liens et le garda avec lui. Puis  
il m’en\oya un messager et me fit savoir par lettre scellée qu’il avait  
pris Ogier, celui qui m’avait fait tant de mal. A cette nouvelle, je fus  
plein oe joie et voulus faire tuer le rebelle, mais son puissant lignage  
intercéda si bien en sa faveur que je le fis enfermer dans la prison de  
la Porte de Mars. Sur quoi Turpin lui fit donner ce dont il avait  
Dcsoin, et il eut suffísamment à boire et à manger.

[170] Deux ans après ces événements, me trouvant à Laon dans mon  
giaiid palais,

Adont y vinrent Sairaisin et paien  
Pour mon paiis gaister et essìllier ;

Si m’amenerent le mal paien Brehier,

175 Ung grant joiant qui ot .xix. piez.

Le mien bamaìge qui tant fait a prisier  
Fis je mander per saiaus et per brief,

Tant que j’en oz bien .xl. millier ;

Ver le joians fis ma gens envoieir,

180 Car chescun jour me venoit il huchier  
Que je feŷsse armer .xx. chevalier :

S’i lou poioient conquere au brant d’aicier  
II me lairoit en paix mon heritier.

,XL. en fís armer et haubergier,

185 Encontre lui lez envoiiaií lancier ;

Ne l’anpirerent vallissant .j. denier,

Jusques a .x. lez ot tout detranchiér ;

Je n’os ains pues si herdis chevalier  
Qu’ancontre lui ozaist pues chevalchier.

190 Adont me disent mez maistre concíllier,

Se ne faisoie deprisonner Qgier  
Ja ne seroit vancus li aversier.

Je le mandai, si lou fis desliier ;

Quant il me vit, si me chaiit au piez ;

195 Je l’an draissaií de grez et vollantier  
Et se li dis per moult grant admistiez,

S’i se volloit combaitre ver Brehier  
Je li randroie toute cez hesritier  
S’i lou poioit conquere au brant d’aicier.  
200 Mais ains Ogier ne lou volt otroier

Se lou mien filz ne li fuit ains bailliez.

Tant me prïerent li baron chevalier,

Je li baillaií dollant et corrouciér.

E1 mons de Renne, la li fisí envoieir ;

205 Adont le prit li vaillant duc Ogier

Per lez cheveux, tout neus le brant d’aicier,  
Si l’eiist mort, de veirteìt le saichiez,

Quant li saint angle dessandit jus du cielz,

pour dévaster et ruiner mon

des Sarrasins et des païens arrivèrent  
s . ,js avaient avec eux le terrible "

‘ j 1 nttva ct'&I mtìrsrl

; icinuic païen Bréhier, un géant de dix-

rejoi^nirent au nomuxc uc ^ummuc miinciii. Je les envoyai contre ie  
tféant qui chaque jour venait me demander à grands cris de faire  
armer vingt cfaevaìiers : s’ils nonvaient le. vaincre à rp.néc. il laissp.rait

neuf 0‘eds. Par lettre scellée, je mandai mes barons valeureux, qui me  
-ejoiánirent au nombre de quarante milliers. T“ w -i —

mon pays cn paix.

Je fis armer quarante guerriers, qui revêtirent leur haubert et allèrent  
jouter contre lui, mais ils ne purent lui faire le moindre mal, alors que  
lui n'en laissa que dix en vie; après cela, il ne me resta plus aucun  
chevalíer assez hardi pour oser l’affronter à cheval [190] Alors mes  
plus sages conseillers me déclarèrent qu’à moins de tirer Ogier de  
prison, jamais ce démon ne serait vaincu. Je le fis venir, on lui ôta ses  
liens, et dès qu’il me vìt, iì se jeta à mes pieds. Je le redressai avec  
boaté et lui dis de manière très amicale que s’íl acceptait de combattre  
Bréhíer, je lui rendrais toutes ses possessìons, pourvu qu’il vainque le

païen à l’épée.

Mais jarnais Ogier ne voulut accepter si mon fils ne lui étaìt pas livré  
auparavant.

Mes vaillants chevaliers me supplièrent tellement que je le lui remis,  
malgré mon désespoir. Je le lui fis conduire sur la colline de Renne1 ;  
alors Ogier, le vaillant duc, saisit mon fils par les cheveux ; il avait  
tiré son épée et allait le tuer, n’en doutez pas, quand le saint ange  
descendit du ciel

**[vers** 2**04) M** : le Mont d’Araine. Peut-être s’agit-il de l’actuel Mont de la Reine.

Le cop ressut dou vaillant chevalier ;

[185b]

210 Quant il lou vit, si fuít joiant et liez,

Mon filz corut escolleir et baisier ;

Moy le randit en mon pallais plenier.

Quant [jou] le vy, s’an fus joians et liez ;

Maix, per Celui qui tout ait a jugier,

215 Muelx me venist qu’i Feilst detranchiér,

Car il ne vault la monte d’un denier. »

A cez parrolle e vous Charlot ou vient,

Sor son poing tient ung mouit bei esprivier ;  
íl est montez sus ou pallais plennier.

220 Moult par fuit biaulz, jonne fuìt, se saichìez :  
Encor n’ot oncque .xxii. ans anthier.

« Baron, dit Charle, veci beiz chevalier ;

Moult ait grant duelz quant ne me vient aidier,  
Quant ne maintìent sa terre et s’ aritier ;

225 Et nomporquant pour Dieu je vous requier,  
Faites en roy, je vous en vuelz príeir ;

C’est li drois hoir de France, se saichiez.

- Sire, dit Nayme, pour Dieu, donc l’araingniez  
S’i vueìt la terre recepvoir, ne lou f'iez. »

230 Et respont Charle : « A voustre plaisir yert. »

Li roy l’appelle oiant iez chevalier :

« Filz, vien avant, n’aìe soing d’atargier  
Et si retient ta terre et t’ aritier ;

Si m’aiít Dieu, tu tanrais si frans fiez  
235 Com Dammedieu, qui tout puet justicier,

Tient parraidis, le rengne droiturier.

II n’en ait homme soz Ia charpe du cielz,

Se il t’an tot vallissant .j. denìer  
Que ne l[e] puisse destruire et essillier ;

240 II nen ait marche ne paiis ne rescet

Tant com Dieu soìt servìs ne essauciez  
Que tu ne soie cremus et resoingniez ;

Fílz, n’aie cure de traiitour lenier ;

Au plux proudomme vous alîez acointier,

245 Car de proudomme puet venir tout le bien ;

vaui absolument rien.

et arríta le coup du chevaìier. (185b) A cette vue, Ogier fut tout  
. x . ii Courut embrasser mon fils, puis le reconduisit en mon  
J 'Âiis oò sa vue me combla de bonheur. Mais, par Celui qui juge  
toute chose, il aurait niieux valu qu’il le mît en pièces, car Charlot ne

[P17i Juste à ce moment, voici Charlot qui arrive, portant sur son  
painv tin très bel épervier : le voilà monté dans la grande salle du  
palaA. D est jeune et très beau, sachez-Ie, et n’a pas encore vingt-deux  
ans accomplis.

\_ Barons, dít Charles, voici un beau chevalier, et je suis plein de  
îristesse en voyant qu’il ne me seconde pas et néglige sa terre et de  
soïi héritage. Pourtant, je vous le demande au nom de Dieu, faites de  
lui un roi, car c’est i’héritier légitime de France.

\_ Sire, dit Nayme, demandez-lui donc s’il veut en recevoir la terre et

le fief.

[2301 Charles répond qu’il agira ainsi, puis ii s’adresse à Charlot  
devant les chevaliers :

\_Mon fils, approche sans hésiter, et soìs investí de ta terre et de ton  
héritage. Dieu m’en soit témoin, tu auras alors un fief digne du  
paradis, le royaume de justice que le Seigneur Dieu, maître de toute  
chose, gouverne. II n’est personne sous la voûte du ciel, s’il t’en prend  
la moindre parcelle, que tu ne puisses abattre et mettre à mort. II n’est  
marcne, contrée ou refuge, aussi loin que Dieu est servi et célébré, où  
tu ne sois craint eí redouté. Mon fils, ne t’intéresse pas aux traîtres et  
aux lâches ; fréquente les plus vertueux, car d’un homme de bien ne  
vient que du bien ;

Pourtez honnour et amour au clergiez,

A sainte Esglise pancez de repairier ;

Donnez dou voustre au povre vollantier.

* Sìre, dit l’anffe, a voustre plaisir yert. »

250 A cez parrolle que vous m’oiez plaidier

Ung malvais traitre s’an est levez en piez ;  
De Rivier fuit, s’ot a nom Amary ;

Devant Charlon s’an vint tous eslaissiez,

Sí voldrait jai ung teilt plait eommancier  
255 Dont doulce France fuit en grant encombrier.  
II dit au roy : « Maî dite, per mon chief !

Si íaite mal, sì moy puist Dieu aidier,

Que voustre filz donnez a justissier  
En celle terre ou n’avez .j. denier  
260 Et se n’i estez ne amez ne prisiér.

Je sai tel terre que bien pres de si siet  
Que s’i vorrait de par vous renonchier,

On ii feroit tout lez membre tranchier.

* E Dieu, ou esse ? » dit Charlê au vis fíer.  
  265 Dit Amauris : « Ceu vous dirai ge bien :

C’est a Bourdelle, que bien pres de si siet.  
Mors est li duc bien ait .vii. ans antier,  
Remeis en sont .ij. garson pautonnìer,

Gerard et Hue, .ij. malvais lozangier  
270 Que ne vous digne[nt] servír ne essaucier.

Es ! amperere, et cor le faite bien !

Car me chargiez .xl. chevalier,

Pues pranderais mon lígnaíge le fier,

Jusqu’a Bourdelle ne voldraií atargier,

275 Lez .ij. garson pranderaif san dongier,

Si[s] amanray en cest paliaís plennier,

Si lez poiez et panre et essillier. »

Et dit le roy : « Je l’otroy vollantier.

* Sire, dit Nayme, mal dite, per mon chief !  
  280 On ne doit mie traiitour essaucier

Ne tous cez dis graieir ne otroieir.

Li dui anffan sont jonne, se sachiez,

**[185c]**

honore et aime le clergé, et n’oublie pas d’aller dans les églises  
sainteS : donne volontiers de tes biens aux pauvres.

\_ Seigneur, répond le jeune homme, j’agirai comme vous ]e

souhaitez.

[250] Juste à ce moment, voici qu’un infâme traître se dresse ; il est  
de Rivier, et son nom est Amaury ; (185c) il se précipite vers Charles,  
prêt à provoquer une querelle qui causera de grands maux en douce  
France. II déclare au roi :

\_ Vous ne parlez pas comme il convient, et vous agissez mal, que  
Dit-.i m’en soit témoin[[4]](#footnote-4), car vous donnez à gouverner à votre fils une  
terre où vous ne possédez rien et où vous n’êtes ni aimé ni estimé. Je  
connais une région très proche d’ici où, s’il osait faire des remontran-  
ces en votre nom, il serait immédiatement massacré.

\_ par Dieu, où est-ce ? demande Charles au visage farouche[[5]](#footnote-5).

* Je vais vous le dire, répond Amaury : c’est à Bordeaux, tout près  
  d’icí. Le duc est mort il y a sept ans accomplis, et il a laissé deux  
  vauriens, Gérard et Huon, des gredins qui refusent de vous servir et de  
  \ oú'í soutenir[[6]](#footnote-6). Allons, empereur, agissez comme il convient[[7]](#footnote-7) !  
  Confiez-moi quarante chevaliers, j’y ajouterai les gens de mon lignage,  
  et je me rendrai sans tarder à Bordeaux, où je m’emparerai sans coup  
  férir des deux drôles et les amènerai dans ce vaste palais : vous  
  pourrez les pendre et les mettre à mort.
* k te veux ainsi, répond le roi.

[279] Mais Nayme proteste :

* \ oas avez tort, seigneur, sur ma foi. On ne doit pas favoriser Ies  
  traîtres et s’accorder à tous leurs propos. Les deux héritiers sont  
  jeunes, sachez-Ie ;

Si maynent loing, s’ont grant terre a bailJier ;  
Per nisceteit oblïent cez mestier.

285 Li duc Seguin vous servìt vollantier,

Moult vous amait durement et tint chier.

* 11 avoit droit, dit Charlon au vif fier,

S’i me servoit de grey et vollantier :

Belle est la rante qu’il en dobvoit baillier ;

290 .III. jour en l’an enportoìt le rellief :

Au jour de Paisque c’on doit comeni[i]er,

A Pantecouste, le hault jour emforciér,

Et a Noielz, qui tant fait a prisier.

Maix ceu n’iert mie d’un blan pain detalliez  
295 Qu’il emportoit de tauble lou rellieuf,

Ensois estoit de grant couppe d’or mier,

[185d]

De belle naippe et de coutiaulx d’aicier  
Et de hanep d’or et d’ergens prisiér.

Bien se poioit et vanter et prisier  
300 Que, lez .iij. jour qu’i servoit au mengier,

Que .iij. mil livre li valloit le mestier.

Or vous diraif qu’il randoit de cez fiez :

Quant jel mandoie per saiaus et per brief,

II me venoit et secourre et aidier  
305 Quant je volloie errer ne chevaîchier,

En sa compaingne .x.m. chevalier ;

Je n’i metoie vallissant .j. denier,

Forcque l’awoinne le soir aprés mengier.

* Sire, dit Nayme, per Dieu Je droiturier,

310 Dont vous pri je, se vous m’avez point chier,

Que vous mandez lez .ij. frans hesritier ;

S’ìl a vous viennent, a honnour lez traiez,

Et c’il n’i viennent, dont lez puez essillier.

* Certe, dit Charle, je feraií vollantíer ;

315 Je lez mandraií per ,ij. frans messaigier.

* Síre, dit Nayme, .c. merci en aiez :

Mez cosin sont li anffan, se saìchiez.

* Certe, dit Charle, tant lez ai ge plux chier, »  
  Quant Amary lez ot ainci plaidier,

ils sont éJoignés et oní une terre vaste à gouverner : c’est par  
inexPerience qu’ils oublient leur devoir. Le duc Seguin fut votre  
serviteur zéié, il vous aimait et vous chérissait de toutes ses forces.

. T' avait raíson, répond Charles, de me servir de bon coeur, car la  
■. u’il en tirait étaít belle. Trois jours par an il percevait le revenu  
du servíce de la tabie : à Pâques, où I’on doít communier, à la  
le jour très solennel, et à Noel, la fête splendide. 11 ne  
s’agissait pas, quand il emportait la rente de la table, de miettes de  
pain blanc, maís de grandes coupes d’or pur, (185d) de belles nappes,  
de couieaux d’acier, de hanaps d’or et de beî argent. II pouvait se  
vanter que, pour les trois jours qu’il officiaìt à ma table, son service  
lui rapportait au moins trois mílle Jivres.

Hn échange de ce fief, je puis vous dire ce qu’il me rendait : lorsque  
jc k mandais par lettre scelìée, il me procurait, lorsque je voulais  
entreprendre une expédition à cheval, dix mille chevaliers ; et moi, je  
n'v mettais pas la valeur d un denier, sì ce n’est l’avoine pour les  
chevaux, le soìr après le repas.

. Scigneur, dit Nayme, par Dieu le Juste, s’il en est ainsi, je vous  
prie, pour peu que vous m’aimiez, de convoquer ces deux nobles  
héritiers. S’íls viennent vous trouver, traitez-les honorablement, et s’ils  
refusent, alors vous pouvez les anéantír.

■ ■ ... es, j agirai ainsi, et vais les mander par deux nobles messagers.

* Seigneur, soyez en remercié cent fois, car ces jeunes gens sont mes  
  cousins, sachez-le.
* lìs me sont d’autant plus chers.

(3! 9j Quand Ámaury entend ces propos,

320 Saichiez de voìr moult en fuit corrouciez.

Li roy appelle Agorant et Galtìet :

« Signour, dit Charle, or tost, ne vous targiez :  
Metés lez selle sor iez corrant destrier,

Jusques Bourdelle vous covient chevalchìer  
325 Et sí moy dire la duchesse au vif fier  
Qu’elle moy faice cez anffan envoieir,

Et c’il n’i viennent, jes feraií essiliier. »

Et si respondent : « A voustre plaisir yert. »

3.

« Sire, dit Nayme, pour Dieu le royamant,

330 Per queil messaige manderez lez anffan ?

* Nayme, dit Charle, Gautier et Agorant.
* Voir, dit lì duc, il sont prous et vaillant.
* Baron, dit Charles, or sa, venés avant ;

Metez lez selle es palefrois enblant,

335 Or et argens prandez a vous commant

À telz maniere com vous vient a taîìant ;  
Jusqu’a Bourdelle en allez chevalchant  
Et si me dite la duchesse vaillant  
Qu’elle m’envoit ambedui lez anffan,

340 Et s’i n’i viennent, si moy soit Dieu aidant,

[186a]

Je lez feraif corrouciez et dollant. »

Et si respondent : « Tout a voustre commant. »  
Lez selle metent au palleffroy amblant,

Or et argens ont prins a lour comment ;

345 II sont montez, ne se vont atargant,

Droit ver Bourdelle se voní achaminant.

Amaris sot c’on mande iez anffan,

Moult ot le cuer corrouciér et dollant ;  
li jure Dieu ie Perre tout poissant,

350 Se Hue vient et Gerardet l’anffan,

Occis seront qui qu’an plour ne qui chant.

Et li messaige ne se vont atargant,  
lusques Bourdelle ne vont rengne saichant;

La dessandirent dez pallefroy amblant,

jl en conçoit une grande colère. Mais le roi appelle Agorant et  
Gautier :

Seigneurs, sans perdre un mstant, mettez la selle sur vos destriers  
rapicies et chevauchez jusqu’à Bordeaux ; vous direz de ma part à la  
duchesse qu’elle doit m’envoyer ses deux enfants ; s’ils refusent de  
venir, je les ferai mourir.

Les messagers répondent qu’ils feront la volonté du roi.

3.

[329] - Seigneur, demande Nayme, au nom de Dieu le Rédempteur',  
queis sont les messagers qui iront mander les jeunes gens ?

\_ Gautier et Agorant.

. vérité, ils sont preux et vaillants.

Charles s’adresse aux messagers :

\_ Approchez. Vous mettrez la selle sur les palefrois qui vont l’amble  
et prendrez avec vous tout l’or et l’argent qu’il vous faut. Vous  
chevaucherez jusqu’à Bordeaux et direz de ma part à la noble  
duchesse qu’elle doit m’envoyer ses deux enfants ; s’ils refusent de  
venir, Dieu m’en soit témoin, (186a) je leur causerai les plus grandes  
souffrances

Ils répondent qu’ils accompliront la volonté du roi.

[343] IIs mettent la selle aux palefrois qui vont l’amble et prennent,  
autant qu’ìls en veulent, de l’or et de l’argent; puis ils montent à  
cheval et s’en vont, suivant le chemin le plus court vers Bordeaux.

Amaury saít qu’on fait venir les jeunes gens, et il en conçoit une  
terrible colère. II jure Dieu, le Père tout puissant, que si Huon et le  
jeune Gérard viennent, ils trouveront la mort, quelles qu’en soient les  
conséquences.

Pendant ce temps les messagers ne perdent pas une minute et vont le  
grand train jusqu’à Bordeaux; là, ils descendent de leurs palefrois

1 [víY,r **329]** Le mot **royamant** (écrit souvent en deux mots à partir du XlIIe s.) est  
une corruption de **raemant** (« rédempteur »).

\*

22 HUON DE BORDEAL’X ? i

355 Pues amonterent sus ou pallais lusant ;

La damme trueve[nt], avec lié cez affan ;

II la salliient bel et cortoisement.

4.

Li deux messaige pensent de l’esploitier,

Jusques Bourdelle ne vorent atargier.

360 Per ung mardit, comme j’oi tesmoingnier,

Si com la gens issoìent dou moustier,

En la ville entrent ambdui li messaigier.

Jusqu’au pallais n’i ot rengne saichiez,

La dessandirent dez aufferant destrier,

365 Pues en monterent sus ou pallas plennier.

La damme truevent ou seoit au mengier,

Delez lié sist Hue o ie vif fier,

Gerard Ii menres repaist ung esprivier  
Et li fait gorge de Peille d’un plovier.

370 E vous lez mes qui mout font a prisier,

En hault parrollent, car bien scevent raisnier :

« Si Dammedieu qui tout ait a jugier,

Qui fist la terre et la mer et le sielz,

Le prey flory et le bleif et le sielz,

375 Poixon en yauwe, qui ont souvant mestier,

Et en la croix soy laixait travillier,

11 sault et gart la duchesse au vif fier  
Et cez anffan et tous cez chevalier  
De parrt Charlon que France ait a baillier. »

380 Ot le la damme, si est saillie en piez,

Si lez corruit amb[e]dui embraissier :

« Signour, dit elle, en nom Dieu, bien vigniez !

Que fait messire Charlê o le vif fier,

Et le duc Nayme qui le poil ait changiér,

385 Et li baron et tous lez chevalier ? [I86b]

- Dame, moult bien, dïent li messaigier.

[Lí roís vous mande vos fiex li envoiiés,

Car Karlemaines en est moult aïriés  
Que il ne degnent a se cort repairier

rnontf‘ní dans la grande salle du palais resplendissant. Ils trouvent  
l^dan'v-' &r ses enfants auPres d’ette ; ils la saluent avec courtoisie et

respect.

[158] Les deux messagers, préoccupés de leur mission, chevauchent  
au"plus vtts jusqu’à Bordeaux. C’est un mardi, à ce qu’on m’a assuré,  
c u’ils pénètrent dans la ville, juste au moment de la sortie de la messe.  
Ils ne raientissent pas leur marche avant d’arriver au palais[[8]](#footnote-8) ; c’est là  
qu’ils descendent de leurs destriers impétueux, avant de monter dans  
]a orande salle. La dame est assìse pour le repas ; Huon a pris place  
à ses côtés, et Gérard, le cadet, nourrit un épervier et le gorge de l’aile  
d'un pluvicr.

Les messagers dignes d’estime commencent à parler d’une voix forte,  
comme gens qui savent bien s’exprimer :

\_ Que ie Seigneur Dieu, Juge de l’univers[[9]](#footnote-9), Créateur de la terre, de  
ja mer et du ciel, des prés fleuris et du blé[[10]](#footnote-10), des poissons dans l’eau,  
jQutes choses excellentes, qui se laissa torturer sur la croix, sauve et  
garde la duchesse, ses enfants et tous ses chevaliers, au nom de  
Charles qui gouverne la France.

[380] A ces mots la dame se lève et court embrasser les deux  
chevaliers :

* Seigneurs, au nom de Dieu, soyez les bienvenus ! Que devient  
  monseigneur Charles au visage farouche, (186b) le duc Nayme dont  
  les cheveux grisonnent, les barons et tous les chevaliers ?
* Dame, ils vont très bien. Le roi vous invite à lui envoyer vos fils,  
  car ií est très irrité de voir qu’ils ne daignent pas se présenter à sa cour

390 Por iui servir en son palais plenier ;]

Et s’i n’i viennent, si moy puist Dieu aidier,

II lez ferait destruire et essillier,

Car traiitour on[t] tant a court plaidiér  
C’on lour torait lour paiis et lour fiez. »

395 La damme l’ot, le sang cude changier.

« Enffan, dit elle, trop avez atargiér !

Se Dieu n’an pance, quí en croix fuit draissiér,  
Perdue avez toute vous hesritier.

* Dame, dít Hue, s’avez fait grant peschief  
  400 Que ceste affaire ne nous avez nonciér ;

Per jugement avons perduit nous fiez. »

Dïent li ines : « Or ne vous esmaiez,

Car li duc Nayme ait tant au roy plaidiér  
Qu’i vous ait tout acordez et paieit.

405 - Dieu, dit la damine, t’an soíe graíciiér !

Moult est proudomme duc Nayme au vif fier,  
Malvais conseil ne vault ains otroíer ;

Li duc Seguin si l’avoìt forment chier-  
Jhesu de gloire ait de s’arme pitiet !-  
410 Car moult s’amerent ambdui li frans guerier. »  
La dame appeîle ambdui lez messaigier :

« Signour, dít elie, c’íl en plaisir vous vient,  
Yceste neut vous vodrait herbergier ;

Je vous feraií bien servir et aisier  
415 Et au maitin, quant jour yert esclairiér,

Vous en porés ariere repairier. »

Dïent li mes : « Pour noiant en plaidiiés ;

Nous ne poions sejomer, se saichiez,

Car nous messaige nous covient renonchier.

420 Maix or nous dite, n’aiez soing d’atargier,

Que dìrons nous nous signour droiturier ?

* Signour, dit Hue, si moy puist Dieu aidier,  
  Vous direz Charle, l’emperrere au vif fier,

Que nous yrons en France cortoieir ;

425 Si Iou ferons de grey et vollantier  
Et servirons le roy jusques au piez

afin de Je servir en son vaste palais. S’ils refusent de venir, Dieu nous  
en soit témoin[[11]](#footnote-11), il les fera mettre à mort, car les traîtres, à force de  
ealomnies, ont obtenu à la cour qu’on les dépouille de leur terre et de

lear fief.

A ces mots, la dame pense perdre la raison :

\_ jVfes enfants, s’exclame-t-elle, vous avez trop tardé ; si Dieu, qui  
fut dressé sur une croix, n’y veille, vous avez perdu tout votre  
héritage.

j>me. déclare Huon, vous avez commis une grande faute en ne  
nous parlant pas de cette affaire: une décision conforme au droit nous  
prive de notre fief.

[4021 Mais les messagers reprennent :

\_ N’ayez crainte, car le duc Nayme a tant plaidé auprès du roi qu’il  
n’a pius aucun grief contre vous.

* Dieu, dit la dame, je te rends grâce ; c’est un homme de bien que  
  Nayme au visage farouche ; jamais il ne donna son accord à une  
  proposition perfide ; le duc Seguin - Dieu ait pitié de son âme ! -  
  I'aimait beaucoup, et les deux nobles guerriers étaient très liés.

La darne s’adresse alors aux deux messagers :

* Seieneurs, si cela vous agrée, je voudrais vous donner l’hospitalité  
  pour cette nuit ; vous serez bien servis et trouverez toutes vos aises,  
  ei ie Iìûuìì;, lorsque le jour sera levé, vous pourrez vous en retourner.
* Dame. répondent les messagers, c’est impossible ; nous ne pouvons  
  prendre de repos, car il convient que nous rapportions votre réponse.  
  nifps-nou.s donc sans tarder ce que nous déclarerons à notre seigneur  
  légiîime.

S-... ■ ' ígneurs, dít Huon, voici, sur ma foí, la réponse que vous  
donnerez à Charles, l’empereur au visage farouche. Nous nous  
rendrons en France et viendrons à la cour ; c’est de bon coeur que nous  
servirons le roi, prêts à nous jeter à ses pieds

p

Et baiserons son corduant sollier.

Que Dieu de gloíre en soit huy graiciiér  
Que Charlemenne de .ij. garson souvient ! »

430 La damme appelle Huelin au vif fier

Et Girerdet qui tant fist a prisier : [I86c]

« Anffan, dít elle, vous yrés cortoíeír ;

N’i allez mie com villaín pautonnier,

Menés o vous jusqu’a .xxx. soìmier  
435 Que vous ferez de mon avoir chergier.

Au plux proudomme vous allez acointier,

Car de proudomme puet venir tout li bien.

Filz, n’aiez cure de malvaix lozangier ;

A sainte Esglise pancez dou repairier,

440 Portez honnour et amour a clergiez,

Au povre gens despartez vollantier.

Et si prandés cez ,ij. frans messaigier,

Pour palleffroy lour donnez bon destrier  
Et pour lour chaippe bon mantialz entailliez,

445 Et s’ait chescun .c. livrez de deníer.

- Damme, dit Hue, de grez et vollantier. »

Ensi ait fait lez mes apparrillier :

Pour palleffroy lour donnait bon destrier  
Et pour lour chaippe bon mantialz entailliez,

450 Et a chescun .c. livrez de denier.

Cilz s’an repaire[nt] baus et joians et liez,

Jusqu’a Paris n’i ont rengne saichiez ;

II dessandirent a degrez entailliez,

Pues en monterent sus ou pallas plennier.

455 Li roy lez voit, cez prant a esraignier :

« Signour, dit Charle, en nom Dieu, bien viengniez !

Et cor me dite, pour Dieu le droiturier,

Avez estez a Bourdelle la ciet ?

Que dit la damme qui tant fait a prisier ?

460 Li filz Seguin vandront il cortoieir ? »

Et cil respondent : « Oiir, moult vollantier.

Per nous vous mandent sallut et amistiet,

Si vous disons per Dieu le droiturier

5 bfise/ son soulier de Cordoue. Que le Dieu de Gloire soit  
l,t[jour^’hui remercié, quand Charlemagne se souvient de deux jeunes

au

: i i1 '■ • Jeur

[430 í La dame s’adresse alors à Huon au visage farouche (186c) et  
à Gérard aui a tant de valeur :

‘ \_\_ enfants, dit-elle, vous vous rendrez à la cour; n’y allez pas  
•'orrfirte des rustres, mais emmenez avec vous jusqu’à trente chevaux  
de bât que vous ferez charger de mon trésor. Recherchez la compa-  
-e jjes meilleurs, car d’un homme de bien ne peut venir que du bien.  
s\_ jyjes fi]Si méprísez les flatteurs sournois ; songez à fréquenter sainte  
Eelise, aimez et honorez le clergé, et donnez sans rechigner de vos  
biens aux pauvres. Quant à ces deux nobles messagers, donnez-leur  
des destriers à la place de leurs palefrois et de précieux manteaux  
brodés à la place de leur cape de voyage, et que chacun reçoive cent

gens

livres en deniers.

\_ Dame, répond Huon, nous le ferons bien volontiers.

[446] Voici donc comment sont traités les messagers : Huon échange  
leurs palefrois avec de solides destriers et leurs capes de voyage avec  
de précíeux manteaux brodés, et chacun reçoit cent livres en deniers.

Iis s’en retournent pleins d’allégresse et ne ralentissent pas leur  
COurse avant Paris ; ils descendent devant Jes escaliers bíen taillés puis  
monfent dans le vaste palais. A leur vue, le roi leur dit :

- Seigneurs, soyez les bienvenus, au nom de Dieu ! Dites-moi, avez-  
vous été à Bordeaux ? Que dit la dame si noble ? Les fils de Seguin  
viendront-ils à ma cour ?

[461] - Oui, et de grand coeur. Ils vous adressent par nous leurs  
salutations et leur amitìé, et nous affirmons solennellement que,

Que pues celle houre que Dieu fuít baptisiez,

465 Pour pecheour eo la croix travilliér,

Si vaillant corpz ne puet nulz acointier  
Ne si cortois ne si frans vivandier ;

Per nous vous mandefnt] qu’il vanront cortoieir,  
Serviront vous de grez et vollantier  
470 Et baiseront vous corduant laissiér.

[186d]

Moult grant honnour nous ont fait, se saichiez :  
Pour pallefroy amenons bon destrier  
Et pour nous chaippe, bon mantialz entailliez,

Et s’ait chescun .c. livrez de denier.

475 - E Dieu, dit Charle, t’an soíe graciiér !

Qui fait honnour a mes frans messaígier,

S’i me tenoit, il lou me feroit bien.

Amaris, leire, mon pallais me veudiez !

De vous lignaige ne me vint oncque bien ;

480 Se vous creýsse, per Dieu le droiturier,

Je lez eiisse ossis et essílliez.

Maix, per Celui qui tout ait a jugier,

Se Hue vient a Paris cortoieir,

De doulce France serait confenoieir,

485 Et Gerardet serait mez chamberier ;

De .íj.m. livre croisterait lour mestier  
Et s’averont en France lou rellief,

Si com lour perre qui m’amait et tint chier. »  
Amauris ì’ot, le sang cude changier ;

490 Or voldrait ja .j. telz plait comancier

Don doulce France fuit en grant encombrier.

De la saulle ist, n’i volt plux detriier,

En son osteit en vint tout corrouciez ;

Or se porpance com poroit esploitier.

495 Vint a Charlot .j. soir aprés mengier  
En son osteit ou il suet repaìrier ;

Qu qu’il le voit, si le chaiit au piez.

Si l’an redresse, s’en prant a araignier :

« Amis, qu’avés ? Gardés nel me noiier. »

500 Et si respont: « Ceu savrés vollantier :

.. j’h^ure où Dieu reçut le baptême et fut torturé sur la croix pour  
depuis on n’a jamais rencontré d’êtres aussi vaillants, aussi

de nos palefrois, nous ramenons de solides destriers ; (186d) à

'^urtois et aussi hospitaliers. Ils vous font savoir par nous qu’ils  
^'endront à la cour, vous serviront de grand coeur et baiseront vos  
ouliers de Cordoue1. Ils nous ont fait grand honneur, sachez-Ie ; à la

place

la lace dc nos capes nous avons de précieux manteaux brodés, et  
nous avons reçu chacun cent livres en deniers.

Ah Dieu, dit Charles, il faut te rendre grâce, car celui qui honore  
mes nobles messagers en userait de même avec moi, si j’étais auprès  
de lui- Amaury, brigand, quittez mon palais ! Rien ne m’est venu de  
„ lignage : si je vous avais écouté, par Dieu le juste, je les

mort ! Eh bien, par Celui qui juge le monde, si Huon se  
rend à Paris et vient à la cour, il sera gonfalonier de douce France et  
Gérard sera mon chambellan ; la rente de leur service sera accrue de  
deux mille iivres et ils auront en France le relief de ma table, tout  
comme í’avait leur père qui m’aimait et me chérissait.

[489] En entendant ces propos, Amaury croit devenir fou ; il  
s’apprôte à provoquer une querelle qui causera bien des maux en  
douce France. A l’instant il quitte le palais et retourne chez lui, plein  
de colère, se demandant comment il va pouvoir agir. Un soir, après le  
souper. iì va rejoindre Charlot en son logis; dès qu’il l’aperçoit, il se  
jeíte à ses pieds, et l’autre le redresse, en lui demandant :

-Ami, qu’avez-vous ? Surtout, ne me le dissimulez pas !

[500] Ft l’autre répond :

- Vous allez le savoìr ;

[verv **4/01** Litt : lacets ; il s’agit d’une synecdoque **(M** 439 : **caucier).**

J’ai si grant duelx, pres n’aií le sang changiér,  
Quant on vous tot vous paiis et vos fiez. »

Et Charlot dit : « Comment, pour Dieu du cielz ?  
Dit Amaury : « Ceu vous dírait je bien :

505 Si dui garson vandront sí cortoiier,

II savront tant flaíter et lozangier,

Nulz ne porait en haulte court plaidier  
Se n’est per yaulz. Se moy puist Dieu aidier,

II vous todront de Francê ,j. quartier. »

510 Dit Amaury, le traiítre murdríez :

« E ! Charlot, sire, car m’aidiez a vangier ;  
Seguin lour perre me fist ja grant meschief :

II me tollit ung chaitelz per Ogier.

[187a]

Ne me dobvés faillir, per saint Richief :

515 Mez cosin estes assés plux pres c’au tier  
De parrt vous mere, si me dobvez aidier  
Et je aussi, se en avés mestier ;

Ne moy faillir, filz de franche mollier !

- Et je de coy ? » dit Charlot au vif fier.

520 Dist Amary : « Ceu vous diraií je bien :

Je pranderaií mon lignaige le fier  
Et vous prandrés .xl. chevalier,

Si serons tous armés et haubergiér ;

Desous Paris en ung ver boix foilliez,

525 En cez brullet nous yrons enbuchier.

Quant li garson cuderont chevalchier,

Courons lour sour, si lour copons le chief ;

On ne savrait qui lez ait detranchiez. »

Et dit Chariot: « Je l’otroy vollantier. »

530 Dont s’apareillefnt] li traiitour lanier,

Lez haubert vestejnt], s’ont lez hiaîme laissiér,  
Saingnent espee a lour flans senestrier,

Pues s’ont montez sus lez corant destrier ;

A lour colz pandent lez escus de quartier  
535 Et en lour poing lez roìt tranchant espiez.

Dieu, car nel sceit Charle o le vif fier :

Tout lez feŷst destrure et essillier !

i’aì un lei-courroux que j’en perds presque la raison, car je vois qu’on  
vous eniève toufes vos terres et tous vos fiefs.

Fr de quelle manière, par le Dieu du ciel ? ’ ;

\_ voici comment. Les deux vauriens vont se rendre à la cour, et ils  
^ montreront si flatteurs et si enjoleurs que nul ne pourra se faire  
.■ en cour solennelle sínon avec íeur accord. Que Dìeu m’assiste,  
jls vous enièveront un quart de îa France.

Amaury, le traître meurtrier, poursuit:

\_ Ain Chariot, mon seigneur, aidez-moi à me venger. Leur père  
gegsim ni’a causé un grand tort : il m’a enlevé un châîeau par  
î'intermédiaire d’Ogier1. (187a) Par saint Richier, vous ne devez pas  
m’ahanáoaner, car, par votre mère, vous êtes mon cousin très proche,  
et vous devez me venir en aíde, comme je le ferais si vous en aviez  
besoin. Me me faìtes pas défaut, fils d’une noble mère !

* En quoi puis-je vous aider ? demande Charlot au visage farouche.

. \. , Je prendrai avec moi mon farouche lignage, et vous quarante

chevaJiers ; nous aurons tous nos armes et notre haubert. Près de Paris,  
ii y a ub boís touffu où nous irons nous embusquer. Lorsque les  
v,!!:ri---n-: chevaucheront de ce côté, nous leur counvns sus et Jeur  
couperons la tête : on ne saura pas qui ies a tués.

* J’en stiis d’accord, dit Charlot.

[530] Alors, les vils traîtres se préparent ; ils endossent le haubert et  
laeenl le heaume, ceignent l’épée au côté gauche puis montent sur les  
chevaux rapides. fis suspendent à leur cou les écus écartelés et  
>\*£ les épíeux robustes et tranchants. Hélas ! Pourquoi Charles

jSfioiC-t-d ces préparatifs ? II ferait mettre à mort tous ces traîtres.

**13} M** 486 : **íí me toli un bon castel proisié.** L’ íntervention d’Ogier dans  
cetle úífairc n’est pas évidente.

570

565

560

555

550

545

540

32

HUON DE BORDEAÌ

Dieu gart Huon et Gerart le guerier,

Car c’Il n’an panse tout sont a mort jugiez.

Li traiitour, cui Dieu dont encombrier,

Bien furent .c. quant sont apparrilliér ;

Tant atandirent que il fuit aneutiez,

Car de jour n’ozent errer ne chevalchier  
Tant redoubtoient Charlemenne le fier.

Quant il fuit neut et gens sont acoissiez,

De la ville issejnt] li cuivert lozangier,

Lez lance font et lez escus baissier,

Jusqu’a brullet n’i ont rengnie saichiér ;

Deden antrerent, le vert helme laissiez.

Or vous lairaif dez traiitour lanier-

Dieu lez confonde qui en croix fuit dressiér !-

Si vous diraif de Huon le guerier.

Hue ait fait son oir[e] apparrillier,

Cez baron mande et cez frans chevalier,

Et il y vindrent de grez et vollantier ;

-X. en ait prins qui sont sez concillier.

5.

Hue s’an tome, qui tant fist a louer ;

Lez baron mande environ de tous lez.

De Geronville ait fait mander Guireit,

Ung frans prevost qu’i dobvoit moult amer :  
Seguin cez perre le tint en grant chìerteit,  
.XXX. ans tout plain ot le paiis gardés ;

Et Huelin, qui tant fist a doubter,

Si commandait son paiis a garder :

Que il lou gart desor sa loyalteit  
Tant que il soit de France retornez.

Et si respont tout a sa vollanteit.

Li anffe Hue ne s’ì est arestez,

Son oir[e] aìt faìt richement atomer :

.XXX. solmier ait fait l’anffe trousser  
De bon argens et or fin amareit,

De bonne coupe et de hanep doreis,

flltOV'DE BORDEAUX 33

Q.lt. 0 ■ proíège Huon et Gérard le combattant, car s’U n’y veille,  
c’en est faít de ieur vie !

ies traîtres, au nombre de cent, sont prêts — que Dieu les  
accabls ! ils attendent la tombée de la nuit, car ils n’osent chevau-  
cher de jour, tant iis redoutent Charlemagne le farouche. La nuit  
venue, lorsque tout est calme, ies gredins sournois soríent de Ja ville.  
j]q ha>ssent leurs lances et leuis ecus et s’en vont à bride abattue  
jusqu'au petít bois, dans lequel ils pénètrent, le heaume vert lacé.  
je iaisse maintenant ces traîtres sournois - que Dieu, qui fut dressé  
sur la croix, les confonde ! - et je vous parlerai de Huon le combat-  
tant. oui a fait préparer son voyage et a mandé ses barons et ses nobles  
chevaïiers. Ceux-ci le rejoignent bien volontiers, ( 187b) et 1] en a pris  
dix avec lui, qui sont ses conseiilers.

5.

[557J L’iiíustre Huon est prêt à partír ; íl mande de tous côtés ses  
barons. Parmi eux vient Guiré de Géronviíle, un noble prévôt digne de  
son affeetion, car Seguin sori père l’aimait beaucoup, et il a eu la  
responsabiiité de garder le pays pendant trente ans. Huon le redoutable  
lui confie sa terre, avec mission de la garder loyalement jusqu’à ce  
quhi revienne de France, et Guiré lui dit qu’il obéira.

Sans percire de temps, le jeune Huon fait des préparatifs magnifiques  
pour son voyage ; il charge trente chevaux de bât de bon argent et  
d’or pur, de belles coupes et de hanaps dorés,

De riche drap, de paile et de sandez,

Et chien et viautres enmenait il assez ;

575 Ostour, faulcon et esprevier mtiés

En fait o li pourter a grant planteit ;

.X. chevalier en ait o li menér,

De cez barons dez mue[l]z de cez privés,  
Cez concillier furent tout son aiez ;

580 Escuier moyne pour servir az osteit

Et dez garson pour lez solmier garder.

Pues s’an tornait, s’ait congier demandér,

II et Gerard et lour riche barnez.

Lour franche mere lour vint a l’ancontrer,  
585 Moult doulcement lez prist a appeller :

« Signour, dit elle, pour Dieu de maiesteit  
Laissiez, que j’aie ainsoy a vous panlér. »  
Tant forment ploure, nulz nel puet essaucer.  
Dieu, c’or ne sceit la grande povreteit  
590 Qu’avenir doit au jonne baicheller !

Pues ne vit Hue en trestout son aiez.

6.

Hues s’an torne, ne se volt atargier,

II et Gerart et tout cez chevalier.

La franche damme lour vint a l’ancontrer,  
595 Moult doulcement lez commance a baisier  
Et pues le[z] prant la damme a araingnier :

« Anffan, dit elle, vous allez cortoìier.

[187c]

Je vous requier, pour Dieu le droiturier,

Que n’aiez cure de malvais lozangier ;

600 Au plux proudomme vous allez acointier,

A sainte Esglise pancez dou repairier,  
Pourtez honnour et amour a clergier,  
Donnez dou voustre au povre vollantier ;  
Soiez cortois et large vivandier,

605 Si serés plux amés et tenus chier.

- Damme, dit Hue, a voustre plaisir yert. »  
A cez parrolle ont demandér congiez

ri'étoffes précieuses, de soie et de taffetas; il enunène aussi en grand  
nombfe ties chiens pour la chasse, des autours, des faucons et des  
\_iv\ ícì.-' niues. Dix chevaliers 1 accompagnent, les meilleurs parmi ses  
familierS; ceux qui 1 assistent de leurs conseils depuis toujours. II  
emmènc aussi des écuyers pour le servíce à l’étape et des valets pour  
conduire les bêtes de somme. Alors il s’en va et prend congé, ainsi  
qUe Oentrci et ia troupe imposante des barons.

” 1584-1 La noble duchesse va au devant d’eux, et leur parle très

rfmjeernent :

**. ;: mfants,** dit-elle, au **nom** de **Dieu, attendez** pour partir qae je

*vnas me* oarié, *J*

hue P.-sure tant que nul ne peut ia consoler. Dieu ! Pourquoí ígnore-t-

eiie **la** gnade detresse quí **guette** le **jeune chevaiier ?** Eile ne **reverra**rr.t Irr-' r.vant de monrìr.

6.

[5921 Huon prépare sans tarder son départ, accompagné de Gérard et  
de tous ses chevaliers. La noble dame víent au devant d’eux, les  
embrasse très tendrement puis se met à leur parier :

mfants, dit-elle, vous allez vous rendre à la cour. (187c) Je  
vous prie, au nom de Dieu le Juste, de mépriser les flatteurs sournois.  
Rccherchez ìa compagníe des meílleurs, songez à fréquenter sainte  
Hglise, aimez et honorez le clergé, donnez sans rechigner de vos biens  
au.x pauves ; soyez courtois, généreux et hospitaliers, car c’est ainsi  
que vous serez aimés et chéris.

- Dame, répond Huon, nous agirons selon votre désir.

[607] A ces mots ils prennent congé,

36 *HUON* DE BORDl .

Et la duchesse lez coruit enbraissier ;

Au departír commance a larmoíeir.

6io Dieu, c’or ne sceit le mortel encombrier  
Qu’avenir doit au damoiseiz princier !

Se lou sceìist, cez corpz fuit coroussiér :

Pues ne vit Hue a nulz jour de s’aìelz.

[AJdont s’an toment, n’i sont plux atargiez,

615 Droit ver Paris tout lez chamin planier ;

Belle est la rotte que moyne[nt] li solmier.

Dieu lez conduíe, quí tout ait a jugier !

Ne scevent mie lou duelx ne le meschief  
Dez traiitour, qui sont ou boix foilliez.

7. M

620 Or vont a court li dollans orphelin,

Belle est la route que mainne[nt] li meschin.

Hues appelle son frere Girerdin :

« Gerart, dit Hue, pour Dieu qui ne mantit,

Nous en allons a la court a Paris  
625 Le millour roy vesiter et veŷr

Qui oncque fuit en Fratice le paíis,

Et de proudomme si doit on abaudir :

Car chante, frere, pour vous corpz esjoiir !

* Que chanteroie, chaitif ? dit Gerardin.

630 Songiez ait songe dont je sus asouplis,

Car j’aì songìér enneut ains en mon lit  
Que .iij. leupart m’avoìent assaillis,

II moy traioient le cuer desor le pis ;

Vous eschaìppiez, maìx j’estoie honnis.

635 Pour Dieu, rallons a Bourdelle la cit,

A nostre mere qui souuef nous norit.

* Ne plaisse a Dìeu, ceu respont Huelin,

Que jamaix voie Bourdelle la grant cit  
S’avraif veti Charlon de Saint Denis !

640 Or ne t’amaie, Gerard, biaulz dous amis, [I87d]

Maix chevalchons, pour Dieu de parraidis ;

Si[l] nous conduisse qui en la croix fuit mis. »

ia duchesse court les embrasser : au moment de la séparation, elle  
et ^ p]eurer. Dieu ! Pourquoi ignore-t-elle le danger mortel qui  
se \_ ce je jeune prince ? Si elle l’avait su, elle en aurait éprouvé une  
m , souffrance, mais elle ne reverra pas Huon avant de mourir.  
^Alors sans tarder, ils s’en vont, suivant droit vers Paris le grand  
Ijemin ' la file des bêtes de somme est imposante. Que Dieu, le Juge  
^ Punivers, conduise les voyageurs : ils sont ìnconscients des  
souffranees et du malheur que médítent íes traîtres, qui sont dans le  
bois feuìilu !

[620] Les malheureux orphelins se dirigent vers la cour, menant un  
cortè.sje imposant. Huon s’adresse à son frère Gérard :

* l ■ d, par Dieu le véridíque, nous allons à Ja cour de Paris pour  
  Vfìjr ef saluer le meilleur roi qui ait régné jamais au pays de France :  
  0n doit se réjouìr en l’honneur d’un homme de bien. Chante donc,  
  mon frère, pour te réjouir l1

[629] -Pourquoi chanterais-je, malheureux que je suis ? répond  
Oérsrd. J’ai fait un rêve qui me laísse abattu, car j’aì songé cette nuit  
dans mon lit que trois léopards m’avaíent attaqué ; ils m’arrachaient.  
le cceur de Ja poiírine ; vous êchappiez, maìsje subissais on sort cruel.  
Par Dieu, retournons à Bordeaux, auprès de notre mère quì nous a  
élevés tendrement.

* Ne plaise à Dieu que je revoie jamais la grande cité de Bordeaux  
  avant d'avoir vu Charìes àe Saint-Denis ! (187d) N’aie pas peur,  
  Gérard mon amì, mais chevauchons, et que nous conduise Celui qui  
  fut mis en croix !

'fvír.ï **628J M** 594 : **por nos cors esjoïr. Le** moíif **du** chaní proféré ou refusé à la  
veille d’ un guet-apens se retrouve dans le **Moniage Guillaume 11** (éd. W. Cloetta, vv.  
951-978) el dans **Renaut de Montauban** (éd. J. Thoroas, vv. 6800-6855). Le soiige  
prémraiíioire est encore plus fréquent.

Et il si font, li dollans orphelín ;

Tant chevalch[er]ent li damoisialz meschin  
645 Qu’il ont ataint dans abbey de Cligney,

En sa compaingne dez moyne .iiij.xx.

Huê appelle son frere Gerardin :

« Frere, dit Hue, entandés enver my :

Ve la ou vienne[nt] cez moinne de Cligney ?  
650 Nous compaingnie car lour allons ouffrir,

Car nostre mere moult souvant le nous dit  
Qu’avuec proudomme se faisoit boin tenir.

* Sire, dit l’anffe, tout a voustre plaisir. »  
  Dont chevalcherent ansamble li marchis

655 Tant c’ont ataint dans abbey de Cligney ;

Quant lez voit l’abbe, c’est ver Hue gainchis,  
Moult bellement lez ait a raison mís :

« Damoisiaulx sire, dit l’abbê au fier vís,

De queil terre estez ne de confait paiis ?

660 Qui est vous perre qui vous enjenuýt ?

* Sire, dit Hue, per Dieu de parraidis,

Nous somme droit de Bourdelle la cit;

Nous perre fuit li vaillans duc Seguin,

Mors est nous perre, .vij. ans ait acomplis.

665 Ve ci mon frere qui est avuecque my,

S’allons en France au roy de Saint Denis  
Pour relever nous terre et nous paiis,

Car l’amperrere nous mandait per escript.

Li cuer nous tramble, li cor nous asouplit,

670 S’avons pouour que ne soions traiís.

* Anffans, dit l’abbe, vous estez mes cosins :  
  Seguin vous perre fuit moult pres mon cosin.  
  Si m’ aie Dieu, que bien puissiez venir !

Or ne soiez tant ne quant esbaihis,

675 Maíx chevalchiez ensamble avec my ;

De ma parrolle vous aideraií tous dis.  
Abandon vous lez cleif de mez escrin,

Lez piaulz de martre, lez pelisson ermin,

A tout l’avoir Saint Piere de Cligney ;

-.,,4.3] Bt c’est ce qu’ils font, les malheureux orphelins. A force de  
chevaucher, les nobles princes rejoignent le seigneur abbé de Cluny\  
cjui est aecompagné de quatre-vingts moìnes. Huon déclare à son frère

tîJrard :

I ■ ■ ., écoute moi. Vois-tu venir ces moines de Cluny ? Proposons

leur nolre compagnie, car notre mère nous a répété qu’il est bon de  
rvclicrcher la compagnie des meilleurs.

Gérard accepte ; les nobles jeunes gens s’avancent de concert et  
rejuigncnt l’abbé de Cluny qui, à leur approche, se dirige vers Huon  
et s’adresse courtoísement aux deux frères

. . jeune homme, demande I’abbé, de quelle terre, de quel pays

êtes-vous ? Quel est le père qui vous a engendrés ?

- S ;ur, répond Huon, au nom de Dieu de paradís, nous sommes  
de la c>té de Bordeaux ; le vaillant duc Seguin est notre père : il est  
moií u ; a sept ans accompJis. Voici mon frère qui m’accompagne, et  
nous allons en France trouver le roi de Saint-Denis pour acquitter le  
relief de notre terre et de notre pays2, car l’empereur nous a convo-  
qués par lettre. Notre cceur frémit et nous tremblons de crainte, en  
redoutant d’être trahis.

[671] - /eunes gens, dit l’abbé, vous êtes mes cousíns, car Seguin  
\utrc lìv-íc fut mon cousín germain. Par Dieu, soyez les bienvenus !  
N'ayez aucune crainte et chevauchez en ma compagnie : je parlerai  
toujours en votre faveur. Je vous donne la clé de mes coffres, mes  
peaux de martre, mes pelisses fourrées d’hermine et tout lè trésor de  
Saint Picrre de Cluny :

1 h'tv.s **645]** L’abbé de Cluny joue dans la première paitie de la chanson un rôle très  
positif. De Cçon générale, les moines ne sont pas tournés en ridicule dans **Huon** ;  
l'abbé Je Samt-Maurice-des-Prés, à la fin de la chanson, reste fidèle à Huon jusqu’à la  
morl. On peut songer à l’abbé de Saint-Denis qui, dans les **Narbonnais** (éd. Suchier, t.  
I, vv. 2591-2757), intercède auprès de Charlemagne en faveur des fìls d’Aymeri qui,  
sous l’impulsion d’Hernaut, ont accompli quelques incartades en arrivant à Paris.

! [rm' **667] Relever** : recevoir l’mvestiture d’un fief après avoir payé le **relief**prestation linancière due par l’héritier d’un vassal décédé (cf. vv. 2503, 2567, 2788,  
**3022.,.**

680 S’an prandrés, frere, dou tout a vous devis.

* Sìre, dit Hue, de Dieu .v.c. mercis. »

[ 188a]

Dont chevalcherent ansamble li marchis ;  
Atant chevalche[nt] lí damoiselz de pris,

II et li abbe, ver la cit de Paris,

685 O lui cez moinne, dont il ot .iiij.xx. ;

Et li agait dou brullet lour saillit.

Tout premerain lez persoit Amaury,

Bien recognut le cortoy Huelin,

Lui et Gerard, son frere le marchis ;

690 Charlot appelle com ja porés oiir :

« E ! Charlot sire, se ait dit Amaury,

Vez ci ou viennent li .ij. anffan Seguin ;

Se tu nez fait tout maintenant morir,

Dont ne te prise vaillant ,j. paresis.

695 Voustre est la terre et a vous doit venir,

Si lez dobvez premierain anvaiir.

* Ai ! dit Charlot, je lez voy assaillir ! »

Hors dez bruillet li traiitre saillit,

Et de la routte atant se desparrtit.

700 L’escus au colz, laissiez le h[ial]me bumis,  
L’espee çainte dont li poing fuit d’or fin,  
Lance ains es poing ou li couffenon cist,

Le chevalz broche, si c’est au chemin mis.

« Laissons l’alleir, signour, dit Amaury,

705 Que malle honte li puist huy avenir !

Dammedieu dont que Charlot soit occis :  
France yert sans oir, si tanraií le paiis.

Ains que l’ans paist, avraií Charlon murdri ! »  
Et Charlot vint le paiset tout serit ;

710 Premier le vit li abbey de Cligney,

Huon appelle, si l’ait a raison mis :

« Biaulz niez, dit l’abbe, entandez enver my :  
En cest bmllet voy .c. hialme lusir,

Si en voy ung venir moult aaitis,

715 L’escus au colz, laissiez le hialme bumis,

La lance ou poing et sains le brant forbis.

vous en prendrez, amís, tout ce qu’il vous plaira.

SeDneur, répond Huon, mille mercis, au nom de Dieu.

(188a) Aíors les nobles princes poursuivent leur route. Les jeunes  
,,t ]'abbé, qu’accompagnent quatre-vingts moines, se dirigent vers  
paris 'orsque l’embuscade sort du boís et se dévoile. Amaury  
reconnaît le premìer Huon et Gérard, et dit aussitôt à Charlot :

[691Ì - Seigneur, voici qu’arrivent les deux fils de Seguin ; si tu ne  
les fa\*s mourir immédíatement, dis-toi bien que tu n’as pas la moindre  
valeur. La terre est tienne, c’est à toi qu’elle doit revenir : sois donc  
le premier à les combattre í

\_ Ajìon.s. répond Charlot, je vais les attaquer.

Le rraître sort du petit bois et se sépare de ses compagnons. L’écu au  
eou, ìe heaume brillant lacé, l’épée au pommeau d’or fin au côté, la  
lance parée du gonfanon bien assurée dans son poing, il pique son  
chevaì et s’en va.

[704j - Lnissons-le aller, seigneurs, dit Amaury, et puisse-t-il trouver  
sur son chemin le malheur ! Que Dieu permette la mort de Charlot, car  
l-'m;..-, eurera sans héritier et je gouvernerai le pays : avant la fin  
de l’année, j’aurai fait périr Charles.

IV•.. uì; C': temps Charlot approche, marchant le petit pas. L’abbé de  
Cluny l’aperçoit le premier eî dit à Huon :

- Cher ncveu, attention ! J’aperçois dans ce petit bois la lueur de  
cent heaurnes, et je vois quelqu’un qui s’approche d’un air belliqueux,  
l’écu au cou, le heaume d’acier brun lacé, la lance au poing et la lame  
luisante au côté.

Pour l’amour Dieu, qui en la crois í'uit mis,  
Se vous avés ne tollut ne mespris  
Ver homme nulz qui de mere soit víf,

720 AHez avant pour voustre gaige ouffrir ;

Pour .j. denier randeraif mairfc] d’or fin.

* Sire, dit Hue, Dieu le vous puist merir.  
  Vous dite bien, de Dieu .v.c. merci !

[188b]

Maix, per cez Dieu qui en la croix fuit mis,

725 Je ne sai homme tant com Dieu soit servis,  
Si m’ aiist Dieu, de cui soie haiis  
Ne c’ains tollisse vaillant .j. paresis.

Et nompourquant, biaulz frere Gerardin,

Et car y vai, pour Dieu de parraidis,

730 Savoir qu’i vuelt, que si vient aaitis.

* Sire, dit l’anffe, tout a voustre devis. »

Le chevauix broche, si c’est dou rans partis,  
Enver Charlot s’an vint tout ademis ;

Moult bellement a escrieir se prit :

735 « Frans chevalier, bien puissiez vous venir !

Estes vous garde ? Gardez vous cest paíis ?  
Se ríen dobvons, pour Dieu de parraidis,  
Vous l’averés vollantier non anvìs.

* Dont estes vous ? » dit Chariot au fier vis.  
  740 Et dit Gerard : « Ja le porés oiir :

Je sus tout droit de Bourdelle la cit  
Et si sus filz au vaillant duc Seguin ;

Ves ci mon frere qui est avecfque] my,  
Chevalier est, moult est proulz et herdis,

745 Si en allons a la court a Paris  
Lou roy Charion visiter et veŷr.

Se nous avons ne tollus ne mesprins  
A homme nulz qui de mere soit vif,

Droit en ferons a la court a París,

750 Com jugeront li prince et li marchis. »

Et dit Charlot : « Pour nïant P avés dis !

E1 ne querroie, per le corpz saint Denis,

Que voustre corpz, Dieu en soit beneŷs ;

’a'nour de Dieu, qui fut mis en croix, si vous avez fait tort à qui  
soít, avancez-vous pour proposer réparation : pour un denier je

Poui' 1  
que ce

suis prôt à donner un marc d’or fin.

' 177? i - Seigneur, répond Huon, que Dieu vous le rende, car vous  
■ ìcz d’une manière admirable. (188b) Mais, par Dieu qui fut mis en  
croix ne connais personne sur toute la terre où l’on honore Dieu,  
■ soù rcon ennemi, et à qui j’aie fait tort de la moindre pièce de  
nK>nn'|ip:- Malgré tout, Gérard, va donc voir ce que veut celui qui  
approche avec un air si provoquant.

Le jeune homme accepte, éperonne son cheval et sort des rangs ; il  
s'approcbe de Charlot au galop et íe hèle courtoisement :

\_ Nohie seigneur, soyez le bienvenu ! Etes-vous chargé de la garde  
ce pavs ? Si nous devons un droit quelconque, par Dieu, nous  
i’acquiíterons volontiers.

\_ p'ot; ôtes-vous ? répond Charlot.

* je suis de la cité de Bordeaux ; le vaillant duc Seguin est mon  
  père, ei voici mon frère qui m’accompagne : c’est un chevalier très  
  preux et tròs hardi. Nous allons à la cour de Paris pour voir et saluer  
  Ìe roi Charles. Si nous avons fait tort à qui que ce soit, nous en  
  offrirons ."éparation à la cour de Paris, au jugement des princes et des  
  marquis.

[751] Mais Charlot réplique :

* Vous pcrdez votre temps, car c’est vous que je cherchais, Dieu soit  
  bénìi

1 **ívers 727} paresis** : une pièce de monnaie frappée à Paris. Quelle que soit la valeur  
de eeite momaíe - elle vaut un quart de plus que celle de Tours une seule de ces  
pièccs ne mcrite aucune considération.

Quant je vous voy, moult en sus esbaudis :

755 Assés dobvés, si moy soit Dieu amis,

Car voustre perre .i[ijj. chaitialz me toìlit;  
Pues que de ìui ne pués mon lieu veyr,

J’ai bon eschainge pour lui, se m’est avis,

Que, per Celui qui en la croix fuit mis,

760 II vous covient tout maintenant morir.

Gardez vous bien, car je vous vuelz ferir ! »  
Gerard l’antant, tout li sang li fremit ;

Ou voit Charlot, moult bellement li dit :

**[ 18Sc]**

« E ! gentis hons, pour l’amour Dieu, mercis !  
765 Tu es armés et je sus degarnis,

Tu as haubert et sains le brant fourbis ;

Je sus tout neus au blïaus sebelìn,

Si n’ai espee ne boin espiez bumis  
Don je me puísse enver ton corpz covrir.

770 E ! jantis hons, c’averoìe tu conquis

Quant tu m’avrais detranchiez et occis ?

Pour l’amour Dieu, aie merci de my !

[Ves ça mon frere, qui est esnés de mi,[

Si en allons au roy de Saínt Denis,

775 Qui nous mandait per cez saiaus escrìs.

Se nous avons rien enver toy mespris,

Droit t’an ferons a la court a Paris  
Com jugeront li baron du paiis. »

Et dit Charlot: « Per le corpz saint Denis,

780 Non feraií rien, foid que doi mes amís,

Que, per Celui que Dieu est posteïs,

Ne mainjerair tant com tu soie vif !

Garde toy bien, car je te voy ferìr ;

II vous covient de malle mort morir ! »

785 Gerart l’antant, tout li sang li fremit.

« Sire, dit l’anffe, certe se poíse my. »

L’ anffe Gerard ait lou chevalx gainchit,

Car ver Huon vollantier revenist,

Mais tant le haiste Charlot o le fier vis  
790 Que ne se puet l’anffe Gerard gainchir,

je suis très heureux de vous voir, car vous avez une grande dette à  
on égard, Votre père m’a enlevé trois châteaux, et puisque je ne puìs  
fahe contre lui, vous m’offrez, en me vengeant sur vous, un bon  
é-h''nl7ê : par Celui qui fut mis en croix, vous alìez mourir à I’instant,  
Oardez vous de moi, car je vais vous frapper.  
gn entendant ce défi, Gérard frémit et répond courtoisement à

Charlot:

\_ Ajlons, noble seigneur, pour l’amour de Dieu, épargne moi ! Tu es  
armé et je suis sans armes ; tu as ton haubert et ton épée luisante au  
côté alors que moi, je ne porte que ma tunique fourrée de zibeline ;  
je n’ai ni épée ni solide épieu bruni, avec quoí je puisse me défendre  
contre toi.

Alions. noble seigneur, que gagnerais-tu à me tuer? Pour l’amour de  
Dieu, aie pitié de moi. Avec mon frère, mon aîné, nous allons trouver  
le roi de Saint-Denis, quì nous a convoqués par lettre scellée. Sì nous  
avons ie moindre tort envers toi, nous t’offrirons réparation à la cour  
de Paris, selon le jugement des barons du pays.

[7791 Mais Charlot réplique :

* Par saint Denis, je n’en ferai rien, car, par le Dieu puissant, je ne

mangerai pas une seule fois tant que tu seras en vìe ! Garde toi bien,  
car je vais te frapper, et vous allez mourir tous les deux d’une mort  
cruelle.

En entendant cela, Gérard frémit :

* Seigneur, en vérité ce propos est terrible.

Alors le jeune homme fait virer son cheval, car il voudrait retourner  
auprès de Huon, mais Charlot le redoutable le presse tellement qu’il  
ne peut achever son mouvement

Ne ne s’en puet ver Huon revenir.

Charlot hurtait le boin chevaiz de pris,

Enver Gerard en vint tout aaitis,

La lanse baisse, son escus avant mis,

795 Et fiert Gerard en drap de Belzvoisin  
Qu’il li despiesse son pelisson hermin,

Et enaprés la chemise de lia ;

Permey le corpz son royt espíet li mit  
Que d’aultre parrt .j, grant piez resallit,

800 Per le visbu li fe[r]s le consuït ;

Ne I’ocit mie, car Díeu nel consantit,

Et nomporquant il l’ait si malbaillit  
Que del chevalx a terre 1’ abaitit ;

L’anffe se pasme, que l’angoisse santit.

805 Quant le voit l’abbe Saint Pierre de Cligney,  
Saichiez de voir, moult ot le cuer marris ;

Ou voit Huon, tout en plorant H dit :

« Mors est tes frere, dit I’abe, biaulz cosin.

* Sire, dit Hue, certe se poise my.

**[iS8d]**

810 Elais ! dollans, com lais encontre ait si !

E ! doulce mere, souuef le noresi !

Se vous saviez comment somme baillis,

Bien sai de voir, le cuer avriez marrit.

Sainte Marie, que poraií devenir ?

815 Roŷne damme, que mere es Jhesu Crist,  
Concilliez moy, s’i vous vient a plaisir !  
M’aiderés vous, sire abbey de Cligney,

Pour l’amour Dieu, mon droit a detenir ?

Car, per Celui que Dieu est poesíis,

820 G’iraif savoir confais hons l’ait ossìs ;

Je l’ociraig ou il occirait mi.

* Biaulz niez, dit l’abbe, per nïant l’avez dit !  
  Nous somme prestre sacrez et benoiis,

Ne poions estre la ou hons soit ocis.

825 Aidiez vous bien, car je vous aí faíllìs.

* Helais ! dit Hue, com mal parraige ait ci !  
  M’aiderés vous, mez chevalier tous .x.

,, ,■ • auprès de son frère. Cfaariot éperonne le valeureux cheval et

ré'úpite sur Gérard, lance baissée, l’écu en avant. Le fer du robuste

* ■ traverse le vêtement en étoffe de Beauvais, perce la pelisse  
  fourré-" d’hermine puis la chemise de lin et pénètre dans le corps ; il

a poitrine et ressort de l’autre côté du torse de la longueur  
d’un crand pied. II n’a pas tué le jeune homme, car Dieu ne l’a pas  
;T raais il l’a si grièvement blessé qu’il l’abat du cheval à terre,  
et Gérurd, terrassé par la douleur, s’évanouit.

[8051 Á cette vue, l’abbé de Saint Pierre de Cluny, sachez-le,  
éprouve une grande douleur. II se tourne vers Huon et lui dit en  
pieurant ;

\ . i rère est mort, cher cousin !

eur, j’en suis désespéré (188d) Hélas, malheureux, quelle  
terrihle rencontre ! Ah, douce mère, qui l’avez élevé tendrement, si  
vous saviez comme on nous traite, votre cceur souffrirait, je le sais  
bíeti. Sainte Marie, que vais je devenir ? Reine, mère de Jésus Christ,  
venez à mon aide, je vous en prie ! Et vous, seigneur abbé de Cluny,  
m’aidercz vous à défendre mon droit ? Car, par le Dieu tout puissant,  
j’irai vcir qui est celuì quì l’a tué : je le tuerai, ou íl me tuera.

i .v neveu, répond l’abbé, votre demande est vaine. Nous sommes  
prêtres consacrés et bénis, et il nous est impossible de rester en un lieu  
où J’on combat à mort. Prenez garde à vous, car je ne puis rien pour  
vous.

* Hélas ! mauvaise parenté que celle-ci. Et vous, mes dix chevaliers

Que j’amenaif de Bourdelle la cít ? »

Et cil respondent : « Oiir, jusqu’a morir.

830 - Sígnour, dit Hue, Dieu le vous puist merir ! »

Hue s’an torne corrouciez et marris,

II et cez homme sont de l’abbey partis ;

Quant le voit l’abbe, le corpz li atandrít,  
Tanrement ploure dez biaulz yeulx de son vis  
835 Et prie Dieu le Roy de parraídis,

Huon gairisse que il ne soit ossis,

Lui et cez homme, qu’í ne soient malmis.

II et cez moyne se sont au cfaemin mis  
Pour esgarder le rude chapleys,

840 Car veoir vueilent c’il eschaipperont vif.

Et Hue broche le boin chevalx de pris,

Vìnt a son frere que il vít ou lairy ;

Quaní il lou voit, si l’ait a raison mis :

« Frere, dit il, pour Dieu de parraídis,

845 Et cor me dit, poroie tu garir ?

- Je ne sai, sire, li anffe respondit.

Si m’aie Dieu, je sus pres de morír.

Pansés de vous, car de moy est ii fin ;

Fiìés vous an, pour Dieu de parraidis,

850 C’an cez brullet voy .c. hialme lusir. »

Quant Hue l’ot, moult grant piteit l’an prit.

« Frere, dit il, pour nïant l’avez dit ;

[189a]

Jai Dieu ne plaisse, quì en la croix fuít mis,

Se tu demoure, que j’an eschappe vis,

855 Ne que maix voie Bourdelle la grant cit.

Sí saveraif confait hons t’ait occìs ;

Je l’ocirair ou il ocìrait mi. »

Adont brochait ie destrier arabis,

Oncque cez homme tant ne quant n’atandit ;

860 Aprés Charlot s’an vint tous esgramis,

Que s’an ralloit ver ie brullet foilly ;

Quant il persoit Hue le poursuyt,

Dont chevalchait bellement aserit;

Moult le regarde le traiitre Amaury.

étendu sur la lande ; il lui demande :

Dieu ie roi de paradis, de protéger contre la mort et contre tout mal  
Huon et ses hommes, puis il s’avance avec ses moines afin de regarder  
le rude combat qui va suivre et de voir si ses amis en réchapperont.  
[g41) Huon éperonne le cheval valeureux et rejoint son frère qui est

\_ Mon frère, pour Dieu de paradis, peux-tu guérir ?

(■ sais, répond le jeune homme, car je suis presque mort ;  
prenez garde à vous, car c’en est fait de moi ; fuyez, je vois dans ce  
petit bois luire cent heaumes.

Á ees mots, Huon éprouve une grande compassion :

\_ Frère, il n’est pas question de fuir ; (189a) ne plaise à Dieu, qui fut  
mìs en croix, que je sauve ma vie et revoie la grande cité de Bordeaux  
en t’abandonnant ici ! Je veux savoir qui est celui qui t’a mis en cet  
état: alors je le tuerai ou c’est lui qui me tuera.

£858] II pique aussitôt des éperons son cheval arabe et, sans attendre  
ses chevaliers, se précipite, plein de tristesse, vers Charlot qui s’en  
retournait vers le petit bois feuillu. Quant Charlot voit que Huon le  
poursuit, il met son cheval au pas, tandis que le traître Amaury  
l’observe attentivement.

HUON DB

E vous Huon qui l’escrie a hault cris :

« Vaìssalz, dit il, de queil terre naisquit ? »

Et dit Charlot : « Jai le porés oiir :

Droit d’Allemaingne, filz fuií au duc Thierí. »

Hue cudaìt que ii voír li deyst,

Car de cez arme n’ot pas son corpz garnit,

Aultre avoit li cuver de put lin,

Pour ceu nel pot cognoistre Huelin.

Or escoutés comment il li ait dis :

« A foy, dit Hue, Dieu te puist malleŷr !

Malle nouvelle puist on de toy oiir !

Pourquoy m’ais tu mon maynez frere ocis ? »

Et dìt Charlot : « Sì moy soit Dieu amis,

Car voustre perre .iij, chaistiaulz me tollit,

Oncque de lui ne pos mon lieu veýr ;

J’ai mort ton frere, aussi ferai ge ty..

- S’an est an Díu, Hue ii respondit,

Maix, se Dieu plait, ains vous avrai/ murdri ! »

Et dit Charlot : « De la mort vous deffis ;

Gardez vous bien, car je vous voy ferir ! »

Adont hurtait le boin chevalx de prix,

La lance baisse, s’ait l’escut avant mis,

Enver Huon en vìnt tous esramis ;

De tant vait mal au gentis filz Seguin  
Qu’il n’ot el dolz le blanc haubert vestis,

Et de tant bien qu’il oí ìe branc forbis.

Or escoutez dou damoiseîz qu’il fist:

Lou boin mantelz d’escarlette ait saisis,

Entour son bras l’anvolleppait et míst,

Pues trait l’espee dont l’adoubait Seguín ;

Le chevaulx hurte des esperon d’or fín,

Contre Charlot en vint tout aaitís, [189b]

Et si ver lui, qui Dìeu puist malleŷr !

Or s’ antreffierent li damoíselz de prís :

Charlot ferit Huelin au fier vís  
Desor ie bras ou le mantelz ot mís,

Qu’íl Ii despiece la panne de l’ermin

HVOH ua

V'ou-i fïuem Qui l’interpelle à grands cris :

\_ yassal, d’où es-tu ?

„ jc ms te )e dire ; je viens tout droit d’Allemagne et suis fils du  
ciuc Thierry.

1 j,i. n pensa qu’il disaií vrai, car Charlot n’avait pas revêta ses  
propres armes, mais le gredin, digne d’un mauvais lignage, avait  
êmprunté celles d’un autre, de sorte que Huon ne put ìe reconnaxtre.  
Ecoutez ce qu’il lui a dit :

* Vrairnent, que Dieu te maudisse, et qu’on apprenne à ton sujet de  
  funestes nouvelles ! Pourquoi as-tu blessé à mort mon frère eadet ?

Charíot répond :

.' .. Dieu m’assiste, c’est parce que ton père m’a enlevé troís  
châieaux. sans que je puisse trouver contre lui une occasion favorable.  
Tai tué ïon frère et te tuerai aussi !

* Ceìn appartient à Dieu : mais s’il Lui plaït, c’est toi qui vas mourir.
* Je ie défie à mort; garde-toi bien, car je vaìs te frapper.

[8S5j Áìors il éperonne le cheval valeureux, abaisse sa lance, met son  
écu en a''ant et se précipite vers Huon ; or le noble fils de Seguin est  
ett mauvaise posture, car il n’a pas endossé le blanc haubert, mais en  
nìême tcmps apte à combattre, car il a l’avantage de tenir sa lame  
étincelan'.e. Ecoutez ce que fait le noble jeune homme : il prend son  
tnaiu.,,..^ J’écarlate et I’enroule autour de son bras, puis il tire î’épée  
dont l'a adoubé Seguin, pique son cheval des éperons d’or fin, (18%)  
ei sc ui^vipíte sur Charlot, tandis que l’autre - Dieu le maudisse ! -  
vient vers luí.

Les vaieureux jeunes gens se heurtent l’un ì’autre. Charlot atteint  
Huon íe ìedoutable au bras que protège le manteau ; il déchire la  
doubhire de la tunique d’hermine

Et enaprés le drap de Belvoisin ;

Entre lez coustes et le blartc drap de lin  
Li conduit droít son espiet poitevìng-  
905 Dieu le sauvait qu’a cheŷr mal ne fist !-  
Et cil paisse oultre sor le chevalx de prìs.

En trepaissant le fiert si Huelin  
Amont sor i’ialme ou l’escherboucie cist  
Ne li vallut la monte d’un eslit ;

910 La blance coiffe qu’il ot dessus assis  
Ne li haubert, qui fuit blans et trellis,

Nel porent oncque tanser ne garantir  
Qu’il nel pourfande entresi jusqu’a pis ;  
Estourt son colz, del chevalz l’abaitit,

915 Jus a ìa terre est cheiis mort souvins.

Del bruel le vit li cuver Amaury,

Saichiez de voir, moult joians en devint ;

Dit a cez homme ■. « Or sus je resbaudis ;  
Charlot est mors, Dieu en soit benoýs !

920 France est sans oir, si tanraií le paiis ;

Ains que i’ans paist, avraií Charlon murdri. »  
Et Hue print le chevalx arabis  
Que fuit Charlot, que Hué ot ocis ;  
Ysnellement per la rengne le prist,

925 Vint a Gerard, si l’ait a raison mis :

« Frere, dit il, pour Dieu de parraidis,

Te poroie tu a chevalx soutenir ?

- Je ne sai, sire, ii anffe respondit,

Maix bandeis moy ma plaie, je vous pry. »  
930 Hue respont : « Per mon chief, je l’otry. »

11 dessandit del daí[s]trier arabis

Et îint es poing tout neus le brant forbîs ;

De son blïau .j. poc avoit saisis,

Pues li bandaít cez plaie per loisir  
935 Et pues levait en estant ie meschin.

Cez chevalier y sont venus tous .x.,

Se li aiderent vollantier non envis ;

Per le costeit orent Gerard saisis,

mort, à la renverse.

■ rétoffe de Beauvais, et fait couler l’épieu entre les côtes et la  
.ì c r-hemise de lin, mais Dieu empêche que le corps soit touché.  
° moment où Charlot dépasse Huon, celui-ci le frappe sur le heaume  
^se trouve l’escarboucle[[12]](#footnote-12) [[13]](#footnote-13), et le casque ne lui assure pas la moindre  
tectìon- La blanche coiffe qui est placée dessous, pas plus que le  
haubert brillant, aux mailles entrelacées, ne le protégent davantage :  
jl est pourfendu jusqu’à la poitrine. Huon parachève le coup par une  
torsion abat Charlot du cheval et le jette à terre où il reste étendu

[916] Depuis le bosquet, le traître Amaury a tout vu, et il est fou de  
joie ; ji déclare à ses compagnons :

\_ Que) bonheur ! Charlot est mort, Dieu soit béni ! La France est  
sans héritier, c’est moi qui gouvernerai ce pays ; avant la fin de  
l’année, j’aurai fait périr Charles.

pendant ce temps, Huon s’empare du cheval arabe qui appartenait  
à Charlot. sa victime ; vite, il le saisit par la rêne, puis revient auprès  
de Gérard et lui dit :

* | ki "'ar Dieu de paradis, pourrais-tu te tenir en selle ?
* Je -:is pas, mais bande ma plaie, je t’ en prie.

[930] Huon accepte, descend de cheval et dégaine sa lame luisante ;  
il en coupe un morceau de son bliaut2, bande soigneusement la plaie  
puis relève le jeune homme. Les dix chevaliers arrivent et lui prêtent  
assistance ; tous ensemble, ils saísissent Gérard par ies côtés

Si lou leverent sor le chevalx de prix. [18'

940 Quant il fuit sus, per poc qu’il ne chaiit,

Trois foìd se pasme per le mal qu’il santit;

Quant il revint, s’apellait Huelin :

« Frere, dit il, entandez enver my :

Ou fu[i]rons nous ? Pour Dieu qui ne manti,

945 Car en rallons a Bourdelle la cit

A nostre mere que souuef nous norit,

J’ai telz pauour, tout li sanc me fremit,

Car nous avons ung homme si ocit,

Si ne savons queil gens sont cez amis,

950 Et en cez boix voi ,c. hialme lusir.

Moult me merveille, per Dieu de parraidis,

Quant il ne sont hor dez brullet saillis ;

Si nous eíissent detranchiér et ocis.

Maix je cud bien, per le corpz saint Denis,

955 Per traiison l’ait on fait si venir.

Pour Dieu, rallons a Bourdelle la cit,

À nostre mere que souuef nous norit.

- Ne plaisse Dieu, Huelin respondit,

Que jamaix voie Bourdelle la grant cit  
960 S’aie vehut le roy de Saint Denis.

Se truis Charlon, le roy o le fier vis,

De traiison l’appelleraií pour ti,

Qu’an son conduit nous volt faire mordrir. »

Dit Gerard : « Sire, dou tout a vous plaisir. »

965 Adont brocherent lez bon chevalx de pris,

Droit ver Paris se sont es chamin mis.

Et cil del bruel appellent Amaury :

« Que ferons nous, riche quens posteïs ?

Charlot est mors, li damoisìaulz gentis.

970 Lairons nous an ainsi aller ces vis

Qui ansement l’ont devant nous ocis ? »

Dit Amaury : « Antandez enver mi :

Laìssiez aller cez dollans orphelin,

Cez porsuirons a la court a Paris,

975 Quant nous vandrons ens ou pallais voltis,

SOrì et le hissent sur le bon cheval ; mais quand il est en selle, peu  
taut qu’il ne tombe, car il se pâme trois fois de douleur. Lorsqu’il  
revint à lui, il dit à Huon :

Mon frère, écoutez-moi. Où allons nous fuir ? Par Dieu le  
véric'ique, retournons à Bordeaux, auprès de notre mère, qui nous a  
éi“--'és\*tendrement. J’ai si grand peur que mon sang frémit, car nous  
venons de tuer un homme dont nous ne connaissons pas les amis, et  
"apercoís dans ce bois la lueur de cent heaumes. Je ne comprends pas  
pourqtjot ils ne sont pas encore sortis de leur abri, car ils auraient pu  
faciíement nous massacrer tous. Je suis sûr, par saint Denis, que si  
votre adversaire est venu ici, c’est qu’il y a eu trahison. Au nom de  
Dieu, retournons à Bordeaux, auprès de notre mère qui nous a élevés

tendrement.

[958] - Ne plaise à Dieu, répond Huon, que je retourne jamais dans  
]a grande cité de Bordeaux avant d’avoir vu le roi de Saint-Denis. Si  
je rencontre Charles au fier visage, je l’accuserai de trahison à cause  
de toi : il a voulu nous faire périr alors que nous avions son sauf-

conduit.

Gérard accepte ; ils éperonnent leurs chevaux et prennent le plus  
court chemin vers Paris. Pendant ce temps, les conjurés qui sont dans  
]e bois interpellent Amaury :

'>i'ullons-nous faire, puissant comte ? Charlot, le noble jeune  
honune. est mort ; allons-nous laisser partir sains et saufs ceux qui  
Pont tué ainsi devant nous ?

Amaury répond :

- Ecoutez-moi bien. Laissez partir ces orphelins misérables, que nous  
suivrons jusqu’à la cour de Paris. Lorsque nous arriverons au palais  
aux belles voûtes

56

*HUON DE BORO*

980

985

990

995

1000

1005

Devant le roy qui tant est posteïs,

Per devant lui meteraií jus son fis.

A ma parolle vous acordez tous dis,

Tant vous donrai/, si moy soit Dieu amis,

Qu’a tous jour maix en serés raemplis. »

Et cil respondent : « Tout a voustre devis. »  
Hor des brullet sont maintenant partis,

A Charlot vinrent qui jut ains ou lairy,

Qui ert fandut enfressí jusqu’au pis.

Avant paissait li cuver Amaury,

II et ses homme si ont Charlot saisis  
Et si l’ont mis sor ung escus voltis.

Amaury monte sor ung chevalx de pris,

Devant lui lieve le damoiselz gentis  
Dieu ie confonde, ii Roy de parraidis !-  
Aprés Huon se sont es chamin mis.

Or garde Dieu Gerard et Huelin,

Car, c’Il n’an panse, il sont trait a lour fin.  
Ambduì chevalchent ansamble li meschin,

II et cez homme, dollans le chief enclìn.

Tant chevalcherent li dollans orphelin  
Qu’ii ont ataint dans abbey de Cligney ;  
L’abbey le[z] voit, s’arestait es chamin,

Moult bellement appellaít Huelin :

« Qu’avés vous fait, dit l’abbey, biaulz cosin ?

* Sire, dít Hue, s’avons ung homme ocis.
* Anffan, dit l’abe, certe, se poise my.

Or chevalchiez ansamblê avec my,

De ma parrolîe vous aideraií tous dis.

* Sire, dit Hue, Dieu le vous puist merir ! »  
  Dont se regarde Huê o le fier vis :

Lez traiitour vit dairier soy venir,

Voit lez haubert et cez helme lusir ;

Trestout devans venoit quans Amary,

De loing venoit, le paiset tout serit.

Hue le voit, tout le sang li fremit,

L’abbey appelle com ja porez oiir :

[l89d]

que nous nous présenterons devant le puissant roi, je déposerai  
(Jevant lut Ìe corps de son fils. Confirmez toujours mes propos, et je  
serai s> c'lnéreux avec vous, Dieu m’en soit témoin, que vous serez  
conifcí^ pûiir toujours.

Les autres iui promettent obéissance ; (189d) ils sortent à l’instant du  
,vì:i bois et s’en vont près de Cfaarlot qui est étendu sur la lande,  
ponnèndu jusqu’à la poitrine. L’infâme Amaury s’avance : à l’aide de  
hommes ii prend Chariot, le place sur un bouclier recourbé puis  
monte à chevai et hisse devant lui le corps du nobïe jeune homme :  
Dieu. Ie roi de paradis, confonde le traître ! Puis tous se mettent en  
route, suivant Huon à distance. Que Dieu protège Gérard et Huon, car,  
s'JÍ ne vcille, ils sont morts !

[994] Les deuxjeunes gens chevauchent avec leurs hommes ; íls sont  
tristes et baissent ia íete. Au bout de quelque temps, ìes maiheureux  
orpJivh.;.-, rejoignent l’abbé de Cluny, qui s’arrête dès qu’il les voit et

Cad.V"-' à Huon :

.. Q s'est-il passé, cher cousin ?

\_ Scigneur, répond Huon, nous avons taé quelqu’un.

— L est un malheur qui me navre ; chevauchez ert ma compagnie, et

je parlerai toujours en votre faveur.

- Seigneur, que Dieu vous le rende !

[1006] A ce moment, Huon le redoutable s’aperçoit que les traîtres  
se sont mis en route derrière eux, et il voit reluire heaumes et hauberts.  
Le comte Amaury précède ses compagnons ; il reste à distance et  
avance au petít pas. A cette vue, le sang de Huon frémit; voici ce  
qu’íl dit à l’abbé :

1

*HUON DE*

« Sire, dit Hue, que poraif devenir ?

Ve ci ou viennent li traiitour faillis  
1015 Qui m’assaillirent enmey le gaut foillit.

* Bíaulz niez, dit l’abbe, ne soiez amary,  
  Maix chevalchiez, que Dieu vous soit amis,  
  Car il ne font nulz samblant, se m’est vis,  
  De vous ataindre : nel voi pais aaitis. »

1020 Adont brochent lez boin chevalx de prix,  
Grant alleûre se metent ver Paris ;

Errant chevalchefnt] li damoiselz gentis,  
Avuec lez moyne et l’abbey de Cligney,  
Qu’en Paris entre[n]t, celle mirable cit.

1025 Jusqu’au pallais n’i ot rengne gainchit,

La dessandirent au degrez mauberin,

Pues en monterent ens ou pallais votis.

Hue adestre son frere Girerdin,

De l’autre parrt li frans abbey le tint ;

1030 Es pallais viennent ou furent li marchis,  
Hue parrlait, qui fuit preux et gentis :

« Si Dammedieu qui en la croix fuit mis  
Et de la lance si lou ferit Longis,

.11 sault et gart duc Nayme le flory  
1035 Et lez haulz homme et trestout lez marchis  
Que je voy ci dejoste lui seŷr,

Et il confonde Charle de Saint Denis  
Com traiitour et malvais roy faillit,

Qui nous mandait per cez saiaus escris,

1040 Et nous venimes pour son jans corpz servir  
En son conduit nous volt faire mourdrir.

* Vaissaulz, dit Charle, or garde que tu dis,  
  Pues que fus nez, traiison ne baisti ;

Maix bien te garde, per Dieu de parraidis :

1045 [Par le baron monsegnor saint Denis]

Ne per la barbe que me pant sor le pis,

Se tu ne pués ta parrolle foumir,

Je te feraií de malle mort morir !

* Sire, dit Hue, c’est a vous que je dis !

[190a

JL.

Seianeur, que vais-je devenir ? Voici venir les traîtres infâmes qui  
'on'í attaqué dans le bois feuillu !

\_ Cher neveu, n’ayez craínte, mais chevauchez, et que Dieu vous  
aide • iis ne font pas mine de vous rejoindre et de vous attaquer.

„070] Alors ils éperonnent leurs bons chevaux et vont à grande  
ailure vers Paris ; les nobles jeunes gens avancent rapidement avec les  
nroines et l’abbé de Cluny, (190a) et ils entrent dans Paris, l’admirable  
cité sans ralentir l’allure de leurs chevaux jusqu’au palais. Ils  
descendent devant les degrés de marbre et montent dans la salle aux  
bellerf voûtes.

Huon se tient à la droite de son frère Gérard, et le noble abbé le  
soutient de l’autre côté ; ils entrent dans la salle où se trouvent les  
niarquis. et Huon, le preux et noble jeune homme, prend la parole :

\_ qus le Dieu qui fut mis en croix et frappé par la lance de Longin  
sauve et protège le duc Nayme aux cheveux blancs, les seigneurs et  
tous les niarquis que je vois assis auprès de lui, mais qu’il confonde  
Charles de Saint-Denis comme traître et comme mauvais roi sans  
honneur ! II nous a convoqués par lettre scellée, et nous sommes venus  
afin de le servir ; mais, alors que nous étions sous son sauf-conduit,  
il a voulu nous faire périr.

. \ . .. répond Charles, prends garde à tes paroles. Depuis que je  
suis né, jamais je n’ai trahi : prends bien garde à toi, car, par Dieu de  
paradis, par monseigneur le preux saint Denis et par la barbe qui  
s’étale sur ma poitrine, si tu ne peux prouver ce que tu dis, je te ferai  
mourir d’une mort terrible.

- Seigneur, c’est bien à vous que je parle :

*HUON DE BORDEa*

Esgarde, roy ! Dieu te puist malleyr ! »

II prant son frere que li abbey soustint,

Se li ostait le mantelz sabelin  
Et enaprés Je p[e]lisson ermin,

Pues debandait la pìaie del meschin ;

La plaie ovrit, li sang en est saillis,

L’anffe se pasme, que l’angoisse santit.  
Charle le voit, rnoult dollant en devint.

« Per foid, dit Charle, cil est pres de niorir ;  
Petit m’amait qui l’atirait ainsi.

Sainte Marie, que porait devenir ?

Or dirait on per estrainge paiis

Qu’an ma viellesse, quant sus pres de morir,

Que ju aií fait cest anfanson murdrir.

Maix, per Celui que Dieu est posteïs,

Je n’an sot mot, s’an sus au cuer marris ;

Se lou sceiisse, ja n’i fuit si bailli.

**[190b]**

Et per la barbe qui moy pant sor le pis  
Ne per la foid que je doi Jhesu Cris,

Per lou baron monsignour saint Denis,

Je ne sai homme de Rains jusqu’a Paris  
Tant soit hault hons ne tant soit mez arnis,

Se je lou puisse ne combreir ne tenir,

Que ne lou faisse de malle mort morír !

Mar vous gaitait, per le corpz saint Fremin. »  
Charle mandait .j. mire bien aprins,

Serchier lí fait la plaie dou meschin.

« Gardés, fait il, c’íl en porait garir. »

Et cil respont : « Tout a voustre plaisir. »

D Ji serchait la plaie per loisir  
Et dit au roy : « Ne vous esmaiez si ;

Ja pour la plaie ne laist a boire vin,

Car ains .j. moix le randerai/ gairi. »

Charle l’antant, moult joians en devint.

Ains en ung lit coucherent Girerdin,

Et Charlemenne appellait Huelin :

« Hue, dit Charle, entandez enver mí :

Le, ô roi, et que

Dieu te maudisse !

| ^]ors il vient à son frère, que l’abbé soutient, lui ôte le  
■•■au de zibeline et la pelisse d’hermine puis il débande la plaie du  
homme ; elle s’ouvre aussitôt, le sang jaillit, et Gérard s’éva-  
de douleur. A cette vue, Charles éprouve un grand trouble :

En vérité, dit-il, cet homme est presque mort. II n’est pas mon ami,  
celui qui i’a mis dans cet état. Sainte Marie, que vais-je devenir ? On  
j'... .--i terre lointaine que dans ma vieillesse, alors que j’étais proche  
de la mort. j’ai fait assassiner ce tout jeune homme. Mais, par le Dieu  
nt. je suis innocent et éprouve un grand chagrin. Si j’avais été  
infornré, il n’aurait pas connu ce sort. Et par la barbe qui s’étale sur  
nia poitrine, (190b) par la foi que je dois à Jésus Christ et par le preux  
raonseismeur saint Denis, il n’est personne, de Reims jusqu’à Paris, si  
puissant et si proche de moi soit-il, que je ne fasse mourir d’une mort  
terrìbie s’ii est coupable et que je puis m’emparer de lui. Malheur à lui  
pour ce guet-apens!

[1075] Charles appelle un habile médecin et lui fait sonder la plaie  
du jeune homme :

\_ Vovez, di't-il, s’il pourra guérir.

L’auire se met au travail, puis dit au roi :

\_ Ne vous inquiétez pas. Que sa blessure ne l’empêche pas de boire  
du vin, car avant un mois je l’aurai guéri.

A cette nouvelle, Charles est tout joyeux ; on couche Gérard dans un  
íit, et Chariemagne s’adresse à Huon :

- Huon, mon ami,

Allez, ammi, desor cez banc seyr  
Et si buvés a ma couppe du vin.

* Sire, dit Hue, Dieu le vous puist merir !

1090 Pour I’amour Dieu, emper[e]re gentis,

Entandez moy, et vous et vous marchis.

Que celleroie ? Ju ais celui ossis  
Qui es costeit le mien frere ferit,

Et je ne sai de queilz terre il naisquit,

1095 Et si sai bien c’on l’aporte aprés mi ;

Cui qu’aie mort au brant d’aicier fourby,

Au jugement je me ranf dou paiis  
Com jugeront li per et li marchis.

* Hue, dit Charle, ne soiez esbaihis,

1100 Vous n’avés garde pour homme qui soit vis. »

8.

Or faite paix, signour, pour Dieu le grant,  
S’orés chanson de moult fier couvenant,  
Comme Amaury, li cuver solduant,

Vint a Paris desor son aufferant;

1105 Or orés ja le duelz fier et pesans.

Devant Charlon ains ou pallais lusant  
Fuit l’anffe Hue tout droit en son estant ;

Ou voit Charlon, se li vait audevant.

« Droit emperrere, se dit Hue li frans,  
llio Si m’aiist Dieu, ancor diraií avant :

**[190c**

Vous me mandait[es] per vous saiaus pandant  
Et je venoie vous service faisant,

Si comme cil qui vous par amoit tant ;

Juy et mon frere venimes chevalchant,

1115 O moy venoient .x. chevalier vaillant

Et tout sez moyne et l’abbey au cor gens.

Je ne m’alloie ne tant ne quant gaitant ;

Je fus souprins en cez bruel verdoiant,

La nous gaitoient chevalier ne sa[i] quant,

1120 Maix je cud bien qu’il en y avoit .c.,

Lez escus bis et lez helme lusant ;

vous asseoir sur ces bancs, et buvez du vin à ma coupe  
a^eî,V oue Dieu vous le rende ! Pour l’amour de Dieu, noble

efflpereur. prêtez-moi attentron

— \* • T» -1

vous et vos marquis. Pourquoi le

- tué celui quí a frappé mon frère au côté, mais sans

cacher

V ''tre (fe quel pays il est originaire. Or je sais bien qu’on est en  
ter son corps íci ; quelle que soit la victime de mon épée  
ie rn’en remets au verdict qui sera rendu en ce pays par les  
p^etparlesmarquis.

: j 0n dit Charles, soyez sans mquietude ; aucun homme ne peut  
vous imponuner.

[ilOlj Tenez-vous tranquilles, seigneurs, par Dieu le grand, et vous  
entendrez une chanson aux accents farouches ; vous apprendrez  
comrnení Amaury, le traître sournoís, arriva à Paris, monté sur son  
cheval impétueux, et vous serez témoins d’une douleur accablante.

Le jeune Huon est debout dans le palais lumineux ; il se présente  
devant Charles et lui dit :

- Juste empereur, que Dieu m’assiste, je dois encore parler. Vous  
m’avez convoqué par lettre scellée de votre sceau, et je venais pour  
vous servir, comme celui qui est votre ami sans réserve. Nous  
chevauchions, mon frère et moi, accompagnés de dix vaillants  
chevaliers ; il y avait aussi, avec tous ses moines, le noble abbé de  
(Vi!:;..

[1117] Je ne me méfiais de rien, lorsque je fus attaqué devant un bois  
verdoyaní : c’est ià que nous guettaient je ne sais combien de  
chevaliers : je pense qu’ils étaient cent, avec des boucliers sombres et  
des heaumes étincelants.

Ung en y ot qui venoit tout devant  
L’ialme laissiez, vestus le haubert blan,  
L’escus au colz, es pung le brans tranchans.  
1125 Premier le vit li frans abbey vailiant ;

Quant il lou vit, si lou m’allait moustrant  
Et si moy dit bel et cortoisement,

Se je savoie homme qui fuit vivant  
Que je eíisse .j. denier vallissant  
1130 Tollut per mal, il lou seroìt randant :

Pour ung denier randeroit .j. bezant.

Sy envoiaií mon frere tout avant  
Et pour savoir que cil alloit querant ;

11 y allait sor son chevalx corrant.

1135 II l’appellait bel et cortoisement,

Maix je ne saií c’allerent devisant.

Aíns n’en solz mot, si moy soit Dieu aidant,  
Je vy celui esloingnier ens es champz ;

Maix je cudaií qu’il allaist repairant  
1140 Ver le brullet, si moy soit Dieu aidant,

Maix moult errant fuit arier retornant

Et si ferìt mon frere le vaillant

Ens el costeit dou roit espiez tranchant;

Ve ci la plaie, qui est aparissant.

1145 Je vy mon frere chaiir de l’aufferant,

Et quant le vy, j’an ot le cuer dollant ;

Je demandaií ceste abbey en plorant  
C’il m’aideroit, il et cez moyne frans,

Et il me dit moult bien appertement  
1150 Que il estoient trestout messe chantant,

Ne me seroient ne tant ne quant aidant.  
Quant je l’oiis, j’an ot le cuer dollant ;

Mes .x. baron en allaif appellant  
Que j’amenaif de Bordelle la grant,

[190dJ

1155 Demandai/ lour s’i me seroient aidant,

Et il me dirent, per Dieu omnipotant,

Qu’il m’aideroient jusqu’au membre perdant.  
Je m’an tomaif corrouciez et dollant,

d’entre eux s’était détacfaé du groupe et venait le faeaume lacé,  
■ í nc haubert sur le dos, l’écu au cou et la lame tranchante au

L’ubbé le vit le premier et me le montra, puis il me dit - c’était

p. 'Xfa-

dpos approprìé et courtois - que si je connaissais queiqu’un à qui  
S pris injustement ne serait-ce qu’un denier, il était prêt à  
rendre un besant en échange[[14]](#footnote-14).

•2] J’envoyai mon frère en avant afin de savoir ce que l’autre  
odaít. II y au grand galop et s’adressa à iuí très courtoise-  
J’ignore ce qu’ìls se dirent, mais, au bout d’un instant, je vis le  
e:iei .Jier prendre du champ. Je pensais qu’ij s’en retournaií vers le  
nefít bois[[15]](#footnote-15) ; mais il revint aussitôt et frappa mon frère au eôté avec  
soti robuste épieu : voici la plaie, bien visible.

Je vis, à ma grande douleur, mon frère tomber de son coursier, et  
j’éprouvaí une grande douleur ; tout en larmes, je demandai à I’abbé  
si iuí et ses moìnes pourraient me secourir, maìs il me répondit  
nettemmt qu’ils étaient tous des clercs, dont la fonction est de chanter  
la messe, et qu’ils ne pourraient m’aider aucunement. J’en fus  
désespéré ; alors je m’adressaì aux díx chevaliers que j’avais amenés  
de Bordeaux, (190d) et leur demandai s’ils me secourraient : ils  
m'assurèrent qu’iìs le feraient jusqu’à la mort.

[1158] Je m’élançai, en proie au chagrin,

Mez homme vindrent aprés moy chevalchant,

1160 Maix jes paissair assez pres d’un erpant ;

Vint a mon frere, que jut es prés, sanglant,

Que de l’angoisse s’alloìt souvant pasmant ;

Demandaií li, certe, tout en plorant,

Se il poroit gairir ne tant ne quant,

1165 Et il moy dit qu’il n’en savoit nïant.

Je lou laissaií desor l’erbe geisant,

Aprés celui allaif esperonnant  
Que ver le bruel s’an alloit repairant ;

Et moult forment s’alloit, voir, cointoiant.

1170 Aprés lui vinf moult durement corrant,

Moult haultement li allait escrïant :

« Pour quoy m’ais mort mon frere le vaillant ? »

Et il moy dit, de moy ferait autant  
Com de mon frere qu’il ot navrés ou flan.

1175 Demandaií li qu’il estoit, de quelz gens,

Et il moy dist, d’Allemaingne la grant ;

Dit que mez perre, quant il estoit vivant,

Li ot tollut .iij. chaitiaulz bien seant ;

Ains n’en pot droit avoir ne tant ne quant,

1180 Et pour iceu m’allait il deffiant.

Quant je l’oiif, si allaif moult doubtant,

Car haubert ot et ver helme lusant  
Et je n’avoie fors m’espee tranchans ;

Le mantel priní que j’o[i] au colz pandant,

1185 Entour mon bras l’allaif envollepant ;

Et il en vint contre moy espoingnant,

Sí moy ferit de son espiez tranchant  
Que lou mantel m’allait tout despiesant.

Dieu me sauvait, le Perre royamant,

1190 Qu’il ne moy fist nulz malz ne tant ne quant.

Je le ferit tel cop en trespaissant  
Amont sor l’ialme qui alloit verdoiant,

Jel porfandif jusques es pis devant ;

Le chevalx pris, si m’allaií retornant,

1195 Ving a mon frere, cel mis sus l’aufferant.

irfiCS me suivírent, mais je les précédai de la distance d’un  
e£ nies t,.ouvaj mon frère étendu sanglant sur le pré : la douleur le

arpeiit ; je

évanouir sans cesse. Je lui demandai,

faisait s

jjjljli

jlfclil

qui s cn

tout en versant des

s-ji pourrait guérir, et il répondit qu’il n’en savait rien. Je le  
étendu sur l’herbe, et éperonnai mon cheval vers son agresseur,  
retournait vers le petit bois, tout fier de sa victoire. Je le

poursuivis

, "t galop et lui criai d’une voix forte : « Pourquoi as-tu tué

jaBHI

qu'avec

mon frère, qu’il avait blessé au côté.

frère ? » Et lui me répondit qu’il en ferait autant avec moi

[1175] Je lui demandai qui il était et quelle était sa famille ; il me  
répondit que sa patrie était la puissante Allemagne et que mon père,  
de son vivant, lui avait ravi trois belles places fortes ; jamais il n’avait  
en obteniî réparation, et c’est pour cette raison qu’il me défiait.

, . très peur, car il portait haubert et heaume, tandis que moi,

je n'avais que mon épée ; je pris le manteau attaché à mon cou et  
ulai autour de mon bras. Pendant ce temps il piqua son cheval  
■ . i . ■ ■ ita sur moi ; il me frappa avec son épieu tranchant,

■ ant complètement mon manteau. Dieu, le Rédempteur, m’a  
protégé, car il ne me fit aucun mal, et tandis qu’il passait outre, je le  
frappai sur le heaume et le fendis jusqu’à la poitrine. Ensuite je pris  
. ieval et revins auprès de mon frère, que je hissai sur le coursier,

68 HVON DE S,

Aprés l’abbey m’en revins chevalchant  
Que m’atandoit et m’alloit regardant :

Tout ceu vit il que je voy ci contant.

Et cil del bruel furent tout quoy tenant [I9ia]

1200 Tant que fuit loing une luee grant ;

Et aprés ceu, je m’allaií regardant :

Jes vy venir le paiset bellement ;

Ung en y ot qui venoit tout devant,

Lou corpz celui aportoit tout sanglant.

1205 - Per foid, dit Nayme, or sa[i] a essïant

que se sont tuit traiitour soduant.

- Sire, dit Hue, pour Dieu le royamant,

Qu’iroie je toute jour acontant ?

J’ai mors celui sor mon corpz deffandant,

1210 Tesmoing l’abbey, que je voy la sceans,

Et tous cez moyne, que j’an tras a garant,

Car je sai bien c’on le vait apportant,

Et je ne sai dont il est, de quelz gens.

Si sus venus a vous corpz a garant,

1215 Menés moy droit, pour Dieu le royamant ;

Je sus vous per, saichiez en assïant.

Cui que j’ai mort a l’espee tranchant,

Au jugement de France je m’antanf  
Com jugeront Bawier et Allemans.

1220 - Hue, dit Charle, saiez vous sor cez banc

Et a ma couppe buverés mon vin blanc,

Que, per Celui qui respandit son sanc,

Je ne sai homme qui tant par soit vaillant,

S’i vous gaitait, que nel faice dollant.

1225 Se je Iou tienf, si moy soit Dieu aidant,

Je lou feraif morir moult laidement:

Ardoir ou pandre ou avanter au vant.

Et, foid que doie au vrai corpz saint Amant,

Se vous m’aviez ossis .j. mien anffan,

1230 Charlot mon filz que je par ayme tant,

N’ avrés vous garde des ici en avant  
Se traiison ne vous vait encourpant.

de tout ce que je vous conte ici. (19ia) Quant à ceux du petit  
bois" ils restèrent cois jusqu’à ce que je me sois éloigné de la distance  
d’une lieue ; à ce moment, je me suis aperçu qu’ils nous suivaient au  
petit pas. L’un d’entre eux les précédait, portant le corps sanglant du

vant de rejoindre l’abbé, qui m’attendait et m’observait : iì a été

lérnoin

chevalier tué.

p. rité, dit Nayme, il est clair que ce sont tous des traîtres

sournois.

[1207] - Seigneur, reprend Huon, pourquoi parleraís-je tout ie  
'our1 ? J’ai tué ce chevalier en défendant ma vie ; l’abbé, qui est ici,  
en est témoin, ainsi que tous ces moines dont je fais mes garants, car  
je sais bien qu’on est en train d’apporter la victime, dont j’ignore  
l'origine et le lignage. Je suis venu me mettre en sûreté auprès de  
vous ; traitez-moi avec équité, au nom de Dieu le Rédempteur ! Je suis  
l’un de vos pairs, sachez-le : pour celui, quel qu’il soit, que j’aí tué  
avec mon épée, je m’en remets au jugement des Français, des Bavarois  
et des Allemands.

[1220] - Huon, répond Charles, allez vous asseoir sur ce banc ; vous  
boirez du vin blanc à ma coupe car, par Celui qui répandit son sang,  
je punirai l’auteur du guet-apens, aussi puissant soit-il. Si je le tiens,  
je le feraì périr d’une mort terrible : il sera brûlé, pendu ou se  
balancera au vent. Et, par la foí que je dois à saint Amand, même si  
vous m’aviez tué un enfant, mon fils Charlot que j’aime tant, vous ne  
craindricz rien, à moins d’être coupable de trahison.

' [vm1 /205] La construction **toute jour**, assurée par la versifìcation, est calquée sur  
**toute nuil.** L. Foulet remarque « cet étrange caprice de i’analogìe » **(Glossary of the**Firtí **Contmuation of Perceval,** Philadelphie, American Philosophical Society, 1955,  
p. 156).

* Sire, dit Hue, .c. merci vous en ranf. »

Li roy appelle Gadin et Guinement :

1235 « Allez moy quere Charlot le mien anffan,

La compaingnie tanroit a cez .ij. frans. »'

Et cil respondent : « Tout a voustre commant. »  
En Ia ville entrefnt], si vont per tout quemant;  
Maix il lou quierent, se saichiez, pour nïant,

1240 Car Amaury l’apporte mort sanglant ;

**[191b]**

Couchiér l’avoit en ung escus lusant,

Per devant lui le venoit apportant.

A cez parrolle c’ons allait la disant  
Vint Amaury a Paris chevalchant ;

1245 En la ville entre[n]t il et toute sa gens,

Le corpz Charlot apporte[nt] mort gesant,  
Plourent et crient, moult vont grant duelx faisant,  
Torde[nt] lour poing, lour cheveux vont rompant.  
Quant li bourjois le vont recognissant,

1250 Saichiez de voir, moult vont grant duelx faisant ;  
Plourefnt] cez damme, escuier et sergens,  
Trestout regraitent Charlot le combaitant.

Et cil chevalchent qui ne vont atargens,

Jusqu’au pallais ne vont rengne saichant,

1255 La dessandirent li cuver solduant.

Charles escoute, s’ot nommer son anffan ;

Dist a Naymon : « J’oi mener duelz moult grant.

9.

Charlè escoute, quì le poil ot flory,

II ait oiì et la noise et le cry ;

1260 Naymon appelle, moult bellement li dit :

« Nayme, dit Charle, ju oi nommer mon filz ;

Je cud c’est cis que Hue ait ossis.

Pour l’amour Díeu, car y allez veyr.

* Moult vollantier, » Nayme li respondit.

1265 En piet se dresse, que n’i mist contredit,

Et avallait lez degrés maberin ;

Vint au paíron ou estoit Amaury

devant lui le corps sanglant de Charlot, (191b) qu’il a  
écu étincelant.

. .v:e. 'lit Huon, je vous en remercie mille foís.

1 e imi ■upeîle Gadin et Guinemant ;

\_ Aiie/ me chercher mon fils Charlot ; il tíendra compagnie à ces  
(jeux nobies jeunes gens.

f es chevaliers exécutent I’ordre, se rendent en viile et cherchent  
leur quête est vaine, sachez-h, car Amaury est en traia

partout,  
d’apporter  
Cl,-\_;\_hé sur un

[}24ti Tuste à ce moment, en effet, Amaury arrive à Paris à cheval  
e.t entre dans la ville avec ses compagnons ; ils apportent le corps de  
(qui est étendu, mort ; ils pleurent et poussent des cris,  
ni.if.ii'-'uuit une grande douieur : ils se tordent íes poings et arrachent  
leurs cheveux. Lorsque les bourgeois reconnaissent le fils du roi, ils  
s’abancionnent eux aussi au desespoir ; dames, ecuyers eí serviteurs  
versent des larmes et se lamentent sur Charlot le guerrier, tandìs que  
le corlège poursuit en hâte sa route vers le palais, où les traîtres  
soumois mettent pied à terre.

Charles tend l’oreille et entend prononcer le nom de son enfant ; il  
dit à Nayine :

Voiei qu’on mène grande douleur ! [[16]](#footnote-16)

1

**72** HUONDEBO,

Et voit Charlot ains en l’escus gesir,

Trestout sanglant et fandus jusqu’au pis.

1270 Nayme le voit, tout le corpz li fremist,

III. foid se pasme per dessus le marchis ;

Quant se redresse, si ont l’anffan saisi,

Cil le porterent ens el pallas votis ; [i9ic]

Grant duel demainne[nt] ensamble li marchis.

1275 Atant es vous le cuver Amaury,

De l’une parrt tenoit l’escut voltis  
De l’autre parrt li duc Nayme le tint;

Et Amaury c’escriait a hault cris :

« Droit emperrere, recepvés voustre filz,

1280 L’anffe Charlot, que vous par amiez si. »

Charle l’antant, tout li sang li fremit,

Son anffan voit detranchiér et ossis,

Sor lui se pasme, ne sai .v. foid ou .vi.

Quant se redresse, si c’escrie a hault cris :

1285 « Sainte Marie, com lait present ait ci !

- Sire, dit Nayme, pour Dieu de parraidis,

Maintenés vous a loy d’omme gentis :

Si demandés le cuver Amaury,

Pour l’amour Dieu, qui ton filz t’ait ocy.

1290 - Je li demande, » Charlemennê ait dit.

Dit Amaury : « Ja lou porés oiir :

Si damoisiaulz que je voy la seyr,

Qui a sa couppe voit boire voustre vin,

Si m’aiist Dieu, ait voustre anffan ocis. »

1295 Charle l’antant, tout li sang li fremist,

Huon regarde, le damoisel de prix ;

Sor une tauble voit ung coutialz gesir,

Isnellement a .ij. main l’ait saisi,

Ja en ferit Huon permey le pis  
1300 Quant li duc Nayme fors del poing li tollit.

« Sire, dit Nayme, ais tu le sang marit ?

T’aseíirais huy maitin le meschin,

Et or le vuelz de ton coutel ferir !

Se seroit muerdre, si me soit Dieu amis. »

t Charlot étendu sur le bouclier, tout sanglant et pourfendu  
... ja poitrine. A cette vue, Nayme se met à trembler ; par trois  
■^ilVévánouit sur le corps du prince. Quant il revient à lui, il fait  
^0IS \* jg corps dans le palais aux belles voûtes (191c), et tous les  
^- ìrs se lamentent ensemble. Mais voici Amaury le gredin, qui  
n bord de l’écu recourbé, tandis que le duc Nayme tient l’autre ;  
.tre pousse les hauts cns :

"l | ^gt -'îuste empereur, voici le corps de votre fils, le jeune Charlot,  
que vous aimiez tant.

' \ mots, Charles est bouleversé, et il voit son fils mutilé et sans  
vie • ii se pâme sur son corps cinq ou six fois, et quand il se relève,  
il s’écrie d’une voíx forte :

\_ Sainîc Marie, quel funeste présent !

- Suv ■ ■ upplie Nayme, comportez-vous comme l’exige votre rang ;  
demandez à Amaury le gredin qui est le meurtrier de votre fils.  
Charlemagne interroge Amaury et l’autre répond :

\_ je vais vous le dire. Ce jeune noble que je vois assis là, en train de  
boire dc votre vin dans une coupe, Dieu m’en soit témoin, c’est lui qui

a tué votre fils.

A ces mots, Charles est bouleversé ; il regarde Huon, le noble jeune  
homme. saisit à deux mains un couteau qu’il aperçoit sur une table et

'■ ■ en frapper Huon à la poitrine, mais le duc Nayme lui  
arrache i'arme des mains :

- Sire, dit Nayme, es-tu devenu fou ? Tu viens ce matin de garantir  
la sécurité de ce jeune homme, et tu voudrais maintenant le frapper  
avec ton couteau ? Dieu m’en soit témoin, ce serait un meurtre !

Grant fuit li duel ens es pallas lusant:  
Ploure[nt] cez damme, escuier et sergens,  
Trestout regraite[nt] Charlot le combaitant ;

1305

Et li roy Charle ot moult le cuer dollant,  
Souvant se pasme per desour son anffan.

1310

Et li duc Nayme le vait araisonnant :

« Sire, fait il, pour Dieu omnipotent,  
Maintenés vous a loy d’omme saichant,

Si n’allez mie si grant duel demenant ;

Ceu que vous faite dobveroit faire anffan.

1315

[191d]

* Nayme, dit Charle, j’aí moult le cuer dollant  
  Quant je voy mort celui que j ’ amai tant.
* Sire, dit Nayme, per le corpz saint Vincent,  
  Quant duc Ogier, qui preux est et vaillant,  
  Vous guerroiait, vous et toute vous gens,

1320

Mon filz m’ocit que je par amaif tant,

Le messagier qui preus ert et vaillant ;

En allaií je sifait duelz demenant ?

Nennin, per Dieu, ains m’allaif confortant.

E ! amperrere, pour Dieu omnipotant,

1325

Laìssiez lou duelz, trop par le menés grant.  
Pues qu’il est mors, li duelz n’i valt .j. gant,  
Maix demandés dant Amaury le grant,

Pour l’amour Dieu, qui t’ait mort ton anffan.

1330

* Je li demande, » dit Charlê au corpz frant.  
  Dit Amaury : « Tel savrés maintenant :

Cis damoisialz qui ci siet sor cez banc,

Que a vous couppe voi boíre vous vin blanc,  
Si m’aiist Dieu, ait ocis voustre anffans. »  
Charles l’antant, se.li mùe li sang ;

1335

Huon regarde per moult fier maltallant,

Cez dant rechigne per yre moult tres grant ;  
Desor la tauble voit .j. coutelz geisant,

Charle le prant tost et ysnellement,

II en feri[s]t Huon permey le flans  
Quant li duc Nayme li vait del poing ostant.

est terrible dans le palais lumineux ; dames,

10.

u 305] La douleur

serviteurs pleurent, et tous se lamentent sur Charlot le  
eC," er Le roi Charles éprouve un grand chagrin et s’évanouit à  
S L . s reprises sur le corps de son enfant. Le duc Nayme lui dit :  
P gei211eur, par le Dieu tout puissant, conduisez-vous en homme de  
■■■\_; vous abandonnez pas à une telle douleur, car c’est agir  
e un enfant.

i [<>ld) Nayme, je suis fou de douleur, en voyant sans vie celui que

.-.i.i.uis tant.

' Su.-. ■ ar saint Vincent, lorsque le vaillant duc Ogier vous combat-

tit vous et vos gens, il me tua mon fils chéri, celui qui fut votre  
t messager. Me suis-je abandonné alors à un tel chagrin ?' Non,  
par Oieu, maís j’ai repris courage. Allons, empereur, par le Dieu tout  
puissanl. mettez un terme à ce chagrín excessif. Puisque votre fils est  
mort. il ne sert à rien de se lamenter ; demandez plutôt à Amaury le  
nom du meurtrier.

[1329] Charîes interroge Amaury, qui répond :

- v i . le saurez à l’instant. Ce jeune homme qui est assis sur ce  
banc et que je vois boire de votre vin blanc à votre coupe, Dieu  
m’assiste, c’est lui qui a tué votre enfant !

[1334] À ces mots, Charles est bouleversé ; il regarde avec fureur  
Huon et grince des dents sous l’effet de la colère. Apercevant un  
couteau sur la table, íl s’en empare en hâte et s’apprête à en frapper  
Huon au côté, lorsque Nayme lui arrache l’arme du poing :

1 (ver.s **1320]** Le meurtre du fils de Nayme, que Charles a déjà évoqué aux vv.130-  
131 (il lc nomme Richier) est conté aux vv. 5697-5721 de la **Chevalerie.** Le père  
. . ' :nr le corps de son fils (5731), mais reprend ensuite ie combat.

**76**

*HUON DE*

1345

1350

1355

1360

1365

1370

« Sire, dit Nayme, avez perdut le sang ?

Que voullez faire, per le corpz saint Amant ?

Quant Hue vint en cez pallais lusant,

Voiant Fransoy l’allait esseiirant

Qu’il n’avroit garde d’omme qui fuit vivant ;

Se tu le fier de ceu coutelz tranchant,

Se seroit murdre, saichiez a essïant ;

Tu en avroie honte et reproche grant.

- Nayme, dit Charle, j’ai moult le cuer dollant  
Quant je voy mort ansement mon anffan. »

Quant Huè ot Charlon vait si parrlant  
Et que il voit qu’il fait si lait samblant,

Saichiez de voir moult s’an vait esmaiant.

Quant voit cil ci qu’il ait ocis au brant  
lert filz Charlon, il s’an vait moult doutant ;

S’i s’an esmaie, ne m’en voix mervillant.

Et nonporquant il fait moult boin samblant : [i92a]

Sor cez .ij. piez est levés en estant  
Et esloingnait Charlemenne le franc ;

Moult bellement le vait araisonnant:

« Droit emperrere, dit Hue li vaillant,

Ne m’allez mie de coutiaulz menassant î  
Je cognoií bien, si moy soit Dieu aidant,

J’ai mort celui que je voy la geisant ;

Maix, per Celui qui respandit son sang,

Je n’an soz rien que ceu fuit voustre anffan ;

Se lou scetisse, per le corps saint Amant,

Qu’i fuit vous filz qu’eiisse ocis au brant,

Cudiez que fuis, dit il, si nonsaichant  
Qu’a voustre court venisse pour gairant ?

Naie, per Dieu le Perre royamant !

Ains m’en fouŷsse, certe, en Bocidant  
Qu’a voustre court m’en venisse a garant.

J’ai mort cestui, ceu ne voi pas noiant,

Maix je lou fis sor mon corpz deffandant ;

Ne m’allez mie, sire roy, menassant;

Pourquoy yriez bour ne chaitialz ardant

re £tes-vous devenu fou ? Que voulez-vous faire, par saint  
. <? L0rsque Huon est venu en ee palais resplendissant, vous  
A-ez garanti sa sécurité devant tous les Français : personne ne pourrait  
"rais ïui faire du tort. Si vous le frappez de ce couteau aiguisé,  
a un meurtre, sachez-le, qui sera cause pour vous de honte et de

bìayme. je suis fou de douleur en contemplant le corps sans vie

de

blârne.

Mif.int.

[1351] Lorsque Huon entend Charlemagne parler de la sorte et  
... er un si terrible vísage, íl éprouve, sachez-le, une grande crainte.  
II est épouvanté en voyant que celuì qu’ìl a tué avec son épée est le  
fils de Charies ; cette crainte est légitime, (192a) rnais eJle ne  
l’empéche pas de faire bonne figure. II se lève et s’écarte du noble  
Charîemagiie, auquel il s’adresse de façon pertinente :

[1361] - Juste empereur, ne me menacez pas de ce couteau. Je  
confesse. Dieu m’en soit témoín, que j’ai tué l’homrne que je vois  
ftendu ìcj ; mais, par Celui qui versa son sang, j’ignorais que c’était  
votre fiîs. Sì j’avais su que la victíme de mon épée était votre fils,  
pensez-vous que j’aurais été assez inconscient pour chercher refuge  
dans votrc cour ? Non, par Dieu le Rédempteur ! Je me serai enfui  
jusqu'en bocidant[[17]](#footnote-17) plutôt que de venir chercher protection ici. J’ai tué  
cet homrne. j’en conviens, mais je le fis en défendant ma vie. Ne me  
menacez pas, ô roi ! Pourquoi irìez-vous brtiler bourgs et châteaux

Ne povre gens a martirfe] livrant ?

Ves moy si prest en vous pallais lusant :

1380 Cui qu’aie mort a m’espee tranchant,

A jugement de France je m’an raní.

Droit vous feraif, emperrere vaillant,

Com jugeront Bawier et Aliemans. »

Dïent Fransoy : « 11 parrolle avenant ;

2385 Se rien sceit dire Amaury sor l’anffan,

Or le derainne tost et ysnellement. »

11**.**

Charle regarde duc Naymon le flory.

« Concilliez moy, sire Nayme, fait il,

Que dite vous de mon filz qu’est ocis ?

1390 - Sire, dit Nayme, sin ai le cuer marris.

Pour l’amour Dieu, qui oncque ne mantit,

Car demandez le cuver Amaury  
Pour coy vous filz, que je voy la gesir,

Allait es boix le blanc haubert vesti.

1395 Sainte Marie, damme, que queroit il ?

- Jel vous diraif, ceu respont Amaury,

Et se j’an mmt, Dieu me puist huy honnir :

Ersoir au vespre, quant il fuit avespry,

Charlot vous filz a l’osteit me requist  
1400 Que jou allaisse au gibier avec li ; [19:

Jou y allaif. E ! Dieu, si mal lou fis !

Je moy doubtoie de I’Ardenoy Thiery,

Pour ceu allayme le blanc haubert vesti ;

Sor cez brullet, que ciet desor Paris,

1405 La en allemme jouer, et moy et li,

Et si getayme nous ostour el laris.

Ung en perdisme ersoir a l’avesprir ;

Huy maitinet, quant il fuit esclersi,

Si encontrasme Gerard et Huelin ;

1410 Hue l’aísney avoit l’oisel saisi.

Charlot vous filz son oisel li requist  
Et li traiitre moult bien li escondit;

jivrer à !a mort de pauvres gens ? Je suis à votre disposition en ce  
, qUeI!e que soit ma victime, je me rends au jugement des  
prançai-s.'je vous ferai réparation, vaillant empereur, selon le verdict  
des Bavarois et des Allemands.

] ^ ,: nçais disent :

U a raison. Si Amaury a quelque chose à dire sur le jeune mort,  
qû’il Ie fasse à l’instaní !

11.

£ i3S7j Charles regarde le duc Nayrne aux cheveux gris :

\_ Conseillez-moì, Nayme, fait-il. Qu’avez-vous à dire à propos du  
meurtre de mon fils ?

-Sire. j’en éprouve une grande tristesse. Mais pourl’amour de Dieu,  
qui jarnais n’a menti, demandez-donc à l’ignoble Amaury pourquoi  
votrè fils, qui est étendu ici, est allé dans ce bois avec le haubert sur  
le dos ? Sainte Marie, que cherchait-il donc ?

[1396] •• Je vais vous le dire, répond Amaury, et si je mens, que Dieu  
me confortde ! Hier au soir, à la tombée de la nuit, votre fils Charlot  
vint roe trouver chez moi et me demanda d’aller à la chasse avec lui :  
j'y allai. Hélas ! Quel projet désastreux ! J’avais peur de Thierry  
d’Ardenne', c’est pourquoi nous avions endossé le haubert. Nous  
allâmes, Charlot et moi, chasser dans le petit bois qui se trouve non  
loin de Paris et lançâmes nos autours dans la lande. Nous en perdîmes  
un vers \e soir, et ce matin, au point du jour, nous avons rencontré  
Gérard et Huon ; ce dernier, l’aîné des frères, avait capturé l’oiseau,  
que Chaiiot, votre fils, luì réclama. Mais le traître refusa tout net de  
le lui rendre,

1 **[vers 1402**] Personnage fréquemraent cité dans les chansons de geste (Moisan, I,  
2, pp. 925-26) ; au v. 868, Charlot s’est déjà fait passer pour le fils du duc Thierry  
d’AHemagne, beaucoup moins souvent cité. II y a un Tierri d’Argonne dans !a bataille  
contre Baiigatit de la **Chanson de Roland,** v. 3083.

Tant estriverent qu’i ferit Gerardin.

Quant le vit Hue, si trait le brant forby,

1415 Sel pourfandit enfressi jusques pis,

Pues s’an tornait, fuyaìt de devant my,  
li et cez frere sor lez chevalx de pris ;

Nel pos ataindre, s’an fus au cuer marris.

A essïant ait ton anffans ossis ;

1420 Et s’i vuelt dire que ju aie mentit,

Ve ci mon gaige, ou je lou vous plevi

Se lì ferai/ per la goulle jehir

Que c’est tout voir quant que ju ais ci dit.

* Saínte Marie, dit l’abbey de Cligney,

1425 Si grant mensonge nuìz hons de chair n’oiit !  
Sor sains juraif, o moyne .iiij.xx.,

Que c’est mensonge que cis leire aít dit.

* Certe, dit Charle, bel tesmoingnaige ait ci.  
  Que dite vous, sire quens Amaury ?

1430 - Sire, dit il, se Dieu me soìt amis,

L’abbey diraiî dou tout a son plaisir  
Car ne le ruis devant vous demantir,

Et c’est hault hons et de gentis amis  
Et si est prestre sacrés et benoiis ;

1435 Maíx, per Celui qui en la croix fuit mis,

Huon feraií per la goulle jehír  
Que c’est tout voir quant que ju ai ci dit. »  
Quant l’antant l’abbe, pres n’ait le sang marrit ;  
Ou voit Huon, a appeller li prist :

1440 « Que fais tu, Hue ? dit l’abbey. Biaulz cosin,

Offre ton gaige, car li droit en est tins ;

[ 192c)

Et se tu es ne vaincus ne malmis  
Et Dammedieu vuelz le tort consantir,

Et je pués mais a Cligney revenir,

1445 Je baitraií tant saint Piere, qui la geist,

Que de sa teste ferai/ tout l’or cheŷr !

* Sìre, dit Hue, ne vous corrouciez si ;

Dou tout en tout feraií a vous plaisìr. »

uerelle alla si loin que Charlot frappa Gérard. A cette vue, Huon  
et ]arne étincelante et pourfendit votre fils jusqu’à la poitrine, puis  
■^tourna bríde et, avec son frère, prit la fuite devant moi au galop de  
'oncheval valeureux. A mon grand regret, il me fut impossible de les

rattraper.

,in] j] a tué votre fils en toute connaissance de cause, et s’il  
rétend que j’ai menti, voici le gage par lequel je m’engage à lui faire  
"louer que tout ce que je viens de dire est la vérité.

\_ Sainte Marie, s’écrie l’abbé de Cluny, jamais personne n’a entendu  
ij mensonge ! Je suis prêt à jurer sur les reliques, avec quatre-  
vÌ'ncH moines, que ce brigand n’a fait que mentir.

\_ y0jCj un témoignage impressionnant, dit Charles. Qu’en dites-vous,

*HlJOV*

***pE BORDEAVX***

**81**

comte Amaury ?

\_\_ 5jre que Dieu m’assiste, l’abbé parlera comme il Pentend, car je  
ne veux pas le démentir en votre présence : c’est un homme de haut  
rang, bien pourvu d’amis puissants, et il est prêtre consacré et béní ;  
mais, par Celui qui fut mis en croix, je ferai avouer Huon que tout ce  
que je viens de dire est la vérité.

[1438] A ces mots, l’abbé est presque fou de colère ; il se toume  
vers Huon et lui dit :

* Huon, qu’attends-tu ? Cher cousin, présente ton gage, car le droit  
  est tien ! Si jamais tu es vaincu et mis hors de combat, (192c) et que  
  Dieu veuille consentir l’injustice, si jamais je reviens à Cluny, je  
  battrai tant la statue de saint Pierre, qui est étendue là-bas[[18]](#footnote-18), que je  
  ferai tomber tout l’or de sa tête.
* Seigneur, lui dit Huon, ne vous mettez pas dans cet état : j’agirai  
  comme vous le souhaitez.

Devant Charlon l’anffe Huê en vint ;

1450 Ou qu’il lou voit, moult bellement li dit :

« Sire, dit Hue, entandez enver my :

Ve ci mon gaige, ou je lou vous plevi  
Que c’est mensonge que cis leire ait dit.

Je li ferait per la goulle gehir  
1455 Que, quant j’antraí en la cit de Paris,

Que je ne soz queil homme j’oz ocis,

Ne je ne soz que ceu fuit voustre filz.

* Lìvrez ostaige, dit Charle au fier vis.
* Sire, dit Hue, tout a voustre devis.

1460 Certe, ve la mon frere Girerdin,

N’ai plux d’ostaige en cest pallas votis,

Car je n’i vois ne parant ne cosin  
Que m’apartiengne en cest pallas votis.

* Si avez moy, dit l’abbey de Cligney.

1465 Pour voustre amour y antreraif aussi ;

Et se tu es ne vaincus ne malmis,

Et Dammedieu vuelt le tort consantir,

Honnis soit Charle, li roy de Saint Denis,

S’i ne moy pant ains qu’i soit avespry,

1470 En ma compaingne dez moyne .iiij.xx.

* Abbey, dit Charle, tort avez, per saint Crist !

Ja Dieu ne plaise, qui en la croix fuit mis,

Que mal vous faice en jour que soie vif ;

Maix laissiez nous, c’il vous plait, covenir.

1475 Livrez ostaige, dit Charlê, Amaury.

* Sire, ve la Raianfroy et Hourdry,

L’un est mez oncle et l’autre mon cosin.

* Et je lou pran/, dit Charlé au fier vis,

Per tel couvant com vous porés oiir :

1480 Que, se vous estez ne vancus ne malmis,

Je le[z] feraií traiiner a ronsin. »

Raenfroy l’ot, a Charlon respondit :

« Deheit, biaulz sire, qui anterait ansi.

* Et comment dont ? Charlemenne ait dit.

1485 ~ En nom Dieu, sire, sor nous terre tollir. » [19

Le jeune homme vient se présenter devant Charles et lui parle  
avec noblesse .

Seiçrneur, écoutez bien ! Voici le gage par lequel je vous jure que  
les propos de ce brigand ne sont que mensonge. Je le forcerai à avouer  
^ug |orsque je suis entré à Paris, j’ignorais qui j’avais tué ; j’ignorais

le c’était votre fils.

I j\'rez des otages, ordonne Charles au visage farouche.

, Seieneur, comme il vous plaira. Voici mon frère Gérard ; je n’ai  
s cj'auîre otage dans ce palais à voûtes, car je n’y ai ni parents ni  
cousins qui soient assez proches de moi.

[14641- Me voici, dit l’abbé de Cluny ; par amitié pour toi, je serai  
nioi aussi ton garant. Et sì jamais tu es vaincu et mis hors de combat,  
et que ie Seigneur Dieu veuille consentir l’injustice, que la honte  
accabíe Charles, le roi de saint Denis, s’il ne me pend avant le soir, et  
les quatre-vingts moines avec moi !

\_ Abbé, dit Charles, vous avez tort, par la sainteté du Christ ! Ne  
plaise à Dieu, qui fut mis en croix, que je vous maltraite jamais ; mais  
laissez-ní>us, s’il vous plaît, prendre les dispositions nécessaires.  
\:;i :ry. livrez des otages !

\_ Sire, voici Rainfroy et Heudry[[19]](#footnote-19) ; l’un est mon oncle et l’autre mon  
cousin.

-L les accepte, aux conditions que voici : si vous êtes vaincu et mis  
hors de combat, je les ferai traîner derrière des chevaux de bât.

[1482] A ces mots, Rainfroy intervient :

* Maudit soit celui qui serait otage à ces conditions !
* Que proposez-vous donc ? reprend Charles.

(192d) - Sous peine de perdre nos terres.

Dít l’amperrere : « Tout a voustre plaísír.  
Maix, per Celui qui en la croix fuit mis,  
S’Amaury est ne vancus ne maimis  
Vous ne tanrés plain piez de vous paiis,  
1490 Ains [en] serés tous chaissiez et hor mis. »

12.

Li gaige furent otroiez et donnez,

Et li ostaige enver Charlon livrez ;

Ou boín anialz le fist on enserrer ;

Li roy lez fist, saichiez, moult pres garder.  
1495 Charle lez ait amb[e]dui appellér :

« Baron, dit il, or tost, si vous levés ;

Allez au champz, gardez n’i demourez,  
Que, per Celui qui en croíx fuit penez,  
Ains que mez fis soít en terre enterrez  
1500 Li vancus yert pandus et traynez ! »

Charle appelle duc Naymon le barbez :

« Nayme, faìt il, enver moy antandez :  
Vous pranderés ,c. chevalier armez,

Et vous meysme serés bien aprestez,

1505 Si en yrés es champz enmy cez prez ;

Cez ,ij. baron avec vous enmanrez,

Et si vous pry que le champz bien gardez  
Que traìison n’i ait ne malvisteit,

Car ne vodroie, pour lez membre copeir,  
1510 C’ons y eiist traiison pourparlér.

- Sire, dit Nayme, tout a vous vollanteit. »  
Li duc s’ armait, qui tant ot de bonteit;  
Lou haubert veste, s’ait le hialme fermér,  
Et saint I’espee dont li poing est dorez,

1515 Desor Morelz est erramment montés ;

,C, chevalier fist avec lui armer,

Au chevalx montent qu’il ont fait enseller.  
Et li roy Charle ait faít ]e ban criier,

Que c’il y ait tant herdis ne osez,

1520 Tant soit hault hons ne de grant parranteit,

■ ***BOMDEAUX*** 85

I -(.'n’Pereur ^cceP^e •

" |j .r f 'elui qui fut mis en croix, si Amaury est vaincu et mis hors de  
vous ne conserverez pas un seul pied de votre terre, mais en  
^e/.'.’hassés et bannis.

1:.

aux mains et aux pieds de solides anneaux, et le roi les fit garder

n49L1 Les gages furent remis et les otages livrés à Charles ; on leur

• nnv nidílf’ Ha nnî i /lao nnnofmv ìc\ \*\*s-\î lan +J+ n-nnHnn

passa

avec soin. II s’adresse alors aux deux champions .

' .\llons, levez-vous ! Rendez-vous sans tarder sur ie champ clos,  
car par Celui qui fut tourmenté sur une croix, avant que mon fils ne  
li.' í”.is en terre, le vaincu sera traîné au gibet et pendu !

■■ 1] Puis il donne des ordres à Nayme le barbu :  
yme, écoutez-moi bien. Vous prendrez avec vous cent chevaliers  
.ui.ies, après vous être vous-même bien équipé ; vous gagnerez le  
du combat au milieu de ces prés en emmenant avec vous ces  
cieu1. chevaliers, et je vous prie que le champ soit bien gardé pour  
touíe traîtrise et tout mauvais coup : à aucun prix je ne voudrais  
puisse envisager une trahison.

jlflL] Nayme est prêt à exécuter cet ordre ; le valeureux guerrier  
- équ.pe : il revêt le haubert, ajuste son heaume et ceint l’épée au  
-■uir.r’.eau doré, puis monte bien vite sur son cheval Morel. II fait  
:.i incr cent chevaliers qui montent eux aussi sur leurs chevaux, après  
oir sellés, tandis que Charlemagne fait crier le ban : que  
reimi.ne ne soit assez téméraire, sì haut que soit son rang, si puissante  
it sa famille,

m

Que c’il dist mot que [a'J aulz puist grever,

« Je lou feraií ou pandre ou traiiner. »

Ver le moustier sont li baron allér  
Pour oiir messe que lour dist dame abbey.

13. .-««1

Ver le moustier en vont li frans marchis.

Or escoutez de Huelìn, qu’il fist :

Une grant mine ait fait l’anffe saisir,

Amplir la fait de menus paresis, [i

Au povre gens lez fait tous despartir ;

Et il c’escrie[nt] clerement a hault cris :

« Cil te garisse qui en la croix fuit mis  
Et si te laisse a joie revenir ! »

Messe chantait li abbey de Cligney ;

Quant fuit chantee et li mestier fenis,

Devant l’auteilt se couchait Huelin  
Et d’aultre parrt se couchait Amaury.

Entour yaulz ot grant chandoille espris,

Au pavement lez orent en croix mis ;

Lez Amaury ne se porent tenir :

A terre chient, voiant tout li marchis ;

Maix lez Huon se tenoient tous dis.

Dïent Fransoy : « Cis doit estre esbaudis :

Per Dieu, li champz serait per lui conquis ! »

Devant l’auteilt c’est Hue en croix mis,

Dieu reclamait, le Roy de parraidis :

« E ! Dieu, dit Hue, qui oncque ne mantit,

Si vraiement, sire, com tu naiquis  
En Belïant, si com dit li escris,

II n’i ot femme pour vous corpz recullir,

Fors une damme qui moult ot cler le vis :

Saínte Honnestaite ot nom, se m’est avis,

Mains n’avoit nulle, ceu sceit on tout de fis ;

A cez moignon vous vint, Dieu, recullir.

Luez que vous tínt, miraícle y fezist:

Tantost ot mains, dois et longs et traitis.

pser faire quoi que ce soit qui puisse nuire aux champions : il  
P001. aussitôt traîné à la queue des chevaux ou pendu !

^Les champions se rendent à l’église, afin d’écouter la messe que leur  
j«’ ìl- seigneur abbé.

fV>25ì Les nobles princes se rendent à Péglise. Ecoutez ce que faìt  
"ifl (i93a) Sur son ordre, une mesure d’un demi-setier est emplie  
j. pièces de la monnaie de Paris, qui sont ensuite distribuées aux  
vres. Ceux-ci se mettent aussitôt à crier :

! 1' gue te protège Celui qui fut mis en croix ! Qu’U te fasse revenir  
cj joie !

1 \ibbé de Cluny chante la messe, et lorsque ìe service est achevé,  
et Amaury se prosternent chacun de son côté devant l’autel.  
.Vjii'ui' d’eux brûle grand luminaire. Les cierges sont disposés en croix  
. dallage, mais ceux d’Amaury ne tiennent pas debout et tombent  
.■ u.-. ant tous les seigneurs, tandis que ceux de Huon restent bìen  
LlS Français disent :

.. fV.lui-ci peut se réjouir, car, par Dieu, c’est lui qui remportera la  
■ c .'

'UJ Huon est étendu devant l’autel, les bras en croix, et il prie  
Dieu, ie roi de paradis :

- ] ïieu, qui n’as jamais menti, aussi vrai que tu es né à Bethléem,  
comme dit PEcriture, sans qu’aucune femme soit présente pour  
faccueillir, si ce n’est une noble dame, sainte Anastasie, qui n’avait  
pas de mains, comme on le sait bien. Elle te reçut avec ses moignons,  
etdes qu elle te tint, tu as fait un miracle en sa faveur : à l’instant,  
el!e recrouva des mains, et des doigts longs et fins.

Et dez .iij. roìs fuitez, Sire, requis ;

Li fes Herode ot moult le cuer marrit  
Quant lez nouvelle de vous corpz entandit ;

Ces sergens fist aller per le paiis,

1560 Tous lez anffan de .ij. ans et demy

Fist decolleir au brant d’aicier fourby,

Qu’ì vous cuidoit detranchìer et murdry[r] ;

Maix de cez main tu te soz bien gairir.

.XXX.ij. ans allais per le paiis  
1565 O tez appostre, qui yerent de grant pris ;

Ung en y ot qui vous haiit tous dis :

Judas ot nom, ung traiitre failly ;

II vous vandit, biaulz Sire, au Juyfs

Et en la croix fuit voustre corpz [sus] mis ;

1570 Mort y souffrite, ceu sceit on tous de fy,

Et de la lance vous y ferìt Longis.

Se fuit pour nous, se ne fuit pas pour ty, [I93bj

Pour nous raembre dez mains as ennemis ;

Et es sepulcre fuitez couchiér et mis,

1575 Et au thier jour de mort resurexit ;

Droít en ynfer ton chemin acuellit,

Si an getaist vous drus et vous amis.

A ung juedis, que tant est signoris -  
L’Ansancion l’appeîle on, se m’est vis -  
1580 Es ciel montaist, laìssus en parraidis.

Li voustre appostre remeyst[rent] desconfis,  
Desconfortez, et moult yer[ent] despris.

A Pantecouste conforter le[z] venis :

Tu lez baisait, Ior furent esjoiis.

1585 Per cez baisier furent tuit si esprins

Que tout îangaige sorent per tout paiis.

Si vraiement com c’est voir que j’ai dit  
Et que jel croi loialment san mantir,

Gardez mon corpz, vray Roy de parraìdis,

1590 Que je ne soie matez ne desconfis  
Et que conquiere le cuver Amaury,

Si vraiement, biaulz Roy de parraidis,

Qu’a tort m’appelle le cuver Amaury. »

- - 61 Bnsuite les troìs rois vinrent pour te voir, Seigneur ; le cruel  
Vo'le en entendant parler de toi, conçut une grande colère ; íl  
\ ^ , jjommes d’armes à travers le pays et fit décapiter à l’épée  
l’nu ’' enfants de deux ans et demi, parce qu’il croyait pouvoir ainsi  
à mort ; mais tu échappas facilement de ses mains.  
trente-deux ans tu as parcouru le pays, en compagnie de tes

les

tous

te mettre

Pendant

■jpôties

valeureux. L’un d’entre eux te haïssait depuis toujours : c’étaìt

traître maudit, qui te vendit, cher seigneur, aux Juifs. Tu as

Judas, un

été tms ett croix, y as souffert ìa mort comme nous ie savons tous, et  
j.oncin te perça de sa lance. (193b) C’était à cause de nous, et non  
tes fautes, afin de nous arracher aux mains des démons.

’4j Tu as été nús au Sépulcre, et le troisième jour tu es ressuscité.  
lu c' descendu aussitôt aux Enfers, pour en tírer tous tes amis. Un  
iuudi - c’est la fête solennelle de l’Ascension -, tu es monté au ciel,  
au paradis, tandis que tes apôtres demeuraient tristes, sans espoir et  
sans réconfort. A la Pentecôte, tu es venu les réjouir : tu les as  
embrassés, ils retrouvèrent la joie et reçurent une telle inspiration  
qu’ils connurent les langues de tous les pays.

[1587] Autant qu’est vrai ce que je dís et que j’y crois de tout mon  
cceur, protége-moi, s’il te plaît, vrai Roi de paradis, d’être vaincu et  
d’avoir Ie dessous, et permets-moí de vaíncre Amaury le gredin,  
puisque les accusations de ce traître sont totalement mensongères.

Atant se lieve Huelin au fier vis,

1595 Son vif saignait de Dieu de parraidis ;

Pues se dressait li damoisialz de pris,

L’auteilt baisait, son offrande y ait mis.

Tout ausi fist li cuver Amaury.

Ens es moustier fuit apourtér li vin,

1600 La se desjune li cortois Huelin,

De l’autre parrt li cuver Amaury.

Quant ont mengiér dou tout a lour plaisir,

Dou moustier issent amb[e]dui li marchis ;

Devant s’an ist li cortois Huelin,

1605 Souvant reclamme li Roy de parraidis.

Aprés s’an ist li cuver Amaury,

II n’enclinait aulteit ne crucefis.

On lez amoynet ens es pallas votis ;

Pres de Huon li frans abbey se tint,

1610 Autresi fist duc Nayme li floris

Et li hault homme qui furent fervesti ;

De l’autre parrt s’an alloit Amaury,

Si lou convoient Raenfroy et Houdry  
Et traiitour jusques a .xxx.vj.

1615 Ens es pallais s’an vindrent li marchis ;

Li roy lez voit, cez ait a raison mis : [I93c]

« Baron, fait il, allez vous fervestir.

Qu’atandés vous, pour le corpz saint Denis ?

Allez ou champz, pour Dieu de parraidis,

1620 Que, per Celui qui en la croix fuit mis,

Ains que mez fis soit en terre enfoiis,

Li vaincus yert traynés per Paris.

Et li vray Dieu me laist le droit veyr,

Que li parjurez soit huy cez jour honnis.

1625 - Dieu en sovingne ! » dïent li frans marchis.

Adont s’armerent, si ont lour corpz garni.

Hue s’armait, li damoisiaulz de pris :

Laisse une chausse blanche com flour de lis,

Et per desoure ait ung esperons mis,

1630 Pues vest l’aubert que li donnait Seguin

***OE BORDEAl/X*** 91

, Huon au visage farouche se redresse et fait sur son visage le  
du Dieu de paradis, puis il se relève, le preux jeune homme,  
S'^C ]’autel et y dépose son offrande. L’ignoble Amaury fait de  
■ I ' suite on apporte du vin dans l’église, et Huon se restaure ;  
"i'. sîri côté, Amaury fait de même. Quand les deux seigneurs se sont  
°'-s idés. ils quittent l’église. Huon sort le premier, implorant souvent  
l- Ki'-i de paradis ; Amaury sort à son tour, sans s’incliner devant  
: ou le crucifix.

116031 On les conduit au palais, et le noble abbé se tient auprès de  
ll'non : on y voit aussi le duc Nayme aux cheveux blancs et les  
on.s-ants seigneurs qui sont vêtus de fer. Amaury s’en va de son côté,  
ipasiné par Raínfroy et Heudry, ainsi que par trente-six traîtres.

11 ni^que les seigneurs arrivent au palais, (193c) le roi leur adresse la  
pafolc :

[1617] - Chevaliers, allez revêtir vos armes ; qu’attendez-vous, par  
),■:.,. ? Gagnez le champ clos, car, par Celui qui fut crucifié,  
avant que mon fils ne soit mis en terre, le vaincu sera traîné à travers  
p c iLìí\_- le vrai Dieu me permette de voir la manifestation du droit,  
et que le parjure soit aujourd’hui confondu !

\_ Qi.e Lli 'u exauce ce voeu ! disent les nobles princes.

Alors ils s’ arment et prennent leur équipement. Huon, le noble et  
preux jeune homme, commence. II lace des chausses aussi blanches  
que la flcur de lys, attache ses éperons, puis revêt le haubert que lui  
a donné Seguin ;

Et saint l’espee dont li poing fuit d’or fin ;

Et d’aultre parrt s’adoubait Amaury.

Quant sont armez amb[e]dui li marchis,

Lez sains fait on apourter et venir :

1635 Qui lez parjure ne pot de l’ans issir.

« Qui jurait premier ? » li barnaige ait dit.

« Cis qui appellent, » dit Nayme li floris.

« Dont jurerai ge, sire, » dit Amaury.

Lez sains mist on per desor ung tapis  
1640 Et Amaury c’est an genoillon mis ;

En hault parlait com ja porés oiir :

« Entandez moy, signour baron, fait il,

Je sus qui jure sor lez sains que ve ci,

Sor tous lez aultre qui sont en parraidis-  
1645 Si ne moy puissent huy en cest jour honnir-  
Que bien sot Hue de Bourdelle la cit,

Quant il ocit Charlot o lou fier vis,

Que ceu yert filz Charlon de Saint Denis ;

A essïant ait son anffans ocis.

1650 Per couverture vint fuyant a Pairis ;

Ensi le jur ge sor Dieu de parraidis  
Et sor lez saint qui sont ci devant mi,

Se li feraìí per la goulle gehir  
[Ains qu’il soit vespres, s’ensanble sommes mis,  
1655 Que le dansel malvaisement mordri ;

S’an doit par droit estre a martire mis. »]

Lez sains cudait baisier et conjoiir,

Fault li l’alene, pour poc qu’il ne chaiit ;

Nez aprochest pour tout l’or de Paris ;

1660 Li glous chancelle, pres ne chaiit sovin.

« Cil est parjures, » se dïent li marchis.

Avant passait li cortois Huelin,

[I93d]

Per le poing ait le traiitour saisis,

Comme parjures l’anlevait li marchis ;

1665 Devant lez sains en genoillon se mist  
En hault parlait, si que bien fuit oiis :

« Or m’antandez, signour, dit Huelin,

fflON DE  
:1 ccuit I’

épée au pommeau d’or fin. Amaury s’équipe de son côté, et  
I les deux champions sont armés, on apporte les reliques : celui  
lìu:in ” ,„lW ne pourra sortir vivant du combat1.

l|UÌÒuiPjurera le premier ? demandent les barons[[20]](#footnote-20) [[21]](#footnote-21).

' ^guX qUi accusent, répond Nayme aux cheveux blancs.

” Je iurerai donc, déclare Amaury[[22]](#footnote-22).

ìô| ()íi place les reliques sur un tapis, Amaury s’agenouille et  
clame à voix haute ce que vous allez entendre :

P £COutez-moi bien, seigneurs ! Je jure sur les reliques qui sont ici,  
-i\ur tous les saints qui sont au paradis - qu’ils ne me fassent pas tort  
L| i.'úrd’hui ! - que Huon de Bordeaux savait parfaitement, lorsqu’il  
tua Charlot, que c’était le fils de Charles de Saint-Denis. C’est  
vo’outairement qu’il a tué le fils du roi. Sa fuite vers Paris était une  
- 'se et je jure par Dieu de paradis et sur les reliques qui sont devant  
•roì" que je lui ferai avouer avant ce soir, si nous combattons ensemble,  
qii’il a tué le jeune homme par trahison : il sera juste de le livrer au  
suppliee.

Ii \eut embrasser et vénérer les reliques, mais le souffle lui manque,  
■1 Lh.:ìicelle et ne peut approcher : le gredin manque même de tomber  
j !a rcnverse.

* Celui-ci est un parjure, disent les seigneurs.

[1662] Alors le courtois Huon s’avance, saisit le traître par le poing  
■ IQjcI' et l’écarte, le désignant comme parjure ; quant à lui, il  
j'aacnouille devant les reliques et dit d’une voix forte, de manière à  
être bien entendu :

* Ecoutez-moi, seigneurs.

*BC*

*HUON DE*

Je sus quì jure sor lez sains que ve ci,

Sor tous lez aultre que Dieu ait establi-  
1670 Se je ne soie en cest houre honnis-  
Su est mensonge que cis leire ait dit ;

Je ne dit mie que Charlot n’aie ocis,

Maix, per Celui qui en la croix fuit mis,  
Quant ju antraií en la cit de Paris  
1675 Que je ne soz queil homme j’o[i] ocis,

Que fuit son perre, ne qui l’angenuït,

Ne je ne soz que se fuit Charlon filz.

* Certe, dit l’abbe, vray serement ait dit. »  
  Hue se draisse pour lez sains conjoiir ;

1680 II lez baisait, voiant tout lez marchis,

Et enaprés .iiij. marc y offrit ;

Li clerc lez prant, bien lez sot recullir.

Dïent Fransoy : « Cis doit estre esbaudis,

Car per lui yert, certe, li champz conquis. »  
1685 Li solliaus fuit a droite houre partit,

Dont escrïait Charlemenne au fier vif :

« Or tost au champz, n’i metez contredit !

Et je prie Dieu, le Roy de parraidis,

Que li vaincus soit huy cest jour honnis !

1690 - Dieu en soviengne ! » se dïent li marchis.

Ons amenait le chevalz Hueiin ;

L’anffê y montet, que Jhesu soit amis ;  
L’estrier li tint li abbey de Cligney,

Malgrez Huon ains ne lou volt guerpir.

1695 L’un baise l’autre quant vint au desparrtir ;

Dieu ! comme l’abbe ploure dez eulz dou vif.  
« Sire, dit Hue, pour Dieu, prieis pour mi !

* Frere, dit l’abe, certe, et je l’otry ;

Cil te conduisse qui en la croix fuit mis.

1700 Si vraiement com je sai tout de fis

Que tu n’ais courpe en ceu c’on t’aìt sus mis,  
Cil te ramaint, que n’i soie malmis ! »

Atant s’an torne Huelin li gentis,

Et lí frans abbe ne lou mist en oblis :

4ar les reliques que voici et sur tous les autres saints de Dieu  
\_ qìi& ie ne sois pas confondu en cette heure ! - que les propos de ce  
brigand ne sont que mensonges. Je ne nie pas avoir tué Charlot ; mais,

**JjJU‘C**

ar Celui qui fut mis en croix, lorsque je suís entré dans la ville de  
j’.v/'.. J yn°rais le nom de ma victime et celui du père qui l’a  
cr.tcndré : je ne savais pas que c’était le fils de Charles.

..'Cc ^nnent, dit l’abbé, est véridique.

[luon se relève pour vénérer les reJiques ; il les embrasse devant tous  
sjigneurs et offre ensuite quatre marcs, que le clerc n’a garde de

u,,ùi'<cr.

í.es r-..'‘çais dísent :

* Ceiui-oi peut se réjouir, car c’est lui qui vaincra le champ.

f 16851 Le soleil indíque l’heure propice[[23]](#footnote-23), et Charlemagne s’écrie :

* Vite. que l’on se rende immédiatement sur le champ clos ! Je prie  
  Dieu, le roi de paradis, que le vaincu soit aujourd’hui confondu.
* Quc Dieu exauce ce vceu ! disent les seigneurs.

On amène le cheval de Huon, et l’enfant y monte - Dieu l’assiste !  
L’abbé de Cluny lui tient l’étrier, en dépit de ses protestations, et ils  
s’embrasseut i’un I’autre au moment de se séparer. Dieu, comme les  
jarmes coulent des yeux de l’abbé !

* Seigneur, dit Huon, priez pour moi !
* Je le ferai, répond ì abbé \*, que te conduise Celui qui fut mis en  
  croix. aussi vrai que je sais que tu n’es pas coupable du crime dont on  
  r’accuse ; qu’II te ramène sain et sauf !

[1703] Alors le noble Huon s en va, et le bon abbé n’a garde de  
l’oublier ;

1705 Vint es moustier devant le crucefis,

Devant l’auteilt, illuec c’est en croix mis ; [194^ \*

Pour Huon prie que il ne soit honnis.

Et Huelin et li quens Amaury

Droit ver le champz se sont au chemin mis ;

1710 Tant le[z] conduit duc Nayme li flory,

Qu’el champz en vindrent amb[e]dui li marchis.

N’i ait celui ne soit espouuery ;

Et li roy Charle, qui tant fuit signory,

II et cez prince se sont au crenialz mis ;

1715 Joste li fuit Raenfroy et Houdry,

Et d’aultre parrt fuit l’anffe Gerardin-  
Aniaus avoient ens en lour piez assis-  
Pour la baitaille se sont au crenialz mis,

Que il volloient esgarder et veyr.

1720 E ! Dieu, com Charle prie pour Amaury  
Et si maudist le cortois Huelin !

Et li baron furent es prey flory ;

Dont lez appelle duc Nayme le flory :

« Signour, dit il, pour Dieu de parraidis,

1725 Entrés es champz, il serait ja miedis. »

14.

« Baron, dit Nayme, enver moy antandez :  
Veés le roy sor lez crenialz montez  
Et lez baron environ de tout lez,

Que nous esgarde[nt] ; pour Dieu de magesteit,  
1730 Entrés es champz, ou nom saint Honnoreit. »

Et cil respondent : « Tout a vous vollanteit. »  
Dever l’antree sont maintenant tornez ;

Si comme il durent deden le champz entrer  
Li amperrere commansait a criier :

1735 « Baron, dit il, faite lez retomer :

Je vuelz a yaulz ancor ung poc parrler. »

Dont lez ait on amb[e]dui ramenér ;

Devant le roy en sont venus ester.

« Baron, dit Charle, faite paix, s’antandez :

. rend à l’église et se prosterne, les bras en croix, (194a) devant  
j- \*eI au pied du crucifix : il prie pour que Ie malheur n’atteigne pas

Huon.  
C'eiui-cï

Mayme

et le comte Amaury se mettent en route vers le champ clos ;  
aux cheveux blancs les guide jusqu’à ce qu’ils arrivent au lieu  
qxé 1 es deux champions sont en proie à la crainte. Quant au puissant  
; Charles, il s’est placé avec ses princes près des créneaux des  
reínparts; Rainfroy et Heudry sont auprès d’eux et, d’un autre côté, le  
r;jIai-d : les otages ont les pieds enserrés dans des anneaux, et  
tous se sont mis aux créneaux afin d’observer la bataille. Dieu î  
•omn’e Charles prie pour Amaury et maudit le courtois Huon ! Mais  
ies champions sont sur le pré fleuri et Nayme aux cheveux blancs  
s’adresse a eux :

- Seigneurs, dit-il, par Dieu de paradis, entrez dans le champ clos,  
car il sera bientôt midi.

14.

[1726] - Seigneurs, dit Nayme, écoutez-moi bien : Je roi est monté  
aux créneaux, entouré de ses barons ; tous nous regardent : pour Dieu  
de majesté et par saint Honoré, entrez dans le champ clos !

Et îcs champions répondent :

* A vos ordres !

Aussitôt ils se dirigent vers l’entrée, mais au moment où ils sont sur  
le point d’arriver sur le terrain, l’empereur s’écrie :

-Nayme, faites-les revenir ; j’ai encore quelque chose à leur dire.

[1737] Alors on les ramène tous les deux, et les voici debout devant  
le rni :

* Barons, dit Charles, écoutez-moi avec attention.

**1740**

**1745**

**1750**

**1755**

**1760**

**1765**

Je vous dií bien, si moy puist Dieu sauver,

Je lez voraií hor de la loy geter.

Hue, dit Charle, tres bien vous y gardez,

Que, per Celui qui en croix fuit penez,

Se vous avez dant Amaury tíiés,

S’i ne gehit, vous terre perderez,

Quejamaix, certe, plain piet vous n’an tanrez.

* Sire, dit Hue, vous ferés voustre bel.
* Per foid, dit Nayme, oncque maix n’oiií tel !  
  Saichiez, frans roy, que vous le sormenés,

Que tort li faite, pour Dieu de maiesteit.

* Certe, dit Charle, je n’an ferait or el ;

Ainsi ert il, qui qu’an doie pezer. »

Pues appellait Amaury de Vimer.

15.

« Antandez moy, dit Charlê, Amaury :

Auteilt vous dis, si moy soit Dieu amis,

Se vous aviez Huon es champz conquis,

Si m’aiist Dieu, saichiez, s’i ne gehit,

Vous ne tanrez plain piez de vous paiis  
Jamaix nul jour tant com je soie vif.

* Sire, dit Nayme, per lez sains que Dieu fist,  
  Vous faite tort a cez baron gentis,

Car on voit bien .ij. champion morir  
Que l’on ne puet ne parleir ne gehir.

* II ne me chault, Charlemenne ait dit ;

Si m’aiist Dieu, aultrement n’en yert il.

Maix hastés vous, pour Dieu de parraidis,

Car moult desire que li champz soit fenis. »  
Dont lez ramoinent au champz li frans marchis.  
Or s’apparreillent, si ont lour adous pris ;

Hue s’adoube, li damoisiaulz de pris :

A son colz pant ung escut d’aisur bis,

Pues laisse l’ialme ou l’escherboucle sist ;

Ung chevalier qui fuit de son paiis  
Ung bon espiez dont li fer fuit bumis

1

4éclare, sur mon salut, que je vais les traiter d’une manière qui  
nutrepasse la loí . Huon, prenez bien garde à vous, car, par Celui qui  
urmenté sur la croix, si vous tuez Amaury sans qu’il avoue, vous  
votre terre et n’en tiendrez jamais un seul pied.

'. Seigíicur, répond Huon, vous agirez comme il vous plaira.

\_ Par ma foi, proteste Nayme, je n’ai jamais entendu pareille  
Sachez, noble roi, que vous abusez de votre pouvoir : vous  
j-ji ia:tes tort, par Dieu de majesté !

- Je n’en démordrai pas, s’obstine Charles, il en sera ainsi, que cela  
plaise ou non !

jl «'adresse ensuite à Amaury de Viemez.

[1754] - Ecoutez-moi, Amaury, car je vous donne le même avertisse-  
menl. Si vous venez à bout de Huon dans ce combat sans qu’il avoue,  
vous ne tiendrez pas un seul jour le moindre pied de votre terre, tant  
que je serai vivant.

\_ Sire, dít Nayme, par tous les saints de Dieu, vous faites tort à ces  
nobies barons, car on voit souvent deux champions mourir sans qu’il  
leur soit possible de parler ou d’avouer.

\_ Peu m’importe, répond Charlemagne : Dieu m’en soit témoin, il  
n’en ira pas autrement. Hâtez-vous maintenant, car j’ai grand désir de  
voir le combat achevé.

|17úv>; \lors les seigneurs les ramènent vers le champ clos ; ils se  
préparent et revêtent leurs armes. Huon, le valeureux jeune homme,  
s’adoube ; il pend à son cou un écu d’azur sombre, puis lace le  
heaume sur lequel est fixée l’escarboucle. Un chevalier de son pays lui  
a donné un épieu au fer étincelant ;

1 **[vers 1741]** L’exigence présentée par Charlemagne est en effet arbitraire, puisque  
l’issuc du combat judiciaire est censée désigner le coupable. La nécessité d’un aveu est  
surérogatoire et constitue un abus de pouvoir (v. 1749). II est vrai que Louis IX a  
mterdit le duel judiciaire ; pourtant l’auteur de **Huon,** avant même que le combat ne  
commence, manifeste clairement que Dieu est aux côtés du champion du droit.

1775 Li donnait il, li couffenon i cist ;

Hue le prant, qui moult par fuit gentis,

Pues s’an tornait, si ait le congiér pris  
A cez baron c’amenait avec li.

Aultresi fist li cuver Amaury ;

1780 E1 champz entrait quant il fuit bien garnis.

Quant fuit deden, li traiitre failly,

II eslaissa le bon cheval de pris ;

Au tour fransoy est moult bel revertit.

Grant fuit et fort, espés permey le pis,

1785 Chevalier fuit coraigeux et herdis ;

S’i ne fuit leire, traiitre, foid mentit,

Jai n’i duraist li cortois Huelin ;

Maix ne croit Dieu non plux c’un chien poris.

Aprés entrait Huê o le fier vis,

1790 Simplé et coy, maix n’ier mie esbaihis ;

Souvant reclame le Roy de parraidis.

Biaul fuit li anffe, de membre et de vis,

Plux bel anffans n’avoit en nus paiis.

16.

Or sont es champz li .ij. baron entrez. [I94cj

1795 D’une parrt fuit Amaury de Vimelz :

Grant fuit et fort et richement armés ;

II fuit plux grant de Huelin assez,

Mien essïant, ,j. grant píez mesurez ;

S’ot .1. ans son aaige paissez.

1800 Et Huelin fuit jonne baicheler,

Ancor n’ot oncque .xx.ij. ans passez.

D’aultre parrt fuit tout quoy enmy le prey,

Le chief tenoit sor le hialme enclinér,

Et nomporquant ne fuit mie abosmez :

1805 Le cuer avoit corouciér et yrez,

Souvant reclamme Jhesu de maiesteit.

Et li duc Nayme c’est en hault escriiés :

« Baron, dit il, pour quoy ne vous haistez ?

Li solloil est a droite houre tornez ;

Air.aurv \_

nfanon y est fixé. Muni de cette arme, le noble Huon s’en va  
Uprè[[24]](#footnote-24)' avoir pris congé des chevaliers qu’il a amenés avec lui.

fait de même, et il entre dans le champ clos lorsqu’il s’est

le traître soumois met

■omplètement arme. Lorsqu ìl est a 1 mterieur,

jlon cheval au galop puis lui fait faire une volte habile au tour  
fraiiit'ús1- Amaury est grand et fort, sa poitrine est large, et c’est un  
chevalier courageux et audacieux. S’il n’avait été également un  
briaand, un traître et un parjure, jamais le courtois Huelin n’aurait pu  
Jui\*résister : mais l’infâme ne croit pas davantage en Dieu qu’en un  
chien pourri.

[1789] Huon au visage farouche entre dans le champ clos après lui ;  
il s’avance avec calme et modestie, mais sans trouble : il implore  
souvent le Roi de paradis. Le jeune homme est bien fait de visage et  
de corps : en aucun pays on n’aurait trouvé plus beau jeune homme  
que lui.

16.

[1794] (194c) Voici que les deux seigneurs ont pénétré dans le  
champ clos. Amaury de Viemez est d’un côté ; il est grand, fort et  
splendidement armé ; sa taílle est nettement plus grande que celle de  
|-Iuo:i. qi.'il dépasse, je crois, d’un grand pied ; il est âgé de cinquante  
an^ p.i'-sJs. Huon, lui, est un jeune chevalier, qui n’a pas encore vingt-  
deux i.n-' accomplis. II se tient, paisible, de I’autre côté du pré, la tête  
baissée sous le heaume, sans pourtant manifester de peur : il est  
profondément ému et implore fréquemment Jésus.

[1807] Alors le duc Nayme s’écrie d’une voix forte :

- Cnci.'liers, pourquoi tant de lenteur ? Le soleil marque l’heure  
propicc ■

1810 Allez ensamble, en nom saint Honnoreit,

Et je pri Dieu, le Roy de maiesteit,

Le droit nous laist veoir et esgarder,

Que li parjurez y soit huy vergondez  
Si que il soit pandus et traýnés.

1815 - Dieu en soviengne ! » ceu respont li bamez.

Dont s’aloingnerent li baron ens el prey,

Mien essïant, ung erpant mesurez.

Hue brochait le destrier sejomér,

Ver Amaury en vint per grant fierteit,

1820 Et cil ver li, nel dignait reffuser ;

Dou roit dez lance se sont entrecontrez,

Sor lez escus qui sont a or bandez,

Desor lez boucles lez ont frait et trouuez,

Maix li haubert sont si fort aserrez  
1825 Que il n’en ont une maille faulsér.

Et nomporquant, si se sont encontreit  
De pis, de corpz, dez fort escus bandez,

Et des poitraus dez chevalz sejornés,

Et dez vert helme qui sont a or gemés,

1830 Que li cleir sang lour saillit per le neif,

Li yeul du chief si fort estancellér  
De droite angoisse le[z] covint il ploreir ;

Rompe[nt] lez single, li arson sont froweit ;

Permey la crappe du destrier abrivér [I94d]

1835 Sont amb[e]dui a la terre versér

Si roidement et per si grant fierteit  
Li cung dez helme sont fichiez ans es prez  
Et lez tallon sont ver le cielz allér.

Dïent Fransoy : « Cis ont bien behordér ;

1840 Sainte Marie, damme de grant bonteit,

Comment ait Hue si grant cop andurér ?

C’est grant mervelle li fes ne l’ait tiiér ! »

Et li baron sont en piez relevér.

Li chevalx Hue voit l’Amaury es prez,

1845 Celle parrt vint, qu’i n’ait soing d’arester ;

[Et li cevaus Amauri le dervé]

je COjnbat, par saint Honoré, et je prie Dieu de nous manifes-  
droit afin que le parjure soit aujourd’hui confondu, puis traîné

'iMiière les chevaux et pendu !

Qc ’ ■ "eu exauce ce vosu ! répondent les barons.

’ idl Alors les chevaliers prennent du champ, à la distance  
ron un arpent. Huon éperonne son destrier ardent et le pousse  
\maury avec une grande vigueur, tandis qu’Amaury fait de même  
i côté, sans chercher à I’éviter. Ils se frappent de leurs lances  
U-|idcs sur les écus à bandes d’or, qu’ils trouent et font éclater sous la  
houje. majs les hauberts sont si serrés que pas une maille n’est  
c. Pourtant ils se heurtent de la poitrine, de tout le corps et des  
es écus à bande ; le poitrail des chevaux, les heaumes verts  
incrustés d’or se heurtent eux aussi avec une telle brutalité que le sang  
jaillit du nez des combattants et que leurs yeux se troublent au point  
que la douleur les fait pleurer. Les sangles des chevaux se cassent, les  
arçons se brisent ; (194d) Huon et Amaury basculent sur la croupe de  
leur destrier et tombent à terre avec une telle violence que le sommet  
de leur heaume se plante dans le sol et que leurs talons se dressent  
vers Ie ciel.

[1839] Les Français disent :

\_ Voici un beau choc ! Sainte Marie, dame pleine de valeur,  
comment Huon a-t-il pu supporter un tel coup ? C’est un prodige que  
le traître ne l’ait pas tué.

Les champions se sont relevés ; à ce moment, le cheval de Huon  
aperçoit celui d’Amaury dans le pré et se précipite sur lui. La monture  
d’Amaury l’insensé

Si commancê grant fraite a demener ;

Maix li Huon demainne grant fierteit :

Dez piez devant commansait a howeir,

1850 De ciaulz dairrier commance a regibeir ;

Ung si grant cop ait l’Amaury fraippér,

Enmy le front l’ait si bien assenér  
Que il li fait la cervelle voller  
Et de son front lez .ij. eulx dessevrer.

1855 Et li chevalx ne pot plux andurer,

Ains chaiit mort a terre enmey le prey.

Voi l’Amaury, le sang cude derver,

N’ot maix telz duelz trez pues que il fuit nez.

Dïent Fransoy : « Ci ait moult bien chaipleit !

1860 Belle miraicle nous ait Dieu demoustrés.

Moult liez puet estre Hue li baicheler,

Car per lui yert ici champz acquiteit. »

Et Amaury ne c’est mie aresteit,

Ver le chevalz Huon en est allér,

1865 Car li Huon fuit revenus ez prey ;

La l’atendoit li destrier sejornér.

Et Amaury tint le branc aserrez  
Que il avoit fors del fuere geteit ;

Ver le chevalx est venus moult anflez,

1870 Qu’i le cudait dou branc d’aicier fraipper,

Maix li chevalx ne c’est mie aresteit :

Nel cognut pais, ne l’ait mie raivisei ;

Le piet dairier ait contremont levér,

Ung si grant cop ait Amaury donnés  
1875 Permey l’aubert qu’il avoit endossez,

Que .ij. dez coste li brisait es costeit.

De la dollour chiet a terre pasmés, [I95al

Forment se haiste queil qu’i soit relevés,

Car moult redoubte Hue le baichelés.

1880 Dïent Fransoy : « Cil ait mal oselleit ;

Muelx li venist qu’il eiìst quoy esteit. »

Et quant voìt Hue qu’il est si atirés,

Telz joie en ait, oncque maix n’en ot telz ;

i ue> Amaury est presque fou de rage : depuis qu’il est né, il  
n’a jamais éprouvé une si grande colère.

(1859] Les Français disent :

„ Voici un beau coup ! Dieu nous a montré un beau miracle ; Huon  
peut être tout à fait tranquille, c’est lui qui remportera la victoire.

Amaury, sans perdre un instant, se dirige vers le cheval de  
Huon, qui a repris sa place sur le pré et l’attend de pied ferme ; il  
brandit la lame aiguisée qu’il a tirée hors du fourreau et va, plein de  
colère, vers le destrier qu’il pense frapper. Mais le cheval ne reste pas  
inactif ; ne reconnaissant pas en Amaury son maître, il lève un de ses  
pieds de derrière et porte un si grand coup sur le haubert du traître  
qu’il lui brise deux côtes. (195a) La douleur fait tomber Amaury à  
terre, évanoui, mais il se relève bien vite, car il a très peur de Huon,  
le jeune chevalier.

[1880] Les Français disent :

- Celui-ci a fait mauvaise chasse1 ; il aurait mieux fait de se tenir  
nanquille.

Quand Huon voit son adversaire dans un tei état, il est plus heureux  
qu’il ne l’a jamais été.

[v«ri **1880**] L’image de la chasse en utilisant l’oiseau de proie est prise ici sur le  
mode ironique. Y aurait-il aussi le souvenir malicieux du mensonge proféré par Amaury  
devant Charlemagne, lorsqu’il prétendait que Charlot avait trouvé la mort en chassant  
de la sorte ?

Grant oire en vait enver le traiitez  
1885 Et tint es poing le boin brant aserrez  
Dont il ocit Charlot es boix ramés.

Amont sor l’ialme quide Amaury frapper,

Maix ii traiitre ait hault l’escus leveit,

Et Huelin l’ait desoure assenez  
1890 Que il li ait en .ij. moitiet copez ;

Per dessus l’eime est li cop devaiiez,

Pierè et flour en fait jus avaller ;

Maix li vert helme fuit si fort atempré,

Ne l’anpirait .j. denier monnoieir.

1895 Quant le voit Hue, moult en fuit abosmez ;

Et Amaury cude le sang derver  
Pour ceu qu’i fuit si mallement navrez ;

II tint l’espee, contremont l’ait levér,

Aprés Huon ait fierement getér ;

1900 Hue le voit, s’ait le cop redoubtér,

Car il lou crient plux c’omme qui soit nez,

Car il ert grant et fort et bien mollez.

II tint l’escut qui estoit d’or bandez,

Contre le colz li mist ii baicheler,

1905 Et li traiitre ait desoure fraippér :

Grant cop li donne- Dieu le puist crevanter !-  
Que ung chantel en fait jus avaller ;

Et desor l’ialme ait l’anffan assenér,

Si que lez piere en fait jus avaller  
1910 Et le vert helme ait ung petit quassez ;

La blanche coiffe n’ait il point enpirei.

Quant le voit Hue, s’ait Jhesu reclamér :

« A ! Dieu, dit il, per ta sainte bonteit,

Gardez mon corpz, qu’i ne soit affollez,

1915 Moy et m’onnour, c’il est ta vollanteit. »

A ycez mot c’est l’anffe recovrez ;

II tint l’espee dont li poing fuit dorez,

L’escut embraisse, si est avant passez ;

Ver Amaury ait rude cop getér,

1920 Sor son escus l’ait moult bien assenés

**[195b]**

í,te il se dirige vers le traître, brandissant la lame aiguisée avec  
lle il a tué Charlot dans le bois touffu ; il pense en frapper  
\*ac\*U sur je heaume, mais le traître lève bien haut son bouclier que  
; \_ ‘'n frappe et coupe en deux moitiés. Le coup dévale sur le heaume,  
ornements et pierreries. Mais ie heaume vert est d’un acier  
i trempe que le coup ne l’entame en rien, et Huon en éprouve un  
dépít.

r,jts'og] De son côté, Amaury est fou de colère, lui qui est déjà  
•ririlement blessé ; il brandit son épée et l’abat avec force sur Huon  
\oyant le coup arriver, le redoute, car Amaury est grand, puissant  
et bien découplé ; le jeune chevalìer lève son écu à bandes d’or, que  
le traître atteint. Le coup est terrible : que Dieu confonde Amaury !  
yn morceau du bouclier tombe à terre, puis l’épée frappe le heaume,  
arrachant les pierreries et l’entamant un peu ; mais la blanche coiffe  
r' i ìms été abîmée. A cette vue, Huon implore Jésus :

[1913] - Ah Dieu ! dit-il, que Ta sainte valeur me protège de la  
mort ! Sauve moi et sauve mon honneur, si telle est Ta volonté !

A t cï mots, le jeune homme reprend courage. II assure en son poing  
J’épée au pommeau doré, embrasse son écu et s’avance. (195b) II porte  
un rude coup sur l’écu d’Amaury,

Ne li vallut .j. denier monnoieis.

Desor son helme est li cop devallez,

Piere et flour en fait jus crevanter,

Desor la coiffe est li brant arestez ;

1925 L’aicier fuit liste et li feir anchauffér  
Et li haubert fuit tenant et serrez,

Ne l’anpirait .ij. denier monnoiez.

Per dever destre est li boin brant tornez,

Desor l’espaulle, pues est jus avallér ;

1930 Ens el costeit l’ait moult bien assenér.

Lou haubert tranche, l’acqueton ait faulcér,  
Deden la chair est li boin brant entrez :

Bien plainne palme l’ait es vif bus navrez.

Li glous gainchit, qui le cop ait doubtez ;

1935 Se bien l’eiist ataint li brant lettrez,

II l’eiist mort, ja n’en fuit trestomez.

Et Huelin c’est en hault escriiér :

« Traiitre leire, desa vous aií taistez !

Je voy vous sang desor l’erbe couller ;

1940 Si m’ayst Dieu, quant vous m’achaiperez,

Jamaix hault homme nulz jour ne mefferez. »  
Dist Amaury : « Laissez le ranponner ;

Si m’aiist Dieu, ancor ne m’eschaippez :

Je vous feraií, je cude, ainsoy yrey,

1945 N’i volriez estre pour milz marc d’or pezér ! »  
A icel mot ait l’escus escollér,

Ver Huon vint le brant nus entoisez,

Amont sor l’elme li ait grant cop donnér,

Piere et flour en fait avalz colleir ;

1950 Le hialme fant jusques es servilleir ;

La coiffe tranche du blant haubert saiffrez ;  
Lou baissinet dessus aít tous quaissez.

Dieu le garit qu’el chief ne l’ait navrez.  
L’espee tornet ver le destre costeit ;

1955 Se ceu ne fuit, son tempz heiist finér.

Li cop avallent per moult rude fierteit,

Que ung del pant ait dou haubert copez ;

'oí'ftc à celui-ci aucune protection. L’épée dévale sur le heaume,  
‘lJl , jncrustations et ornements et la lame atteint la coiffe ; l’acier  
d ,rme est lisse et échauffé, tandis que le haubert, aux mailles  
est solide : il ne reçoit aucun dommage. La lame puissante  
,l"s la droite sur l’épaule, puis descend et frappe violemment le  
flanc d’Atnaury. Elle tranche le haubert, traverse la doublure et pénètre  
dans la chair d’une plaine paume, blessant le gredin au niveau du  
torse U 3 redouté le coup et réussi à l’esquiver, car si la lame l’avait  
frappé de plein fouet, il aurait été tué sur le champ.

[1937] Alors Huon s’écrie d’une voix forte :

\_\_ jraître, brigand ! Je vous ai tâté de ce côté ; je vois votre sang  
couler sur l’herbe ; avec l’aide de Dieu, quand vous sortirez de mes  
mains, vous ne ferez plus de mal aux gens de haut rang.

Amaury réplique :

\_ :z de vous moquer ! Par Dieu, vous ne m’échapperez pas ;  
vous allez connaître la souffrance, et vous souhaiterez alors de toutes  
vos forces être ailleurs qu’ici.

[1946] A ces mots il embrasse le bouclíer et marche sur Huon, la  
lame nue brandie ; il lui assène un coup vigoureux sur le heaume,  
arrache incrustations et ornements, et le fend jusqu’au niveau de la  
cervetière[[25]](#footnote-25). L’épée tranche la coiffe du blanc haubert omé d’orfroi et  
casse le bassinet qui se trouve dessous. Dieu empêche que la tête ne  
soit atteinte, car la lame dévie vers la droite : sans cela Huon était  
mort. Le coup descend avec une brutalité extraordinaire, coupe un pan  
du haubert

Desor la hanche l’ait raoult bien assenés,

Lez armetire l’ont moult petit tansez,

**1985**

**1980**

**1975**

**1970**

**1965**

**1960**

**[195cJ**

Ne li vallurent ung blan pain bulletez :

Une tel piece ait de la chair copér,

Dieu le garit qu’an chair ne l’ait navrez.

Et nomporquant si bien l’ait assenér  
Que l’esperon per dairier ait osteit ;

Et en la terre est li boin brant entrez ;

Cil l’an resaiche qui moult ot de fierteit,

Et Huelin fuit si fort estonnez

Que de l’angoisse commance a chanceller ;

Volcit ou nom s’angenoíllait es prés,

Pour ung petit n’est a terre versér.

Ung escuier fuit illuec arestér,

Quant voit Huon, qui ert si malmenez,  
Ysnellement s’an court a dans abbey  
Ens es moustier ou ert devant i’auteilt.

A haulte voìx commansait a crieir :

« Sire, fait il, pour Dieu de magesteit,

Pour Huelin proiez, se vous vollez,

Car poc s’an fault qu’a sa fin n’est allez ! »  
Quant l’antant l’abbe, moult en fuit aýrez,  
Dieu reclamait, le Roy de magesteit :

« Vray Dieu, dit il, per ta sainte bonteit  
Adam feyst et Evain aultretelz ;

Biaulz Roy de gloire, pour ton pueple puepler  
Ton parraidis lour fuit abandonnez,

Fors ceulx .j. fruit, cil lour fuit deveés ;

Eve en maingait, ceu fuit [par] le malfel,

Et pues en fist Adam le coiz paisser ;

Quant il persut qu’il estoit engignés,

Tantost se volt ossire et estrangleir.

Tu nel volcis souffrir ne andurer,

Ains le[z] feys sa desous avaller ;

Quant furent jus, cez covint labourer :

Adam fouir, Evain covint filleir.

V.m. ans et .xiiij. fuit li monde dampnez ;

heurte violemment la hanche : son équipement ne protège pas le  
homme plus (195c) qu’un pain fait de fine farine, et l’épée lui  
, un bon morceau de chair. Dieu empêche que la blessure ne soit  
ule, mais le coup est si violent que la lame coupe l’éperon par  
V.j-qère et pénètre en terre d’un bon pied. Amaury l’en arrache avec  
vígueur, tandis que Huon est si étourdi que la douleur le fait chance-  
jer ■ U tombe à genoux malgré lui sur le pré, et peu s’en faut qu’il ne  
s’affaisse.

[1971] Un écuyer qui observe le combat et voit Huon en si mauvaise  
nosíure court à toutes jambes trouver le seigneur abbé, qui est dans  
î’églisc- prosterné devant l’autel. 11 lui crie d’une voix forte :

- Seigneur, au nom de Dieu de majesté, c’est le moment de prier  
pour Huon, si tel est votre désir, car il est bien près de mourir !

[1979] A ces mots, l’abbé est bouleversé, et il se met à supplier  
Dieu, le Roi de majesté[[26]](#footnote-26) :

\_ Vrai Dieu, dit-il, j’implore ta bonté. Tu as créé Adam et Eve, noble  
Roí de gloire, afin de peupler l’univers. Ton paradis entier leur fut  
livré, à l’exception d’un fruit qui leur était interdit. Eve, poussé par le  
Mauvais, en mangea puis en donna à Adam. Quand celui-ci comprit  
qu’íl avait été trompé, il voulut à l’instant se donner la mort, mais Tu  
ne le permis pas : tu les fis descendre sur cette terre, et quand ils  
furent icì-bas, ils durent se mettre au travail, Adam creusant la terre et  
Eve filant.

[1994] Pendant cínq mille quatorze ans, Ie monde fut soumis à la  
damnation[[27]](#footnote-27).

**1995 Dont ne moroit nulz clerc tant fut lettrez**

**Ne nul saint homme tant [sjceiist bien ovrer  
Que en infer n’allaist tout san doubter,**

**Car il estoit ouvert et deffermér,**

**Et parraidis estoit cloz et serrez.**

2000 **Vous nel volcíst[es] souffrir ne andurer,**

**Ains vous veniste a la vierge esconser, [I95d]**

**Si vous portait .ix. moix en cez costeit ;**

**De lié naiquist au saint jour de Noiel ;**

**Dont aparuit l’estoille et ot clerteit  
2005 Et li trois roy vinrent de lour rengnez,**

**Si vous requisent et vinrent revider ;**

**Mir, or, ansans vous orent apportér,**

**Present vous firent, biaulz Roy, pour honnorer.**

**Li fes Herode en fuit moult aŷrés,**

2010 **Si vous cudait ocire et descoller ;**

**Bien vous sceiist, Sire, de lui garder  
Et de cez main futes tost delivrés ;**

**Droit en Egipte fuit vous chemin tornez.**

**Et li traiitre ot moult le cuer yreit :**

**2015 Tout lez anffan fist saisir et combreir,**

**Ciaus de .ij. ans si lez fist descoller,**

**Qu’i vous cudoit ocire et descoper ;**

**Maix n’ot povoir, Sire, de vous grever.**

**.XXX.ij. ans alait per le rengnez,**

2020 **Pour proïschier et ta loy sermonner,**

**O tez apostre qui fissent a lower.**

**Ung en y ot qui ne vous pot amer,**

**Judas ot nom, moult fuit malleiirés ;**

**II vous vandit en denier monnoiez,**

**2025 .XXX. san plux, por tant futez donnér :**

**Ains tel eschet ne fuit pour tant livrez !**

**En la maxon Symon fuite ostelez,**

**La Magdellenne vous y vint revideir  
Et a vous piez devant vous enclineir ;**

**2030 Tant y plorait qu’elle lez ot lavér,**

**De cez cheveux torchiez et ressiiés.**

**ceUX qui mouraient, qu’ils soient clercs parfaitement instruits ou  
^',U' es ,je ja plus grande sainteté, allaient aussitôt en enfer, car seul  
"l. |icu leur était ouvert, alors que le paradis leur était interdit. Tu as  
. cette situation, (195d) et tu es venu t’abriter dans le sein de la  
y..,r ,r- qui te porta neuf mois en ses flancs. Elle te mit au monde le  
s iinl' jour de Noel : alors l’étoile apparut et une grande clarté se  
/Snandit, et Ies trois rois quittèrent leur royaume et vinrent te visiter.  
Us papportèrent de la myrrhe, de l’or et de l’encens, dont ils te firent  
urésent. cher Seigneur, afin de t’honorer.**

**^Le cruel Hérode en conçut une grande jalousie, et il voulut te faire  
nérir, mais tu as su te défendre de lui et lui échapper : tu es parti en  
ggypte. Alors le traître se mit dans une violente colère : il fit prendre  
tous Ies enfants de deux ans et on leur coupa la tête, car il croyait de  
la sorte te faire mourir : mais il n’eut pas le pouvoir, cher seigneur, de  
te faire du mal.**

**|20i9j Pendant trente-deux ans, tu as sillonné le pays, prêchant et  
annonçant ta loi en compagnie de tes valeureux apôtres. Mais l’un  
d’entre eux était ton ennemi : c’était Judas, dont le sort fut malheu-  
reux : il te vendit pour trente deniers, pas un de plus : jamais un tel  
trésor ne fut livré pour si peu ! Tu as été accueilli dans îa maison de  
Simon, et la Madeleine vint te voir et se prostema à tes pieds : elle les  
lava avec les larmes qu’elle versait, puis les essuya avec ses cheveux.**

**2065**

**2060**

**2055**

**2050**

**2045**

**2040**

**2035**

114

La futez prins et saisis et combrez  
Et a l’estake liiés et escouplez  
Et d’escorgiee baitus et reffraippér,

Et pues en fuit et jus mis et osteit  
Et en la croix pandus et encroés.

Li fes Longis vous persait le cousteit,

Si c’a cez poing en allait li sang cler ;

II n’ot veiis en trestout son aiez ;

Quant il santit le sang qui fuit collez  
De voustre corpz, si fist comme senés :  
Droit a cez eulx le mist sans arester ;

[Tu li rendis, biaus dous Sire, clarté.]  
Quant y vous vit, merci print escriier ;  
Vous li eust[es] erramment pardonnér  
Tout son meffait, quant qu’il pot mesarer.  
En Gorgatas coruit li sang tout cler,

Piere fandit, qui nel pot andurer ;

Deden le temple qui ert d’antiquiteit,

Que Sal[le]mon ot fait faire et fonder,

Ot tel dollour, ceu sceit on per veirteit,  
Ronpit la toílle voiant tout le bamez ;

Li oisellon laisserent lour voller  
Et li poixon laisserent lour noieir.

Illuec avoit ung chevalier membrez,  
Joseph ot nom, moult fuit bienheiirez,  
.VII. ans servit Pilaite en son hosteit ;  
Tout son service li fuit quite clamér  
Por tant que vous fuissiez de la ostér ;

Si l’otroiait vollantier et de grez.

Vous fuite, Sire, jus de la croix osteit ;  
Nicodemus y vint sans arester,

Lez clos ostait per bonne vollanteit ;

Dont fuite, Sire, es sepulcre posez,

Et au thier jour de mort ressuciteit.

Droit en infer fuit ton chemin tomez,

Si en getait tous tez amis charnez,

Car tost heiis lez porte deffermez ;

**qu’on te prit et qu’on s’empara de toi, qu’on t’attacha au  
, j e( qu’on te frappa de verges ; lorsqu’on te tira de là, on te  
ndit sur la croix.**

**j ’i ,**37**] Le cruel Longin te perça le côté, et le sang tout clair coula  
à ses poignets. II était aveugle de naissance, et lorsqu’il sentit  
■'iii "'ng couler, il eut une inspiration et (196a) le porta aussitôt à ses  
x . aiors tu lui rendis, cher Seigneur, la lumière. II te vit, implora  
ton pardon, et tu lui remis aussitôt toutes les fautes qu’il avait  
conimises. Le sang claír coula sur Ie Golgotha, et Ies roches ne purent  
le supporter et se fendirent. Dans le Temple à l’ancienneté vénérable,  
fondé par Salomon, il y eut une telle douleur, la chose est sûre, que le  
voiie se rompit à la vue de tous ; les oisillons cessèrent de voler et les  
poissons de nager dans l’eau.**

**[2054] II y avait là un chevalier réputé : son nom était Joseph, et il  
connut un destin très heureux. II avait servi Pilate sept ans dans son  
palais. et il renonça à tous les bénéfices de son service, pourvu que tu  
sois arraché au lieu du supplice : Pilate accepta sans hésiter. Alors on  
te descendit de la croix ; Nicodème vint à l’instant ôter les clous avec  
piété. et tu fus déposé au Sépulcre ; le troisième jour, tu es ressuscité,  
et tu es allé aux Enfers, dont tu as tiré tous tes amis, car tu as tôt fait  
de leur ouvrir les portes :**

Qui t’ot servi, bien fuit garandonnér.

2070 Et pues el cielz futez, Sire, montér

Per ung hault jour car on doit celebrer :  
L’Ansancion ainsi l’oiis nommér.

Tous tez appostre furent desconfortés,

Maix a court terme lez venis visiter :

2075 A Pantecouste, se dit li clerc lettrez,

Comme feu le[z] venis, biaul douz Roy, viseter ;  
Del Saint Esperrit lez venis alumer.

Vray Dieu, dit l’abbe, per ta sainte bonteit,

Si vraiement com ceu est veriteit  
2080 Com ju ais ci et dit et devisér  
Et je lou croy en fine loialteit,

S’oncque fis chose que vous venist en grez,

Tres pues celle houre que fus en ordre entrez-  
En neut vellier et a loing jour jenner,

tl96bj

2085 En vestir haire et en messe chanter -  
Si aidiez huy Huon le baicheler  
Que il ne soit ocis ne affollér  
Et que il puist vaincre le traiitel. »

17.

L’abbey Lietris ot s’orison fenis.

2090 « Ai Dieu, fait il, qui oncque ne mantit,

[Aidiés Huon, le damoisel de pris,],

S’oncque fis chose que en grey vous venist ;  
Tres pues celle houre, Sire, que moy randií-  
,XL. ans ait et plux tous aconplis-  
2095 Ains nule riens que je poi n’i meffis  
Que ne m’an soie acquiteit enver ti.

Quant que j’ai fait de bien pues que naisquií,

En jour jeuner, en la haire vestir,

En tous lez bien que j’ai fait jusqu’a ci,

2100 Si me soit huy, biaul dous Sire, merit ;

Et je claim quite ma parrt de parraidis,

Mai[x] que Huon li damoisialz de pris  
Gardez de mort, que il ne soit ocis,

Et Amaury soit huy per lui conquis. »

**ux quí t’avaient servi eurent là belle récompense.**

**'"'l'in'OI** Ensuite, **tu** es **monté au ciel, un jour solennel que l’on doit  
íp.;,.[ et que l’on nomme l’Ascension. Tous tes apôtres étaient  
j ^eiiijiarés, mais tu es bientôt revenu les voir. A la Pentecôte, disent**lês clercs **bien instruits, tu es venu leur rendre visite sous l’apparence**du feu afin de **les embraser du Saint Esprit.  
pO"M Vrai Dieu, dit l’abbé, au nom de Ta Sainte Bonté, autant**u’est **vrai tout ce que je viens de dire et que je le crois en bonne foi,  
si jamais j’ai fait chose qui te soit agréable depuis le moment où je  
suis entré dans l’ordre, par mes veilles nocturnes, par mes jeûnes au**cours **des longues journées, (196b) en portant la haire et en chantant  
}a messe, protège aujourd’hui Huon, le jeune chevalier, afin qu’il ne  
soit pas tué et mis à mal, et qu’il puisse venir à bout du traître.**

r.

**|20SV| L’abbé Liétris a fini sa prière :**

**\_ Aii ! Toi qui n’as jamais menti, viens en aide à Huon, le valeureux  
jeune homme, si jamais j’ai fait chose qui te soit agréable depuis  
i'heuie. Seigneur, où je suis entré en religion, il y a maintenant plus  
de quarante ans accomplis. Autant que je l’ai pu, je n’ai commis  
aucune faute que je n’aie expiée. Que tout ce que j’ai fait de bien  
depuis ma naissance, en jeûnant au long des jours et en portant la  
haire, que toutes mes bonnes oeuvres jusqu’à ce jour trouvent ici, cher  
Seigneur, leur récompense ; je renonce à ma part de paradis, pourvu  
que tu protèges de la mort Huon, le noble jeune homme, et qu’Amaury  
soit vaincu par lui.**

2105 A ycés mot est en estant saillis,

L’auteilt baisait, si c’est au retour mis.

Et Hue fuit enmy le prey flory,

Forment estoit navrés et malbaillif ;

Pour ung petit n’est a terre jus mis,

2110 Mais la vertus de Dieu de parraidis  
Et lez parrolle que dit l’abbey Lietry  
Ont si Huon en sa vertus remis  
Que il dollour ne nul mal ne santit.

De l’autre parrt voit ester Amaury,

2115 Celle parrt vint, son escus avant mis,

L’espee nue dont li brant fuit forbis ;

En hault la lievet li damoisialz de pris,

Ansement fist com le volcist ferir  
Per desor l’ialme ou l’escherboucle sist.

2120 Et li traiitre, quant voit le cop venir,

L’escut haulsait, si l’ait encontre mis.

De l’escremie sot Hue au fier vis :

Son cop retrait, ains garde ne s’an prist,

Desor l’escut si grant cop le ferit,

2125 Permy le cuete si bien le consuŷt  
Escus et poing fait volleir es lairy.

Quant li traiitre sifait cop ait santit, [I96c]

Tel brait getait c’on l’oiit a Paris.

Quant le voit Hue, moult joiant en devint ;

2130 A haulte voix a escriier li prist :

« Traiitre, leire, or vous ai assantit !

Si m’aiist Dieu, quant partirés de mi  
Jamaix nulz hons n’iert per vous corpz traiis.

- E ! Hue, sire, ceu ait dit Amaury,

2135 Pour l’amour Dieu, aiez merci de my ;

Huy aií ma mort, si m’aiist Dieu, pourquis,

Car je menaií Charlot es boix flory,

Per moy fuit il detranchiér et ocis ;

Se ne m’eusse[s] deden cest champz conquis,

2140 Ainsoy ung ans fuit roy Charle murdry :

De malle mort l’eíisse fait morir,

rnots il se relève, baise l’autel et quitte l’église. Pendant ce  
J iuon est sur le pré émaillé de fleurs, grièvement blessé et en

**ílllii**

état: peu s’en faut qu’il ne soit tombé à terre. Mais la puissance

**piètre**

di! P'eu

de Paradis et les paroles qu’a prononcées l’abbé Liétris lui

,>nL| 'i'i sa vigueur, si bien qu’il ne ressent plus aucune douleur. II voit  
- . \maury et se dirige de son côté, l’écu en avant, tenant son épée  
nue dont la lame luit ; il la brandit comme s’il voulait en frapper le  
jieaume sur lequel luit l’escarboucle, et le traître, voyant le coup venir,  
iève son bouclier dans cette direction. Mais Huon, qui est très habile  
à l’escrime, ramène son épée en arrière sans que l’autre y prenne garde  
et lui porte un si grand coup par dessous le bouclier, qu’il l’atteint au  
piiiieu du bras et fait voler à terre écu et poignet.

[2127] (196c) Lorsque le traître sent ce coup, il pousse un tel  
hurlement qu’on l’entend jusqu’à Paris. A cette vue, Huon éprouve  
une grande joie, et il lui crie d’une voix forte :

\_ Traître, brigand, je suis allé vous tâter. Dieu m’assiste, quand j’en  
aurai fini avec vous, vous ne trahirez plus personne !

-Hélas. seigneur Huon, supplie Amaury, pour l’amour de Dieu, ayez  
pitié de moi ! J’ai bien cherché ma propre mort aujourd’hui, car j’ai  
conduit Charlot vers le bois, et c’est à cause de moi qu’il a été tué. Si  
vous ne m’aviez pas vaincu sur ce champ clos, j’aurais assassiné le roi  
Charles avant un an en le faisant mourir d’une mort cmelle.

Maix je voi bien que je sus malbailli. »

*huondebc*

Ay ! Sire Dieu, qui oncque ne mentit,

Pour quoy n’ait Charle ici fait mot oiir,

2145 Et li duc Nayme et li aultre marchis ?

Maix ne l’oiit fors Hue li meschin.

Dont le raippelle li cuver Amaury :

« E ! gentis hons, qu’ais en pancez de my '  
Et car t’en prengne et menaide et merci !  
2150 Au roy Charlon, c’il toy plait, me rant vy.  
Tant prïeront li hault homme pour my  
Et mez parant et trestout mez amis,

Et avuec ceu qu’i prïeront pour my  
Li donraií tant et ergens et or fin  
2155 Que l’amperrere avrait merci de my ;

S’iere portier de son pallais voltis,

Car jamaix jour ne quier terre tenír,

Car de vous branc m’avés trop malbailli.  
Ber, prant m’espee, se la vient recullir. »  
2160 Et respont Hue : « Tout a voustre plaisir. »  
Avant paissait pour le brant asaisir,

Car il cudait que il voir li deyst ;

II tant la main, li damoisiaulz de pris,

Et li traiitre sor le bras le fiert ci  
2165 Que .iij.c. maille dou haubert abaitit.

Pour ung petit que lou bras ne perdit,

Maix Dammedieu le verlet garantit.

**[196d]**

Quant ceu voit Hue, tout li sang li fremist ;  
A haulte voix a escriier se prist :

2170 « Traiitre, leire ! ceu ait dit Huelin,

Vous malvisteit ne poés vous covrir,

Maix, per Celui qui en la croix fuit mis,  
Vous n’i arés quitance ne respit ! »

II paisse avant, tous nus le brant forbis,

2175 Ung si grant cop ait donnér Amaury  
Sor lez espaulle, desoz l’ialme flory,

La teste ait fait voller ens es lairy.

Or I’ait il mort, maix ceu fuit san gehir ;

,,tl- ,L. \0is bien que c’en est fait de moi.

Vlais seul le jeune Huon pouvait les entendre.

itî4-1 Ah Dieu, Toi qui jamais n’as menti, pourquoi Charles  
’entendit pas de tels propos, et avec lui Nayme et les autres sei-

'nc iioLiveau, l’abominable Amaury lui adresse la parole:

**Allons, noble guerrier, quelle est votre intention à mon égard ?  
. z pitié de moi, et remettez-moi vivant, s’il vous plaît, entre les  
tnains du roi Charles ! Les gens de haut rang intercéderont tellement  
en nta faveur, et avec eux mes parents et tous mes amis, et moi, en  
nlus de leurs prières, je donnerai tant d’argent et d’or fin, que  
l'empereur aura pitié de moi : j’accepte la charge de portier en son  
palais[[28]](#footnote-28), et plus jamais je ne tiendrai terre, car vous m’avez trop  
uialmené avec votre épée.**

Valeureux champion, prenez mon épée, je vous la donne.

(2160) lluon accepte ; il s’avance pour saisir la lame, car il croit que  
Pautre dit la vérité ; le valeureux jeune homme tend la main, mais le  
traître assène un coup violent sur le bras, faisant tomber quatre cents  
mailles du haubert : le bras manque d’être coupé, mais Dieu protége  
l’enfant. A cette vue, le sang de Huon bouillonne, et il crie d’une voix  
forte :

- Traître, brigand ! Vous ne pouvez cachez votre infamie ! Mais, par  
Celui qui fut mis en croix, vous n’obtiendrez plus ni rémission ni  
répit.

[2174] Alors il s’avance, tenant nue la lame luisante, et il en porte  
un si grand coup sur l’épaule d’Amaury, juste sous le heaume orné de  
fleurs, qu’il fait voler sa tête sur le pré. II l’a donc tué, mais l’autre  
n’a pas avoué,

Or n’est il langue ne cuer qui vous deyst  
2180 Lez grant dollour que cis Hue souffrit,

Ne lou grant tort que cis Charle l’an fist.

II passe avant, li damoisialz de pris,

Et prant la teste du cuver Amaury ;

A son chevalz erramment s’an revint,

2185 Ens en l’arson est maintenant sailly.

Ou voit Naymon, moult bellement li dit :

« Sire, fait il, condusiemme a Paris. »

Et respont Nayme : « N’i avrez mal san my.

* Sire, dit Hue, Dieu le vous puist merir. »

2190 Dont s’an tomerent ansamble li marchis,

Huon enmoinnent au roy de Saint Denis ;

Deden le champz laisse mort Amaury.

Devant Charlon est venus Huelin ;

Li roy le voit, tout li sang li fremist,

2195 Et l’anffe Hue moult bellement li dit:

« Sire, fait il, entandez enver my :

Ve ci la teste le cuver Amaury,

J’ai ma baitaille acquitér enver ti ;

Or moy randez ma terre et mon paiis.

2200 - Hue, dít Charle, ne l’arez mie ainsi. »

Li roy appelle duc Naymon le flory :

« Nayme, fait il, est li murtre jehis ?

* Sire, dit il, si m’aiist Dieu, nennil ;

Tant ìe haistait le cortois Huelin

2205 Que ne li laìeit ne parler ne gehir.

* Hue, dit Charle, Dieu ait tort consanti.

Je cognoií tant le cortois Amaury

Que, c’il eíist la traiison baisty,

Si m’aiist Dieu, il eiist tous jehi.

2210 Maix je voy bien, Dieu ait tort consantit,

De doulce France a tous jour te bany ; [I97a]

Ne revaìt mie a Bourdelle la cit

Que, per Celui qui en la croix fuit mis,

Se je te pués ne baillier ne tenir  
2215 Je te feraií de malle mort morir.

et personne ne pourrait dire ni imaginer la grande douleur que Huon  
gouffrit à cause de cela et le grand mal que Charles lui fit.

I,e noble jeune homme s’avance et prend ia tête de l’infâme  
.Amaury ; il revient en hâte vers son cheval et saute entre les arçons,  
puis i! demande à Nayme de le conduire à Paris[[29]](#footnote-29).

\_ Si l’on veut vous faire du mai, répond Nayme, íi faudra m’en faire

[21.’'": Huon le remercie, puis tous deux partent ensemble, et Nayme  
conduit Huon vers ie roi de Saint-Denis, laissant Amaury étendu mort  
«ur le champ de bataille. Huon arrive devant le roi, qui frémit de  
eolère. tandis que le jeune homme lui dit avec noblesse :

* .mi j. prêtez-moi attention ! Voici la tête de l’infâme Amaury ; je  
  me suis acquitté envers vous de ma bataille : rendez-moi maintenant  
  ma terre et mon pays !
* Huon, vous ne les aurez pas ainsi !

Puis iî se toume vers Nayme aux cheveux blancs :

* Nayme, le meurtre a-t-il été avoué ?
* Non, seigneur, car Huon a été si rapide en besogne qu’Amaury n’a  
  pu faire le moìndre aveu.

[2206] - Huon, reprend Charles, Dieu vient de couvrir une injustice.  
Je connais si bien le courtois Amaury que, s’il était l’auteur de la  
trahison, il aurait tout avoué. Mais je vois bien que Dieu a couvert  
i’injustice. (197a) Quant à moi, je te bannis à tout jamais de douce  
France ; ne retoume pas à Bordeaux car, par Celui qui fut mis en  
croix, si je t’y prends, je te ferai mourir de mort cruelle.

* Sire, dit Hue, Dieu m’en puet bien gairir.  
  Droit emperrere, pour Dieu qui ne mantit,

Et ne m’an su ge acquiteit enver tí ?

Ne moi fait tort, pour Dieu qui ne mantit,

2220 Maix randez moy ma terre, je vous en prie.

* Hue, dit Charle, en pardon l’avés dit,

Que, per la foid que je doie Jhesu Crist,  
Jamais nulz jour tant com je soie vif  
Vous ne tanrés plain piez de vous paiis.

2225 - Sire, dit Hue, certe, se poise my.

Signour baron, pour Dieu qui ne mantit,

Prïés au roy qu’il ait merci de my.

Ja su ge pers de France le paiis,

Et vous compaing doie estre et vous amis. »  
2230 Dont se levait duc Nayme li flory,

Li .xi. per sont tuit en piez sailli,

Devant le roy se sont a genous mis  
Et trestout prient pour l’anffan Huelin.

« Baron, dit Charle, pour le corpz saint Denis,  
2235 Estre y poriez jusqu’au jour dez juys,

N’araií de lui menade ne mercis ;

Maix traiez vous, pour Dieu, ensus de my. »  
Li baron l’oient, tuit en sont esbaihi ;

II se dresserent, si sont allér seyr.

2240 Maix li duc Nayme a escriier c’est pris :

« Es ! amperrere, ais tu le sang marrit ?

Pour quoy pert tu ta parrt de parraidis ?

En vielle loy, en nouvelle est escris :

Qui desherrite drois hoir ne orfelin,

2245 II en pert Dieu, saichiez lou tout de fy.

* Nayme, dit Charle, or oiez ung petit :

Quant il allerent es champz es prey flory  
Si lour dií jou, voiant tout lez marchis,

Liquelz qui fuit detranchiér et ocis,

2250 Se per li n’iert tout li muerdre jehis,

Cui qui l’avroit detranchiér et ocis,

n-ì 161 - Sire, Dieu saura m’en protéger. Pourtant, juste empereur, par  
. |e véridique, ne me suis-je pas acquilté de ma dette envers toi[[30]](#footnote-30) [[31]](#footnote-31) ?  
v 'v.ois pas injuste à mon égard, et rends-moi ma terre, je t’en prie.

' ^ j|,|on, tu perds ton temps, car, par la foi que je dois à Jésus Christ,  
, tant aue je vivrai, tu ne tiendras un seul pied de ton pays.

janîais, ^ ,J**, , ,,**

Sire, en vérite, cela me desespere.  
puii il se tourne vers les barons et leur dit:

\_Sei<meurs, priez le roi d’avoir pitié de moi ! Je suis pair de France,  
et je dois être traité comme votre compagnon et votre ami.

[2230] Alors le duc Nayme aux cheveux blancs se lève, ainsi que les  
onze autres pairs, et tous viennent s’agenouiller devant le roi et  
j’implorent en faveur du jeune Huon :

- Ihirons, répond Charles, par saint Denis, vous pourriez rester ainsi  
jusqu’au jour du Jugement, sans que j’aie de lui compassion ni pitié ;  
par Dieu, écartez-vous de moi !

Ces propos plongent les barons dans la stupéfaction ; ils se relèvent  
ol \ oiit s’asseoir, sauf Nayme qui s’écrie :

-Allons, empereur, es-tu devenu fou ? Pourquoi perds-tu ta part de  
paradis ? Dans l’ancienne loi comme dans la nouvelle, il est écrit que  
celui qui déshérite l’héritier légitime ou l’orphelin[[32]](#footnote-32) perd l’amitié de

II ne tanroit plain piet de son paiis. [1971,1

Tant cognoií bien le cortois Amaury  
Que, c’il heiist la traiison baisti,

2255 Si m’aiit Dieu, il l’eust tost gehi.

Et per la foid que je doie Jhesu Cris,

Pour niant en prient li hault baron de pris,

Que jamaix jour tant comme je soie vis  
II ne tanrait plain piet de son paiis,

2260 Ains en serait tout chessiez et fors mis.

* Sire, dit Hue, tort avés, per saint Crist.

He ! amperreire, gentis hons posteïs,

Ancor vous pri ge : aiez de moy mercis. »

Et dit li roy : « Lai ester, lais chaitis ;

2265 Je te heit tant que ne te pués veyr.

Veude ma court, fu t’ant de devant my ;

Ne te pués mais ne amer ne chairir !

* Sire, dit Hue, certe, se poise my.
* Sire, dit Nayme, pour Dieu, ancor te pry :

2270 Pourpancez vous, pour Dieu qui ne mentit,

Quant lez nouvelle yront per le paiis  
Qu’ansi avés ung damoisialz honnis  
Et de sa terre chessiét et dessertit,

Que diront dont li hault homme gentis ?

2275 Vous jugement n’iert maix en France oii ;

Tout diront mais, li grant et li petit,

Qu’an vous viellesse estes tous rasottis.

Encor vous prie je, amperrere gentis,

De lui vous prengne et menade et mercis.

2280 - Nayme, dit Charle, per lez sains que Dieu fist,

Laissiez ester, je vous requier et pry,

Car se tout cil qui es monde sont vis  
Estoient ci venus per devant my,

Si me prïessent trestuit pour Huelin,

2285 N’ an feroie el, pour homme qui soit vif.

* Sire, dit Nayme, certe, se poise my. »

*tíVON*

*T)E bordeaux*

127

vain£jueur ne tiendrait pas un seul pied de sa terre. Je connais assez  
^urtois Amaury pour savoir que, s’il était l’auteur de la trahison,  
paurait vite avouée. Par la foi que je dois à Jésus-Christ, les  
' uissaut\* seigneurs perdent leur temps à me prier, car jamais, tant que  
f seraj yjyant, Huon ne tiendra un seul pied de sa terre : au contraire,  
fen sera chassé et banni.

Sire, dit Huon, par la sainteté du Christ, vous avez tort. Allons,  
efflP'•reur, noble et puissant seigneur, je vous en prie encore une fois :  
ayez pitié de moi !

[2264] Mais le roi répète :

\_ N’en parle plus, malheureux. Je te hais tellement que je ne puis  
plus te voir. Quitte ma cour, disparais de devant moi ; jamais je ne  
pourrai être ton ami.

sîre, cela me désespère.

* Síre, reprend Nayme, je vous en prie à nouveau ; réfléchissez, par  
  Dieu le véridique ! Quand la nouvelle se répandra à travers le pays  
  que vous avez ainsi fait tort à un jeune noble, que vous l’avez chassé  
  de sa terre et déshérité, que pourront dire de vous les puissants  
  seigneurs ? Vos jugements ne seront plus respectés en France, et tous  
  déclareront, grands et petits, que la vieillesse vous a fait perdre la tête.

, ,us en prie à nouveau, noble empereur, ayez pitié de Huon.

* Nayme, par tous les saints de Dieu, n’en parlez plus, je vous  
  l’ordonne et vous en prie, car si tous les hommes qui habitent ce  
  raonde étaient ici devant moi et me priaient tous ensemble en faveur  
  de Huon, je ne changerais pas d’avis.
* í ertes, cela me désespère.

Dieu, sois en certain !

[2246] - Nayme, écoutez-moi ! Lorsque les deux champions se sont  
rendus sur le pré, je leur ai dit, en présence de tous les seigneurs, que,  
quel que soit le vaincu, s’il n’avouait pas le meurtre,

18.

« Baron, dit Charle, certe, grant tort avez  
Que de Huon si forment m’apressez  
Que je li rande sa terre et son rengnés.

2290 Sainte Marie, que ne vous porpancés ?

Paike vanront, lez bellê en estés,

Que li drois hoir de Bourdialz la citeit  
Me doit servir a ma tauble au dyner. [I97cj

Comment poroie le lairon esgarder  
2295 Qui m’aìt mon filz ocis et descopés ?

* Sire, dit Hue, pues que tant me haiés,

Je mains moult loíng de Paris vous citeit ;

Se il vous plait, ma terre me randés

Et je claim quite le fiez de voustre ostel,

2300 Maix que mon frere Gerardet le donrez. »

Et dit li roy : « Pour nïant en parlés,

Que, per Celui qui en croix fuit penés,

Jamaix nulz jour tant com puisse durer  
Vous ne tanrez plain piez de vous rengnés.

2305 - Sire, dit Hue, tant su ge plux yreit. »

Nayme l’antant, moult en fuit aýrés ;

Ou voit le roy, si l’an ait appellez :

« Sire, dit il, dites, pour l’amour Des,

De Huelin, dite, fereís vous eíl ?

2310 - Naie, dit Charle, si moy puist Dieu sauver.

* Se poise moy, dit Nayme, en nom Dei. »

Li duc appelle tout lez per de l’osteit.

« Signour, dit il, or sus, si vous levés !

Laissons Charlon, car tout est rassottez,

2315 Car si grant tort ne vy en mon aiés  
Comme il fait huy Huon le baicheler.

Ains en sa court ne dobvons plux ester ;

Si m’aiist Dieu, n’i quier plux demoreir ;

A nus hons n’iert per jugement menés  
2320 Et aultretant nous en pant sor le neif ;

Se l’un de nous avoit aìnsi erreit,

Tout ainsement serons desherriteit,

votre terre.

1S.

rnj7]. Barons, reprend Charles, vous avez tort de me harceler pour  
u" jc rende à Huon sa terre et ses possessions ; par sainte Marie,  
réfléchissez un peu ! Viendra au printemps la belle fête de Pâques :  
’est le moment où l’héritier légitime de Bordeaux doit venir servir à  
P! i [.ible. Comment pourrais-je regarder le brigand qui a massacré mon

fíls1 ?

j->1i)ó] - Sire, dit Huon, puisque vous me haïssez tant, sachez que je  
demeure loin de Paris, votre cité ; s’il vous plaît, rendez-moi ma terre,  
et je renonce au fief de votre maison, pourvu que vous le donniez à  
jnon frère Gérard.

\_ \’ous perdez votre temps. Par Celui qui fut tourmenté sur la croix,  
jamais, aussi longtemps que je vivrai, vous ne tiendrez un seul pied de

\_ Sire, cette réponse est encore pire.

Alors, Nayme se met dans une violente colère :

* .'jne, demande-t-il, n’agirez-vous pas autrement à l’égard de Huon ?

\_ ,\\m ! répond le roi, sur mon salut.

* Cela me désespère, par Dieu.

[2312] Alors le duc s’adresse à tous les pairs de la maison royale :

\_ Seigneurs, vite, levez-vous ! Abandonnons Charles, qui a perdu  
l’esprit, car de ma vie je n’ai vu une injustice pareille à celle qu’il  
ci'inmet aujourd’hui à l’égard de Huon. Nous ne devons plus rester à  
sa cour, et pour ma part, je refuse d’y demeurer davantage[[33]](#footnote-33) [[34]](#footnote-34). Jamais  
personne ne sera jugé ici selon l’équité, et ce sort vaut aussi pour  
nous : si l’un de nous se trouvait dans la situation de Huon, il serait  
déshérité de la même manière ;

■■ • -IJJ

Sjjjj

'30 HUON DE BORDEAUX

Que il de nous n’averoit ja piteit  
Quant desherrite ainsi ung de nous pers,

2325 Se ne lou vuelt per jugement mener. »

Li pers se lievent, se issent de l’osteit,

Et li duc Nayme est avuec yaulz allez.

Et li roy Charle est illuec demourez,

Si n’ot o li fors jonne baicheller ;

2330 Quant il lou voit, s’an fuit tout abosmés.

« He ! lais, dit il, or sus je malmenés ;

Mes filz est mors, dont je sus moult yrez ;

Et avuec ceu perderaif mon hosteit  
Se si s’an vont que de ci sont tornez.

2335 II moy covient faire lour vollanteit. »

Dont commansait roy Charlè a plourer ; [I97d]

Cez corpz meysme est aprés yaulz allér,

Ou qu’i lez voit, si lez ait appellér :

« Signour, dit il, pour Dieu, car retomez  
2340 Et je feraif acque vous vollanteit,

Car je voy bien aicque le vous pansez ;

Se je l’avoie .1. foid jurér,

Si moy covient faire vous vollanteit. »

Li baron l’oient, arier sont retomér,

2345 Ens el pallais sont maintenant entrez.

Devant Charlon fuit Huelin li belz  
En jenoillon, voiant tout le barnez ;

Li roy l’appelle com ja oiir porés :

« Hue, dit il, enver moy antandez :

2350 Vous voriez vous enver moy acorder ?

- Sire, dit Hue, oiir, se m’aiist Dei.

11 n’est travaille que nulz puist deviser  
Poinne n’ahans, si moy puist Dieu sauver,

Que je ne faisse tout a ta vollanteit ;

2355 II n’ait paiis, ne marche ne rengnez,

Jusqu’au Sec Arbre ne tant c’on puet aller,

Que je ne voisse pour avoir t’amiteit,

Voir en ynfer au dïable parler  
Yroie je pour avoir t’amisteit.

2360 - Per foid, dit Charle, en piour lieu yrez

UUOX

*de bordeaux*

**131**

l>enipereur n’aurait aucune pitié de nous, puisqu’il dépouille ainsi un  
de nos pairs, sans vouloir le juger selon l’équité.

[2326] Les pairs se lèvent et quittent la cour ; le duc Nayme les  
accompagne, et le roí Charles reste en la seule compagnie des jeunes  
chevaliers. A cette vue, le voici accablé :

. Jfélas, dit-il, comme je suis durement traité ! Mon fils est mort, ce  
qui me désespère, et je vais perdre ma cour si ceux qui viennent de  
partif m’abandonnent ; je dois en passer par leur volonté.

‘ -:.ï36] (197d) Alors le roi Charles se met à pleurer, et il va en  
personne retrouver les pairs :

\_ Seigneurs, revenez, leur dit-il, et j’agirai selon votre désir, car je  
vois bien que vous êtes déterminés : même si j’avais juré cinquante  
fois le contraire, il me faudrait en passer par votre volonté.

A ees mots, les barons reviennent sur leurs pas et entrent dans la  
grande salle. Huon, Ie beau jeune homme, est agenouillé devant  
Charles, sous les yeux de toute la cour. Le roi s’adresse à lui en ces  
termes :

* Huon, écoutez-moi. Voulez-vous faire la paix avec moi ?
* Oui, sire, Dieu m’en soit témoin. 11 n’est souffraiïce, épreuve ou  
  peine imaginables que je ne puisse supporter, si c’est votre désir ; il  
  n’est pays, marche ou royaume - jusqu’à l’Arbre Sec1, aussi loin  
  qu’on peut aller - où je ne me rende pour retrouver votre amitié : dans  
  ce but, j’irais jusqu’ en Enfer trouver le diable.

[2360] - Par ma foi, vous irez en un lieu plus terrible

' **[vers 2356] Jusqu’au Sec Arbre** : un arbre situé près d’Hébron, qui se serait  
desséché à la rnort du Christ, selon Mandeville ou la **Lettre du Prêtre Jean.** Mais il  
s’agit de désigner ici une distance incommensurable, et la Palestine paraît bien proche.  
Í1 est vrai que Marco Polo situe l’arbre au Nord de la Perse.

Que en ynfer au dïable parler ;

En ytelz lieu, si m’aiist Dieu, yrés,

Se vous voullez enver moy racorder :

.XV. messaige y aií je fait allér,

2365 Je n’an vis oncque ung tout seulz retomer.

Ceu est tout droit oultre la Rouge Mer,

En Babillonne la mirable citeit ;

La te covient mon messaige porter,

Au roy Gaudisse t’estuet aller parler.

2370 Se tu pués faire ceu que m’oras conter  
Et tu pués maix ariere retomer,

Tu raverais ta terre et ton rengnez.

* Sire, dit Hue, pancez dou deviser,

Et je feraií, si me puist Dieu sauver,

2375 A mon povoir ceu que commanderez.

* Hue, dit Charle, faite paix, s’antandez :

II vous covient en Babillonne aller,

Au roy Gaudisse .j. messaige conter. [198

Tout premerain te covient creanter,

2380 De vous main nue maintenant affiier,

Que trestout seulz paisserés Rouge Mer  
San homme nul de la crestïenteit.

Se Sairaisin vous ont oultre paissez,

Vous n’iestez mie enver moy parjurés.

2385 Quant vous serez, Hue, oultre paissez  
Et vous vanrez en la bonne citeit,

II vous covient et plevir et jurer  
Tant atandrés, el pallais entrerés  
Que l’amiralz yert assis au dyner.

2390 Et aprés ceu, el pallais monterez

L’aubert vestut, laissiez helme gemelz,

L’espee nue vous covanrait porter ;

Et le premier c’au mengier trouverez,

Ja n’iert si frans ne si enparranteit  
2395 Que tout errant le chief ne li copés.

Et aprés ceu, vous covanrait faire el :

Une fille ait Gaudisse l’amiral,

que I’Enfer où habite le démon. Voici le lieu où vous vous rendrez, si  
yous voulez faire la paix avec moi : j’y ai déjà envoyé quinze  
tne^agers, sans en voir revenir un seul. C’est au-delà de la Mer  
Rouge1, à Babylone, I’admirable cité : c’est là que vous devrez porter  
:rn'ii message, auprès du roi Gaudisse à qui vous le transmettrez. Si  
\ ihi> réussissez à accomplir ce que je vais dire et à revenír ici, alors  
vous retrouverez votre terre et vos possessions2.

.. Sire, dites-moi de quoi il s’agit, et j’accomplirai vos ordres de mon

JHICUA..

[2376] - Huon, écoutez-moi bien. II vous faut aller à Babylone (198a)

orter un message au roi Gaudisse. D’abord vous jurerez en Ievant  
votre main nue de traverser seul la Mer Rouge, sans être accompagné  
d’aucun Chrétien. Si ce sont les Sarrasins qui vous font traverser, ce  
ne sera pas un manquement à votre promesse.

Vous jurerez ensuite que, une fois passé de l’autre côté, quand vous  
arriverez dans la belle cité, vous attendrez, pour entrer dans la grande  
salle du palais, que l’émir soit assis pour son repas. Alors vous  
monterez dans le palais, le haubert sur le dos, le heaume lacé, l’épée  
nue à la main : vous trancherez la tête sans hésiter au premier que  
vous trouverez à table, quelle que soit sa noblesse et la puissance de  
sà parentèle3.

[2396] Après cela, une autre tâche vous attend. L’émir Gaudisse a  
une fille,

J **[vers 2367]** La destination de Huon est Le Caire, ou plutôt le Vieux Caire, sur le  
Nii II n’est pas nécessaire de traverser la Mer Rouge pour l’atteindre, puisque, une fois  
en Palestine, le héros, qui prend la route de terre, peut atteindre la ville, comme le fait  
le seigneur d’Anglure au XlVe s., sans avoir à faire la moindre traversée (voir **Le Saint  
Veyage de Jérusalem du seigneur d’Anglure, éd.** F. Bonnardot et A. Longnon, SATF,  
1878). Faut-il invoquer, comme le fait P. Ruelle (**Huon de Bordeaux, éd. cit.,** p. 86), le  
rnodèle de la sortie d’Egypte par les Hébreux ? II semble plutôt que, contrairement à  
la Méditerranée dont la traversée depuis Brindisi vers la Tene Sainte fait partie de  
i'tmivers banal des pèlerinages et des croisades, la Mer Rouge soit ici perçue comme  
tme ffontière séparant univers connu et inconnu, dont le franchissement n’est possible  
qoe grâce à l’aide, elle-même périlleuse, des infidèles (voir les vv. 2383-84) ou d’un  
clre surnaturel, comme ce sera le cas. L’expression **oultre la Rouge Mer** reviendra  
comme un leit-motiv dans la chanson pour rappeler la distance mythique parcourue par  
Huon (2451, 2494, 4213, 4289, 4905 etc..)

1. [vv. **2372-83]** Ces vers ne figurent pas dans **M.**
2. Voir cette note en page 135.

C’est Esclarmonde, qui tant ait de bonteit ;

II vous covient et plevir et jurer  
2400 Que voiant tous trois foid la baiserez ;

Et aprés ceu mon messaige direz  
A l’amiral, voiant tout le barnez.

De moie parrt l’amiralz roverés  
Que il m’envoie mil esprevier míiés,

2405 .M. ours, .m. viacre trestous ench[a]ennés,

Et .m. verlet tout jonne baicheler,

Et .m. pucelle qui aient grant biaulteit,

Et de sa barbe lez blans grenon mellez,

Et de sa goulle .iiij. dant maisellez. »

2410 Dïent Fransoy : « Vous le vollez tiier !

* Per foid, dit Charle, vous dite veriteit,

Car c’il ne puet .iiij. dant raporter,

La blanche barbe Gaudisse l’amirel,

Et moult bien faire creable a mon hosteit  
2415 Que il li ait de la geulle getér,

Maix ne revaingnet en France le rengnez,  
Car jel feroie au fourche encrower.

* Sire, dit Hue, vollez vous plux compter ?
* Naie, dit Charle, si moy puist Dieu sauver.

2420 - Sire, dit Hue, dite vous vollanteit

Et je feraií quant que deviserés ;

A mon povoir feraií voustre pancer.

* Hue, dit Charle, ancor m’antanderés :

Se Dieu se donne qu’ariere retornés,

2425 Et que puissiez repairier d’oultremer,

Ne revait mie a Bourdialz la citeit  
N’a Gironville, qui sor Gironde appert,

S’aie premier a ma bouche parlér.

Je lou vous dis en bonne loialteit,

2430 Se je t’i trueve, si moy puìst Dìeu sauver,

Je te feraií et pandre et trayner  
San jugement de nul homme charnez ;

De ceu t’estuet bon ostaige donner.

* Sire, dit Hue, tous a vous vollanteit.

**[ 198b]**

*UUON de bordeaux*

**135**

1 ^,-iarmonde l’admirable : vous jurerez solennellement de lui donner  
devant tout le monde trois baisers[[35]](#footnote-35) [[36]](#footnote-36). Après quoi vous présenterez mon  
message à l’émir devant tous ses barons. Vous lui réclamerez de ma  
nart mille éperviers mués, mille ours, mille chiens de chasse bien  
couplés, mille jeunes gens, mille jeunes filles de grande beauté, ses  
moustaches blanches et, arrachées à sa bouche, quatre molaires[[37]](#footnote-37).  
[2409] Les Français s’exclament ;

Vous voulez sa mort !

Vous ne vous trompez pas, réplique Charles, car s’il ne peut  
rapporter ici la blanche moustache de l’émir Gaudisse et quatre de ses  
dents, en prouvant qu’il les lui a arrachées, qu’il ne revienne jamais au  
royaume de France, car je le ferais pendre au gibet !

Sire, demande Huon, voulez-vous ajouter autre chose ?

- J’ai tout dit, répond Charles.

(198b) - Sire, faites connaître votre volonté, et j’accomplirai de mon  
mieux tout ce que vous souhaitez.

[2423] - Huon, encore un mot. Si Dieu vous permet de revenir  
d’outre-mer, ne passez pas par Bordeaux ni par Gironville, qui est sur  
la Gironde, avant d’être venu me trouver. Je vous en préviens  
loyalement : si je vous y prends, Dieu m’assiste, je vous ferai traîner  
au gibet et pendre sans qu’il soit besoin du moindre jugement. Pour  
tout cela, vous me donnerez de solides garants.

■ Sire, j’accomplirai votre volonté[[38]](#footnote-38).

2435 Lez chevalier que j’ai si amenér,

Se il vous plait, vous lez me presterés  
Jusqu’au Sepulcre, c’il est vous vollanteit,

* Voire, dit Charle, jusqu’a la Rouge Mer  
  Se tant vous ayment qu’il y vuellent aller,

2440 Maix per desa lez covient demourer.

* Sire, dit l’anffe, Dieu vous en saiche grey. »

Adont ait fait le sien oir[e] aprester

Et cez baron richement atorner,

C’ains a Bourdialz ne li luet retomer  
2445 A la duchesse qui le norit souuef ;

Pues ne lou vit en trestout son aiez.

Et li roy rant Gerart lez heritez,

Toute la terre que Hue doit garder,

Que il lou tiengne en fine loialteit  
2450 Jusqu’a celle houre que Huelin li ber  
Yert revenus d’oultre la Rouge Mer.

Illuec avoit ung chevalier membrez,

Cosin estoit Huon le baicheler,

Haulz hons estoit, s’ot grant terre a garder ;

2455 [En son droit non fu Guichars apelés,]

Avec Huon s’an vait per amisteit.

Hue s’an tome, plux n’i volt arester ;

.XI. baron en ait l’anffe menér,

II fuit douzime, or le puist Dieu sauver.

2460 Or et argens enportet a grant planteit,

Que lí duc Nayme li ait fait presenter.

Tout droit ver Romme s’an est achaminér ; [198c]

Dont le convoie de France le bamez,

Gerart cez frere et Nayme le barbez.

2465 .II. jour anthier sont avec lui allér

Et au thier jour sont de lui dessevrér.

Dieu ! com duc Nayme ait Huon acollér !

Au despartir y ot grant duel menés.

E Dieu ! comme Huon ait tenrement plorez ;

2470 Son frere baise quant vint au dessevrer,

\t;ordez-moí, s’il vous plaît, jusqu’au Sépulcre, les chevaliers que j’ai  
amenés ici.

- Qu’ils aillent même jusqu’à la Mer Rouge, s’ils vous aiment assez  
pour accepter de s’y rendre, mais qu’ils ne la franchissent pas !

[2441] Huon remercie l’empereur et prépare son voyage. Ses  
ílhevaliers s’équipent magnifiquement, mais il lui est impossible de  
retoumer à Bordeaux auprès de la duchesse qui l’a élevé avec  
téndresse : il ne la reverra jamais. Le roi rend à Gérard la totalité du  
fíef dont Huon a la responsabilité ; il devra le tenir loyalement  
jusqu’au moment où son frère reviendra d’au-delà de la Mer Rouge.

? [2452] II y a là un chevalier renommé, cousin du jeune Huon ; c’est  
un puissant seigneur, qui possède une terre importante : on le nomme  
Guichard[[39]](#footnote-39). Par amitié pour Huon, il part avec lui.  
n Huon s’en va sans tarder, emmenant avec lui onze chevaliers : il est  
Je douzième, que Dieu le sauve ! II emporte avec lui en abondance de  
l’or et de l’argent que le duc Nayme lui a offert, (198c) et il prend le  
chemin de Rome.

Les barons de France l’accompagnent, avec Gérard et Nayme le  
barbu ; ils restent deux jours avec lui puic le quittent. Dieu ! comme  
le duc Nayme serre Huon sur son coeur ! Quelle douleur au moment  
de la séparation ! Huon verse des larmes amères et embrasse son frère  
au moment des adieux ;

Et Girerdin lui en ait tel loialteit  
Com fist Judas qui traiit Dammedez,

Car pues celle houre que Jhesu Cris fuit nez  
N’oiit nulz hons de telz frere parler,

**2475**

De si malvais ne de si traiitel.

Ensifait fuit com Cayn le dervez,

Qui le sien frere ocit per malvisteit ;

Si fist Gerard, ainsi com vous orés :

Huon traiit en la fin, san doubter,

**2480**

Pour la grant terre que il ot golousé.

Au despartir ont amb[e]dui plorér,

Hue li r[u]we sa mere sallíier,

Et se li prie dou paiis bien garder.

**2485**

Dist Gerard : « Sire, tout a vous vollanteit. »  
Droit a Bourdelle s’an est Gerard allez,

Sa mere trueve et si l’ait salluér,

Tout son affaire li ait dit et conteit  
Confaitement Hue avoit ovrez,

Comment il ot Charlot es boix tíiér,

**2490**

Et en la court de baitaille appellér,

Comme il ocit Amaury de Vymés,

Et comment Charle l’avoit desherriteit,

Et or l’estuet en Babillonne aller,

Au roy Gaudisse oultre la Rouge Mer.

**2495**

La damme l’ot, si commance a plorer  
Tel duelz demainne, nulz nel puet essacer ;  
Tel mal li prant, du duelx qu’elle ait menér,  
.11. ans en gut, ainc ne s’an pot lever ;  
Souvant regraíte Huon le baicheler ;

**2500**

Tant ait languit que il vint Dieu en grey  
Qu’i la covint dou siecle trespaisser ;

**[198d]**

Dont ot Gerard toute lez herriteit.

Tout droit en France vint son fiez relever,  
Homaige fist Charlemenne le ber  
Et si volt estre de doulce France per  
Ou leu Huon qui s’an estoit allér ;

Maix li duc Nayme ne lou volt pas greer,

ilJrard fait de même, mais c’est avec la bonne foi de Judas qui trahit  
je seigneur Dieu, car depuis la naissance du Christ, on n’a jamais  
entendu parler d’un frère aussi méchant et aussi déloyal[[40]](#footnote-40). II fut la  
réplique de Caïn l’insensé qui tua son frère par jalousie. C’est ainsi  
que procéda Gérard, comme vous allez ì’apprendre ; à la fin, il trahit  
Huon à cause de la grande terre qu’il convoitait.

[2481] IIs pleurent tous les deux en se séparant, et Huon luí demande  
de saluer sa mère pour lui et de bien garder son pays. Gérard promet  
qu’il en sera ainsi, puis il s’en va à Bordeaux. II se rend auprès de sa  
mère, la salue et lui conte tout ce qui est arrivé à Huon : le meurtre de  
Charlot dans les bois, le duel inévitable à la cour, le meurtre d’Amaury  
de Viemez, la volonté de Charles de lui retirer sa terre, et l’ordre  
d’aller à Babylone trouver le roi Gaudisse de l’autre côté át la Mer  
Rouge.

[2495] En apprenant ces nouvelles, la dame se met à pleurer ; elle  
s’abandonne à un si grand chagrin que nul ne peut l’apaiser ; elle  
tombe malade de douleur et reste alitée pendant deux ans, sans cesser  
de pleurer Huon. Elle finit par s’affaiblir tellement qu’il plut à Dieu  
de lui faire quitter ce monde, (198d) Alors toute la terre passa entre les  
mains de Gérard, qui vint en France acquitter le relief de son fief et fit  
hommage au preux Charlemagne. II prétendit aussi devenir pair de  
France à la place de Huon qui était parti au loin[[41]](#footnote-41), mais le duc Nayme  
s’y opposa :

Oncque ne[l] vot souffrir ne andurer.  
Gerard revint arier en son rengnez ;

Lors qu’il y vint, si se volt mariier,

Si print la fille d’ung malvais traiiteit  
Qui estoit dus, Gibuart fuit nommér,

Sezille tint, grant terre ot a garder.

L’anffe Gerard fuit plain de crualteit :

Lez riches homme de Bourdialz la citeit  
Et lez baron que il dobvoit garder,

Denier lour tot et avoir a plenté,

Lez orphelin faisoit desherriter,

Lez vefves damme Iour rante recoper ;  
Moult le maldïe[nt] la gens de son rengner,  
Souvant regraite[nt] Huon le baicheler.

Or vous laraií ci de Gerard ester,

Quant lieu en yert bien en saraií chanter ;  
Si vous dirait de Huon le membrez,

Qui s’an alloit ver Romme la citeit;

De cez jomee ne vous sa[i] deviser,

Maix il ait tant chevalchiér et errér  
Qu’i vint a Romme .j. soir a l’avesprer.  
Celle neut vait haubergier a l’osteit,

Moult se fait bien servir et honnorer.

Au londemain, quant il fuit ajornér,

L’anffe Hue c’est per maitin levés ;

II et cez homme sont trez bien atomés,  
Droit au moustier Saint Pierre sont allér.

Li appostolle faisoit messe chanter,

Hue l’escoute et si homme aultretel.

Messe fuit dite et li mestier finés  
Et l’appostolle est dou moustier tomés ;  
Hue li est en son encontre allez,

II lou sallue com ja oiir porés :

« Sire, fait il, Dieu qui tout puet sauver,

**[ 199 a]**

II vous soustiengne en joie et en santeit.

- Anfe, dit il, Dieu te croisse bonteit.

Dont es tu, va ? et de confait rengner ?

jamais il ne voulut y consentir.

[2509] Gérard revint sur ses terres et là, il voulut se marier. II prit Ia  
fîlle d’un détestable traître, un duc nommé Gibouart ; celui-ci  
possédait la Sicile, une grande terre. Le jeune Gérard révéla alors sa  
cruauté. II prit l’argent et tous les biens des hauts bourgeois de  
Bordeaux et des chevaliers dont il avait la garde ; il privait les  
orphelins de leur héritage et réduisait la rente des veuves. Les gens de  
son fief le maudissaíent et ne cessaient de regretter Huon le jeune  
chevalier.

[2522] Je cesserai maintenant de parler de Gérard : le moment venu,  
je saurai bien vous chanter à son sujet, et je reviens à Huon le  
mémorable, qui est en train de se diriger vers Rome. Je ne dirai rien  
de ses étapes ; à force de chevaucher, il arrive un soir dans la ville et  
passe la nuit chez un hôte qui le traite au mieux. Le lendemain,  
lorsque le jour paraît, Huon se lève ; il s’habìlle avec soin, lui et ses  
compagnons, puis ils se rendent ensemble à l’église Saint-Pierre, où le  
pape faisait chanter la messe. La petite troupe écoute l’office, et  
lorsqu’il est terminé et que le pape quitte l’église, Huon va à sa  
rencontre et le salue ainsi :

* Seigneur, que Dieu qui peut tout sauver (199a) vous accorde joie  
  et santé !
* Jeune homme, que Dieu accroisse ta valeur ! Mais d’où es-tu et de  
  quel pays viens-tu ?

2545 - Sire, dit Hue, certe, vous le sarés :

Je sus tout droit de Bourdialz la citeit,

Filz sus Seguin, que Dieu faice piteit,

Car il est mors .vij. ans ait trespessez. »  
Quant l’appostolle oiit Hue parler,

2550 Que il fuit fiiz Seguin o ie vif cleir,  
Isnellement le coruit escoller.

« Biaulz niez, dit il, bien soie tu trouvér !  
Pour l’amour Dieu, et ou dois tu aller ?

- Sire, dit Hue, etparmain le savrés ;

2555 Maix ainsoy vuel a voustre corpz parler  
Priveement, moy et vous, per et per. »

Dist l’appostolle : « Tout a vous vollanteit. »  
De l’une parrt sist lez l’un dez piileir  
Et Huelin est lez íui escoteit.

2560 A lui c’est Hue li anffe confessez ;

Quant il ot dite toute cez vollanteit,

« Sire, dit Hue, pour Dieu, or escoutez,

Je vous diraií comment ju ais ovrez,

Se il vous plait et il vous vient en grey :

2565 L’autrier estoie a Bourdialz ma citeit,

Li roy de France me fist per brief mender  
J’allaì a court pour mon fiez relever.

Desous Paris, en ung brullet rameix,

La m’agaitait Amaury de Vimés,

2570 S’i fuit Charlot, qui filz Charlemenne ert.

Jui et mon frere estïens lez et lez ;

Quant nous cudasme oultre le boix passer,

La nous saillit Charlot o le vif cler  
Trestout devant moult richement armez ;

**2575 Jui anvoiaif mon frere a lui parrler,**

Ains n’an solf mot, si me puist Dieu sauver,  
Si vy mon frere gesir enmey le prey ;

Avant passaif, tout neut le brant lettrez.

Que vous diroie ? Pour Dieu de maiesteit,  
2580 Ocis Charlot, qui filz Charlemenne yert,

Je n’an sof mot qu’il l’eiist engendrés.

* Seigneur, je suis de Bordeaux, et Seguin, à qui Dieu fasse  
  miséricorde, est mon père : il est mort il y a plus de sept ans.

Lorsque le pape entend Huon dire qu’il est le fils de Seguin, il court  
l’embrasser :

* Cher neveu, sois le bienvenu[[42]](#footnote-42) ! Pour l’amour de Dieu, où vas-tu  
  donc ?

.. Je vais vous le dire, mais auparavant je veux me confesser à vous  
en privé.

Le pape accepte, et il s’assied à l’écart, près d’un pilier; Huon vient  
s’installer près de lui et se confesse ; lorsqu’il a terminé, il déclare :

[2562] - Seigneur, écoutez-moi bien[[43]](#footnote-43), car je vais, si vous le voulez,  
vous raconter mon histoire.

j’étais, il y a peu de temps, à Bordeaux, lorsque le roi de France me  
fit appeler par lettre et je me rendis à la cour pour acquitter le relief  
de mon fief. Près de Paris, Amaury de Viemez était en embuscade  
dans un petit bois touffu : Charlot, le fils de Charlemagne, y était  
aussi. Mon frère et moi, nous chevauchions côte à côte, mais au  
moment de passer devant le bois, Charlot se précipita vers nous, revêtu  
de toutes ses armes. J’envoyai mon frère en avant afin de lui parler,  
mais aussitôt, Dieu m’en soit témoin, je le vis abattre mon frère sur le  
pré. J’avançai à mon tour, l’épée nue à la main, et pour tout dire, j’ai  
tué Charlot, le fils de Charlemagne, sans savoir à qui j’avais à faire.

A court allaìí pour le mien corpz tanser,

Maix aprés moy fuit li corpz apourtér.

**2585**

Illuec fuií je de traiison rettés  
Et de baitaílle fus errant appellér :

Si m’ appellait Amaury de Vimés.

Je l’an vanquií en baitaille champelz,

Et por ceu m’ait Charle desherriteit  
[Qu’il ne gehi le grande malvaisté ;]

**2590**

Et si m’estuet en Babillonne aller  
Au roy Gaudisse .j, messaige porter.

Or vous prie je que vous m’en rassollez. »

Dit Ì’appostolle : « Hue, or m’antandez :

**2595**

Ja penitence de moy n’anporterés  
S’ansoy n’avez toute haýne osteit ;

Si vous covient maintenant pardonner  
Toute rancunne a Charle le barbér  
Et a tous ciaulz que ver lui t’ont grevér,

**2600**

Ou aultrement ja absolz n’en serés  
Ne penitence de moy n’anporterés.

* Sire, dit Hue, per Dieu de maiesteit,

Je lour pardons de bonne vollanteit. »

Dist l’appostolle : « Gentis estez et ber,

Or vous diraií qui vous y conquestrés :

**2605**

Tout ainsi quite de moy despartirez  
Comme Marie Magdellenne au vif cleir  
Se despartit per devant Dammedelz  
Quant elle vint desor cez piez plorer :

**2610**

[199bj

La penitence, per mon chief, n’an ferés  
Pour chose nulle que vous m’aiés conteit.

* Sire, dit Hue, Dieu vous en saiges grey, »

Dit I’appostohe : « Biaulz niés, or m’antandez :  
Droit a Brandis, biaulz niepz, vous en yrés,

La trouverés Garín de Saint Omeír ;

Vous cosin est et li mien, an nom Dez.

Je vous ferai t bonne lettre donner  
Et de parrt moy vous li presenterés ;

Plux de .c. foid le me salltierés.

[2582] Je me rendis ensuite à la cour, afin d’y trouver protection,  
mais le corps de Charlot y fut porté dès mon arrivée, (199b) et je fus  
immédiatement accusé de trahison et appelé à un duel judiciaire par  
Amaury de Viemez, que je vainquis en combat singulier. Or, dans la  
mesure où Amaury n’a pas avoué son crime, Charles m’a privé de  
roon héritage, et il m’oblige à me rendre à Babylone auprès du roi  
Gaudisse, afín de lui porter un message : avant mon départ, je vous  
prie de me donner l’absolution.

[2593] Le pape lui répond :

* Huon, soyez très attentif. Je ne vous donnerai pas l’absolution  
  avant que vous n’ayez ôté toute haine de votre cceur. II vous faut par-  
  donner à l’instant à Charles et à tous ceux qui vous ont desservi  
  auprès de lui ; autrement je ne vous absoudrai pas et ne vous donnerai  
  pas de pénitence.
* Seigneur, par le Dieu de majesté, je leur pardonne du fond du  
  cceur.
* Huon, vous êtes noble et vaillant ; je vais vous dire l’avantage que  
  vous venez de gagner : vous allez me quitter aussi pur que Marie-  
  Madeleine lorsqu’elle quitta Jésus après lui avoir lavé les pieds avec  
  ses larmes, et vous n’aurez aucune pénitence à accomplir pour les  
  fautes que vous m’avez avouées.

[2611] Huon remercie le pape, qui ajoute :

* Cher neveu, écoutez encore ; vous allez vous rendre à Brindisi, où  
  vous trouverez Garin de Saint-Omer, qui est votre cousin et le mien.  
  Je vous remettrai une lettre de recommandation que vous lui présente-  
  rez de ma part ; vous le saluerez chaleureusement,

Bien sai de voir, quant serés raivisér  
2620 De vous ferait grant joie demener. »

Son chaippelain fist errant appeller,

Et se li fait escripre et seeller

Que cil dansau, que tant ait de biauteit,

Que ceu fuit filz Seguin o le vif cler ;

**[ 199c]**

2625 Huelin est per droit nom appellez.

« Et se li mande an fine loialteit

Qu’i faisse antant dou corpz dou baicheler

Cornrne de moy, se g’y er arestés,

Se li aït qu’i soit oultre paissez. »

2630 Si lez escript, qui n’i est demourés ;

Quant ot ceu fait que il l’ot devisér,

Clore le[z] fist et tres bien saieller.

« Hue, dit il, cez lettre porterés  
Droit a Garin, sí lou me sallués.

2635 Maronnier est, si doit le port garder ;

Aiderait vous tant que serés passés.

De mon avoìr prenés, se vous vollez ;

Donraif vous an vollantier et de grés.

* Sire, dit Hue, Dìeu vous en saiche grés.

2640 Nous en yrons ; a Jhesu demourés. »

Dit l’appostolle : « Biaulz dous niez, non ferés !  
Jusqu’a demain avec moy remainrés,

Et le maitin vous en porés aller.

* Sire, dit Hue, pour nïant en parlez ;

2645 Nous ne poions tant ne quant demourer,

Car moult desire mon mesaige aconter,

Se li vrai Dieu me volloit conforter  
Que je peiisse arriere retomer  
Au roy Charlon paieir et acorder. »

2650 Dit l’appostolle : « Va t’ant a Dammedez !  
Biaulz tres doulz neiz, gardés vous loìalteit.

* Sire, dit l’anffe, si ferai ge, en [n]on Dei. »  
  Atant s’an torne, qu’i ne volt plux parler ;

Or s’an vait Hue, si est achaminér

2655 Droit ver Brandis, et o li son barnés.

et je suis bien sûr que lorsqu’il vous connaîtra, il sera ravi.

[2621] II mande aussitôt son chapelain, et lui fait écrire, dans une  
fettre munie de son sceau, que ce jeune homme est le fils de Seguin,  
<199c) nommé Huon :

\_ je lui demande ínstamment qu’il en use avec ce jeune chevalier  
comme il le ferait avec moi, si je lui rendais visite : qu’il l’aide à  
traverser la mer.

Le chapelain écrit, sans rien oublier, tout ce qui a été dit, puis la  
lettre est scellée :

* Huon, dit le pape, vous porterez cette lettre à Garin et le saluerez  
  de ma part ; c’est un marin, qui a la haute main sur le port : il vous  
  aidera pour la traversée. Prenez de mes biens tant que vous en voulez,  
  car je vous en donnerai très volontiers.
* Que Dieu vous le rende ! Et maintenant, nous aìlons partir en vous  
  recommandant à Dieu.

[2641] Mais le pape ne veut pas le laisser partir tout de suite : Huon  
restera auprès de lui jusqu’au lendemain et pourra partir dès le matin.  
Le jeune homme refuse :

* Nous ne pouvons rester un instant de plus, car j’ai grand hâte de  
  m’acquitter de mon message. Puisse Dieu me donner la force  
  nécessaire pour revenir et faire ma paix avec le roi Charles !
* Je te confie à Dieu. Cher neveu, garde bien ta loyauté !

Huon affirme qu’il observera cette recommandation et s’en va, sans  
rien ajouter. Le voici maintenant en route vers Brindisi, avec ses  
chevaliers.

19.

Hue s’ an vait, de nïant ne s’areste ;

Souvant regraite son paiis et son estre,  
Tanrement ploure dez biaulz eulf de sa teste.  
Maix cez baron doulcement l’an appelle[nt] :  
2660 « Sire, font il, pour Dieu le Roy cellestre,

Trop te demante et trop fait chiere pesme.  
Laissiez ester, pour la Vierge pucelle.

- Signour, dit Hue, pour la vraie Paterne,

J’ai si grant duelz, a poc que je ne pasme,  
2665 Quant ansiment sus chessiez de ma terre  
Et or m’en voix grant avanture quere. »

[ 199dj

La ot ung prince qui fuit neis a Nivelle,

Ou voit Huon, fierement l’en appelle :

« Sire, dit il, pour Dieu le Roy cellestre,

2670 Jai fuit ung jour que je perdií Nivelle ;

Li duc mes sire me chaissait de la terre  
Pour ung frans homme que je tolli la teste.

Or escoutez une avanture belle :

Li duc moruit et li oir me raippelle[n]t  
2675 Per mes amis, que me vindrent requere ;

Si moy randirent mon paiis et mon estre.  
Biaulz tres doulz sire, ainsi porait bien estre ;  
Tu es hault hons et de moult gentis geste,  
Ancor ravrait, certe, toute ta perde.

2680 Ne toy demante, frans hons, jouvante belle,  
Maix prie Dieu, qui tout le monde gouverne,  
Et a saint Jaicque, ou pellerin requere[nt],  
Que te conduisse contre la gens adverse,

S’aie fïance en ycelle Pucelle  
2685 Dont Jhesu Crist fist sa mere et s’ancelle ;  
Quil vuelt aidier, desconfis ne puet estre. »

20.

Or s’an vait Hue que moult se demantait ;  
Dou cuer del vantre moult forment soupirait,  
De cez biaulz eulx moult forment larmoiait,

[9.

[2656] Huon s’en va sans perdre un instant ; ìl se lamente souvent  
sur son pays et sur son sort, et ses yeux versent des larmes amères,  
mais ses chevaliers le consolent doucement :

\_ Seigneur, disent-ils, c’est trop se lamenter et faire triste mine. II  
faut cesser, par la Vierge !

* Seigneurs, j’éprouve un si grand chagrin que j’ai peine à ne pas  
  m’évanouir : je suis chassé de ma terre dans des conditions douloureu-  
  ses et dois m’en aller tenter une périlleuse aventure.

[2668] II y avait là un prince originaire de Nivelle ; (199d), il prend  
la parole et dit à Huon :

* Seigneur, il m’est arrivé un jour de perdre Nivelle : le duc mon  
  seigneur m’a banni du pays parce que j’avais tué un noble. Or écoutez  
  le bonheur que le sort me réservait : le duc mourut et ses héritiers me  
  firent rappeler par l’intermédiaire de mes amis, et ils me rendirent mon  
  pays et mon statut. Très cher seigneur, cela pourrait bien vous arriver  
  aussi, car vous êtes un homme de haut rang et de noble lignage : à  
  coup sûr vous retrouverez tout ce que vous avez perdu. Ne vous  
  lamentez donc pas ainsi, noble et beau jeune homme, mais priez Dieu,  
  le maître du monde, et saint Jacques, que les pèlerins vont prier, de  
  vous guider contre les Infidèles. Ayez confiance en îa Pucelle dont  
  Jésus Christ fit sa mère et sa servante : celui qu’Elle aide ne peut  
  connaître le malheur.

20.

[2687] Huon se lamente tout en cheminant ; son cceur est bouleversé  
et ses larmes

2690 Si que la faice et le vif en moillait ;

Souvante foid sa mere regrettait,

Gerart son frere qu’i durement amait,

Et cez amis dont il li remambrait.

Souvante foid Dammedieu reclamait  
2695 Et la Pucelle en qui il s’aombrait ;

Et quant cez homme ont veiit qu’i plorait,  
Saichiez de voir, forment lour en pesait ;  
Chescun pour lui moult grant duelz demenait.  
Ung en y ot qui le reconfortait :

2700 « Sire, fait il, entandez a moy sa :

Vous avés tort, per Dieu qui tout creait,

Ains mais haulz hons teil duel ne demenait ;

Or m’est avis, grant anffance ci ait.

Dieu ! Queil confort voustre corpz nous donrait.  
2705 Laissiez le duel, deheit qui plux plorait !

- Signour, dit Hue, si soit com vous plairait. »  
Dont chevalcherent et chescun s’aploitait.

Tant cointait Hue que de rien n’arestait,

A Brandis vint si com sollail couchait.

[200a]

2710 Et nomporquant droit au port arivait,

Le maronnier Garin trouvér [y] ait ;

Hue le voit, moult bel le salluait :

« Sire, fait il, ci Dieu qui tout creait,

II gart vous corpz d’encombrier et de mal. »

21.

2715 Droit a Brandis vint l’anffe Huelin,

II et cez homme sor lez chevalz de pris ;

Le maronnier truevent qui fuit assis  
En sa chaiere per dessus deux cossin ;

Desoure li avoit ung paile mis  
2720 Pour le sollail, que mal ne li feyst.

Hue le voit, si dessant el lairy,

Que il cudait sire fuit del paiis.

II lou sallue de Dieu de parraidis :

« Sil vous gart, sire, qui en la croix fuit mis.

*DE bordeaux*

151

jnj mouillent le visage. II regrette sans cesse sa mère, son frère Gérard  
qu'i' airne tendrement et ses amis dont il se souvient ; il implore Dieu  
et la Vierge en qui II a pris chair.

Lorsque ses compagnons le voient pleurer, chacun d’eux éprouve  
beaucoup de peine et de chagrin en pensant à lui ; mais l’un d’entre  
eux le réconforte :

\_ Seigneur, écoutez-moi. Vous avez tort, par Dieu le créateur, car  
■áinais un homme de haut rang ne s’est lamenté de la sorte. Vous vous  
eonduísez, je crois, comme un enfant : quelle aide, vraiment, pourriez-  
fous nous apporter ? Cessez vos plaintes, et maudit soit celui qui  
oleurera plus longtemps !

{2705] Huon accepte la leçon, et tous accélèrent leur allure. Huon  
jperonne sans cesse son cheval et arrive à Brindisi au soleil couchant ;  
(2Ô0a) il se rend dírectement au port et va trouver Garin le marin.  
Lorsqu’il le voit, Huon le salue très courtoisement :

- Seigneur, que le Dieu créateur vous garde de tout mal !

21.

[2715] Le jeune Huon s’en va directement à Brindisi ; ses hommes  
,X lui sont montés sur de précieux chevaux. Ils trouvent le marin assis  
sur un síège pourvu de deux coussins et surmonté d’un dais de soie  
pour empêcher que le soleil ne le blesse. Huon met pied à terre, car il  
pense que l’homme est le maître du pays. II le salue au nom de Dieu :  
- Que vous garde, seigneur, Celui qui fut mis en croix !

2725 - Grant tort avés, sígnour, se dit Garin,

Que dessandés de vous chevalz de pris :

Ne sus pas, certe, li sire dou paiis ;

Maronnier sus et de ceu me garis. »

22.

Devant Gaìrin fuit Huelin lí belz.

2730 Li maronníer le prant a regarder,

Dou cuer dou vantre commance a souspirer ;

Ou voit Huon cel prìs a appeller :

« Frans hons, dit il, pour Dieu, or m’antandez :

Pour le Signour quì en croix fuit penés,

2735 J’ai si grant duelx quant vous doie agarder “ . J

Pour ung frans homme que je doi tant amer,

Seguin ot nom, de Bourdialz la citeit.

Qui moy dobvroit tout lez membre coper,

Ne moy tanroie, se saichiez, de plorer :

2740 Gentis hons, sire, moult bien le ressamblez.

Maix or me dite, pour Dieu de maiesteit,

De queil terre estes, ne de confait rengnez ?

* Per foid, dit Hue, etparmain le sarés :

Droit a Bourdelle, certe, fuit mez corpz nez,

2745 Et si sus filz Seguin dont vous parlez. »

Quant Gairin l’ot, s’ait grant joie menér,

Permy lez jambe ait Huelin combrey,

Plux de .xx. foid li baise le sollez ;

Quant se redresse, si commance a plorer.

2750 « Damoisialz, sire, vous soiez bien trouvez ! »

Dìst Huelin : « Dieu vous puist honnorer !

Sire, pour Dieu, comment estez nommér ? » [2QQb]

Et si respont : « Gairin sus appellér.

* Sire, dit Hue, pour Dieu, dont m’antandez :

2755 Li appostolle de Romme la citeit

Per moy vous mande sallut et amisteit. »

II prant la lettre et se li ait donnér.

« Sire, dit il, cez lettré esgardés. »

Garin lez prist et si lez ait frowér ;

. Vous avez tort, lui répond Garin, de descendre de votre cheval, car  
je ne suis pas le maître du pays ; je suis un marin, et c’est de cela que  
je vis.

22**.**

[2729] Le bel Huon se tient devant Garin ; le marin l’observe  
attentivement puis se met à soupirer profondément ; il dit au jeune  
homme :

- Par le Seigneur qui fut tourmenté sur la croix, je suis très triste  
lorsque je vous regarde, à cause d’un noble seigneur que j’aime  
beaucoup, Seguin de Bordeaux. Même si cela devait causer ma mort,  
je ne pourrais m’empêcher de pleurer. Noble jeune homme, vous lui  
ressemblez beaucoup. Dites-moi, par Dieu, de quel pays vous êtes.

• En vérité, vous allez le savoir. Je suis né à Bordeaux, et je suis le  
fils de ce Seguin dont vous parlez.

[2746] A ces mots, Garin exulte ; il va embrasser les jambes de  
Huon et baise son soulier plus de vingt fois ; quand il se redresse, il  
commence à pleurer et lui dít :

* Cher jeune seigneur, soyez le bienvenu !

Huon répond à son salut (200b) et lui demande son nom ; l’autre lui  
répond qu’il s’appelle Garin.

* Seigneur, reprend Huon, sachez que le pape de Rome vous adresse  
  par moi salut et amitié.

[2757] Puis il prend la lettre du pape et la lui remet en lui demandant  
de la lire. Garin la prend et brise le sceau ;

2760 Lez lettre lit, car il an sot assez,

Et sí voit bien ceu qu’ellè ont conteit :

Cez cosin est et de son parrantez,

Et fuit cosin l’appostolle au vif cler  
Et filz Seguín de Bourdialz la citeit,

2765 Et qu’i dobvoit aller oultre la mer,

Qu’i li ayde qu’i soit oultre paissez,

Et c’atant faisse dou corpz del baicheler  
Comme de lui se la yer arestez.

Et quant Gairin ait tout ceu esgardér,

2770 A haulte voix commance a escrieir :

« Hue, biaulz sire, vous soiez bien trouvez !  
Et cor me dite, ou deveis vous aller ?

Pour l’amour Dieu, qui t’ait si amenés ?

Que fait tez perre, Seguin o le vif cler ?

2775 - Sire, il est mors, bien ait .víj. ans passez.

* Ay, dit Garin, Dieu li faice piteit,

[Car moult l’amoíe, par Dieu de maïsté,

Et se me fist moult de grandes bontés.

A il plus d’oirs ? » dist Garins li membrés.  
2780 « Sire, dist Hues,] oiir, si m’ay Deis,

Ju ais ung frere, Gerard est appellez,

Moult est biaulz anffe, si est de moy maynés.

* Ai ! dit Garin, frans hons, ne moy cellez :  
  Qui t’amenait en si loingtaín rengnés ?

2785 - Per foid, dit Hue, etparmain le savrés :

Charle le roy, qui tant ait de fierteit,

Moy fist l’autrier per cez saiaulz mander,  
J’allai/ a court pour mon fiez relever.

Ju et mes frere fumes achaminér,

2790 Si nous gaitait Amaury de Vimés,

Ung maus traiitre et plain de malvisteit.  
Charlot y fuit, que filz Charlemenne ert,

II nous saillit en ung destroy paisser ;

J’ossi Charlot, si moy puist Dieu sauver,

2795 Puez m’en allaií a Paris la citeit,

Car ne savoie cui j’avoie ttiés.

il liî, car il est instruit, et voit bien tout ce que la lettre comporte : le  
jcune homme est son cousin, son parent, et il est également cousin du  
pape et fils de Seguin de Bordeaux. II doit se rendre outre mer et il  
faut l’aider à traverser en agissant avec Huon comme si c’était le pape  
i ,ersonne. Lorsque Garin a lu tout cela, il s’écrie d’une voix forte :

[2771] - Huon, cher seigneur, soyez le bienvenu ! Dites-moi : où  
Apvcz-vous aller ? Qu’est-ce qui vous a conduit ici, et que devient  
Seguin, votre père ?

... il est mort il y a plus de sept ans.

* Hélas ! Que Dieu lui soit miséricordieux, car je l’aimais bien, et il  
  m’a comblé de bienfaits ! A-t-il d’autres enfants que vous?
* -Dui, car j’ai un frère, nommé Gérard ; c’est mon cadet, un beau  
  jeune homme.
* vllons, noble chevalier, reprend Garin, ne me dissimulez pas ce qui  
  volis a conduit sur une terre si lointaine.

[2785] - Par ma foi, vous allez le savoir. Le terrible roi Charles m’a  
fait appeler I’autre jour par lettre scellée, et je me suís rendu à la cour  
pour acquitter le relief de mon fief. Mon frère et moi, nous nous  
sommes mis en route, mais un traître plein de méchanceté, Amaury de  
Viemez, nous avait tendu un guet-apens. Charlot, le fils de Charle-  
magne, s’y trouvait et se jeta sur nous, alors que nous passions par un  
passage étroit ; je tuai Charlot, Dieu me pardonne, puis me dirigeai  
vers Paris, car j’ignorais le nom de ma victime.

■■■ ' 'Gfl

156 HIION DE BORDEA UX

Dont fuit Charlot aprés moy apportér. [200c]

Illuec fuií je de traiison retés,

Si m’appallait Amaury de Vimés ;

2800 Je lou vainqui en baitaille champelz  
Et sor ceu m’ait Charlon desherrìteìt ;

Et si moy stuet en Babillonne aller,

Au roy Gaudisse oultre la Rouge Mer ;

Maix je ne sai Babillonne trouver.

2805 - Ai ! dit Gaìrin, biaulz niez, ne vous doubtez.

J’ai .iiij. barge et .iiij. grande neif  
Et .iij. challant qui errent per la mer.

Jai si maitin ne moy savraií lever  
Que ju n’en aie ,x. livrez au diner,

2810 De droite rante chescun jour ajornér.

S’afis] belle femme que ju ais esposez,

Et biaulz anffan que ju ais angenrés.

Femme et anffan et toute m’ariteit  
Lairaií, biaulz niez, pour la voustre amisteit ;

2815 O vous yraif, per sainte chariteit,

Et avuec vous souffreraif bien et mel.

Bien vous savraií et condure et mener.

- Sire, dit Hue, Dieu vous en saiche grez ! »

Et dit Gairin : « Biaulz niez, or m’antandez :

2820 En mon osteit avec moy en vanrés  
Et aneut maix vous y herbergerés,

Et lou maitin, quant sollail yert levés,

Nous en yrons es Sepulcre oultre mer. »

Et respont Hue : « Je feraif tout vous grey. »

2825 Celle neut vait l’anffe en son hosteit ;

II et cez homme furent bien honnorés :

Bien sont servis tout a lour vollanteit.

Aprés maingier font lez naippe oster,

Lez lit font faire, allez sont reposer.

2830 Àu londemain sont per maitin levez ;

Sa femme appelle Gairin o lou vif cler,

Et cez anffan qu’il avoit engenrér.

Dist Gairin : « Damme, pour Dieu, or antandez :

[2797] (200c) Après mon arrivée, on apporta le corps de Charlot, et  
je fus accusé de trahison par Amaury de Viemez, que je tuai en champ  
clos. Alors Charles m’a privé de mon héritage et m’a forcé d’aller à  
Ihibylone trouver le roi Gaudisse au-delà de la Mer Rouge, mais je ne  
sais comment me rendre à Babylone.

[2805] - Allons, dit Garin, n’ayez pas peur ; je possède quatre  
chalands, quatre grands navires et trois bateaux de fret qui sillonnent  
la mer. Si tôt que je me Iève le matin, dès le déjeuner j’ai chaque jour  
gagné dix livres de rente. J’ai pour épouse une belle femme et lui ai  
fait de beaux enfants. Tout cela - femme, enfants et tous mes biens -  
je l’abandonnerai par amitié pour vous ; je partirai avec vous pour  
l’amour de Dieu et supporterai avec vous les hasards, bons ou  
mauvais : je me fais fort de vous conduire avec compétence.

* Seigneur, que Dieu vous en sache gré !

[2819] Garin reprend :

■ Cher neveu, vous allez venir chez moí et y passerez la nuit ;  
demain matin, lorsque le soleil sera levé, nous nous rendrons au  
Sépulcre, au-delà de la mer.

Huon en est d’accord, et il se rend avec ses compagnons dans la  
maison de Garin, où ils sont traités avec de grands honneurs ; tous  
leurs désirs sont exaucés. Après le repas, les nappes sont ôtées, les lits  
dressés, et ils vont prendre du repos.

[2830] Le lendemain, ils se lèvent de bonne heure ; Garin prévient  
sa femme et ses enfants :

* Dame, écoutez-moi, par Dieu ;

158

2835

2840

2845

2850

2855

2860

2865

2870

HUON DE BORDEAVX

Avuec Huon m’en covanrait aller,

C’est mez cosin, si lou doi moult amer.

Or m’en covient avuec Huon aller,

Et vous anffan, damme, moult bien gardez  
Tant que ju yere ariere retornér. »

Ot le la damme, si commance a plorer ;

Et dit Gairin : « Laissiez vous demanter,  
Que a court terme, se Dieu plait, me ravrez.  
Adont ont fait une nef aprester ;

Deden ont mis dez biscuit a planteit,

Et pain et chair et vin viez et clarez,

De l’augue doulce y font assez porter ;  
Aprés y font lez boin chevalx entrer,

Or et argens y font assez porter,

Et pues ont fait ung baitel aprester  
Qui fuit bien fait et moult tres bien ovrez,  
Per ou ystront au bourt et au citeit.

Quant furent bien garnis et esprouvér,

Garin allait sa moillier escoller  
Et cez, ajijjan baisier et escoller ;

Pues ne lez vit en trestout son aiez.

Au despartir y ot grant duelz menér.

En la neif entrent tout li .xiij. adoubér,  
Oncque n’i missent sergens ne baicheler,  
Fors .1]. verlet qui sorent gouverner.

A Dammedieu se sont tous commandér,  
Traient lour ancre, si s’anpoingrtent en mer.  
Et Dammedieu lour donnait bon orés ;

Et on sceit bien, ceu est îa veriteit :

Cui Dieu aiide, ja n’avrait poverteit.

En .xv. jour sont la oultre arivér ;

Quant sont a terre, au chevalz sont montér,  
Tout lour avoir ont erramment trossér ;

Ver le Sepulcre se sont achaminér.

Tant ont ansamble chevalchiér et errér,

En Jhersalem sont ung mardis antrér.  
Jusqu’au Sepulcre n’i ont rengne tirér ;

[200d]

iî faut que je m’en aille avec Huon : c’est mon cousin, et il mérite

* »ute mon affection ; je dois partir avec lui ; prenez bien soín de vos  
  enfants jusqu’à mon retour.

[2839] (200d) A ces mots, la dame se met à pleurer, mais Garin lui  
dit :

\_ jqe vous désolez pas, car vous me reverrez bientôt, si Dieu le veut.  
Âlors on arme un navire et l’on charge du biscuit, du pain et de la  
. jande, du vin vieux et du nectar en quantité ; on y porte aussi de  
eau douce, puis on y fait monter les chevaux vìgoureux. On n’oublie  
as une bonne quantité d’or et d’argent, et l’on prépare aussi une  
' arque solide et bien faite, qui permettra de débarquer dans ìes bourgs  
: les vilîes.

Quand. ils sont bien pourvus et que tout a été vérifié, Garin va  
mbrasser sa femme et ses enfants : il ne les reverra plus jamais. Au  
moment de la séparation, beaucoup de larmes sont versées.

[2856] Les treize chevaìiers entrent dans la nef ; nul écuyer, nul  
uviteur ne les accompagne, sinon deux pilotes aguerris. Ils se  
■■vcommandent à Díeu, Ièvent l’ancre et gagnent la haute mer. Dieu  
, -ur donna bon vent ; on sait bien que le proverbe est véridique : celui  
- qui Dieu víent en aide ne connaît pas le malheur.

Au bout de quinze jours la traversée est achevée ; ils descendent à  
terre et montent à cheval ; ils chargent rapidement leurs bagages puis  
•ennent le chemin du Sépulcre. Au terme d’une longue chevauchée,

* s arrivent un mardì à Jérusalem et vont tout droit au Tombeau.

La dessandirent del destrìer sejornér,

Pues vont le lieu veoir et esgarder  
Ou Dammedieu fuit couchiér et posés ;

La lance virent, cel baiserent assez ;

Et pues lez cloz, le sidonne aultretelz ;  
L’auteilt baiserent ou Dieu fuit presenteit,  
Ou il meysme ot la messe chantér.

Dont se couchait Hue li baicheler.

**[201a]**

« Vrai Dieu, dit Hue, per ta sainte bonteit,  
Si vraiement qu’an Belïan fuit neis,

Pues futez, Sire, en cest temple aportér  
Et sor l’auteilt et offert et donnér ;

Sains Symion vous ressut, san faulcer,

Per mallaidie estoit tous aveuglez,

Lues qu’i vous tint, si fuit tost ralumér,  
Dont sot il bien, loialment san faulcer,

Que ceu fuit Dieu c’on li ot presenteit.  
.XXX.ij. ans alastes sermonner ;

Judas li fes si ne vous pot amer,

Si vous vandit en denier menoiés ;

Et au Juys futez, Sire, livrés,

En la croix fuite pandus et encroés,

Et de la lance fuite, Sire, navrés.

Si com je croy que ceu fuit veriteit,

Si moy conduit, biaulz Sire, a sauveteit,

Et si moy lai mon messaige conter  
En teil maniere que puisse retorner,

Au roy Charlon paieir et acorder. »

Dont se dressait, si ait baisiér l’auteilt ;  
S’offrande fist et pues c’est retornez ;

Tous cez baron resfirent aultretelz.

Et Huelin lez an ait appellez :

« Signour, dit ii, or en poés aller  
Au roy Charlon, si lou me salliiés. »

Et cil respondent : « Pour nïant en parlez !  
O vous yrons jusqu’a la Rouge Mer,

Ne vous faulrons pour nulle poverteit.

[2871] Alors ils mettent pied à terre et vont contempler le lieu où le  
Seigneur Dieu fut déposé et enseveli. Ils voient la lance, qu’ils  
couvrent de baisers, puis les clous et le suaire : ils baìsent l’autel où  
Dieu fut présenté et où lui-même chanta la messe. Aîors Huon, le  
jeune chevalier, se prosteme :

* Vrai Dieu, j’implore votre sainte bonté. Vous êtes né à Bethléem,  
  puis vous avez été porté vers ce Temple, offert et consacré sur cet  
  autel. Saínt Siméon vous a pris dans ses bras ; la maladie l’avait rendu  
  aveugle, mais dès qu’il vous tint, il recouvra la lumière ; alors il  
  comprit et sut avec certitude que c’était Dieu qu’on lui avait présenté.  
  Pendant trente-deux ans vous avez prêché, mais le cruel Judas était  
  votre ennemi, et il vous vendit pour de bons deniers. Vous avez été  
  livré aux Juifs, pendu sur la croix et percé de la lance.
* vutant que je crois en la vérité de tout cela, conduisez-moi, Seigneur,  
  en toute sûreté, et permettez-moi de présenter mon message de telle  
  manière que je puisse revenir pour me réconcilier et faire la paix avec  
  le roi Charles.

[2899] Alors il se redresse, baise l’autel, dépose son offrande et s’en  
retourne ; tous ses compagnons agissent comme lui, et Huon s’adresse  
maintenant à eux ;

‘vles amis, vous pouvez partìr maintenant vers le roí Charles, que  
vuus saluerez de ma part.

Mais ils ne veulent pas en entendre parler :

* Nous irons avec vous jusqu’à la Mer Rouge, et aucune épreuve ne  
  nous fera vous abandonner.

- Signour, dit l’anffe, Dieu vous en saiche grez. »

Et Garin ait lez sergens appellér,

2910 Qu’il amenait o li pour gouverner :

« Signour, dit il, arier vous en rirés  
A ma mollier, si la me salliiés  
Et se li dite que je sus en santeit,

Et si m’en voix avec Huon le ber. »

2915 Et cil respondent : « Tout a vous vollanteit. »

Arier retoment, en la neif sont entrér,

Droit ver Brandis ont lour sigle tornér.

Et Huelin est a chevalz montez,

II et cez homme se sont achaminés.

2920 Or s’an vont il droit ver la Rouge Mer,

Or lez condusse Jhesu a sauveteit. [20ib]

Sauvaige terre trouvait Hue assez :

Per Femmenie s’an est oultre paissez,

C’est une terre ou moult ait poverteit,

2925 Sollail n’i lust, femme n’i puet porter,

Chien n’i abaie ne coc n’i puet chanter.

En celle terre n’ait gaire demourér ;

Ens en la terre des Coumant sont entrés,

C’est une gens qui ne gouste de bleif,

2930 Maix la chair crue mainge come waingnon dervez ;

Tout adez geisent au vant et a l’orés,

II n’i ont dras ne chausse ne sollez,

Lez eulx ont rouge com charbon alumez,

Plux sont vellus que viaitre ne singler,

2935 De lour oreille sont tous acouvetez.

Li anffe Hue lez redoubtait assez ;

C’est pour nïant, il ne li feront meil.

Plux tost qu’il puet s’an est d’illuec tornez ;

Permy la terre de Foid est trespaissez :

2940 Si grant y est et foy et loialteit,

En sandialz cusent lez gaistialz bulletez :

La persoit on qui ait fait malvisteit.

Que ainsoy vient en la contree es bleis  
Ainsoy en prant tout a sa vollanteit,

Huon les remercie, et Garin congédie les pilotes qu’íl a amenés avec  
jBi pour conduire le navire :

- Mes amis, vous allez repartir auprès de ma femme ; vous la  
saluerez, lui direz que je suis en bonne santé et que je m’en vais avec  
le noble Huon.

Ils l’assurent qu’ils agironí ainsi, entrent dans leur navire et toument  
leurs voiles vers Brindísi, tandis que Huon et ses compagnons montent  
à cheval et se dirigent tout droit vers la Mer Rouge : que Jésus les

guide et les protège !

[2922] Huon trouve sur sa route bien des terres sauvages. II traverse  
Femenie', une terre déshéritée : le soleil n’y brille pas, les femmes ne  
portent pas d’enfant, les chiens n’aboient pas et les coqs ne chantent  
pas. II ne s’attarde guère dans ce pays, et entre dans celui des  
Coumans[[44]](#footnote-44) [[45]](#footnote-45). Là, les habitants ne connaissent pas le blé ; ils mangent la  
viande crue comrne des chiens affamés et dorment exposés au vent et  
aux intempéries. Ils n’ont nì vêtements, ni chausses ni souliers ; leurs  
yeux sont rouges comrne braise, Jeurs membres plus velus que ceux  
des chiens et des sangliers : ils peuvent s’envelopper dans leurs  
oreilles.

[2936] Le jeune Huon a grand peur d’eux, mais c’est à tort, car ils  
ne lui feront aucun mal. II quitte cette terre le plus vite possible et  
traverse la terre de Foi. Fidélité et loyauté y règnent au point qu’on  
cuit les gâteaux de fine farine dans des étoffes de soie[[46]](#footnote-46). II est facile  
alors de savoir quì commet une faute. Le premier qui arrive dans le  
pays au moment de ia moisson peut prendre autant de blé qu’il en  
veut :

2945 Que ja pour homme ne li yert deveés ;

En celle terre n’ait gaires arestér,

Oultre s’an paisse Hue li baicheler.

Tout ont mengiér ceu qu’orent apportér ;

En ,xv. jour ne scevent tant aller  
2950 Qu’il y trovaissent ne pain ne vin ne bleif  
Dont on peiist .]. garson conraieir.

« Dieu, se dit Hue, com si ait mal rengner,  
Quant on n’i trueve nulle rien que disner.

Ahi, roy Charle, com m’avés vergondér !

2955 Dieu vous pardont ceu que vous fait m’avez. »  
Dont commansait li anffê a plorer,

Maix cez baron l’an ont reconfortér.

Tant ait li anffe chevalchiér et errér  
Que en ung bocaige ait ung homme trouvér,  
2960 Qui fuit sifait com vous dire m’orés :

Viez fuit et fraille, si ot ,c. ans paissez,

[201c]

La barbe ot longue jusqu’a nou dou baudrez  
Et si I’avoit blanche com flour de prés ;

Moult bellement l’avoit regallonés.

2965 Tint une howe, si fist moult le laissez,

Moult se penoit dez mal pas releveir.

Hue le voit, si l’ait moult regardér.

23.

Li anffê Hue regardoit îe penant,

Moult le regarde et s’an vait mervillant.

2970 Ou voit cez homme, si lez vait appellant :

« Signour, dit il, pour Dieu le royamant,

Veés queil homme, comme ait le poil ferant.  
Ne say c’il est en Dammedieu creant,

Et nomporquant je l’iray araingnant. »

2975 Hue s’avanse, si est paissér avant,

Si lou sallue de Dieu le Roy puissant :

« Proudom, si Dieu qui respandit son sang  
Vous soit au corpz et a l’arme garant. »

Quant cil l’oiit, si vait tous jus getant,

personne ne le lui interdira. Le jeune Huon n’a guère demeuré dans  
eette terre ; il l’a bientôt traversée.

Les provisions qui avaient été apportées sont maintenant mangées, et  
en quinze jours de voyage, ils ne trouvent pas assez de pain, de vin ou  
de blé pour en rassasier un portefaix.

* Dieu ! dit Huon, quel détestable pays que celui où l’on ne trouve  
  rien à manger ! Hélas ! roi Charles, que de mal vous m’avez fait ! Que  
  |)ieu vous pardonne vos fautes à mon égard.

[2956] Alors le jeune homme se met à pleurer, mais ses chevalìers  
le réconfortent. Au terme d’une longue chevauchée, Huon trouve dans  
un bois un homme que je vais vous décrire. II est vieux et faible, et a  
plus de cent ans ; (20lc) sa barbe, qui descend jusqu’à la ceinture, est  
blanche comme la fleur des prés : elle a été tressée avec adresse.  
L'homme tient une pioche et a I’air fatigué, car il travaille à réparer  
les endroits du chemin où le passage est difficile. Lorsque Huon  
l’aperçoit, il l’observe attentivement.

23.

[2968] Le jeune Huon regarde avec attention I’homme qui fait ainsi  
pénitence et éprouve un grand étonnement. II s’adresse à ses cornpa-  
gnons :

* Amis, regardez cet homme aux cheveux grisonnants ; j’ignore s’ii  
  croit en Dieu, mais cela ne m’empêchera pas de lui parler.

II s’avance et le salue au nom du Dieu tout-puissant :

* Amí, que Díeu quí répandit son sang protège votre corps et votre  
  âme !

[2979] A ces mots, l’homme jette son outil,

m

2980 Enver Huon est venus acourant

Et per la jambe le saisit maintenant,

Plux de .xx. foid li baise en ung tenant ;

A haulte voix se vait lors escrïant :

« Damoisiaul, sire, se Dieu te soit aidant  
2985 Que de la Vierge naiquit en Belïans ;

En cez bocaige ai mey plux de .xxx. ans,

Pues ne vy homme qui en Dieu fuit creant.  
Dont estez vous ne qu’allez vous querrant ?  
Pour le Signour qui respandit son sanc,

2990 J’ai si grant duel quant voy vous percevant ;

Se m’est avis, le cuer me vait fandant,

Pour ung frans home que vous resamblez tant :  
Seguin ot nom, de Bourdelle la grant. »

Et respont Hue : « Pour Dieu omnipotant,

2995 Fuite vous doncque le boin duc cognoissant ? »  
Et cil respont : « Jel cognuí voirement.

* Sire, dit Hue, donc ne m’allez cellant :

De queil terre estes ne de confaite gens ? »

Dist li proudomme : « Vous parlez pour nïant !

3000 Le voustre affaire me dirés tout avant.

* Certe, dit Hue, vous parlez advenant ;

[20 ld]

Si lou savrés, per le corpz saint Amant. »  
Adont dessandent dez chevalz maintenant  
Et si lez vont a ung arbre ataichant,

3005 Et pues s’aisieent sor l’erbe verdoiant.

Hue lai sit per delez le penant  
Et se li vait son affaire contant,

Confaitement il li fuit covenant :

« Sire, dit Hue, vuelz oiir mon samblant ? »  
3010 Dit li proudomme : « Oiir, pour Dieu le grant.

* Per foid, dit l’anffe, cel sarés maintenant.

Je sus tout droit de Bordelle la grant,

Filz sus Seguin qui le corpz ot vaillant,

Dont vous parlaitez or au commancement. »  
3015 Li proudom l’ot, de cuer vait soupirant,

Tout coy se tait, ne vait ,j. mot sonnant,

court vers Huon, lui saisit la jambe et l’embrasse plus de vingt fois  
d’une haleine, puis il s’écrie d’une voix forte :

* Mon jeune seigneur, que Dieu, quí est né de la Vierge à Bethléem,  
  vous vienne en aide ! J’ai vécu dans ce bois pendant plus de trente ans  
  sans voir un seul homme qui croie en Dieu. D’où êtes-vous et que  
  venez-vous chercher ? Par le Seigneur qui répandit son sang, j’éprouve  
  un tel chagrin en vous voyant que je crois sentir mon cceur se briser :  
  c’est à cause d’un noble seigneur à qui vous ressemblez étrangement,  
  Seguin de Bordeaux, la grande cité.

[2994] Huon lui répond :

* Par Dieu tout-puissant, avez-vous donc connu le valeureux duc ?
* Oui, c’est la vérité.
* Alors, dites-moi de quelle terre vous êtes et quelle est votre  
  famille.
* Certainement pas avant que vous ne vous soyez vous-même  
  présenté.
* Vous avez raison, et je vais tout vous dire, par saint Amand.

[3003] Alors les compagnons mettent pied à terre (20 ld) et attachent

les chevaux à un arbre, puis ils s’assoient sur I’herbe. Huon s’installe  
à côté du pénitent et lui raconte son histoire, comme il le lui a  
promis :

* Voulez-vous que je vous parle de moi ? demande-t-il.
* Oui, par Dieu, répond l’ermite.
* Je vais tout vous dire. Je suis originaire de la grande cité de  
  Bordeaux ; mon père est le vaillant Seguin, dont vous avez parlé tout  
  d’abord.

A ces mots, le bon pénitent pousse un profond soupir, mais il ne  
prononce pas un mot,

Car íl atant que Hue die avant.

« Sire, dit Hue, per Dieu omnipotant,

Mors est mez perre, dont j’ai mon cuer dollant.  
3020 Nous remainsimes orphelin .ij. anffan,

N’allame mie a court trestout errant  
Pour relever le nostre tennement ;

Ains fumes, certe, paissez plux de .vii. ans.  
Nous heiissime perduit per jugement  
3025 Ne fuit duc Nayme, qui le poil ot ferrant.

- Dieu, dit Geriame, est il ancor vivant,

Li boin proudomme cui Jhesu soit aidant ?

Je lou vy ja moult jouvenet anffans,  
Compaingnon fumes en nous petit jouvent.

3030 - Or oiez, sire, dit Huelin li frans.

**[202a]**

Li amperere, ou toute France appant,

II me mandait per cez saiaulz pandant.

J’allay a court entre moy et ma gens  
Et ung mien frere qui le corpz ot vaillant ;

3035 Desous Paris, en ung bruel verdoiant,

La nous gaiterent traiitour solduant :

Charlot y fuit, li filz Charle le frans.

Nous en allemme a court seiirement,

Ne nous doutiemme d’omme qui fuit vivant ;  
3040 Ains n’an solt mot, per Dieu le Roy puissant,  
Quant nous saillirent li cu[v]er solduant.

Li filz le roy si venoit tout devant ;

Nel cognut mie, si me soit Dieu aidant,

Si envoiaií mon frere le vaillant  
3045 Et pour savoir que il alloit querrant.

Je n’allaií mie de terre longuement  
Quant vy mon frere feri permey le flan  
Et a la terre desor l’erbe geisant,

Quant je lou vy, j’an ot le cuer dollant ;

3050 Je trais l’espee et pues paissaif avant.

Qu’iroie jou toute jour [a]contant ?

J’ossy Charlot a mon asserin brans  
Et pues m’en vin a Paris afuyant,

attendant que Huon poursuive :

[3018] - Ami, reprend Huon, mon père est mort, et j’en éprouve un  
grand chagrin. Nous sommes restés orphelin, mon frère et moí, et nous  
ne sommes pas allés à la cour tout de suite pour acquitter le relief de  
notre fief ; nous sommes restés à Bordeaux pendant plus de sept ans.  
A coup sûr, nous aurions été déchus de notre terre sans le duc Nayme  
aux cheveux gris.

- Est-il encore vivant, demande Gériaume, cet homme de grande  
valeur que Dieu bénisse ? Je 1’ ai connu dans sa prime jeunesse, et  
nous avons été compagnons à nos débuts.

[3030] - Ecoutez, poursuit Huon. (202a) L’empereur, à qui toute la  
France appartient, me fit appeler par lettre scellée, et je partis pour la  
cour avec mon frère et mes gens. A proximité de Paris, dans un petit  
bois feuillu, un guet-apens nous fut tendu par des traîtres qu’accompa-  
gnait Charlot, le fils de Charlemagne ; de notre côté, nous nous  
rendions tranquillement à la cour, sans nous méfier de personne. Tout  
à coup, ces gredins se jetèrent sur nous ; le fils du roi les précédait,  
maís je ne le reconnus pas, Dieu m’en soit témoin !

[3044] J’envoyai mon frère en avant, afin de savoir ce qu’il nous  
voulait ; mais il ne se passa guère de temps avant que je voie mon  
frère gisant à terre, sur l’herbe, le flanc transpercé. A ce spectacle, la  
fureur me prit ; je tirai l’épée et m’élançai. Pourquoi allonger mon  
récit ? Je tuai Charlot avec ma lame d’acier puis poursuivis en hâte  
mon chemin vers Paris,

Que je ne sos ou aller a garant,

3055 Le corpz en vinrent aprés moy apportant  
Li traiitour- lí corpz Dieu iez crevante !

Ung Amaury, ung cuver solduant,

Icil m’allait de traiison ratant

Et de baitaille m’appellait voiant Frans.

3060 Je lou conquis et si l’oci es champz,

Et pour ceu su ge hor del paiis fuiant ;

Li roy m’en chaisset a duel et a torment.

En Babìllonne m’en voix a cuer dollant  
Au roy Gaudisse, ung fel roy mescreant ;  
3065 La yrai ge mon messaige contant.

Or vous ai je tout dit mon couvenant. »

24.

« Sire, dit Hue, si rne puist Dieu sauver,

Or vous ais dit comment ju ais erré,

Et sì vous ais trestout dit veriteit.

3070 Or vuelz savoir, se il vous vient en grey,

[202b]

De queil terre estez, ne de confait rengnez,  
Ne qui vous ait ci androit amenés ? »

Et dit Geriame : « Frere, vous ie sarés ;

A Geronville, certe, fuit mez corpz nez.

3075 Cognoit tu point le frans prevost Guirey ?

- Oiir, dit Hue, pour sainte chariteit.

Quant je partif de Bourdialz ma citeit  
Lui commandaií ma grant terre a garder. »

Et dit Geriame : « C’est mes frere charnez.  
3080 - Sire, dit l’anffe, pour Dieu de magestés,

Et car me dite comment estez nommér ? »  
Dit le proudomme ; « Etparmain le savrez :  
Geriame sus per droit nom appellér.

Vous parrans sus, je nel vous quier celler.  
3085 - Geriame, sire, se dít Hue li ber,

Je vy mon perre pour vous maint jour plorer.  
Pour l’amour Dieu, qui t’ait ci amenér ? »

Et dit Geriame : « Per foíd, vous le sarés.  
Ensi com vous, su ge desherriteit :

car je ne savaìs où trouver refuge.

[3056] Les traîtres - que Dieu les confonde ! - apportèrent le corps  
après mon arrivée, et un certain Amaury, un ínfâme gredin, m’accusa  
de trahison et me provoqua en duel devant tous les Français. Je le  
vainquis et le tuai en champ clos, et c’esí pour cela que j’ai dû fuir le  
pays ; le roi m’en a banni et m’a imposé souffrance et tourment : je  
dois aller, le cceur plein de chagrin, à Babylone, auprès de Gaudisse,  
un roi cruel et impie : c’est à lui que j’irai porter mon message. Voici,  
je vous ai raconté toute mon histoire.

24.

[3067] - Ami, dit Huon, je vous aí conté mes aventures, et tout cela  
est vérité. Mais je voudrais savoir, si vous le voulez bien, de quelie  
terre, de quel pays vous êtes, (202b) et ce qui vous a conduit jusqu’ici.

Gériaume répond :

* Vous allez le savoir. Je suis né à Gironville ; connaissez-vous le  
  noble prévôt Guiré ?
* Sans doute, car c’est à lui que j’ai confié la garde de mon fief  
  lorsque j’ai quitté ma ville de Bordeaux.
* C’est mon frère.
* Alors, dites-moi votre nom.
* On m’appelle Gériaume, et je suis un de vos proches, sachez-le.
* Géríaume, mon ami, reprend le vaìllant Huon, j’ai vu souvent mon  
  père pleurer sur votre sort. Pour l’amour de Dieu, qu’est-ce qui vous  
  a conduit ici ?

[3088] - J’ai été, tout comme vous, privé de mon héritage.

Quant je fus jonne et novialz adoubér,

**3125**

**3120**

**3115**

**3110**

**3105**

**3100**

**3095**

**3090**

Ung chevalier ocis, sí m’aiist Dey,

A ung tomoy la ou je sus allez.

Paix en fuit faite et s’en fui acordés,

Por tant c’allaisse au Sepulcre oultremer.  
Je vin sa oultre, ici sus arivér,

Je fis ma voie loialment san doubter ;  
Quant je cudait arriere retomer  
Si encontrair Sairaisin et Escler ;

Illuec fuir prins et en prison menés,

.V. ans y jur, moult ot de poverteit.

Li amiralz qui me dobvoit garder  
Ot une fille, si m’ot moult enamér ;

Per li fuir je de la prison getér.

Que vous diroie, per Dieu de maiesteit ?  
En paiennie air plux de .xxx. an meis ;

.II. foid y fus, per ma foid, mariei.  
Saraisinois sai ge moult bien parler ;

II nen ait marche ne paiis ne rengnez  
Jusqu’au Sec Arbre ne tant c’on puet aller,  
Si m’aiit Dieu, que je nen aie esteit.

Entre paien air loingtampz conversér,

Pues fi ge tant que d’iaulz sus escheppér  
Per le volloir de Dieu de maiesteit.

**[202c]**

Pues m’arestuí deden cez gaut ramés,  
.XXX. ans tout plain, certe, y ai ge meis ;  
Moult poc de pain y ai ge pues uzér,

Maix de raissine ai maingiér a planteit  
Et de pumette que j’ai el boix trouvér.

Ju ai vestut la haire a mon costeit  
Et per desoure le haubert endossez  
Pour espanir mez peschief criminez ;

A tout le bien que j’ai fait et ovrez  
Vous acompaingne de bonne vollanteit.  
Vous et vous perre en vuel autant donner  
Com je fai moy, que le mal air porteit,

Car voustre perre me norit moult souueif.

Lorsque j’étais un jeune chevalier, adoubé depuis peu, j’ai tué un autre  
chevalier, Dieu me pardonne, dans un toumoi auquel j’avais participé.  
La paix en fut faite et je fus tenu pour quitte, à condition de me rendre  
outre-mer, au Sépulcre. Je franchis la mer et vins dans ce pays, où je  
fis mon pèlerinage comme je l’avais promis. Mais lorsque je voulus  
m’en retourner, je rencontrai des Sarrasins et des Esclavons, qui me  
mixent en prison et m’y gardèrent cinq ans : j’y ai enduré bien des  
épreuves.

[3101] L’émir qui était mon geôlier avait une fille, qui devint  
amoureuse de moi : grâce à elle, je fus tiré de prison. Que vous dire ?  
J’ai demeuré en terre païenne plus de trente ans, y ai eu deux femmes  
et connais parfaitement la langue sarrasíne ; il n’est marche, région ou  
royaume jusqu’à l’Arbre Sec et aussi loin qu’on peut aller, que je n’aie  
moi-même parcourus. Je suis resté longtemps aux mains des païens,  
puis, grâce à l’aide de Dieu, j’ai réussi à leur échapper, (202c) et je  
me suis installé dans ce bois touffu, où j’ai séjourné trente années,  
sans guère user de pain. En revanche j’ai mangé toutes sortes de  
racines et les pommes sauvages que j’ai trouvées dans le bois.

J’ai vêtu la haire sur mes flancs et endossé par-dessus le haubert, afin  
d’expier mes lourds péchés. En plus du bien que j’ai fait depuis que  
je suis arrivé ici, je vous accompagnerai de grand coeur, car je veux  
être utile à vous-même et à votre père autant qu’à moi-même, qui ai  
enduré tant de peine, car votre père m’a élevé avec une grande  
douceur.

Bien vous savraií et condure et mener,

Qu’an Babillonne aif mainte foid estér,

Si cognoií bien Gaudisse l’amírel ;

3130 Et avuec toy vuel souffrir bien et mel.

Et sì te di en bonne loialteit

Per .ij. chemin te savraií bien mener,

Car d’une parrt et d’aultre j’ai esteit.

L’une dez voie fait tant a redoubter,

3135 Qu’i n’est rtulz hons qui en puist eschepper ;  
Et si te dìí, pour voir et san faulcer,

Qui i peust aller a sauveteit,

En .xv. jour venist a Rouge Mer.

Et se tu vueiz l’autre chemin aller,

3140 Ung ans tout plain a tordre meterés,

Mais boins hosteit y trouverés assez,

Et bonne vílie et chaitiaulz et citeit.

- Et foid, dit Hue, Dieu me puist cravanter  
Se je sus míe si faulz ne si dervés  
3145 Que ceu que pués en .xv. jour aller,

C’un an tout plain y vuelie sejorner.

Maix or me dite, Geriame, gentis ber,

Queil perril ait ia courte voie ailer ? »

Et dit Geriame : « Sire, bien le sarez :

3150 Ung boix y ait, certe, a trespaisser,

Qui moult est grant, si moy puíst Dieu sauver,  
.LX. lue durent li ga[u]s ramés,

Et la deden maint j. nain bouserés  
Que n’ait de grant que Jij. pìez mesurez,

[202d]

3155 Si est plux biaulz que solleil en estez ;  
Auberon est per droit nom appellez.

II n’est corpz d’omme, c’il est es boix entrez,  
S’a lui parrolle, qui ii puist eschepper ;

Et pues qu’il est avuec li demorei,

3160 N’en parterait jamaix en son aiez.

Et si vous dìs en fine loialteit  
Que il est si et de teíl poesteit,

Quant lez bocaige cuderés trespaisser,

Avant qu’aiez .xij. iuê allez,

le serai pour vous un bon guide, car j’ai séjourné mainte fois à  
Babylone et connais parfaitement Fémir Gaudisse ; avec vous,  
j’endurerai les bons et les mauvais jours.

[3131] De íait, je puis vous indiquer deux routes, que j’ai suivies  
l’une et l’autre. La première est si terrible que personne ne pourrait en  
revenir ; et pourtant, je vous l’assure, si quelqu’un pouvait la suivre  
sain et sauf, il ne mettrait que quinze jours pour parvenir à la Mer  
Rouge. Si vous prenez l’autre route, les détours vous coûteront une  
année entíère, vous y trouverez de bonnes étapes, de bonnes villes et  
de belles places fortes.

[3143] - Que Dieu me confonde si je suis assez fou pour consacrer  
un an entier à un voyage que je puis faire en quinze jours. Mais dites-  
moi donc, noble Gériaume, le danger que présente le chemin le plus  
court.

- II faut traverser un bois très étendu, qui s’étend sur soixante lieues.  
Un nain bossu y demeure, qui ne mesure pas plus de trois pieds, mais  
il est plus beau que ìe soleil d’été ; (202d) on l’appelle Auberon. Nul,  
dès le moment où íl a pénétré dans le bois1, ne peut échapper au nain  
s’il lui adresse la parole ; et lorsqu’il a demeuré près de iui, il ne peut  
plus jamais le quitter.

[3161] Je vous en préviens loyalement : son pouvoir est si grand,  
qu’avant d’avoir parcouru douze lieues, lorsque vous croirez sortìr du  
bois,

' [verî **3157-60]** L’image clonnée d’Auberon par Gériaume ressemble à celle des fées  
de l’Autre Monde qui retiennent captifs ceux qui ont pénétré dans leur domaine.

3165 Le vairez vous devant vous atrottér.

II est si bialz com Jhesu l’ait formér ;

Quant le vairez devant vous aresteìt,

Si parlerait de Dieu de maiesteit,

Qu’i n’est nulz hons qui n’en fuit espirés.

3170 Se ne vollez a son gens corpz parler,

II en serait si forment tormentér

Que moult grant hide a vous cuer en avrés,

Car il ferait et plovoir et vanter  
Arbre raichier et fors estinceler ;

3175 Et aprés ceu qu’íl avrait si ovrez  
Vous ferait il une riviere teille  
C’on i poroit grant navie mener ;

Bien samblerait se soit ung bras de mer.

Maix je vous dis, se saichiez pour verteit,

3180 C’iert tout fantomme quant que vous y vairez :  
Tout a sec piez per l’yauwe paisserez,

N’an moullerés ne chausse ne sollez.

Tres bien vous dis, ja mal le mescroirez :

Que ainsoy taire ne vous puet il grever,

3185 Et a respondre trestout perduit avez.

- Per foid, dit Hue, je n’i quier aparler. »  
Adont monterent, n’i sont plux arestér.

II ont Gerialme ung bon chevalz donnér  
Que il avoient avec yaulz amenér.

3190 De lour jornee ne vous quier deviser,

Maix il ont tant esploitiér et errér  
Qu’ains es bocaige Auberon sont entrez.  
Desous ung chelne ont ung biaul leu trouvez,  
Illuec s’areste Hue li baicheler.

3195 « Per foid, fait il, je ne puez plux aller.

J’ai si grant fain, si moy puist Dieu sauver,  
Que ne pués plux chevalchier ne errer ;

Maix dessandons, je me vuelz reposer ;

[203a]

Li cuer me fault, pres me sus effamés. »

3200 Dont dessandirent dou destrier sejomér,

II lour osterent lez frans et lez poitrés  
Pour paistre l’erbe tout contrevalz lez prez.

vous le verrez accourir au trot devant vous. Sa beauté est l’oeuvre de  
jésus, et lorsqu’il se tiendra devant vous, il prononcera le nom de Dieu  
d’une manière propre à impressionner. Si vous refusez de lui répondre,  
il se mettra dans une telle colère que vous éprouverez une grande  
frayeur, car il déchaînera l’orage et le vent, arrachera les arbres et fera  
jaillir les éclairs. Ensuite, il fera apparaître une rivière assez large pour  
y faire naviguer un grand bateau : on dirait un véritable bras de mer.  
Pourtant, je vous l’assure, ce ne sont là que des enchantements, car  
vous pourrez passer l’eau à pied sec, sans y mouiller chausse ni  
soulier : ainsi, je vous l’affirme, garder le silence ne peut vous causer  
le moindre tort, alors qu’en répondant vous aurez tout perdu.

* Eh bien, répond Huon, je ne dirai rien.

[3187] Ils se mettent en selle sans plus tarder, après avoir donné à  
Gériaume un bon cheval qu’ils avaient amené avec eux. Je ne vous  
parlerai pas de leurs étapes, mais, au terme d’une longue chevauchée,  
ils entrent dans le bois d’Auberon. IIs trouvent sous un chêne un  
endroit agréable, et le jeune Huon s’arrête :

* En vérité, dit-il, je ne puis aller plus ìoin. J’ai si faim, Dieu  
  m’assiste, qu’il m’est impossible de continuer la chevauchée ; (203a)  
  mettons pied à terre, je veux prendre du repos, car les forces me  
  manquent et je suis presque mort de faim.

Alors tous descendent des chevaux vigoureux, auxquels ils ôtent  
frein et poitrail pour les laisser paître le long des prés.

Hue s’aisit, si commance a ploreir.

« Dieu, dìt li anffe, il n’est ne pain ne bleif.  
3205 Sainte Marie, et cor me secourrez !

Je ne mainjait bien ait .iij. jour paissez  
Que je n’eiisse maingiér a ung diner. »

Et dit Gerialme : « Ne savez vous jeuner ?  
De cez raissine maingiez a grant planteit,  
3210 Eì ne maingaií bien ait .xxx. ans passez.

- Per foid, dit Hue, je ne l’ai mie uzér.

Se m’aiit Dieu, n’an savroie gouster. »  
Entrues qu’il ont ensement devisez,

Li petit hons vint per le gaut ramez.

3215 II fuít sífaít com vous dire m’orés :

Aussi biaulz fuit com solleil en estez,

Si fuit vestus d’un paille gironnér  
A .xxx. bande de fin or esmarés ;

A filz de soie ot bandez le costeit,

3220 Et porte ung arc dont il savoit berser.

La corde fuit de soie naturel  
Et la seette de fin or esmarés.

Dieu ne fist beste qui tant ait de fierteit,

Se ìl la trait et ií li vuelt garder,

3225 Que il ne l’ait tout a sa vollanteit.

11 ot el colz ung cor d’ivoire cler,

A bande d’or estoit trestout bandez ;

Fee le firent en une isle de mer.

Une en y ot, si donnait ung don teil  
3230 Que le cor ot et tantir et sonner,

C’il est mallaide, il revient en santeit,

Ja n’averait si grant enfermeteit.

Et l’autre fee y donnait muelx assez :

Que lou corpz ot, ceu est la veriteit,

3235 Se il ait fain, il est tout conraiei,

Et c’il ait soif, il est tout abruvés.

Et l’autre fee y donnait muelx assez :

II n’est nulz hons qui tant ait povretés,

C’il ot le cor et tantir et sonner,

**[203b]**

3240 Q’au son dou cor ne l’estuesse chanter.

Huon s’assied et se met à pleurer :

* Dìeu, il n’y a ni pain ni blé ! Sainte Marie, venez à mon secours !  
  Ce que j’ai mangé depuis trois jours, je l’aurais volontiers englouti en  
  un seul repas !

[3208] Gériaume lui dit :

* Etes-vous incapable de jeûner ? Mangez donc des herbes qui sont  
  ici, car je n’ai pas eu d’autre nourriture pendant trente ans !
* Je n’en ai pas l’habitude ; par Dieu, je seraís incapable d’y goûter.  
  [3213] Mais tandis qu’ils parlent de la sorte, voici que le petit homme  
  arrive à travers ie bois touffu. Je vais vous faire son portrait : il est  
  aussi beau que le soleil d’été ; il est vêtu d’une pièce de soie striée de  
  trente bandes d’or pur, que des lacets de soie ajustent sur les côtés. II  
  porte un arc qu’il manie adroitement’ ; sa corde est de soie naturelle,  
  et la petite flèche est d’or pur. Les bêtes les plus féroces que Dieu a  
  créées, s’il les ajuste et cherche à ies atteindre, seront touchées dès  
  qu’il le voudra.

[3226] Un cor d’ivoire éciatant, orné de bandes d’or, est pendu à son  
cou[[47]](#footnote-47) [[48]](#footnote-48) ; des fées l’ont fabríqué dans une île au miìieu des mers, et l’une  
d’elle l’a pourvu d’un don : celui qui entend le son de ce cor, s’il est  
malade, retrouve la santé, quelle que soit la gravité de son état. Une  
autre lui a accordé beaucoup mieux : celui qui possède le cor, s’il a  
faim, se trouve rassasié, et s’il a soif, le voilà désaltéré. La troìsième  
est allée encore plus loin : sì accablé que soit celui qui entendra le son  
de ce cor, (203b) ii ne pourra s’empêcher aussitôt de chanter.

La quatre fee si volt muelz esprouver,

Qu’elle donnait tel don com vous orés :

Que nen ait marche ne paiis ne rengnez  
Jusqu’a Sec Arbre ne jusqu’a Rouge Mer,

3245 C’il est nulz hons qui ll’i eiist portez,

C’il [v]ot le cor et tantir et sonner  
Aberon l’ot a Monmur sa citeit.

Li petit hons commansait a corner  
Et lí .xíííj. commancent a chanter.

3250 « Dieu, se dit Hue, qui nous vient revider ?

Je ne san fain ne nulle poverteit. »

Et dit Gerialme : « C’est li nain bouserez.

Ja lou vairez devant vous atrotter ;

Je vous deffaní, sire, que n’i parlez  
3255 Se ne vollez avec lui demourer. »

Et respont Hue : « Naie, si m’ayt Dey. »

Atant es vous le petit bouserez ;

A haulte voix commansait a criier :

« Mez .xiiij. homme que per mon boix paissez,  
3260 Si m’aie Dieu, vous soíez bien trouvér.

Je vous conjure, de Dieu de maiesteit,

D’oille et de crame de baitesme et de selz,

De quant que Dieu ait fait et estorez,

Vous conjur je que vous me respondez. »

3265 Et li .xiiij. sont en fiie tomez ;

Li petit hons en fuit au cuer yrés :

Haulce son doy, s’ait sor son cor hurtés.

Une tempeste commance et ung orés ;

Que dont veyst et plovoir et vanter,

3270 Arbre raichier et fort eschanceller,

Dieu ne fist homme n’en fuit espouantér.

11 n’orent mie demie lue allér,

Devant yaulz virent une riviere teille  
C’ons y peiist grant navie mener.

3275 « Per foid, dit Hue, nous somme atrapez.

Sainte Marie, com je sus folz prouvés,

Quant ju antraií deden cez gaut ramez.

Quant à la quatrième fée, elle montra la perfection de son savoir en  
accordant le don que voici : il n’est marche, pays ou royaume si  
éloigné, jusqu’à 1’ Arbre Sec ou à la Mer Rouge, si l’on y porte ce cor  
et le fait résonner, qu’Auberon ne puisse en entendre la voix depuis sa  
cité de Monmur.

[3248] Le petit homme se met à sonner du cor, et les quatorze  
compagnons commencent à chanter.

* Mon Dieu, dit Huon, qui donc vient nous voir ? Je n’éprouve plus  
  ni faim ni souffrance.

Gériaume lui répond :

* C’est le nain bossu ; vous allez le voir accourir vers vous. Je vous  
  interdis, seigneur, de lui parler, si vous ne voulez pas rester avec lui.

[3256] Huon affirme qu’il ne lui dira pas un mot. Mais voici le petit  
bossu, qui s’écrie d’une voix forte :

* Mes quatorze compagnons qui traversez ma forêt, soyez les  
  bienvenus ! Je vous en conjure, par le Dieu de majesté, par l’huile, le  
  chrême et le sel du baptême, par tout ce que Dieu a créé et institué,  
  répondez-moi !

Aussitôt, les quatorze chevaliers prennent la fuite, et le petit homme  
en est très courroucé ; il lève le doigt, en frappe son cor, et une  
tempête s’élève aussitôt. II fallait voir la pluie et le vent se déchaîner,  
arracher et briser les arbres : personne n’aurait pu échapper à  
l’épouvante. Mais avant d’avoir parcouru une demi lieue, Huon et les  
siens voient devant eux une rivière si large qu’on aurait pu y faire  
flotter un grand navire :

* Par ma foi, dit Huon, nous voìci pris au piège ! Sainte Marie,  
  comme j’ai été sot d’entrer dans la forêt touffue !

Or voi ge bien que ne puez eschepper. »

Et dit Gerialme : « Mar vous esmaierez :

3280 Or ait tout fait li felz nain bouserez ! »

25.

Li anffe Hue fuit forment esmaiei ;

[203cJ

Dit a cez homme : « Dessandons dou destrier ;  
Si m’aie Dieu, nous soms a mort jugiez.

Sainte Marie, com je suis engigniez  
3285 Quant je antraif deden cez gaut foilliez. »

Dont regarderent d’aultre parrt le vivier ;

.1111. tour voient au crenialz baitilliér  
Et sor chescune avoit .j. grant clochier ;  
N’allissiez mie le trait a ung archiez  
3290 Quant il n’i voient ne clochier ne vivier.

« Per foid, dit Hue, pour niant sus esmaiez.

Or ne vois maix ne vivier ne clochier. »

Et dit Gerialme, li chennu et lí viez :

« Or aít tout fait li fel nain enraigiez.

3295 II ne nous puet plux grever, se saichiez ;

Maix, per Celuì qui en croix fuit dressiez,

Je vous dis bien et seíir en soiez,

Que revanrait corrant tout alaissiez.

Maix je vous prie, pour Dieu le droiturier,

3300 Que ne soiez ja pour lui esmaiez ;

Maix chevalchiez, effraiez ne soiez,

Ne ja pour chose que il saiche huchier  
Vous pri je, sire, que ja ne l’araigniez.

- Certe, dit Hue, pour nïant en plaidiez :

3305 Muelx ameroie que il fuií escorchiér. »

Adont remontent sor lez corrant destrier,

Tout lour chemin s’an vont sans estargier ;

.V. lue errant, bien se sont esploitiér,

Maix forment sont li baron esmaiez.

3310 Hue parlait, li nobille guerrier,

Dit a cez homme, cez print a araingnier :

« Per foid, baron, Jhesu nous ait aidiér  
Quant de cez nain somme si aloingniér.

Je vois bien qu’il est impossible d’échapper.

Mais Gériaume le reprend :

\_ Cessez d’avoir peur ! Tout cela est un enchantement du maudit  
nain bossu.

25.

[3281] Le jeune Huon a très peur ; (203c) il ordonne à ses hommes :

\_ Mettons pied à terre ! En vérité, c’en est fait de nous ; sainte  
Marie ! quelle faute j’ai commise en entrant dans ce bois feuillu !

Ils regardent de l’autre côté de l’eau et aperçoivent quatre tours avec  
créneaux et défenses, et chacune est pourvue d’un grand toit pointu ;  
mais on n’aurait pas plus tôt franchi une portée d’arc que toit et eau  
disparaissent.

* Je me suis inquiété pour rien, dit Huon, car je ne vois plus ni eau  
  ni toit pointu.

[3293] Mais le vieux Gériaume aux cheveux gris le reprend encore :

\_ Ce cruel nain enragé est l’auteur de ces mirages, et il ne peut plus  
nous nuire, je vous l’assure. Pourtant, soyez certain qu’il va revenir à  
toute allure. Je vous en prie, n’ayez pas peur de lui et chevauchez sans  
crainte ; si pressants que soient ses appels, ne lui adressez pas ia  
parole !

* Inutile d’insister, je préférerais le voir écorché.

[3306] Alors ils remontent sur leurs destriers rapides et poursuivent  
leur route d’un bon train. IIs parcourent cinq lieues à bonne allure,  
sans cesser pourtant d’être inquiets, et Huon, le noble guerrier,  
s’adresse à ses hommes :

* Par ma foi, barons, l’aide de Jésus nous a permis de nous éloigner  
  de ce nain.

Dieu le[z] confonde quant il m’ait si huchiez,  
3315 Car oncque pues que je sus baptisiér

N’olf tel pauour, si me puist Dieu aídier. »

26.

Noustre baron ne sont plux aresteit,

Ains sont errant sor lour chevalz montér,

Car il estoient forment espouantér.

3320 Droit ver la. mer se sont achaminér,

De la mervelle ont entre yaulz tous parlér.

« Per foid, dit Hue, Dieu m’ait bien confortez  
Quant du nain somme ansement escheppér. »  
Gerialme l’ot, pues li ait escriiér :

3325 « Sire, dit il, si me puist Dieu sauver,

Ja revairez revenir le mauifez ;

Moult tost serait devant vous atrottez. »  
Entrues qu’il ont [tout] ansement parlér,

Si comme il durent a ung poncel paisser,

3330 Li petit hons lour salt devant lour neif.

Hue le voit, moult en fuit effraiez.

« Dieu, dit li anffe, reveci le malfez ! »  
Auberon i’ot, fierement ait parlér :

« Vaissaiz, dit il, tu ne dit mie assez,

3335 Car, per Celui qui en croix fuit penez,

Je ne sus oncque ennemis ne malfez ;

Aìns te dif bien, si me puist Dieu sauver,

Je sus ung hons comme ung aultre chamez,

Si croy en Dieu qui en croix fuit penez.

3340 Ancor vous vuel ge de par Dieu conjurer,

De quant qu’íl ait et fait et estorés,

D’oille et de crame de baitesme et de selz,

Et dou poioir que Jhesu m’ait donnér,

Vous conjur je que vous me respondez.

3345 - Fuons, pour Dieu ! dìt Gerialme li ber.

II rendroit plait a tout cialz qui sont nez. »  
Adont s’an sont tout .xiiij. tornez,

Lour chevalz ont moult durement hurtér ;

[203d]

Que Dieu le confonde pour m’avoir conjuré de la sorte, car jamais,  
depuis mon baptême, je n’ai éprouvé une telle crainte !

26.

[3317] Nos barons ne se sont guère attardés ; en hâte ils sont  
remontés à cheval, car ils étaient en proie à une grande frayeur. Ils  
poursuivent leur chemin vers la mer et parlent entre eux des prodiges  
qu’ils ont vus.

* Par ma foi, dit Huon, Dieu est venu à mon secours en nous faisant  
  échapper au nain.

Mais Gériaume, à ces mots, s’écrie :

(203d) - Seigneur, Dieu m’en soit témoin, vous allez bientôt voir  
revenir ce maudit : d’ici peu, il accourra vers vous au trot.

Tandis qu’ils parlaient ainsi, et au moment où ils allaient passer un  
pont, le petit homme surgit devant eux. A sa vue, Huon a très peur et  
s’écrie :

* Dieu, revoilà ce maudit !

[3333] En l’entendant, Auberon lui répond avec sévérité :

* Toi, l’homme, tu ne dis pas la vérité, car, par Celui qui fut  
  tourmenté sur la croix, je ne suis pas un démon ni une créature  
  maudite, mais je t’assure que je suis un homme comme les autres, et  
  que je crois en Dieu qui fut tourmenté sur une eroix,

Je vais vous conjurer encore une fois par Dieu et par tout ce qu’Il a  
fait et institué, par l’huile, le chrême, le baptême et le sel, et par le  
pouvoir que Dieu m’a confié : répondez-moi !

* Fuyons ! dit Gériaume, car ce nain est capable de chercher querelle  
  à I’univers entier.

[3347] Alors les quatorze compagnons s’élancent, éperonnant  
vivement leurs chevaux ;

Moult souvant ont arriere regardér,

3350 Adez lour samble que cil soit apresteit  
Et qu’i lez doit honnir et vergonder  
Pour lez merveille que il avoit ovrez.

Li petit hons est tout seulz demorez ;  
Durement fuit corrouciez et yrés ;

3355 II prant son cor de blanc yvoire cler,

Met I’a sa bouche, s’ait tantít et sonnér ;

Et cil ne pueent chevalchier ne errer,

Ains lez covient au son dou cor chanter.

Et Auberon c’est forment demantez :

3360 « Per foid, fait il, il sont moult folz prouvér

Que ansement me cudent eschepper ;

Maix, per Celui qui en croix fuit penés,

Puez qu’i ne vuellent a mon gens corpz parler,  
Ne tant lez saiche de Jhesu saliûer,

3365 Je lour ferait chierement comparer. »

Dont prant son cor de blanc yvoire cler,

Desor son arc en ait .iij. cop fraippér ;

De maltallant c’est errant escrïez :

« Trestout mez homme, venez a moy parler,  
3370 Je le sohaide de parrt Dieu qui tout sceit ! »  
Aprés cez mot voit per le gaut ramez  
Venir cez homme fervesti et armér,

Bien .iiij.c. sor lez chevalz montér,

Que li demande : « Gentis sire, qu’avés ? »  
3375 Dit Auberon : « Sìgnour, vous le sarez,

Et nonporquant, si me puist Dieu sauver,  
Dollant en suis quant le m’estuet conter ;

Maix il ne vuellent per mon consoil ovrer,

Si lour estuet chierement comparrer.

3380 Or vous diraií, ne lou pués plux celler :

Per mon boix paisse .xiiij. baicheler  
II ne me daingne respondre n’appeller,

Tant ne lez saiche de Jhesu salltier ;

Allez aprés et si lez ossïez. »

3385 Dont paisse avant ung chevalier membrez.

**[204a]**

ils regardent souvent derrière eux, car il leur semble que le nain est à  
leurs trousses, tout prêt à leur faire du mal, lui qui est l’auteur de tant  
de prodiges. Le petit homme est resté seul, et il éprouve un terrible  
dépit ; íl saísit son cor d’ivoire, le porte à sa bouche et le fait retentir :  
aussitôt les fuyards deviennent incapables d’avancer et ne peuvent  
s’empêcher de chanter au son du cor[[49]](#footnote-49). La colère d’Auberon s’exhale :

[3360] - En vérité, ils sont complètement fous, s’ils pensent pouvoir  
m’échapper aínsi ; car, par Celui qui fut tourmenté sur la croix,  
puisqu’ils refusent de me parler quand je les salue au nom de Jésus,  
je vais leur faire payer cher leur conduite.

De nouveau, il prend son cor d’ivoire lumineux, en frappe trois coups  
sur son arc (204a) et s’écrie dans sa fureur :

* Tous mes hommes, à moi ! Je les veux ici, au nom de Dieu qui  
  connaît toute chose.

[3371] Aussitôt, il voit arriver à travers la forêt touffue ses hommes  
en armes : ils sont bien quatre cents cavaliers, qui lui demandent :

* NobJe seigneur, que se passe-t-il ?
* Je vais vous le dire, bien que j’éprouve un grand dépit en faisant  
  ce récit ; mais ces gens ne veulent pas agir comme je le leur demande,  
  et ils expieront durement leur attitude. Voici, je ne peux plus me  
  taire : quatorze jeunes chevaliers traversent ma forêt, et ils ne daignent  
  pas me répondre ni m’adresser la parole quand je les salue au nom de  
  Jésus : poursuivez-les et tuez-les[[50]](#footnote-50) !

[3385] Alors s’avance un chevalier renommé :

« Sire, pour Dieu, prengne vous en piteit.

- Je ne pués, certe, dit Auberon li ber,

Car si fel sont qu’il ne daingnent parler. »

Dist Glorïant, ung chevalier faiez :

3390 « Sire Auberon, s’il vous plait, non ferez !

Ne lez fais pas ocire ne tueir,

Ains vous diraií comment esploiterez :

Se il vous plait, ancor aprés yrés,

Et une foid ancor lez salltiez ;

3395 C’il ne respondent a voustre vollanteit,

Honnis soit il qui en arait piteit,

Ains lez yrons ocire et descoper.

Maix je vous dis, si moy puist Dieu sauver,  
[Quant iî vous voient si tres tost retorner]

3400 II en sont, certe, trestut espouanteit.

Or faite ceu que vous m’oiez conter :

Allez aprés et si lez rappellez,

Et c’il vous plait, si lez essetirez. »

Dit Auberon : « J’an feraií voustre grey. »

3405 Et nous baron chevalche[nt] tout sueif ;

Hue parlait, s’a Gerialme appellez :

« Sire, dit il, si me puist Dieu sauver,

Nous avons bien .xij. luê allér,

Or somme nous del nain asseiirez ;

3410 Maix je vous di en fine Ioíalteit

[204b]

Qu’ains ne vy honxme de si grande biaulteit.  
Dieu, comme est biaulz, qui bien l’ait regardér !  
Moult bel me samble, saichiez de veriteít,  
Comme il sceit bien de Dammedieu parler.

3415 Se sou estoit Begibus li maulfez

Qui parlaist si de Dieu de maiesteit,

Se li dobvroie je repondrè a son grey ;

Et, per Ceiui qui en croix fuit penés,

S’i revient plux, je l’iraif salliier.

3420 Tel anffanson, que me puet il grever ?

Se m’est avis, per sainte chariteit,

Que iî n’ait mie plux de .iij. ans passez. »

* Seigneur, au nom de Dieu, épargnez-les !

\_ Je ne le puis, en vérité, car ils sont si orgueilleux qu’ils ne daignent  
pas m’adresser la parole.

Gloriant, un chevalier fée, déclare[[51]](#footnote-51) :

* Seigneur Auberon, non ! N’ordonnez pas de les tuer ! Je vaís vous  
  dire ce qu’il faut faire. S’il vous plaît, allez les trouver encore une  
  fois, et saluez-Jes de nouveau. S’iJs ne répondent pas comme vous le  
  souhaitez, fi de celui qui les épargnerait : nous irons tous les massa-  
  crer ! Mais je vous l’assure : lorsqu’ils vous voient revenir si vite, ils  
  sont en proie à l’épouvante. Faites donc ce que je vous dis : allez les  
  voir, parlez-leur de nouveau et, je vous en prie, rassurez-les !

[3404] Auberon déclare qu’il suivra ce conseil. Pendant ce temps,  
nos barons chevauchent tranquillement. Huon dit à Gériaume :

* Mon ami, nous avons bien parcouru douze lieues ; maintenant,  
  nous sommes débarrassés de ce nain ; pourtant, je vous l’assure, je  
  n’ai jamais vu personne d’une telle beauté. Dieu, quelle grâce  
  étonnante, quand on le regarde ! (204b) Maìs je constate aussi qu’il  
  parle de Dieu comme il convient. Or même si c’était Béelzébuth le  
  maudit qui parlait ainsi de Dieu, il me faudrait lui répondre comme íl  
  le souhaite. Eh bien, par Celui qui fut tourmenté sur la croix, s’il  
  revient encore une fois, je lui rendrai son salut. Comment un petit  
  enfant de cette sorte pourrait-il me nuíre ? II me sembíe qu’il n’a pas  
  plus de trois ans.

Et dit Gerialme : « Per le corpz Dammedey,  
Si petit anffe qui vous a saiiiiez,

3425 [Que vous avés enfanchon apelé,

Nasqui ançois que Jhesu Cris fust nés. »

Et respont Hues : « Ne m’en caut, en non Dé.  
le vous di bíen, ne m’en saciés mau gré,

Que s’il revient, jel vorrai aparler. »]

3430 Entrues qu’il ont ansement devisér,

.XV. grant lue avoient ja errér ;

Es Auberon qui lez ait escriiér :

« Signour, dit il, estez vous porpancér ?

Encor vous vuel ge de Jhesu saliuer,

3435 De sa vertus et de sa poesteit,

De quant qu’il ot [et] fait et estorés,

Et dou povoir que Jhesu m’ait donnér  
Vous conjur je que vous me respondés.

Se m’aiist Dieu, moult estez folz prouvér  
3440 Qui per mon boix cudiez oultre paisser  
S’ansoy n’avés a ma bouche parlér.

Maix je vous dis, si me puist Dieu sauver,

Nez plux c’un buef poroit es cielz monter  
Ne poez vous, per mon chief, eschepper,

3445 Se per moy noin et per ma vollanteit.

E ! Hue, síre, je te sai bien nommer  
Et si sai bien la ou tu doiz aller :

Au roy Gaudisse ton mesaige conter.

Si sai moult bien comment tu as errez :

3450 T’ais mort Charlot, que fiiz Charlemenne yert,  
Et en baitaille ais Amaury tueit,

Et sur chou t’a Karles desireté  
Et si t’estuet le mesaige pourter  
Au roy Gaudisse oultre la Rouge Mer.

3455 Maix je te dií en fine loialteit

Que san mon corpz n’i porait ja aller.

Parolle, Hue, je te feraií bonté ;

Je t’aideraif ton messaige a conter  
Et l’amiral t’aideraií a tuer ;

**[204c]**

|3423] Mais Gériaume réplique :

* Par Dieu, ce petit enfant quí vous a salué - ou plutôt celui que vous  
  íppelez aitisi - est né avant Jésus-Christ lui-même.
* Cela m’est égal par Díeu, et je vous préviens - ne m’en veuillez  
  uas - que, s’il revient, je lui adresserai la parole.

Tandis qu’ils s’entretiennent de la sorte, et qu’ils ont parcouru quinze  
ieues[[52]](#footnote-52), voici Auberon qui les interpeile :

* Seigneurs, avez-vous réfléchi ? Je veux vous saluer encore une fois  
  u nom de Jésus ; par Sa force et Son pouvoir, par tout ce qu’Il a créé  
  t institué, et par le pouvoír qu’II m’a confié, je vous conjure de me  
  épondre. Dieu m’assiste, vous êtes insensés, vous qui croyez pouvoir  
  -averser ma forêî sans devoir me paiier. Mais je vous l’assure : pas  
  lus qu’un breuf ne peut s’éiever dans le ciel, vous ne pouvez  
  chapper à la rnort si je n’en suis d’accord.

[3446] Quant à toi, Huon, je connais bien ton nom[[53]](#footnote-53), et je sais  
arfaitement où tu dois aìler : tu vas porter un message à Gaudisse. Je  
aís aussi ce qui t’est arrivé : tu as tué Charlot, le fils de Charlemagne,  
.uis mis à mort Amaury en duei judiciaire. C’est pour cela que  
iharles t'a privé de ton héritage et que tu dois porter un message au  
)í Gandisse de í’autre côté de ia Mer Rouge.

[3455 i Mais je t’en préviens ioyalement : sans moi, tu ne pourras  
íer îà-bas. Réponds-moi, Huon, et je te rendrai service (204c). Je.  
aiàerai à porter son message et à tuer l’émir.

3460 Desous tez piez le te feraií geter,

Si t’aideraif, si me puist Dieu sauver,

Que tu arais cez blan grenon mellez  
Et de sa goulle .iiij. dent maisellez,

Que vous dobvez a Charlon raporter.

3465 Ramoinraií toy an France a sauveteit,

Se tu ne pers per ta grant folleteit.

Je sai moult bien tu eiisse aparlér  
Ne fuit Geriame, cil viiíairt rasottez.

Parrolle, Hue, ancor te ferait el :

3470 Tu ne mainjais bien ait .iij. jour paissez  
Que tu n’etisse maingiér a ung dinez ;

Je te donraif a maingier a planteit  
De teilt vïande com vorais deviser  
Et de teilz boivre com vodrais demander.

3475 Ne jai si tost n’averait tu dinés

Que mes congier te serait deviseit ;

Ne vous estuet ne tant ne quant doubter :  
Trestout errant vous en Iairaí? aller.

- Sire, dit Hue, vous soiez bien trouvez ! »  
3480 Dist Auberon : « Dieu te puist honnorer !

Hue, biaulz frere, or m’ais tu salliiés,

Maix, per Celui qui en croix fuit penés,  
Oncque sallut ne fuit garandonnér  
Si richement com cil yert amandér.

3485 - Sire, dit Hue, dite que vous voullez,

Moult me merveille pour quoy me porsievés. »  
Dist Auberon : « Hue, vous le savrés :

Je vous aym tant pour vous grant loialteit  
Que plux vous ayme c’omme de mere nez.

3490 Tu ne sceit mie queil homme t’ais trovez ;

Tu le savrais s’antandre le vollez :

Julez Sezaire me norit moult souuef,

Morgue la fee, qui tant ot de biaulteit,

Se fuit ma mere, si me puist Dieu sauver ;

3495 De cez ,ij. fus consus et engenrér,

N’orent plux d’oir que moy en lour aiez.

[oe je jetterai à tes pieds ; je t’aiderai aussi, lorsque tu tiendras ses  
moûstaches blanches et les quatre molaires arrachées à sa boucfae - tu  
doís les rapporter à Charlemagne - à revenir sain et sauf en France, à  
moins que ta sottise ne te fasse tout perdre.

[3467] Je sais bien que tu m’aurais parlé sans les conseils de  
Gériaume, ce vieillard débile. Parle-moi, Huon, et je te rendrai encore  
un autre service : ce que tu as mangé depuis plus de trois jours, tu  
•’aurais volontiers englouti en un seul repas ; mais je te donnerai de  
la nourriture à profusion, toute celle que tu demanderas, et la boisson  
oue tu souhaiteras. Dès que tu auras mangé, tu pourras prendre congé.  
isj'aie aucune crainte, je vous laisserai partir tous à l’instant.

* Seigneur, dit Huon, soyez le bienvenu !
* Dieu te comble d’honneurs ! répond Auberon. Huon, mon ami, tu  
  viens de me saluer, et par Celui qui fut tourmenté sur la croìx, aucun  
  :aIut ne recevra si belle récompense que celle qui suivra celui-ci !
* Seigneur, que voulez-vous ? Pourquoi me poursuivez-vous ?  
  [3487] Et Auberon répond :
* Ta loyauté parfaite me conduit à t’aimer plus que tout au monde.  
  Ct toi, tu ne sais pas quel homme tu as rencontré, mais je vais te le  
  tíire, si tu veux bien m’écouter. Jules César m’a élevé avec bonté, et  
  Ia fée Morgue, dont la beauté est merveilleuse, était rna mère : ce sont  
  cux qui m’ont engendré et conçu, et je fus leur seul héritier.

A ma naissance ot grant joie menez,

Tout lez baron manderent dou rengnez ;

Fee y vindrent ma mere revider,

3500 Une en y ot qui n’ot mie son grey,

**[204d]**

Si moy donnait tez don com vous veés,

Que je seroie petit naìn bouserés ;

Et je si sus, s’an sus au cuer yrés.

Je ne crus pues que j’os .iij. ans paissez.

3505 Quant elle vit qu’ansi m’ot eiireit,

A sa parrolle vot aicque amander ;

Si moy donnait tel don com vous orez,

Que je seroie li plux biaulz hons chamez  
Qui oncque fuit enaprés Dammedey ;

3510 Et je si sus, si que bien le veés :

Je sus si biaulz com solleil en esteit.

Et l’autre fee me donnait muelx assez :

Je sai de l’omme le cuer et le pancez,

Se li sai dire comment il aít ovrez,

3515 [Et] enaprés son peschief criminez.

La thierce fee si volt muelx esprouver,

Si moy donnait tel don com vous orez,

Qu’il nen ait marche ne paiis ne rengnez  
Jusqu’a Sec Arbre, ne jusqu’a Rouge Mer,  
3520 Se je m’y vuelz sohaidier en nom Dey  
Que je n’i soie tout a ma vollanteit  
Tout si errant com je l’ai devisez,

A tant de gens com je vuelz demander.

Et quant je vuelz .j. pallais massonneir  
3525 A .xxx. chambre et a .xv. piíleir,

Je l’aì tantost, ja mar le mescroirez ;

Et tel maingier com je vuelz deviser,

Et sifait boivre com je vuelz demander.

Droit a Mommur, certe, fuit mez corpz nez ;  
3530 [Lonc est de chi, je vous di par vreté :]  
.IIII.c. lue tant y puet on compter.

Plux tost y sus et venus et allez  
C’uns chevalz n’eust .iiij. Iue trottér. »

£34.97] Lors de ma naìssance, la joie éclata. On invita tous les  
«jjgvaliers du royaume, et ies fées vinrent rendre visite à ma mère[[54]](#footnote-54) ;  
l’ane d’entre elles ne fut pas satisfaiíe de l’accueil qu’elle avait reçu[[55]](#footnote-55),  
'204d) et elle me donna le don que vous pouvez contempîer : je serais  
iii petit naín bossu, et c’est ce que je suis, pour mon malheur. Au-  
felà de trois ans, j’ai cessé de grandir.

[3505] Lorsqu’elle vit le destin qu’elle m’avait fixé, elle voulut  
•emédier un peu au sort qu’elle m’avait jeté, et m’accorda un autre  
îon : après Dieu, je serais l’être le plus beau, et je le suis, comme  
/ous pouvez le constater, puisque ma beauté égale celle du soleíl  
fété. La seconde fée me fit un plus beau cadeau : je connais les  
rensées et le cceur des hommes ; je sais ce qu’ils ont fait et les péchés  
rraves qu’ils ont commis. La troisième fée fit mieux encore en me  
ionnant le don suivant : en toute marche, terre ou contrée, jusqu’à  
’Arbre Sec et jusqu’à la Mer Rouge, où je voudrais me souhaiter au  
■lom de Dieu[[56]](#footnote-56), je rn’y trouve à l’instant selon mon désir, aussi vite  
jue je l’ai formulé, et avec autant de gens que je le veux. Et lorsque  
•e souhaite consìruire un palais avec trente chambres et quinze piliers,  
e I’ai à l’instant, croyez-le bien ; de même pour la nourriture et pour  
:a boisson que je peux demander.

Ie suis né à Monmur, qui est loin d’ici, à quatre cents lieues : je m’y  
■ends pourtant plus vite qu’un cheval ne parcourrait quatre lieues au  
rot.

27.

Dist Auberon : « Je sus nez de Mommur,  
3535 Une citeit qui mon ancestre fuit.

Plux tost y sus et allez et venus  
C’un chevalz n’ait .iiij. lue corut.

Hue, biaulz frere, tu soie bien venus ;

Tu ne mainjais bien ait .iij. jour ou plux  
3540 Qu’a ung maingier n’eiisse bien vaincus.  
Maix or me dit, se ja t’arme ait sallut,

Vuelz tu maingier enmy cez prey herbut,

Ou en grant saulle, ou de piere ou de fuist ?

**[205a]**

* Sire, dit Hue, per Dieu qui maint laissus,  
  3545 Sor vous volloir n’en yert ja plai tenus. »

Dist Auberon : « Tu ais bien responduit. »

28.

Dist Auberon : « Huê, or entandés :

Encor n’ais mie, per Dieu, trestout contez  
Ce que lez fee m’orent dit et donnér.

3550 La quairte fee fist forment a louuer,

Si me donnait tez dons com vous orez :

II n’est oiseaulz ne beste ne singleir,

Tant soit sauvaige ne de grande fierteit,

Se je la vuelz de ma main acener,

3555 Qu’a moy ne viengne vollantier et de grez ;  
Et avuec ceu me donnait ancor eil :

De parraidis sai ge tout le[z] secrez,

Si oi lez angle laissus en cielz chanter,

N’an vieleraií jamaix en mon aiez,

3560 Ne ne moraií, c’il [n’jest ma vollanteit ;

Et en la fin, quant je voraìf finer,

Encoste Dieu est mez siege parez.

* Sire, dit Hue, moult faitez a loweir.

Qui teilt don ait, il se puet bien vanter.

3565 - Huelin, frere, dit Auberon lí ber,

Quant m’appellais moult fuit bienheiirez,  
Car, per Celui qui en croix fuit penez,

27.

[3534] Auberon dit :

\_ je sujs né à Monmur, une cité qui appartenait à mon ancêtre, eî j’y  
suis plus vite rendu qu’un cheval ne parcourt quatre lieues. Huon, mon  
ami, sois le bien venu. Ce que tu as mangé depuis trois jours ou plus,  
tu l’aurais volontiers englouti en un seul repas. Mais dìs-moi, veux-tu  
déjeuner dans ces prés verdoyants, ou bien dans une salle faite de  
pierre ou de bois ?

* Seigneur, répond Huon, faites ce que vous voulez, je ne discuterai  
  oas.

1 (205a) - Tu as bien répondu, conclut Auberon.

28.

[3547] Auberon poursuit :

* Huon, écoutez-moi, car je n’ai pas révélé tous les dons des fées. La  
  quatrième mérite de grands éloges, car elle m’accorda les dons que  
  ỳoici : oiseaux, bêtes ou sangliers, si sauvages, si farouches qu’ils  
  soient, viennent à moi sans hésiter lorsque je leur fais un signe de la  
  main. Elle me donna plus encore : je connais tous les secrets du  
  paradis[[57]](#footnote-57) [[58]](#footnote-58), et j’entends les anges chanter là-haut dans les cieux. Jamais  
  je ne connaîtrai la vieillesse et je ne mourraì pas, sauf si je le  
  souhaite ; et à la fin, quand je voudrai quitter ce monde, mon trône est  
  préparé auprès de Dieu.
* Seigneur, vous êtes digne d’éloge ; celui qui a reçu de tels dons  
  peut en être fier.

" [3565] - Huon, mon ami, tu as de la chance de m’avoir adressé la  
parole ; par Ceiui qui fut tourmenté sur la croix,

Ains si boin jour ne te fuit ajomés :

Tu ne mainjais bien ait .iij. jour passez  
3570 Que tu n’eiisse maingiér a ung dinez ;

Or averais a maingier a planteit,

De teilt vïande com vorais deviser.

* Dieu, se dit Hue, ou seroit pain trouvez ? »  
  Dist Auberon : « Tu en arais assés.

3575 Maix or me dit desor ta loialteit,

Vuelz tu maingier ou en boix ou en prez,

Ou en grant saulle ou en pallais listez ?

* Sire, dit Hue, si me puist Dieu sauver,

Je nen ai cure, maix que j’aie dinés ! »

3580 Auberon l’ot, s’an ait .j. rís getér ;

Dit a Huon : « Amis, or m’antandez :

Couchiez vous jus a terre enmy cez prey,

Vous et vous homme qu’avés ci amenés.

C’iert de parrt Dieu, de quant que vous vairez. »

29.

3585 Dist Auberon : « Signour, jus vous couchiez. »  
Et cil se firent de grey et vollantier.

Et Auberon commanse a sohaidier ;

On n’allaist mie le trait a ung archiez  
Quant Auberon lour dit : « Sus vous dressiez ! »  
3590 Et se leverent en astant sor lour piez ;

Devant yaulz virent ung grant pallais plennier,  
Assez y ot et chambrè et selier.

30.

Roy Auberon fist forment a louuer.

Dist Auberon : « Signour, sus vous levez ! »

3595 Et cil respondent : « Vollantier et de grey ! »

Cis saillent sus, si se sont esgardez ;

Devant yaulz voient .j. pallais massonnez,

A .xxx. chambre et a .xv. pilleir ;

Se lour est vis tous jour y ot estez.

3600 Li baron sont la desoure montez ;

**[205b]**

tu n’as jamais connu jour plus heureux. Ce que tu as mangé depuis  
plus de trois jours, tu l’aurais volontiers englouti en un seul repas ;  
mais aujourd’hui tu auras en abondance la nourriture que tu réclame-

ras.

* Mon Dieu, où pourrait-on trouver du paín ?

\_ Tu en auras ton content ; mais dis-moi, préfères-tu déjeuner dans  
1PS 50jS; dans les prés, ou bien dans la grande salle d’un palais orné  
cle frises ?

* Seigneur, cela m’est égal, pourvu que j’aie déjeuné i

En l'entendant, Auberon éclate de rire et lui dit:

\_ ’vlon ami, allongez-vous sur ce pré, vous et tous ceux que vous  
avez amenés ici. Tout ce qui va se produire résulte de la volonté  
divine.

29.

■ ■ " 5] Huon ordonne à ses hommes de se coucher, et ils obéissent  
à l’instant. Alors Auberon commence à formuler son souhait, et en  
moins de temps qu’il n’en faut pour franchir une portée d’arc, il leur  
demande de se relever. Aussitôt ils se mettent sur leurs pieds et  
aperçoivent un vaste palais, dans lequel il y a beaucoup de chambres  
et d’étages.

30.

[3593] Le roi Auberon est digne d’éloge. II ordonne aux compagnons  
de se lever et ils obéissent aussitôt. Ils bondissent sur leurs pieds et  
regardent autour d’eux ; ils aperçoivent alors un palais bien construit,  
avec trente chambres et quinze piliers1, qui leur paraît avoir toujours  
Les chevaliers y montent

**'S 3598]** Contrairement aux enchantements de la forêt, le palais qui apparaît  
mainienant avec tous ses avantages est bien réel : les chevaliers vont y déjeuner à leur  
aise ci apaiser leur faim. Le poète veut ici faire une démonstration du pouvoir  
d’Aubcron.

Lez tauble truevent et trestout apresteít ;  
A grant baissin qui furent tout dorez  
Lour apporterent li sergens a laver.

Et pues se sont tuit assis au dineir ;

3605 E1 fausdestuet sist Auberon li ber.

Plait vous oiir comment y fuit ovrez ?

Li queilpont furent de fin or amerrez,

Li ars d’Amour y furent compaissez ;  
Fee le fisent en une isle de mer,

3610 Roy Allixandre le fisent presenter,

Que lou tornois fist faire et escriier ;

Le roy Sezaire le fist aprés donner,

Si lou laissait son fiìz per amisteit.

Li fausdestuet yert de tel digniteit,

3615 S’i siet au feu il ne puet embraisser ;

Cil que sus siet puet estre assetirez,

Car ne puet estre pour rien envenimez,  
Per nulz venin ne puet estre grevér ;  
Tantost le voit c’on li ait aportér,

3620 Per la vertus del fausdestuet dorez.

Li roy avoit .j. blïaus endossez  
Que tout estoit de soie naturel  
Et a fin or moult richement ouvrez,

Et a fis d’or ot laissiez le[z] coustez.

3625 Delez lui sist Hue li baicheler ;

L’anffe mainjut, que moult l’ot desirez,  
Et Auberon l’ait moult fort regardér ;

[205c]

Le pain li taille per moult grant amisteit  
Et la vitaille que il dovoit diner.

3630 Qui que mainjait, Geriamè ait ploreit,  
Car ancor cude avuec lui demourer.

Dist Auberon : « Geriame, vous c’avés ?  
Si m’ aiist Dieu, maingiez et si buvez,  
Que jai si tost n’averez vous dinér  
3635 Que mez congier te serait delivrez. »  
Dont fuit Geriame dou tout rasseurez.  
Bíen sont servis, ja mar le mescroirez ;

et trouvent les tabies prêtes, avec tout ce qui est nécessaire ; des  
serviteurs leur apportent dans de grands bassins d’or l’eau pour se  
laver les mains.

[3604] Ensuite, tous s’assoient pour le repas, tandis qu’Auberon siège  
sur un trône. Voulez-vous savoir comment il est fait ? Les pieds sont  
d’or fin, et les arcs du dieu Amour y ont été gravés. Des fées le  
fabriquèrent dans une île au milieu des mers et le présentèrent au roi  
Aíexandre[[59]](#footnote-59), celui qui a institué les tournois : il le transmit au roi  
César, qui le laissa à son fils par amour pour lui.

[3614] La vertu du trône est telle que s’il est placé sur un feu il ne  
peut brûler. Celui qui est assis dessus peut être tout à fait tranquille :  
il ne sera ni empoisonné ni accablé par aucun venin, car il découvre  
]e poison dès qu’il lui est apporté, grâce à la puissance du trône doré.

Le roi porte un bliaut de soie naturelle, très richement orné d’or fin ;  
il est lacé sur les côtés par des fils d’or. Le jeune Huon est assis à côté  
de lui ; il mange, car il a grand faim, et Auberon le regarde intensé-  
ment. II lui prépare amicalement le pain (205c) et toute la nourriture  
qu’il prend. Mais tandis que tous font bombance, Gériaume pleure, car  
il redoute de devoir rester auprès d’Auberon. Ce dernier lui demande :  
- c. iériaume, qu’avez-vous ? Par Dieu, mangez et buvez, car dès que  
vous aurez déjeuné, je vous laisserai partir.

[3636] Alors Gériaume retrouve la sérénité. Le service est excellent,  
vous pouvez m’en croire ;

f

Moult orent mes et viez vin et clarez.

Quant ont maingiér et beiit a plantez,

3640 Huelin ait Auberon appellez :

« Sire, dit il, s’i! ert vous vollanteit,

Nous en volriemme moult vollantier aller. »  
Dist Auberon : « Hue, .j. poc souffrez ;  
Ainsoy vous vueiz de mez joyaulz donner. »  
3645 Glorïant ait arramment appellér :

« Frere, dit il, mon hanep m’aportez.

* Sire, dit il, tout a vous vollanteit. »

II lou vaít quere et se li ait iivrez,

Et Auberon l’ait a .ij. niain cornbreit.

3650 « Hue, dit il, cez hanep esgardez :

II est tout veus, si que bien le veés.

* Sire, dit l’anffe, vous díte veriteit. »

Desor ia taubie l’ait erramment posez.

« Hue, dit il, or porais esgarder

3655 Le grant poioír que Jfaesu m’ait donnér.

En feerie fai ge ma vollanteit,

Tu le porais maintenant esgarder.

Tu vois errant cez boin hanep d’or cler  
Qui est tout veus, maix ja serait comblez. »  
3660 De sa main destre l’ait .iij. foid heiirez,

Pues fait croix sus, de Dieu de maiesteit,

Et li faanep devint plaín de vin cler.

Dit Auberon : « Hue, or antandez :

T’ais bien veiit comment ju ais ovrez,

3665 C’est de parrt Dieu que cis hanep est telz ;

Et si est, certe, de si grant dígniteit  
Que se tout cis qui de niere sont neiz  
Et tout li mors fussent ressuciteit,

S’i **fusse[nt]** ci **venus et assamblez,**

3670 Si renderoit ci hanep vin assez,

Ausi fait boire c’on voroit devíser,

[205(1]

Maix que proudomme l’eut en sa poesteit ;  
Car je te dif en fine loíalteit :

Nulz n’i puet boire s’i n’est proudom clamez,  
3675 Et nés et pur et san peschief mortez.

iî y a de nombreux plats et beaucoup de vin et de nectar. Lorsqu’ils  
cnt mangé et bu tout leur saoul, Huon s’adresse à Auberon :

\_ Seigneur, s’il vous plaisait, nous partirions volontiers.

Auberon lui répond :

* Huon, attendez un peu, car je veux d’abord vous donner quelques-  
  uos de mes tresors.

13545] il appelle aussitôt Gloriant et lui demande de lui apporter son  
hanap ; l’autre va le chercher et Ie lui remet, Auberon le prend à deux  
mains :

* Huon, dit-il, regardez ce hanap. II est vide, vous le voyez
* C’est vrai.

Alors Auberon pose le hanap sur la table et reprend :

* Huon, tu vas pouvoir constater le grand pouvoir que Jésus m’a  
  donné. En féerie, tout m’obéit, comme tu le verras à l’instant. Tu vois  
  que ce précieux hanap d’or étincelant est vide, mais il s’emplira

ientôt.

[3660] II le voue par trois fois en le touchant de sa main droite[[60]](#footnote-60),  
oais fait dessus le signe de croix, et le hanap s’emplit aussitôt de vin  
■; Ja belle couleur. Alors Auberon dit :

* Huon, sois attentif. Tu as vu ce que j’ai fait ; c’est de Dieu que  
  ■ient la vertu de ce hanap qui pourrait, si tous les hommes nés de  
  lïtère et tous les morts, une fois ressuscités, se rassemblaient ici, leur  
  donner tout le vin et la boisson imaginables, (205d) pourvu qu’il soit  
  entre les mains d’un homme de bien. Car je t’en préviens, ne peut  
  eoire à ce hanap que celui qui est vertueux, sans reproche, pur et  
  ■xempt de péché mortel.

Lues que malvais y vuelt la main torner,  
Ons ait perdut del hanep la bonteit  
Et a proudomme revient sa digníteít.

Si m’aiist Dieu, li Roy de maiesteit,

3680 Se tu puez boire, si hanep t’ier donnez.

* Sire, dit Hue, Dieu vous en saige grey,  
  Maix je croy bien, je ne sus mie teilt  
  Que je y puisse boire ne adesser ;

Ains en ma vie ne vy tel apertez,

3685 Mien essïant, vous savez enchanter !

Sire, dit Hue, enver moy antandez :

Je vous dis, certe, que je fus confessez  
A l’appostolle de Romme la citeít ;  
Repantant sus de mez peschief mortez  
3690 En teilt maniere, si me puist Dieu sauver,

Je ne hais homme qui de mere soit nez. »  
Dont paisse avant li jonne baicheler,

Le hanep prant, a .ij. main l’ait combrez,  
Met l’a sa bouche, que tout plain de vin ert,  
3695 Si en ait buit a moult grande planteit.

Quant Auberon ait tout ceu esgardér,

Moult en fuit liez, cez coruit escoller.

« Hue, bíaulz frere, dít Auberon li ber,

Si m’aiit Dieu, proudomme t’aií trouvez.  
3700 Or le te donne, per sainte chariteit,

Le boin hanep qui ait tel digniteit,

En teilt maniere com jai dire m’orez :

Que se tu garde aussi ta loialteit,

Et que tu vuelle per mon consoille ovrer,  
3705 Je t’aideraií loialment san faulcer ;

Maix jai si tost mensonge ne direz,

Que tu ne perrde dou hanep la bonteit  
Et de mon corpz trestoute I’amisteit.

* Sire, dit Hue, je m’an cud bien garder.  
  3710 Se il vous plait, or m’an laissiez aller. »

Dit Auberon : « Ancor atanderés.

Encor vous vuel ge .j. belz jiielz donner,

DèS qu’un méchant veut y porter la main, la vertu du hanap disparaît,  
mais elle réapparaît avec un homme de bien. Par Dieu, le roi de  
majesté, sí tu es capable d’y boire, ce hanap te sera donné.

[3681] - Dieu vous en sache gré, répond Huon, mais je crois bien  
que je ne suis pas digne d’y boire ni de le toucher. Jamais de ma vie  
íe n’ai vu un tel prodige : en vérité, vous êtes maître dans l’art de la  
masýe I Et bien, écoutez-moí : j’affirme que je me suis confessé au  
pape de Rome, et que je me repens des péchés mortels que j’ai  
commis : désormais, je n’ai plus de haine pour personne[[61]](#footnote-61).

Alors le jeune chevalier s’avance, prend le hanap plein de vin à  
deux mains, le porte à sa bouche, et en boit un long trait. A cette vue,  
Auberon, tout joyeux, court embrasser Huon :

[3698] - Mon ami, je t’ai trouvé homme de bien ! Je te donne ce  
précieux hanap dont tu connais la vertu : voici les conditions indispen-  
.sables. Si tu restes loyal et acceptes de suivre mes conseils, je t’aiderai  
moi aussi loyalement. Mais dès que tu auras prononcé un mensonge[[62]](#footnote-62),  
la vertu du hanap disparaîtra, et tu perdras aussi mon amitié.

* Seigneur, j’espère bien me garder de ce danger ; et maintenant, s’il  
  vous plaît, laissez-moi partir.

■'.'711] Auberon reprend :

* -\ttends encore un instant, car je veux te donner un autre trésor.

Car j’ai seans .j. cor d’ivoire cler,

Qui vault moult muelz que Paris ìa citeit.

3745

3740

3735

3730

3725

3720

3715

[206a]

Et pour ytant que t’aií proudom trouvér  
Et nés et pur et sans peschief mortez,

Et pour l’amour que tu m’ais appellér,

Le te donraif, si me puist Dieu sauver.

Et si te dit, gentis hons honnorés,

En t’ammonnier le pués envoileper.

Et aprés ceu, je te vuelz creanter  
Dou grant povoir que Jhesu m’ait donnér  
En faierie ou je sus arestez :

Tu ne serais en si loingtain rengnez,

En bour n’en ville n’en chaitialz n’en citeit,  
Que se tu corne cez cor d’ivoire cler  
Que je ne l’osse a Mommur ma citeit ;

Et je te dií desor ma loialteit

Que mes gens corpz y serait aprestez,

En ma compaingne ,c. rnil hommê armez,  
Qu’anver tous homme t’aideront a tanser.

Maix une chose te vuel ge commander :

Si chier com t’ais m’amour et m’amiteit,

Et bien le saiche en fine loialteil :

Je te deffans sor lez membre coper  
Que tuit pour rien n’aie le cor sonnér,

Que se tu corne, si me puist Dieu sauver,

Se n’ais besoing, tu te pués bien vanter,

Tu te vairais en si grant poverteit  
Qu’i n’est corpz d’omme qui n’en preŷst piteit.  
- Sire, dit Hue, Dieu m’en puist bien garder.  
Or m’an laissiez, se il vous plait, aller. »

Dit Auberon : « Hue, vous en yrés.

A **Dammedieu soit vous corpz commandér.** »  
**Atant** se **lievent** Huê et cez barnez ;

Li sergens ont lour hernoix atornez,

II s’aparreiilent erramment de 3’aìJer.

Sor lez **chevalz sont nous baron** montér.

Huê ait prins le boin hanep d’or cler,

ai ici un cor d’ivoire briilant, ( 206a) qui vaut plus chet que la ville  
> Paris ; et parce que je t’aí trouvé homme de bien, sans reproche,  
tr et exempt de péché mortel, et aussi parce que tu as répondu à mon  
ittt, je vais te le donner : tu peux le garder dans ton aumônière. Je

i’affirme : le pouvoir que Jésus m’a confié est tel que, sì loin que  
t’éloignes de la Féerie où je séjourne, dans quelque royaume, bourg,  
lie ou château que tu sonnes de ce cor d’ivoire, j’en entendraí le son  
Momnur rna cité ; et je te jure que je serai prêt, avec cent mille  
tmmes à mes côíés, à te défendre contre tout agresseur. Mais à cela  
ssi je pose une condition : si tu attaches du prix à mon amitié, je te  
rfends sur ta vie de sonner du cor sans raison ; car si tu appelles sans  
.•e eri difficulté, je te jure que tu te trouveras dans une détresse telle  
ie fout homme te prendra en pitíé.

**- Seigneur,** je sauraí **me prémunír contre** ce **risque. Et maintenant,  
I vous plaît, laissez-moi partir.**

3743] Auberon leur donne congé et recommande Huon à Dieu.  
ors tous se lèvent, et les serviíetirs préparent leur bagage, tandis  
’ils se disposent rapidement pour le départ. lis montent à chevai, et  
lon n’a garde d’oublier ie précieux hanap d’or

3750 Le cor d’ivoire n’ait il pais obliei ;

Isnellement l’ait a son colz posei,

Et pues se sont tous .xiiij. arottér.

Roy Auberon ait Huon escollér,

Au despartir commansait a plorer ;

3755 Hue le voit, si l’en ait moult pesér ;

Pues li demande : « Gentis sire, c’avés ?

Malvaise chiere faitez au dessevrer ;

Si ne sa[i], certe, pour quoy tel duelz menés. » [206b]

Dit Auberon : « Frere, vous le sarés :

3760 Foy que doi vous, mon cuer avés amblér ;

Allez a Dieu, je ne vuelz plux aller. »

Dont s’an tornerent li .xiiij. adoubér ;

Hue chevalche permey lez boix ramés  
Tant qu’il ot bien .xv. Iue allér.

3765 Une riviere ont li baron trouvér,

Ou il n’avoit ne paissaige ne gueis ;

Adont se sont durement enfraiez,

Car il ne scevent ou il puissent paisser.

Maix li messaige Auberon le faiez  
3770 Venoit aprés, s’ait ,j. baston portér ;

Tout estoit d’or et s’ait teilt digniteit  
Qu’i n’ait riviere en cest ciecle morteit,

Se ons avoit desor l’iauwe fraippér,

Que la rivìere ne fandist a .ij. leis  
3775 En teilt maniere que li chemin ferrez  
Seroit si large et si grant pour passer  
Que .vii.c. homme y poroient aller.

Aíant es vous le sergens aprestér :

Oncque ne volt a nul homme parler,

3780 Ains paisset oultre, c’est a l’iauwe arestér ;

Dou baston d’or ait ung soul cop fraippér,

L’yauwe fandit ; li chemin est si lez  
Que .vii.m. homme y peiissent paisser.

Li faiez hons est arier retornér ;

3785 Hue le voit et tuit li adoubez,

Moult se merveillefnt] de la diversiteit.

ot le cor d’ivoire, qu’il suspend à son cou. Voilà les quatorze  
cgmpagnons en chemin ; au moment de la séparation, Auberon  
embrasse Huon et se met à pleurer. Huon s’en attríste et lui demande  
ce qui se passe :

\_ Vous êtes bien affligé au moment où nous nous séparons ; (206b)  
pourquoi un tel chagrin ?

\_ Je vais vous le dire : vous emportez mon coeur avec vous. Allez à  
la grâce de Dieu, car je ne vous accompagnerai pas plus loin.

[3762] Alors les quatorze chevaliers s’en vont, et ils chevauchent  
pendant quinze lieues à travers les bois touffus. Mais voici qu’ils  
rencontrent une rívière pour laquelle il n’y a ni gué ni passage, et ils  
éprouvent une grande inquiétude, car ils ne savent comment traverser.  
Mais un messager d’Auberon ìe fée[[63]](#footnote-63) les suivait ; il porte un bâton en  
or à la vertu merveilleuse : il n’est rivière en ce monde qui, si elle est  
frappée par lui, ne se sépare en deux ; aussítôt apparaît une route  
empierrée assez large pour que sept cents hommes puissent l’emprun-  
ter. Le serviteur est prêt à faire son office, et, sans dire un mot, il  
s'avance jusqu’à la rivière et la frappe une seule fois avec son bâton  
en or : I’eau se fend en deux et ouvre un chemin assez Iarge pour  
permettre le passage de sept mille hommes ; après quoi le personnage  
fée retoume sur ses pas.

[3785] Devant ce spectacle prodigieux, Huon et tous les chevaliers  
s’émerveillent ;

Dont s’acheminejnt] et sont l’iauwe paíssér.  
Quant furent oultre, s’ont arier regardér  
Et virent l’yauwe, per la Dieu vollanteit,

Si com devant par son canel aler.

« Per foid, dit Hue, bien fumez enchantér ;

Je cud moult bien, si me puist Dieu sauver,

Que s’ait tout fait Auberon li faiez ;

Et nomporquant, pues que sus escheppér,

Je ne lou doubte la montance d’un dés  
Que jamaix jour me faisse adversiteit. »

Ensi s’an vont nous baron naturelz  
Permy le boix qui tant avoit de lez ;

Souvant parrolle[nt] d’Auberon le faiez,

**[206c]**

Car Huelin ne lou puet oblieir.

Per dever destre ait l’anffe regarder ;

Ung vergiez voit, celle parrt est allér,

Une fontaingne y court per son chaneit.

31.

Li anffe Hue de nïant n’arestait,

Son droit chemin durement chevalchait,

.XV. grant lue li anffe cheminait.

Tant ait allér que ung vergiez trouvait ;

Li anffe Hue maintenant y tornait,

La dessandit que plux ne demorait,

II et cez homme que plux n’i arestait.

Sor la fontainne chescun d’iaulz s’acoutait,  
Vitaille avoient c’Auberon lour cherjait ;

Lez naìppe mirent et chescun d’iaulz mengait,  
Li bon hanep assez de vin livrait.

« Per foid, dit Hue, Dammedieu moult m’amait  
Quant li mien corpz deden cez boix entrait.  
Belle aveníure m’avint et encontrait  
Quant Auberon le mien corpz appellait,

Quant li boin roy yteilt cor me donnait  
Et anaprés cez hanep me baillait ;

Bien sai de voir, certe, que il m’amait.

jk remettent en route eí traversent, puis, iorsqu’ils sont de l’autre  
jjg yoient l’eau, obéissant à la volonté divine, regagner son lit.  
'iï ma foi, dit Huon, ce n’était qu’illusìon, et je crois bien que tout

* est l’ceuvre d’Auberon le fée. Mais, puisque nous sommes tirés  
  ; ýrej je n’ai plus aucune crainte de le voir nous inquiéter à

'Vitir,

les nobies chevaliers chevauchent à travers l’immense forêt,

* " nt souvent d’Auberon le fée, que Huon ne saurait oublier. Tout-à-  
  . le jeune homrne regarde sur sa droite et aperçoit un verger, où

"... •". le ru d’une fonîaìne : ii se dirige de ce côté.

■ 34] Le jeune Huon, sans arrêter un ínstant, poursuit sa route avec  
rnínation et parcourt quinze lieues. II arrive auprès d’un verger  
equel ìl se dirige aussitôt ; ses hommes et lui mettent pied à terre  
■ ■ istallent auprès de la fontaine. Ils ont de la nourriture, puisqu’Au-  
;i leur en a donné ; iis mettent les nappes et chacun d’eux mange,

■i que le banap leur procure tout le vin nécessaire.

•n vérité, se vante Huon, Dieu m’a favorisé en me guidant vers  
.• i ■ forêt, où j’ai rencontré une belle aventure Iorsqu’Auberon m’a  
, puis m’a donné un cor prodigieux ainsi que ce hanap. En vérité,  
Dicu est avec moi.

Certe, s’an France mez corpz repaire ja,

Cez boin hanep, certe, presenteraií,

Cil lais chaitis a Charlon le donraií ;

3825 S’i n’i puet boire, grant joie en averair.

Ais ! Que dií je ? Com folz pancer ci ait !

Encor ne sai ge que mes corpz devanrait,

Maix, per Celui quí le monde estorait,

Muelx vault cis don que si nain donnés m’ait  
3830 Que .ij. citeit dez millour per dela.

Maix ne pués croire le mot qu’i me contait,

Que se je corne que de si loing m’orait ;

Dieu me maldie se ne l’assaìe ja. »

Et dit Geriame : « Moult folz pancer ci ait !

3835 Se vous cornés, li roy nous honnirait ;

Au despartir bien le vous commandait.

- Deheit, dit Hue, que pour vous le lairait ! »

II prant le cor, cel tantit et sonnait.

Li viez Geriame au son dou cor chantait,

3840 Et tout li aultre, mal de cel nel blamait.

Li viez Geriame haultement escrïait :

« Corne, biaulz frere, bien ait qui t’angendrait ! »  
Et il si fist, que point n’i arestait ;

**[206d]**

Auberon l’ot, qui per lou boix allait.

3845 II jure Dieu que il lou secourait ;

Se c’est pour niant, Hue le comparait.

32.

Hue cornait le cor d’ivoire cler ;

Li .xiiij. ont grant joie demenér,

Li viez Geriame commansait a crieir :

3850 « Corne, cosin, que Dieu te puist sauver ! »

Et Huelin ait tantist et sonnér  
Si roidement et per si grant fierteit,

Auberon l’ot deden son gaut ramés.

« He, Dieu ! dit il, j’oi mon ammi comer,

3855 L’omme en cest monde que je vuelz plux amer.  
Dieu, qu’est li hons qui le cude grever ?

si jamais je retoume en France, je présenterai ce précieux  
hanap et moi, l’infortuné, je le donnerai à Charlemagne. Et s’il ne peut  
y boire, cela me fera bien plaisir.

^ [3826] Hélas ! Que dis-je ? Quelle étrange pensée ! Je ne sais même  
ce que je vais devenir ; en tout cas, par Celui qui a créé le monde,  
mieux vaut le don de ce nain que deux des meilleures cités de l’autre  
côîé de la mer ! Pourtant, je ne puis ajouter foi à ce qu’il m’a dit en

rétendant qu’il entendrait d’aussi loin le son du cor : que je sois  
maudit si je n’en fais l’épreuve[[64]](#footnote-64) !

Gériaume proteste :

* nccl idée stupide ! Si vous sonnez du cor, le roi nous fera du mal :  
  jj vous l’a bien dit, au moment du départ.

Mais Huon ne veut pas céder à Gériaume ; il prend le cor et le fait  
retentir: dès qu’il en entend le son, le vieux Gériaume et tous les  
autres se mettent à chanter : comment les en blâmer ? Alors Gériaume  
de s’écrier :

.. ('..rae, mon ami, béni soit celui qui t’a engendré !

Et l’autre corne sans s’arrêter. (206d) Auberon, qui se promène dans  
sa forêt, l’entend et jure qu’il va secourir Huon ; mais si l’appel est  
vain. Huon le paiera.

[3847] Huon sonne du cor d’ivoire brillant ; les quatorze autres sont  
dans l’allégresse, et le vieux Gériaume s’écrie :

* Corne, mon cousin, sur ton salut !

Huon ne cesse de faire résonner le cor avec une force telle qu’Aubé-  
ron l’entend du fond de la forêt touffue. II dit :

* Ha Dieu ! j’entends mon ami sonner du cor : c’est l’homme que  
  j’aime le plus au monde[[65]](#footnote-65). Qui donc croit pouvoir lui faire du mal ?

Je me sohaide ou le cor ait sonnér,

A .c.m. homme lez haubeit endossés ;

Se mestier est, plux en vuelz demander. »

3860 Tantost y fuit comme il l’ot devisér.

Hue regarde tout contrevalz lez prés,

Voit lez baron qui vìennent tous armés ;

Tout devant vient Auberon au vif cler.

Adoncque furent durement effraiez ;

3865 Cez baron ait li anffe appellez :

« Signour, dit il, si me puist Dieu sauver,

Or voi ge bien, ne povons eschepper.

Mien escïant, nous serons tuit tiiés.

* C’est a boin droit, dit Geriame li ber.

3870 - Taisiez, dit Hue, or me laissiez parler. »

Atant es vous Auberon le faiez ;

A haulte voix commansait a crieir :

« Hue, dít il, Dieu te puist crevanter !

Ou sont lez gens qui te vuellent grever ?

3875 Comme or ais tost mon commant trespaissér !

* Sire, dit Hue, mercy, pour l’amour Dei !

Je vous diraií comment ju ais ovrés.

J’estoie ci assis enmi cez prey,

Maingiér avoie et beiit a planteit ;

3880 Moult bien avoie vous hanep esprouvér,

Maix de vous cor ne sos la veriteit.

Je ne m’osaisse en grant estour entrer  
Se ne l’eiisse per devant esprouvér ;

Maix or voy bien que ceu est veriteit.

3885 Gentis hons, sire, merci, se vous vollez !

Ve ci m’espee, la teste me copés, »

Dit Auberon : « Hue, vous en yrés [207a]

En voustre voie ou vous dobvés aller.

Vous trouverés Tormons, une citeit,

3890 Laians maint Dudes, .j. traiitre prouvés ;

S[o]u est voustre oncle, si fuit en France neis,

Frere ton perre, ja malz le mescroirés ;

Guillamme fuit deden France nommeis.

Je me souhaite à l’endroit où j’ai entendu sonner ce cor, avec cent  
miíle hommes, le haubert endossé, et plus encore, s’il en est besoin,

II g’y trouve à l’instant même où il le souhaite. Huon regarde vers  
le bas de la prairie, et il voit les chevaíiers tout armés qui arrívent:  
Auberon les précède. Alors tous les compagnons sont épouvantés, et  
]e jeune homme dit à ses chevaliers :

\_ Seigneur, sur mon salut, je vois bien que c’en est fait de nous :  
nous allons tous périr.

* O’est justice, répond Gériaume.

\_ Taisez-vous, et laissez-moi parler !

[3371] Mais voici qu’arrive Auberon le fée ; íl s’écrie d’une voix

-,-sante :

* Huon, que Dieu te confonde ! Où sont ceux qui veulent te faire du

.? Coxrunent as-tu oser désobéir à mes ordres ?

* Pitié, seigneur, pour l’amour de Dieu ! Je vais tout vous expliquer :  
  j’étais assis dans ces prés, j’avais bien mangé et bien bu et éprouvé de  
  la sorte le pouvoir de votre hanap ; mais je ne savais pas ce qu’il en  
  est pour votre cor, et je n’aurais pas osé entrer dans une grande  
  baíaille sans l’avoir éprouvé auparavant : je sais bien maintenant que  
  tout ce que vous avez dit est vrai. Noble seigneur, pitié, je vous en  
  prie ! Voici mon épée, vous pouvez me couper la tête.

[3887] (207a) Auberon lui répond :

* Huon, accomplis le voyage que tu dois faire. Tu trouveras sur ta  
  route la cité de Tormont, où demeure Dudon, un traître fieffé : il est  
  pourtant ton oncle et est né en France[[66]](#footnote-66) ; c’est le frère de ton père, et  
  en France, on l’appelait Guìllaume.

II volt le roy murdrir et estrangleir,

Per ceu fuit il de la terre getér ;

Pues s’an vint il es Sepulcre oultremer.

II renoiait sainte Crestïenteit,

Or croit Mahon, Tervagant le dervés ;

II ne prant homme c’il est crestïennés  
Que ne le faice et pandre et trayner  
Ou en sa chartre trabuchier et verser ;

Et s’i te tient, je sai per veriteit,

II te ferait honnir et vergonder.

Je te deffaní, sor lez membre coper,

Que celle parrt ne soie ja tomér.

* Sire, dit Hue, pour nïant en parlés,

Que, per Celui qui en croix fuit penés,  
G’irait mon oncle veoir et esgarder.

C’il est sifait com vous dit ie m’avés,

Je !i feraií tout lez membre coper ;

Se j’ai besoing, je savrai/ bien corner,

Et je sai bien que vous me secourrés. »  
Dit Auberon : « Tu ais dit veriteit.

Maix or te vuelz sor tes eulx commander,  
Et si tres chier com tu ais m’amisteit,

Que tu ne corae le cor d’ivoíre cler  
Se tez corpz n’est ou plaiez ou navrés ;

Et se tu corne, si me puist Dieu sauver,  
Que se tu n’es en perril de tueír  
Je te feraìí grant martir andurer,

S’aprés ton corpz me fait pour niant aller.

* Sire, dit Hue, ja mar en doubterés ;

Ne corneroie pour l’or d’unne citeit  
Se je n’estoie ou plaiez ou navrés

Ou de mon corpz en perrilz de íueir. »  
Dont prant congier Hue li baicheler ;

Roy Auberon l’an prist a appeller,

De cez biauiz eulx commansait a plorer.

« Sire, dit Hue, pour Dieu, et vous c’avés

II voulut faire périr le roi et, pour cette raison, fut banni. II se rendit  
au Sépulcre, au-delà de la mer, mais il abjura le saint baptême, et il  
croit maintenant en Mahomet et en Tervagant l’insensé. Lorsqu’il  
capture un Chrétien, il le fait traîner au gibet et pendre ou jeter dans  
sa prison. S’il te tient, j’en suis sûr, il te fera tout le mal possible. Je  
te défends, sur ta vie, de tourner tes pas de ce côté[[67]](#footnote-67).

[3906] - Seigneur, vous pouvez dire tout ce que vous voulez, mais,  
par Celui qui fut tourmenté sur la croix, j’irai voir si mon oncle est tel  
que vous me l’avez présenté, et dans ce cas je lui ferai couper tous les  
membres. Si je suis en difficulté, je saurai bien sonner du cor, et je  
suis sûr que vous me secourrez.

* i'u dis vrai ; maís je t’ordonne, sur ta vie et sur le prix que tu  
  attaches à mon amitié, de ne pas sonner du cor à moins d’être blessé  
  et dans un mauvais pas. Si tu cornes sans être en danger mortel, je te  
  ferai endurer un grand supplice pour peu que tu me fasses venir près  
  de toi sans raison.

\_ Seigneur, n’en doutez pas : je ne cornerais pas pour l’or d’une cité  
à moins d’être blessé ou en péril de mort.

Alors le jeune Huon prend congé ; mais le roi Auberon veut encore  
lui parler et se met à verser des larmes :

* Scigneur, demande Huon, qu’avez-vous donc ?

**3930**

**3935**

**3940**

**3945**

**3950**

**3955**

**3960**

**3965**

Dit Auberon : « J’ai de toy grant piteit,

Car je te dií en fine loialteit,

II n’est corpz d’omme qui peiist deviser,  
Oreille oiir, ne nulz cuer porpancer  
Lez grande poinne, Hue, que vous avrés.

- Sire, dit Hue, trop mal me prometés. »

Dist Auberon : « Ancor[ej plux assés  
Averais tu de mal a trespaisser ;

Sou t’avanrait per ta grant folleteít.

Va t’ant a Dieu, je ne te diraií el. »

Atant s’an torne et Huelin remeit.

Quant li frans hons fuit assés reposés,

II et cez homme sont erramment montés ;

Le droit chemin se sont acheminés.

De lour jornee ne vous vuelz deviser,

Maix il ont tant esploitiér et errés  
Qu’a Tormons viennent droit a ung avesprés.  
Li bel Gerialme se prant au regarder  
Et voit Tormont, cel print a raviser ;

Ou voit Huon, cel prant a appeller :

« Es ! Hue sire, dit Geriame li ber,

Si m’aie Dieu, mal sommes arìvés :

Ve ci Tormons qui devant nous appert.

Se Díeu n’an pance, nous serons tous tíiés. »  
Dit Hue : « Sire, or ne vous demantés,

Car, se Dieu plait, nous n’i averons meil. »

A cez parrolle ne se sont arestés,

Ains s’aploiterent, car pres fuit d’avesprer.

Si comme il durent ens en la ville entrer  
Ung sergens ont devant yaus encontrez ;

Ung arc íenoit, si venoit de berser.

Et Huelin le prant a sallueir :

« Amin, dit il, se Dieu te puist sauver  
Que de la mort nous volt tous racheter. »  
Quant cis lez ot de Dammedieu parler,

A grant merveille lez prist au regarder,

Et pues ait dit au baron naturel :

**[207b]**

13930] (207b) - J’ai grande compassion de toi. Car je t’en préviens  
jcyalement, il n’est personne qui puisse dire, oreille qui puisse  
«ntendre et cceur imaginer les grandes peines que tu souffriras.

\_\_\_ geigneur, dit Huon, vous me promettez bien des maux !

. Tu en auras de plus nombreux encore à souffrir, et cela résultera  
,. ta grande insouciance ; va t’en à Dieu, je n’ai plus rien à ajouter.

. 3940] Alors il s’en va, et Huon demeure. Lorsque le noble jeune  
homme s’est ionguement reposé, ses hommes et lui montent à cheval  
rapidement et reprennent leur route au plus court. Je ne vous parlerai  
,. 5 de leurs étapes, mais à force de cheminer, ils arrivent un soir à  
Tormont. Le beau Gériaume regarde autour de lui et aperçoit Tor-  
moBt; il l’observe et dit à Huon :

- Seigneur Huon, nous voici arrivés dans un mauvais lieu, car voici  
Tormont qui apparaît devant nous ; si Dieu n’y veille, nous sommes

tous morts.

Mais Huon réplique :

Seigneur, ne vous lamentez pas, car s’il plaît à Dieu, il ne nous  
arrivera rien.

Sans perdre un instant - car c’est le soir - ils poursuivent rapidement  
leiir chemin, et au moment où ils vont entrer dans la ville, ils  
rencontrent devant eux un servíteur portant un arc ; il revient de la  
chasse et Huon le salue :

Ami, que Dieu te garde, Lui qui voulut tous nous racheter de la  
mort !

[3964] Lorsque l’autre entend prononcer le nom de Dieu, il regarde  
les compagnons avec stupeur, puis déclare au bon chevalier :

**3970**

**3875**

**3980**

**3985**

**3990**

**3995**

**4000**

« Signour, dit il, que m’avés sallíiér  
De cel Signour qui en croix fuit penés,

De Lui meysme soiez vous sallués.

Maix je vous prie, tout bellement parlez,  
Que ne lou saiche li duc de la citeit,

Car je vous dis, en droite loialteit,

S’i lou savoit et fuissiez ravisés,

II vous feroit tout lez membre coper.

Maix en mon corpz vous poés bien fiier,  
Car je croy Dieu, bien ait .vij. ans passez,  
Maix pour le duc ne m’ose demoustrer.

* Amis, dít Hue, si me puíst Díeu sauver,  
  A[n]cor me dit qui tient donc la citeit. »  
  Cilz li respont : « Sire, vous le sarés :

II la tient, certe, ung traiitre prouvez,  
Duedes ait nom et fuit crestïennés ;

Si renoiait sainte Crestïenteit,

Or est si fes et si demesurés

Qu’i ne tient homme, se il croit Damedei,

Qu’i ne lou faice a martirfe] livrer.

Maix or me dite, ou dobvez vous aller ?

* Amis, dit Hue, certe, vous le sarés :  
  le m’en vois droit dever la Rouge Mer ;  
  Si me volloie aneut maix osteller

En ceste ville, car nous somme laissez.

* Sire, dit cil, per Dieu de maiesteit,

le vous loz bien, si me puist Dieu sauver,  
Que vous, biaulz sire, en la ville n’entrez,  
Car se li duc, per mon chief, vous y sceit,  
II vous ferait en sa chaírtre geter ;

Encor en ait .vii.xx. enprisonnér.

Se vous voullez une aultre voie aller,

Pour le Signour, certê, en cui craiez,  
Aultre chemin vous savraií bien mener. »  
Et dit Gerialme : « Sire, car y allés. »

Dit Huelin : « Non ferait, en [n]on Dei !  
Pres est de vespre, sollail doit esconser,

II fait malvais bonne ville eschiver. »

**[207c]**

* Seigneur, vous qui m’avez salué par le Dieu qui fut tourmenté sur  
  ]a croix, soyez salués vous aussi en Son Nom. Mais je vous en prie,  
  narlez avec prudence, de peur que ne l’apprenne le duc qui gouverne  
  ]a cité, (207e) car je vous en préviens loyalement, s’il le savait et si  
  I'on vous reconnaissait, il vous ferait massacrer. Mais vous pouvez  
  vous fier à moi, car je crois en Dieu depuis plus de sept ans, sans oser  
  le montrer à cause du duc.
* [3978] Ami, reprend Huon, parle-moi encore de celui qui gouverne  
  la cite.

L’autre répond :

. ("est un traître maudit ; il s’appelle Dudon et a été baptisé, mais  
il a abjuré la foí chrétienne. II est si cruel et si démesuré qu’il livre au  
martyre tous les croyants qu’il peut prendre. Mais dites-moi, où devez-  
vous aller ?

* .'..ni, je me dirige droit vers la Mer Rouge, et je voulais descendre  
  cette nuit dans cette ville, car nous sommes fatigués.
* Seigneur, je vous déconseille vivement d’entrer dans cette cité ; car  
  si le duc apprend votre présence, il vous fera jeter en sa prison, où il  
  garde déjà cent-quarante captifs. Si vous voulez suivre une autre route,  
  par le Seigneur en qui vous croyez, je saurai bien vous guider.

[4001] Gériaume dit :

* Seigneur, prenez cette autre route.

Mais Huon refuse ;

* [ v soir est proche, le soleil va se coucher, et il est dommage de  
  renoncer à une bonne ville.

Dit li paien : « Vous dite veriteit,

**4040**

**4035**

**4030**

**4025**

**4020**

**4015**

**4010**

**4005**

Et, pour l’amour de Dieu ou vous creés,

Vous voraií je mener en teilt osteit  
Ou bien serés servis et honnorés :

Sou est tout droit chiez le prevost Hondrez,  
Cil croit en Dieu moult ait loingtant passez.

* Amis, dit Hue, Dieu vous en saiche grez. »  
  Adont entrerent en la bonne citeit

**[207d]**

Et li paien lez ait devant menér ;

Ains ne finerent si vinrent a l’osteit.

Desor son pont, la trouverent Hondrez,

Et Huelin l’ait de Dieu salliiés.

Quant li prevost oiit de Dieu parler,

Moult se merveille, saichiez de veriteit ;

Ou voit Huon, si l’an ait appellez :

« Frans hons, dit il, vous soiez bien trouvér.  
Pour l’amour Dieu, tout bellement parlez,  
Que ne lou saiche li duc de la citeit ;

S’i lou savoit, vous seriez vergondez.

Maix se voullez avec moy demourer,

Pour le Signour dont m’avés appellez,

Vous abandonne lez bien de mon osteit,

Lez pialz de martre, lez ermin engollez,

Et pain et chair et vin viez et clarés.

Ja pour .j. ans .c. chevalier garder  
Ne moy covient issir de mon osteit  
Pour creature qui vuelle demander.

* Sire, dít Hue, Dieu vous en saiche grez. »  
  Dont dessandirent del destrier sejornér,

Et li sergens ont lez harnas ostér  
Jus dez solmier, pues lez ont astablei,

Foin et awoinne lour donnerent assez.

Et nous baron, cui Jhesu puist sauver,

Ens ou pallais le borjoís sont entrez ;

Bien lez ait fait li prevost honnorer.

Quant sont assis et ung poc reposér,

Huè appelle Gerialme le barbez :

;. íi répond .

1 Vous avez raison, et pour l’amour du Dieu en qui vous croyez, je  
ous nonduirai dans un logis où vous serez servis et honorés : c’est la  
,ison riu prévôt Hondré, qui croit en Dieu depuis longtemps.

dií Huon, que Dieu vous le rende !

!á0i2! Mors íls entrent dans la bonne cité, guidés par le païen, et  
vom directement jusqu’à ia demeure indíquée ; sur le pont de son  
]0'->ds. iìs trouvent Hondré. Huon le salue au nom de Dieu, et lorsque  
I ‘'\_révô! entend prononcer ce nom, il est stupéfait et dit à Huon :

. seigneur, soyez le bienvenu. Pour l’amour de Dieu, paiiez  
avec prudence, de peur que le duc de la cité ne soìt mis au courant :  
s‘ii étaìt informé, il vous arriverait malheur. Mais si vous voulez  
meurer chez moi, à cause du Seigneur par qui vous m’avez salué,  
je mets à votre dísposition tous les biens de ma maison, peaux de  
■. írtre, manteaux d’hermine à collet, pain, viande, vin vieux et nectar.  
Même si je devais héberger pendant un an cent chevaliers, je n’ai pas  
besoín de sortir de chez moí pour me procurer ce dont j’ai besoin.

■ 4032] - Seigneur, répond Huon, que Dieu vous en sache gré !  
iors ils mettent pied à terre, et les servìteurs ôtent le harnachement  
dcs chevaux, puis ils les mettent à l’écurie et leur donnent une bonne  
ratîon de foin et d’avoine. Quant à nos chevaliers, que Jésus veuille  
;■ rtéger, ils sont entrés dans la demeure du bourgeois, et le prévôt les  
honore magnifiquement. Quant ils sonî assis et ont pris un peu de  
repos, Huon s’adresse à Gériaume le barbu :

« Sire, dit Hue, or tost, si vous levés !

**4075**

**4070**

**4065**

**4060**

**4055**

**4050**

**4045**

Avalz cez rue tost courrant en allez  
Et sí me faite per tout bien tost criieir  
Que c’il y ait ne folz ne mennestrez  
Ne licheour qui n’ait rien qu’alouueir,

Que viengne[nt] tost mengier en mon hosteit.  
Je lour donraif a moult grande planteit  
Et pain et chair et vin viez et clarés,

Tout pour nïant et sans escot conter.

Et enaprés en la machacle allés,

Toute la chair me faitez apporter,

Tous lez pixons, le fras et le sallez. »

**[208a]**

Et dit Geriame : « Tout a vous vollanteit.

* Sire, dit l’oste, c’il vous venoit en grez,

En ceste osteit ait vitaille a planteit ;

Jai vous ai ge trestout abandonnez  
Quant que ju aif, de bonne vollanteit.

* Sire, dit Hue, tout ceu laissiez ester ;

Je ne vous vuelz ne tant ne quant costeir,

Car nous avons denier a grant planteit ;

S’ai ung hanep qui vault une citeit,

Qui randroìt vin a tout cialz qui sont nez. »  
Ceìle parrolle tint l’oste a folleteit,

Ne pot pais croire que ceu fuit veriteit,

Et nomporquant ill i ait moult pancez.

Illuec fist Hue une grant folleteit,

Car íi aít prins Ie cor d’ívoire cier  
Qu’an s’amonniere avoit envollepér ;

Vint a son oste et se li ait livrez.

« Sire, dit Hue, c’il vous plait, entandez :  
Jusqu’a demain cez cor me garderés,

Se mestier aií, bien le me randerés.

* Voire, dit l’oste, tout a vous vollanteit. »  
  Le cor saisit, en escrin l’ait boutei ;

Pues fuit .j. jour que Huelin li ber  
Ne Iou volcist pour Loon la citeit.

Li viez Gerialme ne se volt oblieir :

[4042] - Ami, levez-vous, et allez tout de suite proclamer par les  
rues que j’invite à manger chez moi tous les fous, les ménestrels ou  
]es bambocheurs qui n’ont pas un sou. Je leur donneraí en quantité  
• víande, vin vieux et nectar, sans qu’íls aient à verser le moindre  
écot' Ensuite, allez à la boucherie, et faites-moi livrer toute la viande  
et tout le poisson, frais et salé, que vous trouverez.  
f208a) Gériaume s’apprête à exécuter cet ordre, mais l’hôte

protesie :

* Seigneur, si vous permettez, il y a dans ce iogis de la nourriture à  
  foison. et j’ai mis de bon cceur à votre disposition tout ce que j’ai.
* Arní, répond Huon, il n’en est pas question, car je ne veux pas  
  vous être à charge[[68]](#footnote-68) ; nous avons beaucoup d’argent, et je possède  
  aussì un hanap dont la valeur égale celle d’une cité, car il pourrait  
  donner du vin à tous les hommes de ce monde.

L’hôte considère ce propos comme insensé, car il lui est impossible  
d’y ajouter foi, et cependant il le médite longuement. Alors Huon  
commet une grave imprudence[[69]](#footnote-69), car il prend le cor d’ivoire qu’il avait  
enveloppé dans son aumônière et le donne à son hôte en liii disant :

* Faites bien attention : gardez ce cor jusqu’à demain ; vous me le  
  rendrez sí jamais j’en ai besoin.

[4074] L’hôte accepte, prend le cor et l’enferme dans un écrin, mais  
le moment va venir où Huon regrettera amèrement cette situation.  
Pendant ce temps le vieux Gériaume ne perd pas de temps.

**4080**

**4085**

**4090**

**4095**

**4100**

**4105**

**4110**

**4115**

Sarasinois savoit moult bien parler ;

Sor son chevalz est erramment montez,

Ung garson prant, se li ait fait criier  
Avalz la rue de la bonne citeit  
Que, c’il y ait ne folz ne esgareìt,

Ne licheour ne povre baicheler,

II voist errant chiés le prevost Hondrez ;

On li donrait a maingìer a planteit,

Tout pour nïant et sans escot conter.

Quant li ribault nus et enstrumellér  
Oïent cez mot, s’ont grant joie menés ;

Li ung et l’autre le vait dire et conteir.

Qui dont veyst patreillé assambler !

On n’eiist mie demie lue allér  
Qu’il en y ot .iiij.c. assamblér,

Que trestuit vuellent avec Huon soupper.

En la machacle vint Gerialme li ber,

Toute la chair que ill i ait trouvér  
Et lez pisson, lez fres et lez sallez,

Ait fait trestout en son hosteit porter.

Point n’i bargaingne, saichiez pour veriteit ;  
II s’an revint arier en son hosteìt.

Quant li maingier fuit prest et atirér,

Lez tauble misent, s’aisïent au soupper ;

Lez povre gens s’aisïent de tout lez.

Hue Iez sert devant a lour soupper,

II et li oste et Geriame li ber.

Hue tenoit le boín hanep d’or cler,

II ne savoit tant mettre ne verser  
Permey lez tauble pour lez gens abruver  
Que cez hanep ne fuit plain et comblez ;  
Moult se merveille cil qui l’ont esgardér.

Li senechault Duedon le traiitel  
Vint ou merchief pour mengier acheter,  
Maix il n’i ait creature trouvér  
Dont il peiist son signour conraieir ;

Moult fuit forment corrouciez et yrés,

**[208b]**

j\_„; qoi connaît parfaitement la langue sarrasine, il monte à cheval,  
avisê un serviteur et lui fait proclamer à travers les rues de la ville que  
tous îes fous, les boas à rien, ies bambocheurs et ies pauvres cheva-  
liers sont invités chez le prévôt Hondré ; on leur donnera à manger à  
satiété, le tout pour rien et sans payer son écot.

Lorsque les vauriens eí les va-nu-pieds entendent cette proclamation,  
iís se réjouissent, et font circuler la nouvelle entre eux : il aurait fallu  
voir la populace se rassembler ! Avant qu’on puisse parcourir une  
d '"ti-Jieue, i) y en avait bien déjà quatre cents d’attroupés, qui veulent  
tous dîner avec Huon.

[4095] Ensuite Gériaume s’est rendu à la boucheríe, et il fait porter  
cbez lui toute la viande et tout le poisson, frais ou salé, qu’il a  
trouvés : il n’a rien marchandé, sachez-le. II revient ensuite au logis,  
et iorsque le repas est prêt, les tables sont dressées et l’on s’assied  
pour manger : il y a des pauvres de tous côtés. Huon les sert, avec  
■£ et le preux Gériaume ; le jeune homme porte le précieux hanap  
d'or, et bien qu’il ne cesse de verser du vin pour désaltérer les  
convives attablés, le hanap reste plein à ras bord. Tous les témoins de  
ce spectacle sont abasourdis.

[4i 11] Le senechal du traître Dudon s’est rendu au marché pour  
acheter de la nourriture, mais il ne trouve rien dont il puisse servir son  
seigneur. Le voilà fort en colère,

Si en appelle qui vandent lez venel :

« Qu’esse ? dìt il. Ont ci dïable estez,

Que lou merchief ont ainsi descomblez ? »

**4150**

**4145**

**4140**

**4135**

**4130**

**4125**

**4120**

Et cil respondent : « Sire, vous le savrés :  
Ung viellair hons qui le poil ait mellez  
Ait ensement le merchief descombrey. »  
Quant cil l’antant, le sang cude derver.

« Queil parrt est il ? » dit li cuver dervés.

Et cil repondent : « Chiéf le prevost Hondrez.

* Per foid, dit il, il seront ravidés ! »

II s’an revint corrouciez et yrés ;

Ains ou pallais est maintenant entrez,

Ou voit le duc, si l’an ait appeliér :

« Sire, dit il, mal estez arívér ;

Ne sai quelz gens vous ont trop malmenés,  
Car il ont si le merchief ravidez  
Que je n’í aif creature trouvér,

Ne nulle rien que vous puissiez diner ;

Et se sont droit chiés le prevost Hondrez.

* Per foid, dit Duede, il sont mal arivés !

Que, per Mahon que je vuelz aoreir,

Je lez yraif maintenant raivider ! »

A voix escrie : « Allez vous adouber,

Et mon haubert maintenant m’apportez ! »

[20Sc]

Et cil se firent, qu’il ne l’osent veer ;  
Isnellement s’an corrent armer  
Et se li ont son haubert apportér.

Et il lou prant, en son dos l’ait getér,

Pues sint l’espee au senestre costeit ;

Et cez baron furent tuit apresteit,

N’i ait celui n’ait l’aubert endossez.

Or vous lairai/ ici del traiitez,

Si vous diraif de Huon au vif cleír :

Lez povre gens servoit a lour diner,

II et son hoste et Gerialme li ber.

et ji interpelîe les marchands :

QUe se passe-t-il ? Les démons sont-ils passés par là, pour avoir

ainsi vidé k marché ?

1. 'Hjtres répondent :

; 'cst un homme d’âge, aux cheveux grisonnants, qui a pris tout ce  
qu’i! y avait à vendre.

[4122] A ces mots, l’autre est fou de colère et s’écrie :

\_ Où est-il ?

\_ chez le prévôt Hondré.

.. i'h bien, on va leur rendre visite !

41ors il s’en retourne, plein de dépit, vers le palais, et il interpelle le  
duc dès qu’il l’aperçoit :

[4129] - Seigneur, cela va mal i Je ne sais quels gens se sont moqués  
de vous : ils ont tellement pillé le marché que je n’y ai rien trouvé  
pour préparer votre repas ; ils sont chez ie prévôt Hondré.

\_ par ma foi, tant pis pour eux ! Car, par Mahomet que je vénère, je  
vais aller leur rendre visite !

[4138] Et de s’écrier :

\_ prenez vos armes, et apportez-moi tout de suite mon haubert !

(208c) Tous obéissent aussitôt ; ils courent s’armer et apportent le  
haubert de leur maître. Celui-ci l’endosse et ceint son épée au côté  
gauche ; de leur côté, ses chevaliers sont maintenant équipés et revêtus  
de leur haubert. Je vais quitter maintenant ces traîtres et vous parlerai  
de Huon, qui est en train de servir le repas des pauvres, aidé par son  
hôte et par le preux Gériaume.

33.

Dedant Posteit dan Hondrez le guerrier  
Fuit Huelin celle neut herbergiér ;

Lez povre gens servoit a lour mengier.

Assez avoient et clarés et vin viez,

4155 Car li hanep Huon o le vif fier

Ait sifait boivre comme il vuelt sohaidier,

Tant que proudomme Paveroit a baillier.

En la maxon mainjoit .j. n[o]vellier ;

Au muelx qu’i pot c’est levés dou maingier,  
4160 Hor de Posteit est maintenant mussiér.

II s’an vint droit ens ou pallais plennier,  
Duedon trouvait, qui estoit herbergiér,

Et li traiitre commansait a huchier :

« Sire, dit il, faite paix, si m’oiez :

4165 Chiés vous prevost mainjut .j. chevalier,

Moult ait de gens avec lui, se saichiez ;

Si ont assez a boivre et a maingier,

Car li frans hons ait .j. hanep d’or mier  
Qui rant tel boivre que on vuelt sohaidier :  
4170 Assimant sort, per Mahon que j’ai chier,

Com la fontainne qui sort ens el gravier ;

Ensi y puxent com ceu fuit ou gravier  
Ne tant ne scevent ne oster ne pusier  
Que il lou puissent nulz point amenusier.

4175 - Per foid, dit Duedes, merveille t’oi noncier !

Sifait hanep m’averoit boin mestier.

Per Mahommet, a cui je vuelz priier,

Je lez yraií maintenant asegier ;

II n’en moinront palleffroy ne destrier. »

4180 Adont s’an torne, Dieu lou dont encombrier !  
Avuec lui moinne bien .xxx. chevalier,

Jusqu’a l’osteit Hondrés ne c’est targiér ;

La porte truevent et le pont abaissiér.

Li frans prevost lez persut tout premier ;

4185 Dit a Huon : « Mal avons esploitiér :

Ve ci le duc ou vient moult corrouciez ;

[208d]

'**43**.

illi'l Huon, cette nuit-là, est hébergé dans la demeure du vaillant  
Hondré et il sert le repas des pauvres, qui ont leur content de nectar  
vin vieux, car le hanap de Huon donne toutes les boissons qu’on  
euí souhaiter, pourvu que ce soit un homme vertueux qui le tienne en

ses mains.

Mais voici que dans la maison mangeait un espion ; dès qu’il le peut,  
il quitte la table, se glisse hord du logis et se rend au palais où se  
trouvait Dudon. Le traître lui crie aussitôt :

\_ 5jre écoutez-moi ! II y a chez votre prévôt un chevalier qui est en  
train de manger en nombreuse compagnie, et tous mangent et boivent  
]eur content, car cet homme possède un hanap d’or pur qui donne à  
boire à volonté. Par Mahomet que je révère, la boisson jaillit comme  
feau d’une fontaine sourd sur le sable, et ils y puisent comme dans  
une vasque. Mais ils peuvent puiser autant qu’ils le veulent, car la  
boisson ne diminue en rien.

^4175] - Par ma foi, c’est un prodige que tu m’annonces. J’aurais  
bien besoin d’un tel hanap : par Mahomet que je prie, je vais  
m’occuper d’eux à l’instant, et ils ne ramèneront chez eux ni palefroi

ni destrier.

Les voici en route : que Dieu les confonde ! Ils sont au moins trente  
chevaliers et vont directement à la maison de Hondré, dont ils trouvent  
la porte fermée et le pont abaissé. (208d) Le noble prévôt les aperçoit  
ie premier et dit à Huon :

- La situation est grave : le duc arrive très en colère,

Vous serés ja ossis et detranchiez,

Vous et vous homme, se Dieu n’en ait pitiet. »

Dit Huelin : « Or ne vous esmaiez ;

4190 Or me laissiez per devant lui plaidier. »

Droit a l’ancontre vínt Huelin li fier,

A haulte voix commansait a huchier :

« Sire, dit Hue, en nom Dieu, bien viengniez !

* Vaìssaulz, dìt Duede, plux pres ne m’esprochiez !  
  4195 Crestïens es et je sus .j. paien.

Je ne te pués amer ne tenir chier ;

Et, per Mahon a cui je vuelz prieir,

Vous n’enmoinrés pallefroy ne solmier,

Ains vous feraií la teste raoingnier.

4200 Vous et vous homme serés tuit essilliez.

* Sire, dit Hue, qu’ariez vous gaaingniér  
  Se vous me faites ocire et detranchier ? »

34.

« Sire, dit Hue, moult grant tort en avés.

Pour l’amour Dieu, et que nous demandez ?

4205 - Vaissaus, dit Duede, etparmain le sarés :

Pour ceu itant que vous en Dieu creés  
Vous serait jai, certe, li chief copér ;

Chevalz de garde ne solmiez n’enmainrez.

Maix or me dit, desor ta loialteit,

4210 Pour quoi ait si tant de gens assamblér ?

Moult per ais or de gens a ton soupper.

* Sire, dit Hue, etparmain le sairés :

Je m’an vois droit oultre la Rouge Mer,

Cez povre gens que vous ici veés,

4215 En l’onnour Dieu aií donnés a soupper,

Que 11 me laist a joíe retorner. »

Et respont Duede : « Mai esploitiér avés,

Car jamaix jour de si n’eschepperés,

Ains vous feraií tout lez membre coper.

4220 - Sire, dit Hue, laissiez le plait ester

Et vous correz vìstement desarmer,

t j] va vous mettre en pièces, vos hommes et vous, si Dieu ne vous  
prend en pitié.

\_ N’ayez crainte, et laissez-moi lui parler.

[41911 Aussitôt, Huon se porte à la rencontre du duc et s’écrie d’une  
voix forte :

\_ Seieneur, au nom de Dieu, soyez le bienvenu !

Vassal, répond Dudon, n’approche pas davantage ! Tu es chrétien  
et je suis païen, je ne puis donc avoir la moindre amitié pour toi ; par  
Mahomet que je prie, vous ne ramènerez chez vous ni palefrois ni  
bêtes de somme, mais je vais vous faire couper la tête. Toi et tes  
hommes, vous serez tous massacrés.

* Seieneur, que gagneriez-vous à me faire périr ?

34.

[4203] - Seigneur, dit Huon, vous avez grand tort. Pour l’amour de  
Dieu, que voulez-vous de nous ?

* Vassal, tu le sauras à Tinstant. II suffit que vous croyiez en Dieu  
  pour avoir la tête coupée, et vous ne ramènerez chez vous ni chevaux  
  de combat[[70]](#footnote-70) ni bêtes de somme. Mais, dis-moi ; pourquoi y a-t-il ici  
  tant de gens assemblés ? II y a vraiment beaucoup de monde à dîner  
  avec toi.
* Je vais vous répondre : je vais me rendre au-delà de la Mer Rouge,  
  et, cn l’honneur de Dieu, j’ai donné à manger aux pauvres que vous  
  voyez ici, afin qu’Il me permette de revenir heureusement.

£4217] - Eh bíen, tu as mal fait, car vous ne sortirez jamais d’ici, et  
je vous ferai mettre en pièces.

* Seigneur, renoncez à cette querelle, et hâtez-vous de quitter vos  
  armes.

Per teílt couvant com m’orés deviser :

Vous et vous homme, allez vous main laver,  
Je vous donraií a maingier a planteit,

4255

4250

4245

4240

4235

4230

4225

Et pain et chaìr et vin viez et clarés,

Et de pixon, de fres et de saliés.

Aprés maingier faite le droit conter,

**[209a]**

Que tort arait, si le faice amander ;

Car je vous dis, per le corpz Dammedei,

A moy meffaire petít conquesterez.

Bien m’est avis, se faisiez loialteit,

Que ung petit me dobvriez desporter,

Car on me dit, tu fuis crestïennés. »

Et respont Duede : « Tu ais moult bien parlér.  
Nous le ferons vollantier et de grez. »

Dist a cez homme : « Allez vous desarmer,  
Allons mangier, pues que I’avons trouvér  
Et si n’avons que souper a l’osteií. »

Et cil respondent : « Moult avés bien parlér. »  
Isnellement ont lez haubert ostér,

A grant baissin corent lour main laver.

A haulte tauble sont assis au diner ;

Hue s’aisit et Geriame li ber

Et li frans hoste et li aultre barnez ;

De l’autre parrt sist Duede li barbez,

II et cez homrae, que tuit furent Escler.

Bien sont servìs, de ceu n’estuet parler ;

Et l’anfíe Hue s’an est en piez levés,

Le boin manteilt d’escarlette ait osteít ;

Devant Duedon est vistement paissez,

Prant le hanep qui fuit d’or amerreit.

« Sire, dit Hue, pour Dieu, or esgardez :

Cil hanep est tout veut, bien le veés.

- Vous dite voir, » dit Duede li dervés.

Hue fait croix, ne s’i volt arester,

Isnellement fuit li hanep combleit ;

Erramment l’ait son oncle presentér.

Lues qu’i le tint, li vin en est allez.

Voiei ce que je vous propose : vos hommes et vous, vous irez vous  
iaver les mains, et je vous donnerai à manger à votre gré pain, viande,  
vìn vieux et nectar, poisson frais et salé. Après le repas, exposez ce  
’exme le droit, (209a) et je réparerai les torts que je puis avoir. Car  
> vous l’affirme au nom de Dieu, vous gagnerez peu à me faire du  
■ en revanche vous agiriez loyalement, il me semble, en m’épar-  
anant car on me dit que vous avez été baptisé.

"[4234] Dudon répond :

* Tu as raison[[71]](#footnote-71) ; nous allons faire ce que tu demandes.

[-■ ' rdonne aux siens de quitter leurs armes :

\_ AJlons manger, puisque nous avons trouvé de quoi, alors qu’il n’y  
a rien pour dmer chez nous.

Ses chevaliers l’approuvent et ôtent bien vite leur haubert, puis ils  
courent se laver les mains dans un grand bassin, et les voilà assis au  
haut bout de la table pour le repas. Huon s’assied lui aussi, avec  
Gériaurne, ies chevaliers et l’hôte ; Dudon leur fait face avec ses  
hommes, qui tous sont des Infidèles. Inutile de préciser qu’ils sont tous  
bien servis.

[4248] Alors le jeune Huon se lève, ôte son bon manteau d’écarlate,  
s’avance devant Dudon et prend le hanap d’or.

* Sire, ciit-il, par Dieu, regardez ! Ce hanap est entièrement vide,  
  vous le constatez.
* C’est vrai, répond Dudon l’insensé.

Aussitôt, Huon fait le signe de la croix et le hanap s’emplit immédia-  
tement de vin ; le jeune homme le présente à son oncle, mais dès que  
i'autre ie tient, le vin disparaît.

« Vaissaus, dìt Duede, vous m’avés enchantér !

4260 [- Non ai, dist Hues, ains fait vo mauvaisté ;]

Metés le jus, car vous n’en gouterés ;

Traiitre leire, que mal fuissiez vous neiz,

Car maint proudomme avés fait descoper,

Dont li peschief vous sont es corpz remez !

4265 N’oncque n’en futes a prestre confessez,

Que de malle ovre fuissiez vous oncque nez.

* Vaissaus, dit Duede, laidement me parlez,

Et s’estez si venus en ma citeit !

Moult estez folz, per Mahommet mon dez :

4270 Je vous poroie ossire et descoper,

Ne trouveriez que vous osaist tancer ;

Maix or me dite, gardés ne me ceilez : [209b]

Je vous conjure desor vous loialteit,

Que vous me dite la fine veriteit :

4275 De queil terre estez, ne de confait rengnez ? »

Et respont Hue : « Certe, vous le sarez,

Ne digneroie que il vous fuit cellez :

Droit a Bourdiaus, per foid, fuit mez corpz nez.

* Droit a Bourdelle ! - Voire, si m’aŷe Dey.

4280 - Qui fuit tez perre, et qui t’ot enjandrez ?

* Per foíd, dít Hue, ja ne vous ert cellez :

Seguin ot nom, Dieu li faice piteit,

Car il est mors bien ait .vij. ans passez. »

Duede l’antant, si commance a plorer.

4285 « Li filz mon frere, tu soie bien trouvér !

Et que quaroie aillour qu’an mon hosteit ?

Or me dit, niez, et ou dois tu aller ? »

Dit Huelin : « Oncle, vous le sarés :

Je m’an vois droit oultre la Rouge Mer  
4290 Au roy Gaudisse mon messaige conter ;

Se m’i anvoie Charlemenne li ber  
Pour ceu que j’ai Charlon son filz tiiér ;

Si m’ait tollut toute mez herriteit,

En teilt maniere, si me puist Dieu sauver,

4295 Que jamaix jour n’i poraif retorner,

fll/ON uc.

\ i:ssal, proteste Dudon, tu m’as ensorcelé !

* -i inoi, mais vos péchés. Reposez le hanap, car vous ne pourrez  
  pas y Doire. Traître, brígand, maudit soyez-vous, car vous avez mis à  
  róort maint homme de bien, et le péché est resté gravé en vous. Jamais  
  vous iie vous en êtes confessé à un prêtre : maudite soit votre  
  naissance[[72]](#footnote-72) [[73]](#footnote-73) !

[42o7J - Vassai, tu m’insuites, aiors que tu es dans ma propre cité !  
Tj c- complètement fou, par Mahomet mon Dieu, car je pourrais tous  
vous taer et vous massacrer, et vous ne trouveriez personne pour oser  
vous défendre ! (209b) Mais dis-moi, je te conjure sur ta Joyauté de  
me iCpoûàre sans mentir : de que]]e terre, de quel royaume es-tu ?

\_ A Bordeaux ?

* En vérité !
* Mais, par Díeu, qui donc est ton père ?

[4281] - Je vous le dirai aussi : Seguin est son nom ; que Dieu lui  
soit miséricordieux, car íl est mort il y a plus de sept ans.

Dudoa, à ces mots, se met à pleurer[[74]](#footnote-74) :

* Mofl neveu, sois le bienvenu! Mais que fais-tu donc ailleurs que  
  dans ma propre maison ? Où dois-tu te rendre ? dis le moi.
* Mon oncle, je m’en vais au-delà de la Mer Rouge porter un  
  message au roi Gaudisse. C’est Charlemagne qui m’y envoie, car j’ai  
  tué son fils Charlot. Le roi m’a privé de tout mon héritage dans des  
  conditions telles, Dieu m’en soit témoin, que je ne pourrai jamais y  
  retourner
* JT \*ous le dirai à J’instant, car je me refuse à vous le cacher : c’est  
  a Bo, ~eaux, sur ma foi, que je suis né.

■ -tlljl

S’araií ainsoy a Gaudisse parlér.

* Biaulz niez, dit Duede, per le corpz Dammedei,,

Ainsi fuií je hor de France getés,

Si m’an viní droit desa oultre ia mer ;

4300 Ains pues n’i volz, per mon chief, retomer,

Ains renoiait sainte Crestïenteit.

Si m’arestai/ et si sus mariei,

Si aif grant terre et chaistialz et citeit  
De parrt ma femme que ju aif esposér.

4305 Or vous diraif comment esploiterez :

Vous en vanrez humaix en mon hosteit,

Jusqu’a demain que solleil yert levés,

Et je feraií de mez baron mander  
Si vous ferai condure a sauveteit,

4310 Car vous avez moulî fort pas a paisser.

* Sire, dit Hue, Dieu vous en saiche grez.

Errant yraif, pues que vous le vollez. »

Et dit Geriamme : « Vous en repantirés !

* Ce ferait mon, » dit li prevost Hondrez. [209c]

4315 Hue s’an torne, qui n’i est arestés ;

Tout cez avoir fuit a I’osteit portér ;

Li boin hanep n’i fuit mie oblïés,

Maix li cor est a l’osteit demourez  
Dont il dobvoit Auberon appeller.

4320 Avec son oncle ait celle neut estez,

Car celle neut ne li pot faire mel.

Au londemain, quant solleil fuit levés,

L[i] anffe Hue c’est per maítin levés,

Vint a son oncle pour congier demander.

4325 « Biaulz niez, dit Duede, ancor atanderez,

Je feraif ja de mez baron rnander.

* Sire, dit Hue, tout a vous volianteit. »

Lez tauble misent, assís sont au dyner ;

Et li traiitre ait Joffroy appellér,

4330 .1. chevalier qui fuit de France neif ;

Quant s’an partit, o lui Fot amenés  
Et se li fist renoiier Dammedés.

avant d’avoir parlé à Gaudisse.

i7"í - Par Dìeu, mon cher neveu, j’ai été chassé hors de France de  
la manière ; j’ai traversé la mer et suis venu ici, et je n’ai plus  
:r. youlu revenir. I’ai abjuré le saint baptême, je me suis installé  
et irané et je possède de grandes terres, des châteaux et une cité grâce  
à la fem.me que j’aí épousee.

ee que vous allez faire : venez chez moi dès aujourd’hui, vous  
v res\*"rez jusqu’au lever du soleil, et je ferai venir certains de mes  
chevaliers afin de vous conduire en toute sécurité, car vous devez  
franchir des passages très périlleux.

\_ Seiuneur, que Dieu vous le rende ! J’irai chez vous à l’instant,  
puisQue vous le voulez .

[43^3] Mais Gériaume I’avertit :

\_ Vcus vous en repentirez !

(209c; - C’est certain, ajoute le prévôt Hondré.

Pouríant, sans perdre un instant, Huon s’en va et porte chez Dudon  
tout ce qu’il possède, sans oublier le précieux hanap ; en revanche, le  
cor qui lui permet d’appeler Auberon reste chez Hondré. II passe la  
nuit chsz son oncle, qui ne peut rien contre lui avant le jour.

}'4323j Le lendemain, au lever du soleil, Huon se lève et va trouver  
son oncie pour prendre congé.

neveu, répond Dudon, attendez encore un peu, le temps de  
convoc-uer quelques-uns de mes chevaliers.

Huon accepte, on met les tables et tous prennent place pour le repas.  
Alors ie traître s’adresse à Jofroi, un chevalier originaire de France  
qu’il a'-ait emmené avec lui lorsqu’il partit, et à qui il a fait renier  
Dieu.

Voici ce qu’il lui dit :

‘ ['■f’A **4312]** Autre exemple de **folleteit**, ici naïveté du héros qui ne peut croire à la  
penerslié de ses adversaires.

240

II l’an appelle com ja oiir porés :

« Joffroy, dit il, enver moy antandez :

4335 En celle chambre tout maintenant allez  
Et si me faite .v.c. paien armer.

Le filz mon frere a mon mengier ttiés ;

S’i vous escheppe, m’amour perdut avez. »

Et si respont : « Tout a vous vollanteit. »

4340 Ens en la chambre est maintenant entrez,

.VII. c. haubert ait la dedan trouvér ;

Quant il lou vit, print soy a porpancer :

« Es ! Lais, dollant, chetis, malletirez !

Com plux fait on de grande malvisteit,

4345 Tant plux covient randre ver Dammedei.

Si malz traiitre ait moult le sang dervez,

C’est filz son frere qu’i vuelt lassus ttier !  
Seguin cez perre me fist ja grant bonteit  
A ung tomoy la ou je fuif allez :

4350 Se il ne fuit, j’eusse estez tûés,

Pues que li perre me fist teille amisteit,

Je lou doi bien a son anffan moustrer.

Dieu me confonde se per moy y ait meil,  
Àins le feraif a Duedon comparrer ! »

4355 Dont s’an tornait, ver la chairtre est allez ;

Or orez ja comment c’est porpancér.

35.

Vait s’an Joffroy, qui bien se porpansait ;  
Vint a la chartre, .vij.c. Fransoy trovait.

Tout quoiement Joffroy lez appellait :

4360 « Signour, dit il, a moy antandez sa :

Huy en cest jour Jhesu vous aiderait ;

Se cuer avés, tout vous delivrerait. »

Et cil respondent : « Pour Dieu qui tout crea,  
Vous vollanté chescun de nous ferait ;

4365 Jusqu’a la mort nulz ne vous y faulrait  
Se de ceans poymê issir ja. »

Joffroy l’oiit, grant joie en demenait.

|  |  |
| --- | --- |
| BORùì | HUON DE BORDEAUX 241  fofroi, écoutez-moi bien ! Allez immédiatement dans cette salle et fiites armer cinq cents païens ; tuez le fils de mon frère pendant qu’il en train de manger : s’il vous échappe, vous avez perdu mon  tíe.  ' [ ■;,i,ite se déclare prêt à obéir ; il entre à Finstant dans la pièce en question et y trouve sept cents hauberts ; mais à cette vue, voici qu’il se met à songer :  [4343J - Hélas ! Malheureux, infortuné que je suis ! Plus on commet de crimes, plus Fexpiation envers Dieu est terrible ! Ce traître infâme est vraiment insensé, lorsqu’il veut faire périr le fils de son frère. Or Se^uin. père de ce chevalier, me rendit un très grand service lors d’un toumoi: sans lui, j’aurais perdu la vie. Puisque le père m’ a donné une telle preuve d’amitié, je dois bien rendre la pareille à son fils. Que Dieu me confonde si je lui fais le moindre mal ! Au contraire, je ferai payer cher cette faute à Dudon.  Ii: ■,.ulà qui s’en va vers la prison : vous allez apprendre quel est son plan. |
| [209d] | 35.  [4357J (209d) Jofroi s’en va, après avoir échafaudé un plan. II se rend à la prison où se trouvent sept cents Français, qu’íl appelle à voix basse :   * Seigneurs, écoutez-moi ! Jésus vous viendra en aide aujourd’hui : si vous êtes courageux, il vous délivrera tous.   Et eux de répondre :   * Par Dieu le créateur, chacun de nous vous obéira; nous vous suivrons jusqu’à la mort, pourvu que nous puissions sortir d’ici.   [4367] En les entendant, Jofroi exulte et leur dit : |

« Signour, dit il, or antandez de sa,

Tout mon pancer mon cuer vous conteraií :

4370 En cez pallais ..j. frans damoisel ait,

Qui est de France, le paiis naturalz,

Droit de Bourdelle et Saguin l’angendrait.

Duede est son oncle, si dit qu’i l’ocirait ;

Maix, se Dìeu plait, li leire non ferait,

4375 Et benoit soit qui de cuer m’aiderait !

Vangiez vous bien dez malz que faít vous ait !

Or vairaií je liqueilz muelx i ferait ;

A tous jour maix li mien cuer l’amerait. »

Et cil respondent : « Ne vous esmaiez ja,

4380 Car tout li pire huy cest jour boin serait,

Et sor paien herdiement ferait. »

A ycelz mot trestout lez delivrait,

De la prison maintenant lez getait  
Et en la chambre avec lui lez menait.

4385 .VII.c. haubert en ung mont trouvér ait.

II lez appelle, si lez araisonnait :

« Signour, dit il, traiez vous en ansai,

Que benoít soit qui tost s’adouberait. »

Chescun d’iauiz s’arme que nulz n’i demorait,

4390 Veste[nt] l’aubert, chescun l’iame lessait,

Et es costeit chescun le brant mis ait.

Ens es pallais Joffroy lez amenait.

36.

Li baron furent fervestis et armez ;

Joffroy lez ait ens es pallais menez.

4395 Et Huelin ait son oncle appellér :

« Sire, dit il, pour Dieu de maiesteit,

Quant ferés vous vous bernaige mander ?

- Vaissaulz, dit Duede, tout ceu laissiez ester ; [2l0-.ij

Per Mahommet, vous ne m’ apartenés !

4400 Et bien saichiez, quant de ci partirés

De vous ij. eulz plux bialz jour ne vairez. »

A voix escrie : « Mi chevalier, ferés !

**\_ je** ws **vous révéler toutes nies intentions.** En ce **palais, il y a un  
n0hle jeune** homme **origìnaire** de **France, l’iliustre pays ; il est de  
Rordeoux, Seguin est** son père, **mais Dudon,** son **oncle, va le tuer. S’il  
pîaît à Dieu,** ce **brigand** ne **parviendra** pas **à** ses **fins,** et **béni soit celui  
qui mo viendra** en aide avec courage **! Vengez-vous** des **maux que  
Dudon vous** a **faits ;** je venai **bien** lequel d’entre **vous se comportera  
le mieux** et je seraí son ami **pour toujours.**

**[4379] Tous répondent :**

**>** yez **crainte,** car le pire d’entre nous sera excellent **aujourd’hui  
et combattra vaíllamment les païens.**

Alors il ies libère tous, ies tire de la geôíe, les amène dans la salle où  
ij trotr-e amassés sept cents hauberts, et leur dit :

**- Seigneurs, venez** par **ici,** et **adoubez-vous** au pius vite !

Chacun d’eux s’arme en toute hâte, revêt le haubert, lace ie heaume  
**ci** LCil’épéeà son **côté.** Alors **Jofroi** ies conduit au palais.

36.

Les chevaJiers ont revêtu ie haubert et pris ieurs armes, et  
Jufroi ;es conduit au palais. Huon demande à son oncle :

* Scigneur, à quel moment allez-vous mander vos chevaliers ?
* Vassal, n’y songe pîus ! (210a) Par Mahomet, tu ne m’es rien, et  
  sache bien que, lorsque tu partiras d’ici, ce sera le plus beau jour que  
  tu puisses voir de tes yeuxn

i’uis ii s’écrie :

> ;hevaliers, frappez ;

1 íve>-.-> **4401]** P. Ruelle, au passage correspondant de M (4391), comprend (voir sa  
no'.e, **éd. cit.,** p. 408) « vous ne veixez plus la belle lumière du jour ». II nous semble  
que la formule est ironique : « si vous partiez d’ici (mais vous ne partirez pas), ce serait  
!e p!ns bsau jour que vous puissíez voir ».

S’i vous escheppe, a mort serez livrez ! »  
Hue l’antant, moult en fuit abosmez ;

4405 Isnellement est sor cez piez levés,

L’espee saiche qu’il avoit es costeit.

Es vous Joffroy, avec luí son barnez ;

« Monjoie ! escrie a sa voix qu’il ot cler ;  
Ferés, baron, que Díeu vous puist sauver !  
4410 Sor celle gens c’onques ne pos amer. »

Et si se fisent, qui n’ont soing d’arester ;

Cez Sairaisin destranchefnt] lez costeit,  
Testes et bras lour ont fait dessevrer ;

Et quant voit Duede qu’i ne sont pas Escleir,  
4415 Saichíez de voìr, ne li vint pas en grez ;

En fiie torne, qu’i n’i ost arester.

En une chambre est li cuver entrez.

Hue le suit, tout neus le brant lettrez,

Maix lì traiitre lour est bien escheppér :

4420 Per la fenestre est saillis es fossez.

Mal soit de l’oure le colz n’ait denouuér !

Et Joffroy est es pallais demourér,

Lez Saìraisin ont trestout descopés  
Que il n’i est .j. tout seulz demourér ;

4425 Plux de .ij.m. en getent es foussez.

Quant le voit Duede, a poc n’est forcenés.

Et nous Fransoy sont es pallais listez ;

Lez huix verroillefnt], si ont le pont levez,

Et pues se sont baisiér et escollér ;

4430 Quant il se sont cognut et ravisez,

Grant joie moinent la dedan li bamez ;

Maix celle joie tornait a poverteit,

Car li traíitre ait fait .j. cor sonner.

On n’eiist mie demie lue allér,

4435 Quant il en ot .iiij.m. assamblér,

Que li demandent : « Gentis sire, c’avez ?

- Signour, dit Duede, certe, vous le sarés :  
En mon pallais sont Fransoy arestés,

[210b]

Toullut le m’ont pour la grant poesteit.

***HtfOiï uo***

*debordeaux*

245

s’jl vous échappe, vous serez mis à mort !

En entendant cela, Huon est indigné; il bondit sur ses pieds et tire  
l’épée qu’il portait au côté. Mais voici Jofroi, accompagné de ses  
chevalíers. II crie d’une voix éclatante :

\h njoie ! Frappez, barons, sur ces gens que jamais je n’ai pu  
aimer, et que Dieu vous sauve !

[4411] Et les autres d’obéir, peu soucieux qu’ils sont de perdre du  
temps ; ils se mettent à frapper les Sarrasíns au côté, à leur couper tête  
et jambes. Quand Dudon s’aperçoit que ce ne sont pas des Infidèles,  
-.iêiie/ qu’il n’éprouve guère de joie ; il s’enfuit aussitôt, car il n’ose  
attendre son reste. Le voici entré dans une pièce, où Huon le suit,  
l’épée nue, mais le traître parvient à s’échapper : il saute par la fenêtre  
dans le fossé. Dommage qu’il ne se soit pas cassé le cou !

[4422] Jofroi, lui, est resté au palais ; il a massacré tous les Sarrasins,  
dont il ne reste plus un seul: plus de deux mille sont jetés dans les  
fossés. A ce spectacle, peu s’en faut que Dudon ne devienne fou.  
Quant à nos Français, ils sont maintenant dans le palais orné de frises ;  
ils ferment les portes, lèvent le pont, puis se jettent dans les bras les  
uns des autres. En se reconnaissant, les barons mènent grande joie à  
l’intérieur du palais, mais cette joie va laisser place à îa détresse, car  
!e traître a fait sonner un cor, et, en moins de temps qu’il n’en faut  
pour parcourir une demi lieue, quatre mille païens sont rassemblés, qui  
demandent à Dudon :

- Noble seigneur, qu’avez-vous ?

[4437] - Voici les Français installés dans mon palais (21 Ob), qu’ils  
m’ont enlevé de vive force.

4440 Faite moy tost mez angien amener. »

Et cil se fisent, qu’ìl ne l’osent veer.

Cez angien ont encontremont levér,

Et le pallaìs assailient de tout lez ;

Pues y ont tant et ferut et getér  
4445 C’unne dez tours font a terre verser.

Quant le voit Hue, li sang li est miiés.

« Es Dieu ! dit il, qui en croix fuit penés,  
Seront nous dont ceans si atraipez ?

Bien nous poions et plevir et vanter  
4450 Que se nous somme ne saisis ne combrér  
Nous serons tuit panduit et traynés.

* Ày ! dit Geriame, Hue, que ne cornés ?
* Je n’ai de quoy, dit Hue, en nom Dei,

Dou tout en tout nous ait il malmenez. »

4455 A ycest mot que je vous aií conteit,

Es vous ou vient li boin prevost Hondrez ;  
Vint a Duedon et si l’ait appellez :

« Sire, dit il, ceu est grant folleteit  
Quant vous pallais ensement abaitez !

4460 C’est filz vous frere qui leans assaillez ;

Faíte le bien, c’il est vous vollanteit :

Allez a lui et se li prometez  
Et se li díte, en fine loialteit,

Que, s’i vous rant vous grant pallais listeit,  
4465 Vous l’an lairez aller a sauveteit. »

Et respont Duede : « Prevost, car y allez. »  
Dit Hondrez : « Sire, tout a vous vollanteit. »  
Atant s’an torne, li traíitre est remez,

Et dit en baix, qu’i ne fuit acouteit :

4470 « Per lou signour qui fait croistre lez bleif-

C’est Mahommet, que je doie aoreir-  
Se je lou tiení, y serait traynés ! »

Et li prevost ne c’est mie oblïés :

Vint es pallais tout droit ver lez foussez,

4475 A haulte voix commansait a criier :

« Es ! Hue, sire, laissiemme a vous parler.

Ou’on amène vite mes machines de guerre !

bouleversé

Huon est

j aurres obéissent, dressent vers le ciel les engins et commencent  
à donner l’assaut de tous côtés. A force d’envoyer des ptojectiìes et de  
puiier -d- coups, ils réussissent à abattre une tour. A ce spectacle,

[í, i: ,'U. dit-il, qui fus tourmenté sur la croix, allons-nous être pris  
au pièc,e icì ? Nous pouvons être certains, si nous sommes pris, d’être  
tous traîncs au gibet et pendus.

[4452]- Huon, demande Gériaume, pourquoi donc ne sonnes-tu pas  
du cor ?

\_ Je n’en ai pas le moyen, répond Huon. Depuis le début, Dudon  
nous mène à notre perte .

Maís juste à ce moment, voici venir le valeureux prévôt Hondré, qui  
interpcile Dudon :

\_ Seigneur, vous agissez de manière insensée en abattant ainsí votre  
f'est le fils de votre frère que vous assaillez ici ; procédez  
donc de façon habile; allez le trouver et promettez lui solennellement  
de te iuisser partir librement s’il vous rend votre palais.

[4466] Dudon répond :

* Prévôt, allez le trouver.

Hondré s’empresse d’accepter, et il s’en va, tandis que le traître  
demeure et dit tout bas :

\_ Par le seigneur qui fait croître les blés - c’est Mahomet, que je  
dois vcnéi'er -, si je le tiens, il sera traîné au gibet.

Le prévôt ne s’attarde pas ; il se rend près des fossés du palais et se  
met à crier à haute voix :

* Hé ! seigneur Huon, permettez-moi de vous parler !

1 [v. **4454**1 **M** 4440-41 : « Et dist Geriaumes : « Hues, que ne comés ? De tout en  
toutaous as tu mal menés ». P piace la formule d’accusation dans ia bouche de Huon :  
eiíe ne peui guère concerner que Dudon, quì trahit depuis le début.

* Dieu ! dit li anffe, qui nous vient ravideir ?
* Se sus je, sire, dit li prevost Hondrez.
* Hoste, dit Hue, pour Dieu, que me direz ? »  
  4480 Et cil respont : « Sire, vous le savrés :

Je vous pri, sire, pour Dieu de maiesteit,

Que lou pallais a vous poioir gardez,

Car je vous dis, si me puist Dieu sauver,

Se li traiitre vous [y] puet estraipper  
4485 II vous ferait tout lez membre coper.

* Oste, dit Hue, pour Dieu de maiesteit,

Je vous pri, sire, pour sainte chariteit,

De moy vous prengne et menade et piteit,

Car je sus mors se vous ci me faillez !

4490 Ung cor d’ivoire vous ai ge commandér,

Se je l’avoie, j’avroie tost trouvér ;

Vous vairiez ja tant de gens atrotter,

Toute empliroit ceste bonne cìteit.

Es ! gentis sire, et cor le me randez,

4495 Ou se ceu noin, a ma fin sus allez.

* Ves îou ci, sire, » dít li prevost Hondrez.

11 prant le cor dou blanc yvoire cler  
Qu’an s’amonniere avoit envolleppér ;

Per son sergens li fist errant porter.

4500 Hue le prant, s’ait grant joie menér ;

Met l’a sa bouche, errant l’eiist sonnés  
Quant li proudomme Geriame ait criei :

« Hue, biaulz sìre, qu’avés vous enpancér ?

Si m’aie Dieu, li Roy de maiesteit,

4505 Voustre coraige follement descovrez ;

Car bien savez, se vous n’estez dervez,

Se ci prevost pansaist a malvisteit  
Quant de ton cor li dezis la bonteit,

Si fuit traiit[r]e et plain de malvísteit,

4510 Deudon l’eiist maintenant presentér,

Si en fussiens honnis et vergondez.

Pour Dieu, biaulz sire, vous coraige tenez,

Car on ne sceit ou on se puíst fiier.

| S:,;U, qui esí-ce qui vient nous voir ?

, ost moi, dit le prévôt.

. .»h hôte, qu’avez-vous à me dire ?

[4480] (210c) - Voici. Je vous conjure, seígneur, de garder le paìais  
tant que vous le pourrez, car je vous assure que si le traître peut  
s'emparer de vous, il vous fera mettre en pièces.

\_ Mon hôte, je vous en prie, ayez pitié de moi, pour l’amour de  
Dieu, car je suís mort si vous m’abandonnez en cette circonstance. Je  
vons ai confié un cor d’ivoire ; si je l’avais, je n’aurais plus besoin de  
rjen. et vous vernez assez de monde accourir pour remplir complète-  
ment cette belle cité. Allons, noble ami, rendez-moi le cor, ou c’en est  
íaií de rnoí.

* Le voici, seigneur, dit le prévôt Hondré.

[4497j Alors il prend le cor d’ivoire brillant qu’il avait enveloppé  
dans son aumônière et le fait immédiatement porter à Huon par son  
serviteur. Huon est tout heureux Iorsqu’il I’a en maìns ; il le porte à  
sa bouche eí en aurait sonné immédiatement lorsque Gériaume lui  
crie :

* Huon, à quoi pensez-vous ? Que Dieu m’assiste, vous faites  
  connaître imprudemment vos secrets1 ! Vous devez bien comprendre,  
  à moins d’être fou, que si les íntentions du prévôt étaient mauvaises  
  lorsquc vous lui avez révélé les pouvoirs de ce cor - si c’était un  
  traiire, un homme au cceur mauvais - il ì’aurait immédiatement  
  présenié à Dudon, et nous aurions connu un sort misérable. Par Dieu,  
  cher seigneur, soyez prudent, car on ne sait à qui se fier.

' ìrt.v 4Â05} L’appel à la prudence de Gériaume vient un peu tard - Huon a repris  
lccor magique, et l’appel à l’assistance d’Auberon est des plus légitimes. C’est qu’il  
est un temps pour t’audace - oser se tourner vers l’aide magique, évidemment  
rcdoutablc - conxme il en est un pour la prudence : ie temps de Gériaume cède ici la  
piaee au temps de Huon et à celui d’Auberon.

Hue, biaulz sire, dit Geriame li ber,

4550

4545

4540

4535

***4530***

4525

4520

4515

Pour l’amour Dieu qui en croix fut penez,

Ne sonnés mie le cor d’ívoíre cler :

Je ne vous voy ne plaiez ne navrez. »

Hue l’antant, moult en fuit aýrés.

« Qu’esse ? dit il. Or y soient malfez !  
Atandraií tant que je soie tiiés ?

Je corneraií, quí qu’i en doit peser. »

11 prant le cor de blanc yvoire cler,

[210d]

Met l’a sa bouche, s’ait tantit et sonnez  
Per teilt vertut et per si grant fierteit  
Que de la bouche en volle li sang cler. .

Cis qui assaillent es grant pallais listez  
Au sons dou cor commansent a chanter,

Cil del pallais commansent a baller.

Et Hue corne, tant ne quant n’ait cessér ;  
Auberon l’ot a Mommur sa citeit.

« Dieu, dit li roy, j’oy mon ammi corner,

Le plux loialz qui de mere soit neis ;

Et per Jhesu, que je doie aorer,

Je l’ayme tant pour sa grant loialteit  
C’anver tous homme le volrai/ je tancer.

Or me sohaide ou li cor ait sonnés,

En ma compaingne .c.m. homme armés ;

Se mestier est, plux en vuelz demander. »  
Tantost y fuit, comme il I’ot devisés ;

Per feerie, per la Dieu vollanteit,

A Tormon vinsent, la mirable citeit.

Toute lez rue emplissent de tout lez,

Moult se merveìlle[nt] Sairaisin et Escler  
Dont tant de gens estoient assamblér.

Et Auberon est ou pallais montér ;

Hue le voit, cel coruit escoller.

« Sire, dit il, vous soiez bien trouvér !

De Díeu vous rans .v.c. merci et grez,

Qu’an si loing rengne m’estez venus tancer. »  
Dist Auberon : « C’est pour voustre amisteit ;

Huon

■ i her seigneur, pour I’amour de Dieu qui fut tourmenté sur la

•0ix ne sonnez pas encore de ce cor, car je ne vois sur vous aucune

|jj|f|§

blessure.

■4518) A ces mots, Huon entre dans une grande colère :  
t ■ -iment? Par tous les diables ! Vais-je attendre d’être mort ? Je  
sonnerai du cor, quoi qu’on puisse en penser.

XI prend le cor d’ivoire brillant, (210d) le porte à sa bouche et le fait  
retentir et résonner avec une telle force que le sang clair jaillit de sa  
bouche'. Aussitôt, ceux qui donnent l’assaut au palais commencent à  
chanter en entendant le son du cor, et ceux qui sont à l’intérieur se  
juettent à danser. Mais Huon, sans reprendre haleine, continue de  
corner, si bìen qu’Auberon, depuis sa cité de Monmur, l’entend.

[4531] - Mon Dieu, dit le roi, j’entends mon ami sonner du cor ;  
c'est I’homme le plus loyal quì soit né de mère. Par Jésus, que je dois  
adorer, je l’aime tant, à cause de cette grande loyauté, que je veux le  
protéger contre tous ses ennemis. Je veux être à l’endroit où le cor a  
sonné, accompagné de cent mille hommes en armes, et de plus encore  
si c’est nécessaire.

[4539] A l’instant, son souhait est exaucé ; par magie et par la  
volonté de Dieu, Auberon et les siens arrivent à Tormont, I’admirable  
cité, et iis emplissent les rues. Sarrasins et Esclavons se demandent  
avec stupéfaction d’où vient cette foule ; alors Auberon monte au  
palais, et Huon, dès qu’il le voit, se jette dans ses bras :

- Seigneur, dit-il, soyez le bienvenu ! Je vous remercie mille fois au  
nom de Dieu d’être venu à mon secours depuis une terre si lointaine.

■ ("?'•: h cause de mon amiîìé pour toi;

1 **[vers 4525**] « Par mi la buche en salt fors li cler sancs » (**Roland,** éd. Moignet, vers  
1763).

Ne t’an fauraií tant com puisse durer,

Se vous gardez ainsi vous loialteit.

* Sire, dìt Hue, Dieu vous en saiche grey ! »  
  Et nous baron vont permey la citeit,

4555 Paiens descope[nt] lez flans et lez costeit ;  
Maix Auberon ait fait lez ban crìeir :

Qui Dieu vuelt croire, il n’i arait ja meil.  
Quant li baron ont le ban escouté  
Que li boin roy Auberon fist crieir,

4560 Plux de .v.c. s’an sont en font levér.

Prandefnt] Duedon, le malvais traiitel ;

Sus es pallais sont li baron montér,

Devant Huon l’ont errant amenés  
Et se li randefnf], voiant tout le bamez.

4565 « Biaulz niez, dit Duede, aiez de moy piteit !

* A foy, dit Hue, Dieu me puist crevanter  
  Se jamaix homme plux que moy trayrez. »  
  Isnellement, ne se volt arester,

II trait l’espee que li pant au costeit ;

4570 Le brant entoise per moult rude fierteit,

Le chief li ait tout maintenant copés,

Pues le pandit au mur de la citeit.

Or en ait bien le paiìs acquiteit.

Et Auberon ait Huon appeliés :

4575 « Amis, dit il, enver moy antandez :

Or avez vous faite vous volianteit ;

Je m’an revois, a Jhesu demourés.

Maix je vous dis, ne lou vous quier celler,

Ne vous vairait jamaix en mon aiez  
4580 S’avrés heiit tant de grant pouverteit

Qu’i n’est corpz d’omme qui le peiist conter ;  
Sou t’avanrait per ta grant folleteit. »

Quant Hue î’ot, moult en fuit effraihez,

« Sire gentis, en nom Dieu, tort avez.

4585 Dite, biaulz sire, ceu qui vous vient en grez  
Et je feraií toute vous vollanteit. »

ì’abandonnerai jamais, tant que je vivrai, pourvu que tu gardes  
ie ne - dV

toujours ta loyaute

. Dieu vous le rende !

\lors nos chevaliers se répandent à travers la cité et mettent en  
'Ves les païens. Mais Auberon fait une proclamation solennelle :  
elu\* qui accepte de croire en Dieu ne recevra aucun mal. Lorsque les  
rrièrs païens entendent cette proclamation, plus de cínq cents se  
font baptiser. Quant à Dudon, l’ignoble traître, il est capturé[[75]](#footnote-75), puis  
amerié et livré à Huon devant tous les chevaliers.

' ■ neveu, implore Dudon, ayez pitié de moi !

(21 la) - Par ma foi, que Dieu me confonde si, après moi, tu as  
encore la possibilìté de trahir qui que ce soit !  
j4568j Et, sans perdre un instant, il tire l’épée qui pend à son côté,  
.. la lame avec une force terrible et lui coupe ìa tête, qu’il pend  
ensuíte à la muraille de ia cíté : voilà le pays bien débarrassé !  
Auberon s’adresse alors à Huon :

- Mon ami, lui dit-il, écoute-moi bien. Tu as maintenant accornpli ce  
j ■ ■'■■drais, et je m’en retourne en te confiant à Jésus ; mais je t’en  
avertis sans détour, je ne te reverrai pas avant que tu aies souffert de  
grandes et de très nombreuses épreuves ; et tout cela t’arrivera à cause  
de ta trop grande insouciance.

Lorsqu’il l’entend ainsi parler, Huon est très effrayé :

\_ Noble seigneur, par Dieu, vous vous trompez ; dites-moi ce que  
vous souhaitez et j ’obéirai scrupuleusement[[76]](#footnote-76).

Dit Auberon : « Or ais tu bien parlér !

Hue, biaulz frere, pour Dieu, or antandez :  
Met l’an ton cuer ceu que m’orais conter,  
4590 Si ferait bien et t’an savraif boin grez.

- Sire, dit Hue, pancez dou deviser,

Pres sus dou faire tout a vous vollanteit. »  
Dit Auberon : « Or le te vuei conter :

Je te deffans, sor lez membre coper,

4595 Que ver Dunostre ne soie ja tornér,

C’est une tour qui siet desor la mer ;

Et si vous dis, ja mar le mescroirez,

Juley Sezaire, qui me norit souuef,

Si m’aie Dieu, le fist faire et fondey[r].

4600 Dedan .xx. ans ne fuit pais massonnez,  
Oncque si belle ne vit homme charnez :

.III.c. fenestre puet on leans conter,

.XX.v. chambre et .v. pallais listés,

Ains de plux riche n’oiit nus hons parler.

4605 Et s’ait ,ij. hons a l’antrer de l’osteit,

Tuit sont de couvre et fait et compaissez,

Se tient chescun ung flaiel acouplez ;

[21 ib]

Tuit sont de feir, moult font a redoubter.

Tout adez baitent et yver et estez,

4610 Et si vous dis en fine loialteit,

Une allowette qui bien tost sceit voller  
Ne poioit mie en son pallais entrer,

Que ne fuit mors, ne poroit eschapper.

Et leans maint .j. grant joiant dervez,

4615 Orguillous est per droit nom appellez.

II me tollit et la tour et l’osteit,

Et avuec ceu .j. boín haubert saiffrez

Qui est plux blanc que ne soit flour de prey ;

Ne poise pais .j. blan pain bulletés.

4620 Et si te dif en fine loialteit,

Qui l’averoit ens en son dolz getér,

Jamaix per homme ne seroit entamez ;

S’i chiet en l’yauwe, il ne puet effondrey[r],

X,! ;ts bien parlé. Huon, mon ami, sois attentif, et grave dans ton  
-'ceijf mut ce que je vais te dire ; ainsi tu agiras bien et je t’en saurai

5(>n are.

\_ p“,.;ez> Car je suis prêt à agir comme vous le désirez.

(4^93] - Eh bien, voici ! Je t’interdis, sur ta vie, de diriger ton  
chentin vers Dunostre, une place forte qui se trouve auprès de la mer,  
er que Juies César, qui m’a élevé tendrement, a fait édifier. II a fallu

■ de vingt ans pour en terminer la construction. Jamais on n’a vu  
si beile ; on peut y dénombrer trois cents fenêtres, vingt-cinq chambres  
'H cinq arandes salles ornées de frises, et jamais personne n’a entendu  
parier d’un édifice plus somptueux.

' [4605; Deux hommes de cuivre défendent l’entrée de la demeure[[77]](#footnote-77) ;  
chacun íient un fléau (21 Ib) de fer à courroie, terriblement dangereux,  
qu’iis abaítent sans cesse, hiver comme été. Sois-en certain, même une  
áioueue. ciont le vol est si rapide, ne pourrait entrer vivante dans le  
palais.

Réside là-bas un géant démesuré, nommé l’Qrgueilleux, qui m’a ravi  
la foneresse et le palais[[78]](#footnote-78), aínsi qu’un solide haubert orné d’orfroi, plus  
blunc que la fleur des prés : il est plus léger qu’un pain fait de fine  
farinc. Je te l’assure, celui qui peut l’endosser ne sera jamais blessé ;  
s’il louïbe à l’eau, il ne coulera pas,

**4625**

**4630**

**4635**

**4640**

**4645**

**4650**

**4655**

Et si n’est feu qui le puist embraisser.  
Hue, biaulz frere, dit Auberor. li ber,

Je te deffans, sor lez membre coper,

Et sì tres chier com tu as m’amìsteit,

Que celle parrt ne soíez ja tornér,

Car, se t’i vas, a mort serait iívrez.

Je te dií bien : ne poraís eschepper.

Pour ceu. te vuelz et deffandre et veer  
Que tu n’i voísse, si ferait que senés.

* Sire, dít Hue, pour nïant en parlez,

Car n.e lairoie pour homrne qui soit nez  
Que je ne voisse le joiant visiter,

Car pour ceu vin ge de France le rengné,  
Pour avanture et enquere et trouver,

Une m’an dite que je voii esprouver,

Et, per Celui qui on doìt ahorer,

Je vous dis bien, ja ne lou quier celler :  
G’iraií conquere le blanc haubert saiffrez.  
C’il est sifait com vous le me lovvez,  
Mestier m’avrait, je lou sai de verteit.

Et se je sus clou joiant agrevez,

Se j’ai besoing, je savraií biert corner,

Et je sai bien que vous rne secourrez. »  
Dít Auberon : « Non ferait, en nom Dei !  
Hue, biauiz frere, ja ne vous y fìeis,

**Car,** per **Celui qui** en **croix fuit penés,**

Tu pués assez et tantir et sonner,

Maix per moy n’iers secorus ne tancér.

* Sire, dit Hue, vous ferés tout vous grez,  
  Et je feraií ceu que j’ai enpancez. »

Ataní se sont amb[e]dui dessevrez.  
Auberon est deden son gaut rallér,

Et Huê est en la ciíeit remeis.

37.

Roy Auberon est de Huon partis,  
Si s’an revait arier en son paíis.

[21 lc]

etaucuafeu ne peut le brûler.

Huon, rnon cher ami, je te défends, sur ta vie, et sur le prix  
tu attaches à mon amitié, de toumer tes pas de ce côté : si tu y  
ta mort est certaine. Je te le répète : tu n’y échapperas pas. C’est  
pouf cette raison que je t’interdis d’y aller, et tu agiras sagement en

obéissant.

Seigneur, répond Huon, vous perdez votre temps, car personne ne  
oi’eropêchera de rendre visite au géant : si j’ai quitté le royaume de  
prance. c’est pour chercher et trouver aventures[[79]](#footnote-79). Vous m’en indiquez

je prétends faire l’essai, et par Celui que l’on doit adorer, je

vous assure que j’irai conquérir le blanc haubert omé d’orfroi. S’il est  
aussi merveilleux que vous l’avez dit, il me sera uîile, j’en suis ceitain.  
Et si je suis mis en mauvaise posture par le géant, je cornerai en cas  
de besoin, et je sais bien que vous me secourrez.

[46471 - II n’en sera rien, par Dieu ; Huon, mon ami, ne comptez pas  
là-dessus, car, par Celui qui fut tourmenté sur la croix, tu peux sonner  
et resonner, je ne viendrai pas à ton secours.

- Seieneur, vous agirez comme il vous plaira, et de mon côté je ferai  
ce que j ai decide.

Alors ils se séparent ; Auberon retourne dans sa forêt, eí Huon reste  
dans la ville.

r.

[4658] Le roi Auberon a quitté Huon ; il s’en retourne en son pays,

En la citeit est remeis Huelin.

4660 Lez Sairaisin ait tout fait convertir :

Toute la terre que Duede doit tenir  
Donnait son hoste et Joffroy a tenir,

Et si lez fist tout signour dou paiis.

Pues fait son hoir aprester li marchis :

4665 Or et argens ont a grant planteit prins,

II en trosserent jusques a .x. ronsin ;

Adont monterent, se sont au chemin mis ;  
Lez congier prannent au bairon del paiis,  
Pues lez commande a Dieu de parraidis.

38.

4670 Or s’an vait Hue qui le cor ot vaillant ;  
Ains n’arestait l’anffe ne tant ne quant,  
Toute jour errent entre lui et sa gent  
Permi le boix et la vallee grant ;

Beste sauvaige et diversiteit tant  
4675 Trouverent moult et dairtier et devant.

Tant vont li prinse, qui Jhesu soit aidant,  
Que la vespree lour allait approchant.

La neut lour vient, li jour vait deffinant,  
Endroit le vespre se vait li tempz troblant ;  
4680 Enmi .j. prey, Ia se vont arestant.

La y estoit de sauvegine tant,

Et serf et beste, que lou prey vont passant.  
Nous chevalier, qui Jhesu soit aidant,  
Trestoute neut y furent quoy estant ;

4685 Et li chevalz vont de l’erbe paissant.

Et quant se vint a l’aube apparissant,

Errant monterent, ne se vont atargant ;  
Droit ver la mer ne se vont arestant,

Tant ont allér que il vont approchant  
4690 A une lue la grant tour au joiant,

[21 ld]

Que li boin roy Auberon li vaillant  
Li deffandit sor lez membre perdant.

Li solleil lieve, li jour vait esclarant ;

^ ue Huon reste dans la cité. II a fait se convertir tous les  
ff • s et donné à son hôte et à Jofroi toute la terre que Dudon avait  
a'-rdc : les voici devenus seigneurs de tout le pays. Ensuite le  
m'ircriis fait preparer son voyage ; or et argent sont réunis en grande  
'• n‘ifé de quoi constituer la charge de dix chevaux de bât. íls  
>d cheval et se mettent en route, prenant congé des seigneurs  
du pavs, qu’ils recommandent à Dieu.

[4A70] Huon au cceur vaillant s’en va, poursuivant sa route sans  
rclârbc ; ses gens et lui cheminent tout le jour parmi bois et larges  
valléc-' ; de tous côtés ils rencontrent bêtes sauvages et grands  
prodlf'CS. A force de chevaucher, les princes - que Dieu leur vienne  
:, i \_ voíent le soir venir puis la nuit tomber ; vers ce moment,  
le temps se trouble. Les voilà qui s’arrêtent dans une prairie, où se  
trouvent de nombreuses bêtes sauvages, cerfs et autres animaux, qui  
paissent l’herbe. Toute la nuit, nos chevaliers restent au repos dans la  
praírie. tandis que les chevaux vont paissant l’herbe.

Lorscue l’aube apparaît, ils montent à cheval sans perdre un instant  
et poursuivent leur chemin vers la mer. A force de chevaucher, ils  
parvieunent à une lieue de la grande tour du géant que le vaillant roi  
Auberon (21 Id) leur a interdite sous peine de mort. Le soleil se lève  
et la lumière du jour se répand.

HJJON DE Bt

260

N’allerent mie de terre longuement  
4695 Quant Hue voit devant luì esgardant  
La grande tour et le pallais lusant ;

Ou voit cez homme, si lez vait appellant :

« Signour, dit il, pour Dieu omnipotant,

Moult par heiisme, certe, povre essïant  
4700 Quant nous getismes en cez preis la devant,  
Car je voy jai une tour hauite et grant  
Ou nous fussiemme moult bien venus atant. »  
Li viez Geriamme vait la tour regardant,

Lues qu’i la voit, bien la vait ravisant;

4705 Teii pauour ait, a poc qu’i n’ist dou sang ;

De cez biauiz euíf vait tanrement piorant,

A luy meysrne se vait moult gamantant :

« Es ! Dieu, dit il, vraì Perre omnipotant,

Huy en cest jour serons mis a torment.

4710 Je voi la tour qu’Auberon ìe vaiiiant

Nous deffandit sor lez membre perdant. »

Ou voìt Huon, se li dit símplement :

« Es ! Hue sire, dit Geriamme li frans,

Si m’aie Dieu, li Perre royamant,

4715 Je vous dís bien et le scevent acquant :

Folz est li hons qui croit conso.il d’anffan.

Es ! biaulz douiz síre, que ferons en avant ?

Si m’aie Dieu, or nous vait mallement,

Car je vous dis, si me soit Dieu aidant,

4720 Ceu est Dunostre que nous allez moustrant.

La dedan maìnt, per mon chief, li joiant.

Se trestuit cil qui or[e] sont vivant  
Et tuit lì mors fuissent ressucitant,

Si fuisse[nt] tuit si androit en present  
4725 Et li joians heiist cez garnement,

Nes doubteroit la monte d’un besant.

Es ! gentis hons, ne te vaíí souvenant,

Quant nous partisme d’Auberon le vaiilant,

Le boin proudomme, que nous par amons tant,  
4730 Deffandìt vous sor lez membre perdant  
Que ver Dunostre n’allissiez ja tornant ?

BiuM'.!.''-\* Huot) peut contempler la grande tour et le palais étiacelaat ;  
. ìresset à ses hommes et ìeur dit :

,J4('<.'8] - Seigneurs, nous avons été bien sots, en vérité, de dormir  
Uafia ccs prés là-bas, car j aperçois une tour haute et puissante, où nous  
aunoii» pu arriver à temps.

Le vieux Gériaume regarde la tour lui aussi, et dès qu’il la voit, íi la  
reconnaît parfaitement. Alors il éprouve une telle peur qu’il pense en  
nerdre le sens ; íl se met à pleurer et se lamente en lui-même, en

aisauí .

.. ll.'ias ! Dieu, Père tout puissant, nous serons livrés aujourd’hui au  
supplice. J’aperçois la tour que le vaillant Auberon nous a interdite  
sous peine de mort.

H sj iourne vers Huon et lui dit avec franchise :

[4713] - Hé, seigneur Huon, je vous l’ai souvent dit et beaucoup le  
savent : il est bien fou l’homme qui croit un conseil stupide. Ailons,  
cher seigneur, qu’allons-nous faire maintenant ? J’en prends Dieu à  
témoin. nous sommes en mauvaise posture, car c’est Dunostre que  
vous nous montrez ; c’est là que résìde, je l’affirme, le géant. Si tous  
les hornmes qui vivent aujourd’hui et tous ies morts, une fois  
ressuscité, se trouvaìent ici rassemblés, et que le géant eût revêtu ses  
armcs, A n’anraít rien à craindre d’eux.

Allons, noble seigneur, ne te souviens-tu pas, lorsque nous avons  
quitté ie vaíllant Auberon, cet homme vertueux que nous aímons tant,  
qu’il t’a interdit, sous peine de mort, de tourner tes pas vers  
Dunosire ?

- Sire Geriame, se dit Hue li franc,

Pour l’amour Dieu, qu’allez vous demandant ? ,

**4735**

Tres pues celle houre de France alla[i] tournant, [212a]  
Si m’aie Dieu, n’allaií je eil quarant  
Fors avanture, saichiez lou loialment.

Ne vous allez, biaulz sire, demantant,

Que, per Celui qui respandit son sang,

G’iraií laissus en cez pallais lusant ;

**4740**

Et se je trueve la dessus le joiant,

Combaitraif m’y a l’espee tranchant.

C’iì n’est plux dur que piere d’ayement  
Jel porfandraií de mon esserin brant.

Vous remanrez en cest prey verdoiant,

**4745**

Et se m’irez si androit attandant. »

Et dit Gerialme : « Tout a voustre commant. »

Dont s’aparreille li damoisialz vaillant :

Lou haubert veste, laisse le hialme lusant,

Et sint l’espee a son senestre flans ;

**4750**

Le cor d’ivoire vait a son colz pandant,

Ne portait pais le boin hanep vaillant.

Au despartir vait cez homme baisant,

Pues lez commande a Dieu omnipotant ;

Au despartir vont tanrement plorant.

**4755**

Hue s’an tome, qui moult ot herdement,

Droit ver Dunostre se vait acheminant.

Or le condue Jhesu li royamant !

39.

Droit ver Dunostre l’anffe Hue s’en vait ;

Le cor d’ivoire avec lui enportait ;

**4760**

Trestout a piet li anffe s’an allait.

Tant ait allez et tant esploitiér ait,

Vint a la tour que plux n’i demorait.

Droit a l’antree lez .ij. homme trouvait,

Si c’Auberon li dit et devisait ;

**4765**

Et en lour main chescun .j. flaiel ait,

Tuit sont de feir, Hue lez redoubtait.

[4732] - Seigneur Gériaume, quelle étrange demande ! (212a) Dès  
[e monient où j’ai quitté la France, Dieu m’en soit témoin, je n’ai pas  
f»cherché autre chose que l’aventure, sachez le bien. Ne vous lamentez  
mon ami, car, par Celui qui répandit son sang, j’irai là-haut en ce

alàis lumineux. Si je rencontre le géant, je le combattrai avec mon  
épée tranchante, et à moins qu’il ne soit plus dur que l’aimant, je le  
pourfendrai avec ma lame d’ acier. Quant à vous, vous resterez à  
m’attertdre dans cette prairie verdoyante.

[4746] Gériaume accepte, et le vaillant jeune homme se prépare. II  
revêt son haubert, lace le heaume brillant et ceint l’épée à son côté  
gauche ; il pend le cor d’ivoire à son cou mais n’emporte pas le  
précieux hanap. Au moment de la séparation il embrasse ses compa-  
gnons puis les recommande au Dieu tout puissant : tous pleurent  
tendrement lors de ces adieux. Huon le très hardi s’en va et marche  
droii vers Dunostre : que Dieu le Rédempteur le conduise !

39.

[4758] Le jeune Huon marche droit sur Dunostre, emportant avec lui  
le cor d’ivoire : le jeune homme est à pìed. A force d’avancer, le voici  
devant la tour. A l’entrée il trouve les deux automates qu’Auberon lui  
a décrits ; chacun tient en ses mains un fléau de fer qui plonge Huon  
dans l'inquiétude :

Yver n’esteit nulz d’iaulz n’i arestait ;

Ains Dammedieu oisillon n’estorait  
Tant vollaist tost que ou pallas entraist  
4770 Que ne fuit mors, ja ne lour escheppest,

Li anffe Hue assez lou regardait,

De Dammedieu souvant lez conjurait,

Maix [il] n’ì cessent, ne nulz d’iaulz n’arestait.  
Quant le voit Hue, Dammedieu reclamait,

4775 Et la Pucelle la ou il s’aombraít.

Moult durement l’anffe s’en mervillait  
Confaitement es pallais entrerait.

Per dever destre Hue se regardait,

Ung baissin d’or a ung pillez trouvait ;

4780 Cis que l’i mist, moult bien l’i atachait.

Hue le voit, celle parrt en allait.

Or escoutez de quoy se porpansait:

II trait l’espee dont Saguin l’adoubait,

Sor le baissin l’anffe .iij. cop fraippait,

4785 Et li pallais tantit et ressonnait.

40.

Li filz Saguin de Bourdialz la citeit  
Sus le baissin, qui fuit d’or amereit,

Ait il ferut trois cop per grant fíerteit.

Une pucelle ot es pallais listés,

4790 Sebiile ot nom, moult par olt de biaulteit.

Si tost comme ot le baissin d’or sonner  
Sault au fenestre, s’ait aval regardér ;

Hue choisit que leans volt entrer.

Nel cognut mie, nonporquant ait plorés.

4795 Arrier retomet, s’ait arier regardés ;

Grant duel demoinne, si commance a plorer,  
Per li meysme se prant a demanter :

« Es ! Dieu, dit elle, vrai Dieu de maiesteit,  
Qui est cis hom qui vuelt ceans antrer ?

4800 Laisse ! dit elle, se si joiant le sceit,

II lou vorait destrure et estrangler.

**[212b]**

aucun d’eux ne cesse son mouvement ni pour hiver ni pour été, et  
aucun petit oiseau, créé par Dieu, ne volerait assez vite pour réussir à  
entrer vivant dans le palais.

£4771] Le jeune Huon les observe longuement et les conjure à  
lusieurs reprises au nom de Díeu, mais aucun ne s’arrête. A cette vue,  
Huon ìmplore Dieu et la Pucelle en qui II a pris chair ; il se demande  
aV£C une grande inquiétude (212b) de quelle manière il pourra entrer  
dans le palais. II tourne ses regards sur sa droite, et voit un bassin d’or  
fixé à un pilier •. celui quì l’a placé à cet endroit l’y attacha avec soin.

.\ ^. 'te vue, il se dirige de ce côté, et voici le tour qu’il imagine ; ìl  
tjre J’épée dont Seguin l’a adoubé et en frappe trois coups sur le  
bassin[[80]](#footnote-80), de sorte que le palais entier retentit.

40.

[4786] Le fils de Seguin de Bordeaux a frappé trois coups violents  
sur ie bassin d’or pur. Or il y avait dans le palais aux belìes frises une  
jeune fille nommée Sebilie, qui était d’une grande beauté. Dès qu’elle  
entend résonner ie bassin d’or, elle se précipite à la fenêtre, regarde en  
bas et aperçoit Huon qui cherche à entrer. Elle ne le reconnalt pas et  
se met pourtant à pleurer[[81]](#footnote-81) ; elle revient sur ses pas, regarde en arrière  
et verse des larmes, se lamentant en elle-même :

- Hélas ! Vrai Dieu de majesté ! Quel est cet homme qui veut entrer  
ici ? Malheureuse que je suis, si ce géant l’apprend, il voudra le mettre  
à mort ;

C’estoie[nt] mil la desous assamblez,

Tost lez aroit detranchiez et tiiés.

He ! lais ! dit elle, je ne sai la verteit,

4805 C’il est de France estrais ne engendrez ;  
Encor l’iraií .j. petit esgarder. »

Moult tost s’an vait ver le grant huìx ester,  
Per la fenestre ait son chief hor boutér ;  
Lez arme voit dont il ert adoubér :

4810 Une croix d’or de grant nobiliíteit,

Trois an y ot c’onn i avoit ovrez.

Quant l’apersut la pucelle au vif cleir,

Bien solt qu’i fuit de France le rengnez,

« Es ! laísse, dit elle, voirement est il neif  
4815 De doulce France que je doi moult amer ;  
Or sus honnie se li joians le sceít. »

Mouit tost s’an torne, que ne volt arester,  
En une chambre ou li Orguìllous yert,

Ou se dormoit, ja n’en puist il ieveir.

**[212c]**

4820 Quant l’apersuit la dame o le vif cleir,  
Arier retome, s’ait forment souspirei ;  
Erramment ait le guichet deffermés.

41.

La damoiselle le postis desfermait;

Ung vant vantait que l’angin jus versait;  
4825 Cilz qui baitoient furent cois a compais

Si tost c’on l’uevre si lour faille[nt] li bras.  
Li anffe Hue ens ou pailais entrait,

Celle s’e[n] fut, que forment se haistait ;  
En une chambre tout maintenant entrait,  
4830 Et quant voit Hue que a lui ne parlait,

Saichiez de voir que forment l’en pesait.

42.

Quant or voit Hue qu’a lié ne puet parler,  
Le cuer en ot dollant et ayriés ;

Âbaihis fuit qu’i ne sceit ou torner.

mêrne s’il y aveiit mille hommes rassemblés en bas, il aurait tôt fait de  
jeS anéarttír ! Hélas ! Je ne sais ce qu’il en est, et si cet homme est  
orjgjnaire de France, mais je vais aller le regarder encore un peu.

[4807] Alors elle se hâte vers la grande porte et passe la tête par la  
fenétre ; elle voit les armes qu’il a revêtues, et qui portent une croix  
d’or de grande beauté ; il avait fallu trois ans de travail pour la faire.  
4 cette vue, ia jeune fille au clair visage comprend que le visiteur  
víent de France :

\_ Malheureuse que je suis ! dit-elle ; décidément, il est né en douce  
France, le pays si cher à mon cceur ; c’en est fait de moi si le géant  
l'apprend.

Aussitôt eile se précipite vers la chambre où se trouve I’OrgueiIIeux ;  
celui-ci est en train de dormir : puisse-t-il ne jamais se relever ! A  
.- /ue, la dame revient sur ses pas, pousse un profond soupir et  
ouvre ìe guichet en toute hâte.

41.

[4823] La demoiselle ouvre la petite porte ; un vent en sort qui arrête  
ie mécanisme1. Ceux qui abattaient leur fléau restent parfaitement  
immobiles, car dès qu’on ouvre la porte leurs bras s’arrêtent. Aiors le  
jeune Huon pénètre dans le palais, ce que voyant la jeune fille se  
précipite vers une pièce dans laquelle elle entre aussitôt, et Huon est  
désemparé en voyant qu’elle ne lui adresse pas la parole.

42.

[4832] Lorsque Huon voit qu’il ne peut parler à la jeune fille, il  
éprouve une grande tristesse ; désemparé, il ne sait de quel côté se  
diriger.

’ **\yen 4824**] C’est une subtiiité technique, et non im enchantement, comme dans le  
**Roman d'Alexandre,** qui arrête le mouvement des automates.

4835 Tant y ot chambre et sollier et degrez

Que l’anffe Hue ne sceít ou quelz entrer.

Per ie pallais commansait a aller,

De l’une parrt commance a regarder,

Voit .xiiij. homme qui le chief ont copér  
4840 Oa se gisoient per delez .j. pilleir.

Quant l’anffe Hue lez ot bien avisez,

Tout ung a ung lez allait remueir ;

Malz de celui qui puist a lui parler !

« Per foid, dit Hue, si fait malz arester ;

4845 Li vis dïable m’ont fait ceans entrer !

Or m’en yraií, n’í vuelz plux demoreir. »

Vint au guichet, se cudait eschepper,

Maix li angin sont amont relevér,

Li homme baitent dez flaiez acouplez.

4850 « Per foid, dit Hue, or sus je estrappér !

Mien essïant, si me puist Dieu sauver,

Maix de cez lieu ne porai/ eschepper. »

Arier retome, es pallais est entrez.

L’anffe escoute, s’ot la damme plorer,

4855 Celle parrt vait ou il l’ot dementer ;

En la chambre entre ou la damoiselle ert.

Hue la voit, si la vait salluer :

« Damme, dit il, Dieu vous puist honnorer ;  
Savés vous, damme, mon langaige parler ?  
4860 Ma doulce dame, pour Dieu, et vous c’avez ?

* Sire, dit elle, j’ai de vous grant piteit.

[212d]

Se cis s’aveille, qui garde cest osteit,

Si m’aie Díeu, a mort estes livrés.

* Comment ? dit Hue, pour Dieu de maiesteit,  
  4865 Savez vous, damme, doncque fransoy parler ?
* Sire, dit elle, oiir, si m’aie Dei.

En France fuit, certe, li mien corpz neif,

Et pour quoy ai ge de vous corpz tel piteit,  
Que j’ai veiit la croix que vous portez ;

4870 Pour voustre amour ai moult le cuer yrés.

* Damme, dit Hue, pour Dieu, ne me cellez :

jj v a tellement de pièces, d’étages et d’escaliers que le jeune homme  
"'saíi où entrer. II commence à errer à travers le palais. A un  
moment, il aperçoìt quatorze corps décapítés gisant auprès d’un pilier ;  
lorsqu’il les a bien observés, il va les secouer l’un après l’autre, mais  
fi de celui qui pourrait lui dire un mot !

\_ gljr ma foi, dit Huon, le séjour est périlleux : ce sont les démons  
qui m’ont fait entrer ici ! Je vais m’en aller, car je ne veux plus  
derneurer.

[4847] II va au guichet, dans I’íntention de repartir, mais les  
au'omates sont de nouveau en action et abattent leurs fléaux à

couHOÍes.

\_ par ma foi, dit Huon, me voilà pris. Je crains - que Dieu me  
sauve ! - de ne pas pouvoir quitter ces lieux.

il revíent sur ses pas et rentre dans le palais ; il tend l’oreille et  
cntend pleurer la darne. Alors ii se dirige vers l’endroit d’où viennent  
les saiiglots et entre dans la chambre où se trouve la jeune femme.

* Dame, dít-il, que Dieu vous comble d’honneur ! Connaissez-vous  
  ma langue ? Ma douce dame, qu’avez-vous donc ?

[4861] - Seigneur, j’ai grand pitié de vous, (212d) car sí celui qui  
garde cette demeure s’éveille, vous êtes mort.

* Comment ? Vous connaissez donc le français ?
* Bien sûr, car je suis née en France, c’est pourquoi j’ai une telle  
  compassion pour vous ; car j’ai vu la croix que vous portez, et je suis  
  írès triste à cause de vous.
* Dame, parìez-moi avec franchise.

En queille terre ne en confaìt rengnez  
Fuit vous jens corpz issus ne enjandrez ?

* Sire, dit elle, certe, vous le savrés :

4875 Je fus norie es bours de Saint Omés

Et se fui? fille le conte Guinemeit,

Niesse Saguin de Bourdialz la citeit. »  
Quant I’antant Hue, si la court escoller ;  
Trois foid la baisse per moult grant amisteit  
4880 En la masselle, pues li ait escriei :

« Damme, dit il, si me puist Dieu sauver,  
Ma cosine estes, ja nel vous quier celler,  
Car je vous dis sor ma Crestïenteit  
Que je sus filz Seguin o le vif cleir.

4885 Maix or me dite, desor vous loialteit,

Qui vous ait, damme, sa deden amenez ?

* Sire, dit elle, il vous serait conteit :

Mez perre vint le Sepulcre ahorer ;

II m’amoit tant qu’i me mist en sa neif,

4890 O îui me volt es Sepulcre mener.

Et quant nous fumes montér en haulte mer,  
.1. grant tempest nous acuellit nous neif ;  
Tant nous menait li vant et li orés,

S[o]us ceste tour, la nous fist aancrer.

4895 .1. grant joiant qui garde ceste ostel,

Quant il nous vit la desous ariveir,

II dessandit moult richement armér ;

Mon perre ocist et sa gens aultretelz,

Pues m’amenait en cest pallais listez.

4900 Plux de .vij. ans, certé, y aif esteit ;

Ains pues n’oiif une messe chanter.

Maix or me dite de quelz parrt vous venez.

* Damme, dit Hue, certe, vous le sarez :

Je vien de France, le nobille rengnés,

4905 Si m’an vois droit oultre la Rouge Mer,

Au roy Gaudisse .j. messaige conter ;

Se m’i anvoie Charlemenne li ber.

Mi homme sont la jus enmi cez prei,

**[213a]**

j}s quel pays êtes-vous originaire ?

\_ je vaìs vous le dire. J’aì été élevée à Saint-Omer; je suis la fìlle du  
. Juinemer et ia nièce de Seguin de Bordeaux.

[45,'tj A ces mots, Huon sejette à son cou ; il I’embrasse affectueu-  
ífrner,: par trois fois sur la joue, puis s’écríe :

:. ::ie, vous êtes ma cousine, je vous l’assure, et, foi de Chrétien,  
je suis le fils de Seguin. Maís dítes-moi ce qui vous a amenée ici.

V s allez l’apprendre. Mon père fit un pèìerinage au Sépulcre, et  
ií m aimait tant qu il m emmena sur son bateau pour aller avec 3ui à  
jérusalem. Lorsque nous fûmes en haute mer, une grande tempête  
fondìt sur notre navire, et la bourrasque et le vent nous emportèrent  
jusque sous cette tour, ou nous avons jeíé î’ancre. Le géaní mons-  
truea:-: quí garde cette demeure descendit, muni de toutes ses armes,  
lorsqu’il nous vít débarquer au pied de ce château. II tua mon père et  
tous ses gens, puis il me conduisit dans ce paìais, où je suis restée plus  
de sept ans, sans jamais entendre chanter une seule fois la messe1. Et  
vous. d’où venez-vous ?

[4904; - Je viens de France, le noble royaume, et je m’en vaís au-  
deln de ia Mer Rouge porter un message au roi Gaudisse, (213a) de la  
part de Charlemagne. Mes hommes sont en bas dans la praìríe,

**>90]] La** jeune fille est demeurée !a captive du géant, mais rien **ne** laisse  
sapposer c|u’iî l’aiî déshonorée.

272

Et je vien ci pour veoir cest osteìt  
4910 Et pour cognoistre ci grant joiant dervez.

* Biaulz niez, dit elle, qu’avés vous enpancez ?  
  Se teilt .v.c. comme estez, en nom Dei,

Estoíent ci venus et assamblez,

Maix que Í1 fuit fervestus et armez,

4915 Nes doutroit il .j. blan pain bulletez.

Biaulz tres doulz niepz, dít Sebílle a vif cler,  
Rallez vous an, se il vous vient en grey,

Et ju yfrjaií lez angin avaller.

* Damme, dít Hue, pour nïant en pariez.

4920 Foy que doi l’arme a mon perre porter,

Le bon Saguin de Bourdialz la citeit,

Je lou vairaií ains qu’ísse de I’osteit. »

Dit la pucelle : « Biaulz cosin, non ferés,

Car moy et vous en seriens vergondés.

4925 - Certe, dit Hue, pour nïant en parlez,

Car ne laroie pour lez membre coper  
Que je ne voisse Se joiant agarder.

* Voir, dit Sebille, je sai per veriteit  
  Que nous serons, moy et vous, devoureit.

4930 Et nomporquant, pues que vous le voullez,

Je vous diraií ou vous le trouverez :

En celle chambre, biaulz dous niepz, entrerez ;  
En la premiere trouverez le vin cleir,

En l’autre aprés et vair et gris assez,

4935 [Et ens le tierce les quatre dis verrez,]

Et en la quarte l’Orguillous trouverez ;

La se dort il, ja n’en puíst ìl lever,

Que ne fuit oacque de coipz d’omme enjandrér.  
Jantis hons, sìte, se dorment le trouvez  
4940 Tout en dormant la teste li copés,

Car c’il aveille, a mort estez livrez.

II revint ors de cest boix de berser,

Cez .xiiij. homme li vy la aporter ;

Quant iï ait fain et il se vuelt diner,

4945 Ung en mainjut, aultre manj au soupper.

et je viens ici pour voir cette demeure et pour faire la connaissance du  
géant enragé.

\_ Cher cousin, que prétendez-vous faire ? Si cinq cents guerriers tels  
vous s’étaient rassemblés íci, pourvu qu’il ait revêtu ses armes, le  
aéant ne les redouterait pas plus qu’un pain blanc fait de fine farine.  
Cher cousin, repartez, s’il vous plaît, et j’irai arrêter les automates.

[4919] - Dame, vous perdez votre temps. Par la fidélité que je dois  
à l’âme de mon père, le bon Seguin de Bordeaux, j’irai voir le géant  
avant de quitter cette demeure.

\_ Non. cher cousin, car les conséquences seraient néfastes pour vous  
commc pour moi.

\_ Encore une fois, vos protestations sont inutiles, car je ne manquerai  
pas. quitte à y perdre la vie, d’aller voir ce monstre.

[4928] - D est clair que nous serons dévorés l’un et l’autre[[82]](#footnote-82) ;  
pourtant, puisque vous y tenez, je vous dirai où vous pouvez le  
trouver. Entrez dans cette pièce, cher cousin ; vous y trouverez du vin  
de belle couleur. Dans la pìèce suivante, vous trouverez beaucoup de  
vair et de petit-grìs ; dans la troisième, vous verrez les quatre dieux,  
et dans la quatrième vous rencontrerez 1’ Orgueilleux, qui est en train  
de dormir. Puisse-t-il ne jamais se relever, car il n’a pas été engendré  
par un homme ! Noble seigneur, si vous le trouvez endormi, coupez-  
lui la tête dans son sommeil, car s’il s’éveille, vous êtes mort. II vient  
de revenir de ce bois où i 1 chassait, et je lui ai vu rapporter quatorze  
cadavres ; lorsqu’il a faim et veut déjeuner, il en mange un et garde  
le suivant pour le souper.

4950

4955

4960

4965

4970

4975

4980

- Per foid, dit Hue, pour nïant en parlez ;  
A hauite court ne m’iert ja reprouvér  
Que je fierje homme si l’araif deffieis. »  
Atant s’an torne Hue li baichelez,

L’escut au colz et le brant entoisés ;

En la chambre entre, ens n’i volt arester,

Et pues en l’autre, en la thierce est antrez,  
Illuec trouvait lez .iiij. dis darvez.

Li anffe Hue lez regardait assez,

Chescun dez dis ait ung grant cop donnér ;  
Et en la quarte ait 1’OrguiIlous trouvér ;

La se dormoit li grant joiant dervez  
Desor .j. lit que moult yert asemés :

La coute fuit d’un paile d’oultremer  
Et li línsuelz de soie naturel ;

Li orilliez qu’il ot es chief posez  
Valloit .c. livrez de denier menoieit ;

La plume fuit de roussel d’oultremelz,

Plux souuef flaíre que basme detrampér.

Li chandellier fisent moult a loweir,

Lí quepont furent de fin or amereit  
Et lez esponde d’ivoire repairér ;

Au .iiij. cor dou koelit dorés  
.1111. alimans y ait fait et fondez,

Qui adés chantent et yver et estez ;

Le jour li traient quant il doit ajorner ;  
Herpe ne gìgle ne plait a escouter  
Enver le chans dez ellimans dorez.

La se dormoit li grant joiant dervez.

Plait vous oiir confaít fuit li malfés ?

.X. et .viij. píet ot de grant mesurés,

Lez bras ot gros et lez piez bien quarés,  
Lez eulf ot rouge com cherbon enbraissér ;  
Demey piet ot entre l’uel et le neis.

Quant le voit Hue, sí l’ait moult regardés.  
[Pues dist aprés li vasaus bachelers :]

« E ! Dieu, fait il, per ta sainte bonteit,

[2i3bj

\_ Par ma foi, je ne le tuerai pas ainsi, car je ne veux pas qu’on me  
reproche en cour piémère d'avoír frappé quelqu’un sans l’avoir défié.

.\iors Huon, le jeune chevalier, s’en va, I’écu au cou et l’épée  
brandie ; il entre dans la première pièce, (213b) puís dans la seconde  
et dans la troísième, où i 1 trouve les quatre idoies abominabies ; Huon  
les observe longuement et à chacun des dieux ii porte un grand coup  
d'épêe. Dans la quatrième pièce ii trouve 1’OrgueilIeux, ie géant  
monstrueux, qui dort dans un lit somptueux. La couverture est faite  
d'une étoffe précieuse d’outre-mer, et les draps sont de soie naturelle.  
L’oreííier sur lequel repose sa tête vaut bien cent iivres; 3a plume est  
j. mssel' d’outre-mer, et elle est plus parfumée que le baume qu’on  
íì faic macérer. Les chandeliers sont remarquables ; les pieds du lit sont  
d'or fìa et les bords d’ivoire ciselé. Aux quatre coins du châlit tout en  
or sont perchés quatre oìseaux sculptés[[83]](#footnote-83) qui chantent hiver comme été.  
Iis annoncent ia venue du jour et font oublier le son de la harpe et de  
Ia vieiîe, qui ne valent rien auprès du leur.

[4974] Tei est ie lit sur lequel dort le géant enragé. Voulez-vous que  
je íasse son portrait ? D mesure bien dix-buit pieds, ses bras sont épais  
u. -.3 pieds robustes ; il a des yeux rouges comme la braise, et un  
espace d’un demi-pied sépare l’ceil et ie nez. Arrivé devant lui, Huon  
tobserve avec attention, puis le vaillant jeune homme dit :

[4982] - Hé Dieu ! par Ta sainte bonté,

Car fuit or si Charlemenne li ber,

Si vairoít ja ou je doie assambler.

4985 Sainte Marie, comment poraíí ovrer ?

Se cil s’availle, je sus a mort livrez ;

N’en sai que faire, si moy puist Dieu sauver.  
Se je lou fier, s’iert traiison moríelz  
Se je ne l’ai per devant deffieit ;

4990 En haulte court me seroit reprouvez.

Dieu, c’ai ge dit ? Or sus je folz prouvez :  
Nulz ne lou sceit fors Dieu de maiesteit,

Maix devant Dieu ne doit nulz mal pancer ;

Et Dammedieu rne puist hui crevanter  
4995 Se je lou fier si l’araií deffieit ! »

A ycest mot commansaít a criier :

« Filz a putain ! Veillìez vous, ou dormíez ! »  
Quant cil l’oiit sifaitement parler,

Si roidement c’estandit li maifés  
5000 Que le challit fist trestous jus verser ;

II saíllit sus, durement effraiez.

« Vaissas, dit il, qui t’ait si amenés ?

Petìt t’amait que t’i ìaissait entrer.

* Per foid, dit Hue, pues que fransoy savez,  
  5005 Je vous diraií qui m’i ait amenés :

Mez grant oultraige et mez grant folleteit ! »  
Dit lì joiant : « Tu ais dit veriteit,

Car se je fuisse fervestus et armez,

De teilt .v.c. ne donnaisse .iij. delz ;

5010 Maix je sus nus et tu es bien armez,

Se je m’en dot, si n’en fai a blafmer.

* Tai toy, dìt Hue, Dieu te puíst crevanter !  
  Lieve toy sus, si te vai aprester,

Que, per Celui qui en croix fuit penés,

5015 En haulte court ne m’iert ja resprouvér  
Que je te fier si serait bien armez. »

Dit ii paien : « Tu as moult bien parlez ;

Je m’armeraí t pues que toy vient en grey. »

II saillit sus ensi com fuit dervez,

[213c)

CÏiarlemagne pouvait être ici, il verrait avec qui je dois combattre.  
SaíBte Marie, que vais-je faire ? S’il s’éveille, ma mort est jurée. Je ne  
"3°i>. quel parti prendre, en vérité ! Et si je le frappe avant de l’avoir  
défié c’est une trahison honteuse qu’on me reprocherait en cour

léuíère, Dieu, qu’ai-je dit ? Je suis vraiment stupide, car nul ne le  
saurait à part Dieu. Pourtant, en présence de Dieu, nul ne doit ourdir  
un projet honteux: qu’Il me confonde aujourd’hui si je frappe le géant  
avaot de l’avoir défié !

[4996] Alors il se met à crier :

\_ pils de putain ! Etes-vous éveillé ou dormez-vous ?

y'iattd ce démon l’entend crier de la sorte, il s’étire avec tant de  
viojence qu’il renverse à terre le châlit ; aussitôt il se relève, tout  
troublé, et demande :

* Vassal, que viens-tu faire ici. II n’est pas ton ami, celui qui t’a  
  laissé entrer !

. Par ma foi, puisque vous connaissez le français, je vais vous  
iénondre : c’est ma grande démesure et ma grande insouciance qui  
m’ont conduit ici.

* Tu dis vrai, répond le géant, car si j’avais revêtu mes armes, je ne  
  donnerais pas trois dés de cinq cents hommes tels que toi ; mais je  
  n’ai pas mon équipement, alors que tu es bien armé : on ne peut me  
  reprocher d’être inquiet.

[5012] - Tais-toi, téplique Huon, et que Dieu te confonde ! Lève-toi  
e; \a te préparer, car, par Celui qui fut tourmenté sur la croix, on ne  
me reprochera jamais en cour plénière de t’avoir frappé avant que tu  
sois armé complètement.

* Tu as très bien parlé, et je vais m’équiper puisque tu en es  
  d’aceord.

Alors il bondit comme un fou

5020 Si se coruit erramment aprester.

.1. gambison ait en son doz getér  
A .xxx. ploís de drapz que de sandel,

Et per desoure le ciavain endossez ;

.1. haubert prant qui fuit et grant et lez,

5025 .XIIII. piet ot de loing mesureit,

En la Iargesse puellent .iij. homme entrer.

Sor le haubert ot ,j. cuir endossér  
De Capadoce, moult fuít de grant fierteit,

Poc est d’espee qui ie peust grever ;

5030 Une faulz ait a cez .ij. poing combrér.

Quant fuit armez, es pallais est antrez,

Ou Huelin I’atandoit, lì membrez.

Et li joiant, quant il l’ait avisez,

A haulte voix commansait a crieir : [2i3d)

5035 « Ves me ci, frere, or sus je bien armés !

Maix or te pri desor ta loialteit  
Et sor la loy que tu as a gatder,

Que tu me die quez hons t’ot engenrér :

II fuit proudomme, jeì sai de veriteit.

5040 Et si moy dit de queíl terre t’es nés,

Et que tu quier et ou tu vuelz aller.

Quantje t’avrait detranchiez et tviés,

Ta teste yert mise erv cez pumel dorez ;

De cuí poraií a mez homme vanter  
5045 Qui moy donnait congier de moy armer ?

Tu ne fus oncque de malvais engendrez. »

Dist Huelin : « Or es tu foîz prouvér !

Ancor sus je, Díeu roerci, en santeit  
Et tout anthier ; de ma mort vous vantés,

5050 Et nonporquant je vous dirait verteit :

Se tu m’ocis, tu te porais vanter  
Que mort arais .j. lais malletìrez  
Que îi roy Charle ait fait desherriter.

Et si m’estuet aller oultre la mer  
5055 Au roy Gaudisse .j. messaige conter.

Droit a Bourdelle, certe, fuít mez corpz nez,

hrubert, iî enfile une tunìque de cuir de Cappadoce particulíèrement  
r<cistante : rares sont les épées qui pourraient l’entamer. Enfin il saisit  
® ses poings une faux et entre en cet équipage dans la grande salle où  
Huon 1‘attend. Lorsque le géant le voit, (213d) il s’écrie d’une voix

forte :

V. voíci, mon ami, je suis bien armé maintenant. Mais d’abord je  
te pne. sur ton honneur et sur la loi que tu dois observer, de me dire  
qui est ton père : c’était un homme de valeur, je le sais bìen. Dis-moi  
3ussì quel est ton pays, ce que tu cherches et où tu veux aller. Lorsque  
. , ij tué et mis en pièces et que ta tête sera accrochée à cette  
bouie dorée[[84]](#footnote-84), je veux pouvoir dire avec orgueil devant mes hommes  
je nom de celui qui m’a permis de m’armer. Certes, ce n’est pas un  
]âche qiti t’a engendré.

[5047] Huon îui répond :

(, mnt à toi, tu es vraiment insensé ; je suis encore, grâce à Dieu,  
sain eî sauf, alors que tu te vantes déjà de ma mort. Je te dirai pourtant  
ia vénté. Si tu me tues, tu pourras te vanter d’avoir fait périr un triste  
infortuné que le roi Charles a privé de son héritage, et qui doít aller  
par-delà la mer porter un message au roi Gaudisse. Je suis né à  
Bordeaux,

Huelin sus per droit nom appeilez.

Or t'ai ge dit toute la veríteit.

5060

Maix or te vuelz sor ta loy conjurer  
Que vous me dite toute la veriteìt,

De queilz terre es ne de queil parrantez.  
Quant je t’avraií detranchiér et tuei,

De cui poraií a mes homme vanter  
Cui j’avraií mort, detranchiér et tiiér ? »

5065

Dist li joiant : « Tu aís moult bien parlér.

Se tu m’ocis, tu te puez bien vanter  
Que tu avrais l’Orguiîlous conquestez,

Le grant joiant quì maint desor la meir.

J’ai .xv. frere, maix je sus li ainez ;

5070

11 n’ait paien, Sairaisin ne Escler,

Jusqu’au Sec Arbre ne tant c’on puet aller,  
Que ne moy doivent .íiij. deniers d’or cler,

En droit servaige de lour chief raicheter.

5075

Ju enchaissair Gaudisse i’amirelz-  
C’est l’amiralz la ou tu doiz ailer-  
Se li toìììt tez .xiiij. citeit,

[214aJ

En la plux povre ot .x.m. adoubér.

II est mes hons lige a raicheter,

5080

Si moy donnait ung bon annel d’or cler  
En droit servaige de son cbief raicheter.

5085

Et s’anchassai/ Áuberon ie faiez ;  
S’anchanterie ne quant que cez cuer sceit  
Ne moy pot oncque ne tant ne quant grever ;  
Je li toìììt, per mon chief, cest ostez  
Et avuec ceu .j. boin haubert saiffrez.

II n’esl nulz hons qui de mere soít neiz,

Si lí poioit en sa chavesse entrer  
Que jai pour airme petist estre grevér.

Maix il n’est mie a tous abandonnér ;

5090

Se dit la lettre que ciet ens es colleis,

Que nulz ne pueí le haubert endosser  
C’il n’est proudomme et san peschief mortez,  
Et nés et purs eî piain de loialteit ;

■»t H'iÔn est mon nora ' c’est ^ toute la vérité. Mais, sur ta loi, je te

conj!ire de me dire aussi ia véríté : qtiel est ton pays ? Queîle est ta  
famiîfe ? Qui est eelui dont je pourrai me glorifier auprès des miens

cte V -ivoir tué et mis en pièces ?

[5065] Le géant répond :

\_\_ j0 as raison. Si tu me tues, tu pourras te vanter d’avoir maté  
jeilleux, le grand géant qui réside auprès de îa mer. J’ai quinze  
frères, dontjesuis i’aîné ; tous les païens, jusqu’à FÂrbre Sec ou aussi  
ioin mi’on peut aller, me doivent un tribut de quatre deniers d’or pour  
rachat de leur servage, J’ai chassé l’émir Gaudisse - c’est auprès de  
jtii que tu dois te rendre - et iui ai enlevé quatorze cìtés : (2í4a) dans  
ja plus modeste on comptait dix mille guerriers. II est mon homme lige  
pai’ rachat et m’a donné un précieux anneau d’or pour se ïibérer du  
servage.

[5031] J’ai chassé aussi Auberon le fée : sa science des enchante-  
ments et tout ce donî il est capabie n’ont rien pu contre moi ; je lui ai  
enlevé ce château, et en pius un solide haubert oroé d’orfroi[[85]](#footnote-85) : tout  
hornrne[[86]](#footnote-86) qui peut passer la tête dans son ouverture ne redoutera la  
re d’aucune arme. Mais le haubert n’est pas fait pour n’irnporte  
qui: l’ìnscription qui figure sur son col stipule que personne ne peut  
í’endosser à moins d’être innocent de tout péché moríel, pur et loyal ;

Et se la mere qui Paveroít portér  
5095 Avroit a homme en sa vie pancér  
Plux que celi qui l’avroìt esposér,  
il ne poroit ens es haubert entrer.

I

II

[Et por che di ge, li hom n’est mie nés]

Qui lou petìst, per mon chíef, endosser.

5100 Maìx je te dií en fine loialteit,

Li haubert est de si grant dignite.it  
Que cil qui l’ait ens en son doz getér,

S’i chíet en yauwe íl ne puet effondrer,

S’i chiet en feu il ne puet enbraiser,

5105 Que, per Mahon, je l’ai bien esprouvér.

Tu moy donnais congier de moy arrner,  
le te donraií congíer de I’esprouver,

Car îoingtampz V a en mon escrìn gardez. »  
II s’an court droìt ìa ou li haubert ert ;

5110 [Tantost l’a pris, qu’il n’i a aresté ;

Moult fu legiers, je vous di par vreté.]

Arier retorne, si commance a crieir :

« Ve lou ci, frere, per Mahommet mon deí i  
Ne poise mie .j. blan paìn bulleíei.

5115 Tu le pués bien, si toy plait, endosser.

Per Mahommet, n’i averais ja meil. »

Et respont Hue : « Tout a ta vollanteit. »

Le haubert prant c’on Ii ot apporteit ;

De l’une parrt se trait lez ung pillers,

5120 Dieu commansait forment au reclamer,

Que il li laist le hauberc endosser.

II delessait le vert helme gemez,

Et pues dessaint le brant d’acier lettrez,  
L’aubert ostait qu’il avoit endossez,

[2i4bj

5125 Pues prant celuì c’on lì ot apourtez.

Le pan devant laissait avalz coller,

Celuì dairier ait contremont levér ;

En la chavesse li est Hue antrez,

Qui ne li fuit ne trop loing ne trop lez ;

5130 Pues relaissait le vert helme gemez ;

\_■ . Ja mère qui l’a porté a jamais songé à un autre homme qu’à son  
é.noux, il ne pourra pas non plus entrer dans le haubert. Aussi j’affirme  
qu'ii n'est pas encore né, celuí quí pourra endosser cette cotte.  
pourtant, ce haubert est si précieux que celui qui le porte sur son dos  
jalera pas s’il tombe à l’eau et ne brûJera pas s’il entre àans un  
bntajSï • Par Mahomet, j en ai fait moi-même l’épreuve1. Et puisque  
m m'as permis de m’armer, je te laisserai l’essayer, car je l’ai gardé  
loneiemps dans mon coffre.

[5109] Aîors il court à l’endroit où le haubert est déposé ; il le prend  
\_ jf est très léger, je vous l’assure revient aussitôt et se meî à crier :  
\_ voici frère, par Mahomet mon Dieu ; iJ ne pèse pas autant  
qu'un pain blanc fait de fine farine. Si tu le veux, tu peux le passer,  
il ne t’anivera aucun mal.

Huon en est bíen d’accord ; il prend le haubert qui lui a été apporíé,  
se met à I’écart auprès d’un pílier et commence à prier Dieu de Iuì  
permtíttte d’endosser cette cotte. II délace son heaume incrusté de  
nierreg, détache son épee, ôte le haubert qu’il avait sur le dos et prend  
celtii qu’on lui a remis. II abaísse le pan de devant, relève celui de  
derrière et passe la tête dans l’ouverture, qui ne se trouve ni trop  
longue ni trop large. Ensuite il relace Ie heaume

■s 5105] Le géaat veut probabîement dire qu’il a pu vérifíer, en jetant ie haubert  
dans t’eau ou dans le íeu, ses propriétés extraordìnaires. Mais iì n’a pu ìui-même  
endosser la cotte de mailles (voir ies vv. 5098-99).

En son poìng tient le boín brant aserrez.

Dit li joiant : « Or es tu bíen armér !

Or le moy rant, si ferait moult ke ber.

- Tai toi, dit Hue, Dieu te puist crevanter !

5135 Je nel randroie pour .xiiij. citeit.

Com par es or laidement figurez ;

Cis te maidie qui en croix fuit penés !

Tu ne fus oncque de corpz d’omme enjandrér. »  
Dit li joiant : « Tu aís dìt veriteit,

5140 [Ains m’engerra Beugibus le maufésj  
Dame Murgalle moy portait en cez lez,

Une joíande qui conversait en mer ;

Deden infeir n’ait diable ne malfez  
Que il ne soit de mon grant parrantez.

5145 Se moy vuelz randre mon boin haubert saiffrez,  
Je t’an laraií tout per amour aller  
Et s’averait mon boin anielz d’or cler  
Que moy donnait Gaudisse l’amirés.

Ve lou ci, frere, en mon doi l’ai boutér.

5150 Es petit doy m’est ii petit assez,

Bien y poroit trestout ton bras bouter.

Mestier t’avrait a messaige conter,

Car, per Mahon, t’ais fort pas a paisser ;

Car je te dìî en fine ìoialteit,

5155 Quant tu serais oultre îa Rouge Meir,

Tu erstrerais en la bonne citeit ;

Ains que tu viengne au grant pallais listez,

.1111. portiez, per mon chief, trouverez,

Et -ìiij, pons que tous seront levés ;

5160 Se tu lour dìs que t’es de France neis,

Àu premier pont avrais .j. poing copér,

A l’autre pont i’autre poing perderés,

Et au thier pont .j. de vous piez lairez,

Et au quair pont averais l’autre osteit.

5165 Quant tu serais assiment atirez,

Tout li portier te prandront de tout lez,

Si te portront per devant l’amiral,

**ei saisit en son poing ía** bonne **iame** aìguisée. Le **géant iui** dit ;

. uv voici bien armé, Rends-le moi maintenant, tu feras bien.  
Tais-toi, répond Huon, que Dieu te confonde ; je ne le rendraìs pas  
pour qaaîorze cités. Comme tu es laid ! Que te maudisse Ceiuí qaì fut  
imt'cnsnté sui'la croix : tu n’as pas été engendré par un homme.  
[5139] Le géant répond :

1 Tu dis vrai : Béelzébuth est mon père, et dame MurgaJe, une

géiìme qai vit dans la mer, m’a porté en ses flans. II n’est démon ou  
créarife infernaie qui ne fasse partíe de ma grande famille. Sí tu veux  
me rendre mon solide haubert, je te íaísserai partir tranquìllement et  
tu auras Je précieux anneau d’or que m’a donné ì’émir Gaudisse.  
RlV--—í°-le, frère, je l’ai passé à mon doìgt ; ìl est assez petit pour rnon  
petit doigt, maís toi, tu pourrais le passer à ton bras. II te sera uíile  
pour présenter ton message, car, par Mahomet, tu devras franchir de  
ì:ì- .. gereux passages, lorsque tu auxas traversé la Mer Rouge.

{5134] Je t'en prévíens ioyalement, lorsque tu entreras dans la  
magniílque cité, avant d’arriver au palaís orné de frises, tu trouveras  
quatre portiers et quatre ponts, tous levés. Si tu dis que tu es Français,  
au preniier pont, on te coupera un poing, tu perdras i’autre au pont  
çMiVqnf; au troisièxne tu Jaisseras un de tes pieds, eî au quaírième on  
te coLipera l’autre.

**Lorsque tu seras** dans cet **état, les portiers s’empareront** de **toi** ; iis

te nnr!í>ront devatit J’émir,

**5170**

**5175**

**5180**

**5185**

**5190**

**5195**

**5200**

Et l’amiralz ferait ton chief coper.

Et se tu vueiz de tout ceu eschepper,

Se me vuelt randre mon boin habert saffrez,  
Je te donray mon boin anialz d’or cler ;  
Adont porais seiirement aller  
Per le pallais tout a ta vollanteít.

Se tu avoie .v.c. homrne tueìs,

Et i’amiraiz se ferut sor ie neíf  
Que li cler sang fuit a terre vollér,

Se tu lour moustre ceu boin anelz d’or cler,  
N’i avrait garde pour homrne qui soìt nez. »  
Dit Huelin : « Laisse tout ceu ester,

Que, per Celui qui en croix fuit penez,

Jai li haubert n’iert de mon doz geter  
Si vous avraií detranchiér et tilés.

J’avrai/ J’annel, vous en aiez mal grez. »

Dit li joiant : « Dont n’en ferais tu eil ?

- Naie, dít Hue, per sainte chariteìt ;

Ains vous desfis de Dieu de maiesteit. »

Dit li joiant : « Je fai toy autreteit ! »  
li tint la faulz, contremont l’ait levér,

Aprés Huon ait fierement getér ;

L’anffe gainchit, que lígier fuit assez ;

Li cop paisse oultre, si consut .j. pìlleir,  
Deden le marbre ait .iíij. piet entrér ;

Si l’an resaíche, qui moult ot de fierteit,  
Dont laidit Hue et si l’ait ranponneit :

« Vaissalz, dit il, per Mahommet mon Dei,  
Je cud mon cop vous ait espouanteit.

Se cest[e] faulc vous eíist ataistez,

Jamaix nulz jour n’eiissiez vollanteit  
De moy laidir, ensi l’ai en pancer.

Fai une chose, se il vous vient en grey,

Que tu garpisse Jhesu le rassottez ;

Ja enver moy ne toí porait tancer :

Comment t’aidroit, quant soy laissaìt pener  
Ens en la croix et au Jiiyf tueir ?

**[214cj**

qui ít’ **f-.'-ra** couper la tête. Mais, si tu veux échapper à tout cela, et que  
ceptes de me rendre mon haubert, je te donnerai mon précieux  
d’or1, et tu pourras aller et venír dans le paíais en toute  
secu'--'- Même si tu avais tué cinq cents hommes et frappé 3’émir sur  
'ic n6'c. <A- point d en faire jaillir le sang jusqu’à terre, si tu leur montres  
d’or, tu ne courras aucun danger de la part de qui que ce soít.

Hr.os répond :

; ce bavardage, car, par Celui quí fut tourmenté sur la croix,  
verai pas le haubert de mon dos avant de t’avoir tué et mis en  
piècí-s ; quant à i’anneau, je l’aurai, quoi qu’il t’en coûte.  
ton dernier mof ? répond le géant.

;ar je te défie au nom de Dìeu.

£t ir; ríant répond :

défie moi aussi.

[5ì;' ~i iì dresse sa íaux vers íe ciel2, et ìe jeune homme, qui est très  
agi!-? '-’-ivíte ; le coup passe trop loin, la faux atteint un pilier et  
pcneue de quatre píeds dans le marbre ; le géant l’en retire avec  
bruíai-’f? et se met à insulter Huon et à se moquer de iui :

1, par mon dìeu Mahomet, je crois bìen que mon coup t’a  
épouvan:e. Si cette faux t avaìf atteint, tu n auraìs plus jamaís eu envíe  
ilter, je pense. Voici ce que tu devrais faire, si tu veux bien :  
abjurs fcsus le sot, car il ne pourra pas te défendre contre moi.  
t pourrait-il t aider, lui qui s’est laissé tourmenter sur la croix

' ié par les Juifs ?

- 1'71-78] L’anneau proposé par FOrgueilîeux à Huon n’est pas un tatísman,  
nf-conduit qui n’exige aucune vertu de eelui quí le porte ; en. revanche son

limité : ìì ne protègera le héros à Babylone que pendant un temps.

■ '88] Le combat est très bref dans M (vv. 5209-5241) : un seul échange entre  
vmpions, qui aboutít à la fuiíe du géant, puis à sa mort. P développe sur 121  
■ Ï308) un récit qui évoque celui ílu duel contre Amaury, notamment avec la

KÛst rois tse combat passagère de Huon eí la prière du plus grand péril qu’il adresse  
à Dicu. f. tìuelle a édité en note ce passage (éd, cit., pp. 411-12).

5205 -- Tai toy, dìt Hue, Sì te puist vergonder

Qui toy laidit et 11 moy puist sauver ! »

43,

Hue ot yre quant la parrolle antant,

De fin ayr tramble et de maltallant.

Bras et espee lout, contremont esîant,

5210 Vei' le joíant s’an vint moult fierement;

Del brant le fiert si angoissoazement,

Tout le chaipel qui a fin or resplant  
Ne îì vaHut comme ,j, rain de sarment ;  
Baissin et coiffe li tranchait erramment,

52í5 Li glous gainchit, qui grant angoisse sant.

**[214d)**

Desor la hainche, deden la chair le prant ;  
Grant plainne palme, per le niien escïant,

Li ait copér si que la pesse y pant.

Li joianí brait, car grant angoisse sant,

5220 Hue le voit, a Dieu graicê en rant.

« Es ! glous, dit Hue, poc pris ton hardement.  
Per la parrolle que desis erramment,

Ne toy pris pas la monte d’un serment ! »  
Dist li joiant : « Ja savrait erramment  
5225 Se ma faulz tranche, que tu vois en present. »  
Sa faulz entoise moult ayríement,

Enver Hiion en vint moult asprement,

Ferir le cude sor le chief roidement,

Maix Dieu ne volt, li Perre omnipotant:

5230 .1. banc encontre en son dessandement,

En ,íj. le eope comme ung rainx de sarment,  
Et li banc chiet et li faus assiment.

Li banc ataint Huon tant durement  
Que tout sovin a la terre erramrnent  
5235 Est jus versés, car moult angoisse sant.  
Pasmer l’estuet pour le mal que ii sant.

Quant li joiant le voit sifaitement  
Gesir a terre, a poc d’ire ne fant ;

Mahommet jure, ad cui sa ioy appant,

[ - -tôí, répond Huon. Puisse-t-Il te confondre, te porter dommage  
et me sauver !

-i-

[52071 Huon est si en colère lorsqu’il entend les propos du géant  
qu'il ea tremble, II lève vigoureusement son bras et son épée et  
marche avec férocité vers le géant ; il le frappe avec une telle force de  
sa lafflc que le chapeau d or resplendissant le protège aussi peu qu’un  
rameau de vigne ; íi tranche Ie bassinet et la coiffe. Maís le gredin. qui  
éprouve une grande angoisse, esquive et (2l4d) i’épée I’aíteint au-  
dessus de ìa hanche et lui coupe une pièce de chair de ia iargeur d’une  
grande paume, qui reste pendante. De douleur, le géaní pousse un  
hurlement, et Huon rend grâce à Dieu :

I' gredin ! J’ai peu d’estime pour ta hardiesse, après ce que tti  
n’?r tout à i’heure, et je ne fais pas pius de cas de toi que d’un  
sarment.

[5224] Le géant lui répond :

-Tu vas savoir à l’instant si cette faux coupe bien.

|l . randit avec fureur et fonce sur Huon, croyant l’asséner sur la  
téte. mais Dieu, le Père tout puissant, ne le perroet pas : l’arme  
rencontre un banc en s’abattant, elle le coupe en deux comme cep de  
vi.ene. et ie banc tombe à terre aínsi que la faux. Maís le banc atteint  
i{>.!> violemment qu’il le renverse à terre et lui cause une violente  
douleur, qui le fait s’évanouir. Lorsque le géant le voit étendu à terre,  
il se met dans une violente colère et jure par Mahomeí, dont dépend  
sa loi.

5240 Nel toucherait sel vairait en estant,

Car ne lou doubte la monte d’un besant.

44.

Li anffe Hue revint de pasmison,

Voìt le joiant qui nel prise .j. bouton ;

Se il lou doubte, ne s’an merveil nulz hons.

5245 Dieu reclamait et son saintisme nom :

« Glorïeux Dieu, qui formaìt tout le mont,

Adam feŷs, biaulz Sire, de limon,

Evain feŷs de sa coste a bandon ;

Parraidis fuit en lour devision  
5250 Fors ung pommier, ceu lour deffandit on.

Eve en mainjait, ceu fuit per le fellon,

Adam en fist mengier, son conpaingnon.

De parraidis pour ceu le chaissait on,

Pour cest pechief fuit dampnez tous li mont ;

5255 N’i remenoìt prophete ne sains hons  
Que en ynfer n’eiist herbergisson.

Piteit t’an print, biaulz Roy de tout le mont :

Ung de tez aingle, Gabriel ot a nom, [2l5a]

Envoiait, Sire, en sallutacioh  
5260 A la Pucelle per cui avons pardont ;

De lié naicquit, car de voir le sceit on.

.XXX.ij. ans allait per le roion,

Tu convertis saint Piere le baron,

Et saint Andreu et saint Polz et Symon.

5265 Au jour de Paicque grant joie vous fist on,

Pues habergeste ens en l’osteit Symon ;

La Magdellenne y feyst [tu] pardons  
Que oinst vous piez per grant devocion.

Judais en ot grant indignacion,

5270 .XXX. denier vous vandit le fellon

Au faulz Juŷfs, per sa grant mesprison.

En croix vous misent li ancrime fellon  
Et es sepulcre per nous redempcion.

Droit en ynfer fuit vous retomison,

ie louchera pas avant de le voir debout, car il n’éprouve  
rainte de lui.

pommRr : cet arbre leur était interdit. Eve en mangea, poussée par le  
déinf n. ouís elle en fit manger à son compagnon. Ils furent alors  
u paradis, et à cause de ce péché ie monde entier fut damné :  
nropnèu: et saints devaient tous loger en enfer. Alors tu fus pris de

du Ji'.v;-, et tiré Eve de sa côte, Le paradis leur appartenait, sauf un

r Seigneur, Roi du monde.

■:; fu envoyas un de tes anges, Gabriel, saluer la Pucelle par qui  
nous sommes sauvés. Tu es né d’elle, nous le savons, et pendant  
ireine-deux ans tu parcourus le pays, convertissant le valeureux saint  
Pierre, saint André, saint Paul et saìnt Simon. On te fit fête le jour des  
, , et tu descendis dans la maison de Simon ; tu pardonnas à

la Madcieìne qui t’avait oint les pieds avec un grand amour. Judas en  
éprou .x un tel courroux que ie mauvais traître, commettant un crime,  
te ver.cii; trente deniers aux Juifs cruels : ces bourreaux te mirent en  
croir. tu fus déposé dans le Sépulcre pour notre rédemption.

Tu es ailé aux enfers et tu en as tiré aussitôt

5275 Adam, Evain en traisis a bancion,

Moyse, David et le roy Sallemon ;

Es eíelz montaiste au joitr d’Ansancion.  
Desconfortez yerent li compaingnon  
Quant vous veniste, per cui orent pardont ;

5280 Vous commandaiste a proichìer voustre nom,  
Et il se físent, s’an ont boin garandon.

Si com jel croy, biaulz Roy de tout le mont,

Si moy tancez ver ceu joiant fellon

Qu’i ne m’ossie, biaulz Roy de tout le mont. »

45.

5285 Quant l’anffe Hue ot s’orison finés,

Ver le joiant en est lors retornés,

Et cil ver lui, quì le cudaìt frapper.

Maix l’anffe Hue l’ait durement haitez :

II trait l’espee que moult relusoit cler ;

5290 Ains que cil puist son colz amont lever,

L’ait si fort Hue dou brant d’aicier frappér  
Permy le coutte íí ait lez bras copér  
Que II .ij. poing sont en la faulz remeis.

Li glous s’an fuit, n’ait tallant de chanter ;

5295 Hue l’anchaisse tout neus le brant lettrez.  
[Sebile l’ot, cele part a tourné ;]

Et la pucelle apporte .j. grant tineil ;

[Cele part vint u ot oï cri'er,

L’Orgiieus a en sa voie encontré  
5300 Qui s’en fuioit por sa vie sauver ;

Mais la puceíe a íe levier ievé,]

Entre lez jarnbe le boutait au malfés.

Li paltonnier est permy atrappér,

[215b]

Ens es pallais cheyt tout enversez.

5305 Et Huê est sor sa parice montér ;

.XIIII. cop le ferit doti brant teilt,

Et au ,xv.e 11 aít ie chief copér ;

Or en ait bien le paiis acquìteìt.

Vint au fenestre dou grant pallais listez,

, Eve, Moïse, David et le roi Salomon. Tu es monté aux cieux  
. cje j’Ascension, au grand désespoir de tes compagnons. Alors  
es venu leur procurer le pardon ; tu leur as ordonné de prêcher Ton  
eî ils obéirent, ce qui est pour eux promesse de récompense.  
Aussi vrai que je crois tout cela, cher Seigneur du monde entier,  
proté^e-moi de ce géant cruel, afin qu’il ne me tue pas !

[5285J Lorsque ie jeune homme a terminé sa prière, ìl revient vers  
le eéant. et l’autre marche à sa rencontre, croyant le frapper, mais  
Huon ie orécède : il tire l’épée étincelante, et avant que l’Orgueiileux  
puisse lever son arme, il le frappe vigoureusement et lui tranche ies  
deux bras au niveau du coude, si bien que les deux poings restent  
attachcs à la faux. Le monstre s’enfuit - il n’a pas le coenr à chanter  
- et Huon Ie poursuit, l’épée à la main ; alors Sebille, qui a tout  
entendu, arrive, portant une grande perche. Elle se dirige du côté où  
elle a entendu crier et se poste sur le chemin de FOrgueilleux qui  
s'enfuit pour sauver sa vie.

[5301| La jeune fille lève la perche et la pousse entre les jambes du  
démon : ie gredin s’embarrasse (215b) et tombe à la renverse au  
miiieu du palais. Alors Huon monte sur son ventre et lui assène  
quatorze coups d’épée ; au quinzième, la tête se détache : il a bíen  
débarrassé le pays.

[5309] Huon s’approche des fenêtres du palais

5310 Ou voit cez homme, si lez ait appellez :

« Signour, dit il, or tost, avant venez !

Or y poeis seiirement antrer. »

Quant cil l’antandent, s’ont grant joie menez ;

II vinrent droit a l’antrer de l’osteit.

5315 Et la pucelle court lez huix deffermer  
Et fait l’angin maintenant jus verser ;

[U li doi homme estoient conpassé  
Qui toudis batent de flaiaus acoplés.]

Et li baron sont la desoure montez,

5320 Voie[nt] Huon, si lou vont escoller,

Se li demandent comment il ait ovrez.

« Signour, dit Hue, mon corpz est moult lassez ;  
Venez, pour Dieu, veoir et esgarder  
Qui je trouvair qui gardoit cest osteit. »

5325 Lors lez enmoinet ou li grant joiant ert ;

Quant cil lou voient, si l’ont moult regardér ;  
Moult se merveille[nt] de Huon au vif cler,  
Comment qu’i pot teil homme conquester.  
Geraume ait Huelin appellez :

5330 « Sire, fait il, pour Dieu de maiesteit,

Qui est la damme qu’avons ici trouvér ?

- Sire, dit Hue, certe, vous le sarés :

Elle fuit nee es bourc de Saint Omés,

Et si fuit fille au conte Guinemer ;

5335 Ma cosine est, ja mar le mescroirez.

Elle et son perre vinrent en cest rengnez  
Pour le Sepulcre veoir et esgarder ;

.1. grant tempeste lour acoillit lour neif,

Soz cest[e] tour lez covint aancrer.

5340 Cis grant joiant que j’ai ici tueis

Ocist son perre et sa gens aultretez,

Pues amenait la damme en cest ostez. »

[Quant il l’entendent, se le vont acoler.]

Moult grant sollais ont la neut demenez ;

5345 A mangier orent et a boire a planteit,

Grant joie moyne[nt] celle neut li barnez ;

ïllc ses gens .

jrS; venez vite, car vous pouvez mamtenant entrer en toute

ité.

f;). l’entendant, les compagnons éprouvent une grande joìe ; ils se  
. —3 I’entrée du château, et la jeune fille court ouvrir les portes  
ie mécanisme commandant les deux automates qui abattent  
saiis leurs fléaux à courroie. Les chevaliers montent au palais,  
 s bras au cou de Huon et lui demandent comment les choses

se sum pussees.

— Arois. repond il, je suis bien fatigué ; venez donc voir qui j’a.i

trour'é conaine gardien de cette demeure.

[5325] li les emmène à l’endroit où se trouve le géant, et eux ne se  
lassent pas de le regarder ; ils se demandent avec stupéfaction  
commeiit Huon a bien pu vaincre un tel adversaire. Gériaume lui  
demande :

* Qui esc donc la dame que nous avons trouvée ici ?
* Ami. je vais vous le díre. Elle est née à Saint-Omer ; c’est la fille  
  du comte Guinemer, et elle est ma cousine, n’en doutez pas. Son père  
  et elle vinrent dans ce pays afin de piier au Sépulcre, mais une grande  
  tempête s’est abattue sur leur navire et les a obligés à jeter l’ancre au  
  pied de cette tour ; le géant monstrueux que j’ai tué ici a fait périr son  
  père er tous ses gens, puis il a conduit la jeune femme dans cette  
  demeure.

[53431 A ces mots, ils vont embrasser la dame. Cette nuit là, tous les  
ehevaìiers font la fête ; ils ont à boire et à manger en quantité et ils  
s'uóaiiuuiiiient à la joie.

Maix celle joie tornait a poverteit.

A londemain, quant y fuit adjornez,

Li anffe Hue c’est per maitin ievés ;

5380

5375

5370

5365

5360

5355

5350

[215c]

Cez homme ait maintenant appellez ;

« Signour, dit il, enver moy antandez ;

Vous savez bien la ou je doie aller,

N’ai plux congier d’avec vous demourer ;

Je m’an yrai/ et vous si m’atandrez,

En ceste tour sceans m’atanderés

Une quinzainne, pour Dieu, se tant m’amez.

S’an .xv. jour sceans ne me ravez,

Allez en France, Charlon me salliiez,

Et se li dite comment je sus menez. »

Et cil respondent : « Hue, or antandez,

Pour la quinzainne que vous nous demandez,  
Ung an tout plaìn serons en cest ostez ;  
Attandrons vous et yver et estés.

- Signour, dit Hue, Dieu vous en sache grez. »  
Or s’apparreille li jonne baicheler :

Le haubert veste et le helme gemez,

Et saint S’espee a son senestre lez ;

A son colz pant le cor d’ivoire cler,

En son giron aìt son hanep troussér.

II prant l’annel dou grant joiant dervez,

Ens en son bras l’ait maintenant boutez.

Pues vait cez homme ung a ung escolîer ;  
Moult lour priait de la damme garder.

Au despartir y ot grant duel menés ;

Hue lez ait a Jhesu commandér.

Dou pallais ist, s’avallait lez degrez,

Droit ver la meir ait son chemin tornez.

Dieu, com Ia damme ait grant duel demenér !  
Li viez Geriame et li auître barnez  
Ensamble sont au fenestrê aîlez  
Pour Huelin veoir et esgarder.

Dieu, comme il ont durement regrattér !

Et Huelin est venus a la meir,

Hvos i\*~BfìRDEAUX

allégresse va bientôt céder la place à la tristesse, (215c) car  
^''ndenain, dès que le jour paraît, Huon se lève et déclare à ses

homir'es

attendez-moi ici, dans cette tour, une quinzaine de

Se;,Tneurs, vous savez bien où je dois me rendre, et désormais je  
‘ai plus la possibilité de demeurer avec vous[[87]](#footnote-87) : je vais partir. Si vous

C - • - amJS

jours

,;i je ne suis pas revenu auprès de vous dans ce délaí,  
retourn'\*/ en France, saluez Charles de ma part, et informez-le de mon

f5360j Les autres lui repondent :

\_ en vérité, au lieu de la quinzaine que vous nous demandez,  
nous resterons ici un an entier, et nous vous attendrons hiver comme

été.

\_ Que D:eu vous le rende !

I. chevalier fait alors ses préparatifs ; il revêt le haubert et  
prend le heaume incrusté de pierres ; i! ceint I’épée à son côté gauche  
et suspend à son cou le cor d’ivoire et place le hanap dans son giron ;  
enfin ii prend l’anneau du géant et le passe à son bras. Alors il va  
... ,, , tous ses hommes un à un et ies prie de veiller sur la dame.  
La douieur est grande au moment de la séparation, et Huon recom-  
mande cíiacun à Jésus.

II sort dii palais, descend les degrés et se dirige vers la mer. Dieu,  
que la dame éprouve de chagrin ! Le vieux Gériaume et les autres  
chevaliers sont alìés ensemble aux fenêtres du palais, afin de suivre  
Huon des yeux. Dieu ! Comme ils se lamentent à son sujet !

Voici Hi:on arrivé au bord la mer,

Qu’illuec coroit asés pres de I’osteit.

5385 [Es vous Huon sor le rive aresté,]

Maix il n’i trueve ne passaige ne gueiz,

Planche ne pons, barge ne grande neif,

Perquoy li anffe petìst oultre paisser. [21

II trait l’espee, del fuere Pait getér,

5390 Per deden l’yauvve Pait maintenant boteit,

Maix il n’i ait fons ne rive trouvér.

« Per foid, dit Hue, si fait malvais entrer,

Et je ne m’ose en ceste haubert fieir,

Car se j’y antre, je doubte Peffondrer.

5395 Sainte Marie, et car me secourrez ! »

Adont s’aisit li jonne baicheller  
Desor la rive, si commance a plorer ;

Forment regraite Auberon ie faiez  
Qui ert es boix avec le sien barneis.

5400 De Huelin li print a remambrer,

De cez biaulz eulx commansait a plorer.

Si homme dïent : « Gentis sire, qu’avés ? »

Dist Auberon : « Signour, vous le savrez :

II moy remambre del gentis baicheler,

5405 C’est Huelin, qui tant ait loìalteit,

Qui ait conquis le grant joiant dervez,

C’est l’Orguillous qui tant ot de fierteit,

Que tint Dunostre que il m’avoit robér,

Et s’ait vestut le boin haubert faiez.

5410 Or sceit li anffe sor la rive de mer,

Ou se demante moult forment de paisser,

Et si ne sceit Babillonne oulz trouver.

Dou duel qu’il moinne me fait le cuer yrez. »

Dít Mallabrun : « Moult grant tort en avez.

5415 Ligierement li poiez acquiter,

Car, c’il vous plait, je l’aidrait a passer. »

Dit Auberon : « Ceu fait a merciier !

Or y vai, frere, jel te vuelz commander  
Per teil maniere com m’oraís deviser :

5420 Qu’i t’an faulrait ta penance doubler,

jiUOA í®

ge le château.

'} Le jeune homme s anête sur ]e rivage, mais i] ne troiive ni  
passage ní gué, planche ni pont, barque m grand navire, (215d) qui lui  
permette de passer de l’autre côté. II tire son épée du fourreau, la  
plonge dans I’eau mais ne trouve ni fond ni rive,

F.n vérité, dit-il, il est bien dangereux de s’aventurer dans la mer,  
et je n ose nie fiei en ce haubeit, car si je me mets à l’eau, je crains  
Jc cculsr. Sainte Marie ! Secourez-moi !

Auberon le fée qui est dans sa forêt avec ses chevaliers.

Aiois íe jeune homme s’assied sur le rivage et se met à pleurer, re-

CeJui-c; se souvient justement de Huon, et lui aussi se met à pleurer  
Sfs f’onimes lui demandent :

greuant

* Noble seigneur, qu’avez-vous ?
* Je me souviens du brave Huon, qui est si loyal et a vaincu le géant  
  monsirueux, le féroce Orgueilleux, qui possédait Dunostre après me  
  I’avoir enlevé. Le jeune honime a revêtu le haubert magique, et voici  
  qu'il est maintenant assis au bord de la mer où il se lamente, se  
  demandant comment il pourra traverser ; il ignore aussi comment aller  
  à Babylone, et son chagrin me fait peine.

M.. ron lui répond :

• ■ s avez grand tort : vous pouvez facilement lui venír en aide,

ear, si '-'ous en êtes d’accord, je suis prêt à l’aider.

[54171 - Je t’en remercie. Vas-y, frère, je te l’ordonne, mais à la  
condition que je vais dire. Ta pénitence sera doublée,

1 [vvr.s 5391] Huon avait également douté de la puissance du cot magique, voir  
Sìtpra. vv. 3831-33.

: [ì v. 5398-5433] Ces vers ne figurent pas dans M.

.XX. et .viij. ans serait luton en mer.

Et te commanf sor lez eulx a crever  
Que de parrt toy ne soit ja doctrinér  
Fors ceulz ytant que dire le porez,

5425 Que il bien tiengne et foid et loialteit. »

Dit Mallabrun : « Je feraií tous vous grez. »

Ens en sa pelz est maintenant entrez,

Pues s’an commance maintenant a trotter,

**[216a]**

Ains ne finait, c’est venus a la mer.

5430 II joint lez piez, si est deden entrez,

PIux tost noiait que cerf ne court per prez.

Et Hue fuit sor la rive de mer

Ou se demante, sì ne sceít que pancer.

Entrues qu’il est ansement demantez,

5435 Li damoisialz ait sor destre gardez,

Voit une beste venir permy la meir,

Plux tost noioit que salmon abrivez.

En guise estoit de luton figurez,

Devant Huon se ge[te] enmy le prez  
5440 Et pues s’escout, s’ait sa pelz jus jetér ;

Li plux biaulz hons est illuec demorez  
Que nulz peust veoir ne esgarder.

1. (R45)

Li anffe Hue regardait le luton,

Moult le vit bel et de jante faisson ;

5445 II í’an appelle bellement, san tanson ;

« Amis, dit il, pour Dieu et pour son nom,

De queil terre es ne de quelz region ?  
Appartient tu Pillaitre ne Noiron ?

Je te vis or venir de telz randon  
5450 Permy la mer noiant come luton,

Et or te voy de si belle faisson !

Je cud tu soie dez gens roy Auberon.

Ne moy fait mal, pour Dieu et pour son nom, »  
Et cil respont une belle raison :

5455 « Damoisialz, sire, si ait dit li luton,

Je sai moult bien c’on t’appelle Huon.

idant vingt-huit ans tu seras génie marin. De plus, je t’interdis de

ì à Huon d’autre conseii que ceJui-ci ; qu’iî reste fidèle à  
clonnt» ^

ieur et à la loyaute.

Malabron déclare qu’il obésra.

jf} entre aussitôt dans sa peau, puis se met à trotter et (2í6a) se  
réeipite vers la mer. li joint les pieds, saute dans l’eau et se met à  
nae'U' pius vite que le cerf ne court à travers les prés. Pendant ce

: Huon est sur le rivage, où ìl se lamenîe, ne sachant que faire ;  
tandis qu’il est dans cet éíat, il regarde sur sa droite et remarque une  
bête oui arrive sur la mer, nageant plus vite qu’un saumon rapíde. Elle  
a l’apnarence d’un génie marin[[88]](#footnote-88), bondit sur la ríve aux pieds de Huon,  
ç’ébroùe, jette sa peau et laisse la place au plus bel homme qu’on  
puisse imaginer.

46.

[5443] Le jeune Htton regarde Je génie et voít combien iî est beau et  
de noble allure ; il lui adresse courtoisement la parole :

íi, au nom de Díeu, quelle est ta patrie ? Es-tu des sectateurs de  
Pilate et de Néron2 ? Je t’ai vu arriver avec une telle rapidité, nageant  
sur la mer comme un génie marin, et voici que j’admire maintenant ta  
beaufé ! Je crois bien que tu es un proche d’Auberon ; ne me fais pas  
de mal, pour Dieu et pour Son Nom !

[5454] Et l’autre répond très aimablement :

- Chèr seigneur, je sais très bien qu’on t’appelle Huon;

Filz fus Seguin a la clere faisson,

Que tint Bourdialz et ïa terre environ.

Ne t’amaiez, gentis fììz a bairon,

5460 Ne te feraií, per mori chief, se bíen noin,

A toy m’anvoieit .j. roy de hault renom,

Foy que doi Dieu, c’est li roy Auberon.

* Comment ? dit Hue, ne savraií je ton nom ?
* Si ferait, frere, j’ai a nom Mallabron ;

5465 De la maignie sus au roy Auberon.

Si m’aie Dieu, je sus cez iiges hons ;

Destrampaií li moult de bonne poisson,

Pour ceu itant que passait sa raison,

Si moy donnait lì mien sire teilí don  
5470 Que je seroie en mer .xxx. ans luton. »

1. (R46)

« Amis, biaulz frere, dit Huelìn li ber, [21

Pour l’amour Dieu qui tout aìt a sauver,

M’ozeraif je en ton jan corpz fíer ? »

Dist Mallabron : « Ne t’an covient doubter ;

5475 Pourteraií toy oultre la Rouge Mer,

Ne moillerait ne plante ne sollez.

Je m’an revois ens en ma pelz entrer,

Desor ma croppe te covanrait monter ;

Sengne toy bien de Dieu de maiesteit,

5480 Que li vrai Dieu nous maint a sauveteit. »

Li anffe Hue estoit lors escrïés :

« Si Dammedieu qui maint en maiesteit,

Si nous garìsse, per la soie piteit ! »

Et Mallabron est en sa pelz entrér,

5485 Desor sa cruppe li est Hue montér  
Et Mallabron est saillìs en la mer.

Ne vous sai dire combien mìst a paisser,

Maix il n’ ait si ne hom ne baicheler  
Qui peiist mie demie lue aller,

5490 Quant Mallabron ot paisse[e] la mer.

De l’autre parrt ait Huon apportér ;

í de Seguin le beau chevalier, qui possédait Bordeaux et les  
■ ; -onnantes. N’aie crainte, noble fils de seigneur, car je ne te  
u bien. C’est un roi de grande renommée qui m’envoie vers  
íoNje"-: i’affirme, c’est ie roi Âuberon.

tu es

iiii

Co'-iiT-ent ? Mais puis-je savoír ton nom ?  
q,.\_ ,-%e : je m’appelle Malabron, et je fais partìe des gens  
d‘ \ubernn, dont je suis l’homme ìige. Un jour, je lui aí préparé un  
bon b‘~ ;vage, maìs parce que j’ai mal exécuté ses ordres, mon  
,’a condarnné à demeurer pendant trente ans génie marin1.

^54?C yú6b) - Mon cher ami, demande Huon, pour l’amour de  
Dieu. c-u sauve îe monde, puis-je me fier en toi?

* Srn.' cucun doute, répond Malabron ; je te porterai au-delà de la  
  Mer Rc /:3 sans que tu aíes à mouiller ni chaussure ni pied. Je m’en

■ dans ma peau, tu monteras sur mon dos et feras le signe  
, afin que le Dieu de majesté nous conduise à bon port.

Alon, Hcon s’écrie :

* Quc U:eu, qui trône dans la gloire, aie pitié de nous eî nous garde !

ors Malabron rentre dans sa peau, Huon monte sur son dos  
ct ie i‘í'.ic saute dans la mer. Je ne saurais vous dire combien dura la  
rravessc:. mais il ne faut pas plus de temps à un homme jeune pour  
parei/j-T une dernie lieu qu’à Malabron pour traverser la mer et porter  
Huon je i'autre côté.

’0] Le pouvoir des êîres féeriques, comme celui de la fée marraine  
d’Aubei^n neut être redoutable. Ceci dit, le texte s’embrouille un peu dans la durée  
t:\ee po.-.i ia punition de Malabron (comparer les vv. 5421, 5470 et 5500-5501).

11 )ou met jus devant lui ens ez prey  
[Et pues l’en a docement apelé :]

« Hue, dit il, mal te vy oncque neiz,

5495 Qu’i n’est corpz d’omme qui peiist deviser,

N’oreille oiir, ne nulz cuer porpancer  
Lez grant dollour que t’ais a trespesser.

Et je meýsme spraií per toy grevez ;

II me covíent ma penance doubler :

5500 .XX. et .viij. ans seraii luton en meir,

[Avec les trente que jou i doi ester.

Por toi aidier souferai paine asés.

Or te dirai comment tu dois ouvrer :]

Ve ci la vílle la ou tu doiz antrer,

5505 Tu sceit moult bien que on t’ait commandér ;

Tien bien ton cuer, tien bien ta loialteit,

Que jai sí tost mensonge ne direz  
Que tu ne perde d’Auberon l’amister.

Vai t’ant a Dieu, je ne te pués dire eil. »

5510 II joint lez piez, c’est saillis en la mer,

Et l’anffe Hue est tout seulz demorér ;

A Dammedieu aít son corpz commandér,

Or s’an vait il ver la bonne citeit.

Á celle feste Saint Jehan en esteit  
5515 Tenoít sa court Gaudísse I’amirel ;

Adont est Hue ens en la ville entrez,

Tant de paien y avoit assamblez

Qu’i n’est nulz hons qui lez peiist nombrer. [21

II s’an vait droit ver le pallais listez,

5520 Mil paien truevet qui viennent d’oiseller  
Et aultre mille que y doient aller.

1. (R47)

Mille en trouvait qui ferrent lez chevalz,

Et aultre mille qui traient es travalz ;

Mille en trouvaìt qui jíient az eschas,

5525 Et aultre mile qui dez jus furent mas.

• |, j.' ■■v;e doucement sur la prairie, puis s’adresse à lui avec bonté ;  
1 tu es né sous une mauvaise étoile, car il n’est bouche qui

díre oreille qui puisse entendre ou coeur qui puisse imaginer les  
' •'rdes épreuves que tu auras à subir, Moi-même, je souffrirai à cause  
■ ‘ [ . ma pénitence sera doublée, et je serai pendant vingt-huit ans  
marin, en plus des trente années qui me sont imposées. Je  
rirai bien des maux pour l’aide que je t’apporte.

[5503] Je vais te dire maintenant ce que tu dois faire. Voici la ville  
où tu dois entrer ; tu connais l’ordre qui t’a été donné ; sois maître de  
M’-n'ême et garde ta loyauté, car dès que tu proféreras un mensonge,  
tu perdras l’amitié d’Auberon. Et maintenant, va-t-en à Dieu, je ne  
puis te dire autre chose.

1] joint les pieds, saute dans la mer, et Huon reste seul. II se  
recommande à Dieu et marche vers la riche cité. C’est la fête de la  
saint Jean d’été, et l’émir Gaudisse tient sa cour. Huon entre dans la  
vílle et voit tant de païens rassemblés ( 216c) que personne ne saurait  
les dénombrer. II se dirige vers le palais orné de frises et rencontre  
milie païens qui viennent de chasser au faucon, et mille autres qui  
doivent s’y rendre.

48.

[5522] II en rencontre mille qui ferrent des chevaux et mille autres  
qui les tirent vers les travails' ; il en trouve mille qui jouent aux  
échecs, et mille autres qui sont mat aux dés.

1 **Ivers 5523**] **Travalz** ( travails) : il s’agit des machines permettant d’entraver les  
chevaux iorsqu’on les ferre.

49.

*HUON DE BORoem*

Mille en îrouvait qui ens es pallais vont,  
Et aultre mille qui repairrez en sont.

Tout cez millier ont regardez Huon.

50.

Per lez paien, dont il vit teilt planteit,

5530 Ait il l’anelz en son bras oblïez ;

Oultre s’an paisse, qu’i n’i volt arester.  
Enmy la ville avoit .j. pin planteit  
Qui fuit assis sor .1. pillez,

Que tous estoient de fin or amerez ;

5535 La tient son plait Gaudìsse l’amirelz  
A cez paien, comment doivent ovrer  
Et Mahommet servir et honnorer.

Li anffe Hue lez regardait assez,

Oultre s’an paisse qu’i n’i volt demourer.  
5540 Au premier pont s’an vint Hue li ber ;

Le portier huche com ja oiir porez :

« Amis, biaulz frere, lai moy leans entrer.  
Dist li pourtier : « Vollantier et per teilt  
Que tu dírais de queil terre t’es nez.

5545 Se Fransoy es, .j. poing arait copez,

Et se tu es Sairaisin et Esclez,

Tout per amour t’ier li pons avallez. »

Hue respont une grant foUeteit ;

Pues fuìt teil houre, per Dieu de maiesteit,  
5550 Que pour .c. mars de fin argens pesez  
Ne volcist il que il l’eust pancez.

« Paien sus je, » se dit Hue li ber.

Or ai[t] mantit et Auberon le sceit ;

Or ai[t] perduit de lui lez amisteit,

5555 Ne lou vairait, s’avrait le cuer yreít.

Folz est li hons, per Dieu de maiesteit,  
Que mant et jure quant pour dire verteit  
Est a honnour, dont fait il folleteit.

Et sì fist Hue, per sa grant niceteit :

49.

en trouve mille qui se rendent au palais, et mille autres qui  
n"'sor3\*"''venus : tous ces miUiers de gens contemplent Huon.

PiR

j|jjjj|ì

porte a  
miUei;  
fin : t

Ìjglffe'

|jjjjj§í

Le voi

A cause de cette foule de païens, Huon oublie l’anneau qu’il  
)n bras, et poursuit son chemin sans perdre de temps. Au  
: la vílle se trouve un pin enté sur cinquante piliers, tous d’or  
^sí là que Gaudisse tient ses audiences, où il enseigne aux  
qu’il doívent faire et comment ils doivent servir et honorer  
. ; Le jeune Huon I’observe longtemps, puìs reprend sa route.

; srrivé au premier pont, et il hèîe le portier comme vous allez  
]'eiUcri'J:c :

cher frère, laisse moi entrer !  
ìx port-er répond :

', nais à condition que tu me dises quelle est ta patrie. Sì tu es  
Françris. on te coupera un poignet, et si tu es Sarrasin ou Esclavon,

ra aussiíôí abaissé pour toi.

â réponse que fait Huon est insensée’ : viendra un moment  
où, mê"1"- pour cent marcs d’argent fin, il n’aurait pas voulu l’avoir  
seutemer-t ìmaginée.

- jv. • païen, dìt-il.

[1 a dorc menti, et Auberon le sait : il a dès maintenant perdu

: j fée, qu’il ne reverra pas avant d’avoir beaucoup souffert.  
ii esi :Ou, par Dieu, l’homme qui ment et prononce de faux serments  
alors qu; ia vérité le comble d’honneur ; c’est agir vraíment comme  
un fou

[55e9! Mais c’est ainsi qu’agit Huon, par sa grande sottise,

••• **'48]** Instant décisif, souligné à la fois par les termes **folleteit** (v. 5558),  
: - 559), **follìe** (5560) et par un commentaire de type moral (vv. 5556-58).

Htion, tc :àoon absurde, gâche toutes ses chances, peut-être parce qu’il est tenté par le  
dcmon íw. 5656-57) : ce sera pour mieux se reprendre plus íard.

5560 Per teilt follie aìt le pont trespessez.

Entre .ij. pont se prant a porpancer ;

II voit l’annelz qu’il ot es bras boutér,

[Dont li souvint d’Auberon ie faé,]

Or ai[t] tel duelx, ìe sang cude derver.

5565 II jure Dieu qui en croix fuit penez  
Ne rnantirait jamaix en son aiez,

Ainsoy avrait grant painnè endurér.

A l’autre pont s’an vint li baicheler,

Le pourtier huche, ains n’i volt arester ;

5570 A haulte voix commansait a crieir :

« Filz a putain, veilliez vous ou dormez ?

Cis vous maudie quí en croix fuit penez í »  
Li pourtier l’ot, moult en fuit aýrez,

Se li respont : « De queil terre es tu nez ?  
5575 Comment ais tu a l’autre point paissez ? »

Et respont Hue : « Etparmain le sarez ! »

I! prant l’annez qu’il ot es bras boutér,

En hault ie lieve per grant nobilliteit;

Dit au portier : « Or pués tu esgarder,

5580 Voi queis ansigne que je li ais moustrez :

Lez cognois tu, ne lou me dois celler ? »

Cil voit l’annez, si l’aìt bien ravisez ;

La porte ovrit, si l’allait escoller.

« Vaissaus, dit il, tu soie bìen trouvér.

5585 Que fait mez sire, l’Orguillous au vif cler ? »  
Hue se tait, qui n’oze mot parler,

Car il redoubte a dire faulceteit ;

Tout quoy se tait, s’ait le pont trespessér.

Au thìer pont vint li gentis adoubér ;

5590 Li thier portíer lí vínt a I’ancontrer.

Huon areste, se li ait demandez  
Confaitement il ait le pont passez ;

Hue li moustre le boin annez d’or clei'

Et cil li court la porte deffermer.

[216c

frrandes souffrances.

tel est l’acte stupìde qui lui permet de franchìr le pont. Avant  
V- n"ver au suivant, il se met à réfléchir, (216d) voit l’anneau qu’il a  
l' " à son bras et se souvient d’Auberon le fée : il éprouve alors un  
tel chagrin qu’il pense devenir fou et jure par Dieu qui fut tourmenté  
-urla croix qu’à l’avenír il ne mentira plus jamais, quitte à endurer de

C[5568] Le jeune homme arrive à l’autre pont, appelle aussitôt le  
portier et Iui crie d’une voix forte :

\_ Fils de putain, êtes-vous éveillé ou endormi ? Que vous maudisse  
Ceiui qui souffrit sur la croix !

[ , -e. fou de rage, lui répond :

Quelle est ta patrie ? Comment as-tu pu traverser le pont précé-

dent ?

* '11. ■ s le savoir.

Ii saisit l’anneau qu’il porte au bras, le tend avec autorité vers le  
portier et dit:

* Rc.: 'de, et vois les enseignes que j’ai montrées au premier portier.  
  Les reconnais-tu ?

[55S2) En voyant l’anneau, l’autre le reconnaît parfaitement ; il ouvre  
la porte, embrasse Huon et lui dit :

* Vassal, sois le bienvenu. Comment va mon seigneur, l’Orgueilleux  
  au visage lumineux?

Huon se tait, n’osant parler de peur de dire un mensonge ; íl reste  
silencieux et traverse le pont. Le noble guerrier arrive alors au  
troisième pont, et le troisième portier se porte à sa rencontre ; il  
l’arrête et lui demande comment il a traversé le pont qui précède :  
Huon lui montre le précieux anneau d’or et l’autre court lui ouvrir la  
porte.

5595 Or s’an vait Hue qui grant duel demenait,

Car il sceit bien que follie pansait  
A ycelle houre qu’i mantit et faulsait.

« He ! lais ! dit ìl, mez corpz que devanrait ?  
Dollante meire, que .ix. moix me portait,

5600 Jamaix tez corpz, certe, ne moy vairait. »

A ycez mot le thier pont trespaissait,

Aíns Ii portier .j. soul mot n’en parlait.

Ver le quair pont Huelin s’an allait ;

Quant il y vìnt, le pourtier appelîait :

5605 « Euvre la porte ! Mal aìt qui t’anjandrait ! »

[217aJ

Quant cil l’antant qui la porte gardait,  
Isnellement en estant se levait ;

Fes fuit et fier, moult grant maltallant ait ;  
Armér le voit, moult grant ayr en ait,

5610 Et de pauour tout li sang 11 muait.

Mahommet jure cez piez n’i porterait  
Tant qu’armez soit, ains soy desarmerait ;

Ou voit Huon, fierement l’appellaìt :

« Vaissalz, dit iî, antandez a moy say :

5615 Je toy demande comment tez corpz passait  
A cez .iij. pons que la devant trouvait  
Pues qu’es de France et nous dieu ne croy pas,  
Per Mahommet, qui tout fist et formait,

Saiche de voir que moult petit t’amait  
5620 Qui ce vert helme ens en ton chief fermait :  
S’adont te vít, jamaix ne te vairait ;

Se il te voit, grant pitiet l’an prandrait.

A grant dollour ton corpz destrus sera:.;  
Trestout tez membre de ton corpz saicheraií  
5625 Et en .j. feu aprés lez arderaií.

Pues que la feste Saint Jehan commansait,

Li amiralz moult bien le commandait :

Nulz hons vivant quì arme porterait  
Ens en la porte, per mon chief, n’antrerait.

j'.,;-c. HUOn poursuit son chemin, mais il se désespère, car il sait

•jj a commis une folie au moment où il a menti et manqué à  
bien q 1

ìa lovaute ■

Il-;las ! Que vais-je devenir ? Malheureuse mère, qui m’a porté  
^.F' i-.rit neuf mois, jamais, en vérité, tu ne me reverras !

. jj tfaverse le troisième pont sans que le portier y trouve rien à  
et ìl se dírige vers le quatrième ; lorsqu’ìl y arrive, il interpelle

le portier :

\_ Quvre la porte ! Maudit soit celui qui t’a engendré !

£5606] (217a) Lorsque celui qui garde la porte l’entend, il se lève en  
lâtc ; c’est un personnage cruel et féroce, qui s’abandonne à la  
Voyant Huon en armes, il est tout troublé et ìa peur luì fait  
sangs. II jure par Mahomet que l’arrivant ne passera pas  
fi! sora armé, et il s’adresse avec insolence à Huon :

L '/assal, écoute-moi ; je te demande comment tu as passé les  
poms qui précèdent celui-ci, puisque tu es Français et ne crois  
,u> nos dieux. Par Mahomet, créateur de toute chose, sache qu’il  
a très peti d’amitié pour toi, celui qui a ajusté ce heaume vert sur ta  
vu, mais ne te reverra jamais, et si jamais il te revoit, il  
,:.ir:i -.’rande pitié de toi. Tu seras mis à mort dans les pires souffran-  
Ces ; je t’arracherai tous les membres et les brûlerai ensuite dans un  
brasier. Dès le début de la fête de la saint Jean, l’émir en a donné  
■ Personne ne doit franchir la porte s’il est en armes »,

5630 Lí troís portier qui garde per de la,

Quant te iaisserent, chescun honte en avrait ;

Quant seraìs oultre, chaitis, et que ferait ?

Bien sai de voir l’amiraiz t’ossirait.

* Tai toy, dit Hue, mai ait qui te portait !

5635 Toute ta geste et cis quì t’anjandrait

Confondus soie[nt] de Dieu qui tout creait !

Vois queis ansigne je te moustrera[i] ja. »

II prant l’annez, contremont le levait ;

Quant cil lou vit, trez bien le ravisaít,

5640 Isnellement la porte deffermait,

Le pont abaisse, et Hue y antrait.

Et li portier maintenant Tescollait,

Plux de .xx. foid lez jambe li baisait.

« Sire, fait il, bien ait qui vous portait !

5645 Bien vous affie, ne vous esmaiez ja,

Que l’amiralz nulz mal ne vous ferait ;

Se vuelz sa fílle, pour voir la toy donrait.

Que fait nous sire ? Quant vanraìt il de sa ? i2t7t  
Per Mahommet, qui tous fist et formaít,

5650 Moult me merveille quant il ne vient de sa.

* Vaissaulz, dit Hue, jamaix n’i antrerait. »

Atant se taít et oultre s’an allait.

[A lui meïsmes l’enfes se dementa :]

« Per foid, dit il, Dammedieu m’adressait  
5655 Quant cest annel ens en mon bras boutait.

Bien sai de voir que diable m’enchantait  
Quant je mantif a cez pont per de la. »

52. (R54)

Des or aít Hue lez .iiij. pont paissez ;

Or prant la voie ver îe pallais listez.

5660 Ens es vergiez l’amiralz est antrez.

Dieu ne fist arbre que fruit peiist porter  
Que on n’eiist ens es vergiez planteit.

Une fontainne y sort per son channielz,

De parraidis vint li ruix, san doubter.

jes trois portiers qui veillent avant ce passage seront punis pour  
• ia'ssé passer. Et que pourrais-tu faire, malheureux, une fois que  
1 aau,ais fj-anchi le passage ? Je sais bien que l’émir te tuerait.

F56 n-i1 - Tais-toi, réplique Huon, et maudite soit celle qui te porta !  
n > iouf ton lignage et celui quí t’engendra soient confondus par Dieu  
le crcateur ! Regarde les enseignes que je vais te montrer !

II prend l’anneau et le brandit ; dès qu’il l’aperçoit, le portier le  
rpconraîf parfaitement ; en hâte, il ouvre la porte, abaisse le pont et  
Hiior s’avance, tandis que le portier le serre dans ses bras et lui baìse  
la janìbe plus de vingt fois :

[■"5544! \_ Seigneur, dit-il, bénie soit celle qui vous porta ! Je vous  
l’affinne. soyez sans crainte, l’émìr ne vous fera aucun mal, et si vous  
voulez sa fille, il vous la donnera. (217b) Mais comment va notre  
scianeur ? Quand viendra-t-il par ici ? Par Mahomet, créateur de toute  
chosc. ie suis bien surpris de ne pas le voir íci.

\ , il n’y viendra jamais !

11 n’ajcutc rien et poursuit son chemin, mais il se lamente en lui-  
même :

. j> ’oi, Dieu me guidait lorsque j’ai passé cet anneau à mon  
bras, mais je suis certain que c’est le diable qui m’a trompé lorsque  
j’ai mer.ci en passant ce pont là-bas.

52.

[5658] Désormais, Huon a franchi les quatre ponts, et il prend le  
chetnin du palais orné de frises. II est entré dans le verger de I’émir,  
où Pon írouve plantés tous les arbres fruitiers que Dieu a créés. Une  
source > jaillit1, dont l’eau vient sans aucun doute du paradis :

[v. **5úfjd**j II s’agit de îa fontaine de jouvence, souvenir probable du **Roman  
d'Ale.\andr.j** (voir branche III, v. 3680 : « La fontaine sordoit d’un flun de paradis »).  
Le rédacteur ajoute quelques enjolivements, soit plaisants (la vìrginité retrouvée), soit  
de nature à iendre !a naiTation plus complexe : lorsqu’il boit à ìa source, Huon semble  
oublier un -nstant sa mission.

5665 II n’est nulz hons qui de mere soit neiz  
Que tant soit viez ne chennus ne mellez  
Que, c’il y puet cez blanche main laver,

Qu’il ne deviengne meschin et baicheler.

Hue y vint, c’est delez arestér ;

5670 Cez main lavait, puez boit de l’iauwe assez.

1. (R55)

C’est la fontainne a l’amiralz Gaudisse,

Li russiaulz vint dez flun de parraidís ;

Dieu ne fist femme tant ait fait cez delis  
Que, c’elle boit de l’iauwe ung soulz petit,

5675 Ne soit pucelle comme au jour que naisquit.

Huê y vint, li damoisiaulz de pris,

Cez main lavait, pues c’est desoure assis.

1. (R 56)

Celle fontainne, .j. serpant la gardoit ;

Jai ung villain n’i metterait le doy,

5680 Et c’il y vient, il est mors orandroit.

Huê y vint, li serpant l’anclinoit  
Pour la vertus du haubert qu’i portoit ;

De l’iauwe but, cez blanche main lavoit.

Or oblïait ceu que faire dobvoit.

1. (R57)

5685 Huelin fuit ens es vergiez entrez.

A la fontainne Gaudisse l’amirez  
Fuit li frans hons assis pour repozer.

La se demante, s’ait tanrement plorér.

« E ! Dieu, fait il, et cor me confortez !

5690 Sainte Marie, et cor me secourrez !

Pere de glore, comment porais ouvrer ? [2l7c]

Es ! Auberon, comment esploiterés ?

Faurez me vous ? Ou vous me secourez ?

Jai le saraií, per sainte chariteit. »

5695 II prant le cor de blanc yvoire cler,

*mDEAUX*

**315**

**MB**

]10mme né de mère, si vieux et si blanchi qu’il soit, n’y trempe  
aucun ur jes ]aver sans redevenìr un jeune homme fringant.  
ses m • ■ '■"■■> a„ i>„„„ >.

]í,,m s’en approche,  
traits-

y lave ses mains, puis boit de l’eau à grands

- -

[5671 j v-’est ia source de l’émir Gaudisse. L’eau provient des fleuves  
ûu puiaajù .\* il n est aucune femme créée par Dieu, si amre du plaisir  
v.’\* c’ìe. fjui ne redevienne pucelle comme au jour de sa naissance si  
elie boit la moindre gorgée de cette eau. Huon le noble jeune homme,  
s'eii dpp.oche, se iave les mains puis s’assied au bord.

a-r.

[5678] Ua serpent gardait la source. Un vilain ne pourrait jamais y  
trenriper le doigt, car s’il approche, il meurt aussitôt. Huon s’avance,  
et par la vertu du haubert qu’il porte, le serpent s’incline devant iui ;  
ii boit de i’eau, lave ses mains et oublie ce qu’il doit faire[[89]](#footnote-89).

55.

[5685] Huon est entré dans le verger ; le noble guerrier s’est assis  
a. la source de l’émir Gaudisse afin de se reposer ; et là il se  
lamente et verse d’abondantes larmes :

Mon Dieu, venez à mon aide ! Saínte Marie, à mon secours ! Père  
glorieux, que vais-je pouvoir faire ? Hé ! Auberon, quelle sera votre  
attitude ? M’ abandonnerez-vous, ou viendrez-vous à mon secours ? Eh  
bien. je vaís le savoir.

II saisit le cor d’ivoire resplendissant,

316

**5700**

**5705**

**5710**

**5715**

**5720**

**5725**

**5730**

***HU0N BOBDEAvy***

Met l’a sa bouche, s’ait tantit et sonnér  
Si roidement et per si grant fierteit  
Lí sang ii sauít et per bouche et per neis.

Auberon l’ot deden son gaut ramez.

« E ! Dieu, fait il, j’oi le lairon corner  
Qui ait mantit au premier pont paisser ;

Maix, per Celui qui en croix fuit penez,

II puet assez et tantir et sonner,

Ja n’iert per moy secourrus ne tancér  
A ceste foid, si me puist Dieu sauver,

Ainsoy avrait de grande poverteit  
Et grant mesaise de fain et de durteit.

Mar ait mantit li folz musart prouvez ! »

Et l’anffe Hue ne cesse de corner.

Li amiralz fuit assis au dyner ;

Au table sient li demoinne et li per,

Si que servoient de vin et de clarer ;

Au son dou cor commansent a chanter,

Et I’amiral commanset a baller ;

Tous dis ballerent conte et demoinne et per  
Tant que li cor ot laissiez le sonner,

Et pues c’escrie Gaudisse l’amirez,

Cez homme ait maintenant appellez :

« Signour, dit il, enver moy antandez.

Cil qui la corne en cez vergiez ramez,

II est venus pour nous corpz anchanter.

Je vous commaní sor lez membre coper  
Et si trez chier com vous m’amour avez,

Si tost com cil ait laissiez le corner,

Si vous allez fervestìr et armer. »

Et cil respondent : « Mar vous esmaierez.

Se .iiij. c. estoient assamblez,

N’en vairrez vous .iiij. vif eschepper. »

Quant or voít Hue nulz nel vint conforter,

Le cor mist jus, s’ait laissiez le comer ;

De cez biaulz yeuz commansait a plorer.

*flliOE*

í ,g *bordeaux*

311

I,. p, r® à sa bouche et le fait retentir avec tant de roideur et de force  
i;(,' le sang lui jaillit de la bouche et du nez. Depuis sa forêt touffue,  
. an l’entend :

- i ie Dieu ! dit-ii, j’entends ce brígand sonner du cor, lui qui a menti  
en passant le premier pont ; mais, par Celui qui fut tourmenté sur ia  
croix, il peut sonner tant qu’il voudra ! 11 ne sera pas secouru et  
dérenuu par moi cetíe fois-ci, j’en prends Dieu à témoin. II lui faudra  
suppotter grande détresse, grande disette et mauvais traitements. C’est  
pour son malheur que cet insensé a menti.

[57uv] Cependant le jeune Huon ne cesse de corner. L’émir était  
assis pour déjeuner, avec ses princes et ses paírs qui servent vin et  
neetar. fls commencent à chanter au son du cor, et l’émir se met à  
danser. Comtes, princes et pairs ne cessent de danser jusqu’au moment  
OU ie cor se tait. L’émir, d’une voix forte, s’adresse alors à ses

hommss :

\_ .Seigneurs, écoutez-moi : celui qui sonne du cor dans le verger  
planie d’arbres est venu pour nous ensorceler. Je vous ordonne sous  
peine d’être mis en pièces, et autant que vous tenez à mon amitié, de  
vos armes dès que le cor se sera arrêté.

II s lui répondent :

yez crainte : s’ils étaient ici quatre cents, vous n’en verriez pas  
quatre s’échapper vivants.

II, ■ lorsqu’il voit que personne ne vient à son aide, dépose son cor

et ces.se de sonner, puis il se met à pleurer.

318

1. (R58)

Quant or voit Hue c’Aberon ne vanrait,

Saichiez de voir que moult s’an aŷrait.

« Elais ! fait il, cil chaitif, que feraií ?

5735 E ! doulce mere, jamaix ne vous vaírait [2i7dj

Si lais dollant, qui tant de dollour ait.

Aŷ ! roy Charle, ci Dieu qui íout formait,

II toy pardont îe mal que tu m’ais fait,

Car san meffait del paiis chaissiér m’ais.

5740 Es ! Auberon, ton jan corpz, que ferait ?

Se ne m’aidez, pour Dieu qui tout creait,

Jamaix mon corpz arier ne retornrait,

Ne jamaix jour si lais ne te vairait.

Es ! Roy de gloire, grant peschief m’encombrait  
5745 Quant je mantit au premier pont de la ;

Ne m’an prin garde, bien sai que j’an avraií  
Assez de painne ne ja n’en escheppraií  
Se Cil n’en pance que le monde estorait. »

Aprés ait dit: « Debait que plux plorait !

5750 Se il moy fault, la Damme m’aiderait

Que lou corpz Dieu ens en cez flan portait ;

Qu’en lié se fíet, desconfis ne serait.

Et, per Celui qui le monde estorait,

G’iraií lassus, ne sai qu’an avanrait,

5755 Et se diraií ceu que on me cheijait. »

Dont s’aparreille que pîux ne s’arestaìt ;

L’espee ait sinte, et l’elme relaissait.

Ver le pallais l’anffe Hue s’an vait.

Cil le condue quì tout le monde formait,

5760 Car il ne sceit que cez corpz devanrait.

1. (R59)

Ver le pallais s’an vait Hue li ber,

Tant atandìt es pallais a antrer  
Que l’amiralz fuit assis au disner ;

Dont s’an tornait, c’est montéz lez degrez,

5765 L’aubert vestus, laissiét l’iame gemez,

**i**57'<'!| Lorsque Huon comprend qu’Auberon ne viendra pas, il est  
désesnérá, sachez-le.

pzja'' ! malheureux, que vais-je faire ? (217d) Hé ! douce mère, le  
ij]alhf"ir,’ux, l’infortuné que je suis ne vous reverra jamais ! Ah ! roi  
Char’-s que le Dieu créateur de toute chose te pardonne le mal que  
fait, car tu m’as banni sans qu’il y ait faute de ma part.

].jé 1 Auberon, que feras-tu ? Si tu ne m’aides pas, jamais je ne  
a; rsVenir et jamais, malheureux que je suis, je ne te reverrai.  
< nisu de gloire, c’est un terrible péché qui m’a accablé lorsque  
. i au passage du premier pont. Je n’y ai pas pris garde, et je  
que cela m’apportera beaucoup de peine, et que je n’en  
sortisvi vivant que si Celui qui créa le monde y prend garde.

[5749j Puis il déclare :

\_ Fuii maintenant de pleurer ! Si Auberon m’abandonne, la Dame qui  
a pcrté Dieu en ses flancs m’aidera : celui qui se fie en Elle ne sera  
jamais confondu. Donc, par Celui qui a créé le monde, j’irai là-haut,  
. ■■ i arrive et je ferai connaître le message dont on m’a chargé.

Aiora ie jeune Huon se prépare sans tarder ; il ceint l’épée, relace son  
heaume et s’en va vers le palaís. Que le guíde Celui qui a formé le  
monde. car il ne sait ce qui va lui arriver !

[576ií Le vaillant Huon s’en va vers le palais ; tandis qu’il tardait  
à cnu’cr. ;’émir s’est assis pour déjeuner. Le jeune homme monte aiors  
les marCies, le haubert vêtu, le heaume lacé

L’espee es poing qui gette grant clerteit.

Es l’anffe Hue ens es pallais entrez ;

Enmy îa saulle fuit Mahon apportez,

II estoit mis sor .ij. pillez listeit,

5770 Per devant lui ot .iiij. chandellez,

Et sor chescun ot ung cierge alumez.

La ne paissoit Sairaisin ne Esclez  
Ne l’anclínest voiant tout le barnez.

Li anffe Hue nel dignait regarder,

5775 Ains paissait oultre, le doz li ait tornés.

Li Sairaisin l’ont assez regardér ;

Dist l’un a l’autre : « Or poiez bien prouver [2i8a] J  
Que cil n’est mie creans en nostre dei. »

Et dit li aultre : « Or le laissiez aller,

5780 Messaigier est d’un estrainge rengnez.

Espoir qu’i vuelt a l’amiralz parler,

Si li vuelt randre son brant d’aicier lettrez. »

Bien lez antant Huelin au vif cler,

Tout quoy se taist, si est oultre paissez.

5785 Devant ie roy servoit ung amirelz,

Pour Esclarmonde se fist moult regarder,

Que il dobvoit a. mollier espouser.

Riches hons fuit, s’ot grant terre a garder.

« He ! lais ! dit Hue, cestui doi je tueir  
5790 Se ne me vuelz ver Charlon parjurer.

Maix, per Celui qui en croix fuit penez,

Je ne lairoie pour homme qui soit neiz  
Que je ne faice ceu que m’est commandez.

Or faisse Dieu de moy sa vollanteit ! »

5795 Vìnt a ia taubie per devant l’amirel,

L’espee nue dont li poing fuit d’or cler,

Fiert le paien, teiit cop li ait donnér  
La teste en fait sor la tauble voller,

Que l’amiraiz fuit tous ensangiantez.

5800 « Dìeu, bonne estrenne ! dit Huê au vif cler,

Se m’est avis j’ai le premier tuei.

De cestuí su ge ver Charlon acquitér. »

t ]’épee resplendissante au poing. Le voilà dans la grande salle où  
\] l'h'ii,neí a été apporté : l’idole est juchée sur deux colonnes ornées  
1 fríses et il y a devant elle quatre chandeliers, et sur chacun un

eierge allumé.

n Aucun Sarrasin ou Esclavon ne passe devant sans s’incliner  
" résence de tous les barons ; le jeune Huon, au contraire, ne lui ac-  
corde pas même un regard, mais passe outre en lui toumant le dos. Les  
Sarrasins l’observent intensément (218a) et se disent l’un à l’autre :

]■ ,i clair que celui-ci ne croit pas en notre dieu.

Mais d'autres rétorquent :

* Laissez-le aller : c’est un messager qui vient d’une terre étrangère.  
  Sans doute veut-il parler à l’émir, à quì il va rendre son épée d’acier

[5783] Huon les entend parfaitement, mais il garde le silence et  
avance. TJn émir est en train de servir devant le roi ; tous les regards  
convergent vers lui à cause d’Esclarmonde qu’il doit épouser ; c’est un  
prìnce puissant, avec une grande terre à garder.

* }h'i,. ■ ! dit Huon, c’est lui que je dois tuer si je ne veux pas  
  manquer à mon serment envers Charles. Et bien, par Celui qui fut  
  tourmenté sur la croix, je ne renoncerai pas à accomplir ce qui m’est  
  ordonné[[90]](#footnote-90) : que Dieu fasse de moi ce qu’il voudra !

[5795] Alors il s’avance vers la table qui est devant l’émir et porte  
au païen un tel coup de son épée au pommeau d’or pur, qu’il fait voler  
sa tête sur la table et couvre Gaudisse de sang.

* Dieu ! voici un bon début, dit Huon au visage étincelant ; il me  
  semble que j’ai tué le premier que j’ai rencontré, et pour celui-ci je  
  suis quitte envers Charles.

5805

5830

5815

5820

5825

5830

5835

Et l’amiralz commansait a crieir :

« Baron, dit il, ceu baron me prandez !

S’i vous escheppe, a mort estez livrez. »

Et Sairaisin li saillent de tout leiz,

Cil se deffant cui li grant mestier ert.

II tint l’espee dont li brant relut cleir,,  
Environ lui en ait maint cop donnér ;

.1111. en ait mort per devant l’amirez,

Maix sa deffance aiit petit durér,

Car trop out force le glouton deffaiez.

Hue le voit, ne li vint mie a grez,

Ver l’amiralz est tantost recullez ;

II prant l’annez qu’íl ot es bras boutér,  
Desor la tauble l’ait maintenant jetér.

« Amiralz, sire, dit Hue, esgardez :

A cez anseingne ne moy faite nulz meil. »  
Li amiralz ait l’annel regardez,

Lues qu’il le voit, si l’ait bien ravisér ;

A haulte voix commansait a crieir :

« Paien, fait il, en sus de li esteit !

Que, per Mahon ad cui je vuel orer,

II n’ait sceans Sairaisin ne Escler

Tant soit hault hon, c’il ìi faisoit nulz meil,

Ne soit panduit a ung arbre ramez. »

Adont lou laisse[nt] paien tout quoy ester,  
Car il redoubtefnt] le commant l’amirelz ;  
Et Huê est illuec tout droit remeis.  
L’amiralz ait maintenant appellez :

« Sire, dit Hue, per sainte chariteit,

Encor n’aií mie faite ma vollanteìt. »

Dist l’amiralz : « Vaissaus, tu puez aller  
Permy ma saulle et dou long et dou leiz ;  
Se tu m’avoie .v.c. homme tiiés,

N’averois garde pour homme qui soit neis.  
Et Huelin s’an est avant allez,

Vint a la fille Gaudisse l’amirel,

.III. foid la baise voiant tout le barnez.

n

[218bJ

Aussitôt l’émir se met à crier :

Btstons, prenez-moi celuí-ci ! S’il vous échappe, vous êtes morts !

Les Sarrasins bondissent de tout côté contre lui, et il se défend dans  
c» ò<-anct péril ; ii tient i’épée à la lame étincelante et porte autour de  
lui tí'innombrables coups. II tue quatre hommes devant l’émir, mais sa  
^ferse ne pourra durer longtemps, car les gredins mécréants sont trop

m'-vïîrts. Huon s’en rend compte et s’inquiète ; il recule aussitôt vers  
rèír;r, prend l’anneau qu’il avait passé à son bras et le jette sur la

table '•

, -7] \_ Emir, dit-il, regardez ! (218b) Que ces enseígnes vous  
ìnter&isent de me faire du mal !

L'é:ïiir regarde l’anneau et le reconnaît immédiatement ; il s’écrie  
d’une voíx forte :

íïens, écartez-vous de lui! Par Mahomet vers qui montent mes

* s, il n’est ici Sarrasin ou Esclavon, si puissant qu’il soit, qui ne

immédiatement pendu à un arbre touffu s’il lui faisait du mal.

Les pa'íens le laissent en paix, car Pordre de Pémir les terrifie ; Huon

* it debout, et il s’adresse à Pémir :

ágneur, au nom de Dieu, je n’ai pas encore achevé ce que je  
veux faire.

assal, tu peux aller et venir tranquillement à travers ma salle.  
\L' 5 si tu m’avais tué cinq cents hommes, tu n’aurais personne à  
redouter.

[5837] Alors Huon s’avance vers la fille de l’émir Gaudisse, et il  
Pembrasse par trois fois devant tous les chevaliers.

5840 Celle se pasme, qui sant le baicheller ;

Voit le Gaudisse, pres n’ait le sang dervez,

Dit a sa fille : « Vous ait il point grevér ?

- Sire, dit elle, bien poraíí repaisser. »

Une pucelle vy deley lié ester ;

5845 fEIe l’apiele con ja oïr porrés :]

« Sceit tu, dít elle, pour quoy m’estuet pasmer ?  
Sa doulce allainne m’ait si mon corpz navrez,

Se je ne i’ai enneut a mon costeit,

G’istraií du sanc ains qu’i soit ajornez. »

5850 Et Huelin est arrier retornez,

Ou voit Gaudisse, si l’an ait appellez.

58. (R60)

« Amìralz, sire, se dit Hue li frans,

Je ne sus mie en voustre dieu creant;

Ne croy Mahon non plux c’un chien puant,

5855 Ains croy Jhesu quì respandit son sang,

Et de la Viergne naiquist en Bellïant,

Et en ia croix le penerent tirant.

Neiz sus de France, de la terre de[z] Frant,

**[218c]**

Si sus hons lige Charlemenne le frans.

5860 Li amperrere ait moult le cuer dollent,

Car ne sceit prince de ci qu’an Orïant,

De ci a Aícre ne jusques Boícidant,

Tanî com meir voit ne cielz environnant,

Que il ne soit desous li appandant,

5865 Fors voustre corpz que voi ci en estant.

Lì roy vous mande, qui le corpz ait vaillant,

Que pues celle houre que Jhesu fist Adam,

Eî qu’i perdit Qllivier et Rollant  
En Ronsevalz, ou ie dapmaige ot grant,

5870 N’allait lí roy si grant gent assamblant  
Que il ferait a cest esteit avant ;

Sí paisserait mer a ceste Saínt Jehan  
Et si vanrait desor vous chevalchant.

Se il vous thient, per Dieu le royamant,

demoìselle, à cause de la saveur des baisers, s’évanouit, et  
Gaudisse est au comble de la fureur ; il interroge sa fille :

\_ vous a-t-íl fait du mal ?

I Mon père, la guérìson sera aisée.

ïí y a une suivante auprès d’elle ; voici ce qu’elle lui dit:

Sais-tu pourquoi j’ai dû m’évanouir ? Sa douce haleine m’a blessée  
si fort que, si je ne l’ai cette nuit à mon côté, je deviendrai folle avant

le jour.

Hiion revient sur ses pas et interpelle Gaudisse.

[5852] - Seigneur émir, dit le noble Huon, je ne crois pas en votre  
dieu et je méprise Mahomet autant qu’un chien puant. Je crois en  
Jésus qui répandít son sang, naquit de la Vierge à Bethléem et fut  
tourmenté par les bourreaux sur la croix.

Je suis né en France, la terre des Francs, (218c) et je suis l’homme  
Jige du noble Charlemagne. L’empereur est très irrité, car il ne connaît  
personne jusqu’en Orient, d’ici à Acre et en Bocidant, aussi loin que  
va la mer et le ciel qui l’entoure, qui ne se place sous sa domination,  
sauf vous que je vois céans.

[5866] Le roi au corps vaillant vous fait savoir que, depuis l’heure  
où Dieu créa Adam et qu’il perdit Olivier et Roland en Roncevaux, où  
le désastre fut grand, il n’a pas réuni d’armée aussi immense que celle  
qu’il rassemblera l’été prochain : il passera la mer à la saint Jean et  
chevauchera contre vous. S’il vous prend, par Dieu le Rédempteur,

5875 II vous pandrait, ja n’an avrez garant ;  
S’ansoy n’estez en Dammedieu creant  
A grant dollour morez, vous et vous gens ;

Et se vollez esch[i]ver cest torment,

Si vous ferez baptisier maintenant »

5880 Dist l’amiralz : « Je n’an feraií nïant !

Ne pris vous Dieu .j. denier vallissant ! »

59. (R61)

« Sire amiralz, dit Hue, entandez :

Ancor vous mande roy Charlemenne ei,

Car il vous mande mil esprevier miiez,

5885 [Et mil ostoirs, ja mar le meskerrés,]

Mil ours, mil viatre, trestous enchaennez,

Et mil verlet trestout de jonne aiez,

Et mil pucelle toute de grant biaulteit ;

Se m’aie Dieu, ancor te mande il eil,

5890 Car il te mande mil destrier sejomez,

Et si te mande tez blan grenom mellez,

De t’orde goulle .iiij. dent maisellez. »

Dist l’amiralz : « Tez sirê est dervez !

Je ne lou prise .j. denier monnoiez.

5895 S’i me donnoit toute son hesriteit,

Ne li larroie ma blanche barbe oster  
Ne anaprés .iiij. dent maisellez.

.XV. messaige m’ait ceans fait entrer,

Je n’an vis oncque ung tout seulz eschepper ;  
5900 Tout lez air fait escorchier et saller,

Et, per Mahon, li .xvi.e serez !

Maix pour l’annel ne t’ose on adeser.

[Or te vuel jou sor ton Dieu conjurer,]

Et sor ta loy que tu ais a garder :

5905 Pues que tu dis que t’es de France neis,

Queil vif dïable t’orent l’annelz donnez ? »  
Or ne puet Hue mentir ne reculleir,

Car trop redoubte Auberon le faiez.

« Amiralz, sire, se dist Hue li ber,

[218d]

vous pendra sans remède ; si vous ne vous convertissez pas, vous  
>z dans de grandes souffrances, vous et vos gens. Si vous voulez  
. à ce malheur, faites-vous baptiser à l’instant.

^L’émir répond :

j . n ferai rien ; votre Dieu n’a pas pour moi la valeur d’un  
denier.

[5882] - Seigneur émir, reprend Huon, soyez attentif ! Charlemagne  
v0Us demande encore autre chose. II réclame mille éperviers mués et  
nulle autours, mille ours, mille chiens de chasse enchaînés, mille  
jeunes uens à la fleur de l’âge et mille jeunes filles de grande beauté.  
gt Dieu m’en soit témoin, il ajoute encore à ses demandes mille  
t. ,, >ien dispos, vos blanches moustaches et quatre molaires  
arrachées à votre sale gueule.

- Ton seigneur est fou et je me moque de lui. Même s’il me donnait  
toutes Jes terres qu’il possède, je ne lui laisserais pas ma blanche barbe  
etmes quatre molaires. II a fait entrer dans ce palais quìnze messagers,  
et pas un seul n’en est ressorti, car je les ai tous fait écorcher et saler :  
par Mahomet, tu seras le seizième ! (218d) Mais l’anneau empêche  
qu’on te touche ; je te conjure donc par ton Dieu et sur la loi que tu  
dois observer : puisque tu dis que tu es Français, quels démons ont pu  
te donner l’anneau ?

[5907J Cette fois, Huon ne peut mentir ni reculer, car il a trop peur  
d’Auberon le fée :

- Seigneur émir, dit-il,

5910 Si m’aie Dieu, je vous dirait verteit ;

Per saint Denix, que vaudroit li celler ?

J’ai ton signour ocis et descopér. »  
L’amiralz l’ot, si commance a criier :

« Paien, dit il, lairez le vous aller ?

5915 S’i vous escheppe, a mort estez livrez ! »  
Paien l’antandent, celle parrt sont allez,

II l’assaillirent et de coste et de lez ;

Cil se deffant que le mestier en yert.

[Un arc volu a Hues regardé,

5920 Cele part vint et s’i est acostés ;]

Dairier n’ait garde lì jonne baìcheler.

Li Sairaisin l’ont souvant ranponnér,

Et Hue tient es poing le brant lettrez,

Cui Í1 consut, mallement est menez ;

5925 Mar charoit mire, tost l’ait medesinez !

Mal de celui qui o[s]t ver lui aller :

’.XIIII. en ait occis et affollez !

Paien le voient, forment l’ont redoubtér ;

Et l’amiralz commansait a criier :

5930 « S’i vous escheppe, a mort estez livrez ! »

Paien l’antandent, lors ont le cris levez ;  
Enver Huon sont a ung fas allez.

.1. Sairaisin de moult grant poesteit  
Tint ung faulsart tranchant et aserrez ;

5935 Hue cudait ferir ens es costeit.

Hue le voit, s’ait le cop redoubtér ;

Arier se trait, li faulsart est oultrez,

En ung pilleir est per deden entrez,

Mien essïant, .ij. grant piet mesurez.

5940 Et Hue vait ver luy fier et anflez,

Grant cop li donne sor son helme gemez,  
Tout I’ait fandut jusqu’a non dou baudrez ;  
Mort l’abaitit per devant l’amirelz.

Et l’amiralz estoit lors escrïez :

5945 « Signour, dit il, enver moy antandez :

s airai la vénte : a quoi servirait de la dissimuler ? J’ai tué et  
Jnis en pièces votre seigneur[[91]](#footnote-91).

\ j.., aots, l’émir s’écrie :

- f> . s. le laisserez-vous partir ? S’il vous échappe, vous êtes

Aussiîot Jes paiens se âmgmî vers lui et J’attaquent de tous  
se défend, car il en a bien besoin ; avisant un arc voûté, il se  
i. ‘s iui et s’y adosse ; ainsi, on ne i’attaquera pas par derrière.  
■■ ■ tsins ne cessent de l’ìnsulter, et luì tient dans ses mains la  
’arrte cmvée : celui qu’il atteint est bien mal en point ; inutile  
;]er un médecín, car ìl est vite guéri. Malheur donc à celui qui  
ose l’affronter ! Quatorze païens sont tués et abattus.

A cette vue, les païens le redoutent vivement[[92]](#footnote-92), et l’émir crie à  
nouveau :

y >us échappe, c’en est faít de vous !

Alors les païens se mettent à crier et se précipitent tous ensemble sur  
!m. I carrasin d’une très grande force croit pouvoir le frapper au  
côté a'-'ec un faussart tranchant et acéré ; Huon voit venir le coup  
redoutabie : il recule, et le faussart passe outre, pénétrant dans un  
pilier à deux grands pieds de profondeur. Alors Huon s’avance, plein  
dc courroux, vers cet ennemí, et lui porte un grand coup sur son  
heaume omé de pierres, coupant le païen en deux jusqu’à la ceinture,  
puts je jcïant mort aux pieds de l’émir.

[5944] De nouveau i’émir s’écrie :

- Seigncurs, ècoutez-moi ! (2í9a)

Per ce signour qui fait croistre lez bfeíf - [219;

C’est Mahommet que tant ait poesteit-  
S’i n’est errant saixis et etrapez,

Trestous serez pandus et traŷnez. »

5950 Paien l’antande[nt], lor sont avertiiez ;

Huon assaillent environ et en lez,

II se deffant per moult grant poesteit ;

II tient l’espee dont il fuit adoubér,

Maint Sairaisin en ait le jour grevér ;

5955 Cui il consut, a sa fin est allez.

A cel assault c’est l’anffe bien prouvér :

Plux de .xiiij. en ait jus aterrér.

La li avint une grant poverteit :

Dou poing li volle le brant d’aicier lettrez ;

5960 .1. Sairaisin l’ait maintenant combrez,

Errant s’an torne et si l’an ait pourtér,

Pues l’ot maint jour en son escrin gardér.

Dever Huon sont a ung faix allez :

Volcist ou noin l’ont a terre versér.

5965 Ung Sairaisin s’an est avant passez,

Dou colz li oste le cor d’ivoire cler  
Dont y dobvoit Auberon appeller ;

Ung aultre Turc ait le hanep combrez,

Li aultre l’ont maintenant desarmez.

5970 Dou corpz li oste[nt] le boin habert saiffrez,

Ens es bliaulz est Hue demourez ;

Ensi l’enmoinnent per devant l’amirelz.

Hue fuit biaulz et de jonnes aiez,

Clere ot la faice, le vif traitis assez,

5975 Maix qu’i l’avoit .j. petit camozés  
[Por le hauberc ke ill avoit porté.]

Li Sairaisin I’ont assez regardez ;

Dist l’un a l’autre : « Ve ci biaulz baicheller ;

II ne fuít faít for que pour esgarder,

5980 C’iert grant dapmaige quant il ert descopez. »

Et l’amiralz aít paien appellez :

« Signour, dit il, or sa, avant venez.

I»,, o ;;..‘igneur qui fait pousser ies bíés - c’est Mahomet le tout  
„,Ms.ant - s’il n’est immédiatement saisi et capturé, vous serez tous  
Îiaînés au gibet et pendus !

,■ mots les païens, redoublant d’énergie, attaquent Huon de tous  
: le jeune hornme se défend avec la plus grande vigueur. Avec  
íont il est armé iî met à mal ce jour là bien des Sarrasins, et  
. .’:x qu’il atteint perdent la vie. Dans cet assaut, il a bien prouvé  
illance, en jetant morts plus de quatorze ennemis. Mais voici  
ie grande malchance lui anive, car sa lame o’acier lui saute des  
: ; aussitôt un Sarrasin s’en empare et prend la fuite en I’empor-  
tant: ii la gardera iongtemps dans son coffre[[93]](#footnote-93).

[5963] Les Sarrasins se précipitent tous ensemble sur Huon et le  
jettent à terre malgré sa résistance. Un païen ôte de son cou le cor  
’d'ivoire étincelant qui lui permet d’appeler Auberon ; un autre Turc lui  
prend ie hanap, d’autres encore le désarment, iui enlevaní le précieux  
haubert orné d’orfroi. Le jeune homme demeure en bliaut, et il est  
amené dans cet équipage devant l’émir.

Huon csi beau et dans la fleur de 1 âge ; son vìsage est lumineux et  
fin. mérne s’il est un peu meurtri par Ie port du haubert. Les Sarrasins  
íe regardent avec attention et se disent l’un à l’autre :

* Voici un beau jeune homme ! On ne se lasse pas de le regarder, et  
  ce sera un grand dommage quand on le mettra en pièces.

[5981] L’émir s’adresse aux païens :

* Seigneurs, approchez !

De queille mort yert sì chetif tiiez ? »

Dïent paien : « Sire, cor le pandez. »

**5985**

Dist l’amiralz : « Si ert com dit avez,

Si lou me lowe mon tres riche barnez. »  
Illuec avoit ung Sairaísin escler,

Amiralz fuit, .vii.xx. ans ot paissez ;  
Concillier fuit Gaudisse l’amirelz,

**5990**

[2l9b]

De moult bien dire estoit acoustumez ;

Ou voit Gaudisse, sì l’an ait appellez :

« Amiralz, sire, fait il, or m’antandez,

Je vous diraií comment dobvez ovrer :

11 est huy feste Saint Jehan en estez,

**5995**

Tu ne dois faire justice en ton hostez  
Se tu ne vuelz contre ta loy aller.

Si ne doit estre sifaitement tueis,

Ains lou devez en vous chartre geter  
Et a maingier li fait assez livrer.

**6000**

Ung an tout plain le t’estorait garder.

Quant se vanrait enmy le tempz d’ester,

A Saint Jehan que dobvons cellebrer,

Dont ferez vous cestui ci delivrer ;

***6005***

Se li dobvez ung champion trouver  
A cui se puist combaitre en champz mellér ;  
Et se cil puet ton champion maiter,

Laixier l’an dois tout per amour aller  
Et boin conduit li dois faire livrer  
Que il s’an puist raller a sauveteit.

**6010**

Et se li tien puet cestui conquester,

Cil ci doit estre pandus et traiennez. »

Dit l’amiralz : « Je t’ai bien escoutez.

Se mez ancestre l’ait ansement uzér,

Je tie rus ja contre ma loy aller. »

**6015**

Dist li paien : « Oiir, se m’aiist dei. »

Adont fuit Hue tout maintenant combrey  
Et en la chartre maintenant avallez ;

[Li amiraus l’a ensì commandé]

Et si a dit que on li dont assez.

p- qudle mort fera-t-on mourir ce prisonnier ?

Le-S paíens proposent de le pendre, et l’émir déclare que les voeux de  
ses puissants barons seront exaucés. Mais il y avait là un émir  
es"lavoîî’ plus de cent-quarante ans, qui était le conseiller de

Oaudiss® (219b) et dont les propos étaient très sages. II dit à Gaudis-

ss '

* Seigneur émir, si vous voulez bien m’écouter, je vous dirai ce qu’il  
  convient de faire. Aujourd’hui, c’est la Saint lean d’été, et vous ne  
  devez Pas procéder à une exécution dans votre palais à moins de  
  contrevenir à votre propre loi. II ne faut donc pas tuer le prisonnier,  
  jnais bien le jeter dans votre prison et lui donner à manger à suffisan-

\ ..ir, }e garderez ainsi pendant un an entier, et lorsque reviendra la  
beile saison, à la Saint Jean que nous devons célébrer, vous libérerez  
le captif et trouverez un adversaire contre lequel il pourra combattre  
en champ clos. S’il peut venir à bout de votre champion, vous le  
sz partir tranquìllement, muní d’un bon sauf conduit, afin qu’il  
puisse aller en toute sécurité. Et si c’est votre champion qui est  
vainqueur, le Chrétien sera íraîné au gibet et pendu[[94]](#footnote-94).

[6012] L’émir répond :

* .[■■ t’ai écouté avec attention ; si mes prédécesseurs en ont usé de  
  !a sorte, je ne veux pas aller contre ma loi.

Ies palens approuvent cette décision. Alors Huon est saisi et jeté au  
fond de îa prison, suivant l’ordre de l’émir, qui veut aussi qu’on lui  
donne à manger à suffisance.

6020 « He ! Iais ! dit Hue, com cí ait mal ostez ! »

Or vous diraií de la dame au víf cler,

Qui estoit fílle Gaudisse l’amirel.

En son lit jut, ne se pot reposer,

Amour la point que ne îa lait durer.

6025 Elle se lieve, ne pot plux reposer,

Ung cierge prant qu’elle ot fait embraiser,

Vint a la chartre, s’ait le chaìrtrier trouvér  
Ou se dormoit per delez .j. pilleir.

[Tot belement li a les clés enbié,]

6030 L’ux de la chambre ait errant deffermér,

Ens est antree o lou cierge alumés.

Quant l’anffe Hue ait choisi la clerteìt,

Moult se merveille, s’an est tous esfraiez.

« Dieu, se dit Hue, dont vient ceste clerteit ?

6035 Sainte Marie, doit il ja ajorner ? » [2l9c t

Dist la pucelle : « Mar vous esmaierez.

Hue, biaulz frere - ainsi t’oy je nommer -

le sus la fille Gaudisse l’amirez

Qui vous baizette huy maitin au disner ;

6040 Vous doulce allainne m’ait si mon cuer navrez,

Je vous aym tant que je ne pués durer.

Se volliez faire la moie vollanteit,

Consoille metteroie que seriez delivrez.

* Dame, dit Hue, laissez ceu plait ester.

6045 Sairaisine estez, ne vous poroie amer ;

Je vous baisaií, ceu ne pués je veer,

Maix ceu fi je pour ma foid aquitter,

Car ainsi l’o ge Charlemenne cranteit.

Se dobvoie estre tous jour enprisonnér  
6050 En cest[e] chartre, tant com pora[i]s durer,

Ne quier je jai a vous corpz adeser. »

Quant la pucelle l’oiit ainsi parler,

Si cude bien de fin duel fourcener.

« Hue, dit elle, dont n’en ferez vous eil ?

6055 - Naie, dit Hue, per sainte chariteit.

* Per foid, dit elle, et vous le conparrés ! »

i\_i. : dit Huon, quel triste logis que celui-ci !

je vous narlerai maintenant de la dame au visage lumineux, fille de  
‘étrrn Gaudisse. Elle est couchée dans son lit, mais ne peut trouver le  
\* Êl Amour l’aiguillonne sans la laisser en paix. Elle se lève, car  
h°est jpcapable de rester en place, prend un cierge qu’elle a allumé,

. ia prison et trouve le geôlier endormi auprès d’un pilier ;

, habilement les clés, ouvre la porte de la geôle et y pénètre  
(c i.eige allumé.

: ; irsque Huon voit cette clarté, il est stupéfait et inquiet :

I i-eu. dit-il, d’où vient cette lumière ?(219c) Sainte Marie, est-ce  
pl^jour ?

iûjeune fille prend la parole :

oas peur ! Huon, mon cher ami - c’est ainsi que je vous ai  
cmmer -, je suis la fille de l’émir Gaudisse que vous avez  
. :e matin lors du repas ; votre douce haleine a si profondé-  
mon cceur que je vous aime à ne plus pouvoir durer. Si  
ez d’accomplir mon désir, je ferai en sorte que vous soyez

libéré.

[6044: - Uame, n’y pensez plus. Vous êtes Sarrasine, et je ne saurais  
; je vous ai donné des baisers, c’est vrai, mais je l’ai fait  
pour ivsDC'-'ter mes engagements, car j’avais fait cette promesse à  
Charlenicgne. Même si je devais rester prisonnier toute ma vie dans  
celte geôle. je ne voudrais pas avoir commerce avec vous[[95]](#footnote-95).

te réponse, le jeune fille croit bien devenir folle de dépit.  
- Huon. cst-ce votre demier mot[[96]](#footnote-96) ?

(■ r l’amour de Dieu.

, vous allez íe payer.

p

336 HUON DE BûitjjcA!

Le charterier aìt errant appellér :

« Ámis, dit elîe, enver moy antandez :

Je te deffaní sor lez membre coper  
6060 Que cest Fransoy ne donne que disner

Jusqu’a .íij. jour, se te vuelz courmander. »

Et cil respont : « Tout a vous vollanteit. »

Trois jour tout piain, tant l’aìt laixiér jeuner,

Et au quair jour c'est Hue desperér.

6065 « He ! lais ! dit Hue, il n’est de pain ne bieif.

E ! Auberon, petit naìn bouserez,

Cil te maldie quí en croix fuit penez !

Pour poc de ehose m’ais or coiîlit en heit ;

Ne m’en pris garde, si me puist Díeu sauver,

6070 Quant je mantií au premier pont paisser.

Sainte Marie, et car me secourrez ! »

De quant que Hue aiî dit et devisez,

La damoiselle ait trestout escoutez ;

Vint a la chartre, s’ait Huon appellez :

6075 « Vaìssaulz, dit elle, seriez vous porpancér ?

Volriez vous faire ceu que vous aíí contér ?

Se moy volliez plevir et creanter [2t9ái

Que, se poez de ceans eschepper,

Vous me mainrez o vous en vous rengnez,

6080 Per Mahommet, je ne vous caroie eil.

Se tu me vuelz plevir et creanter  
Que moy tanras en bonne ioialteit,

Je vous donraií a maingier a planteit.

* Damme, dit Hue, si mov puist Dieu sauver,

6085 Se je dobvoie tous lez jour d’ui flambeir

Deden Ynfer en la chartre mortelz,

Si ferair je toute vous vollanteit.

* Per foid, dit elle, or avez bien parlér !

Pour voustre amour croiraif en Damedei. »

6090 Adont Ii faít a maingìer appourter.

Hue mainjait, que moult i’ot desireir,

Et la damme ait le chartrier appellér :

« Amis, dit elle, savez que vous ferez ?

íf.i)5'i Hile appelle à I’instant Ie geôlier et luí interdit, sous peine de  
nwrt de donner quoi que ce soit à manger au prisonnier pendant trois  
fours’, et l’homme répond qu’il obéira.

gjje’ jajsse donc Huon jeûner pendant troís jours complets, et îe  
ouatrième, Huon s’abandonne au désespoir :

te maudisse Celui qui fut tourmenté sur la croix ! Tu t’es fâché  
contre moi pour une vétille, car c’est sans y penser, j’en prends Dieu  
oin, que j’ai menti en passant le premier pont. Sainte Marie,

\_ gélas. il n’y a ici ni pain ni blé. Hélas ! Auberon, petit nain bossu,

qae  
venez à mon aide !

[6072] Tout ce que Huon a pu dire, la demoiselle I’a entendu ; elle  
vient à la geôle et interpelle Huon :

* Vassal, avez-vous réfléchi ? Voulez-vous faire ce que je vous ai  
  demandé ? (219d) Promettez-moi et garantissez-moi que, si vous  
  pome/ Jchapper d’ici, vous m’emmènerez dans votre pays, et, par  
  Mahomet, je ne vous demanderai rien de plus. Si vous me promettez  
  d’être loyal à mon égard, je vous donnerai à manger en abondance.
* Dame, répond Huon, Dieu m’en soit témoin, même si je devais  
  brûler à jamais dans les flammes de la mortelle prison d’enfer, je ferais  
  tout ce que vous voulez'.
* Par ma foi, voilà qui est bien parlé ! Pour I’amour de vous je

croirai en Dieu.

[6090] Alors elle lui fait apporter à manger, et Huon dévore, car cela  
fait longtemps qu’il en a envie.

La dame déclare au geôlier :

- Aini, savez-vous ce que vous allez faire ?

' [vers 6087] La proposition d’Esclarmonde (partir avec Huon, être épousée par luí)  
n'offense plus cette fois la discipline chrétienne ; mais la réponse provocatrice de Huon  
montre assez que la faim a dissipé tous ses scrupules.

6095

6100

6105

6110

6115

6120

6125

6130

Ens ou pallais a mon perre en yrez,

Et se li dite, gardez ne li cellez,

Que li Fransoy qu’il ot enprisonnér,

Que il est mort de fain et de lesteit ;

Et pues li donne a maingier a planteit,

Tous ceu de bien que tu porais trouver. »  
Et cil respont : « Tout a vous vollanteit. »  
Vint es pallais, s’ait I’amiralz trouveit.

« Sire, fait il, per foid, vous ne savez :

Li damoisiaulz qu’aviez enprisonnér,

Que vint de France, est a son fin aîlér,

Et en vous chartre est de fain esfamez. »  
L’amiralz l’ot, s’an fuit au cuer yrez.

« Se poise moy, per Mahommet mon dei ;  
Maix pues qu’est mors, or le laissons ester.  
Mahon ait I’arme et si an ait pìteit. »

Ensi fuit Hue de sa mort raipitez  
Et li chairtrier est arier retomér ;

A Huon vint, moult l’ait bien visitér,

Et se li donne a maingier a planteit  
De teilt maingier comme il volt deviser.

Or vous lairaií si de Huon ester,

Quant liu en ert, bien en sarons chanter,

Et de cez homme vous vorait deviser,

Que l’atandoient desor la Rouge Mer.

.1111. moix ont deden la tour esteit,  
C’oncque n’oiirent del damoiselz parler ;  
Saichiez de voir, grant duel en ont menez.  
Per ung maitin s’ont ensamble levez,

De la tour issent tout li .xiij. adoubér ;  
Esbanoiier se vont et desporter,

Si furent bien feirvestus et armez.

Geriame esgarde tout contrevalz la mer  
Et voit venir une moult grande neif,

.XXX. paien ot la deden entrez,

Or et ergens moinnent a grant planteit.

Cez compaingnon ait errant appellez :

[220:.

e£ W\* „ T ■ u

Sejcrpeui', le savez-vous l Le jeune homme que vous aviez  
-mprisonné, celuí qui venait de France, est mort : la faim I’a tué dans

A eette nouvelle, l’émir est mécontent :

- Je le regrette, par Mahomet mon dieu ; mais puisqu’il est mort,  
n'eii pai>oas plus. Que Mahomet reçoive son âme et ait pitié de lui[[97]](#footnote-97) !  
jôlIOj C’est ainsi que Huon échappe à la mort. Le geôlier revìent  
í Ie traite comme il faut : il lui donne en abondance toute la  
íinurrîf.ire qu’il peut souhaiter. Mais je vais abandonner Huon ici, et  
I» mottttnc venu, nous chanterons à son sujet. Je voudrais vous parler  
jjr-ns, qui l’attendaient au bord de la Mer Rouge, (220a) lls sont  
restés pcnaant quatre mois dans la tour sans entendre parler de lui, et  
. . ■ . nt un grand chagrm. IJn matin, ils se lèvent et sortent tous

Rs trerm de la tour, afin de prendre un peu de bon temps ; ils ont  
revêtu iec.r haubert et pris leurs armes.

,:.;J ' ' nici Gériaume qui regarde vers Ja mer ; il aperçoif une très  
grande nef quí arrive, montée par trente païens qui apportent quantité  
d’or et d argent. II appelle aussitôt ses compagnons :

« Signour, dit il, pour Dieu, or esgardez !

La voy venir, se me samble, une neif ;

Allons encontre, pour Dieu, se vous vollez,  
Savoir s’oriens de Huelin parler. »

6135 Et cil respondent : « Tout a vous vollanteit. »  
Encontre vont tout li .xiìj. adoubez ;

Et si se sont an droit port arivér ;

Li viez Geriame lour vint a l’ancontrer  
Et si lour ait erramment demandér :

6140 « Signour, dit il, de queil terre estez neiz ? »

Et cil respondent : « Etparmain le savrez :

De Maíkez somme, la mirable citeít,

Se venons ci a l’Orguillous parler  
Pour nous trehu paier et acquiter.

6145 Ensigniez nous ou lou poriens trouver. »

Et dist Geriame : « A sa fin est allez.

Maix, per mon chief, d’eil vous covient parler :  
Or ne argens, certe, n’en remainrez  
Et en ostaíge la teste nous Iairez. »

6150 A voix escrie : « Mez compaingnon, ferez ! »  
Et cil ont trait lez boin brant aserés,

Ciaulz courrent sur qui la sont arrivei,

Si lour destranche lez flan et lez coustez ;

Ne s’an gardoient, si furent desarmér,

6155 Et nous baron furent bien aprestér.

On n’eiist mie demie lue allér  
Quant tous lez orent detranchiér et tíiér,

Que ung tout seul n’en est vif demorez.

Tout lez geterent deden la haulte meír,

6160 Tout ont quonquis et l’avoir et la neif.

60. (R62)

[Ojr ont li .xiij. conquestér le challant,

[220bj

A graní planteit orent or et argens.

Tout enporterent ens es pallais lusant  
Et pues s’aisient au mengier tout errant.

6165 Quant ont maingiér et but a lour tallant,

rencontre, afin de savoir si nous entendrons parler de Huon.

\1 amis, regardez-donc ! Je vois venir, je crois, une nef ; allons

>!

sont d’accord, et les ti'eize guerriers se dirigent vers ceux

Les autres

.Í J ’ £>Ỳ ì/ac 7» rri 1 otriorí' C o. /4i t-i oont irarf <•

e présentent au port. Le vieux Gériaume se porte à la rencontre  
rrivants et leur demande d’où ils sont ; ceux-ci répondent :

[0140] - Nous sommes de La Mecque, l’admirable cité, et nous  
■ \_ ■ trouver ici l’Orgueilleux afin de payer notre tribut. Dites-nous  
,iíj ih pourrons le trouver.

. II -j\*t mort, répond Gériaume, et les choses vont se passer autre-  
mcr.t que vous ne croyez : vous ne remporterez ni or ni argent, et vous  
.. laisserez votre tête en gage.

Puis il crie :

- Mcompagnons, frappez !

Aussnòt, ceux-ci tirent les bonnes lames acérées et se précipitent sur  
lcs noaveaux arrivants; ils les mettent en pièces, car ils n’étaient pas  
«ur leurs gardes et se trouvaient désarmés, alors que nos barons étaient  
tout prêts. En moíns de temps qu’il n’en faut pour parcourir une demi-  
lieue, les voilà tous morts, pas un seul n’en réchappe. On jette tous les  
c;id.i'.:-’i à la mer, et voici conquis les biens et le navire.

M).

[6161] Les treize chevaliers ont conquis le navire, (220b) et ils ont  
trouvé beaucoup d’or et d’argent qu’ils emportent au palais, après quoi  
ils prennent place pour le repas. Quand ils ont mangé et bu leur  
content,

r

Li viez Gerialme le[z] vait araisonnant :

« Signour, dit il, or oiez mon samblant :

Quant nous serons en France repairant,

Au roy Charlon, qui France est appandant,

6170 Demandraift] nous de Huelin I’anffan ;

Nous n’en savrons dire ne tant ne quant.

Se nous disons Charlemenne le frant  
Que il est mors, nous n’en savons nïant.

S’i revient puez, per Dieu omnipotant,

6175 De traíison serons rattez tous tempz ;

Aprez le[z] perre, lou seront li anffan.

Ung hons est bien en prison .xiiij. ans  
Que pues revoit et femmê et anffan.

Signour, pour Dieu qui respandit son sanc,

6180 Faisons íe bien, c’il vous vient a tallant :

Nous avons [ore] rouge or et blanc argens,

En celle neif entrons tout maintenant,

Si passons mer a Dammedieu comment ;

S’allons oiir nouvelle de l’anffan,

6185 Se il est mors ou est ancor vivant. »

Et cil respondent : « Nous ferons vous tallant. »

De la tour issent moult tanrement plorant,

Or et argens ont prin a lour tallant ;

Deden la neif le misent maintenant ;

6190 Biscut y missent, pain et chair et vin blant,

Et si ont mis Ie[z] destrier aufferant.

La damoiselle vont avec yaulz metant,

Pues sont antrez deden le grant challant.

Traient lour ancre, lour single vont dressant,

6195 Permy la meir s’an vont achaminant.

Dieu lez condue per son dìgne comment !

61. (R63)

Per haulte meir s’an vont li chevalier,

Dieu lez condusse, qui tout ait a jugier !

Gairin lez ait menér et convoiet ;

6200 Vant orent boin, Dieu en soit graiciiér !

t<> vienx Gériaume se met à íeur parler -  
•\_M„ je vais voua di„ m„„ seMim<ÎM ^ ^

France auprès du roi Charles qui gouveme la France, il nous

" i- m

drons en

jjuurìdc'a des nouvelles du jeune Huon, et nous ne saurons que dire  
^•()!JS jìo ivorts affirmer devant le nobie Charlemagne qu’il est mort,  
,nais en fait nous l’ignorons ; et si Huon revient plus tard, par le Dieu  
tout puissant, nous serons à jamais suspects de trahison, et après les  
pères Ies enfants seront accusés à Jeur tour. On peut bien garder un  
homme quatorze ans en prison, il n’en retrouvera pas moins ensuite sa  
femme et ses enfants.

[6179] Seigneurs, par Dieu qui répandit son sang, agissons comme  
jj convient, s’il vous plaît. Nous avons maintenant de l’or rouge et de  
l’argent blanc, montons tout de suite sur ce navire et traversons la mer  
à !a grâce de Dieu ; nous irons chercher des nouvelles du jeune  
homme, afìn d’apprendre s’il est mort ou encore vivant.  
i acceptent cette proposition.

. ortenc de Ja tour en pleurant d’attendrissement, prennent avec  
uuun qu’iJs en veulent, de l’or et de J’argent qu’ÍIs portent à la  
ïiff. ainsi que du biscuit, du pain, de la viande et du vin blanc, et ils  
ont chargé aussi les coursiers. Us emmènent avec eux la demoiselle,  
montent sur le grand navire, lèvent l’ancre, hissent la voile et  
eommenccnt leur navigation. Que Dieu, par Sa sainte volonté, les  
conduise !

**M**

[6197] Les chevaliers ont gagné la haute mer ; que Dieu, le Juge  
suprême, les conduíse ! C’est Garin qui les pilote ; ils ont bon vent,  
grâce à Dieu,

Tant ont ensamble per haulte mer naigié  
Et si ont tant erré et esploitiet  
De lour jornee ne vous sai anonsier.

Maix d’aultre parrt arivent en l’erbier,

6205 De la neif issent, si sont apparrilliér,

Tout maintenant montent sor lez destrier ;  
D’or et d’argens chergerent .iij. solmier.  
La damme font monter sans atargier,

Ver la citeit s’an vont tout ung santier.  
6210 Or lez condue Si que tout doit jugier.

62. (R64)

Des or s’an vont li baron alozez.

Si comme il durent ens en la ville entrer  
Li viez Geriame lez print a appeller :

« Signour, dit il, enver moy antandez :

6215 Nous en yrons ens es pallais listez,

S’orons nouvelle de Huon au vif cler.

Quant nous vanrons devant tout le bamez  
Et nous serons per devant l’amirelz  
Je parleraií et vous m’escouterez ;

6220 A ma parrolle trestout vous acordez. »

Et cil respondent : « Tout a vous vollanteit. »  
Adont entrerent en la bonne citeit.

« Dieu, dit Geriame, per ta sainte bonteit,

Lai nous oiir dou jonne baicheller  
6225 Teille nouvelle que nous viengne en grey. »  
Adont s’an vont ver le pallais listez,

Lez .iiij. pont s’ont tous oultre paissez  
Per la raison que cis Geriame sceit.

Devant la saulle dessandent au degrez,

6230 Sus es pallais sont tout .xiij. montez ;

La damoiselle ont avec yaulz menér.  
L’amiralz trueve, avec li son bamez ;  
Geriame ait tout premieraìn parlér  
Sairaisinois, car il an sot assez :

6235 « Si Mahommet qui tout ait a sauver,

j

.. .• •■■'■ts parler de leurs joumées (22Oc) ils arrivent de l’autre

’oxct de naviguer et d’aller sur la mer profonde - sans que je

côté sur ia rive herbue. Ils sortent du navíre et font leurs préparatifs,  
puis montent à cheval et chargent trois bêtes de somme d’or et  
d’argent. íis font également monter la dame et s’en vont vers ia cité  
en suivant un sentíer. Que ies conduise le Juge suprême !

jd211] Voici que s’en vont les barons renommés. Au moment où ils  
:ntrer dans la ville, le vieux Gériaume les prévient :

. M\_- . -nis, attention ! Nous allons entrer dans le palais orné de  
iVi-ìC.- et apprendre des nouveiles de Huon. Lorsque nous serons devant  
l’ensemble des chevaliers et devant l’émir, c’est moi qui prendrai la  
paroie ; vous m’écouterez et vous réglerez sur ce que je dirai.

Tous donnent leur accord.

Alors ils entrent dans la puissante ville :

(6223) - Dieu, dit Gériaume, par Ta sainte bonté, permets-nous  
d'apprendre au sujet du jeune chevalier des nouvelles qui nous soient

**agréables !**

IIs s'en vont vers le palais et franchissent les quatre ponts, parce que  
Ciciic-U'iic connaît la langue sarrasine[[98]](#footnote-98) ; ils descendent devant les  
degrés de la salle et montent tous les treize au palais, emmenant avec  
eux la ieune fille; ils trouvent l’émir entouré de ses barons. Gériaume  
prend le premier la parole en langue sarrasine, qu’il connaît parfaite-  
menl :

[6235] - Que Mahomet, sauveur du monde,

¥

| Qui fist le cielz et la terre et la mer,

í Lez prey florír et fait croistre lez bleif,

Poisson en yauwe et lez oisiaulz voller,

11 sault et gart Gaudisse l’amirez, f

6240 De Dieu dou ciel le puist adez garder  
Que il n’i soit veiit ne encontrez. »

Dist l’amiralz : « Je te dií aultretez.  
f Or me dit, frere, de queil terre es tu neis ? »

Et dit Geriame : « Etparmain le sarés :

6245 Droit a Monbrant, certe, fuit mez corpz nez,

Et si suis filz Yvoirin l’amirez. »

Gaudisse l’ot, si commance a criier : [220d]

« Li filz mon frere ! Tu soíe bien trouvér !

Et que fait il ? Garde nel moy cellez.

6250 - Sire, moult bien, dit Geriame li ber.

Per moy vous rnande sallus et amistez,

: Si vous anvoie teilt don com vous orez :

: .XII. Fransoy que voas iiluec veés.

L’autrier lez prist, ja mar le mescroirez,

6255 Ou il venoient del Sepulcre aorer ;

Per moy vous mande que lez enprisonner  
Jusqu’a la feste Saint Jehan en esteit,

Que li mien perre vous vanrait revider ;

Adont seront de la chartre getér,

6260 Si seront mis lavalz enmy cez prey ;

Tous vous archiez seront adont mandér,

Aprés trairont voiant tout le barnez ;

Qui muelz trairait, si ert li muelz loei. :

Et ceste damme que vous ici veés,

6265 Avuec vous fille, sìre, la metterez ;

Aprandrait li biaulz fransoy a parler. »

Dist l’amiralz : « Tout a ta vollanteít.

Maix or me dit comment es appellez. »

Et dit Geriame : « Triaicre sus nommez.

6270 - Triaicre, frere, se dit li amirelz,

Je vous diraií comment esploiterez :

De ma grant chartre vous bailleraií lez cleif,

■ - |e cjej5 ja terre et la mer, fait fleurir les prés et pousser le blé,  
^U1 ìes poissons dans l’eau et voler les oiseaux, sauve et garde  
Gaudisse et le protège sans cesse du Dieu du ciel, de sorte

nager  
î'émir

ne l’y voie jamais

. forme les mêmes vceux, répond I’émir. Dis-moi, frère, de quelle

**patrie es-tu**

**-itis né à Monbrant, et je suis** le **fils de** l’émir **Yvorin.** (220d)  
\i. 'ôt **Gaudisse s** éciie :

Le fils de mon frère ? Sois le bienvenu ! Comment va-t-il ? Ne me

?

cache nen !

[6^501 " Seigneur, il va très bien et vous mande par moi salut et  
antitié- I! vous envoie aussi en cadeau les douze Français que vous  
apercevez ici[[99]](#footnote-99). II les a capturés il y a peu, alors qu’ils revenaient d’un  
pèlerinage au Sépulcre. II vous demande par moi de les mettre en  
prison jusqu’à la fête de la Saint Jean d’été, où mon père viendra vous  
voir: alors vous les tirerez de prison, les placerez en bas dans ce pré,  
piiis vous manderez vos archers, et ils tireront sur eux devant tous les  
chevaîiers : celui qui tirera le mieux aura droit aux plus grands éloges.  
Quant à la dame que vous voyez ici, confiez-la à votre fille, et elle lui  
apprendra à bien parler français.

[6267] - Entendu, répond l’émir ; mais dis-moi ton nom.

* On m’appelle Tiacre.
* Tiacre, mon ami, je vais te dire ce que tu vas faire. Je vais te  
  donner les clés de ma grande geôle,

D’or en avant mez chairterier serez  
Et cez Fransoy leans avalìerez,

6275 Car je saif bien que vous fransoy savez ;

Si lour donnez a maingier a plantez,

Que il ne muerefnt] de fain et de lesteit  
Si com fist Hue, ung jonne baicheller  
Que m’anvoiait Charlemenne li ber. »

6280 Geriame l’ot, le sang cude derver,

Li sang dou piez li est es vis montér ;

Garde a cez piet, s’ait .j. baston trouvez,

Pour ung petit n’en ferit I’amirez.

Chescun Fransoy en vait .j. cop fraippér  
6285 Que li cler sanc en est avalz collér ;

Tant fort estoit de grant yre enbraissér,

Tout pour Huon, le jonne baicheller,

Que son corraige n’en pot aíns destomer.

Et pour dessoivre Gaudisse l’amirez  
6290 Bait lez Fransoy, dont il sont moult yrez, [22ia]

Maix il n’en oze[nt] ung tout soulz mot parler,

Car trop redoubtent Gaudisse l’amirez.

Souvant maudie[nt] Gerialme le barbez.

Et l’amiralz ait Geriame appellez :

6295 « Amis, dit il, mallement lez baitez. »

Et dit Geriame : « Je ne lez puez amer ;

Et per Mahon a cui je vuel oreir,

Tant con je vive et je poraií durer,

Lez Crestïen volraií je vergonder ;

6300 Ne mez lignaige ne lez volt ains amer  
Et je nes pués veoir ne esgarder. »

Dever la chairtre lez ait baitant menés.

Dame Aclarmonde li vint a l’ancontrer ;

Ou voit Geriame, cel prant a appeller :

6305 « Frans hons, dit elle, laissiemme a vous parler.

Mez cosin estes, si me dobvez amer.

Se je m’osoie en voustre corpz fieir,

Tout mon affaire vous vodroie conter.

- Dame, dít il, dite vous vollanteit.

dont tu seras chargé désormais ; tu y feras jeter ces Français, car je  
vois bìen que tu connais le français. Tu ieur donneras à manger à  
suffisance, de peur qu’ils ne meurent de faim et d’épuisement comme  
îe Fit Huon, un jeune chevalier que le preux Charlemagne m’avait

adressé.

[6280] A ces mots, Gériaume croit devenir fou ; le sang lui remonte  
(;L., ;ieds jusqu’au visage et, voyant devant lui un bâton, il s’en  
empare, et peu s’en faut qu’il n’en frappe l’émir. II en porte un coup  
si violent à chaque Français qu’il fait jaillir leur sang : il est enivré de  
fureur à cause de Huon, le jeune chevalier, à un point tel qu’il ne peut  
s'apaiser autrement. Et pour donner le change à l’émir Gaudisse,  
(221 a) il bat les Français, qui sont scandalisés[[100]](#footnote-100), mais n’osent pronon-  
cer un seul mot, car ils ont trop peur de l’émir Gaudisse. Ils maudis-  
sent souvent en eux-mêmes Gériaume le barbu.

[6294] L’émir dit à Gériaume :

* Ami, vous les battez cruellement.

J'i, Hui-ci répond

* Jc ne puis les aimer, et par Mahomet que je veux prier, tant que je  
  vivrai je ne cesserai d’humilier les Chrétiens. Mon lignage ne les a  
  jamais aimés, et pour moi je ne peux pas les voir.

[6302] 11 les conduit jusqu’à la prison en les battant. Voici que dame  
Esclarmonde vient à sa rencontre et se met à lui parler :

-Noble chevalier, dit-elle, permettez-moi de dire un mot ; vous êtes  
mon cousin et devez avoir de l’affection pour moi. Si je croyais  
pouvoir me fier à vous, je vous confierais mon secret.

- Dame, parlez.

HUON DE BORl

.

* Sire, dit elle, etparmain le sarez :

En celle chartre .j. Fransoy trouverez ;

Je fais acroire mon perre l’amirez  
Que il est mors et a sa fin allez ;

Et si vous dis en fine loialteit  
C’oncque mez perre n’ot de mes au disner  
Que li Fransoy n’en ait heti son seil.

Si vous requier que ne lou recuzés. »

Geriame cude que se soit faulceteit,

Oultre s’an paisse, qu’i n’ait ung mot parlér,  
Car moult bien cude qu’elle li ait conteit  
Pour lui dessoivre ; ne s’i oze affieir.

Ens en la chairtre ait lez Fransoy getés,

Maix íl n’est pas per la deden entrez,

Arier retorne moult dollant et yrez.

Et li ber Hue c’est en hault escriei :

« Dieu ! dit li anffe, qui moy vient visiter ?

Li vis dïable m’ont fait ceans antrer ! »

Et si se sont moult forment demantez :

« Ai Dieu ! font il, mal fumes oncque neiz ! »  
Adont commancefnt] Huon a regraitter :

« Es ! Hue, sire, frans hons de grant bonteit,  
Pour voustre amour sommez a grant vilteit.  
Dammedieu ait de voustre arme piteit ! »

[221b]

Li anffe Hue lez oiit demanter ;

Celle parrt vint, si lour ait demandér :

« Signour, dit il, de queil terre estez neif ? »  
Et cil respondent : « Etparmain le savrez :

De France somme, le paiis honnorez.

* Et en queil terre, pour Dieu, fute vous neif ?  
  Et cil respondent : « A Bourdialz la citeit,

Si fumez homme ung jonne baicheler :

Hue ot a nom, Dìeu li faice piteit !

Charle li roy le fist desherriter,

Si l’anvoiait oultre la Rouge Mer  
Au roy Gaudisse .j. messaige conter ;

O li nous ot tout ensamble meneis.

i, .:ur, voicí. Dans cette geôle, vous allez trouver un Français.  
j/. fais croire à mon père l’émir qu’il est mort, mais je vous le dis en  
toutp v?rité : mon père n’a pas trouvé le moindre plat à son repas dont  
le Franvais n’ait mangé tout son saoul. Je vous en prie, ne le dénoncez

oas. . .

' 163181 Gériaume croit que c est un mensonge et poursuit son chemm

sans répondre un seul mot, car il redoute qu’elle lui ait tendu un  
píè»e . ji n’ose lui faire confiance. II met les Français dans la prison  
et retourne sur ses pas, en proie à de grands tourments.

AJors Huon se met à críer d’une voix forte :

\_ par Dieu ! Qui donc vient me rendre visite ? C’est le diable qui  
■ : :.ans cette geôle !

' : : 11 tres de se lamenter :

pnié. ô Dieu ! maudit soit le jour de notre naissance !

Puis iis commencent à pleurer Huon :

; ! Huon, noble chevalier valeureux, c’est à cause de vous que

nous sommes dans cette détresse. Que le Seigneur Dieu ait pitié de  
votre áme !

[6334] (22lb) Quand Huon les entend se désoler, il va de ce côté et  
les interroge :

* Quelie est votre patrie ?

- i ": sommes de France, le pays plein d’honneur.

* Et ot: êtes-vous nés ?
* A Bordeaux, et nous appartenons à un jeune chevalier nommé  
  Huon - Dieu lui fasse miséricorde ! - que le roi Charles a privé de  
  son héríiage avant de l’envoyer porter un message à l’émir Gaudisse  
  de í’auîrc côté de la Mer Rouge. Nous sommes partis avec lui,

352

6350

6355

6360

6365

6370

6375

6380

*huon de bordeavx*

Nous demorayme sor la rive de meir,

En une tour ou nous fist osteller ;

Pour soie amour paissame nous la meir.

Or nous dit on ens es pallais listeit  
Que li nous sire est mors et trespessez.

.1. nous compain nous ait trop malmenez,

Car per lui somme en la prison getez. »

Hue l’antant, s’ait grant joie menez.

« Signour, dit il, pour Dieu, avant venez,

Si me baisiez errant et escollez,

Car je sus Hue, qui tant solliez amer.

Per vous parrolle vous ai bien ravisér ;

Nous n’avons or lumiere ne clerteit,

Mais ains le vespre en averons assez. »

Quant cil l’antandent, s’ont grant joie menez,

Au muelx qu’il pueent ont Huon atasté ;

N’i ait celui n’ait grant joie menez,

Et puez le vont baisier et escoller.

« Sire, font il, estez vous an santeit ?

* Oiir, dit il, Dieu en soit ahorez !

La fille au roy m’ait si fort anamez,

Qu’elle moy donne quant que vuelz demander ;

Jai nous vanrait veyr et visiteir.

* Sire, font il, gardez vous loialteit ?
* Taisiez, dit il, ja mar en doubterez !

Signour, dit Hue, pour Dieu ne me cellez :

Ou est Geriame, pour Dieu de maiesteit ?

* Sire, font il, ens es pallais listez ;

Li viellart ait renoiiér Dammedei.

Or fait acroire Gaudisse l’amirez [221c]

Qu’il est cez niepz et de son parrantez ;

Triaicre est es pallais appellez ;

Baitus nous ait lez flans et lez costez  
Que li clers sang en est avalz collér ;

Pour soie amour somme enprisonnez. »

Hue l’oiit, s’an ait .j. ris getez.

« Ai Dieu ! fait il, comme est bien apancez !

n\.mi le soir.

nous sommes restés sur le rivage, dans une tour où il nous fit  
séjourner. Puis nous avons fait la traversée dans le désir de le  
rí'.n'uver. mais voici qu on nous a dit dans ce palais que notre  
seig/.’eur est mort. De plus, un de nos compagnons nous a fort  
maùr./iiés, car c’est lui qui nous a fait jeter en prison.

[6.tr4; A ce récit, Huon éprouve une grande joie :

.. Me.i ..iQÌs, dit-il, approchez et venez dans mes bras, car je suis  
Huon votre ami. Grâce à votre récit, je vous ai reconnus ; pour  
l’insfant. il n y a pas de lumière ici, mais nous en aurons à volonté

‘luui réjouis, les compagnons viennent, du mieux qu’ils peuvent, tâter  
Huon ; ils lui font fête et le prennent dans leurs bras.

* Seigneur, demandent-ils, êtes-vous en bonne santé ?
* Ou:. Dieu soit loué ! La fille du roi s’est éprise de moi et me  
  donne tout ce que je lui demande ; elle viendra bientôt nous voir.

\_ Seigneur, avez-vous gardé votre loyauté ?

* I'.ii-lv-vous à ce sujet, et n’en doutez pas ! Mais, dites-moi, au  
  ncm de Dieu, où est Gériaume.
* Seigneur, il est au palais ; ce vieillard a renié Dieu, (221c) car il  
  ta/t c/'uijc á l’émir Gaudisse qu’il est son neveu, un membre de sa  
  famille, et il se fait là-bas appeler Tiacre. II nous a roué de coups, au  
  point de faire jaillir le sang, après quoi il nous a jetés en prison.

[6382] A ces mots, Huon éclate de rire :

* Dieu, quel homme rusé !

Touí ceu fait il pour nous corpz delivrer. »

6385 Or vous diraií de Geriame le ber :

Cez prisonnier n’ait il pais oblìei ;

Pain et chair prant et vin a grant planteit  
Dont on petist ,xx. homme conraieir.

Droit ver la chairtre en est tantost allez,

6390 La damoiselle li vint a l’ancontrer  
Que fille fuit Gaudisse l’amirés.

« Biaulz niepz, dit elle, serrez vous porpancez  
Que volcissiez faire ma vollanteit ?

Je vous affis, per Mahommet mon dei,

6395 N’est rien sous cielz, sel volliez commander,

Que je ne faice tout a vous vollanteit. »

Et dit Geriame : « Dite aque vous vollez.

- Sire, dit elle, etparmain le sairez :

Se vous volliez Mahommet adosser,

6400 Qui est d’or fìn et fait et conpaissez,

Et Dammedieu servir et aorer,

Et vous volliez a mon consoil torner,

Nous en yriemme en France le rengnez,

Car li Fransoy que la jus trouverez  
6405 Le m’ait ainsi plevi et creantér. »

Quant ot Geriame qu’elle ait ainsi parlér,

Deden son cuer en ait joie menér,

Maix per deffors ne ì’oze demoustrer.

II li respont com jai oiir porez :

6410 « Garse, dít il, creés vous donc en Dei

Qui tant souffrit messaisé et durtei,

Et en la croix l’orent Juyfs penés,

Et de la lance ferus ens el coustez ?

Se il fuit Dieu, ne l’etist andurér.

6415 Per Mahommet, mar l’ozeste pancer !

Je lou diraií vous perre l’amirez,

Si vous ferait ardoir et enbraiser,

Et li Fransoy ert avant encroeis !

*[22UU*

C’est vous líchiere, je I’ai bien en pancer. »

6420 Quant Esclarmonde ot Geriame paiier,

fíVOX u\* -

Touí cela ne vise qu’à notre délivrance.

-tournerai maintenant à Gériaume. II n’a pas oublié les prison-  
niers, car il prend du pain, de la viande et du vin en abondance - il y  
n »fsez pour vingt personnes - et se dirige en hâte vers la geôle. La  
demoiselle, fille de Gaudisse, vient à sa rencontre et luì demande :

. i er cousin, avez-vous réfléchi ? Etes-vous prêt à faire ce que je  
demande ? De mon côté je vous promets, par Mahomet mon Dieu,  
qu'ii n’est rien que je ne fasse pour vous obéir.

\*\_ Que voulez-vous ?

\_ Voici. Si vous acceptiez de renier Mahomet, cette ídole faite d’or  
fn. eî de servir et adorer Dieu, sì vous vouliez bien servir mon  
desseín, nous partirions pour le royaume de France, car le Français que  
vous allez trouver au fond de cette geôle me I’a ainsi promis et assuré.

(6406] Quand Gériaume l’entend patìer de ìa sorte, ïì éprouve une  
prande joie, mais n’ ose rien en laísser paraître. Voici ce qu’íl lui  
répond :

- - ■ ce, croyez-vous donc en Dieu qui souffrit tant de douleurs et  
d’éoreuves, lui que les Juifs tourmentèrent sur la croix et frappèrent  
d’une iance au côté ? S’il était Dieu, il n’aurait pas enduré cela. Par  
Mahomet, malheur à vous ! Je le dirai à votre père I’émir, quí vous  
fern nnìler dans un feu, après que le Français aura été pendu. (221 d)  
( \ otre coquin, j’en suìs certaìn.

!' ;f Lorsqu’Esclarmonde entend Gériaume parler ainsi,

Si cude bien de fìn duelz forcener ;

Tant forment ploure, ne se puet acesser.

Ou voit Geriame, cel prant a appeller :

« Sire, fait elle, pour Mahommet mon dei,

6425 Au mains me faitez ung petit de bonteit,

Qu’avuec[que] vous, s’i vous plait, me mainrez.

Si pranderaif congier au baicheler.

* Dame, dit il, ceu ne pué ge veer. »

Ens en la chairtre sont amb[e]dui allér,

6430 La damme tient ung grant cierge alumér.

Tantost com Hue ot Geriame avisér,

Recognut l’ait, si lou court escoller  
Et si lou baise per moult grant amistez ;

Tout li baron se sont entrescollez.

6435 Quant voit la damme que teilt joie ont menez,

Li acordanse li vint moult bien en grey.

« Hue, dit elle, gardez nel me cellez :

Son[t] se vous gens que vous ci ravisez ?

* Damme, dit Hue, oiir, si m’aie Dei ;

6440 Se sont mez homme quant que vous en veés ;

Herdiement vous y poez fieir.

* Sire, dit elle, tant lez vuei plux amer.
* Baron, dit Hue, pour Dieu, laissiemme ester ;

Maix celle damme joieis et escollez,

6445 Car per li sus de la mort respitez :

Bien m’ait servi et donnér a planteit,

C’oncque cez perre n’ot de mez au disner  
Que je n’an aie heiit trestout mon seil.

* Sire, font il, Jhesu l’an saiche grey ! »

6450 Et dit la damme : « Signour, or m’antandez :

Je vous diraií comment esploiterez.

Aidier vous vuelz que serez delivrez,

[Et li mien pere ne puis ge plus amer.

Car il ne croit fors Mahom le dervé ;

6455 Por çou le ha ge, si me puist Dix salver.

Mais, s’il vausist Damedieu aourer,

Ja ne fesisse envers lui fauseté.

e]Ie croit bien devenir folle de chagrìn ; eJle pleure sans pouvoir  
î’arrífer et dit au baron .

\_ Seìgneur, par Mahomet mon dieu, accordez-moi au moins une  
ínodeste faveur : emmenez-moi avec vous, afin que je puisse prendre  
congé du jeune homme.

Gériaume lui accorde cette demande, et ils entrent tous ies deux dans  
13 geôle, la dame tenant un grand cierge allumé. Dès que Huon  
,ipci\o;i Gériaume, il le reconnaît, se jette à son cou et le couvre de  
b.U'era . tous les chevaliers s’embrassent eux aussi. La dame, qui voit  
oie, est comblée par ces retrouvailles.

* Hii'm. dites-moi la vérité ; est-ce que ce sont vos gens que vous  
  u>ycz jcì ?
* t)ui. par Dieu : tous ceux que vous voyez sont mes hommes, et  
  vous pouvez vous fier hardiment à eux.
* Ils ne peuvent que m’être chers.

Pu;. Htmn s’adresse aux siens ;

{6443] - Laissez-moi maintenant, et allez faire fête à cette dame, car  
c’est elle qui m’a sauvé de la mort ; elle m’a bien servi et donné tout  
ce qu’ii faíiait, et jamais son père n’a eu de plat à son repas dont je  
n’aie mangé auparavant tout mon saoul.

lc- Jievaliers bénissent la dame, qui dit maintenant :

[6450] - Seigneurs, écoutez-moi bien, car je vais vous dire ce qu’il  
convìent de faire. J’ai l’intention d’aider à votre délivrance, car je ne  
puis plus aimer mon père qui ne croit qu’en Mahomet le fou ; c’est  
pour cela que je le déteste, car s’il acceptait d’adorer Dieu, jamais je  
ne le trahirais.

6460

6465

6470

6475

6480

6485

6490

Or vous dirai comment esploiterés :]

Tant atandrons que il ert avesprez,

Que li mien perre ert endormis soweiz ;  
Chescun de vous donraií bon habert cler  
Et bonne espee et bon helme gemez.

Quant vous serez fervestus et armez,

Au lit mon perre vous voldraií droit mener ;  
Et, per Celuì quì en croix fuit penez,

Jou y volraif le premier cop donner.

Bien le porez ocire et descoper,

Et anaprés veuderons le rengnez.

- Dame, dit Hue, laissiez tout ceu ester.

Jai Dieu ne plaice, qui en croix fuit penez,  
Que voustre perre faisomme ja nulz meil.

Li jour vanrait que serons delivrez. »

A ycez mot l’ont tout laissiez ester.

De la chairtre ist Geriame li barbez  
Et la pucelle ; cil y sont demourez.

Ens en Ia saulle est Geriamè entrez ;

Tous sire fuit, se saichiez, de l’osteit :

Ceu qu’i commande ne l’osê on veer.

Cez prisonnier ait souvant revidér,

II et la damme lez ont bien visitér.

Or vous lairaif ci de la damme ester,

Quant lieu en ert, bien en savrons chanter ;  
Si vous diraií d’Agrappart le dervez.

Ici fuit frere le joiant d’oultremer  
Que Huè ot occis et descopez.

Quant oiit dire cez frerè ert tiiez,

II fist sa gens venir et assambler ;

Sor lez chevalz sont maintenant montez,

Ver Babiîlonne sont maintenant allez.

De lour jomee ne vous sai deviser,

Maix ìl ont tant chevalchiez et errér  
Sous Babillonne dessandent en ung prey.  
Agrappart ait cez hommê appellez :

« Signour, dit il, si androit m’atandez

**[222a]**

vous allez faire : nous allons attendre jusqu’au soir le

Voici ce que

ioment où mon père sera profondément endormi ; je donnerai alors  
à chacun de vous un solide haubert, une bonne épée et un heaume  
ncrusté de pierres, et lorsque vous serez armés, je vous conduirai au  
lit dp mon père. Par Celui qui fut tourmenté sur la croix, je veux lui  
rter le premier coup, (222a) après quoi vous aurez tout loisir de le  
mettre en pièces ; puis nous quitterons le pays[[101]](#footnote-101).

~ Dame, dit Huon, ne parlez pas ainsi ! Ne plaise à Dieu le crucifié  
que nous fassions le moindre mal à votre père. II n’est pas loin le jour  
de notre délivrance.

La discussion s’arrête là ; Gériaume et la jeune fille sortent de la  
aeôle et les autres y demeurent. Gériaume entre dans la grande salle  
du palais. et il est maintenant le maître de la maison : rien de ce qu’il  
commande ne lui est refusé. II rend souvent visite aux prisonniers avec  
la dame.

Mais je vais cesser de parler d’elle - le moment venu, nous saurons  
bien chanter son histoire et je vais vous parler d’Agrapart l’enragé[[102]](#footnote-102).  
l' c...1 ‘ frère du géant d’outre la mer, celui que Huon a tué et mis  
en pièces. Quand il apprend la mort de son frère, il rassemble ses  
gens. ordonne qu’on monte à cheval et se dirige vers Babylone. Je ne  
parlerai pas de leurs étapes, mais à force de chevaucher, les voici  
descendus dans les prairies qui bordent Babylone. Agrapart s’adresse  
à ses hommes :

- Aitcndez-moi ici,

Et jou yrait a l’amiralz parler.

~ Sire, font il, tout a vous vollanteit. »

Li joiant s’arme, cui Dieu puist crevanter ;

.XIIII. piet ot de grant li malfez,

Lez euls ot rouge com cherbon alumez,

Demey piet ot entre l’uel et le neif ;

Entre sursie ot .j. piet mesurez.

Ung haubert veste plux blan que flour de prey,

.XIIII. piet ot de grant mesurez,

En la largesse puellent .iij. homme antrer.

Ung faulz d’aicier ait en cez poing combrér,

Si com cez frere ausiment l’ait portez.

Trestout a piez s’an vait per le rengnez,

II est antrez en la bonne citeit,

Ver le pallais s’an est achaminez,

Lez .iiij. pont ait tout oultre passér, [222b]

N’i ait paien que li oze veer.

Et cil ne cesse jusqu’au pallais listez,

Es pallais monte, qui n’i volt arester.

Li amiralz fuit assis au diner,

Devant lui sert Geriame ie barbez.

Es Agrappart ou il vient moult anflez ;

Si roidement s’an est oultre passez,

Desor la tauble est li vin reversez ;

En hault parlait, qu’i bien fuit escoutér,

N’i ait hault homme qui oze ung mot sonner.

« Si Mahommet qui tout ait estorér,

Et qui nous donne et pain et vin et bleif,

Qui fist le monde et tout ait a garder,

II si confonde Gaudisse l’amirez  
Com malvais serf et traiitour prouvez ! »

Dist l’amiralz : « Agrappart, tort avez  
Que si viefujment en ma court appellez.

Maix or me dite, et que me demandez ? »

Dist Agrappart: « Per Dieu, vous le sarez :

Je vous meí sus, mon frere avez tíiés,

Car jou sai bien et on le m’ait conteit,

. ti parler à l’émir.

' Hjó1 Les guerriers sont d’accord, et le géant - que Dieu puisse  
1-1.-r rer ' - s’arme. Ce démon a quatorze pieds de haut ; ses yeux  
'■ i'v'iouges comme charbon embrasé, et un demi pied sépare son ceil  
nez ; quant à ses sourcils, il y a un bon pied entre les deux. II  
,e un haubert plus brillant que la fleur des prés - il fait bien  
'ìiirze pieds - et l’ouverture est assez large pour laisser entrer trois  
híìn-mes- n a pris en son poing une faux d’acier et la porte exactement  
comme faisait son frère.

II s’en va à pied et entre dans la riche cité, (222b) se dirigeant vers  
le palais ; il traverse les quatre ponts sans qu’aucun païen ose lui  
interdire ie passage et ne s’arrête pas avant d’être arrivé au palais. II  
y monte aussitôt et trouve l’émir assis pour déjeuner, tandis que  
Gériaume Ie barbu fait le service devant lui.

Agrapart arrive, gonflé de rage ; il marche avec tant de violence que  
le vin se renverse sur la table, puis il parle à voix assez haute pour se  
faire clairement entendre, et personne, pendant ce temps, n’ose dire un  
seul mot.

* G'-c ’■ íahomet, le créateur de toute chose, qui nous donne pain, vin  
  et blé, qui a fait le monde et tient tout en sa garde, confonde l’émir  
  Gaudisse comme un vil esclave et coinme un traître fieffé!

[6526] L’émir répond :

* Agrapart, vous avez tort de venir m’insulter en ma cour ; que me  
  voulez-vous donc ?
* Je vais vous le dire ; je vous tiens pour responsable de la mort de  
  mon frère, car je sais bien, par le récit qui m’a été fait,

Que cis qui l’ot ossis et descopez  
Qu’i vint sa oultre, certe, en cest ostez ;

Se lou feziste en vous chartre geter.

6535 Nel deiissiez avoir enprisonnez,

Ains deiist estre pandus et traiinez.

Et, per Mahon que je vuelz aorer,

Si ne me fust pour mon corpz avi[eu]ter  
Si vous ferisse de mon poing sor le neif,

6540 Que lou cler sang en feroie voller.

Traiitre, leire, Mahon te puist grever !

De vous chaiere maintenant vous levez,

N’i dobvez pas seoir comme amirez. »

11 paisse avant, a lui l’ait si tirez  
6545 Que de son chief fist son chaippelz voller ;

Pour ung petit ne lou fist jus verser.

Li amiralz fuit forment abosmez ;

Dit Agrappart : « Glous, vous me servirez !

Mon frere est mors, dont sus au cuer yrez ;

6550 Or vuelz avoir toute lez hesriteit.

D’or en avant serez mez serf clamez  
Ou vous serez a martir[e] lìvrez !

Et nonporquant je vuei a droit ouvrer :

Faitez errant ung de vous Turc armer,

6555 Se deux en viennent, ne lez quier reffuser ;

Leans volraií combaitre en champz mellez.

Se voustre Turc me puet en champz mater,

Je vous lairaií en paix vous hesritez ;

Et se je puez le voustre conquester,

6560 Vous me randrez .iiij. dent maisellez  
Et anaprés .iiij. denier d’or cler  
En droit servaige de vous chief raicheter.

A tous jour maix mez hons lige serez. »

Dit l’amiralz : « Moy Testuet creanter ;

6565 Ancor vait bien s’ansi puez eschepper. »

A voix escrie : « Ou sont mez homme allez,

Et que j’ai tant et vair et grix donnér ?

Se je ais homme tant herdis ne osez,

=iui qui l’a tué est venu ici, dans ce palais, et que vous l’avez  
í prison. Certes, il ne fallait pas l’emprisonner, mais le traîner au  
et le pendre. Par Mahomet que je veux adorer, si cela n’était  
de moi, je vous donnerais un coup de poing sur le nez et en  
volsr le sang. Traître, gredin, que Mahomet vous confonde !  
í '.\'. /-vous immédiatement de votre trône, car vous êtes indigne d’y  
sjéger conxme émir.

en avant et tire Gaudisse à lui avec une violence telle

H fait un pas

qu

il fait tomber son chapeau et jette presque le païen à terre. L’émir  
est consterné, mais Agrapart poursuit :

'[6545] - Gredin, vous serez à mon service ! La mort de mon frère  
me navre, et je veux posséder toute votre terre[[103]](#footnote-103). Désormais, on vous  
appellera mon esclave, ou bien vous serez livré au supplice. Pourtant,  
je veux agir selon les règìes ; faites armer immédiatement un Turc  
(222c) - si deux se présentent, je ne les refuserai pas - et je combat-  
trai en champ clos. Si votre Turc peut venir à bout de moi, je vous  
laisserai jouir de votre héritage ; mais si je vaincs votre champion,  
vous me remettrez quatre molaires et quatre deniers d’or en tribut pour  
racheter votre tête. A jamais vous serez mon homme lige.

[6564] L’émir répond :

\_ Je dois en passer par là ; encore heureux que je puisse m’en tirer  
ainsi.

Puis il élève la voix :

Où sont mes hommes, à qui j’ai si souvent donné vair et petit  
gris ? Si l'un d’eux est assez hardi et courageux

S’i me poioit cez joiant conquester,

6570 Je li donroie Esclarmonde au vif cler  
Et la moitiet avec de mon rengnez. »

Quant I’amiralz ot sa raison finér,

Mal de celi qui ait ung mot sonnér,

Tant redoubtoient Agrappart le dervez.

6575 Voit lou Gaudisse, si commanse a plorer.

Dit Agrappart : « N’i vault ríen demanter,

II vous covient .iiij. denier donner ;

Vous n’an serez per nul homme tansez. »

Dont veyssiez l’amiralz duel mener.

6580 Damme Esclarmonde voit son perre plorer,

Saichìez de voir forment l’an ait pesér.

Son perre appelle per moult grant amistez :

« Sire, fait elle, enver moy antandez :

Se vous, biaulz sire, ne m’an saviez mal grez,

6585 Je vous diroie mon cuer et mon pancer. »

Dit l’amiral : « Nannin, si m’aie dei,

Bien poez dire toute vous vollanteit,

Que ja pour moy n’an averez nul meil.

- Sire, dit elle, per Mahommet mon dei,

6590 J’ai lou Fransoy ancor enprìsonnér  
Que le messaige ot ceans apportér ;

Encor est il en vie et en santeit.

S’i vous plaisoit, je l’iroie amener ;

Je l’an lairoie tout per amour aller  
6595 S’i volloit faire la baitaille chanpel. »

Dít l’amiralz : « Allez, si I’amenés.

Se il volloít pour moy en champz entrer,

Je li feroie et amour et bonteit. »

Celle s’an torne, n’i ait plux demorér ; [222d]

6600 Li viez Geriame est avuec lié allér.

Amb[e]dui sont deden la chairtre entrez,

Hue en getent, le jonne baicheler,

Et tout cez homme, n’en y est nulz remez.

On lez amoinent ens es pallais listez ;

6605 Hue vint droit per devant l’amirez,

vaincre ce géant, je lui accorderai Esclarmonde au visage  
Sneux et la moitié de mon royaume.

Lorsque l’émir a fini de parler, fi de celui qui oserait dire un seul  
jjjot tant ils sont terrorisés par Agrapart l’enragé. Ce que voyant,  
Gaudisse se met à pleurer, et Agrapart de déclarer :

Vos larmes n’y changeront rien : il vous faut remettre les quatre  
deniers- car personne ne vous en dispensera.

^^79] Alors l’émir se lamente; Esclarmonde, qui voit pleurer son  
nère ne peut le supporter et lui dit avec une grande gentillesse :

\_ j^on père, écoutez-moi. Si je ne craignais votre colère, je vous  
révélerais un secret.

N’avez crainte, par dieu : vous pouvez dire tout ce que vous  
voulez. et aucun mal ne vous arrivera de mon fait.

- Mon père, par mon dieu Mahomet, je tiens encore en prison le  
Français qui avait apporté ici un message ; il est vivant et en bonne  
santé. Si vous le voulez, je vous l’amènerai ; à votre place, je lui  
rendrais la liberté s’il acceptait de combattre en champ clos.

\_ Allez et ramenez-le ; s’il accepte de combattre pour moi, je le  
traiteraí de la façon la plus amicale.

[6599] (222d) Alors, sans tarder, la demoìselle s’en va, et le vieux  
Gériaume l’accompagne ; tous deux se rendent à la prison et en font  
sortir Huon aínsi que tous ses hommes sans exception. Les voilà tous  
dans le palais aux belles frises, et Huon se présente devant l’émir ;

Groz fuit et gras et membrus et quarez,

Maix c’un petit estoit descollorez  
De la grant chartre ou il avoit estez.

Li amiralz l’an prant a appeller :

6610 « Vaissalz, dit íl, bonne prison avez.

- Sire, dit il, Dieu en soit aorez !

S’ait fait vos fille que si m’ait visitér,  
C’oncque de mes n’eiistez au dísner  
Que je n’en aie heiit ma vollanteit.

6615 Maix or me dite pour quoy m’avez mandér. »  
Dit l’amiralz : « Vaissalz, vous ie sarez :

Veés vous la ce Sairaisin armér ?

Certê, y m’ait de baitaille appellér,

Et je n’ai homme tant herdit ne osez  
6620 Qu’ancontre lui vuelle son gant donner.

Se vous demande se faire le sarez ;

Se me poez ver le Turc acquiter,

Laraií vous an en vous paiis raller  
Et vous ferair condure a sauveteit  
6625 Jusques en Acre, per Mahommet mon dei ;

Et tout lez Frans qui sont enprisonnér  
Permy ma terre et dou loing et dou lez  
Pour voustre amour seront tous delivrés.

Se vous feraií ung boin solmier donnér,

6630 Dou millour or que je poraií trouver ;

Au roy Charlon le moy presenterez,

Et tout lez an que je poraif durer  
Li feraií je .j. solmíer presenter  
En droit servaige de mon chief raicheter.

6635 Et bonne lettre vous en ferair donner ;

Et c’il ait guere, il moy faice mander,

Jel secourai/ et per terre et per mer,

En ma compaingne .c. mil homme aimér.

Sou arez vous conquis en mon hostez.

6640 J’aym muelz a estre an France serf clamez  
Qu’an mon paiis .iiij. denier donner.

aros, gras, robuste et massif ; il ne lui manque qu’un peu de  
à cause de ia longue captivité qu’il a endurée. L’émir lui

e la parole :

issal, votre prison semble agréable !

Que Dieu en soit adoré ! La cause en est votre fille qui m’a rendu  
jus n’avez goûté d’aucun plat au dîner dont je n’ai eu mon  
. vfais pourquoi m’avez vous fait venir ?

• - Vous allez le savoir. Voyez-vous ce Sarrasin revêtu de ses  
;1 m’a provoqué en duel, et je n’ai aucun homme assez hardi  
pour présenter son gant contre lui. Je vous demande donc si vous  
z de ie faire : si vous pouvez régler mon affaire avec ce Turc,  
j» vous laisserai retourner dans votre pays et vous donnerai un sauf-  
conduít jusqu’à Acre, je le jure par Mahomet. Quant aux Français qui  
sont emprisonnés sur mes terres, où que ce soit, ils seront tous libérés  
à cause de vous. Je vous remettrai un bon cheval de bât chargé du  
meilieur or que je pourrai trouver, et vous le présenterez de ma part  
au roi Charles ; et tous les ans, aussi longtemps que je vivrai, je lui  
ferai rcmettre un autre cheval, en gage de rachat de l’esclavage : tout  
v : confirmé par une lettre certifiée.

Si on !ui fait la guerre, qu’il me convoque, et je lui porterai secours  
par terre et par mer, accompagné de cent mille hommes en armes :  
voilà ie gain que vous aurez fait chez moi. Je préfère être tenu en  
France pour un esclave plutôt que d’être astreint en mon pays à payer  
un tribut de quatre deniers.

Et se tu vuelz avec moy demourer, [223a]

Ma fille arais a moillier et a per,

Et la moitiet avec de mon rengnez.

6645 - Sire, dit Hue, bien vous ais escoutér.

Je lou feraií per couvenant ytel  
Que vous me faite mon habert raporter,

Mon cor d’ivoire et mon hanep d’or cler. »

Dit l’amiralz : « Trestout ceu raverez. »

6650 A voix c’escrie : « Allez li rapporter. »

Et cil y vont cui íl est commandez ;

II li rapporíení le boin habert saiffrez,

Le cor d’ivoire et le hanep d’or cler.

Hue le voit, s’aìt grant joie menér ;

6655 Dist Agrappart : « Je m’en puez bien raller  
A mez baron qui m’attandent es prey,

Car je voí bien que champion avez.

Maix or le faíte haitívement armer,

Car je ne quier jamaix armez oster  
6660 Si l’averait detranchiér et tiiér. »

Atant s’an torne, s’avalle lez degrez.

Et Huelin ait le hanep combrey,

Le cor d’ivoire, Geriame l’ait livrez.

« Amis, dit il, cez cor me garderez ;

6665 En vous me fie plux qu’an nul aultre assez. »

Puez prant l’aubert, c’est d’une parrt tomez,

De cez peschief c’est adont confessez ;

Sa courpe bait, s’ait Jhesu reclamér,

Le haubert tient, si i’ait moult regardér,

6670 Forment redoubte Auberon le faiez  
Que ìl maldit en la chairtre mortel.

« E ! Dieu, fait il, poraií jeu [y] antrer ?

E ! Auberon, gentis hons, que ferez ?

Or su ge mors se ne moy secourrez. »

6675 Le haubert prant que ligier fuit assez,

Le pant dairier ait contremon levei,

Celui devant lait contrevalz coller ;

En la chavesse li est Huè antrez

/oTa) Et si vous voulez demeurer aupres de moi, vous aurez ma fille  
pour épouse et pour compagne, et en plus de cela la moitié de mon

r()\aumc'.

” [6('45! -- Sire, répond Huon, je vous ai écouté avec attention ;  
'òbéiìvii. à condition que vous me rendiez mon haubert, mon cor  
d’ivoire et mon hanap d’or étincelant.

1 Vmur donne son accord et ordonne qu’on lui rende ces objets. Les  
païens se précipitent et rapportent le solide haubert orné d’orfroi, le  
cor d’ivoire et le hanap d’or. A cette vue, Huon exulte ; Agrapart, lui,

déclare :

-Eh bien, je puis m’en retourner vers mes chevaliers qui m’attendent  
dans la prairie, car je vois bien que vous avez un champion. Faites-le  
armer au plus vite, car je refuse de me désarmer avant de l’avoir tué

et mis en pièces.

puis il descend les degrés et s’en va, tandis que Huon remet le hanap  
et le cor d’ivoire à Gériaume, en lui disant :

- Ami, gardez-moi ce cor, car j’ai confiance en vous plus qu’en tout

autiv.

[OtV-ol Puis il saisit le haubert, s’en va à l’écart et confesse ses fautes  
en battant sa coulpe et en implorant Jésus. En regardant ]e haubert, il  
éprouve une grande crainte à l’égard d’Auberon le fée, qu’il a maudit  
dans la prison périlleuse :

- Eh Dieu í dit-il, vais-je pouvoir entrer dans ce haubert ? Noble  
Auberon, qu’allez-vous faire ? Si vous ne venez à mon secours, je suis  
mort.

Alors il prend le haubert léger, relève le pan de derrière et abaisse  
celui de devant, puis passe la tête par l’ouverture :

1 j>£rí **6644]** S’il s’agissait seulement de soumìssìon à l’empereur, Gaudisse serait  
désormás en règle avec Charles, sauf pour ia ciause des quatre moiaires et la dimension  
du trit»t Mais, comme on le verra plus tard, Huon ne peut envisager que la conversion  
de l’étair - que l’empereur n’avait pas réclamée.

Que ne li fuit ne trop loing ne trop lez.

6680 « Dieu, se dit Hue, tu soiez aorez !

Or voi ge bien que je sus racordez  
[Vers Auberon, le gentil roi faé] ;

Or ne doubte plux le grant joiant dervér. »

Li Sairaisin ne s’i est arestér,

6685 Qui prist l’espee ens en l’estour mortel [22

Quant y fuit pris et en prison getér ;

II li coruit erramment apporter :

« Tenez, fait il, cestui me porterés ;

Longement i’ai en mon escrin gardez. »

6690 Hue la prant, s’ait grant joie menér ;

Pues laisse l’elme ou l’escharboucle parrt.

Et l’amiralz ait Bassant ensellez,

C’iert ung chevalz ferrant et pumellez,

N’ot si corrant en la Crestïenteit.

6695 Li amiralz l’ait Huelin livrez,

L’anffe y monte qu’as estrier n’en sot grey.

Li chevalz fuit richement ensellez :

La selle fuit d’oz de poisson de mer,

Li frain dou chief vault mil mars d’or pesér.

6700 Quant Huelin fuit es chevalz montér,

.XXX. eschallette si acorde[nt] si cler,

Herpe ne gigle ne plait a escouter.

De la ville ist Hue li baicheller ;

Le chevalz point, si l’ait laissiér aller,

6705 Fait ung eslait tout contrevalz le prey,

En plain erpan le fait .iij. foid torner ;

En tour fransoy revint li baicheller.

Et l’amiralz fuit az crestiaus montez,

Bien ait vetit l’anffan et regardér ;

6710 Dit a cez homme : « Veés cez baicheller,

Com li avient son escu a porter !

Se fuit dapmaige se l’eiisse tueí. »

.M. Sairaisin ait fait le champz garder,

Qui furent tous fervestus et armér,

6715 Qu’an n’i petist traiison pourparler.

u,,Llt ne se trouve ni trop long ni trop large[[104]](#footnote-104).

; ì it Huon, sois adoré ! Je vois bien que je suís réconcilié avec  
\c\Ton. le noble roi fée, et je n’ai plus peur du grand géant enragé.  
ce temps, le Sarrasin (223b) qui a pris I’épée de Huon au  
->-\* la grande bataille, lorsque le jeune homme a été capturé et  
..,u. t.„ prison, se hâte de la lui rapporter :

\_ Tenez, lui dit-il, portez-moi cette épée, que j’ai conservée long-  
temps cíans mon coffre !

[6690! Htion est tout heureux de la tenir, puis il lace le heaume où  
îiiir l escarboucle. L émir fait seller Bassant, un cheval gris pommelé  
\_ il n‘> en avait pas de plus rapide en toute la Chrétìenté - puis il le  
donne à Huon, qui y monte sans avoir besoín des étriers. Le cheval est  
hamuclié de manière somptueuse ; la selle est faite avec I’os d’un  
poisson de mer, et la têtière vaut mille marcs d’or bien pesés. Lorsque  
JJuor, est nionté, trente clochettes rendent un son si harmonieux qu’il  
est plus agréable à entendre que celui de la harpe ou de la vielle.  
[6703.: Le jeune Huon sort de la viìle ; i 1 pique son cheval, lui rend  
Jj) main e-,. ie lance au galop le long du pré ; il le fait toumer par trois  
fois su; l’ci.pace d’un arpent et le ramène au tour français. L’émir, qui  
■ Jx créneaux, a observé ïe jeune homme ; il dit à ses gens :  
i' - ■ ■ z ce jeune chevalier ! Comme il porte bien son bouclier !

dommage que je le tue !

II fait garder le champ par mille Sarrasins, tous revêtus de leur  
armure de íèr, afin qu’on ne puisse ourdir aucune traîtrise.

Et Hue est dever le champz aller ;

L’amiralz i’ait a Mahon commandér :

« Vai t’ant, dìt il, Mahon te puist sauver !

Et se li Dieu qui tu ais aorér  
6720 Vault muelz que ci[l] que j’ai devant nommér,

Li plux vrai Dieu te ramaint en santeit ! »

1. (R65)

Droit ver îe parc vait HuS au corpz gens,

Et Agrappart enmy le prey l’atant.

II li escrie a sa vois haultement :

6725 « Vaissaiz, dit il, dont es tu ? de queiz gens ?

Ápparrtient tu Gaudisse l’amirant ?

* Naie, dít Hue, li corpz Dieu le crevant ! [223c]

Ains sus de France, nel selleraií nïant.

J’ossi ton frere, le corpz Dieu le cravant ! »

6730 Dist Agrappart : « Tant su ge plux dollant !

Per Mahommet, tu es de bonne gens ;

Car lai ton Dieu et a ma loy te prant,

Je te donraií et terre et chaissement ;

Si an vanrait o moy en Orïant,

6735 S’avrais ia marche de cí qu’an [Bjocidant,

Si te donraií ung moult riche presant :

Ma suer germainne, noir est comme errement.

Grand[r]e est de moy, si ait ung píet de dant.

* Per foid, dit Hue, au .c. diable la rant !

6740 Je ne vien mie pour tei mariement ;

Garde toy bien, enver moy te deffant :

Je te deffy de Dieu omnipotant. »

Dit li paien : « Et je toy assiment;

De par Mahon ma terre te chalian. »

6745 Adont s’aloingnent amb[e]dui ung erpant.

1. (R66)

Amb[e]duí sont maintenant defffez.

II s’antr’aioingnent ung erpant mesurez,

Puez s’antreviennent per mouìt grande fierteit;

, ,]-s lluon se dirige vers le terrain du combat, et l’émir le recom-

mande à Mahomet : ,

et que Mahomet te garde ! Mais si le Dieu en qui tu crois  
est pJus fort que celui que j’ai nommé, que ce Dieu plus véritable te  
ramène sain et sauf !

63

[6722] Huon au corps gracieux se dirige vers l’enclos où l’attend  
Agrapart, qui lui crie d’une voix forte :

' 1 v'a-al, d’où viens-tu ? Quelle est ta nation ? Es-tu parent avec  
i'éiìur ("iaudisse ?

* Non ; et que Dieu le confonde ! Je suis de France, je te le dis tout  
  net, et i'ai tué ton maudit frère.

[6730] Agrapart répond :

* Voilà qui accroît ma colère. Par Mahomet, tu es de bonne race.  
  Renonce à ton Dieu et embrasse ma religion : je te donnerai terre et  
  fiefs. Tu viendras avec moi en Orient et possèderas la marche jusqu’en  
  Bocidant. J’y ajouterai un très riche présent, ma sceur germaine, qui est  
  noire cornme l’encre. Elle est plus grande que moi et a des dents d’un  
  pied de long.
* IV.!’ ma foi, qu’elle aille au diable ! Je ne viens pas ici pour me  
  m:uicr. tìarde-toi bien, défends-toi contre moi, car je te défie au nom  
  dn Ihcii tout puissant.
* k te défie aussí et te dispute ma terre au nom de Mahomet.

Aíors tls s’éloignent l’un de l’autre à la distance d’un arpent.

64.

[6746] Àprès s’être défiés l’un l’autre, ils s’éloignent à la distance  
d’un arpent puis revíennent l’un vers l’autre à toute vitesse,

Sor lez escus se sont grant cop donnér,

6750 Desor lez boucle lez ont frait et froés,

Maix lez haubert n’ont íl point enpirér.  
Ambdui s’abaitent sus la terre ens es prey ;  
Isnellement est chescun relevei ;

Li paien prant sa faulz d’aicier trampér,  
6755 Aprés Huon ait fierement getér ;

L’anffe gainchit, que ligier fuit assez,

Li cop paisse oultre, ne l’ait poìnt adessez.  
En terre fiert la faulz per teilt fierteit  
Une grant toise qui l’eiist mesurez.

6760 Hue la voit, s’an fuit espouantez.

Dit li joiant : « Mal te fuit ancontrez  
Se ceste faulx t’eiist or assenér.

Per Mahommet, qui tant ait poesteit,

Qui fist le ciel et lumiere et clerteit,

6765 Et homme et femme ot de limon formér,

Se ne guerpis le tien Dieu rasottez,

A ceste faulz t’avraií ja descopér.

Et nonporquant, bíen avraií vollanteit  
Que moy et toy fussiemmez acordér.

[223d]

6770 Je te donroie la terre a l’amirez,

Au roy Gaudisse qui tant ait poestez ;

Roy en serait de trestout son rengnez.

- Per foid, dit Hue, or oi desloialteit !

Se je lou fais dont aie je deheit,

6775 J’iere traiìtre en trestout mon aìez.

Or ne te pris ung denier monnoiez,

Et, per Celui qui maint en Triniteit,

Ja ne vairez le solleil aconssez ! »

A cez parrolle ait le brant entoisér,

6780 Fiert Agrappart sor son helme gemez,

Piere et flour en fait jus avaller,

La coiffe tranche de son habert saiffrez  
L’espee torne, dïable l’ont tansez ;

Se sou ne fuit, mallement fuit menez.

6785 Et nonporquant l’ait si bien assenér

líi-OS LH, *dw'~—-*

.rtarit un grand coup sur les écus, qu’ils fendent et brisent au  
u cte 5a boucle , les hauberts, eux, n ont rien. Tous deux sont  
suî la terre du pré et se relèvent en hâte. Le païen saisit sa faux  
•[ bien trempé et en porte un coup violent en direction de Huon ;  
mais le jeune homme esquive habilement et le coup passe outre sans  
)e toucher. La faux heurte Ie sol avec une telle violence[[105]](#footnote-105) qu’elle  
Ucu.->- -« d’une bonne toise[[106]](#footnote-106), au grand effroi de Huon. Le géant lui

167611 — II te serait arrivé malheur si cette faux t’avait atteint. Par  
Mahomet le puissant, qui créa le ciel, la lumière et la clarté, qui forma  
j’iiomme et la femme à partir du Jimon, si tu n’abandonnes pas ton  
Dieu stupide, je t’aurai bientôt mis en pièces avec cette faux. Et  
pourtant, j’aimerais bien que nous fassions la paix, toi et moi ; (223d)  
je te dosnerais la terre de l’émir, ce roi Gaudisse qui est si puissant :  
:: >c.. í roi de toutes ses possessions.

f6773j - Par ma foi, tout cela est déloyal ! Que je sois maudit si  
j’agis de la sorte, car je serais devenu un traître pour toute ma vie. En  
fpít. je n’ai aucune estime pour toi et, par le Dieu trine, tu ne verras  
pas le coucher du soleil.

A , mots, il brandit son épée et frappe Agrapart sur le heaume  
incrusté de pierres, dont il jette à terre les ornements ; il tranche la  
coiffe du blanc haubert orné d’orfroi, mais l’épée dévie, car les  
démons sont de la partie : sans cela Agrapart aurait connu un sort  
redoutable. Maigré cela, Huon l’a bien ajusté

1

376 HU0N °E BOROCAi/jf

Le gentis Hue dou boin brant asserez,

Ver ie senestre est li brant devallez ;

,C. maille cope de son habert saiffrez,

Ens en la cusse l’ait li brant assenér,

6790 Grant plainne palme ait de la chair ostér.

Li joiant brait comme ours enchaiennér.

« Per foid, dit Hue, or vous ai ataistér.

Malvais traiitre, pour Dieu de maiesteit,

Pour Jhesu Crist que vous avez blafmér  
6795 Avrez vous ja le chief dou bu sevrez. »

Dist li joiant : « Ains vous avrait costér. »

65.

La baitailìe est orguillouse et pesant,

Ains de .ij. homme ne veyste plux grant.

Agrappart fuit de mervillous samblant,

6800 .X. et .viii. piet ot de grant li tirant ;

Sa faulz entoise per moult fier maltallant  
Et fiert Huon sor son escus lusant ;

Tout le fandit, ne li vallut nïant ;

Desor la hanche li rude cop dessant,

6805 .C. maille cope car la faulz ert pezant.

Pour le grant cop vait Hue chancellant,

N’est mie mervelle se il ot pauour grant ;

Dieu reclamait, le Perre tout poissant :

« Biaulz Roy de gloire, per vous digne commant,

6810 Si vraiement com vous estez poissant,

Donnez moy, Sire, per vous digne comment  
Que je conquere cest orguillous joiant.

C’il est conquis, setir sus et sertain  
Ma paix est faite, ja n’an serais grevain [224a]

6815 Ver Auberon, qui tant par est vaillant. »

Dit li joiant : « Hue, moult es poissant ;

Per Mahommet que je trai a garant,

Car lai ton Dieu et a ma loy t’atant.

J’ai grant piteit de ton enconbrement,

6820 Car maintenant t’ossiraif a torment.

ì'trfr- acérée qui, dévalant vers la gauche, tranche cent mailles  
du hauoen. se fiche en la ctiísse et ôte une plaine pauine de chair. Le  
íiéant hurlc comme un ours enchaîné :

F\_k hï••••'. voíci un avant-goût ! dit Huon. Traître infâme, par Je Dieu  
de míijes'.e. a cause de Jésus que vous avez insulté, votre tête sera

hientôi sénarse de vos épaules.

\_ (L - .'Oi\_s quí allez souffrir, répond le géant.

[C797Ì Ls. óataille est acharnée et redoutable : jamais on n’en a vu

de plus îsrnble entre deux champíons. Agrapait a une allure terrifian-  
te ; ie monstre a dix-huit pieds de hauteur ; il brandit sa faux avec une  
**redouiable** cnergie et atteint Huon sur son écu étincelant ; il ie  
pourfend. .vtns rencontrer la moindre résistance. Le coup terrible  
**desccnd** sur !a hanche, et la lourde faux tranche cent mailles. Sous la  
violence áu coup Huon chancelle, et il n’est pas étonnant qu’il éprouve  
une grande ivainte1 et implore Dieu, le Père tout puissant :

* Roi gloncax, aussi vrai que vous êtes puissant, permettez-moi, s’il  
  vous pia?t, de venir à bout de ce géant orgueilleux. S’il est vaincu, la  
  chose est sú.re, je suis réconcihé (224a) avec le vaillant Auberon, et je

jlusjamais sa rancune2.

Ls gcont dit :

* riuon. -u cs très fort ; par Mahomet mon protecteur, abandonne ton  
  Dieu ec tourî’.e-toi vers ina loi. J’aì une grande compassion pour ton  
  malheur, ca- je vais maintenant te tuer de manière douloureuse.

ers hypermétrique; 11 n’y a pas de vers correspondani dans les autres  
maaubcnts, íi'apiès lequel on pourrait corriger. Une négation d’une syllabe, telle pas  
on -mím, i,- , de mie, résoudrait la difficulté.

1 [!er.v ódió''! Nouvel exploìt, nouveau gage d’amiíié avec Auberon. I! est vrai aussi  
qc'Agrapar. es' vès proche de l’Orgueilleux, l’ennemi du petit roi.

l

P

■I

* Or ois, dít Hue, de ceu chetis dollant !

De quant qu’il dit ne prise jou nïant.

En Dieu me fie, qui fist le firmament :

Que bien son cuer et son corpz y atant,

6825 Ja a nulz jour n’avrait encombrement. »

66.

Forment ot Hue le cuer groz et anflez  
Pour le joiant que si l’ot atornér ;

II jure Dieu et la soie bonteit,

Muelz vuelt morir que ja ne soit mostrez  
6830 Com bíen il aymme, n’i avraít demorér.

Li damoisiaz tient le brant aserrez,

Le paien ait moult rude cop donnér  
Amont sor l’elme, qui fuit a or gemez,

Pieré et flour en fist avalz coller,

6835 Le cercle tranche, ne vault ung alz pellez ;

La blanche coiffe li ait petit durér,

Toutez cez arme [ne li valent deus dés,]

Car per devant Tot Huè assenez

Del brant fourbis, si com vous ai contér ;

6840 Jusques a teste li ait lez cheveux res.

Per dever destre est li brant avallez,

La destre oreille li ait tout jus copér.

Dit Agrappart : « Tu m’as mal assenér.

Per Mahommet, or m’ais tu malmenér ;

6845 Se tu reffier, tu m’avrais tost tuei.

II me vault muelx .iiij. denier donner  
Que je moy laísse occire et descoper.

A toy me rant, ne moy fai plux nul meil !

* Per foid, dit Hue, ja mar en doubterez.

6850 Vous n’avrez garde per homme qui soit neis. »  
Per le haubert l’ait Huelin combrez  
Et si lou moinne voiant tout le barnez ;

Tout a piet antrent en la bonne citeit.

[224b]

Quant voit Geriame Hue l’aìt conquestér,

6855 Ou voit Gaudisse, si l’an ait appellér :

/JOEDEAUX ^ ^

; me fie en Dieu, quì créa le firmament : celui qui s’en

; donc ce malheureux! Je me moque bien de tout ce qu’il

peut-dire, car je  
remet u iui corps et âme ne sera jamais confondu.

■ 161 Le cceur áe Huon est enflé de coière à cause du géant qui i’a  
ainsi frappé. II jure par Dieu et Sa puissance qu’il préfère mourir  
piutôt que ne pas lui montrer sans tarder l’amitié qu’il a pour lui. Le  
jeune homme porte au païen un coup très violent sur le heaume  
incrusté d’or avec la lame aiguisée : il en fait tomber ornements et  
pierres. tranche le cercle, qui ne le protège pas plus qu’un ail pelé ; la  
coíffe blanche ne résiste pas davantage : aucune de ses protections ne  
lui sen cte rien, car Huon l’a touché de plein fouet avec la lame  
étinceiame, ainsi que je vous l’ai montré : les cheveux sont tondus  
jusqu’uu crâne. La lame dévaie du côté droit et lui coupe l’oreille  
droite. Agrapart dít :

(0o4.,j Tu m’as porté un rude coup et m’as fait mal, par Mahomet.  
Si tu redoubles, tu auras tôt fait de me tuer. 11 vaut mieux que je  
remette quatre deniers plutôt que de me laisser tuer et massacrer. Je  
me renas à toi, ne me frappe plus !

-N’aie crainte, en véríté ; personne ne te fera plus de mal désormais.

[6851] Huon le prend par le haubert et l’emmène sous les regards de  
tous ies barons jusque dans la bonne cité, où ils entrent à pied. (224b)  
Lorsque Gériaume voit que Huon est vainqueur, ii déclare à Gaudisse :

« Sire, fait il, enver moy antandez :

Quant jou antraií l’autrier en voustre ostel,  
Fis vous acroire voiant tout le barnez  
Que ju estoie de vous grant parrantez  
6860 Et filz vous frere, maix n’est pas veriteit,  
Foy que doi vous, vous ne m’apartenez,  
Àins sus hom lige Huon le baícheller.

N’an sos comment novaille demander,

Pour ceu me fis voustre cosin clamer,

6865 Et tout si Frans sont si homme aultretez. »  
Dit l’amiralz : « C’est fine veriteit  
C’on ne se puet de Fransoy bien garder. »

A cez mot sont contre Huon allér ;

II l’ancontrerent au piet droit dez degrez  
6870 Ou il dobvoit ens es pallais entrer.

Li amiralz li vint a l’ancontrer,

Adont en sont ens es pallais entrez ;

Hue ait prins Agrappart le dervez,

Vint a Gaudisse et se li ait livrez.

6875 « Sire amiralz, dit Hue, antandez :

Cestui vous raní, or en faite vous grey. »

Et lì joiant li est au piet allez,

Voiant paien li ait merci criei ;

Et l’amiralz li randit son rengnez,

6880 Maix que cez hons devint tout son aiez ;

Si que cez sire volloit estre clamez  
Fuit cez droit serf de son chief raichetér.

Per moult grant feste sont assis au disner ;  
Joste Gaudisse Hue s’aisit, li ber.

6885 Dit l’amiralz : « Hue, qu’ais en pancer ?  
T’an yrait tu en France le rengnez ?

Ou tu vorais avec moy demorer ?

Tez couvenant ne te vuelz pais faulser.

- Sire, dit Hue, laissiez tout ceu ester.

6890 N’i remainroie pour quant que vous avez. »  
Dit a Geriame : « Mon hanep m’apportez. »  
Et cis respont : « A voustre vollanteit. »

. ;coutez-moi bien ; lorsque je suís entré i’autre jour daiis

v'Oíre palaìs. je vous ai fait croire en pre'sence de tous íes barons que  
j'apjiartieRs à votre puissant lignage et que je suis le fils de votre  
frère ; ii n ®î! ®st rien, Par la xoi que je vous dois, je ne suis pas votre  
paíOiii. ; homme iige de Huon, le jeune chevaíier. Je ne savais  
pas corní!i'-:U. ohtenii de ses nouvelles, c’est pourquoi je me suìs faìt  
p/isser pour votre neveu , quant aux Français, eux aussi sont ses

ss.

L’émir réplique :

i . • ■ 'iaie, c’est qu’on ne peut jamais se protéger efficacement

contre les Français.

[6868; Aiors ils vont à la rencontre de Huon, qu’ils rejoígnent au  
pied dss dsgrcs, tandis qu’il s’apprête à entrer dans le palais. L’émir  
se dirige vers lui et ils entrent dans la grande salle, où Huon confie  
**Agranart** l’cnragé à Gaudisse et lui dit :

' L vous reinets cet homme ; faites-en ce que vous voulez.

í.’éa'it se jette aux pieds de Gaudisse et lui demande grâce  
sous les regards des païens. L’émir lui rend ses possessíons, à la  
condition qu'u soit son homme lige toute sa vie ; c’est ainsi que celui  
qui voulair ctre le seigneur de Gaudisse devint son esclave racheté par  
tribut.

(6883j Toiib sont maintenant assis pour un repas de fête, et le preux  
Huon a pris piace à côté de Gaudisse ; I’émir lui demande :

- Huon. q ìclles sont tes intentions ? Retourneras-tu au royaume de  
France, ou piéí'ères-tu rester avec moi ? Je ne veux pas manquer à ma

promesse.

■ v. e parlez plus de cela ; je ne resterais pas ici pour tous

les biens quo vous possédez.

Puis H dernur.de à Gériaume de lui apporter son hanap ; celui-ci obéit

Erramment l’ait a Huon delivrez.

[224cJ

« Amis, dit Hue, sire, or agardez  
6895 Com Dammedieu est plain de grant bonteit :  
Cis hanep est tout veut, bien le savez ? »

Dit l’amiralz : « Vous dite veriteit. »

Hue le prant, qui tant ot de bonteit,

Ait fait croix sus, de Dieu de maiesteit,

6900 Et li hanep devint plain de vin cler.

« Sire, dit Hue, tenés et sì buvez. »

Li amiralz ait le hanep combrey ;

Luez qu’i le tint, li vin en est allez,

Et dit Gaudisse : « Vous m’avez anchantér.  
6905 - Non ai/, dit Hue, ains fait vous mauvaisté.

Metés le jus, car vous n’an goutterez,

Car li hanep est de teílt dígnité

Nulz n’i puet boire s’i n’est proudom clamez

Et nés et pur et san peschief mortel.

6910 Es ! amiralz, frans hons de grant bonteit,

Et car vous praingne de vous arme piteit :

Si croy en Dieu qui en croix fuit penez  
Et Jai Mahon, qui ne vault ne ne sceit.

Se ceu ne faite, per sainte chariteit,

6915 Vous an serez en si grant poverteit  
Que jai vairez tant de gens arotter  
Toute emplirait cest[e] bonne citeit. »

Dit l’amiralz : « Oiez dou sot prouvez !

Je l’ai ung an en ma prison gardez,

6920 Ains n’i vint homme qui I’ozaist demander,  
Et or se vante qu’i me ferait tiier !

Je me mervelle, per Mahommet mon dei,

Ou lez gens sont qui le vanront tancer. »

Dit Huelin : « Dont n’an ferez vous eil ?

6925 - Naie, dit il, per Mahommet mon dei.

- Per foid, dit Hue, et vous le conparrés ! »

II prant le cor de blanc yvoire cler,

Met I’a sa bouche, s’ait tantit et sonnér  
Si roidement et per si grant fierteit

ranrne bien vite l’objet à Huon, qui dit à l’émir :  
eI ^gJ.jneur, voyez maintenant (224c) combien la puissance du  
. est grande. Ce hanap est parfaitement vide, n’est-ce pas ?  
i , vrai.

'YS98 Î Alors Huon le valeureux prend le hanap et fait sur lui le signe  
d- la côíìx au nom du Dieu de majesté : aussitôt le hanap est rempli  
de vín Iciger.

^ . . dit-il, prenez le hanap et buvez.

I "érp'-î' saísit le hanap, mais dès qu’il l’a entre les mains, le vin  
disparaít.;

\_ vous m’avez ensorcelé, proteste-t-il.

\_ Pas moi, mais votre péché. Posez ce hanap, car vous ne pourrez y  
ooûter : soq pouvoir est si saint que nul n’y peut boire s’il n’est  
homme de bien, vertueux, pur et exempt de tout péché mortel.

AIlous, émir, homme de grande valeur, ayez pitié de votre âme et  
eroyez aa Dieu qui fut tourmenté sur la croix ; renoncez à Mahomet,  
qui n’a ni scíence ni pouvoir. Si vous refusez, vous allez connaître une  
simaíion terrible : vous verrez se rassembler tant de gens qu’ìls  
empliront cette bonne cité.

[69í8■ - Quelles sottises ! répond I’émir. J’ai gardé cet homme  
penáam un an en ma prison sans que personne vienne le réclamer, et  
voict qifil se vante maintenant de me faire périr ! Je me demande  
bien. par Mahomet mon Dieu, où sont les gens qui viendront à son

{jjjJÌSfS,

* C'csí votre dernier mot ?
* Qui, par Mahomet mon dieu.
* Fn b;en, vous ailez le payer.

Alors i! prend le cor d’ivoire lumineux, l’embouche et le fait retentir  
avec íanc de force

6930

6935

6940

6945

6950

6955

6960

6965

Que de sa bouche en fait le sang voller.

Cil dez pallais commansent a chanter  
Et l’amiralz cornmansaìt a baller ;

Auberon l’ot es boucaige ou il ert.

« Ai Dieu, fait il, j’oi mon ammi corner,

Que jou ais fait tant de painne andurer.

[Or ii pardoins canfc’il a meserré,

Car plus preudomme ne poroie trover,

Fors que ie cuer a trop legier d’asés.]

Je moy sohaide ou ii cors ait sonnér,

En ma conpaingne .c.m. hommé armez,

Ce mestier est, plux en vueiz demander. »  
Tantost y fuit comme il l’ot devisér.

En Babillonne sont maintenant antrér,

Toute lez rue empiisse[nt] de tout lez ;

Et Auberon est es paiiais montez,

II et cez homme que ii oí amenér ;

Bien fuit chescun fervestus et armez.

Hue ìe voit, si lou court escoller.

« Sire, fait il, vous soiez bien trouvér !

De Dieu vous ran ge ,v.c. mercis et grez  
Qu’an si íoing rengne m’estez venus tancer. »  
Dit Auberon : « Or ìaissiez ceu ester.

Tout jour t’aidrait en bonne loialte.it,

Tant com volras per mon conseille ovrer. »

Et îi baron vont permy la citeit,

Paien detranchefnt] lez flans et lez costez ;

Et ii paien, cis que furent armér,

Si se desfandent per vive poesteit,

Maix loui' desfance lour ait petit durér,

Car trop ont force nous baron naturer.

Et Âuberon fait Tamiralz coinbrer  
Et si lou rande Huon îe baicheller ;

Hue le tient, s’ait grant joie menér.

Roy Auberon ait fait le banc crieir :

Que Dieu vuelt croire, il n’i avrait ja meil.  
Plux de .ij.m. s’an font en fons lever,

[224d]

que le sang clair jaillit de sa bouche. Les gens du palais se mettent à  
chanter, et i’émir commence à danser.

[69331 Auberon entend I’appel depuis la forêt où iì se trouve :

. Ah nieu ! dit-il, j’entends mon ami sonner du cor : je luì ai fait  
endurer oien des maux, mais je Jui pardonne maintenant toutes ses  
erreurs, car on ne pourrait tiouver d homme plus vertueux que lui ; jj  
o' .-cuiement trop ínsouciant. Je me souhaite à l’endroií où le cor a  
leienti.compagné de cent mille hommes, et s’il en est besoin, j’en  
demanue davantage.

[6942] (224d) II se trouve ià-bas aussitôt qu’il l’a dit, et il entre avec  
ses hommes dans Babylone, emplíssant de tous côtés les rues. Avec les  
compagnons qu’il a amenés, tous revêtus de fer et bien armés,  
Auberon monte au paìais. Dès qu’ii l’aperçoit, Huon se jette à sotì

:

* Seígneur, dit-ii, soyez le bienvenu ! Je vous rends mìlle grâces, au  
  nom de Dteu, pour être venu à mon secours en un pays si lointain.
* N’en parle plus : je t’aiderai toujours loyalement tant que tu  
  aecepteras de suivre mes recommandations.

[6955] Les hommes d’Auberon se répandent dans la cité, mettant les  
païens en pièces ; les Sarrasins qui ont pu s’armer se défendent avec  
f:;ei. ■:. .mais leur résistance dure peu, car les nôtres sont trop  
puissants. Auberon fait saisir l’éniir et le remet entre ies mains de  
Huon. qui en est très heureux ; puis le petit roi fait proclamer  
solennellement que celui qui accepte de croire en Díeu n’aura aucun  
mal, et plus de deux mille acceptent d’aller à la fontaine baptismale.

6970

6975

6980

6985

6990

6995

7000

Et Huê ait l’amiralz appellez :

« Sire, fait il, estez vous porpancez ?

Car creés Dieu, le Roy de maiesteit,

Ou se ceu noin, tout maintenant morez. »  
Dist l’amiralz : « Ains me lairaií tiier  
Que je guerpisse Mahommet le mien dey. »  
Et Auberon commansait a criier :

« Hue, dit il, comme yes malletirez !

Car prant la teste de cez couver malfés :  
Enver Charlon t’an porais acquiter. »

Hue entoise le boin brant aserrez,

Tout maintenant li ait le chief copér ;

Li barbe prant qui pandoit sous le neis,

Pues li ostait .iiij. dent maisellez,

Hor de la geulle li ait Hue getér,

Et puez ait fait Tamiralz enterrer  
Pour Esclarmonde, sa fílle o le vif cler.

Dit Auberon : « Huê, or antandez :

Tu ais la bairbe et lez dant aultretez ;

Garde lez bien, pour Dieu de maiesteit,

Car c’est ta mort et si est ta santeit.

- Sire, dit Hue, merci, pour I’amour Deí.

De ligier cuer ais tous adez estér ;

En yteilt lieu, s’i vous plait, lez metez  
Que je nes perde, se il vous vient an grey. »  
Dist Auberon : « Tu ais moult bien parlér.  
Je lez sohaide Geriame ens es costeit ;  
Desor la hanche lez ait aseellez  
En yteille maniere que ne li faice meil. »  
Tantost y furent comme il l’ot commandér.  
Dist Auberon : « Hue, or m’antandez :

II me covient droit a Monmur raller.

Biaulz dous amis, dou bien faire pancez ;  
Vous enmainrez la fille a l’amirez,

C’est Esclarmonde, quì tant fait a lower.

Je toy desfaní sor lez membre coper  
Et si tres chier com tu as m’amisteit,

**[225a]**

Aíors Huon s’adresse à l’émir :

[696a.í - Sire, avez-vous réfléchi ? Croyez en Dieu, le Roi de  
maiesié, sínon vous allez mourir.

\_ It> nréfère me laisser tuer plutôt que d’abjurer Mahomet mon dieu.

Alors Auberon s’écrie :

* huoii, tu bs bien tort. Prends la tête de ce misérable démon : tu  
  pourras ainsi acquitter ía piomesse à l’égard de Charles.

[697 7j Mors Huon brandit Ia bonne lame acérée et coupe la tête de  
l'émir: puis il prend la moustache qui pend sous son nez et lui amche  
de !a bouche quatre molaires. Ensuite, par respect pour Esclarmonde,  
la fíïle de Gaudisse, il fait enterrer le cadavre. Auberon déclare ;

* Huon, tu as maintenant la barbe et les dents de I’émir ; (225a)

«aide-ieì bien, par Dieu, car en elles résident ta mort ou ton salut.

eur, aidez-moi, pour l’amour de Dieu, car j’ai toujours été  
msouciant; s’il vous plaît, piacez ces trophées en un endroit tel que  
je ne puisse les perdre.

i raison ; je les souhaite dans le flanc de Gériaume ; qu’ils  
soient enchâssés ati-dessus de sa hanche, sans qu’il éprouve le moindre

malf !

[6996J Us s’y trouvèrent à l’instant, et Auberon poursuit :

I, écoute-moi attentivement ! II faut que je retourne à Monmur,  
et toì, mon ami, agis vertueusement. Tu vas emmener avec toí la fílle  
de Pémir, Esclarmoncle, qui est parée de toutes les vertus.

í,- ■. fends sur ta vie et sur le prix que tu attaches à mon amitié

1. l’.vrs **6995]** Singulière cachette que celle-ci, obtenue par un véritable acte de  
   .. . /uagique. E!le renforce **en tout** cas la vigueur des liens qui unissent Gériaume  
   et Jlnon. puisque le premier, qui est déjà un conseiller - du reste pas toujours bien  
   inspirc ni bìen écouté - devient, dans sa chair même, le garant du salut de Huon.
2. [ì'v. 7000-7009**]** C’est un interdit sexuel que pose ici Auberon, sans doute en  
   relation avec le **motif de Tobie** (voir Aame-Thompson, **The Types of the Folktale,**5G7A;. Cet ínterdit ne faít que confirmer !a tradition religieuse de ia non mixité des  
   rcligions, que Huon avait approuvée en son temps.

Que tu ne gisse ne n’aiez habiteit  
7005 Jusqu’a celle houre que l’avras espozér  
Tout droit a Romme, la mírable citeit.

Se tu y gis, si moy puist Dìeu sauver,

Tu en serais en si grant poverteit

Qu’i n’est corpz d’omme qui ìe peiist conter.

7010 - Sire, dit Hue, je m’an cud bien garder. »

Dit Auberon : « Dont ferez vous com ber. »

Adont li fait .j. challant aprester,

Tant euvre y ait nuîz neì puet deviser.

67.

La neif fuit belle et de jante fesson,

7015 Tant y ait euvre, conter nel poroit on.

La meir y fuit portraite et li poison  
Et tout li oir de France le roion,

De Cloevis, qui tant par fuit proudom.

Chambrê y ot a moult grande foison ;

7020 Deden ont mis lez afferant gascon,

Et pain et chair, vin, clairet et poixon,

Et dez hiscut tant que il lour fuit bon,

Et vair et gris y mettent li baron.

Congier aiî prins li petit Auberon,

7025 Au despartir allait baisier Huon.

68.

Roy Auberon aít congier demandér ;

Au despartir ait Huon escollez.

Quant I’ot baisiér, si commance a plorer ; [2255]

Hue le voit, se li ait demandér :

7030 « Sìre, fait il, pour Dieu, et vous qu’avez ? »

Dit Auberon : « J’ai de toy grant piteit.

Ne te vairaií jamaix en mon aiez

S’avrais heti tant de grant poverteit

Qu’i n’est cuer d’omme qui le peiist pancer. »

7035 Atant s’an torne, n’i ait plux demorér,

Et Huê est encor[e] sejornez.

i'unir 2 elle, jusqu’au raoment où tu l’auras épousée à Rome,  
^dnùrable cité. Si tu couches avec elle, Dìeu m’en soit témoin, tu  
\* 3 , îiras un sort si terrible que personne ne pourrait le décrire.  
c • Suis bien sûr d’éviter ce malheur.

\_ Seigneur, je

\_ Tu feras bien.

Alors il leur fait préparer un gros bateau, si bien orné que personne  
ne pourrait le décrire.

[7014] Le navire est beau et noblement façonné : la décoration est  
teile qu’on n’en saurait épuiser la richesse. La mer y est peinte, ainsi  
que les poissons ; on y trouve aussi tous ceux qui ont gouverné le  
royaume de France, depuis Clovis qui eut tant de valeur. II y a de très  
nombreuses pièces, et l’on y a chargé les coursiers gascons, ainsi que  
du pain et de la viande, du vin, du nectar, du poisson et du biscuit  
autant qu’on en veut, du vair et du petit gris.

Auberon prend congé, et il embrasse Huon au moment de la  
séparation.

f»S.

[7026] Le roi Auberon a demandé congé, et il a serré Huon dans ses  
bras au moment de la séparation. (225b) Lorsqu’il 1’ embrasse, il se  
met à pleurer, et Huon lui demande avec étonnement ce qu’il a.  
Auberon répond :

- .I'iî’i'"- ve une grande compassion pour toi car, avant que je te  
revoie, tu auras connu tant de misères que personne ne saurait les  
imaginer.

Puis il s’en va sans tarder, tandis que Huon demeure encore un peu.

La damoiselle que l’anffé ot trouvér  
Ens en la tour ou le joiant dervez  
Fist ung haulz hons del paíis apozer ;  
Amiralz fuit, si fuit crestïennez,

Toute la terre lour donnait a garder  
Que fuit Huon îe gentis baicheller,

Qu’il ot conquis sor Gaudisse l’Escler.

Et pues s’apreste li anffe de l’aller ;

Ung baitel firent moult richement ferrer  
Qu’il enmainront avec lour grande neif :  
S’an ysteront au bourc et az citeit.

Adont est Hue deden la neif entrér,

II et cez homme, n’i sont plux arestér :  
Traient lour ancre, si s’anpoingnent en mer,  
Ains ne finerent toute jour de singler  
Jusqu’a celle houre que midi fuit passez ;  
Adont s’aisient la dedan au disner.

A maingier orent et a boire a planteit,

Car li hanep lour randoit vin assez.

« Dieu, se dit Hue, com m’avez visitér !

J’ai ung hanep qui vault une citeit  
Et ung haubert qui moult fait a loer,

Si ai ung cor de blan yvoire cler ;

Quant je ìou sonne et je lou vuelz corner,  
J’ai tant de gens com je vuelz demander.

Si ait la barbe et lez dent maisellés,

Et s’aií la fille Gaudisse l’amirez,

Dame Esclarmonde, qui tant ait de biaulteit.  
Cis nain boussus me cude vergonder  
Que moy deffant a la damme a jueir,

Maix ja pour lui nel laraif, en nom Dei,

Que je ne faìsse de lié mez vollanteit ! »

[225c]

Et dit Geriame : « Vous estez folz prouvez  
Vous savez bien que vous dit veriteit,

Et si vollez son comment trespaisser ;

Se tu i gis, si moy puist Dieu sauver,

Tu en serais honnis et vergondez. »

.it épouser par un puissant seigneur du pays - un émir converti -  
jmoiselle que le jeune homme avait trouvée dans la tour avec le  
: enragé. II leur donne en garde toute la terre qui lui appartient  
ús qu’il I’a conquise sur Gaudisse 1’EscJavon. Ensuite le jeune  
homrne prépare son départ ; il fait soigneusement cercler de fer une  
chaloupe qu’ils emmèneront avec leur grand navire : elle leur  
permettra de débarquer dans les bourgs et Ies cités[[107]](#footnote-107).

' [7U4SJ Sans plus tarder, Huon embarque avec ses hommes sur le  
navire ; l’ancre est levée, ils gagnent la haute mer et ne cessent de  
voguer eejour-là jusqu à midi passé. Ils s’asseyent alors pour le repas,  
et mangent et boivent tout leur saoul, car le hanap leur donne du vin  
à profusion.

■ ■ IVìu, dit Huon, vous m’avez comblé de bienfaits ! J’ai un hanap  
qui vaut une cité et un haubert digne d’éloges ; j’aì aussi un cor  
d’ivoire étincelant, et Iorsque je le fais retentir, j’ai autant de gens que  
je puis en demander. J’ai de même la barbe et les molaires de l’émir  
Gaudisse, et je ramène sa fille, dame Esclarmonde la toute belle. Ce  
nain bossu se moque de moi, quand íl m’interdít de prendre mon  
plaisir avec la dame ! Ce n’est pas lui qui me fera renoncer, par Dieu,  
h saîNàire mon désir[[108]](#footnote-108).

[7069] (225c) Gériaume proteste :

- Vous êtes complètement fou ! Vous savez bien qu’Auberon vous  
a dil la vérité, et vous voulez pourtant désobéir à ses ordres ? Si vous  
couchez avec elle, Dieu ni en soit témoin, iì vous arrivera maiheur.

Et respont Hue : « Laissiez tout ceu ester,

7075 Que nel lairoie pour homme qui soit nez  
Que je ne faice ceu que j’ai enpancez.

Sire Geriame, se teil peíir avez,

En ung baitez tout maintenant antrez,

De la vitaille y metés a planteit. »

7080 Et dit Geriame : « Tout a vous vollanteit. »

Et il si font, n’i sont plux arestér,

Tous .xiij. entrerent en ung baitez ferrez.

Et Hue court ung biaulz leit aprester.

Qu’adont veyst la damme duel mener,

70S5 Cez poing destord[r]e et cez cheveux tirer !

« Sire, dit elle, merci pour l’amour Dei !  
Attandez tant que m’aiez espouzér.

- Damme, dit Hue, non ferait, en non Dei. »  
Adont la print et si l’ait escollér ;

7090 Ou lit se couche san plux de l’arester,

De la pucelle ait fait sa vollanteit.

Oncque si tost n’ot son desduit passez  
Une tempeste commance per la meir ;

La neif ou Hue et la damoiselle ert  
7095 Commance a croistre et toute a deffroeir ;

En .v.c. piece est li vaissalz allez.

Sor une planche est Hue demorez,

Entre cez bras Aclarmonde au vif cler.

Et cez baron vont flotant per la meir,

7100 Plux de .c. lue sont ariere floteit.

La planche flotte sor quoy Huelin ert ;

Per le volloir de Dieu de maiesteit  
Est l’anffe Hue en une isle arivés,

II et s’amie qui tant ot de biaulteit,

7105 Tout aussi nus c’au jour qu’i furent nez.

Moult par sont liez quant il sont eschappér,

Per dedan l’erbe se sont envollepér ;

Et la pucelle ait tanrement plorér :

« He ! lais, dit elle, com nous sornme a vilteit !  
7110 - Damme, dit Hue, or laissiez ceu ester.

Mais Huon réplique :

. ,\e vous mêlez pas de cela ! Personne ne m’empêchera de faire ce  
que j’ai décidé. Maître Gériaume, si vous avez peur à ce point, montez  
dans la chaioupe après y avoir entreposé toute la nourriture voulue.

[7080] Gériaume répond qu’il agira effectivement ainsi ; avec ses  
douze compagnons, il monte à i’instant sur la chaloupe cerclée de fer,  
taiiuii que Huon s’empresse de préparer un beau lit Ah ! comme la  
dame se désespère, tord ses poings et tire ses cheveux !

* mi, dít-eile, je vous en prie, pour l’amour de Dieu ! Attendez de

mV. 3it épousée !

* i. n’ea ferai rien, répond Huon.

["!' !9] Aiors il s’approche d’elle, l’embrasse et se couche aussitôt sur  
le iit. accompiissant son désir avec ia jeune fille. Mais il n’a pas plutôt  
pris son plaisir que la tempête se déchaîne sur la mer[[109]](#footnote-109), et que le  
navire sur lequel se trouvent les deux amants se met à craquer et à se  
: le voici bieníôt mis en cinq cents morceaux. Huon s’est  
nccroché à une planche, tenant entre ses bras Esciarmonde la beile.  
l’-Tid nt ce temps, ses compagnons voguent au gré des flots et sont  
repoussés plus de cent iieues en arrière. La piancfae sur laquelie se  
trouve Huon poursuit son mouvement et, par la voionté divine, le  
jeune Huon et sa belle amie arrivent dans une île, aussi nus que le jour  
de ieur naissance[[110]](#footnote-110). Ils sont bien soulagés lorsqu’ils se voient sauvés ;  
ils se dissimulent dans i’herbe et la jeune fille pleure amèrement:

[7109] - Hélas ! que nous sommes misérables !

* Datne, n’y pensez plus !

Foy que doi vous, n’i vault rien demanter ;

Escollons nous, si morons plux souués ; yj

Tristant moruit per Belìe Yseut amer,  
fSi ferons nous, moi et vous, en non Dé.]

7115 - Sire, dìt elle, tout a vous vollanteit. »

Adont se sont ambdui entrescollér.

Entrues qu’i sont ambdui si demantez,

Atant es vous .x. galliot de mer,

En ung baitel viennent tout abrivez :

7120 Ens en celle isle se vuellent repozer  
Et il y sont maìntenant arestér.

Vitaille avoient avec yaulz apportér ;

Loing de Huon sont assis au disner.

Hue escoute, si lez oiit parler ;

7125 Dist a s’amie : « Damme, or escoutez :

J’oie sa gens, si moy puist Dieu sauver. »

Son chief dressait, si lez oiit paiier.

« Dammé, il mainjuent, dit Hue, en nom Dei,

Je lour yraif de lour pain demander.

7130 Tenés vous quoie, maintenant me ravrez.

- Sire, dit elle, allez a Dammedei. »

Hue s’an tome, corrant s’an est allez  
Tout aussi neus comme au jour qu’i fuit nez ;

II vint a ciaulz, si lez ait sallûér :

7135 « Signour, fait il, se Dieu vous puist sauver

Que tout le monde ait sous lui a garder !

Je vous requier, de vous pain me donnez. »

Et cil respondent : « Tu en avras assez,

Maix or nous dit qui t’aít si amenér.

7140 - Per foid, dit Hue, li tempeste de mer. »

.II. pain li donnent, si lou laissent aller ;

Droit a s’amie est Hue retomez,

Dou pain li donne que il ait aportez.

Li galliot ont ansamble parlér,

7145 Dit l’un a l’autre : « Per Mahommet mon dei,

Moult me mervelle dont est si baìcheller ;

San compaingnie n’est pas ci arestés.

Rjen ne sert de se lamenter : (225d) tenons-nous bien serrés, et nous  
jnourrons d’une maníère plus douce. Tristan mourut à cause de son  
amour oour la belle Iseut[[111]](#footnote-111), et nous ferons de même, vous et moi.

\_ Ou’il en soít ainsì l

Alors ìls s’étreignent, mais tandis qu’ils sont dans la tristesse, voici  
qu'arriveriî dix pirates, monîés sur un navire rapide ils veulent faire  
haite dans cette île, qu’ìls ont bien vite atteinte. ISs ont apporté avec  
eux de ia nourriture et se sont assis pour manger assez loin de Huon.  
. ■ ier prête I’oreiJJe et les entend parler ; il dit à son amie :

* Dame, écoutez, j’entends des gens parler ící.

j . .-se la tête, tend l’oreille et ajoute :

.. nime, i!s soní en train de manger, et je vais alîer leur demander du  
pain. Ne bougez pas, je reviens à l’instant.

La dame est d’accord, et Huon part en courant, aussi nu que le jour  
de sa naissance. II va trouver les pirates et les salue :

* Seigneurs, que Dieu, qui gouverne le monde entier, vous garde !  
  Je vous prie de me donner de votre pain.

i cii auras en suffìsance, répondent-ìls, mais dìs-nous donc ce qui  
t’a conduit ící.

* La iempête, en véríté.

[71411 Alors ils lui donnent deux pains et le ìaissent partir. Huon  
retourne auprès de son amie et lui donne du pain qu’il a rapporté.  
w pirates discutent enîre eux et se disent :

* Par Mahomet notre Dieu, d’où vient donc ce jeune homme ? II  
  n’est pas tout seul ici ;

Allons aprés savoir ou est tornez. »

Trestout ansamble sont aprés lui allér ;

7150 Viennent au lieu ou li anffe Hue ert,

La damme truevent qui trestoute nue ert.

Quant íl ia voient, si l’ont recognut bien.

A haulte voix commansent a crieir :

« Damme Esclarmonde, vous n’en poez aller !

7155 Vous avez fait voustre perre tueir,

A Yvorin vous en vorons mener ;

Sou est voustre oncle, de vous ferait son grez : [226a]

Deden ung feu vous ferait enbraiser,

Et vous, lichiere, avrés ie chief copér !

7160 - Signour, dit elle, merci, pour l’amour Dei !

De mon corpz faite toute vous vollanteit,

Maix que ne faite au damoiselz nulz meil. »

Et cil responde[nt] : « Ne serait pas tiiés,

Maix de l’angoìsse avraít a grant planteìt. »

7165 Adont ont prins Hue le baicheller,

Lez eulx li bande[nt], iez poing ii ont noei ;

Puez ont saisie ia damme de tout lez,

Et cil rammoinne[nt] dedan lour grande neif.

Elle fait duel, ja si grant ne vaírez,

7170 Et ciì li ont ung bon ermin donnér,

Et per desoure ung mantez bien fourez.

Dresse[nt] lour voile, si se sont desancrér ;

Hue laisserent, dollant et esgarez,

Tout seulz en l’ille qu’ì n’en ont point menér,

7175 Tous aussi nus comme au jour qu’i fuit nez ;

Or est li anffe a grande poverteít.

Et cil s’an toment, s’antrent deden lour neif,

Naijant s’an vont permy la hauite mer ;

.1. vant lour vint qui acoillit iour neif,

7180 Ver Affalleme s’an vont sans arester ;

Desous la tour sont tous droit arivér.

Li amiraìz ert es pallais listez,

A cez fenestre ait son chief hor boutér,

Apersoit ciaulz qui la sont arestér.

allons voir ce qu’il est devenu.

Alors, tous ensemble, ils vont à sa recherche et parviennent à  
l'endroit où Huon se frouve avec son amie, qui est toute nue.  
Lorsqu’ils la voient, ìls la reconnaissent parfaitement et se mettent à  
crier:

[7154] - Dame Escìarmonde, vous ne dous échapperez pas ! Vous  
avez iàit assassiner votre père ; nous alions vous conduire à Yvorin,  
í22óa) votre oncle, qui vous traitera comme il l’entend : il vous  
brûiera sur un bûcher ; quant à vous, débauché, on vous coupera la  
tête.

- Seigneurs, implore-t-elle, pitié ! Faites de moi tout ce que vous  
vouiez, rnais ne touchez pas au jeune homme !

II $ répondent alors :

[I ne mourra pas, mais il souffrira beaucoup,

'ors ils bandent les yeux de Huon et lui lient les poignets ; quant  
a ijsciarmonde, ils s'emparent d’eile et la conduisent sur ieur grand  
navire. Elle s’abandonne à un imrnense chagrin, tandis qu’ils lui  
passent une belle robe d’hermine, et par-dessus un manteau bien  
fourré. Après quoi ils lèvení l’ancre et hissent la voìle, abandonnant  
Huon à sa tristesse et à son dénuement : il reste seul sur l’îîe, aussi nu  
que le jour de sa naissance. Voilà le jeune homme dans une situation  
bien misérable !

[7177] Les autres, après avoir embarqué dans leur navire, s’en vont  
bon train sur la haute tner ; un vent favorable pousse leur vaísseau, et  
. - ■.’en vont droit vers Aufalerne, où ils débarquent au pìed de la tour.

L'émir Galafre se trouve dans son palais orné de frises ; il passe la  
tétc à I'une de ses fenêtres et aperçoit les marins qui viennent de faire  
halte.

Jus de la tour est errant avallér,

**7220**

**7215**

**7210**

**7205**

**7200**

**7195**

**7190**

**7185**

De cez baron moyne avec lui assez,

Viennent au port et si ont cialz trouvér ;

Li roy Gallaffre lez print a appeller :

« Signour, fait il, qu’esse que vous menez ? »

Et cil respondent : « Sire, vous ]e savrez :

Se sont sandal et ermin engollez ;

Se nous dobvons tretis au port passer  
Nous le donrons vollantier et de grez. »

Et dit Gallaffre : « Ancor vous demande eil :  
Qu’est celle damme que je voi la plorer ?

- Sire, font il, per Mahommet no dey,

C’est une esclave qu’achetamme sor mer. »

Ot le la damme, si commance a crieir :

**[226b]**

« Sire, fait elle, se n’est pas veriteit !

Pour Mahommet, aiez de moy piteit,

Car je sus fille Gaudisse l’amirez.

Mez perre est mors et a sa fin allez  
Per ung verlet de France le rengnez,

Et si me vuellent a mon oncle mener.

Se il me tient, je sai per veriteit  
Qu’i me ferait en ung feu enbraiser. »

Et dit Gallaffre : « Avec moy remainrez. »

Pues dit a ciaulz : « La damme me lairez. »

Et cil respondent : « Non ferons, en nom Dei ! >  
Gallaffre l’ot, si fuit moult ayrez ;

Dit a cez homme : « Cez glouton me prenez ! »  
Li baron saillefnt] qui lez cude[nt] combreir,  
Maìx cil se sont a desfance tornér,

Maix lour deffance lour ait petit durér :

Trestous lez ont ossis et descopér,

Fors soulz que .j., cil lour est escheppér.

N’ì conte[nt] gaire, ains le laissent aller.

Prís ont la damme, il ne demandent eil,

II en monterent sus es pallais listez ;

Li roy Gallaffre ne se volt arester,

Errant la volt a moullier espozer.

Jl (jg^cL'nd aussitôt de la tour, emmenant avec lui nombre de ses  
chevaíiers t iJ se rend au port et s’adresse aux nouveaux venus :

\_ Seisneurs, quel est votre chargement ?

\_ Du' taffetas et des robes d’hermine à collet ; si nous devons un  
c Four mouiller au port, nous l’acquitterons très volontiers.

Mais Galafre poursuiî :

\_ je veux savoir auíre chose : quelle est cette dame que je vois là, en  
train de pleurer ?

. v eur, par Mahomet notre dieu, c’est une esclave que nous  
avons achetée au cours de la traversée.

| 7198} Mais à ces mots, la dame se met à crier:

,'??'b) Seigneur, c’est un mensonge ! Ayez pitié de moi, par  
Mahomet, car je suis la fílle de l’émir Gaudisse ; mon père est mort,  
tué par ua jeune homme du royaume de France, et ceux-là veulent me  
ennduire auprès de mon oncie. S’il me tient, je suis bien certaine qu’il  
me fera réduire en cendres.

Vmc resterez avec moi, dít Galafre.

Puis i! ordonne aux pirates :

- Laissez-moi la dame !

Mais ceux-ci refusent, ce qui cause la colère de Galafre ; il ordonne  
à ses horames de s’emparer des misérables. Les chevaliers s’élancent  
prnir les saîsir, mais les autres se mettent en position de défense ; leur  
résistancc, toutefois, dure peu ; les voici bientôt tués et mis en pièces,  
saur un seul qui réussií à s’échapper : cela ne les inquiète guère, et ils  
le iaissent aller. Ils ont maintenant la dame entre leurs mains, c’est tout  
ce qui ieur importe.

17219! Avec elle ils montent au palais omé de frises, et le roi  
Galafre, sans plus tarder, décide de l’épouser.

Adont le print la damme a appeliei :

« Sire, dit elle, merci pour amour dei.

7225

Jou ai mon vuelz a Mahommet donnér :  
Jusques .iij. ans ne puez an lit antrer  
La ou hons gisse, saichiez en verìteit.

Per malìaidie l’ai Mahommet voei,

Or m’an respant pour ia voustre amisteit,

Car moult sus lié que m’ avez espozér ;

7230

Et se je paísse ceu que ju aií voei,

Mahon nous sire vous en sarait mal grez.

Si vous pri, sire, que vous me desportez.

- Damrne, dit 11, per Mahommet mon dei,

7235

Je ne quier ja pour moy vous vuelz faulcer ;  
Maíx, per ceiui que je doie ahorer,

Aìns vous gardroie .xx. ans trestout passez  
Que de vous corpz n’aie ma volîanteit. »

Dit la pticelle : « Vous ferez tous vous grey. »  
Pues dit en bais, quoiement en cellez :

7240

« Per Jhesu Crist qui je doìe aorer,

[226c]

Je garderaií Hue ma loialteit,

Et souffreraií painne et travaìl assez

Ains que nulz homme ait de moy l’amisteì. »

Or vous laraií si de la dame ester,

7245

D’un gaiiiot vous voraií deviser,

Quì lors estoit de la neif escheppér.

Jusqu’a Monbrant ne se volt arester,

Yvorin trueve en son pallais listei,

Adont îi conte toute la veríteit :

7250

Que ii cien frere estoít a ffìn allez  
Per ung garson qui de France fuit neiz,

Pues enmenoit Escîarmonde au víf cler.

« Nous .x. estiemme en une grande neif,

Si lou trouvayme en une isle de mer,

7255

Tout aussi neut qu’au jour qu’i furent nez.

La demoiselle eusmes luec ravísér,

Si ìa deviemes sa dedan amener  
Quant ung oraige nous acoillit nous neif,

jviais !a dame !uí dit :

Si:','neur, pitié, pour l’amour de dieu ! J'ai fait un v«u à Maho-  
,, -| ■ i'ici trois ans, je ne puis entrer dans le lit d’aucun hornme, c’est  
vérité ; la maladie m’a contraint de faire cette promesse à  
Mahomet, et 1’ amour que j eprouve pour vous me la rait regretter, car  
. sujs heureuse que vous m’ayez épousée. Cependant, si je  
transgresse le voeu que j’ai fait, Mahomet notre seigneur vous en saura  
mauvais gré : je vous en prie donc, seigneur, épargnez-moi.

[ 7233J - Dame, par Mahomet mon díeu, je ne vous demande pas de  
manquer à votre vceu à cause de moi ; mais, par celui que je dois  
adorer. je suis prêt à vous garder plus de vingt ans plutôt que de  
renoncer à mon désir pour vous.

S T-neur, vous aurez satisfaction.

1\U' .'.le ajoute en aparté :

p ■ ,'ésus Christ que je dois adorer, (226c) je resterai fidèle à Huon,  
et je suis prête à souffrir bien des maux avant de laisser quelqu’un.  
d’autre jouir de mon amour.

Jc maintenant quitter la dame pour revenir au pirate qui s’est  
échappé du vaisseau ; ii se hâte jusqu’ à Monbranc, trouve Yvorin dans  
son palais omé de frises, et lui raconte tout ce qui s’est passé : la mort  
ue Vi..i;disse, son frère, tué par un jeune gredin venu de France, qui a  
ensuite emmené Esclarmonde au clair visage :

[7253] - Nous étions dìx dans un grand vaisseau, quì nous conduisit  
vers une île où nous les avons trouvés1, aussi nus que le jour de leur  
naissance. Nous avons tôt fait de reconnaître la demoiselle, et nous  
voulions l’amener ici, lorsqu’une tempête fondit sur notre navire

' [vers 7254] Litt. : **nous Vavons trouvé.** Maìs le vers suivant **(furent)** indique bien  
qu’il s’agit des deux jeunes gens.

Sus Afallerne nous covint aancrer.

7295

7290

7285

7280

7275

7270

7265

7260

Li roy Gallaffre nous vínt a I’ancontrer,

Mez compaingnon fist trestout descoper-  
Mahon m’aidait quant je sus escheppér-  
S’ai[t] vous cosine a mollier espozér. »

Yvorin l'ot, li sang li est miiés.

« Elais, dit il, c’est mez frere tueis  
Et s’ait ma nìepce Gallaffre I’amírez !

II est mez hons, de moy îient son rengnez :  
Moy la randraít, se il li vìent en grey. »

Ung messaigier fait erramment monter  
Et se li fait bonne lettre donner  
Que ií Ii faice sa niepce ramener.

Cil s’an tornait, atant ait cheminér,

Ens Enfallerne est ,j. maitin antrez.

L’amiralz trueve a son ríche barnez ;

II l’an appelle com jai oiir porez :

« Gallaffre, sire, fait il, or m’antandez :

Roy Yvorin, que tant fait a loeir,

Per moy vous mande sa niepce lì randez ;

Se ceu ne faite, saichiez pour veriteìt,

II vous ferait tout vous paiís gaister. »

Et dìt Gallaffre : « Amis, or m’antandez :

Roy Yvorín ferait sa vollanteit,

[226dJ

Je ne randroie la pucelîe au vif cler  
Qui me randroit tout i’or de .ij. citeit. »

Dit li messaige : « Dont n’en ferez vous eil ? »  
Dit l’amiralz : « Noin, per Mahon mon dei. »  
Li messaigier est arìer retornez ;

Tant aìt coíntiér le destrìer abrivez  
Qu’ìl est venus a Monbrant la citeit  
Yvorin a lez nouvelle contér  
Que roy Gallaffre li ait moult bien mandér  
Que )a pucelle que tant ait de biaulteit  
Ne 3a randroit pour homme qui soit neit.

Yvorin l’ot, s’ait sa barbe jurér  
Qu’i lí torait sa terre et son rengnez.

eî nu'js contmgmî dejeter l’ancre sous Aufalerne. Le roi Galafre vint  
à nou« rencontre ; il fit tuet tous mes compagnons, mais j’ai pu  
m'échapper grâce à Mahomet, et Gaíafre a épousé votre cousine.

À ec discours, Yvorin est bouleversé :

. ' ias ! Mon frère a été tué, et l’émir Galafre a ma nièce en sa  
possession ; il cst mon vassal, c’est de moi qu’il tient son royaume :  
iì va me rendre la dame, car je vais l’en prier.

[7269] II fait immédiatement monter à cheval un messager, à qui il  
fait re'iiettre une lettre authentifiée demandant que Galafre lut renvoie  
oa nièce. Le messager s’en va, commence sa chevauchée et arrive un  
matin à Aufalerne, où il trouve I’émir avec ses puissants barons ; voici  
commcnt il s’adresse à lui :

■ »neur Galafre, écoutez-moi ! L’illustre roi Yvorìn vous demande  
par moi que vous lui rendiez sa rtièce ; si vous refusez, sachez bien  
qu';; iavagera votre pays entier.

[728 iì Galafre répond :

- Ami, écoutez vous aussi ; le roi Yvorin fera ce qu’il veut, mais je  
ne rendrai pas la jeune fille au clair visage, (226d) mème sì on me  
donnaii I’or de deux cités.

-- ;e votre dernier mot ?

• en démordrai pas, par Mahomet mon dieu.

!-■ ’.ssager reprend sa route, et à force de hâter son coursíer, il  
arnve a la ciíé de Monbranc et conte la nouvelle à Yvorin : le roi  
Galafre a bien insisté sur ie fait que personne ne l’obligera à rendre la  
très bciie jeune íille. Alors Yvorin jure par sa barbe qu’il enlèvera à  
uaínrre sa terre et son royaume.

Or vous lairaií si de la guerre ester,

Quatit tempz en yert, bien en savra[i]s chanter ;  
Si vous diraií de Huon íe membrez,

Que gist en l’ille en si grant poverteit,

7300 Lez main loiie et lez .ij. yeulz bandez ;

Et d’Auberon vous vuelx ung poc conter,

Qui fuit es boix avecfquej son barnez.

De Huelin li prist a remembrer,

De cez biaulz eulx commansait a plorer ;

7305 Dïent cez homme : « Gentis sire, qu’ avez ? »

- II rne sovient d’un lais malìeûrez,

C’est Huelin, cui j’a[i] m’amour donnez ;

Je Ii aidair son messaige a conter  
Et l’amiralz li aidai/ a tueir.

7310 Sa fille en ot avec lui amenér ;

Deffandis li sor lez membre coper  
Qu’a la pucelle n’eiist ja nulz pancer  
Jusqu’a celle houre qu’i l’avroit espouzér.

Or ait li leire mon comment trespessez,

7315 Et c’est li lais en si grant poverteit

Qu’il ait perduit quant que li oi donnér :

Le cor d’ivoire et le hanep d’or cler,

Et le haubert que ill ot conquestér.

Se gist li lais en une isle de meir,

7320 Lez poing loiez et lez ,ij. eulx bandér.

Dieu le confonde, car y m’ait vergondér. »

Dit Glorïant, .j. chevalier faiez :

« Síre Auberon, en nom Dieu, toct avez.

Dieu fist Adam, de limon l’ot formez,

7325 Evain sa femme, qui moult ot de bialteit ;

[227a]

Tout parraidis lour fuit abandonnér  
Fors soulz ,j. fruit, si lour fuit devaíez.

Eve en mainjait, ceu [fuit] per le malfez,

Et puez en fist Adan íe colz passer.

7330 Sainte Marie, que ne vous porpancez  
Que ci Adam, que Deu avoit formez,

Qu’i trespessait le commant Dammedei

[72961 Je vais laisser ici l’histoire de cette guerre, et j’y reviendraì,  
|e tnoment venu. Je veux vous parler maintenant de Huon le mémora-  
ble, qui est couché dans l’île et connaît un sort pitoyable : il a les  
mains liées et les deux yeux bandés ; je veux aussi vous parler un peu  
d’Auberon, qui est dans les bois avec ses barons. II se souvient de  
Huon. et des larmes commencent à couler de ses beaux yeux. Ses  
hommes iui demandent ce qu’il a, et il répond :

* Je me souviens d’un être infortuné, Huon, à qui j’ai accordé mon  
  amitié ; je l’ai aidé à présenter son message puis à faire périr l’émir.  
  II a eiranené avec lui la fille de Gaudísse, et je lui ai défendu, sur sa  
  vie. de songer à la jeune fille avant de l’avoir épousée. Or le gredin a  
  dJ'i 'vi à mes ordres, et il est maintenant dans une situation telle qu’il  
  a perdu tout ce que je lui avais donné : le cor d’ivoire, le hanap d’or  
  étincelant et le haubert qu’il avait conquis.

L’infortuné est couché dans une île, les poings liés et les deux yeux  
bandés : que Dieu le confonde, car il s’est moqué de moi !  
f 7322] Gloríant, un chevalier fée, lui répond :

* Sire Auberon, par Dieu, vous avez tort ! Dieu avait créé Adam, en  
  le formant avec du limon, puis Eve, sa très belle épouse : (227a) le  
  paradh entier leur avait été confié, à l’exception d’un fruit qui leur  
  avait été interdit. Poussée par le démon, Eve en mangea, puìs en fit  
  avaler un morceau à Adam : sainte Marie, rappelez-vous que cet  
  Ad,i..i. créé par Dieu et qui avait outrepassé ses ordres,

Et pues li ot Dieu trestout pardonnér ? »  
[Atant es vous Malebrun le sené,

7335 Devant le roi s’est a genous jetés.]

« E ! sìre roy, laissiez vous crualteit  
Et si aidiez l’anffan a delivrer. »

Dist Auberon : « Non feraií, en nom Dei ! »  
Dist Mallabron : « G’iraif, se vous volìez. »  
7340 Dist Auberon : « Tu y pués bien, alìez !  
Maix, per Celui qui en croix fuit penez,

Se tu y vait, je te donne .j. don telz  
.XX. et .viij. ans serait luton en mer  
Avuec lez .xxx. que tu y doie ester ;

7345 Et se t’estuet mon habert reporter,

Mon cor d’ivoire et mon hanep d’or cler.

Se tu tant l’aymme, tant le pués raicheter ;  
Aussí te dií en fine loialteit,

Tu ne li puez ne tollir ne donner,

7350 Maix assìment com vous le trouverez  
L’amporterez sor la rive de mer. »

69.

« Sire Auberon, dit Mallabron li frans,

Ou trouveraif je Huelin li vaìlîant ? »

Dist Auberon : « En l’ilie Moysan,

7355 A .iij. luette pres d’anfer le puant ;

La trouverés ìe lais chaitis dohant. »

Dist Mallabron : « A Jhesu vous commanf !  
Ne fineraií jamaix en mon vivant  
Si raveraií le damoiselz vaillant. »

7360 Atant s’an vait ver la mer cheminant,

Ains ne finait, ne s’allait arestant,

Si est venus droit a la mer bruant.

II joìnt lez piez, si sault en Tyauwe errant,  
Plux tost s’an vait qu’ozialz ne vait vollant.  
7365 Tant aploitait et tant allait noiant  
Qu’ìl est venus a Huelín le frans  
Ou se gisoit en l’ille Moýsan,

rpcot de Lui un pardon complet[[112]](#footnote-112) !  
dî rs le sage Malabron se jette a genoux devant le roi :

Allons sire roi, renoncez à votre colère, et aidez à la délivrance de

' Maà^Auberon refuse solennellement ; alors Malabron déclare :

„ j’irai, si vous le permettez[[113]](#footnote-113).

\_ Je le veux bien ; mais, par Celui qui fut tourmenté sur la croix, si  
■ "ỳ\as je t’impose d’être vingt-huit ans génie marin, en plus des  
Tente ans quí te sont déjà imposés[[114]](#footnote-114). Tu devras aussi rapporter mon  
haubert mon cor d’ivoire et mon hanap d’or étincelant[[115]](#footnote-115). Si tu aimes  
Huon à ce point, c’est à ce prix que tu peux le racheter. J’ajoute que  
tu ne devras rien lui enlever ni rien lui donner : tu l’emporteras de  
i’autre côté de la mer dans I’état exact où tu l’auras trouvé.

- Sire Auberon, demande Malabron, où puis-je trouver le  
wulla:\t Huon ?

* Dans l’île de Moysant, à troìs petìtes lieues de l’enfer puant : tel  
  est i’endroit où tu trouveras ce malheureux.
* Adieu 1 Ie n’arrêterai pas ma course, dussé-je y passer ma vie,  
  avant d’avoir trouvé ce noble jeune homme.

Le voici qui commence à cheminer vers la mer ; il ne s’arrête pas un  
in'Uani avant d’être arrivé à l’océan qui mugit. II joint les pieds, saute  
rc.rj -.'i s’y meut plus rapidement qu’un oiseau ne peut voler. A  
force d’avancer et de nager, il arrive auprès de Huon, qui gît dans l’île  
dc Mo\ u.ns.

Lez eulx bandér, le cuer avoit dollant.  
Souvant maldit Auberon le vaillant.

**7370**

Atant es vous Mallabron acorant.

70.

**[227b]**

Cìs Mallabron est deden i’ille entrez ;  
Huelin trueve ou est moult abosmez.

II lou sallue de Dieu de maiesteit :

« Hue, fait il, veillìez vous ou dormez ?

**7375**

* Dieu, se dit Hue, cui oi je la parler ?
* Je sus ung hons qui moult vous ait amér,  
  Et tant vous ayme, si me puist Dieu sauver,  
  Com faít la mere l’anffe qu’elle ait pourtér.  
  Mallabron sus per droit nom appellez ;

**7380**

Li luton sus, per sainte chariteit,

Quì te portait oultre la Rouge Mer  
Quant tu deiis en Babillonne entrer.

* Mallabron, frere, se dit Hue li ber,

**7385**

Car vient avant, pour Dieu de maiesteit ;  
Lez eulx dou chief, sire, me debandez. »  
Dist Mallabron : « Tout a vous vollanteít. »  
II paisse avant, le bandel aìt osteit,

Et puez li ait lez .ij. piez denoiiez.

Quant Hue voit que il fuit delivrez,

**7390**

Ne fuit si liez pour l’or de .ij. cìteit;  
Mallabron voit, se li ait demandér :

**7395**

« Ammi, dit Hue, qui t’ait si amenér ? »  
Dist Mallabron : « Auberon Ie faiez  
M’i envoiait per couvenant ytel  
Que je seroie luton en haulte mer  
.XX, [et] .viij. ans, tant m’i covient ester  
Avec lez .xxx. que ju y doie ester.

Per toy m’estuet ma penance doubler  
Et si m’estuet le haubert rapporter,

**7400**

Le cor d’ivoire et le hanep d’or cler,

Car ainsi l’ai ge Auberon creanteit.

* En foy, dit Hue, Dieu le puist crevanter !

bandés, et qui est bien triste. II maudit fréquemment le  
vadlant Auberon. Mais voici Malabron qui accourt.

I-j (227b) Voici Malabron qui prend pied sur l’île et trouve Huon  
íc.rt ticcablé ; il le salue au nom de Dieu :

\_ Huon. êtes-vous éveillé ou dormez-vous ?

-1):. i dit Huon, qui est-ce que j’entends parler ici ?  
fj : quelqu’un qui vous est très attaché, car je vous aime, Dieu  
m’en soit témoin, autant que la mère fait pour l’enfant qu’elle a porté.  
Mon nom est Malabron, et je suis le génie marin qui vous a fait  
traverser la Mer Rouge au moment où vous deviez aller à Babylone.

[7383] - Cher Malabron, approche, par Díeu, et ôte le bandeau que  
j’ai sur les yeux.

* Bi. ■■ volontiers.

II s’avance, ôte le bandeau puis lui délie les pieds ; quand Huon se  
vob délivré, I’or de deux cités ne lui apporteraìt pas plus de plaisir. II  
interroge Malabron :

* \i.-.. ,ai t’a fait venir ici ?
* Auberon le fée, qui m’y a envoyé aux conditions que voici : je  
  serai génie de haute mer pendant vingt-huit ans, en plus des trente ans  
  qut tne sont assignés : à cause de vous, ma pénitence est doublée.  
  D’autre part, je dois rapporter le haubert, le cor d’ivoire et le hanap  
  d’or étincelant, car telle est la promesse que j’ai faite à Auberon.
* Que Dieu I’écrase, en vérité !

71.

« Tu dit trop mal, se li dit Mallabron.

Quant que tu dis sceit bien li petit hon.

* Certe, dit Hue, n’an donroie ung bouton,

Car trop m’ait fait poinne et trìbulacion. »

72.

« Mallabron, frere, se dit Hue li ber,

Lairez m’i vous ou vous m’amporterez ? »  
Dist Mallabron : « Hue, or m’antandez :

Je vous mettraif la oultre a sauvetez,

Maix ne vous puez ne tollír ne donner.

Faitez errant, sor ma cruppe montez,

**[227c]**

* Sire, dit Hue, tout a vous vollanteit. »

Deden sa pel est Mallabron entrez,

Et Huê est sor sa cruppe montez,

Jambe cruxie est assis tous sueis,

Tout afujssi neut comme au jour qu’i fuit nez.  
Et Mallabron est saillis en la mer ;

Ne vous sai dire conbien mist a passer,

La grant dollour Hué ait andurér ;

En .xxx. lieu li est le sang vollez  
Pour la froidure qu’il avoit en la mer.

Et si ait tant en haulte mer noiié  
Que d’aultre parrt ait Hue raportér ;

II lou getait sur la rive de mer.

« Hue, dit il, a Jhesu demorez,

Je ne vous puez ne tollir ne donner ;

II me covient pour le habert raller  
Et pour le cor, pour le hanep dorez.

Demoure a Dieu, ne te puez conforter. »

Atant s’an torne, c’est saillis en la mer,

Et Hue est illuec tout seulz remez.

Or ait teil duel le sang cude dever.

« He ! lais, dit il, queil parrt porais aller ?  
Sainte Marie, et cor me secourrez !

Se drap heiisse pour covrir mez costez,

71

■51 \_ Tu as grand tort de parler ainsi, dit Malabron, car le petit  
hòi’iine sait parfaitement tout ce que tu dis.

'r ,ja m>eS( complètement égal, car il m’a causé trop de mal eî de

tourments'.

17407] - Malabron, mon ami, reprend le vaillant Huon, me laisserez-  
vous ici ou allez-vous m’emmener ?

jj , jcoutez-bien : je vais vous faire traverser en sécurité ; mais  
je ne puis rien vous enlever ni rien vous donner. Vite, sautez sur mon

Jl'N **'■**

(227c) - D’accord, répond Huon.

Malabron rentre dans sa peau et Huon s’installe sur son dos, bien  
\_.. lambes croisées, mais tout aussi nu que le jour de sa  
rais>a :ce- ’vtalabron saute dans la mer, et je ne puis vous dire le temps  
que prit la traversée, ni les grandes souffrances que Huon a endu-  
rées[[116]](#footnote-116): le sang lui jaillit de trente plaies, à cause du froid terrible qu’il  
ýprouvj >ur l’océan. A force de nager sur la haute mer, Malabron  
amène Huon de l’autre côté et le dépose sur le rivage.

[7426] - Huon, lui dit-il, je vous recommande à Jésus, sans pouvoir  
vous enlever ni vous donner quoi que ce soit; je dois m’en aller à  
eause du haubert, du cor et du hanap doré : que Dieu vous garde, car  
je ne puis rien pour vous.

Alors il s’en va, saute dans la mer, et Huon demeure seul, tellement  
malheureux qu’il croit devenir fou :

- Hélas ! dit-il, où irai-je ? Sainte Marie, venez à mon aide ! Si  
j’avais un vêtement pour me couvrir,

Se m’est avis que je u’etisse meil.

Si malvais hons m’ait honni et tiiér,

Maix, per Ceîui qui en croix fuit penez,

7440 Puez qu’i me lait ainsi grant poverteit,

Se mestier est, je mantirait assez.

Jamaix pour lui ne feraií loialteit,

Car je voy bien que il m’ait adosez.

Et au cent díable soit cez corpz commandér ! »

7445 Dont saillit sus comme homme esfreés ;

Or s’an vait il corrant permy iez prey  
Tout aussí neus comme au jour qu’i fut nez.

Or escoutez dou jonne baicheller,

Queille avanture Dieu li ait amenér ;

7450 Qu’i vuelt aidier, ja n’iert debairetér.

Desous ung arbre ait ung homme trouvér  
Quì fuìt sìfait com vous dire m’orez :

II ot sa herpe dont il savoit herper  
Et sa vieelle dont sot bìen vieeller ; [227dJ

7455 En paienníe n’ot si boín mennestrez.

Devant lui ot une naippe getér,

Dessus avoit .íj. blan pain bulleteít,

Avuec le pain y avoit .íj. pateit  
Et plain bossel de vin et de clarez.

7460 II ot .c, ans de son aige paissez.

Verse ou hanep, maix il n’an pot gouster,

Dez eulx dou chief ait tanrement plorér.

Atant es vous Hue li baicheller,

Tout aussi neus comme au jour qu’i fuit neis ;

7465 Quant cil le voít, moult fuit espouantez

Pour ceu qu’i vient trestout neut per Ie prey.

A haulte voix commansaít a crieir :

« Saulvaiges hons, ne me faite nul meil !

- Per foid, dit Hue, saivaìge sus assez ;

7470 Je ne vous quier touchier ne adeser,

Maix je vous príe de vous paín me donnez. »

Díst li juglere : « Tu en avrais assez.

Maix ains direz an quel dieu vous creés.

. ^ cj.0jS qUe je serais sauvé. Ce méchant homme a causé ma perte et  
^■^honte, mais, par Celui qui fut tourmenté sur la croix, puisqu’il

‘abandonne dans cette situation misérable, je mentirai chaque fois  
,i '■ audra ; jamais il ne m’obligera à memontrer loyal, car je voís  
bien qu’il m’a abandonné. Je le voue aux cinq cents diables.

/yors il bondit sur ses pieds comme un homme éperdu et commence  
à courir à travers les prés, aussi nu que le jour de sa naìssance.  
Ecoutez l’aventure que Dieu apporte au jeune homme ; celuí qu’Ii veut  
aider ne restera jamais dans la détresse.

[7451] Sous un arbre il rencontre un homme que je vais vous  
décrire ; il a une harpe dont il sait jouer, (227d) ainsi qu’une vielie  
dont il sait bien se servir. Dans toutes les terres païennes, il n’est pas  
de meilieur ménestrel. II a étendu devant lui une nappe, sur laquelle  
sont posés deux pains blancs faits de fine farine, ainsi que deux pâtés  
el un tonnelet pîein de vin et de nectar. L’homme a plus de cent ans ;  
jj verse du vin dans son hanap, maís ne peut y goûter, car ses yeux  
versent des larmes amères.

[7453] Voici qu’arrive ie jeune Huon, aussi nu que ie jour de sa  
naissance ; à sa vue, l’autre est épouvanté de le voir ainsi nu sur le  
;n.:. 1' ■■■ tnet à crier d’une voix forte :

* Hi' í.me sauvage, ne me faites pas de mal1 î
* i' i-c vrai, dit Huon, je suis sauvage, mais je n’ai pas l’intention de  
  vous í'aire le moindre mal ; en revanche je vous prie de me donner de  
  votre pain.
* '11 ,:i auras autant que tu veux, répond le jongleur, mais tu vas me  
  dire auparavant en quel Dieu tu croís.

**'** [»<n **7468**] L’homme sauvage est une créature monstrueuse qui vit dans les líeux  
écanés, notatnmení la forêt, et constìtue un danger pour ceux qui le rencontrent.

* Per foid, dit Hue, ou queil que vous volrez. »

7475 Dit li juglere : « J’ai de toy grant piteit.

Pran en ma malle ung ermin engollez  
Et ung mantez d’escarlette fourez ;

Cuevre ta chair, boin mestier en avez.

Puez vien seoir et si boy cest vin cleir,

7480 Et si mainjut, car je n’an puez gouster.

Et compaingnie, s’i vous pìait, me tenez  
Per teil couvant com vous dire m’orez,

Que jamaix hons plux dollant ne vairez.

* Per foid, dit Hue, compaingnon aif trouvér.

7485 C’este[s] dollans, corrouciez sus assez.

Sire, dit Hue, moult proudomme samblez.

Dieu le vous ranse ceu que vous dit m’avez. »

Dont paisse avant, s’ait Ie torsel combrez,

L’ermine prant et si l’ait endossez,

7490 Et per desoure le mantel afublez ;

Braie et chemise y trouvait il assez,

Si en ait prins tout a sa vollanteit.

Revestus est li jonne baicheller,

Puez c’est assis a la neppe au disner.

7495 Del pain mainjut, si ait but dou vin cleir, [228a]

Et li juglere îe prant au regarder ;

Cortoisement le prant a appeller :

« Amis, dit il, de queil terre es tu neis ? »

Hue l’antant, si commance a pancer :

7500 « Dieu, dit li anffe, biaulz Roy de maìesté,

Mantirai ge ou dirai ge verteit ?

Je sai moult bien, si me puist Dieu sauver,

Se je dií voir, je ne puez eschepper.

Auberon, sire, se dit Hue li ber,

7505 Tu m’ais failli, je ne te puez amer ;

Pour poc de chose m’ais moult collit en heit,

Quant pour m’amie m’ait fait tel crualteit.

Maix, per Celuì qui en croix fuit penés,

En vous despit mantiraií ju assez.

7510 Se mal m’ais fait, je te feraií viteit. »

\_ Par ma foi, en celui que vous voudrez.  
ongleur reprend .

" j’ai grand pitié de toi ; prends dans mon coffre une tunique  
d'hermine et un manteau fourré d’écarlate, et habille-toi, car tu en as  
bien besoin. Ensuite tu viendras t’asseoir et boire de ce vin léger ;  
mange aussi, car je ne peux rien avaler, et tiens-moi compagnie, mais  
e te préviens que tu ne verras jamais un homme plus malheureux que

gn véiité, j’ai donc trouvé mon semblable, car si vous êtes  
malheumux, je le suis aussi. Seìgneur, poursuit Huon, vous me  
semblez très homme de bien : que Dieu vous récompense pour ce que  
vous m avez dit.

Alors il s’avance, fouille dans le ballot du jongleur, prend la tunique  
d’hermine et l’enfile, puis passe dessus le manteau ; il trouve aussi  
braíes et chemise et prend tout ce qui lui convient. Voici le jeune  
homme habillé ; alors il s’assied devant la nappe pour se restaurer,  
(228a) mange du pain et boit du vin léger, tandis que le jongleur  
l’observc. avant de lui demander courtoisement :

* Ami, quelle est ta patrie ?

[7499J A ces mots, Huon se met à réfléchir :

* D v'. ! dit-il, noble Roi de majesté, vais-je mentir ou bien dirai-je  
  la vérité ? Je sais parfaitement que, si je dis la vérité, c’en est fait de  
  moi. Seigneur Auberon, vous m’avez abandonné, et je ne puis vous  
  aimer: vous êtes devenu mon ennemi pour un motif futile, car c’est  
  à cause de mon amie que vous vous êtes déchaîné contre moi. Mais,  
  par Celui qui fut tourmenté sur la croix, je mentirai tant que je peux  
  pour vous faire enrager : puisque vous m’avez fait du mal, je  
  mépriserai vos ordres1.

' [vpn **7510]** La situation de Huon est périlleuse, puisque, ne sachant à qui il a  
afíàìre avee Je jongleur, ii doit se montrer prudent. Après avoir fait preuve d’une belle  
indifférencc religieuse (v. 7474), il va bientôt mentir sur sa patrie et sa religion (vv.  
7515-22) puis sur son nom (v. 7539). La brouille avec Auberon facilite les choses,  
puisqu'ellc transforme le mensonge en acte de rétorsion plaisant, faisant totalement  
oublicr la doitnée éthique au profit du plaisir pris à une scène de farce, Du reste  
Auberon ne tiendra pas rigueur au jeune homme de ce nouvel acte de rébellion.

Adont ait Hue le juglour appellez :

« Sire, fait il, que m’avez demandér ?

Si m’aie Dieu, je m’estoie oblieis.

* Amis, dit il, de queilz terre es tu neis ?

7515 - Sire, dit il, etparmain le sarez :

Je sus d’Aufrique, ja mar le mescroirez ;  
Com mercheans dobvoie oultre passer,

Ung grant tempeste nous acoillit nous neif,  
Mez compaingnon sont noiér en la mer ;  
7520 Mahon m’aidait quant je sus escheppér.  
Maix or me díte, que si vous demantez,  
Pour Mahommet, qui vous ait si yrez ? »  
Dit li juglere : « Frere, vous le sarez :  
Estrument sus per droit nom appellez,

7525 En paiennie n’ait nulz teil mennestrez.

Ve ci ma herpe dont je sai bíen herper,

Et ma vieelle dont je sai vieeller.

J’o[i] ung signour qui moult fist a louuer,  
Se fuit Gaudisse, li cortois amirez ;

7530 Si fuit l’autrier souprins en son osteit  
Per ung garson qui de France fuit neis,  
Huelin fuit per droit nom appellez ;

Le mien signour ait mort et descopér.

E ! Mahon, sire, tu le puisse grever,

7535 Car per lui su ge cheìit a poverteit ! »

**[228b]**

Hue l’antant, s’ait le chief enclinér ;

Li menestrez îe prant a rappaîler.

73.

Dist li juglere : « Comment as tu a nom ?

* Sire, dit Hue, Garinet m’appell’on.

7540 - Garinet, frere, per le corpz de Mahon,

Ne t’ amaieir, gentis fis a baron :

Oraìn fuis povre, et or n’ais se bien noin,  
Or ais vestus boin ermin pelisson,

Au per desoure mantel de siglaton,

7545 Chemise et braie ais tu a grant foison.

Alois «J s’adresse au jongleur :

.. Sei'jneur, que m’avez-vous demandé ? J’ai été distrait.

- Anii, reprend l’autre, quelle est ta patrie ?

[7515j - Seigneur, je vais vous le dire. Je suis Africain, n’en doutez  
. et je devais traverser la mer pour mon commerce, lorsqu’une  
terriHc icmpête s’abattit sur notre navire, noyant mes compagnons :  
. ..... Mahomet, j’en suis échappé vivant. Mais dites-moi, vous quì  
uMi'. iamentez ainsi, la cause de votre chagrin.

\_ Vous ailez le savoir, frère. Mon nom est Estrument[[117]](#footnote-117), et il n’y a  
pas dans toutes Ies terres païennes un ménestrel qui me vaille : voici  
la harpe dont je sais bíen jouer et la vieile dont je me sers à merveille.  
J’avais un seigneur admirable, Gaudisse, I’émir courtois ; mais il a été  
victime I’autre jour dans son palais d’un gredin venu de France, dont  
le nom est fîuon : mon seigneur a été tué et mis en pièces. Mahomet,  
puisses-tu I’accabler, car c’est lui qui est cause de mon dénuement !

(mb) bu l’entendant, Huon baisse la tête, mais le ménestrel lui  
parle à nouveau.

'3.

[7538] Le jongleur lui demande comment il s’appelle :

-Seigneur, répond Huon, on m’appelle Garinet.

- Garinet, mon noble ami, par Mahomet, ne te fais pas de souci.  
Tout à l’heure, tu étais pauvre, et maintenant tu as tout ce qu’il te  
faut: une bonne tunique fourrée d’hermine et par-dessus un manteau  
de drap précieux ; tu as aussi chemíse et braies convenables[[118]](#footnote-118).

Or te conforte, si ferait que proudom ;

Tu es bíaulz anffe et si est jonnez hons,  
Ancor arais dou bien a grant foison ;

Maix je sus viez, s’aif flori le grenom,

**7550** Si **aif perdut ung moult gentis baron,**

Se fuit Gaudisse a la clere fesson ;

Mahon li faice de cez peschief pardont !

Se fuit l’autrier souprin en sa maxon  
Per ung garson de France le roion,

7555 Se m’est avis que Hue avoit a nom.

E ! Mahon, sire, honnisse cez Huon ! »  
Quant Hue l’ot, ne dit ne o ne noin,

Tout quoy se tait, se baisse le manton.

74.

« Garinet, frere, se dit li mennestrez,

7560 Mez sire est mors, Mahon en ait piteit.

Or m’an vois droit a Monbrant la citeit,

A Yvorin, le frere l’amirelz ;

Se lui volraìf cez nouvelle conter.

Se tu volloie avec moy demourer,

7565 Et si volcisse cez fardez apporter,

Je te voraií sor Mahon affieir  
Ja .j. denier ne poraif conquester  
Que la moitiet n’an aie a ton grey.

Tu n’irais gaire a piet per le rengnez,

**7570** Car **je te dif en fine loialteít**

Ja ne vanrait a bourc ne a citeit,

Se je y vuel de mon mestier ovrer,

Tu me vairais tant de mantialz donner  
Qu’a malle painne lez porais assambler.

7575 - Per foid, dit Hue, sergens avez trouvér ! »

**[228c]**

Le trosselz prant, a son col l’ait rtiér,

Et per desoure ait la herpe troussér  
Et la vieelle dont cil sot vieeller.

Droit ver Monbrant se sont acheminér,

7580 Dez or s’an vait avec le mennestrés.

**■êtids courage, car tu le dois ; tu es un beau jeune homme et il  
■ V,./era encore beaucoup de bien ; mais moi je suis vieux, ma**rnoustache **est blanche et j’ai perdu un noble seigneur,** Gaudisse **à la  
allure : que Mahomet lui pardonne ses fautes ! II a été l’autre  
jans sa demeure, victime d’un gredin originaire du royaume de  
'í'--" .i** è **dont le nom, je crois, est Huon : seigneur Mahomet, accablez**

cet Huon ! , . .

**A ces mots, Huon garde le silence, se tient tout coi et baisse le**

**mentoB-**

[7559] **- Garinet, mon ami, reprend le ménestrel, mon maître est  
mort que Mahomet ait pitié de lui ! le me dirige maintenant vers la  
cité de Monbrant pour voir Yvorin, le frère de l’émir, à qui je vais  
■.•■niv.idre la nouvelle. Si tu veux demeurer avec moi et porter ce  
bagage, je te promets solennellement que je ne gagnerai pas un seul  
denier dont tu ne reçoive la moitié. Tu n’auras pas longtemps à  
marcher à pied à travers cette terre car, je te l’affirme, dans toutes les  
viìles et les bourgs où je passerai, si j’y exerce mes talents, on me  
donnera tant de manteaux, tu le verras, que tu auras la plus grande  
peine à les ramasser.**

[7575] - Par ma foi, répond Huon, vous avez trouvé un aide.

(228c) II prend le ballot, le met sur son cou, place par-dessus la  
harpe et la vielle dont I’autre se sert, puis tous deux prennent le  
chemin de Monbrant : Huon accompagne désormais le ménestrel.

■' v’lfjjj

Li anffe Hue commansait a plorer,

A luy meysme se prant a demanter :

« Sí hault, si bas ! se dit Hue li ber.

Or n’ai ge mie mon boin habert saffrez,

7585 Mon cor d’ivoire et mon hanep d’or cler.

Ju avoie yer m’amie a mon costeít  
Et mez .xiij. homme et de l’avoir assez,

Et or serf ci ung povre mennestrez. »

Quant li juglere l’oiit si demanter,

7590 Cortoisement le prist a appeller :

« Garinet, frere, dit il, et vous, qu’avés ?

Biaulz dous amis, laissiez vous demanter ;

S’or estez povre, ains demain i’avesprez  
Serez vous riche, se prandre le vollez.

7595 Laissiez vous duel, foy que vous me dobvez.

- Maistre, dit Hue, tout a vous vollanteit. »

A cez mot ont sor destre regardér,

Voient venir .v.c. homme armér ;

Premier lez vit Hue li baicheller,

**7600** Son **maistre appelle et se li ait moustrez :**

« Maistre, fait il, pour Dieu, or esgardez :

Si voy grant gens qui viennent tous armez. »

Dit li juglere : « Allons a l’ancontrer. »

Au[s] premier vinrent, si lour ont escrïez ;

7605 Dit Estrument : « Ou dobvez vous aller ? »

Et cil respondent : « A Monbrant la citeit ;

Si venons droit d’Affallerne sor mer,

Li roy Gallaffre qui tant ait de fierté  
Ait la cosine Yvorin l’amirelz,

7610 C’est Esclarmonde qui tant ait de bialté,

Fille Gaudisse qui l’autrier fuit tueis.

Ravoir la vuelt Yvorin l’amirelz,

Or en est guerre et grant estris montér.

Droit d’Affallerne venomme de rober,

7615 Et s’an faison ceste proie mener. »

**[22Sd]**

Quant Hue l’ot d’EscIarmonde parler,

Li sang dou piet li est ou vis montér ;

p&

fiUON

il se rnet à pleurer et se Iamente en Iui-même :

' J'j>, haut, tornber si bas ! J’ai perdu mon solide haubert orné

à mes côtés, mes treize compagnons et toute sorte de

i- f, . mon cor d’ivoire et mon hanap d’or étincelant. Hier, j’avais  
d’orrryi»411

mon ajnie

richesses,

et maintenant je suis le serviteur d’un pauvre ménestrel !

[7589] Quand le jongleur I’entend se lamenter, il lui adresse la parole  
avec bcrnté :

Garinet, mon ami, qu’avez-vous donc ? Cessez de vous lamenter !  
Si vous êtes pauvre aujourd’hui, vous serez riche avant demaìn soir,  
si vous voulez bien prendre ce qui se présentera. Cessez votre chagrin,

c’est moi quì vous en conjure.

\_ Maltre, il en sera comme vous ìe voulez.

A ces mots, ils regardent sur leur droite et voient venir cinq cents  
homrnes en armes ; c est Huon qui les aperçoit le premier et les  
montre à son maître :

- Maítre, regardez donc I Je vois une troupe importante qui arrive  
tout en armes.

* Alíons à leur rencontre, dit le jongleur.

[7604] Ils hèlent Ies premiers qu’ils atteignent et Estrument leur  
demande où ils vont.

* A Monbrant, répondent-ils ; nous arrivons d’Aufalerne sur la mer,  
  où le farouche roi Galafre détient la cousine de l’émir Yvorin : c’est  
  l-.sciarmonde la toute belle, la fille de Gaudisse qui vient d’être tué.  
  L'éuiir Yvorin veut reprendre la dame, et une grande querelle, un  
  grand conflit s’en sont suivis. Nous venons de piller devant Aufaleme,  
  et n. os emmenons ce butin.

(228d) Lorsque Huon les entend parler d’Esclarmonde, tout le sang  
Iui monte au visage,

Dist a son maistre : « La feroit bon aller. »

Dist li juglere : « Laissiez tous ceu ester.

7620 Ou il ait guere ne quier je ja torner. »

Adont se sont moult durement hastez,

A Monbrant vinrent si come on deut disner ;

Jusqu’au pallais ne se sont arestér,

II sont montez lez maberin degrez.

7625 Yvorin truevent, avec lui son barnez ;

Li menestrez Fait premier sallíiér :

« Sire, fait il, Mahon vous puist sauver !

Dure nouvelle vous vien ge appourter :

Voustre frere est occis et descopér.

7630 - Bien le savoie, se dit li amiralz,

Maix de ma niepce aif plux le cuer yrez,

Que tient Gallaffre, qui est mez hons fievez.

Nel me vuelt randre, tant su ge plux yrez !

Maix, per Mahon, cui je vuel aorer,

7635 Se je lou tienf, jel feraif trayner,

Et Esclarmonde ferait jou enbraiser. »

E Dieu ! Li cuer est Hue soulevez  
Quant de s’amie oiit illuec parler ;

II jure Dieu, quoiement a cellez,

7640 S’i se dobvoit tout faire descoper,

Se l’iraít il ains ung moix ravider.

Li juglere ait Yvorin appellér :

« Amis, dit il, enver moy antandez :

Prant ta vieelle, toy covient vieeller.

7645 Aprés cest duel covient joie mener.

- Sìre, fait il, tout a vous vollanteit. »

Que li veyst sa vìeelle atramper !

A .xxx. corde fait sa herpe sonner,

Tout li pallais commance a retinteir.

7650 [« He ! Dix, dist Hues, com chi fait boin ester !]

Rote ne gigle n’est tele a escouter. »

Dïent paien : « Ve ci boin menestrez.

II lou covient moult richement lueir. »

Qu’adont veyst cez mantialz deffubler !

L.t ii Jit à son maître :

\_ U „ciuit bon d’aller à Aufalerne,

Mais I’autre refuse : il n’a aucune envie d’aller là où il y a la guerre.  
iís pressent le pas et arrivent à Monbrant au moment du repas ;  
íii, puUíJUÌvent leur route jusqu’au palais, dont ils montent les degrés  
de marbre ; ils trouvent Yvorin, entouré de ses barons, et le ménestrel  
sC háte de Ie saluer le premier :

\~b.T!\ - Sire, dit-il, que Mahomet vous sauve ! Je vous apporte une  
rerrible nouvelle : votre frère a été tué et mis en pièces.

\_ u !e savais, répond l’émir, mais je suis surtout en peine de ma  
nièce que Galafre, mon vassal pourvu d’un fief, retient auprès de lui.  
II retuse de me la rendre, ce qui me met en rage. Mais, par Mahomet  
qi:e je dois vénérer, si je le tiens, je le ferai traîner derrière des  
.. u... et Esclarmonde sera brûlée !

[7637] Díeu ! Le coeur de Huon fait un bond lorsqu’il entend parler  
de .«nie ; il jure par Dieu en secret que, même s’il doit être  
découpé en morceaux, il lui rendra visite avant un mois. Mais Yvorin  
s’adresse au jongleur :

* Affli, prends ta vielle et joue, car après ce deuíl il faut s’adonner  
  à la joie.

Aíi .' M vous l’aviez vu accorder sa vielle, pincer les trente cordes de  
sa harpe : tout le palais se met à résonner.

* HJ Dieu í dit Huon, comme il fait bon être ici ! II n’est cithare ni  
  vieile qni soit aussi agréable à écouter.

Les païens disent:

* C' c-t un bon ménestrel ; il faut le récompenser richement.

Aiois, si vous íes aviez vus détacher leurs manteaux

De toute parrt li prannent a rueir,

7655

Et Huelin lez vait tous assambler,

**[229a]**

Car y dobvoit partir au mennestrer.

Li amiraiz ie prant au regarder ;

7660

Dit a cez homme : « Ve ci biauiz baichelier,  
C’est grant dapmaige que il scert mennestrez. »  
Li juglour ait maintenant appellez :

« Dit moy, dit il, garde ne me cellez :

Ou ais tu, va, sifait garson trouvér ? »

Dist li juglere : « Sire, vous le sarez :

7665

Quant li mien sire fuit mort et descopér,

Je m’an venoie a Monbrant la citeit,

A voustre court la nouvelle conter ;

Quant fus passez oultre la Rouge Mer,

Desous ung arbre m’assis pour repozer,

7670

Car moult estoie traviliiez et laissez.

Per desous i’arbre of ma neppe getés,

Dou pain avoie et dou vin a planteit ;

Ne tant ne quant n’an poioie gouter  
Quant vi venir cest jonne baicheller,

7675

Tout aussi neus comme au jour qu’i fuit nez.  
li me priait dou pain per amisteit,

Je l’an donnaif vollantier et de grez,

Et se li fis ung ermin endosser  
Et per desoure ung mantel affubier ;

7680

Braie et chemise ot a sa vollanteit.

Tant fis a lui qu’avec moy est remeis,

Si boin sergens ne poroit nus trouver ;

Mon fardez porte et ma herpe autretez,

Et m’estrument se je li vuel donner.

***7685***

Et quant ceu vient au maìvais pas passer,

Desus son dolz m’ait erramment getér ;

Oultre m’anporte com chevalz abrivez,

Autant me vault c’un mullet enfaltrez.

- Es ! Estrument, se dit Ii amirez,

7690

II atant tant, per Mahommet mon dei,

Que tu avrais grant avoir amassér,

ménestrel í .

jeter vers Iuí à la ronde ! Huon s’empresse de les ramasser tous,  
L-?79a) car il les partagera avec le ménestreJ. Yvorin se met à regarder  
|e ieune homme et dit aux siens :

Qucl beau jeune homme I C’est grand dommage qu’il serve un

,“(/)!] Puis il s’adresse au jongleur :

' |,, ;\_mc)j sans rien dissimuler : où as-tu donc trouvé un tel valet ?  
. re vous allez le savoir. Lorsque mon maître a été tué et  
icré, je suis parti vers Monbrant afín de porter la nouvelle à votre  
après avoir traversé la Mer Rouge, je me suis assis sous un  
arbre pour me reposer, car j’étais épuisé. J’avais déplié ma nappe sous  
i- et j’avais beaucoup de pain et de vin, mais je ne pouvais rien  
Et voìcì que j’ai vu arriver ce jeune homme, aussi nu que le  
aaissance. II m’a prié de lui donner du pain, ce que j’ai fait  
'.idi'U'iers ; puis je lui ai fait endosser une tunique d’hermine, et un  
iu par-dessus : il eut aussi les braìes et la chemise qu’il lui

ialiait-

■ -11 Ccs bienfaits l’ont convaincu de rester avec moi, et il n’y a  
coup sûr, de meilleur serviteur ; il porte mon bagage, ma harpe  
et mes insttuments lorsque je les lui confie. Et quand un passage  
e se présente, il me met aussiíôt sur son dos et me porte de  
î’autre côté comme un coursier rapide : il est aussi efficace qu’un  
avec sa couverture de feutre.

- Allons. Estrument, reprend l’émir, par Mahomet, il attend seule-  
ue îu aies amassé une coquette somme d’argent,

Pues t’ossirait a ung malpas paisser.

Fait le moy tost devant moy appeller. »

Et il se fist, qu’i ne l’ozait veeir,

7695 Et vaìt Huon maintenant amener

Ens es pallais per devant l’amirez. [229b)

Roy Yvorin le prist a appeller :

« Vaissalz, dit il, de quel terre es tu neis ?

C’est grant dapmaige : t’es si biaulz baicheller,

7700 Mue[l]z affieroie a ung chaistialz garder  
Que ne feroie a servir mennestrez.

C’est per faintise que es si arestér ;

Dollant chetis, et qu’as tu enpancér ?

Que sert tu ci a cestui mennestrez  
7705 Qui se garit chescun jour de rover ?

Se ne savroie de nulz mestier ovrer  
Dont tu peiisse le tien corpz gouverner ?

- Sire, dit Hue, sí fais, si m’aie Dei.  
le sai mestier a moult grande planteit,

7710 Sez nommeraií, se il vous vient en grez. »

Dist l’amiralz : « Pres sus de l’escouter,

Maix bien te garde, de rien ne te vanter  
Que tu ne saiche a faire et ovrer,

Car de chescun te voraií esprouver.

7715 - Sire, dit Hue, lez mestier escoutez :

Je sai moult bien ung esprevier miier,

Se sai chaicier le serf et le singleir ;

Quant je l’ai prins, la prise sa[i] corner ;

Et la droiture en sai au chien donner,

7720 Si saip moult bien servir a ung diner,

Si saip moult bien au jeu d’eschet jueir,

Qu’i n’est nulz hons qui m’en peiist mater. »

Dist l’amiralz : « Sor cestui arestez !

Au jeus d’eschés vous voraif esprouver.

7725 - Sire, dit Hue, laissiez moy par conter,

Pues m’essaiez dez queil que vous voliez. »

Dist Yvorin : « Tu ais moult bien parlér ;

Or me devise le[z] mestier que tu sceit.

, jj te tuera dans un lieu écarté, Fais-le vite venir devant moi.  
^L’autre qui n’ose désobéir, pousse aussitôt Huon (229b) dans la  
grande salle du palais et le conduit devant l’émir. Le roi Yvorin lui

demande :

fPiT-ne, quelle est ta patrie? Quel dommage ! Tu es un si beau  
. homme que tu serais mieux employé à garder une place forte  
J serVir un ménestrel. Ta présence ici n’est qu’une ruse : malheu-  
^íix ! Qu’as-tu en tête ? Pourquoi es-tu le serviteur de ce ménestrel,

ui aagne sa vie chaque jour en quémandant ? Ne sais-tu donc rien  
jui te permette de vivre ?

£7708] - Si fait, par Dieu. Je sais faire beaucoup de choses, et je vais  
les énumérer, si cela vous plaît.

* Je suis prêt à écouter, mais fais attention à ne pas te vanter de

j10SL.N jont tu serais incapable, car je t’éprouverai sur toutes.

* Sire, écoutez donc la liste de mes compétences. Je sais parfaitement  
  faire muer un épervier et chasser ie cerf et le sanglier ; lorsque je les  
  ai capturés, je sais corner la prise et donner la curée aux chiens. Je fais  
  adnurablement le service pour le repas et je joue très bien aux échecs :  
  pei^on'.'.c ne pourrait me battre.

[7723] - Arrête-toi à celui-ci : c’est au jeu d’échecs que je veux  
■i’cpromcr.

* Seigneur, laissez-moi aller jusqu’au bout, puis vous m’éprouverez  
  sur le point que vous voudrez.
* Tu as raison ; continue à me dire ce que tu sais faire.

- Sire, dit Hue, etparmain le[zj savrez :

7730

Je sai moult bien ung haubert endosser,  
L’escuí au colz et ma lance porter,

Et ung chevalz et courre et galloper ;

Je sai moult bien es grant estour antrer,

Et quant se vient au rude cop donner,

7735

Pire de moy y porait bien trouver.

[229cj

Si sa[i] moult bien ens es chambrez entrer  
Et lez pucelle baisier et escoller, »

Dist l’amiralz : « Se sont mestier assez !

Maix dez eschas te voraií esprouver ;

7740

J’ai une fille qui mouit ait de bxaulteit,

Dez aschas sceìt a moult grande planteit ;  
Ains ne la vis de nul homme mater.

A lié t’estuet, per Mahommet, juer  
Per teil couvent, c’elle te puet maiter,

7745

Trestout errant arais le chief copér.

L’autre partie te covient escouteir :

Que, se tu pués ma fille au jeu mater,

Deden sa chambre feraií ung íít parer,

Avec ma fille trestoute neut girez,

7750

De li ferez toute vous vollanteit ;

Et le maitin, quant ìl ert ajornér,

De mon avoir .c. livrez averez  
Dont vous porez faire vous vollanteit.

7755

[- Sire, dist Hues, si ert con vous vorrés ;]  
Cest aaítie poroit bien demoreir. »

Dist Yvorin : « Per Mahommet mon dei,  
Aultrement n’iert com ju ais devisér. »

Ung mes s’an torne, en la chambre est antrez,  
Vint a la damme et se li ait contei :

7760

« Damme, dit il, per Mahon, ne savez :

II est la fors venus ung mennestrez,

Ung damoisìalz ait illuec amenez,

En paiennie n’ait si belz baicheller !

**7765**

A vous l’estuet, per Mahommet, jiier  
Au jeus d’eschas, vous perre l’ait jurér,

\_ Je poursuis[[119]](#footnote-119) : je sais bien endosser un haubert, porter l’écu au cou  
eí tenir ia lance, faire courir un cheval et le mettre au gaiop. Je sais  
m lancer au milieu d’une grande mêiée, et quand l’on en vient à  
échanger de rudes coups, on pourrait trouver píre que moi ; (229c)  
mais je suis bienvenu également dans la chambre des demoiselles, que  
je sais prendre dans mes bras et embrasser.

(7738] - Ceia fait beaucoup de savoirs, dit l’émir ; mais c’est aux  
échecs que je veux t’éprouver. J’ai une très belle fiile qui est des plus  
expertes a 1 art des echecs . jamais je ne 1 aí vu matée par qui que ce  
soit. II te faudra, par Mahomet, jouer contre elle[[120]](#footnote-120), aux conditions que  
voici: si elle réussit à te vaincre, on te coupera la tête aussitôt ; mais  
écoute bicn ce qui se passera dans le cas contraire. Si tu peux vaincre  
ma fiîie, je ferai dresser un lit dans sa chambre, et tu coucheras avec  
eiie íoute la nuit, en prenant avec eïle ton piaisir ; et au matin, lorsque  
ie jour apparaîtra, je te donneraí cent livres sur mon trésor ; elJes  
t'appartiendront sans conteste.

* Seignenr, dit Huon, ii en sera fait selon votre volonté, mais ce  
  marché ne me tente pas.
* Par Mahomet mon dieu, il n’en sera pas autrement que je viens de

Un messager quitte ia salle et entre dans la chambre de la dame : il  
i’informe de ce qui se passe en disant :

* Dame, l'ignorez-vous ? Un ménestrel est arrivé au paiais, accompa-  
  gné du plus beau jeune homme qui soit en terre païenne. Vous aliez  
  devoir jouer aux échecs contre lui, car votre père I’a jnré ;

Per teilt couvent, se lou poez matter  
Trestout errant arait le chief copér ;

Et s’i vous puet, damme, de jeu maiter,

Entre cez bras toute une neut gìrez  
7770 Et se ferait de vous cez vollanteit. »

Dit la pucelle : « Mez perre est foz prouvez !

Que, per Mahon, que je doíe ahorer,

Jai si biaulz hons n’iert per mon corpz tuér !

Ains me iairaií au jeu maite clamer. »

7775 Et Tamiralz fait sa fille mander,

Et celley vient, qui ne l’oze veer ;

.11. quans l’andestre per anduì cez costez. [229di

Dist l’amiralz : « Ma fille, or m’antandez :

II vous covient a ce verlet jiier ;

7780 Se lou poez au jeu d’eschas maiter,

Trestout errant arait le chief copér ;

Et c’il vous puet del jeu faire torner,

De vous doit faire toute cez vollanteit.

- Sire, dit elle, puez que vous le vollez,

7785 Moy le covient, ou vuelie ou non, cranter. »

Pues dit en bas, quoiement a cellez :

« Per Mahommet, il fait moult a amer ;

Pour son gens corpz et sa grande biaulteit  
Voroie je que li jeus fuit oultrez,

7790 Se me tenist dejoste son costeit,

Et puez fezist toute sa volianteit. »

Adoncque ont faít .j. taipit appourter,

Enmy la saulle l’ont erramment getez ;

Hue s’aisist et la damme delez,

7795 Et li baron s’aisist[ent] de tout lez.

Et Huelin appelle Tamirel :

« Sire, dit il, enver moy antandez :

Or vous requier, sire, que n’an parlez  
Vous ne vous homme, cortoisie ferez ;

7800 Li jeu est grant, nulz ne s’an doit meller. »

Dit l’amiralz : « Ja mar en doubterez. »

Adont ait fait errant le ban crieir ;

Tuit quoy se taise[nt] sus lez membre coper.

vaincre au jeu.

]e battez, on lui coupera la tête aussitôt, mais s’il peut vous  
S> ■ e au jeu, vous dormirez une nuit entière entre ses bras, et il  
Irendra avec vous son plaisir.

La ieune fíHe réplique .

Mon père est complètement fou ! Jamais, par Mahomet que je dois  
énérer un si bel homme ne périra à cause de moi : je préfère me

r7775l L’émir fait appeler sa fille, et celle-ci, qui n’ose lui désobéir,  
s'approche : (229d) deux comîes se tíennent à sa gauche et à sa droíte.  
j.'éni"' lui dit:

Ma fille. vous allez jouer contre ce jeune homme ; si vous  
sez à le battre aux échecs, on lui coupera la tête à l’instant ; et  
■t lui qui vous fait abandonner la partie, il prendra son plaisir

avec vous.

* Mon pcre, dès que vous le voulez, je ne puis que vous obéir, quoi  
  .■ .:n pense.

Puis elJe ajoute en aparté :

* Par Mahomet, il est tout à fait désirable ; à cause de sa noblesse et  
  de sa grande beauté, je voudrais déjà que le jeu soít fini, qu’il me  
  íienne contre ses flancs et prenne son plaisir avec moi.

j7"92J Alors on apporte un tapis qu’on étend au milieu de la salle ;  
Huon s’assied dessus, la dame à ses côtés, et les barons s’installent  
tout autour. Huon déclare à l’émir :

* Seigneur, je demande que ni vous ni vos hommes ne prononciez un  
  mot: ce sera agir avec courtoisie, car l’enjeu de la partie est impor-  
  tant, et nui ne doit la troubler.

Alors l’émir ordonne solennellement que tous gardent le silence, sous  
peine de moit;

Adont ont fait l’eschecquíer apporter,

**7805**

Qui estoit d’or et d’ergens pointurér ;

Li eschés sont de fin or amerrés.

« Damme, dit il, queil jeu vollez jueir ?

Vollés a traire ou vollez vous au delz ?

**7810**

* Or soit a traire, » dit la damme au víf cler.  
  Adont commancent a lour jeu a pancer,

Li paien ont moult Hue regardér,

Maix a son jeu panse li baicheller ;

De sa maignie perdaìt l’anffé assez,

Adont commance grant collour a mueir.

**7815**

La damoiselle le prant au regarder :

« Vaissalz, dit elle, ditez, a quoy pancez ?

**[230,**

Pres ne s’an fuit que vous n’estez matez ;  
Moult yert grant duel, per Mahommet mon deì,  
Que maintenant avrez le chief copér.

**7820**

* Dame, dit Hue, or laissiez ceu ester.

Encor n’est mie trestout li jeu oultrez,

Aíns ert grant honte et moult grande vilteit  
Quant en mez bras toute nue gerez,

Que sus sergens d’un povre mennestrez. »

**7825**

Li baron l’oient, si en ont ris assez ;

Et la pucelle ait Huon regardér,

Amour la poínt que si l’ait alumér ;

Tant panse a lui pour sa grande bialté  
Qu’elle perdit le jeu au regarder.

**7830**

Quant le voit Hue, s’ait grant joie menér,  
L’amiralz aít maintenant appellez :

« Amiralz, sire, se dit Hue lí ber,

Or poez voir comment je sai jueir.

Se je volloie viìlonnie pancer,

**7835**

La voustre fille pués bien mat[e] clamer. »

Dist l’amiral : « Ma fille, sus leveis ;

Mal soit de l’oure que vous o[ì] angenrér,

Que tant haulz homme avez de jeu mattér  
Et ung garson vous ait ici mattez.

**7840**

* Sire, dit Hue, or ne vous ayrez ;

mvcz battu ; ce sera bien dommage, par mon dieu Mahomet, car  
(,n coupera la tête aussitôt.

• [’on apporte l’échiquier, qui est recouvert d’or et d’argent; quant  
C piòn-- ils sont d’or pur.

'l)'inv demande Huon, comment voulez-vous jouer ? En déplaçant  
p^js. ou avec les dés1 ?

£n déplaçant les pièces, répond la dame au visage lumineux.

Vu'is iN se concentrent sur leur jeu. Les païens observent Huon avec  
■ireniion» mais le jeune homme ne pense qu’à son jeu ; il perd  
successivement plusieurs pièces et commence à pâlir. La dame le  
regarde et lui demande .

Jeune homme, dites-moi, à quoi pensez-vous ? (230a) D’ici peu,

\_ ne parlez plus de cela, car le jeu n’est pas encore fini ; la

honte et le déshonneur seront pour vous, quand vous coucherez toute  
nue entre mes bras, moi qui suis le serviteur d’un pauvre ménestrel.

("S25] En l’entendant, les barons éclatent de rire, et la jeune fille  
cominue de regarder Huon : Amour la pique tellement qu’il l’embrase  
tout entière, et la grande beauté du jeune homme la fascine tellement  
qu'elle perd la partie à force de regarder Huon. Ce dernier est tout  
jo\eux ct interpelle l’émir :

- Seigneur émir, vous voyez maintenant comment je sais jouer ; si  
l'iuais Je viles pensées, je pourrais facilement proclamer votre fílle

**êchec e;** mat.  
**L'émir** '"écrie :

* Le\e/-vous, ma fille ! Maudite soit l’heure où je vous ai engen-  
  drée ! Vous avez battu tant de puissants seigneurs, et vous venez de  
  vous faire mater par un valet !
* Seigneur, déclare Huon, ne vous mettez pas en colère !

! **[vers 780SI** Voir ìa note de P. Ruelle au vers 7538 de **M.** Ou bien on déplace les  
piÈees, comme aujourd’hui, ou bien on confie aux dés le soin de déterminer quelle  
pièce doit être déplacée.

Cestfe] parrolle, et la laisiez ester,

Que jai per moy n’iert villain jeu jtiés.

Vait s’an vous fille en chambre repozer  
Et jou yrait servir mon mennestrez. »

**7845**

Dist Yvorin : « Je t’an savroie boin grez ;  
.C. marc d’argens vous feroie donner.

- Sire, dit Hue, j’an avroie mestier. »

Et il li fist maintenant delivrer ;

**7850**

Et la pucelle qui tant ait de bialteit  
Vait en sa chambre dollante au cuer yrez.

« Per foid, dit elle, Mahon le puist grever !  
Se je setisse que ne deiist faire eil,

Per Mahommet, je l’etisse mattér ! »

Et Hue fuit a son maistre rallez.

**7855**

Icelle neut l’ont tout laissiér ester,

Et londemain, quant il fuit ajornér,

**[230b]**

Li amiralz ait fait le ban crieir,

Que tout se voisent fervestir et armer.

De toute parrt se courrent adouber,

**7860**

Vestefnt] haubert, lessefnt] helme gemelz,  
Au chevalz montent corrant et abrivez.

Et quant voit Hue ne s’ait de quoy armer,  
Dou cuer dou vantre commarice a soupirer ;  
Moult vollantier alíest avec chappler,

**7865**

Se il eiìst chevalz pour sus monter.  
L’amiralz voit, si l’an ait appellez :

« Amiralz, sire, dit Huê, antandez :

Et car me faitez unez armez prester  
Et ung chevalz sor quoy puisse monter ;

**7870**

En la baitaille avec vous me mainrez,

Si saverez comment sai behorder. »

Dit l’amiralz : « Tu ais moult bien parlér. »  
Adont li fait bonnez arme donner.

Ung Sairaisin cuida Huon gaiber :

**7875**

A son escrin est maintenant allez,

Si en ait trait ung brant d’aicier lettrez ;  
Vínt a Huon et se li ait donnér.

de parler ainsi, car je ne jouerai jamais de jeu honteux : que

1 i , ajjie se reposer dans sa chambre, et j’irai servir mon  
votre tni-'

«\*£ en Seras bien récompensé : je te ferai donner cent marcs  
d’argent.

. Slie. :is me seront utiles.

rgigl L’éitiir les lui fait compter à l’instant, et la belle jeune fille  
, -i.iiune dans sa chambre, en proie à la colère et au chagrin :

qu£ jviahomet l’accable ! Si j’avais su qu’il ne me demanderait pas  
autre chose. je I’aurais battu, en vérité !

Quant à Huon, il va retrouver son maître. La nuit se passe ainsi, et  
•. ,in, quand il fait jour, (230b) l’émir fait crier son ban : tous  
doívent sc couvrir de fer et prendre leurs armes. De tous côtés, les  
Sarrasins font leurs préparatifs en hâte, revêtent les hauberts et lacent  
les heaumes incrustés de pierres, puis montent sur les coursiers  
rapides.

Lorsque Huon voit qu’il n’a rien pour s’armer, il se met à pousser de  
profonds soupirs, car il serait allé volontiers se battre avec les autres,  
s’il avait eu une monture. II aperçoit l’émir et s’adresse à lui :

!7;;(,7] - Seigneur émir, écoutez-moi : prêtez-moi des armes et un  
cheval que je puisse monter ; vous m’emmènerez avec vous au  
combat, et vous verrez alors ce que je sais faire.

v félicite pour ses propos et lui fait donner de bonnes armes.  
Maís un Sarrasin pense pouvoir se moquer de Huon[[121]](#footnote-121) : il ouvre son  
coffre et en tíre une lame d’acier gravé, puis il la donne au jeune  
homme :

« Vaissalz, dit il, cestui me porterez ;

Je l’ai maint jour en mon escrin gardér. »

7880 Hue le prant, dou fuerfe] l’ait getér ;

De l’une parrt se trait lez ung pilleir.

Se dit la lettre qui fuit es brant lettrez :

Elie fuit suer Durandair au poing cler,

Gallant la físt, ung an mist a fonder,

7885 .XX. foid la fist en fin aicier coller.

« Per foid, dit Hue, boin don m’avez donnér,

Maix se je puez, il ert garandonnér. »

Son senechault ait li roy appellez :

« Va, si me fait ung chevalz enceller,

7890 Le plux corrant que vous y trouverez,

Si lou donnez cest jonne baicheller. »

Ung Saraisin s’an est avant paissez,

De mal a dire estoit acoustumez.

« Sire, dit il, qu’avez vous anpancér ?

7895 Cil ait servi si povre mennestrez,

[Et] en maint lieu ait venus et allér

Et sceit dou mal et de la honte assez. [230c]

II n’atant fors, per Mahommet mon dei,

De vous se puíst partir et dessevrer.

7900 Se vous li faite corrant chevalz livrer,

II s’anfuirait quant il serait montér. »

Dist l’amiralz : « Queil consoil m’an donnez ? »

Et cil respont : « Etparmain le savrez :

Se li faisiez povre chevalz livrer. »

7905 Dist l’amiralz : « A voustre vollanteit. »

On li ait fait ung chevalz enseller,

Long ot le colz et maigre lez costeit,

Recreant fuit, .vij. ans avoit paissez  
Qu’i n’ot maingiér d’awoinne ne de bleif ;

7910 D’un piet clochoit, sí ot ung oiel crevez,

Plux de .vij. ans ot son aige paissez.

Celui fait on Huelin enseller ;

L’anffe y monte, qui moult ot de fierteit,

Dez esperon ait lou chevalz hurtér,

7915 Malz soit dou pas qui le puist remiier !

Vassal lui dit-il, portez-moi cette épée : je l’ai conservée long-  
**temps** dans mon coffre.

• il voit que l’inscription gravée sur la lame déclare que cette

Huon la **saisit,** la tìre du fourreau et s’en va à l’écart près d’un

* - est soeur de Durendal au pommeau étincelant ; Galand l’a faite1

mjs un an à la forger : il en fit vingt fois couler l’acier fin.  
et 8gn várité. dit Huon, c’est un don précieux que vous m’avez fait, et  
sí"je peux, je vous en récompenserai.

Le roi appelle son sénéchal :

Va fais seller un cheval, le plus rapide que tu trouveras, et donne-  
Je à ce jeune homme.

M iis .ii’. ‘Ltrrasin, coutumier de médire, s’avance alors :

„ jf, à quoi pensez-vous ? dit-il. Cet homme a été le serviteur  
d’un pauvre ménestrel, il a roulé sa bosse un peu partout (230c) et  
connaît tous les tours et tous les mauvais coups. Par mon dieu  
Mahomet, il ne cherche qu’à s’éloigner de vous et à s’échapper. Si  
vous lui confiez un cheval rapide, il s’enfuira dès qu’il sera en selle.

* Quel conseil me donnez-vous donc ?
* Donnez-lui une rosse !

{7905J L’émir est d’accord, et l’on selle pour Huon un cheval au  
!r-ni: cou. ■ < flancs maigres, recru, et qui n’a pas mangé d’avoine ni  
de blé depuis plus de sept ans. II cloche d’un pied, a un oeil crevé ;  
cela fait plus de sept ans qu’il est hors de service. Telle est la monture  
qu'on selle pour Huon. Le jeune homme plein de fougue y monte,  
pressant le cheval des éperons, mais inutile d’espérer lui faire quitter  
le pas !

**[•crs 7884]** Les allusions à Galand, forgeron mythique des plus célèbres épées  
èpiques, sont nombreuses dans les chansons de geste ; quant à Durandal, elle sert  
d aune à toute lame de qualité : dans **Aspremont,** Cortain est dite avoir été forgée en  
imps que Durandal (vv. 5297-98).

« Elais, dit Hue, com je sus mal montez ! »

Et paien issent de la bonne citeit,

Ver Affallerne se sont acheminér ;

Tant ont cointiér lez chevalz sejornér,

7920 La proie acoillent per devant lez foussez.

Et Yvorin vait au porte hurter,

A haulte voix commansait a crieir :

« Gallaffre, roy, sa desfors isterez ?

Se je vous tiení, vous serez traynez  
7925 Se ma cosine errant ne me randez. »

Gallaffre Tot, tout an fuit esfraiez ;

Voit Esclarmonde, si i’an ait appellér :

« Darume, dit il, or poiez escouter :

Pour vous est ceu c’on xille mon rengnez.

7930 - Sire, dit elle, j’an aií le cuer yrez.

Se il vous plait, sire, si me randez,

Se raverez en paix vous hesritez. »

Et dit Gallaffre : « Pour nïant en parlez ;

Ains n’averaií piet de terre a garder  
7935 Que je vous ranse a nulz homme charnez.

S’an dobvoit pandre Yvorin le barbez,

Se feraií jou de vous mez vollanteit

Quant li trois an que vous avez voér [230d]

Seront trestous acomplis et passez. »

7940 Leans avoit ung jonne baicheller,

Sorbrun estoit per droit nom appellez,

Cez oncle fuit Gallaffre l’amirelz.

Quant voit son oncle que si s’est demantez,

11 l’an appelle com. jaí oiír porez :

7945 « Oncle, dit il, or laissiez ceu ester.

Je vous dirai? comment dobvez ovrer :

De mon andosse me voraií aprester,

Et si voraií sur mon chevalz monter ;

G’irait la fors baitaille demander  
7950 A Yvorin, qu’i m’envoist a joster

.1. saudoier dez muelz de son bamez.

Se cil me puet conquere ne matter,

Htìla-. : '6 laroente Huon, que je suis mal monté !

' .'1 nt les païens sortent de la ville et prennent la route d’Aufa-

1£ irce (je hâter leurs coursiers, ils peuvent commencer à piller  
ossés. Yvorin va frapper à la porte de la ville et crie d’une

"rcii ti .i'.fre, allez-vous sortir ? Que je vous attrape, et vous serez  
'-'enière des chevaux si vous ne me rendez tout de suite ma

■ ' ,n, Galafre est rempli d’effroi ; il aperçoit Esclarmonde et

’u; dit ■ ,

Dur.c. 'Ous l’entendez ; c est a cause de vous qu on ravage mon

u'yainne. . .

-Seigneur, cela me fait de la petne ; Iivrez-moi, setgneur, je vous en  
.. > pourrez jouir en paix de votre terre.

* II n’en est pas question ; je préférerais n’avoir plus un pied de terre  
  à jnoi pliiiòt que de vous remettre à qui que ce soit. Faudrait-il pour

-'ia pocdie Yvorin le barbu, je suis décidé à prendre mon plaisir avec  
yous (230d) dès que les trois ans de votre voeu seront accomplis.

II y avait là un jeune chevalier, nommé Sorbrun, qui était le neveu  
de I’émir Galafre. Lorsqu’il voit son oncle si accablé, il s’adresse à lui  
e! l’Ji déclare :

* Oncle ns vous tourmentez plus ; je vais vous dire ce qu’il faut  
  taire Je -..■>\* prendre mon équipement, monter sur mon cheval et je  
  sortirai pour réclamer la bataille à Yvorin : qu’il envoie jouter contre  
  moi i’un de ses meilleurs guerriers ! Si ce dernier peut venir à bout de

Vous li randrez Esclarmonde au vif cler ;

Et se je puez le Saraisin tiier,

7955 Laisse vous terre et vous paiis ester

Et Esclarmonde vous laist san redoubter.

Muelx vault la guere per nous .ij. affiner  
Que tant de gens y soient descopér. »

Dist l’amiralz : « Vous avez bien parlér. »

7950 Sorbrun s’armait, qui moult ot de fierteit :

Le haubert veste, laisse le hialme gemez,

Et sint l’espee a son senestre lez.

Blanchadin fuit en la plaisse amenér,

Plux blan estoit que ne soit flour es prés ;

7965 Lì chevalz fuit richement ensellez :

La selle fuit d’oz de pisson de mer,

Li frains dou chief vault .ij. mar d’or pesér,

Li estrier furent de fin or amerez,

Et li poitralz ne fist mie a blafmer :

7970 .XXX. achallette y ot fait et ovrez.

Quant Sorbrun est sor le chevalz montez,

Lez eschallette sonnent ytant souuef,

Herpe ne gigle ne plait tant escouter.

De la ville ìst ausyment assemez.

7975 Si comme il fuit venus sor lez foussez,

Voit Yvorin, si commance a criier :

« Amiralz, sire, faite paix, s’antandez :

A vous m’anvoie Gallaffre l’amirez. [23ia]

En voustre rote ung Sairaisin prenez,

7980 Se .ij. y viennefnt], ne m’an quier ja torner.

Se je lez puez conquere ne mater,

Laissiez mon oncle en paix cez herriteit ;

Et se li voustre me pueent conquester,

Vous raverez Esclarmonde au vif der. »

7985 L’amiralz l’ot, prant soy au regarder,

N’i voit paien que si oist presenter ;

Li ung a l’autre le prant a raiviser  
Que c’est Sorbrun, qui tant ait de fierteit ;

Qui l’atandrait, tot ait son tempz uzés.

\*yous lui remettrez Esclarmonde au visage lumineux, et si je tue le  
Sarrasin, il laíssera en repos votre terre et votre pays et renoncera  
jéfinitivement à Esclarmonde, II est préférable de terminer la guerre  
r un jueî plutôt que de faire périr tant de monde.

1 [TyfOI E’émir le félicite, et Sorbrun le très farouche s’arme ; il  
fndosse le haubert, lace le heaume incrusté de pierres et ceint I’épée  
6on côir gauche ; on lui amène Blanchadin, un cheval plus blanc que  
la fleur des prés, dont la selle est très précieuse' ; elle est faite avec  
fos d’un poisson de la mer, Ia têtière vaut bien deux marcs d’or, les  
étriers sont d’or pur et le poiírail est digne d’éloge lui aussi, car il  
porte trente clochettes qu’on a façonnées.

Lorsque Sorbrun est monté sur le cheval, les clochettes rendent un  
son si doux que la harpe ou la vielle ne sont pas plus agréables à  
entendre. Paré de la sorte, il quitte la ville, et dès qu’il est arrivé aux  
fossés, il crie en direction d’Yvorin ;

- Emir, faites silence et écoutez-moi ! (23la) L’émir Galafre  
. ■ o;c vers vous et me charge de vous dire ceci ; « Prenez un  
Sarrasm purmi les vôtres - si deux se présentent, je ne toumerai pas  
ui'de autant et si je puis venir à bout d’eux, vous laisserez  
■ icle jouir tranquillement de son héritage ; mais si les vôtres me  
vainquent, alors vous retrouverez Esclarmonde au visage lumineux. »  
L’émir, qui l’a entendu, regarde autour de lui, mais ne voit aucun  
païen assez hardi pour se présenter ; ses hommes se montrent l’un à  
l’autre le messager et se dísent que c’est Sorbrun le terrible : celui qui  
i’atteridia aura vite atteint le terme de sa vie.

1 **[iers 7965]** La description qui commence ici reprend en la développant celle du  
ehevai que monte Huon lorsqu'il s’apprête à combattre Agrapart (voir **supra,** vv. 6697-  
6702).

7990 Quant ceu voit Hue que nulz n’i vuelt aller,

Hor de la routte est partis et sevrez ;

Son chevalz point per ambdeus iez costez,

Mal soit dou pas qui le puist remueir !

Dïent paien : « Cestui porte malfés. »

7995 Et li juglere commansent a criier :

« Es ! Yvorin, Mahon te puist grever  
Quant tu li ais sifait chevalz livrér. »

Et Huelin ne s’i volt arester,

Vint a Sorbrun, se li ait escriiér :

8000 « Sairaisin, frere, se dit Hue li ber,

Parolle a moy se ja t’arme ait piteit. »

Et dit Sorbrun : « Amis, que demandez ?

Es tu paien, Sairaisin ne Escler ?

- Naie, dit Hue, Dieu lez puist crevanter !

8005 Ains croy Celui qui en croix fuit penez.

S.e je sus povre, ne m’aiez en vilteìt ;

Chevalier sus et de grant parranteit,

Se te requier desor ta loialteit  
Et sor la Ioy que tu as a garder,

8010 Que san baitaille ne m’an laissiez aller. »

Dit li paien : « Oncque maix n’oiií teil !

C’est de ta mort que tu m’as appellér ;

A ung soulz cop t’averaií ja tueì !

Se me creés, arier retornerez. »

8015 Et respont Hue : « Pour nïant en parlez,

Car j’ayme muelx que vous si me tueis  
Que je retorne s’avraií a vous jostér. »

A ycel mot ont laissiér le parler, [23ltj

II s’antr’esloingnent ung erpant mesurez ;

8020 Li anffe Hue ait son chevalz hurtér,

Maix tant ne sceit ne cointier ne frapper  
Qu’i lou peiist hor de son pas geter.

« Per foid, dit Hue, je sus mal assenez ;

Sainte Marie, et car me secourrez  
8025 Que je pelisse son chevalz conquester. »

Plait vous oiir comment il ait ovrez ?

Huon constate que personne ne veut y ailer, ii se détache de  
‘ ptque des deux, mais impossible de faire quitter le pas à son

‘hêvaí fv' **Piiens** disent ; , . . ,

Oue lc ùsmon emporte celui-ci !

Vîai. Ic (ongleur s’écrie :

temps ; il s’approche

B[7998] Mais Huon ne perd pas de

'í oiin ! Que Mahomet te confonde ! Pourquoi lui as-tu donné  
un tel chcval ?

et 1U1 un • ^

Sarrasin, mon frère, un mot, sur le salut de ton ame !

Ami que demandes-tu ? Es-tu païen, Sarrasin ou Esclavon ?

Ndii ct que Dieu les écrase tous ! Je crois en Celui qui fut  
i uirin -ntc sur la croix. Ne me méprisez pas si je suis pauvre, car je  
■i! i chev .ilter et ma famille est puissante ; sur votre honneur, et sur la  
;o; uUJ; devez défendre, je vous demande de ne pas me renvoyer  
^im'qucj’.ue combattu contre vous.  
lx p.’Jicii '.ipond :

- Quels propos inouïs ! C’est ta propre mort que tu réclames, car il  
ne me faudra qu’un seul coup pour te tuer. Sí tu m’en crois, tu  
ictí’tn ncr.i-. sur tes pas.

Pj^ uucstion ; je préfère être tué par vous plutôt que de m’en  
retourner sans avoir combattu.

[8018] (23 Ib) Alors ils cessent de parler et s’écartent l’un de l’auîre  
j !j dtsuncc d’un bon arpent. Le jeune Huon presse son cheval, mais  
ìl pcut b:en le piquer et le frapper, il lui est impossible de lui faire  
abandonner le pas.

I-,ì. bicn. dit Huon, me voici en mauvaise passe ! Sainte Marie,  
venez à mon secours, que je puisse m’emparer de son cheval !

Voulez-vous écouter ce qu’il fait alors ?

Au traver torne le chevalz esclopé,

Ver le paien ait mis l’escus bouclé ;

Et Sorbrun vint per moult rude fierteit,

8030 Li chevalz brut comme foudre de mer ;

Li paien baisse l’espiet au feir carreit  
Et fiert Huon sor son escus bandez.

Desor ìa boude li ait frait et frowez,

Maix le habert n’ait il point enpirei ;

8035 Sa lance brise, plux n’i ait conquestér,

Ne tant ne quant ne l’ait fait remueir  
Nez plux qu’eiist a une tour hurtér.

Paien le voient qui sont enmy le prey,

»

Dit l’un a l’autre : « Si faít moult a amer ;  
8040 C’est grant mervelle comment y puet ovrer,  
Dist l’amiral : « II est plain de fierteit !

Car pletist or a Mahommet mon dei  
Que il fuit or sor mon chevalz montér. »

Et Hue tint le boin brant s’aicier cler,

8045 Car sa lance ait enmy le prey getér ;

De l’escremie savoit l’anffe assez,

Le paien fiert quant il dut trespasser,

Amont sor l’ialme li ait grant cop donnér,  
Tout le fandit, ne vault .j. gant parér,

8050 La blanche coiffe, .j. denier monnoiez.

II lou pourfant jusqu’au nou dou baudrez,  
Estort son colz, si l’ait jus mort versez.

Per le poitralz ait le chevalz combrey ;

II dessandit dou sien enmy ,le prey,

8055 Sor Blanchadin est li anffe montér.

Le recreant lait illuec demourer,

[23lc)

Celui enmoyne que il ot conquestér ;

En plain erpan I’ait fait .x. foid torner,

Au tour fransoy revìnt ver l’amirez.

8060 Et Yvorin est contre lui allez,

Embdui cez bras li ait au colz getér ;

Et paien issent de la bonne cìteit,

Tout devant vint Gallaffre l’amirel ;

'11 | pendant ce temps Sorbrun arrive sur lui au grand galop, et son

travers son cheval fourbu et tourne vers le païen son écu à

B met en

UB bruit de tempête ; il abaisse son épieu au fer robuste et  
u‘l' ^ j.j,,on sur Son écu à bande ; il le perce et le brise au-dessus de  
^boucie mais il n’entame pas le haubert et sa lance se brise sans  
^roduire d’autre dommage : il n’a pas ébranlé Huon plus que s’il avait  
heurté une tour.

[8038] A cette vue, les païens qut sont sur la prairie se disent entre

**jii.í :**

\_ Le jeune homme est digne d’estime

sa vaillance est extraordinai-

re.

Et l’émir ajoute :

(ji-elL' nuissance ! Plût à mon dieu Mahomet qu’il soit monté sur  
nion piof'. cheval !

Huon tient la solide lame d’acier, car il a jeté sa lance sur le pré ; le  
jeune homme est maître dans l’art de combattre à l’épée, et lorsque le  
païen ie dépasse, il lui porte un grand coup sur le heaume, qui ne le  
protège pas plus qu’un gant brodé. II le pourfend, ainsi que la blanche  
eoiffe, qui ne lui est pas plus utile : il coupe Sorbrun en deux jusqu’à  
la ceinture, assure son coup et l’abat mort.

II attrape alors son cheval par le poitrail, descend du sien sur le pré  
et monte sur Blanchadin, abandonnant sur place sa monture fourbue.  
(231c) Grimpé sur sa conquête, il lui fait faire plus de dix voltes sur  
l’espace d’un arpent et revient au tour français vers Yvorin. L’émir se  
porte à sa rencontre et lui jette ses deux bras au cou ; les païens  
d’Aufalerne, eux, sortent de la ville, précédés par l’émir Galafre,

Son nepveux truevet ocis et descopez,

8065 Desus le corpz est .iiij. foid pasmér.

Que l’i veyst et plaindre et dolozer,

II n’est nul hornme qui n’en preŷst piteit ;

Pues laít son duelz, en I’estour est antrez.

II et cez homme se sont a eulx mellés,

8070 Mains cop y ont et ressus et donnér ;

Yvorin ont et sa gent reversez.

Maix Huelin ait Blanchadin hurtér,

Fiert ung paien que iì ait encontrér  
Si que la teste fait dou bus dessevrer ;

8075 Pues fiert ung aultre, fandus I’aít et copér,

Et au thier cop ait l’autre mort getér ;

Ains qu’i s’areste en ait .xij. tiiér.

Turc et paien le fíient de tout lez ;

La gent Gallaffre sont forment esfraés  
8080 Pour lez grant cop que Hue sceit donner ;

Lez doz lour tome[nt], fuiant s’an sont tornez,

A grant dollour en ont Sorbrun portér.

Hue regarde, li jonne baicheller,

Voit le paien per delez lui ester  
8085 Qui li donnait le brant d’aicier lettrez.

Quant il lou voit, s’ait le chevalz hurtez,

Aprés paien c’estant sans arester,

Tous lez escloz, li jonne baicheler ;

Ung an fiert si, telz cop îi ait donnér  
8090 La teste en fait a tout l’elme voller ;

Prant le chevalz, arier est retornér,

Vint au paien et se li ait lìvrez.

« Tenez, dit Hue, cest chevalz sejornez ;

Je lou vous donne pour le brant d’aicier cler  
8095 Que me donneste huy maitin a[l] monter. »

Dit li paien : « .V.c. merci et grey, »

En Affalleme est Gallaffre rantrez,

II et cez homme ont grant duel demenér. [23 iit

Sorbrun ont fait ríchement enterrer  
8100 Au piet Mahon, devant le maistre aulteit.

\_ son neveu mutilé et se pâme par quatre fois sur le cadavre.  
llu' , s»y avait pu le voir gémir et se lamenter, n’aurait pu  
tC!pVi li 'î de le plaindre ; mais bientôt il cesse ses pleurs et

- Iamêlée' , . . , ,  
rsnr'91 Ses hommes et lui se jettent sur leurs adversaires ; us portent

rtde nombreux coups, et culbutent Yvorin et les siens. Mais

Blanchadin des éperons et frappe le premier païen qu’il

}hu>n

ncontre d’un tel coup qu’il lui sépare la tête du tronc ; un autre est  
urfendu, et d’un troisième coup il fait un troisième cadavre.  
•rêter sa charge, il a tué douze adversaires, ce qui fait que  
Turcs et païens s’enfuíent de tous côtés à son approche, et que ies  
d ■ (ialafre sont terrorisés à cause des terribles coups dont il est  
eapable : ils tournent le dos et prennent la fuite, emportant tristement  
: Sorbrun.

Tout à coup Huon aperçoit auprès de lui le païen qui lui a donné  
d'.'.cier gravée. Alors il pique son cheval et se précipite à  
nouveau sur les païens, qu’il a tôt fait d’atteindre' ; il en frappe un si  
víoiemment qu’il lui fait voler la tête avec le heaume, puis il s’empare  
de son cheval et revient sur ses pas ; il va trouver le païen et lui remet  
ia monture en disant :

[S]0dj - Prenez ce cheval rapide ; je vous le donne à cause de l’épée  
d’acier que vous m’avez remise ce matin au moment de monter à  
cheval.

Le païen le remercie chaleureusement. Quant à Galafre, il rentre  
dans Aufaleme (23ld) et se lamente avec ses hommes. Sorbrun est  
enterré soiennellement au pied de Mahomet, devant le maître autel[[122]](#footnote-122) ;

Et Yvorin est arier retornér,

Hue chevalche a son destre costeit;

Tant esploiterent qu’a Monbrant sont entrez.  
Ens es pallais sont ensamble montér,

8105 Illuec se sont maintenant desarmér.

Hue ostait le vert helme gemez  
Et devestit le boin habert saffrez.

Quant cez armure ot jus mis et ostér,

Cis s’an revait delez son maistre ester.

8110 Maix Yvorin l’ait per la main conbrez ;

Dist I’amiralz : « Amis, sus vous levez,  
Dejoste moy a ma tauble seés,

Car bien m’avez servi et honnorés.  
Abandonne vous lez bien de mon ostel :

8115 Lez vair, lez gris, lez ermin engollez,

L’or et I’argens a vous plaisir prenez.

Allez az chambre az pucelle jueir,

Et dez plux belle faite vous vollanteit.

Quant je chevalche, aussi chevalcherez,

8120 Se je boy vin, si buvez le clarey ;

Ne ruez maingier se ne lou commandér,  
Tous mez paiis vous soit abandonnér.

- Sire, dit Hue, .v.c. merci et grey. »  
Dejoste lui est assis au disner ;

8125 Or ait Huon aicque sa vollanteit :

II ne vuelt faire chose ne commander  
Que nulz lì oze deffandre ne veer.

Quant ont maingiér, lez nappe font oster,

Lì juglere ait sa vieelle atrampér,

8130 A .xxx. corde fait sa herpe sonner ;

Li grant pallait an tantist de tout lez.

Dirent paien : « Ve ci bon mennestrez,

II lou covient moult richement lueir ! »

Qui lour veyst cez mantialz deffubler !

8135 De toute parrt li prannent a riier ;

Et Hue sist per delez l’amirel  
Et li juglere le prist a appeller :

^ en retourne, et Huon est à sa droite. Ils chevauchent

UM.U Mi.ni'îant, montent ensemble au palais et quittent aussitôt leur  
Au;reim:nt- Huon ôte le heaume vert orné de pierres et le solide  
/îju-ert \* irue d orfroi , une fois désarme, il va de nouveau se tenir  
jupu'» de son maître1.

Ma-s l'éniii Yvorín le prend par îa main et Iui dít ;

\_ .Mon t.mi, levez-vous et asseyez-vous a ma table tout près de moi,  
m avez bìen servi et avez travaillé a mon honneur. Je mets  
., voiiJ Jisposition tout ce que contient ma demeure ; les fouirures de  
petit-gris, les tuniques d’hermine à collet, l’or et l’argent,

. prendrez à votre gré. Allez vous divertir dans les chambres  
je.; pua-lles et prenez votre pîaísir avec les plus belles. Quand je  
. % vous chevaucherez aussi, et si je bois du vin, vous boirez  
du nectar ; je ne mangerai pas avant que vous n’en donniez l’ordre, et  
que toute ma terre soít à vous f

{8123] Huon remercie chaleureusement i’émir ; le voilà assis auprès  
de íuí pour le repas, ayant tout ce qui Iui convíent. Personne n’ose  
rechigner ou protester contre les ordres qu’il donne. Après le repas, les  
nappes sont ôtées, et le jongleur accorde sa vielle et fait sonner les  
trente cordes de sa harpe ; le son en retentit dans toute la grande salle  
du paíais.

Les païens disent ;

- \ oici un bon ménestrel ; il mérite une généreuse gratification.

Alm» les •....iù qui dégrafent leurs manteaux et, de tous côtés, ils les  
■ . ' Pendant ce temps, Huon reste assis à côté de l’émir, et le  
jongleur l’interpelle ;

l..ri «09] **son maistre :** ii s’agií du jongieur Estrument.

« Vaissalz, dit il, bien estez amontez : [232aj

Je fus vous maistre, or sus vous mennestrez.

8140 Se m’est avis, petit a moy contez,

Car venez or cez mantialz assambler. »

Li Sairaisin en rïent de tout lez.

Or vous lairons ci de Huon ester,

Et de cez homme vous voraií deviser,

8145 Dou viez Geríame et de I’autre barnez.

Tant vont waucrant permy la halte mer  
Et tant lez ait lì grant tempiés menér  
Sus Affal[le]rne la se sont aancrér.

Li viez Geriamme se prant au regarder,

8150 Dist a cez homme : « Nous soms mal arivez :

C’est Affallerne que devant nous appert ;

La deden maint Gallaffre l’amirelz,

Ne croit en Dieu, plain est de grant fierté ;

Se Dieu n’an panse, nous serons tous tiiez. »

8155 Li amiralz fuit au crenialz montér,

Desous sa tour voit Fransoy ariver.

II et cez homme sont celle parrt allez,

II lour demande : « Signour, dont estez nez ? »

Et dit Geriame : « Ja ne vous yert cellez :

8160 Nous soms de France, le paiis honnorez,

Et si venons dou Sepulcre oultre mer.

Ung grant tempeste nous [ajcoillit nous neis,

Sous cest[e] tour nous ait fait aancrer.

Se nous dobvons trahus a port passer,

8165 Moult vollantier le vollons delívrer. »

Dist l’amiralz : « Signour, or antandez :

Saichiez de voir, je ne vous feraií meil,

Car se vollez avec moy demoreir,

Per Mahommet, bien estez assenez.

8170 - Et pour quoy faire ? » dit Geriame li ber.

Dist l’amiralz : « Signour, vous le savrez :

Ju aís grant guerre dont je sus moult yrez,

Ung amiralz que maint pres si delez  
Me tost ma terre et gaiste mon rengnez.

-gl (232a) - Vassal, voici une fameuse ascension ! J’étais votre  
, \* vnici votre ménestrei. II me semble que vous faites peu de  
moj : yenez donc ramasser ces manteaux !

^Les Sarrasins éclatent de rire à la ronde, mais je vais maintenant  
‘t r Huon, et je voudrais vous parler de ses hommes, le vieux  
Geriaume et les autres chevaliers. A force de bourlinguer sur la mer  
rofonde poussés par la terrible tempête, ils jettent l’ancre au pied  
j'Aufaierne. Le vieux Gériaume observe les lieux et dit aux siens :

" Nous sommes arrivés en un iieu périileux, car c’est Aufaleme qui  
naraît devant nous. L’émir Galafre y réside ; il ne croit pas en Dieu  
‘J :\_,t. ,nontre très féroce ; sans l’aide de Dieu, nous allons tous périr.  
[8155] L'émir est justement monté aux créneaux et voit les Français  
iri,-ei pied de sa tour ; avec ses hommes, il va de ce côté et  
demande aux arrivants d’où ils viennent. Gériaume répond :

jc \,-i vous le dire. Nous sommes de France, le pays plein  
d’honneur, etnous venons du Sépulcre, de l’autre côté de la mer. Une  
ternbie tempête s’est abattue sur notre navire, qui nous a fait jeter  
i'ancre au pied de cette tour. Si nous devons un péage pour entrer dans  
le port. nous l’acquitterons volontiers.

L’émir répond :

* i.cot!ic:-’“inoi bien. En vérité, je ne veux vous faire aucun mal, car  
  si vous vouiez rester avec moi, par Mahomet, votre fortune est assurée.
* De q'.u'i s’agit-il ? demande Gériaume.
* Vous aliez le savoir. Je suis engagé dans une rude guerre qui me  
  cause un grand souci : un émir qui habite non loin d’ici m’enlève mes  
  terres et ies dévaste.

8175

8180

8185

8190

8195

8200

8205

8210

- Ai, dit Geriame, se vous droit y avez,

Nous vous aidrons en fine loialteit ;

Ne aultrement n’i querrons demoreir. »

Dist l’amiralz : « Per Mahommet mon dei, [232b

Le droit que j’ai vous voraií je conter :

L’autrier estoie a mez crenialz montér,

Une neif vy venir permey !a meir ;

.X. galliot avoit deden entrér ;

Une dame orent avec yaulz amenér,

Elle fuit fille Gaudisse l’amirelz,

Ne sai queil parrt il l’avoient trouvér.

Sous cest[e] tour lez covint aancrer ;

Lues que le vií, si vinc a l’ancontrer,

Je lour tolli Aclarmonde au vif cler ;

A ung síen oncle l’an cudoie mener.

Jou os l’avoir et la damme aultretelz,

Et se lez fis ossire et descoper.

Or ais la damme a moullier espouzér,

Pour ceu m’assault Yvorin l’amirelz :

Sou est cez oncle, Mahon li anvoit meil,

Car chescun jour m’aissaillent mon rengnez.

II vinrent yer et lancier et geter,

La proie prisent per devant ma citeit ;

Roy Yvorin l’an fist toute mener.

Avuec li est ung verlet arestér,

Ne sa[i] dont est, ne de confait regnez ;

Ung mien cosin m’ocit yer au joster,

Sorbrus ot nom, filz de ma serour neis :

De la soie arme ait Mahommet piteit !

Son boin chevalz en ait o lui menér,

C’est Blanchadin que moult tost sceit aller,

N’aít tel chevalz en trestout cest rengnez.

Retanraií vous per couvenant ytelz,

Se cil revient, a lui yrez joster  
Et le chevalz arier me ramoinrez. »

Et dit Geriame : « Voire voír, san doubter.

Se il revient et vous le me moustrez,

§g

*W*

Mlon^ ivpond Gériaume, si elles vous appartiennent de droit, nous  
loyalement, car autrement nous ne pourrions rester.

’ V'UN\*&J i.232b) - Eh bien, par Mahomet mon dieu, je vais vous dire  
jri)), jiiriS cette affaire. L’autre jour j’étais monté aux créneaux  
i'10-1"-! iniir lorsque je vis arrìver une nef sur la mer, montée par dix  
^jj avaient emmené avec eux une dame, fille de l’émir  
rdi-.'ie j ignore où ils l’avaient trouvée, mais ils durent mouiller  
i'Tn 're au píed de cette tour. A cette vue, je suis allé les trouver et  
|e'.[ -ii erlcvc Esclarmonde au clair visage, qu’ils voulaient conduire  
‘ t“ jc s(,n oncle. J’ai maintenant la dame et tous leurs biens ;

ie les ai fait périr. Ensuite j’ai épousé la dame, et c’est la  
u-s.’i pour laquelle l’émir Yvorin m’attaque ; c’est son oncle - que  
\fahuniel lui envoie tout le mal possible, car ii s’en prend tous les  
Murs à ma terre.

' scS troupes sont venus combattre avec la lance et les traìts ; iìs  
,‘íi: pillc lc' abords de ma cité, et Yvorin a remporté tout son butin. II  
. .. un jeune homme, dont j’ignore l’origine et le pays d’où il

uent. I! a (ué hier mon neveu, Sorbrun, le fils de ma sceur - que  
Mjíioniet ait pitié de son âme ! et a emmené son valeureux cheval,  
UianchaJin au galop rapide, le meilleur destrier de ce royaume. Je  
vous prendrai à mon service à la condition suivante ; si ce jeune  
honimc ro\'cnt, vous irez le combattre, et vous me ramènerez le  
cheviil .'

[S210J - Cc sera fait, dit Gériaume, sans aucun doute. S’il revient et  
que vou.i mc le montrez,

Et le chevalz et le signour ravrez. »

Et dit Gailaffre : « Se lou poez lívrer,

Tout mez paiis vous ert abandonnér. »

8215 A cez parrolle issent fors de la neif,

En la ville entre Geriame ii barbez ;

II et cez homme n’i sont plux arestér,

Tout lour avoir ont avec yaulz pourtér.

EI pallais vinrent, la dessus sont montér ;

8220 Ains l’amiral nel Iaísait osteller [232c]

Deden ia ville ne traire en aultre ostez :

O lui lez fist ou pallais sejorner.

Li viez Geriame ait Gallaffre appellez :

« Sire, dit il, s’i vous venoit en grey,

8225 La damoiselle car me faite moustrer,

Pour cui vous faite si grant guerre mener. »

Díst I’amiral : « Ne Iou vous quier veer,

Maix se fuissiez meschin ne baicheler  
Pour nulle rien, per Mahommet mon dei,

8230 Ne vous laissaisse a la damme parler ;

Maix viez hons estez et de moult grant aiez,

Jamaix pucelle ne vous vorait amer. »

Avuec[que] luí [v]aít Geriame li ber,

En une chambre sont amb[e]dui antrér,

8235 En l’autre aprés ont la damme trouvér.

Luez qu’elle voit Geriame le barbez,

Bien le cognut, lì sanc li est miiés ;

A terre chiet, si ait ung cris getér.

Voit la Gallaffre, si li ait demandér :

8240 « Damme, dit il, per Mahommet, c’avez ?

- Sire, dit elle, j’ai gouste a mon costez  
Que ne me lait ne jour ne neut durer.

Et je sai bien, cil est de France neiz  
Que vous avez avec vous amenér ;

8245 A lui voroie priveement parler,

Car je li vuelz anquere et demander  
C’il me savroit de mon mal conforter. »

Dit l’amiralz : « Tout a vous vollanteit. »

**u„1Slll,e/iechevaletson  
'vu vQUS pouvez me les remettre, tout mon pays est a vous.**

**maitre.**

**"" ces propos ils sortent du navire et Gériaume le barbu entre sans  
d i'ís la ville avec ses hommes, qui portent avec eux tout ce  
Ur0j' ji,»^èdent. Ils arrivent au palais et montent à l’étage ; (232c)  
^mir ne les laisse pas s’installer en ville ou en quelque logis que ce  
\* ^jnaìs it les invite à résider auprès de lui dans le palais. Le vieux  
^aumè s’adresse à Galafre :**

**V S ie s'il vous plaît, montrez-moi la demoiselle pour laquelle vous  
ménez une si rude guerre.**

L'émir répond :

**Je ne le refuse pas, mais si vous étiez un jeune homme, je ne vous  
la’s-.eidi'» l'approcher pour rien au monde, par Mahomet mon dieu.**Mâis **vous êtes un barbon de grand âge, et jamais une jeune fille ne  
s’éprendrait de vous.**

**j .• pivtix Gériaume l’accompagne ; après avoir traversé une chambre,  
,ia jjoMVt-nt la dame dans la suivante. Dès qu’Esclarmonde aperçoit  
Gén.'.uinc le barbu, elle le reconnaît et son sang ne fait qu’un tour1 ;**

**dle tombe à terre en poussant un cri.**

**|S23G] Cîiafre lui demande :**

* **Darnc. par Mahomet, que se passe-t-il ?**
* **J'epn'iive au côté une violente attaque de goutte : elle ne me laisse  
  de iepos ni jour ni nuit. Je sais que l’homme que vous avez amené  
  avec vous est de France, et je voudrais pouvoir m’entretenir seule avec**

**...** 1 **Jc lui demander s’il ne connaîtrait pas quelque remède à mon**

mmi

**L'émir en est d’accord,**

[vers 8237\ Litt: soa esprit est bouleversé (id. v. 8344).

**Li viez Geriame c’est lez lui acostez,**

**8250 Ambdui se traient per delez ung pileir.**

**« Geriame, sire, dit la damme au vif cler,**

**Pour l’amour Dieu, qui t’ait si amenér ? »**

**Et dit Geriame, « Li tempeste de mer.**

**Damme, pour Dieu, de Hue que direz ?**

**8255 - Per foid, dit elle, a sa fin est allez.**

**Quant li mien corpz fuit de lui dessevrez,**

**Je lou laissaií en une isle de mer,**

**Lefz] poing loiez et lez .ij. eulx bandez,**

**Tout aussi neut comme au jour qu’i fuit nez.**

**8260 Bien saip de voir, mors est et trespessér.**

**De** la soie **arme ait Dammedieu piteit !**

**Or m’ait Gallaffre a moillier espozér, [232dj**

**Se li fais croire que j’ai Mahon voei  
Devant .ij. ans aconplis et passez  
8265 Ne puet nul homme ens en mon lit antrer ;**

**II cude bien je die veriteit.**

**Ensi me garde pour Hue le membrez ;**

**Et, per Jhesu cui Dieu est appellez,**

**A tous jour maix me cude bien garder  
8270 De tout lez homme que de mere sont neis.**

**Frans hons, pour Dieu le Roy de maiesté,**

**Se vous poez espioitier ne errer  
Que nous puissiens de ceans eschepper,**

**Je vous requier avec vous me menés,**

**8275 Si seraií nonne d’aulcune prioulteit,**

**Se proierait pour í’arme au baicheler. »**

**Et dit Geriame : « Mar vous esmaierez,**

**Car se j’acheppe, mie ne remainrez. »**

**A cez mot ait Gallaffre escriei :**

8280 **« Vaissalz, dit il, trop poez demourer.**

**Trop longement, per Mahon, y parlez ;**

**Venez vous an, car trop y sejornez. »**

**Adont se sont amb[e]dui retomér.**

**Li jour se fauit, assis sont au soupper ;**

**8285 Aprés maingier sont allez repozer,**

**jc. ui-ux Gériaume s’approche d’elle ; tous deux se retirent à l’écart**aupii'' d un P^‘er-

**. Gémmme, demande la dame au clair visage, pour l’amour de Dieu,  
..u'C'i -'e quî t'a conduit ici ?**

**■ ;mpête. Mais que pouvez-vous me dire de Huon ?**

**- ■ Eb vérité, il est mort. Lorsque j’ai été séparée de lui, il était**

**. . île, les poings liés et les deux yeux bandés, et il était aussi  
aa quc L‘ jour de sa naissance. J’en suis sûre, il a trouvé la mort. Que  
ÎJ ccjgnem Dieu ait pítié de son âme ! (233d) Galafre m’a prise pour  
iL'niiue. et je lui fais croíre que j’aí voué à Mahomet qu’avant deux  
• i.ucun homme n’entrera dans mon lit : il pense que je dis  
■ c’est ainsi que je me garde pour Huon le mémorable. Et**p**.ii Je.'U' te vraí Díeu, je crois bien me garder à toutjamais de tous les  
hotnmes.**

**Nolûe Jini. si vous pouvez faire en sorte que nous échappions d’ici,  
le [’-rie de m’emmener avec vous ; je me ferai nonne dans  
jbaye, et je prierai pour l’âme du jeutie homme.**

**N e.icun souci ; si je sors d’ici, vous n’y resterez pas.**

**■ Mais Galafre s’écríe :**

**, vous vous attardez trop. Par Mahomet, vous parlez avec  
dis iuip** h'-r.uement; revenez, ceìa suffit.

Aiw> ils se **séparent. Le jour baisse, Jes voilà assis pour le dîner** ; **ils  
voiu preiidie du repos après le repas,**

Au londemain sont per maitin levér.

Or vous diraií de Huon au vif cler ;

Yvorin ait maintenant appellez :

« Sire, dit il, faitez vous gens armer  
8290 Et si alions Galiaffre ravider ;

Hons qui ait guere ne doit pas sejorner.

Per Mahommet, bien vous tient a víteit  
Quant tient vous niepce et tout oultre vous grez ;

Se doit tenir de vous cez hesriteit. »

8295 Dist Yvorin : « Vous dite veriteit. »

Adont ait fait errant le ban criier  
Que tout se voisent fervestir et armer ;

Li anffe Hue ne c’est mie arestér :

Le haubert veste, laisse l’iame gemér,

8300 Et sint l’espee a son senestre lez.

Blanchadin fuit de i’estaubie getez,

Cil li amoyne cui il l’ot commandér.

Hue y monte, qu’as estrier n’an sot grez ;

A son colz pant ung fort escus îistez  
8305 Et en son poing son roit espiet quarez. [233a]

Enmy la ville s’asamble li barnez ;

Droit au fenestre dou grant pallais listez  
ïert espoiie ia fille a l’amirelz,

Et dez pucelle ot avec lié assez.

8310 Devant la saulle yert Huê arestez,

Lez damoiselle l’ont assez regardér ;

Dist i’une a l’autre : « Ve ci bel baicheller,

Com li avient cez armè a pourter !

Com bien fuit nee qui ii voroit amer !

8315 Moult par est prous et herdis baicheller,

Sorbrus ocist l’autrier au behorder  
Et si conquist cez chevalz sejornér.

- Voir, dít ia filie Yvorin ie barbez,

Per Mahommet, je li sa[í] trop mal grez  
8320 De ceu qu’i fist quant a moy ot juei :

S’i fuit cortois, il m’eiist escollér,

A tout le moin m’eiist baísiér assez,

**,air Msuae. qui**

**e[ le lendernain**

**ils se lèvent tôt. Mais je reviens maintenant à Huon au  
s’adresse à Yvorin :**

**^ne ii'ites armer vos gens, et nous ìrons rendre de nouveau visite  
, • i’homme qui est en guerre ne doit pas perdre de temps. Par  
■' ji vous méprise vraiment, puisqu’il détient votre níèce**

**■e volonté : c’est de vous qu’il doit tenir son héritage.**

**| y- u.iti est de cet avis ; aussi fait-il proclamer à l’instant que  
" ■ ' ].'. ve couvrir de fer et prendre leurs armes. Le jeune Huon,  
am p-‘rd:e un instant, revêt le haubert, lace le heaume incrusté de  
et ceint l’épée à son côté gauche. Sur son ordre, on tire  
BLn ’hadiu de l’étable et on le lui amène : Huon y monte sans avoir  
hcsòm dcs euivrs. II pend à son cou un solide écu à bande (233a) et  
■ on poing un robuste épieu.**

**Pcnuan; ic 'euips, les chevaliers s’assemblent dans la ville, et ia fille  
de ì'Jir.ir est appuyée aux fenêtres du grand palais, avec de nom-  
Imílssc.'. |tunes filles à ses côtés. Voici que Huon s’est arrêté devant la  
gnìr.Jc salle, et que les jeunes filles l’observent avec attention. Elles  
. ■ riie elles :**

**- Voici un beau jeune homme. Comme il porte ses armes avec  
rrâce ! Heureuse, celle qu’il daignera aimer ! C’est un jeune chevalier  
liajui er pkui de prouesse ; il a tué l’autre jour à ia joute Sorbrun et  
a eonqui', :heval rapide.**

|8.MhJ -hn **vérité, réplique ia fille d’Yvorin Ie barbu, je lui sais très  
înauvais gré de ce qu’il a fait lorsqu’il a joué contre moi. S’il avait été  
courtois, il m’aurait prise dans ses bras ; au moins, il m’aurait  
embrassée**

Et, per Mahon cui je doie aoreir,

A tous jour maix l’an sceiisse boin grez.

8325 Et s’i volcist d’aultre chose parler,

Tous mez jans corpz li fuit abandonnér,

S’en eiist fait toute cez vollanteit  
Tout en despit Yvorin le barbez. »

Dont sont paien issus de la citeit,

8330 Roy Yvorin et Hue li membrez

De l’une parrt chevalchent lez et lez,

Ver Affalleme se sont acheminér.

Tant esploiterent qu’i vinsent au fossez.

Li anffe Hue ait le chevalz hurtér,

8335 Az porte fiert dou brant d’aicier lettrez ;

A haulte voix commansait a criier :

« Gallaffr[e r]oy, venez a moy joster !

J’ai vous nepveux ossís et descopér,

De vous feraií, per mon chief, aultretelz  
8340 Se je vous puez en baitaille amener.

Vous randerez Esclarmonde au vif cler,

Ou, se ceu noin, vous terre perderez  
Et si serez pandus et traynez. »

Gallaffre l’ot, li sang li est mtiés ;

8345 Dist a Geriame : « Vaissalz, queil le ferez ? [233b]

Ve la celui qui si m’ait atornér. »

Et dit Geriame : « Or ne vous an doubtez,

Car le signour et Ie chevalz ravrez. »

Adont s’armait san plux de l’arester,

8350 Le haubert veste, laisse l’iamme gemez,

Et sint l’espee au senestre costeit.

Li roy Gallaffre fait Bausant enseller,

Son boin chevalz sor coy solloit monter,

Et si l’ait fait Geriame presenter.

8355 Li viez y monte, qu’as estrier n’an sot grey,

Sa lance es poing et l’escus ait combrey ;

Per teilt vertus c’estant li viez barbez  
Que lou chevalz fait ploieir l’echenney,

Le feir faít crostre dez boin estrier dorez ;

M ,homet que je dois vénérer, je Iui en auraís été reconnaissante  
' l- S’il avait demandé autre chose, mon corps délìcat lui  
^appartenu, et il en aurait fait sa volonté, en dépit d’Yvorin le

ÍV’1'i'"I% le, u lïens sortent de la ville ; le roi Yvorin et Huon le  
\_ \uìe chevauchent côte à côte et prennent la route d’Aufaleme ;  
^ nr ,;enpent au fossé, et Huon pique son cheval puis vient frapper  
son épée à la Iame gravée ; íl s’écrie d’une voix forte :

‘ îrfre, venez jouter contre moi ! J’ai fait périr votre neveu,

,] (.■- m1',' de même pour vous, je vous l’assure, si je puis vous  
i n'battre. Vous rendrez Esclarmonde au visage lumineux,  
it“n ei,u, perdrez votre terre, puis vous serez pendu et traîné denière  
de-i ■.i’.ciaux,

:ndant, le sang de Galafre ne fait qu’un tour ; (233h) il  
Jcr.iJ'icIe 4 Géiiaume :

i ■'allez-vous faire ? Voilà celui qui m’a fait tout ce mal !

. ; pas peur de lui, car vous récupérerez le cheval et son

’arme sans tarder davantage ; íl endosse le haubert, lace le  
crusté de pierres et ceint l’épée au côté gauche. Le roi  
Gaùilic lait seller Bausant, le valeureux cheval qu’il monte habituelle-  
■ ; nrésente à Gériaume. Le vieillard se met en selle sans  
jc.oi.ru aux étriers ; il a pris la lance en son poing et saisi l’écu, puis  
ii v'dnc „'.'ec tant de force qu’il fait ployer l’échine du cheval, tord le  
fer des robustes étriers dorés

Lì cuer esloingnet .iiij. dois mesurez.

8395

8390

8385

8380

8375

8370

8365

**8360**

Dïent paien : « Cis est plain de fierteit ! »

Li roy Gallaffre ait fait sa gens armer,

Et il meŷsme c’est moult bien assenez ;

La veyssiez tant destrier sejornér  
Et tant de lance et tant d’escus bouclez,

L’or et l’aisur moult belz restinceler.

Lez portez ouvrent, s’issefnt] de la citeit ;  
Premier s’an ist Geriame li barbez,

Cez compaingnon li sievent de tout lez,

Sor lez chevalz chescun fuit bien armez.

Li viez Geriame ait le chevalz hurtér,

Devant lez aultre s’an vait tous abrivez,

Mien essïant, ung erpant mesurez,

La lance es poing, l’escut au vant tornér ;

La barbe ot longe jusqu’a nou dou baudrez,

Que li pandoit desous l’elme gemés,

Sus la ventaille dou habert l’ot getér.

Et quant voit Hue qui vient per teilt fierteit,  
Blanchadin ait ver lui esperonnér ;

Ambdui s’an viennent per moult grande fierteit,  
Oncque nulz mot n’i ont dit ne parlér ;

Lance baissie se sont entrecontrér,

Sor lez escus se sont grant cop donnér,

Desous la boucle lez ont frait et froez,

Maix lez haubert n’ont il point enpirér.

[233cJ

Per teil aiir se sont entrehurtér  
D’escus, de corpz, de destrier sejomér  
C’amb[e]dui sont a la terre versér,

Si que li hialme ferirent ens es prez.

Chescun ressault en piet moult aŷrez  
Et si ont trait lez boin brant aserrez ;

Geriame prist l’espee a son costeit,

Vint a Huon, grant cop li ait donnér :

Piere et flour en ait jus avallér,

Le hialme fant jusques au cerveller ;

La blanche coiffe li ait petit durér,

MBwÉljÊPmm

l’étrivière de quatre bons doigts.  
is disent:

'Vt'c- plein de férocite.

' v'\-, j e j-oi Galafre, de son côté, fait armer ses gens et s’équipe  
i '■■ 'Vên'-c coinme il convient : que de destriers rapides, que de lances  
i boucle aurait-on pu voir alors, ainsi que l’or et l’azur qui  
r]. v-eiicn! de vives lueurs !

s sont ouvertes, et ils sortent de la cité. Gériaume le barbu  
■ , suivi de tous ses compagnons ; chacun est bien armé sur

V' w;ical J c vieux Gériaume pique sa monture, et il part à toute  
''•i.uic d.-'ant les autres, qu’il précède d’un bon arpent, la lance au  
écu devant lui. Sa barbe, qui s’étale sous le heaume, lui  
,;qu'à la ceinture ; il l’a fait passer par-dessus la ventaille du

11 rsque Huon le voit venir avec une telle fougue, il éperonne  
Hijiuliad.r. dans sa direction, et tous deux foncent l’un vers l’autre  
avec impétuosiíé, sans prononcer la moindre parole. Ils se heurtent de  
■aissée en frappant un grand coup sur les écus qu’ils percent  
■ . ;ous la boucle, mais sans entamer les hauberts. (233c) Le  
. :us, des corps et des chevaux a été si violent que les deux  
champions sont jetés à terre, et que leur heaume va frapper le sol.

Chacun, t'urieux, bondit sur ses pieds et tire la bonne lame tranchan-  
te ; de son épée, Gériaume porte à Huon un coup si violent qu’il fait  
tomber tous les ornements et touíes les pierres du heaume. Le casque  
;l.i nièmc c;t fendu jusqu’à la cervelière ; la coiffe blanche ne résiste  
guère :

Ne lí vallut .ij. denier monnoiez ;

Jusques au test li ait lez cheveux rez  
Que li der sang en est avalz collér.

8400 Hue gainchit, que le cop ait doutez ;

Se ceu ne fuít, tout l’eíist descopér,

Et la vertus de Dieu de maiesteit.

Et quant voit Hue que il fuit si navrez,

Dont se commance lì anffe a demanter :

8405 « Per foid, dit il, or aí jou tout outré

Car si paien est de grande fierteit ;

Ains maix per homme ne fui/ si assenez.

Saìnte Marie, et car me secourrez !

Es ! Esclarmonde, damme de grant bialteit,

8410 Or voi ge bien jamaix ne me verrez,

Car je voi bien a ma fin sus allez.

Sire Geriame, jamaix ne me vairez. »

Geriame l’ot, li sang lí est mûez,

A cez parrolle ait Hue ravisér ;

8415 II tint l’espee, a terre l’ait getér ;

II ait tel dueì ne puet .j. mot parler.

Quant le voit l’anffe, se li ait demandér,

Et dit Huon : « Saraisìn, que pancez ?

Ferés vous paix ou vous combaiterez ? »

8420 Li viez Geriame li respont tout sueif :

« Es ! Hue, sire, dit Geriame li ber,

Venez avant, pour Dieu de maiesteit.

Tenez m’espee, la teste me copez :

Deservi I’ai quant vous aì si navrez ;

8425 Ne vous cognuí, s’an sus au cuer yrez. »

Quant l’antant Hue, s’ait grant joie menér ; |233d]

Ambdui delaissent lez vert helme gemér  
Et si se sont maintenant escollér.

Moult se mervelle[nt] Sairaisin et Escler,

8430 Qui lez esgardent environ de tout lez,

Que il avoient amb[e]dui enpancér.

Et dit Geriame : « Hue, or antandez :

Nous n’avons pais loisir de sejorner,

sert de rien, et l’épée vient raser les cheveux du crâne,  
'Tcouler le sang clair. Huon esquive pourtant, car il a redouté le  
qUOi - et sans la puissance divine - il aurait été pourfendu.  
, l Huon se voit blessé à ce point, il se met à se lamenter :  
^ \_ pgj ma foi, je suis perdu, car ce païen est terrible. Jamais  
‘‘ , ;(c frappé aussi violemment. Sainte Marie, venez à mon aide !

vous ne me reverrez pas

n “ , f.>ciarmonde, dame de grande beauté, je sais bien que vous ne  
^ 'ieseiiez jamais, car il est clair que je suis près de mourir. Ami

^ mots. Gériaume est bouleversé, car il a reconnu Huon à ces  
>ìè-< u jette à terre l’épée qu’il tenait et éprouve un tel chagrin  
fu'il iie pcut prononcer un seul mot. En voyant cela, le jeune homme  
lui demande :

Saru'úíls quelles sont vos intentions ? Ferez-vous la paix, ou allez-

Géruume

\(Uis comb.ittre ?

l.e \icu\ Gériaume lui répond humblement :

- Hel.T', Huon, approchez, par Dieu, prenez mon épée et coupez-moi  
'cl têic : ear je l’ai bien mérité en vous blessant ainsi ! Je ne vous avais  
p.is reconiiLt, et j’en suis désespéré.

,233di Ett í’entendant, le jeune homme éprouve une grande joie ;  
lous deu\ délacent leur heaume et se jettent dans les bras l’un de  
l’uutre. Surrasins et Esclavons, qui les observent à la ronde, sont  
stupéfaits. ne comprenant pas Ieurs intentions. Gériaume dit alors :  
[S432] -- Huon, il n’y a pas un moment à perdre,

Car paien sont entour nous de tout lez.

8435 Je vous diraií comment esploiterez :

Sor vous chevalz maintenant remontez  
Et ju a[u]ssi sor le mien aultretelz,

Moinraif vous an ansi contre voz grez.

En Affallerne maintenant en vanrez,

8440 La trouverez Esclarmonde au vif cler ;

Pour voustre amour garde sa loialteit  
Enver Gallaffre que elle ait esposér ;

Encor n’ot oncque de lié cez vollanteit.

Or en alions, car bien soiez trouvez,

8445 Car de la damme estez moult desirez.

- Sire, dit Hue, tout a vous vollanteít. »

Sor lez chevalz sont erramment montér ;

Geriame prant Hue le baicheler,

Per le haubert l’ait maintenant combrez,

8450 Ver Affallerne se sont acheminér.

Li compaingnon Geralme le barbez  
Aprés lui sont maintenant arouttez,

Et Yvorin commansait a criier :

« Que faite vous, Sairaisin et Escler ?

8455 Lairez vous an ce damoìsel mener ?

Se le perdons, au cuer en sus yrés ! »

Eí Sairaisin sallirent de tout lez,

Aprés Huon ont le[z] chevalz hurtér.

De l’autre parrt vint Gallaffre li ber ;

8460 Li viez Gerìame li vint a l’ancontrer,

Moult haultement le prist a escrieir :

« Sire, dit il, pancez d’esperonner !

Se m’aie Dieu, ve ci le baicheller  
QuêAOUS„-OÇÌSÍ vous nepveux au joster ;

8465 En Affallerne l’anmoyne prìsonner,

En la grant tour le ferait avaller.

Allez avant et si vous deffandez, [234;

Tout maintenant en l’estour me ravrez. »

Et dit Gallaffre : « Tout a vous vollanteit. »

8470 En l’estour est tout maìntenant entrez ;

nous entourent de tous côtés. Voici ce qu’il faut faire :  
'f ,-nie/ '’lM voíre cheval’ moi sur le “ie11’ et Je ferai semblant de  
nalgré vous. Vous irez tout droit à Aufalerne, où vous  
Te/ I '-'»rmonde ; elle garde pour vous une entière loyauté en  
: Galafre, son époux : il n’a pu encore jouir d’elle.  
et soyez le bienvenu, car vous êtes vivement désiré

***mBíllìÊÊ***ÊSy'

... I approuve ce plan. Tous deux montent aussitôt à cheval,  
G’ii.icnic :c: .nt le jeune Huon par le haubert : c’est ainsi qu’ils  
.jlieinmen' vers Aufalerne, tandis que les compagnons de Gériaume  
ivihu se i: c. ent en route à sa suite. Alors Yvorin se met à crier :

. ij'ie í jiic> /ous, Sarrasins et Esclavons ? Laisserez-vous emmener  
ine homme ? Si nous le perdons, j’en éprouverai un terrible

Aivi'. !í' Sarrasins s’élancent de toute part et éperonnent leurs  
ur rejoindre Huon, tandis que Galafre arrive de son côté.  
i \,ca\ Cì-j: . ■ me se porte à sa rencontre et lui crie :

- Síre, épevonnez votre cheval ! Voici îe jeune chevalier qui a tué  
au combat ; je l’emmène prisonnier à Aufaleme, et je le  
it‘:.n je’.cr Jans la grande tour. (234a) Pour vous, allez de l’avant et  
délji:ile/-wus : je vous rejoins immédiatement au combat.

Ì Ci..:...c le remercie et se lance aussitôt dans la mêlée ;

Li viez Geralme ne c’est mie arestér,

Hue enmoinnet en la bonne citeit,

Et tout cez homme avec lui aultreteit ;  
Trestout .xiiij. entrent en la citeit.

8475 Luez qu’i sont ens, lez porte font fermer,

A haulte voìx ont « Monjoie ! » criiér ;

Lez Sairaisin que furent demorér  
Ont la deden tout mors et descopér,

Nez ung tout soul ne laissent eschepper.  
8480 Pues font lez porte verroiller et fermer  
Et lez pons font ancontremont lever ;

Pues sont montér sus es pallas Iístér,

La damme truevent qui moult ot de biaiteit,  
Que pour Huon ait tanrement plorér.

8485 Quant la voit Hue, si ait son he[l]me ostér,  
Isnellement Ia corut escoller ;

Et 1 a pucelle l’ait errant ravisér,

Or ont grant joie ensamble demenér,

Et pour Huon que il ont retrouvér.

8490 La vílle cerqent environ de tout îer,

Ains ne ìaisserent Sairaisin ne Escler  
Que il nez aient tout mort et descopér,

Et si lez ont trestous au champz getér.

Or ont conquise 1 a mirable citeit,

8495 Ens ou pallai sont arier retornér ;

Trestut .xiiij. sont illuec desarmé,

Puez ont grant joie ensamble demenér ;  
Dame Aclarmonde ait Huè escollér.

« Sire, dit elle, bien soiez vous trouvér !  
8500 Maix ne cudoie a vous gens corpz parler.

- Dame, dit Hue, je vous doi moult amer ;  
Moult sus joiant quant vous ai retrouvér,

Et si vous sai a mervelle boin grey  
De la grant foid que vous m’avez portér. »  
8505 A cez parrolle ont fait l’yauwe apportér,  
Car vitaille ont trouvér a grant planteit ;

ceui «chapper vif. Ensuite ils verrouillent les portes et relèvent les  
UP ■ i\anf de monter datts la grande salle du palais, où ils trouvent  
pum^ \* ^. jjajjje qui pour Huon a versé de tendres pleurs.

,am oerdre un instant, emmène Huon dans la bonne cité,

■Jlin.lC. r . . , ,

é par ses hommes : voici les quatorze compagnons dans  
Dès qu’ils sont entrés, ils font fermer les portes et crient  
A'Ji-j"--'^ | ^ ^j’one voix puissante, puis ils massacrent tous les  
ouí sont restés à l’intérieur de la ville : ils n’en laissent pas

.o t-j \_ :u t \_i. í

Munj>

Sarriisin'’

‘“^51 pjès qu’íl l’aperçoit, Huon quitte son heaume et court la  
•nd,'é d.'its ses bras : la pucelle le reconnaît aussitôt et tous deux  
bmdonnent à la joie des retrouvailles. La ville est fouillée avec  
^ntn' et u>f; les Sarrasins ou Esclavons sont massacrés et jetés au bas  
ces rempaits- L’admirable cité est désormais conquise et les quatorze  
. s retournent au palais et se désarment, avant de s’abandon-

nei .j iii jllie-

ìxune F>clarmonde serre Huon dans ses bras et lui dit :

~Mur. jmï, soyez le bienvenu ! Je ne croyais pas vous revoir jamais.  
Dume, ,« vous aime passionnément. Je suis fou de joie en vous  
retiouMint. et je vous sais un gré infini de la Ioyauté que vous m’avez

gaidée.

' |$505J Alors on apporte l’eau, car on a trouvé de la nourriture en  
ahondance ;

Lez tauble misent, assis sont au disner. p

Et Sairaisin sont la fors enfermér,

Si se combaitent au brant d’aicier lettrez ;

La veyssiez ung fort estour mortez,

Tant hante fraite et tant escus trouuez,

Tant piet, tant poing, tant de teste copez,

L’un mort sor l’autre trabuchier et verser,

Que d’une parrt que d’autre, san douter,

En sont .vii.c. ossis et descopér.

De ceu c’an cha[u]t se il sont mort getez ?

Sairaisin errent, Dieu lez puist cravanter !

Es .ij. messaige sont a Gallaffre allez.

« Sire, font il, per Mahon, ne savez :

Tous li Fransoy qu’a vous yerent remés  
Sont la desoure en vous pallais listez,

Si ont conquis toute vous grant citeit.

N’i ait paien ne Saraisin remés  
Que il nez aient ossis et descopér,

Et si lez ont trestout au champz getér.

Lez portez ont verroilliér et fermér,

Si ont le[z] pont ancontremont levér.

Cis qui ocist vous nepveux au joster,

Qui fuit conquis ens androit en cez prez,

C’est lour droit sire et si l’ont ravisér :

C’est li verlet, per Mahommet nous deí,

Qui ait Gaudisse en son pallais tiiés,

Car bien l’avons yer et huy ravisér ;

En Babillonne le veŷmes aller  
Quant il conquist Agrappart le dervez.

A vous, biaulz sire, le deviemme conter,

Maix nous n’osiemme a voustre corpz parler  
De si a tant que l’estour fuit remez.

Maix ce nous sanle qu’il vous est escheppez,

Car leans sont encloz et enfermér.

Ta ville ont toute essillíe et gaistér,

Perdue l’ais san point de demorer. »

Gallaffre l’ot, le sanc cude derver ;

es sont dressées et l’on s’assied pour le repas. Les  
. . sont à l’extérieur de la ville et combattent les uns  
autres avec leurs épées d’acier gravé. On aurait pu voir se  
iêlée mortelle, avec bien des lances brisées, des écus  
. ls, des poings et des têtes coupés, les morts renversés  
ux : d’un côté comme de i’autre, sept cents guerriers sont  
Mais qui s’inquiéterait de leur mort ? C’étaient des  
jue Dieu les confonde !

. >ut à coup, deux messagers vont trouver Galafre :

iii disent-ils, l’ignorez-vous ? Tous les François qui  
it auprès de vous sont là-haut, dans votre palais orné de  
>ir conquis votre grande cité. Aucun païen ou Sarrasín  
e •' tous ont été massacrés et jeîés au bas des remparts,  
:é fermées et verrouillées, et les ponts relevés.

<.ie votre neveu, celui qui a été vaincu au combat dans  
ost leur véritable seigneur ; ils I’ont retrouvé : par  
c’est le jeune homme qui a tué Gaudisse en son palais.  
în reconnu hier et aujourd’hui, car nous l’avons vu se  
-l à lï.. ayione, Iorsqu’il vainquit Agrapartl’insensé. Nous voulíons  
rler, seigneur, mais nous n’osions nous adresser à vous  
avant fa fin du combat. Mais il est clair qu’il vous a échappé, car ils  
fermés dans la ville, qu’ils ont pillée et dévastée : vous  
f'avez perdue sans remède.

rendant cette nouvelle, Galafre croit devenir fou.

Dít a cez homme : « Queiì consoil me donnez ? »  
8545 Et cil respondent : « Per foid, vous ie savrez :

A Yvorin vous en covient aller,

Se li proiez qu’ii ait de vous piteit. [

Âultre conseille ne vous savrien donner, »

Et dit Gallaffre : « Tout a vous vollanteit. »

8550 Adoncquê ait le boin chevalz hurtér  
Tant que ilí ait roy Yvorin trouvér ;

Luec qu’i le voit, sì dessant ens es prey,

En jenoillon li ait merci criiér :

« Merci, frans roy, de la teste coper,

8555 Car enver vous aif fait desloialteit ;

Tenés m’espee, la teste me copés  
Et de ixtoy faite toute vous vollanteit ;

Et, s’í vous piait, ma terre me randez.

S’e j’ai meffait, je lou vuel amander  
8560 Com jugeront vous baron et vous per,

Maix que m’aidiez lez laron a tueir  
Quí m’ont tollut ma fenime ef ma citeit.

Li damoisialz qu’aviez tant enamér,

Qui vint Tautrier avec vous mennestrez,

8565 C’est li Fransoy, per Mahommet mon dei,

Que roy Gaudisse ocist en son hosteit,

Le voustre frere qui tant avoit bonteit.

Ainsi le m’ont .ij. messaige contér,

Qui a vous court l’avoient ravizér ;

8570 .XIII. Fransoy avoit o moy remez,

Sez homme estoient, assi l’ont ravisér ;

Or sont laissus en mon pallais listez,

Si m’ont tollut ma miraòle citeit. »

Yvorin i’ot, le sanc cude derver.

8575 « He ! lais, faìt il, com sus malleiirez

Que nel pandis ains qu’i fuit escheppez ! »

Dit a Gallaffre : « Ung petit vous souffrez :  
Consoille araií de ceu que me querrez. »

Cez baron ait d’unne parrt appellez.

8580 « Sìgnour, dit il, queil consoíl me donnez ? »

aux siens quel conseil ils peuvent lui donner, et eux

[j uV'l)'

nous

ri.ponJcM ^ trouver Yvorin (234c) et implorez sa pitié ;

' Ìiuuirs vous donner d’autre conseil.  
r î,' -0 ocepte, éperonne son cheval et le pousse jusqu’à Yvorin ;  
pcù à terre aussítôt et implore à genoux sa pitié :

!! 'e noble roi ! J’ai mérité la mort, car j’ai été déloyal à votre  
on épée, coupez-moi la tête, faites de moi ce que vous  
“t >t c’est votre gré, rendez-moi ma terre. Sì j’ai eu des torts  
veux les réparer en m’en remettant au jugement de vos  
■je vos pairs, pourvu que vous m’aidiez à faire périr les  
c. ìi m’ont ravi ma femme et ma cité.

... : jeune homme que vous aimiez tant, celui qui est arrìvé

avec votre ménestrel, c’est le Français qui a tué chez lui  
i . ..j (i.iu. isse, votre frère valeureux. Voilà ce que m’ont conté deux  
qui l’avaient reconnu à votre cour. Treize Français  
it auprès de moi ; c’étaient ses hommes, qui l’ont retrouvé.  
namtenant là-haut, en mon palais, après m’avoir ravi mon  
.J.'aiiaì! c ville.

ìdant, Yvorin pense perdre la raison :

;.j (mel malheur de ne pas I’avoir pendu avant qu’il ne

v'ech.ippe '

Puo iì icuond à Galafre :

- Attendez un instant. Je veux prendre conseil au sujet de ce que  
vous tne demacidez.

]j prend à pa;1 ses chevaliers et leur demande leur sentiment.

Dïent cez homme : « Sire, vous le savrez :  
Pues que vous proie que vous li pardonnez  
Et qu’anver vous est an humilli[t]ez,

C’il ait meffait, qu’i le vuelle amander,

8585 Randez li, sire, toute cez heriteìt  
Et enaprés lez Fransoy assaíllez.

S’on lez puet panre, si soient trayennez. »  
Dist Yvorin : « Je lou vuel bien loer. »  
Gallaffre appellet : « Biaulz amis, sa venez.  
8590 Toute vous terre vous renf, et vous rengnez,  
Se vous pardonne rancunne et malvisteit  
Et lez Fransoy vous aidraií a ttier. »

Et dit Gallaffre : « .V.c. mercis et grez. »

II s’abaissait, au piet l’an est allez,

8595 Maix Yvorin le vait sus relever.

Illuec se sont li .ij. roy acordér,

Lou ciege jurent per devant la citeit :

N’an partironî pour vant ne pour orés  
Jusqu’a celle houre qu’il avront esfamér ;  
8600 S’i lez puet panre per vive poesteit,

Pandus seront et au vant encroez.

Et nous Fransoy sont dou maingier levér,  
Au crenìalz sont tout maintenant montér  
Pour le bamaige veoir et esgarder.

8605 Et l’amiralz ne s’ì volt arester,

Errant ait fait une fourche lever  
Devant la porte per dessus lez foussez ;  
Illuec seront nous baron encrouuér  
S’i pueent estre ne pris ne atrappér.

8610 Dieu lez en garde, qui en croix fuit penez !  
Yvorin ait le juglere appellér  
Que Hue ot en sa court amenér.

« Vaissalz, dit il, or sa, avant venez.

Vous m’amenaiste le traiitour prouvér  
8615 Qui m’ait mon frere ossis et descopér,

Maix mar l’ozest, per Mahommet, pancer :  
Vous en serez au fourche traynés. »

■HBBMfaaBtBg»»»

■■ jttdent ;

- l’.ì!'0 .

réparer ses torts, rendez-lui, ^ . \_ \_ .

ct atcaquez ensuite les Français ! (234d) Si on les attrape,  
,1‘ ' derrière des chevaux.

; conseil et se tourne vers Galafre :

'l,v Oalaíre. implore votre pardon et qu’il s’humilie devant

seigneur, toutes ses

■ derrière des chevaux.

■j ■ ’.ecepte ce  
^, dit-il, venez rcx. Je vous rends votre terre et votre  
ie renonce à tout ressentíment à votre égard et veux vous  
■e pénr lcs Français.

; remercie humblement ; il s’incline et se jette à ses pieds,  
n Ic relève. La paix est donc faite entre les deux rois, qui  
icttre le siège devant la ville ; íls ne le lèveront sous aucun  
xoment où la famine règnera : si les assiégés  
e capturés, ils seront pendus et se balanceront au vent.  
:r.dant ce temps, nos Français ont quitté la table et sont  
, ■. . . ■; afin de contempler l’armée sarrasine. Sans perdre  
1‘émir a fait dresser un gibet devant la porte ; il s’élève au-  
fossés : c’est là que tous nos chevaliers seront pendus si  
errparer d’eux. Que Dieu les protège, lui qui fut tourmenté  
-. ■

Yvorm interpeile le jongleur qui a amené Huon à sa cour.

ïn. I’homme í Venez par ici ! C’est vous qui m’avez amené  
lormnablc qui a massacré mon frère. Malheur à vous pour  
.■ . ihomet : vous serez pendu au gibet !

FT

8620

8625

8630

8635

8640

8645

8650

Dìt li juglere : « Frans hons de grant bonteit,  
Pour Mahommet, aiez de moy piteit,

Car je vous jure desor ma loialteit  
Quant j’amenaií le jonne baicheller  
Que je ne sos de queil terre il fuit neis. »

Díst I’amiralz : « Traiitre, vous maatez I  
Ains qu’i soit vespre, certe, pandus serez. »  
.XXX. paien ait fait errant armer  
Et si fait panre le povre mennestrez ;

Sa bonne herpe îi fait au colz trosser,

Si lou commande au fourche a mener,

Et ciì se fisent, qu’ìl ne l’ozent veer :

Le juglour prannent, qui grant duel ait menér,  
.1. grant loien îi ont es col nouuér ;

Au fourche vinrent san point de I’arester,

Le jugiour fissent sur l’axuelle monter,

Lez poing Joiez et lez ij. eulx bandér.

II se regarde ver la bonne citeit  
Et voit Huon, se lì ait escrixér :

« Es ! Hue, sire, lairez me vous tueir ?

Car vous sovingne de la grande bonteit  
Que je vous fis desus la Rouge Mer,

Que trestout nus veniez pernay le prez ;

Quant je vous vi, si en oi grant piteit,

Dont vous dorinait bon ermin engollez.

Hue, bíaulz frere, se dit lí mennestrez,

Se ne m’aìdiez, a ma fìn sus allez ;

Pour voustre amour seraií ja encrouuér. »

Hue l’antant, si l’aìt bien ravisér ;

Dit a cez homme : « Állez vous adouber !

Su est mez maistre que j’ai oii criier ;

Si m’aie Dieu, jai me fist grant bonteit,

Muelz vuelz morir que lou laisse tiier. »  
Adont se courrent tuit .xiiij. adouber,

Sus lez chevalz sont maintenant montér ;  
Dame Esclarmonde vait la porte garder  
Et li baron íssent de la citeit.

, ot puissant seigneur, implore le jongleur, ayez pitié de moi,  
,.ar .\l,ifíi'met, car je vous jure ma foi que j’ai amené le jeune homme  
c,.r.ra!tre sa patrie.

I, jíjr ■, vous mentez ! Avant ce soir, vous serez pendu !

. 1 faít armer trente paiens qui s’emparent du pauvre

au cou duquel on attache sa bonne harpe ; (235a) l’ordre est  
le conduire au gibet, et les païens n’osent désobéir. Ils  
. ou du malheureux, qui pousse des cris de désespoir, une  
de, vont immédiatement au gibet et font monter le jongleur  
ie, Ies poings liés et les yeux bandés. L’infortune' jetíe ses  
lígaid' d' côté de la bonne cité et aperçoit Huon ; il lui crie ;

[8637] - Hélas, Huon ! Allez-vous me laisser mourir ? Souvenez-  
and service que je vous ai rendu sur la Ivler Rouge, lorsque  
hiez tout nu sur le pré. J’ai eu grand pitié de vous en vous  
; vous ai donné une bonne tunique d’hermine à collet.  
ami, si vous ne venez à mon secours, c’en est fait de moi ;  
,wj;u p- ndu à cause de vous.

ìtcnd et le reconnaît bien ; il dit à ses hommes ;

- AiLv.' ous équiper ! C’est mon maître que j’ai entendu crier ainsi.  
QuC Pnu ■i.'assiste, il m’a rendu un grand service, et je préfère mourir  
pìiïfbt que rie le laisser tuer.

{8651] Les quatorze compagnons courent prendre leurs armes et  
montent à cheval ; Esclarmonde garde la porte tandis que les cheva-  
îiers sortent de la ville.

**8655**

**8660**

**8665**

**8670**

**8675**

**8680**

**8685**

**8690**

Huelin laisse le Blanchadin aller,

Vint a celuì qui tint le mennestrez,

Qui lou devoit sus au fourche lever ;

La lance baisse, grant cop li ait donnér,

Cez armeiire li ont petit durér ;

Plainne sa lance I’ait jus mors crevantér.

Li viez Geriame en ait ung assenér,

Sí sueif l’ait permy le corpz navrez  
Qu’a terre chiet, ung soulz mot n’ait sonnér.  
Et tuit li aultre y ont si bien jostér  
N’i ait celui n’ait le cien encontrér ;  
Vuellent ou noin Sairaisin et Escler  
Ont il rescous le gentis mennestrez.

Hue le prant, s’ait le liiens copér  
C’on li avoit entour le col noiei ;

Li viez Geralme ait le chevalz hurtér  
Et tint l’espee qui gette grant clerteit,

Fiert ung paien que il ait encontreit,

Teilt cop li donne sor son helme jemez  
Qu’i lou porfant entresi qu’au baudrey.

Le chevalz prant, arier est retornez,

Le juglour l’ait [toutj maintenant donnér ;

Et si lou prant, en l’arson est montér,

Et pues s’anfuit ver la bonne citeit,

Vint en la porte, si est dedan entrez.

Et li baron sont en i’estour remez :

Lez .xxx. Turc ont mors et descopér,

Ciaulz qui dobvoient pandre le mennestrez.  
Maix ne lour vault Ia montance d’un dez :  
Se Si n’ an panse qui en croix fuìt penér  
Ne rantreront jamaix en la citeit,

Car Yvorin ait fait ung cor sonner,

Que bien lez ot vehut et esgardér.

De toute parrt se sont paien armér,

Au chevalz montent qu’il ont fait enceller,  
Aprés Fransoy se sont achaminér.

Hue lez voit, s’ait sa gens appellez :

[2

**-**

les rênes à Blanchadin et se précipite sur celui quì tient le  
: se prépare à le pendre au gibet. II abaisse sa lance, luí en

***479***

,nd coup, et son armure ne le protège guère : íi le jette,  
au bout de sa iance. Le vieux Gériaume en frappe un  
perce si vivement le corps1 que l’homme tombe à terre  
i dire un seul mot. Les autres compagnons font merveille  
abattent chacun le leur : en dépit des Sarrasìns et des  
oici le noble ménestrel sauvé.

-;in ,, pg ja corde (235b) qu’on ïui a nouée autour du cou ;  
emps ie vieux Gériaume éperonne son cheval et, de son  
; ane grande ciarté, íi frappe un païen qu’ií trouve sur son  
ui porte un tel coup sur son heaume orné de pierres qu’il  
usqu’à la ceinture, puis il s’empare du cheval, revient vers  
; rernet au jongleur, qui le prend, se juche entre les arçons  
ers la ville. Arrivé à la porte, il entre, pendant que les  
jntínuent ia bataiïie et exterminent ies trente Turcs qui  
dre le ménestrel. Mais ce succès est éphém.ère, et si Ceiui  
nenté sur la croix n’y veille, ils ne réussiront jamais à  
Aufalerne.

■•SíìSt j I • effet Yvorin, qui les a vu agir, a fait sonner du cor, et de  
s païens ont pris leurs armes, fait seller leurs chevaux et  
■ers les Français. Dès qu’il les voit, Huon interpelle ses

hommcs :

•■■■: >ireif'. litt. doucement. L’ arme pénètre dans le corps avec une telle  
rapìdífé aa&tle -rnnble ne rencontrer aucune résìstance.

« Signour, fait il, ansamble vous tenez ;

Pour Dieu vous prie, point ne vous desrompez,

Trestout ansamble rallons en la citeit. »

8695 Et si se font, arier sont retornez ;

Ver Affallerne s’an revait nous barnez ;

Et paien viennent qui lez ont escriiér :

« Fis a putain ! Per Mahon, n’en yrez ! »

Hue lez ot, ver yaulz est retornér ;

8700 Fìert le premier que il ait encontrér,

Amont sor l’ialme li ait grant cop donnér  
Qu’i le pourfant jusqu’au dent maisellez.

Pues reffiert l’autre, la teste en fait voller,

Et pues le thier et le quaír ait tuei.

8705 Bien s’i apruieve li jonne baicheller ;

Paien le fuient environ de tous lez,

N’i ait si cointe qui ver lui oze aller.

Si compaingnon y sont moult bien prouvér :

N’i ait celui n’aít Ie sien enverseit.

8710 Maix l’amiralz ait fait son corpz armer ;

II et Gallaffre sont a chevalz montér, [23

En l’estour viennent [a] .xxx.m. armez.

Et quant voit Hue qu’i nel porait durer,

Cez homme ait maintenant appellez :

8715 « Signour, dit il, rallons en la citeit. »

Et si se font, arier sont retornér.

75.

L’estour fuit grant, maix mal estoit partis,

Car paien furent .xxx.m. fervesti  
Et que .xiiij. ne furent li marchis.

8720 Ne porent plux le chaiple maintenir,

Lez doz lour tournent, ver la citeit sont mis.

Damme Esclarmonde et l’Enstrument assi,

Euvre[nt] lez porte quant Iez voient venir,

Et cil y antre[nt] qui en ont grant dezir.

8725 Malle oblïee l’anffe Hue y fist :

Defors remeit de Saint Omer Garin.

■

stez bien groupés ! Je vous en prie, au nom de Díeu,  
z pas et revenons tous ensemble vers la vilie.  
ssent, s’en retournent et chevauchent vers Aufalerne,  
jïsds approchent et leur crient :

'p-jrîier qu’il rencontre et le pourfend jusqu’aux dents ; il  
i’un autre et en tue encore un troisième, puis un

,ar Mahomet, vous ne nous échapperez pas !  
je„ \_ uend, Huon revient à eux, porte un grand coup sur le

du pf

**’ -■ vmiis** chevalier accomplit de beaux exploits et les païens

quíierjerne ^ . jj n’y a sj hardi quí ose aiier vers Iuí. Ses

attent avec vailíance eux aussi : cnacun renverse un

HBBIIlÌifo;

***WIÊíÌÍKm***»W

;i que l’émir lui-même s’ai'me (235c) et monte à  
nie de Gaiafre ; ils se jettent dans la mêlée avec  
iers. Huoit se rend compte qu’il ne pourra leur  
de immédiaíemení à ses hommes de retourner dans  
nt et battent en retraite.

: esî violent, mais ies forces sont déséquilibrées, car  
.t trente milie guerriers équípés, alors que ies preux  
ze. Ne pouvant plus faire front, ils tournent le dos  
a viile. Dame Esclarmonde et Estrument ouvrent la  
voient venir, et ies autres y entrent en hâte.

, i. q.e ie jeune Huon commet un terrible oubli[[123]](#footnote-123) [[124]](#footnote-124) : Garin de  
l’extérieur de la viïle,

De toute parrt l’assaillent Sairaisìn,

Per desous lui ont son chevalz ossìs ;

II saut en piez, s’ait l’escus avant mis,

8730 Dieu reclamait, le Roy de parraidis,

Qu’il ait de s’arme et menade et mercis,

Car il voit bien que li corpz est fenis.

Ains li frans hons ne se vot randre vis,

Ains se deffant com hons maltallanti,

8735 Maix cez poioir fuit illuec[que] petis :

Tout le detranche[nt] paien et Saraisin.

Or ait Dieu l’arme en son saint parraidís !

Quant s’apersoit li anffe Huelin  
Que il n’ait mie le frans homme Garin,

8740 Tanrement plour dez biauiz eux de son vis ;

Sus au crenialz est montér li marchis  
Et voit la presse dez cuver Sairaisin,

Ou il avoient le gentilz homme ocis.

Vint a la porte, vollantier en issit,

8745 Quant si baron li crïent a hault cry :

« Biaulz sire Hue, avez le sang marrit ?

Nulle recuevre n’i ait pour qu’est ocis.

* Garin, dit Hue, pour vous sus moult marris !

Pour moy laissette vous terre et vous paiis

8750 Et vous moillier, vous fillez et vous filz.

Si Dammedieu qui pardont fist Longis  
Ait de voustre arme et piteit et merci. »

Es vous Geralme, per le haubert le prit,

Et sez baron si l’ont a raison mis : [23i

8755 « Sire, font il, pour Dieu de parraidis,

Laissiez le duelz, ne vous demantez si.

* Baron, dit Hue, j’ai moult le cuer nercis  
  Quant si frans homme est ansement ocis. »

A dit Geralme : « N’i povez revenir. »

8760 Adont l’anmoyne[nt] sus es pallais votis,

La se desarment ensamble li marchi,

Lez tauble mettent, au maingier sont assis ;

Saichiez de voir moult bien furent servi :

483

-ins j’atîaquent de toute part ; ils tuent son cheval sous lui,  
| ijt sur ses pieds, se protégeant avec son écu. II ìmplore  
ýtJeprc naradis, d’avoir pitié de son âme, car il voit bien que

pie- ,l' K,,‘ ' \*■ " - -

„ ei'

ftirtò'

serait volontiers sorti, mais ses chevaliers lui crient  
Huon, êtes-vous fou ? II n’y a rien à faire pour celui qui

■ t de lui. II refuse de se rendre vivant mais se défend avec  
Uélas i il ne peut tenir longtemps, et païens et Sarrasins le  
es : que Dieu accueílle son âme en son saínt paradis !  
v Huon s’aperçoit qu’il n’a pas avec lui le noble Garin,  
e désespoir et monte aux créneaux. II voit la nuée des  
^ “ines Sarrasms qui entourent le corps ae son ami ; alors il se dirige

- ìn, dit Huon, que je suis triste à cause de vous ! Vous  
i à cause de moi, terre, femme, filles et fils. Que le  
irdonna à Longin ait pitié de votre âme !

(Cmjut.c arrive et le saisit par le haubert ; (235d) avec ses compa-

**j-ii ■!!'■ il ìc '\*atsonne ■**

msolez-vous et ne vous lamentez pas ainsi !

. i’éprouve un grand chagrin en voyant ce noble guerrier

:SOrte.

pouvez rien y changer.

Alors ils ie ramènent dans le palais aux belles voûtes ; tous se  
pms ils préparent les tables et s’asseoient pour le repas.  
ï.i„hc7 qiie ricn ne leur manque ;

A planteit orent et ciarez et viez vin.

8765 Quant ont maingiér dou tout a lour devis,

Le mennestrez appellait Huelin :

« Prant ta vieelle, pour Dieu, biaulz dous amis,  
Aprés nous duel nous covient resjoìir.

Resbaudis nous, pour amour le te prîe,

8770 Car pour toy somme mallement esturmis. »

Et si respont : « Tout a voustre plaisir. »

76.

Li mennestrez ne se volt arester.

Erramment ait sa vieelle atrampei,

A .xxx. corde fait sa herpe sonner,

8775 Que li pallais en tantit de tout lez.

Li compaingnon l’escouterent de grey.

Ycelle neut sont allér repozer,

Car il n’ont garde pour hotrune qui soit nez,

Car Affallerne ciet sor rive de mer,

8780 Daìrier 1’ anclot environ de tout lez  
Et per devant son[t] li mur crenellez,

Per teil maniere com vous dire m’orez :

Assault ne erient .ij. denier monnoiez.

Et Sairaisin ont fait tandre lour trez.

8785 Au iondemain, quant il fuit ajomér,

Per maitin sont nostre baron levér.

« Signour, dit Hue, comment porons ovrer ?

Nous soms ceans encloz et enserrez ;

Mien essïant, n’an porons eschepper. »

8790 Et dit Geralme : « Vous dite veriteit

Se Dammedíeu ne nous vient conforter. »

Et respont Hue : « Ne vault rien demanter,

Maix atandons le volloir Dammedei. »

A ycez mot s’aisïent au dyner,

8795 A maingìer orent et a boire a planteir,

Car en la ville avoit vitaille assez.

Quant ont maingiér et betit a planteit, [:

Lez naippe osîent, dou maingier sont levér,

nectar et vin vieux. Ensuite, quand ils ont mangé tout

485

n s’adresse au ménestrel :

■':slle, mon cher ami, car après la peine, i! faut retrouver  
s-nous, je t’en prie, car à cause de toí nous sommes

iM'JÎC'-1 - ,, ,

■empresse û obeir.

■pt1’

mer

t retentit. I

ÌKÌÉÌfc,'

doute auca

stant le ménestrel s’empresse d’accorder sa vielle ; il  
, 3 trente cordes de sa harpe, si bien que la grande salle  
- compagnons l’écoutent avec plaisir, puis ils vont se  
■ a nuit, car personne cette fois ne peut leur nuire.

ituée au bord de la mer, qui ferrne ì’accès de ìa ville  
.'.■indis que devant sont les murs crénelés : la ville ne  
; assaut. De leur côté, les Sarrasìns ont fait dresser leurs

|||jj§faì

ÌÉjjllia:

,in, lorsqu’il fait jour, nos chevaliers se lèvent.  
s, leur demande Huon, qu’allons-nous faire ? Nous  
ics erverraés et assiégés ici ; il me semble que nous ne pourrons

pas nous éctiapper.

4'-ì : lit Gériaume, sauf sì Dieu vient à notre aide.

- Inutile oe se lamenter, poursuìt Huon ; attendons que Dìeu fasse  
lonté.

Aîors ils preunent place pour le repas ; rien ne leur manque pour la  
nouiriture et pour la boisson, car íl y a suffisamment de provisions  
daits la ville. (236a) Quand ils ont mangé et bu leur content, ils ôtent  
Jes nappes et se lèvent de table,

Et puez s’an vont sor la rive de mer  
8800 Esbanoíer pour lour corpz despourter.

Signour, oiez, pour Dieu de maiesteit,

Queille avanture Dieu lour ait amenér :

Per dever destre c’est Hue regardér  
Et voit venir une moult grande neif ;

8805 Une croix d’or avoit sur lou vaissel.

Gerialme l’ait tout maintenant mostrez ;

« Sire, dit il, pour Dieu, or escoutez.

Une neif voy venir permy la mer,

Fransoy sont ens, je sai per veriteit. »

8810 Et dit Geriame : « Bien lez ai avisér ;

Je voy la croix sor le bour de la neif,

Dieu nous secourt, li Roy de maiesteit. »

Et si ont tant et nagiér et singlér,

Desous la tour se sont tous arivér ;

8815 Li maronnier ont amont regardér,

Dieu reclamerent per bonne vollanteit ;

Dist l’un a l’autre : « Mal sommez arivér,

Car leans mainent Sairaisin et Escler,

Si en est sire Gallaffre l’amirelz.

8820 Si m’aie Dieu, nous serons tuit tuei ! »

Quant cil l’antandent qui sont deden la neif,

Grant duel demoinent, s’ont tanrement plorér.

Li anffe Hue lez oiit demanter,

II vint au port, et lui [et] cez barnez.

8825 Geriamê ait premierement parlér :

« Signour, dit il, de quelz terre estez neif ? »

Et cil respondent : « Puez que fransoy savez,

Nous le dirons se nous esseurez. »

Et dìt Geralme : « Mar vous esmaierez,

8830 Car Fransoy somme et de France tuit neif.  
Herdiement dite vous vollanteit.

- Sire, font cil, vous avez bien parlér.

Nous soms de France, se nous puist Dieu sauver :

II an y ait del bourt de Saint Omer,

8835 Et s’an y ait de Paris la citeit,

jeigneurs, au nom de Dieu, l’aventure que Dieu leur envoie.  
! ìi- i -garde sur sa droite et voit arriver un grand vaisseau marqué  
X H’nr II le montre aussitôt à Gériaume :

vont vers le rivage de la mer prendre un peu de détente.

qu

% j ,.! ami. j’aperçois une ner qui arnve sur la mer ; je suis sur  
>rte des Français.

t .s ’ en vus, et j’aperçois la croix sur le bord du navire : c’est  
íoi de majesté, qui nous porte secours.

;e de voíles, le vaisseau est arrivé sous la tour ; les  
jardent vers le haut et implorent Dieu d’un coeur ardent ; ils  
entre eux :

■ . ;. nous, qui avons abordé chez des Sarrasins et des

au\ ordres de l’émir Galafre. Que Dieu nous assiste ! Nous  
s périr.

idant cela, les passagers de la nef se mettent à se lamenter et  
; le jeune Huon entend leurs cris et arrive au port avec ses  
. Gériaume prend la parole le premier :

- Seigneurs. quelle est votre patrie ?

,es autres répondent :

e vous parlez français, nous vous le dirons si vous garantis-  
sez notre vie.

* Ne vous inquiétez pas, reprend Gériaume, nous sommes Français,  
  tous nés en France[[125]](#footnote-125). Dites-nous hardiment la vérité.
* Voìlà qui est bien. Nous sommes de France, par Dieu ; il y en a  
  qui sont de Saint-Omer, d’autres de Paris,

Et d’aultre terre que je ne sai nommer.

* Amin, dit Hue, si te puist Dieu sauver, f23<

En y aít nulz de Bourdialz la citeit ? »

Et cil respont : « Oiir, si m’aie Deis ;

8840 Ung en y ait qui viez est et mellez,

Bien ait x. ans de aige trespessez,

Per son droit nom est appellez Guirez.

Pour l’amour Dieu le deiisme paisser,

Maix a droit port ne soms pais arivér.

8845 - Amin, dit Hue, et cor le me moustrez. »

Et cil respont : « Maintenant le vairez. »

Li maronnier commansait a criier :

[« U est li vieus de Bourdialz la citeit ? »

« Ve me ci, sire, » dist li provos Guirez.]

8850 Isnellement est sur cez piez levés,

II est venus au quoron de la neif.

Hue l’agarde, si l’ait bien ravisér ;

11 li demande : « Amis, dont es tu neif ? »

Et ciì respont : « De Bourdialz la citeit ?

8855 - Comment ais nom ? dit Hue li membrez.

* Sire, dit il, on m’appelle Guirez.
* Amis, dit Hue, si te puist Dieu sauver,

Et car me dit qui t’ait si amenér

Et d’ou vient tu et ou dois tu aller ?

8860 - Sire, dit il, maintenant le savrez,

Vous dirai ge la fine veriteit :

J’oz ung signour qui fuit desherriteit,

Huê ot nom, Dieu li faice piteit !

Cil enchaissait Charlemenne li ber,

8865 Pour ceu qu’il ot Charlot son filz tíiér ;

En Babillonne, oultre la Rouge Mer,

La l’anvoiait ung messaige conter ;

Gerart cez frere remeif en l’esriteit.

Lour mere est morte bien ait .iij. ans passez,

8870 Et Gerart tient toute lez herriteit

Et c’est li glous, per mon chief, mariei  
Et s’ait la fille Guibuart de Vimez.

***1CAVX***

489

ient de lieux que je ne connais pas.  
tfi A ^ demande Huon, y en a-t-il qui viennent de Bordeaux ?  
' t p.tU ■ ij y en a un qui est vieux et chenu ; il a plus de  
i’appeîle Guiré. Nous voulions, par charité, lui faire  
7-ner mais nous ne sommes pas arrivés à bon port.

mtrez-Ie moi.

- le voir à l’mstant.

- arin de crier :

es: I; vieux qui vient de Bordeaux ?

\jt. v..u. ditle prévôt Guiré.

, s,.iói il bondit sur ses pieds et s’avance jusqu’à la proue. Dès  
j\. w.i;- Huon le reconnaît ; il ìui demande :  
es-tu né ?

n t' appelles-tu ?

e qui t’a amené ici ? D’où viens-tu et où veux-tu aller ?  
e vais vous dire l’exacte vérité. J’ai eu un seigneur qu’on  
;on héritage : c’est Huon, que Dieu ait pitié de lui ! Le  
^itfjx Charemagne i’a banni parce qu’il avait tué son fils Charlot. 11  
\ Babylone, de l’autre côté de la Mer Rouge, afin de porter

!':'udant ce temps son frère Gérard est resté sur sa terre.  
Leur mère est morte il y a plus de trois ans, et à partir de ce moment  
(’jtfn.rd a dsposé de l’ensemble du fief. Le traître s’est marié avec la  
uila c,“ (iihouart de Viemez ;

La povre gens fait a dollour livrer  
Et lez baron de partout le rengnez ;

8875 Lez orphelin faìt tout desherriter,

Lez vefve damme lour terre recoper ;

Tant fait de mal, nulz nel poroit conter.

Et moy meŷsme ait il desherriteit,

Car prevost yer de la terre a garder,

8880 Maix or m’en ait dou tout dehor bouteit.

A ung jour furent li baron assamblér  
Et si me fisent aprés l’anffan aller,

Bien ais .ij. an que je paissai/ la meir ;

II n’ait paiis ne mairche ne rengnez  
8885 Jusqu’au Sec Arbre ne jusqu’a Rouge Mer  
Que je n’en aie aprés l’anffan estér.

Oncque n’oii del damoisel parler ;

Or m’ an revoix dollant au cuer yrez,

N’an savraií rien dire ne raconter.

8890 S’ai mon avoir, certe, tout aluei ;

Cis mercheans me misent en lour neif,

Pour l’amour Dieu me dobvoie[nt] passer,  
Maix ne sont mie a droit port arivez. »

Quant Hue l’ot sifaitement parler,

8895 A haulte voix commansait a criier :

« Sire Geralme, or sa, avant venez !

Or poiez vous voustre frere escoller. »  
Geralme I’ot, corrant y est allér,

Vint a son frere et si l’ait escollér.

8900 « Frere, diî il, vous soiez bien trouvér ! »

Et dit Guireit: « Díeu vous puist honnorer ! »  
Et Huelin l’ait assez escollér :

« Guireit, dit Hue, m’avez vous ravisez ?

* Sire, dit il, oiir, si m’aie Dei !

8905 Bíen sai vous estez Huelin li membrez.

* Per foid, dit Hue, vous dite veriteit.
* Hue, biaulz sire, se li ait dit Guíreit,

En doulce France estez moult dezirez.

Vanrez y vous, ou vous cì remainrez ?

■ 'te les pauvres gens et les chevaliers dans tout le pays,  
i orphelins et rogne leur terre aux veuves : impossible de  
le mal dont il se rend coupable.

aucune nouvelle de lui. J’ai engagé tous mes biens ;  
ces marchands m’ont recueilli dans leur navire,

. > Moi aussi, il m’a déshérité parce que, comme prévôt,  
’bponsabilité de garder la terre : il m’en a chassé. Un jour  
>>nt réunis et m’ont demandé d’aller à la recherche de  
j fait bien deux ans que j’ai traversé la mer, et depuis ce  
esî pays, marche ou royaume, jusqu’à l’Arbre Sec et à la  
[<'< " que je n’ai visité en recherchant le jeune homme. Jamais  
j'. ntju parler de lui, et je m’en retourne tout triste, car je ne

?Ue 1 i’ a to- ■ •,

n; retraverser la mer pour 1 amour de Dieu, mais ns ne

à bon port1.

Huon l’entend parler de la sorte, il se met à crier d’une

ériaume, allons, venez vite, car vous allez pouvoir

frère !

accourt et prend son frère dans ses bras :  
eureuse rencontre, mon frère ! dit-il.  
it. ni'd Guiré, que Dieu vous comble de bien !  
embrasser chaleureusement :

nde-t-il, m’avez-vous reconnu ?  
ie sais bien que vous êtres Huon le mémorable.  
^^^«Itsérité.

ami, vous êtes très attendu en France. Viendrez-vous,  
icí ?

méfaits de Gérard, qui avaient été racontés par le narrateur après  
íeáípart de liuon (cf. **supra**, vv. 2509-2521), sont maintenant connus du héros, grâce  
é Ceia ne suffira pourtant pas à éveiiler la méfiance de Huon - toujours  
Gtnré îrouve la rnort lors du guet-apens de Bordeaux.

8910 - Per foid, dit Hue, je dezir moult l’aller. »

Et Guireit rait Geriame appellér :

« Frere, dit il, pour Dieu, et dont venez ?

Ne vous vy maix moult ai loing tempz passez.

.LX. ans ait, car je l’ai bien contér,

8915 Que vous partite de Bourdialz Ia citeit. »

Et dont li ait tout Geriame contér  
Confaitement il ot Huon trouvér,

Maix tout lour dis ne vous veul raconter.

Lez maronnier ait Hué appellér :

8920 « Signour, dit il, pour Díeu, or m’antandez,

Et si vous proy tous bellement parlez,

Car la defors sont paien et Escler.

Asis nous ont, certe, .ij. amirez.

Nous ne poions de ceans eschepper ;

8925 C’ìl s’apersoivent, a mort serons livrez.

Je vous requíer, pour Dieu de maiesteit-  
Nous soms .xiiij. deden ceste citeit  
Et une dame qui moult ait de biaulteit-  
Deden vous neif, s’i vous plait, nous meteis ;

8930 Tant vous donraií et d’ergens et d’or cler,

Sandas et paile et ermïn engollér,

A tous jour maix serez riche clamér.

Et pour le viez qu’avez si amenér,

Qui est tout droit de Bourdialz la cìteit,

8935 Vous donraií tant que serez bien luei. »

Et cil respondent : « Pour nïant en parlez,

N’an pranderiens .j. denier monnoiez  
Se .ij. mars d’or nous en volliez donner ;

Nous le fezime en l’onnour Dammedeí.

8940 Maix, per Celui qui en croix fuit penez,

A vous volloir est trestoute la neif.

Se y meteis trestout ceu que vollez,

- Signour, dìt Hue, Dieu vous en saiche grey. »

Ains toute neut ne finent de porter  
8945 D’ or et d’ argens, de paile et de sandel.

Tant atandirent que il fuit avesprér,

493

pressé de partir.

” i Guiré demande à Gériaume, son frère :

-vous donc ? II y a bien longtemps que je ne vous ai  
oixante ans, je ies ai bien comptés, que vous avez quitté

^1'^' , ; jui conte son histoire ; il lui explique dans queiles

;es ìl a rencontré Huon, mais je ne veux pas rapporter tous  
r Huon s’adresse alors aux marins :

neurs, au nom de Dieu, prenez garde et parlez bas, car  
j Esclavons sont là-dehors. Deux émirs nous assiègent,  
e pouvons quitter la ville, car s’ils nous voient, nous  
pas à la mort. Voici ma demande : nous sommes  
retce ville, plus une très belle dame ; s’il vous plaît,  
bord de votre navire. Je vous donnerai assez d’argent et  
, cïe taffetas, d’étoffes de soie et de vêtements à collet  
',,ue vous soyez riches toute votre vie. Quant au  
ous avez conduit ici - celui qui vient de Bordeaux je  
tout l’argent qu’il faudra pour le passage.

1.0' au.ic' Kpondent :

.. p.is l]uo non ! Nous ne saurions accepter la valeur d’un seul  
en refuserions même deux marcs d’or, si vous les  
ious avons agi pour l’amour de Dieu. Par Ceíui quì fut  
la croix, le navire entier est à votre disposition :  
ut ce que vous voulez.

H remercìe chaieureusement les marins, et ia nuit entière

or et argent, soie et taffetas. Puis ils attendent

**494**

*huon De:*

**8950**

**8955**

**8960**

**8965**

**8970**

**8975**

**8980**

Trestout .xiiij. antrerent en la neif.

Assez y missent et pain et vin et bleif,  
Vitaille prannent jusqu’a ung an paissez ;  
La damoiselle ont avec yaulz menér,

Et si enmoyne[nt] le gentis mennestrez.  
Dressent lour ancre, si se poingnent en mer,  
Et Dammedieu lour donnait bon oreir :

Ains qu’i fuit jour ont .c. lue singlér.

Au londemain, quant il fuit adjornér,

Paien en vont au mur de la citeit,

Traient et lancent, s’aissaillent de tcut lez ;  
Maix assez pueent assaillir et geter,

Car leans n’ait homme de meire neif.

Et quant il voient que nul ne s’i appert,

Et que il n’ont ne lanciér ne getei,  
L’aissaillir laissent, arrier sont retornér ;

A l’amiralz le vont errant conter :

« Sire, font il, per Mahon, ne savez :

11 n’ait leans nullui en la citeit. »

L’amiralz l’ot, le sanc cude derver ;

.XXX. paien ait fait lì roy armer,

En ung baitel lez fait trestout antrer ;

A la poterne, qui est dever la meir,

La lez ait fait trestout ansamble aller.

En la meir antrent, se pancent de singler ;

A la porteme vinrent sans arester,

Homme ne femme n’ont ia dedan trouvér.  
En la ville entre[nt] san point de l’arester,  
Lez portê euvrent de la bonne citeit;

Paien y antrent environ de tout leiz,

Ambdui li roy sont ez pallais montez.

Moult ont grant duel ansamble demenér  
Pour lez Fransoy que lour sont escheppér.  
Roy Yvorin rest a Monbrant rallez  
Et roy Gallaffre en la citeit remeist ;

Ensi se sont Sairaisin dessevrér.

Or vous vorait de nous baron conter.

[gfBÌB

S \_ ils sont quatorze ~ dans le navire. íls y ont mis aussi  
h.,ujour i!l‘ ,,ain’ \* vin et de ^e •' ÍJ y a de la nourriture pour plus  
,.t: !•' n’ont eu garde d’oubìier la demoiseíle et Ie noble  
\* lèvent I’ancre et prennent la mer ; Dieu leur donne  
cit qu’ils parcourent cent Iieues avant que le jour se

"jSOÍ.'I I í I ' demain, dès que Iejour paraît, les Sarrasíns s’avancent  
de la ville ; ils jettent toutes sortes de projectiles et  
tt de toute part ; mais ils peuvent bien attaquer et lancer  
íoutcequ ìls veulent, puisqu il n y a plus personne à l’intérieur.(237a)  
Ier=qu’ils voient que nul ne se montre et ne leur lance de projectiles,  
lìs tesvnt I'assaut et reviennent à leur point de départ afin de prévenir

r. par Mahomet, savez-vous ce qui se passe ? 11 n’y a plus  
tns la ville !

uvelle, l’émir croit devenir fou ; il fait armer trente païens  
■. de monter dans une barque et de se rendre à la poterne  
' la mer. Les Sarrasins lancent leur esquif et mettent à la  
mt en un instant la poterne, où ils ne trouvent ni homme  
uts entrent dans la cité dont ils ouvrent les portes. Aussitôt  
ntrent de toute part ; les deux rois montent au palaís et se  
concert en voyant que les Français leur ont échappé. Le roi  
rrne à Monbrant et le roì Galafre reste dans la ville : c’est  
• ' trrasins se séparent.

-'ous parlerai maíntenant de nos chevaliers.

Tant ont nagiér permy la haulte mer,

8985 De lour jomee ne vous saí deviser,

Maix a Brandis sont au port arivér.  
Adoncque issirent fors de lour grande neif,  
Ens en la ville sont allér ost[ell]er  
En la maxon Garin de Saint Omer.

8990 Huè ait dit a la dame au vif cler :

« Damme, priiés pour Garin le senez,

Car en cest ciecle jamaix ne lou vairez.

- Sainte Marie ! Hue, que me disez ?

Est donc mez sire de cest ciecle passez ?  
8995 - Oiir voir, damme, j’an ai le cuer yrei. »

Ot le la damme, .iiij. foid s’ait pasmér ;  
Hue l’an lueve, s’ait tanrement plorei.

« Damme, dit il, or ne vous demantez ;  
Puez qu’il est mors, rien ne vault li plorer.  
9000 Dieu per sa graice ait de s’arme piteit ! »  
Li viez Geriame ait l’yauwè escriiér ;

II sont assis quant il orent lavei.

Toute jour sont nous Fransoy sejomér ;  
Chevalz achette[nt] et palleffroy assez,

9005 Robe font faire de paile d’oultremer,

Moult gentilment se sont fait atomer.

.V. jour tout plain sont illuec sejorné  
Avuec la femme Garin de Saint Omer.  
Sommier et mulle font nous baron trousser,  
9010 Jusqu’a a .xxx. en ont fait aprester.

Huè ait bien lez maronnier luei,

Or et argens lour donnait a planteit  
Dont tous jour furent menant et assassez.  
Congier ont prins quant vint au dessevrer,  
9015 Li ung ont l’autre a Jhesu commandér.  
Adoncque c’est Huon achaminez :

Pulle et Callabre ont oultre trespessér,  
Forment se poinne Hue li baicheller ;

De lour jornee ne vous sa[i] deviser,

9020 Maix il ont tant chevalchiér et errér

ì voguer en haute itter, et sans que je vous raconte leurs  
. s arrivent au port de Brindisi, quìttent leur grand navire et  
- er en viile, dans la maison de Garin de Saint-Omer. Huon  
áéelare à l cpuase de celui-ci :

. Hame il taut príer pour le sage Garin, car vous ne le reverrez pas

monde.

**■. r. i0**

4 . que me dites-vous, Huon ? Est-ce que mon époux est

R''hÎui- i-n, madame, et j’en suis bien triste.

s, la dame s’évanouit à quatre reprises ; Huon la relève, et  
à pleurer :

IJìtc ie vous lamentez pas ; puisqu’il est mort, les larmes sont  
.. <j:.e Dieu, par sa grâce, ait pitié de son âme !

'îyj'H: I.l- vieux Gériaume appelie chacun à venir se laver les mains,  
us vont ensuite s’asseoir. Pendant tout le jour, nos Français  
'c r,.pO'.en( ; iis achètent beaucoup de chevaux et de palefrois, se font  
[.ilei Jl'. vêtements de soie d’outremer et se parent de manière  
■■i'fjiiiL Ii> restent pendant cinq jours auprès de la femme de Garin  
Jl Samt Omer. puis iis font charger muies et chevaux de bât - ii y en  
trente et Huon défraie les marins : il leur donne en  
or et argent, assez pour leur assurer à jamais aisance et  
::,.hLisL. Ii' prennent congé au moment de partir et se recommandent  
;>i i.n- !ci autres à Jésus.

■ . .-i liuon commence son voyage ; il traverse la Pouille et

narchant au plus vite; je ne parlerai pas de ses étapes, mais  
hevaucher,

9025

9030

9035

9040

9045

9050

***9055***

Qu’i sont venus a Romme la citeit.

Per ung maitín sont en ia ville entrér,

Ver íe moustier Saint Piere sont ailér ;

Huelin ait ung sergens encontrér,

II l’an appelle com ja oiir porez,

Se li demande de la fin veriteit  
De ì’appostolie, ou lou porait trouver.

Et cil respont ; « En son pallais listér,

Jai le porez, se m’aie Dieu, trouver. »

Adont ait Hue le boin chevalz hurtér ;

Tuit si baron sont aprés iui allér,

Jusqu’au pallais n’i ont rengne tirei.

Sus ez pallais sont erramment montér,

Damme Esclarmonde adestre[nt] de tout lez.

Li appostolle ait Hue regardér,

Luez qu’i lou voit, si l’ait bien ravisér ;  
Encontre lui est maintenant levés.

« Hue, dit il, tu soie bien trouvér.

* Sire, dit Hue, Dieu vous puist honnorer. »  
  Dist l’appostolle : « Bíaulz niepz, ne me celler :  
  Comment vous est ? Estez vous an santeit ?
* Sire, dit Hue, s’aí hetit mal assez,

S’avons perduit Garin de Saint Omer. »

Dist l’appostolle : « Jhesu en ait piteit !

Bìen me fuit dit que l’en aviez meneit.

* Sire, dit Hue, si me puist Dieu sauver,

Ju ais heiit moult de grant poverteit,

Et nomporquant ju ais moult bien ouvrér,

Car j’ai la barbe Gaudisse l’amirez  
Et avuec ceu .íiij. dent maisellez,

Et s’ait sa fille qui moult ait de biaulteit.

Se vous requier : baitesme li donnez,

Et aprés ceu la vorait espozer. »

Dist l’appostolle : « Tout a vous vollanteit.

Ains aneut maix avec moy remainrez.

* Sire, dit Hue, je feraií tout vous grey. »

Icelle neut ont grant joie meneit,

[237cl

au premier coup d’ceíl : íi se lève à son approche et lui  
jienvenue. Le jeune homme le salue à son tour et le pape  
. fes nouvelles de son état et de sa santé.

' p,, kU(,i bien des épreuves, répond Huon, et nous avons perdu  
i j1.nn úe Sitint-Omer.

(Jue Jésus ait pitié de lui ! dit le pape. On m’a dit en effet  
U\_,c l'.ivez emmené.

, surmon salut, j’ai subi de dures épreuves, et pourtant j’ai  
■ a mission, car je ramène la barbe de l’émir Gaudisse,  
-.lïrj de ''Cs moiaires et aussi sa très belle fille, à qui je vous  
Ajî'.ir’de Jj donner le baptême, avant que je ne l’épouse.

ontiers, mais à condition que vous restiez cette nuit chez

ivusc,; It, jn accepte, et la nuit se passe très joyeusement ;

>WWl |

Jusqu’a demain que il fuit ajornér  
Que Huelin c’est chaussiér et levér.

9060 Li appostolle ait fait messe sonner,

La damoiselle ont au moustier menér,

La la baitissent en l’onnour Dammedei,

Maix de son nom n’ ont mie remiiér :

Tous jour l’ait on Esclarmonde appellér.

9065 Li appostolle ne s’i volt arester,

Cez corpz meysme vait la messe chanter ;

Maix ains qu’il fuit ens ou servixe entrér,

C’est l’anffe Hue a lui bien confessér :

Tout li jehit cez peschief criminez,

9070 Ains n’i lessait nulle rien a celler

Dont il li puist tant ne quant remambrer.

Et l’appostolle li ait tout pardonnér,

Et puez li ait la pucelle espouzér ;

Messe fuit dite et li mestier finei,

9075 Arrier reviennent sus es pallais listez.

Cel jour y ot moult grant joie menér,

Grant sont lez nopcez, ja mar le mescroirez ;

Sis mennestrez y furent bien luei.

Li jour deffault, sollail prist a couchier ;

9080 Li baron vont couchier et repozer.

Delez s’amie se jut Hue li ber,

Or an puet faire toute cez vollanteit ;

Jai Auberon ne l’an savrait mal grez,

Si corame il fist ens en la Rouge Mer.

9085 Et londemain, quant ìl fuit adjornés,

Li anffe Hue c’est per maitin levez [237d]

Et fait son oir[e] maintenant aprester,

Car moult dezire qu’an France puist antrer ;

II fait la damme sus ung mullet monter.

9090 Hue s’an vait le congier demander

A l’appostolle, que gentis fuit et ber :

« Sire, dit Hue, a Jhesu demorés,

Dieu le vous mire le[z] bien que fait m’ avez. »

Dit l’appostolle : « Hue, a Dieu allez,

au point du jour, Huon se lève et s’habille, et le pape  
messe. La demoiselle est conduite à l’église, où on la  
l’honneur de Dieu. Son nom ne lui est pas changé, et on  
loujours Esclarmonde. Puis, sans retard, le pape chante lui-  
nesse ; toutefois, avant que l’office ne commence, le jeune  
ise pieusement à lui. II lui avoue ses péchés graves, sans  
r .i.;un, pour peu qu’il puisse s’en souvenir. Le pape les lui  
e!i , et Huon épouse ensuite la jeune femme.

crsque la messe est dite et l’office terminé, ils reviennent  
,lais orné de frises, et ce jour-là on fait la fête. Les noces  
iiiques, sachez-le bien, et les ménestrels y trouvèrent belle  
récompefiS£- Lorsque !e jour tombe et que le soleil se couche, les  
vont se reposer, et le vaillant Huon est étendu auprès de son  
ïi'"i ■ il pcut maintenant accomplir ses ’désirs avec elle : Auberon  
j.-M1rn..i;' ne lui en voudra pas, comme il I’avait faít autrefois sur la  
■ :■ ’

nam, au point du jour, (237d) Huon se lève et prépare son  
r il a grande hâte de rentrer en France ; il fait monter la  
m mulet et va prendre congé du noble pape.

* v.iv.e'ir, círt-il, je vous recommande à Jésus ; qu’IÎ vous rende le  
  ;-.:cr q.'c -ous tn’avez fait !
* I/iLiu: que Jésus soit à vos côtés !

9095

9100

9105

9110

9115

9120

9125

9130

Forment me poise quant plux ne demourez. »  
Atant s’an torne Hue li baicheler,

II et cez homme issent de la citeit ;

Ne neut ne jour ne finerent d’aller,

Ains n’aresterent pour vant ne pour orez.

De lour jornee ne vous sai deviser,

Maix yl ont tant esploitiér et errér,

De Bourdialz virent lez mur et lez foussez.  
Quant lez voit Hue, s’ait grant joie menér ;

Sa femme l’ait tout maintenant moustrez.

« Damme, dit il, ve la vous hesriteit !

Ve la la ville que je vous doi donner,

Si m’aie Dieu, seu est or duchaieit,

Maix se je pués de France retorner,

Se yert roialme, se Dieu me puist sauver. »

Et dit Geralme : « Ne vous chault de vanter,  
Vous ne savez comment esploiterez ;

Maix chevaîchiez, n’aiez soìng d’arester,

Tant que vaingniez a Saint Morixe es prey,  
Une abbaiie qui est pres si delez ;

Laians poieis herdiement entrer,

Car Charlemenne en est droit avouuez,

De lui la tient li couvent et l’abbey.

- Sire, dit Hue, tout a vous vollanteit. »

Ung messaigier print Hue li membrer.

« Amis, dit il, savez que vous ferez ?

L’abbey demandez tant que vous le trouverez,  
Et se li ditez sallus et amisteit  
De parrt Huon de Bourdialz la citeit,

Que cil revient d’oultre la Rouge Mer,

Et a miedis vorait leans disner ;

Et que iì faice contre moy atomer :

Vitaille mansent assez a grant planteit.

Et se ne dousse ne lí vuelz rien couster,

Car j’ai d’avoir .xxx. somier trossez. »

Et cil respont : « Bien li savraif conter. »

Es chevalz monte, si c’est acheminez,

::»BI

■■

»|

itttô

en que vous ne restiez pas plus longtemps.

-s ie jeune Huon s’en va et sort de la ville avec ses  
• de jour comme de nuit, ils ne cessent de cheminer, et  
■ p ne les arrêtent pas. Je ne saurais vous décrire leurs

force d’avancer, voici qu’ils aperçoivent ies murailles

de Bordeaux.

cetie vue, Huon est tout heureux eî montre la cité à sa femme :  
~ìl, voici votre héritage ! C’est la ville que je veux vous  
iteure actuelle, elle constitue un duché ; mais si je puis  
rance elle deviendra royaume, j’en fais vceu sur mon

**jijp**

BBpÉli[[126]](#footnote-126)

aume mtervient :

as le moment de se vanter, car vous ignorez comment les  
iront pour vous. Chevauchez sans vous attarder jusqu’à  
î-des-Prés, une abbaye très proche d’ìci. Vous pouvez y  
ìent, car Charlemagne en est l’avoué, et le couvent et  
font hommage.

nge à cet avìs et hèle un des siens qu’il prend pour

- Ami. savez-vous ce que vous allez faire ? Demandez l’abbé,  
saluez-le de la part de Huon de Bordeaux, qui revient  
d'uu-detà de la Mer Rouge et qui voudra déjeuner chez lui à midi.  
Qifil fasse nréparer ce qu’il faut pour moi (238a) et cherche de la  
t abondance sans avoìr peur du coût, car j’ai trente  
ât chargés de richesses.

tmme est prêt à porter ce message ; il monte à cheval, se

504

*HUONo,*

1

*!*

Oncque ne volt tant ne quant arester,

Si est venus a Saint Morise es prey.

Vint a la porte, si est leans antrez,

9135 L’abbey demande, on li ait amenér ;

Dit li sergens : « Biaulz sire, or antandez :  
Per moy vous mande salius et amistez  
Lì anffe Hue de Bourdialz la citeìt.

Car ves lou cy ou vient a cez bamez ;

9140 Contre lui faite maintenant atorner,

Car avuec vous volrait, se dit, dineir. »

Ot le li abbe, s’ait grant joie menér ;

II an appelle le couvent ordonnér :

« Allez avant et si vous revestez. »

9145 Et iì si fissent puez qu’í l’ot commandér ;

II se reveste[nt], s’ont lour livre combrei,  
Croix, filletier ont contre lui portés.

De l’abbaiie issent moyne et abbey,

Trestuiî chantant sont contre Sui allér ;

9150 Et quant le[z] voit venir li baicheller,

A piet dessant dou destrier sejornér.

Tuit cez baron reffissent aultretez,

Damme Esclarmonde dessant enmy Je prey ;  
Ver Saint Morise sont tuit a piez allér,

*mm*

■

9155 Grant joie y ot quant vìnt a l'assambler.

Li abbey vait Huelin escoller,

Puez escollait le frans prevost Guirey,

Maix de Gerialme n’ait mie ravisér.

Li couvent est ariere retornés,

9160 A moult grant joie sont en la porte entrez ;  
On lez menait sus es plux maistre ostel.  
Moult lez ait fait li abbey honnorer :

Avalz l’abbie fait buef et porc tueir,

Grant joie fait pour Hue demeneir.

9165 Desor ung banc c’est Hue escouttez,

Lez lui s’aisist li abbey au vif cleir.

« Hue, dist il, pour Dieu, ne me cellez :  
Comment vous est ? Estez vous an santeit ?

ate à la porte, entre et demande l’abbé, qu’on fait venir devant  
■1|J' ^ .jgueur, écoutez ! Le jeune Huon de Bordeaux vous mande

, de s’arrêter avant d’arríver à I’abbaye Saint'Maurice. II se  
laporte.e  
i,,, Le 'Civiteur dit .

- Jtrt et amitié. Le voici qui arrive avec ses chevalìers ; faites  
car il declare qu il veut souper avec

**moi**

piép.‘i atifs pour sa venue,

vnUSt

îdant, l’abbé éprouve une grande joie et appelle l’ensemble

nuunc - ordonnés :

AlJez revêtir vos habits.

r..'s juuuies obéissent, revêtent leurs habíts de choeur, prennent  
)ix et reliquaires, puis sortent de l’abbaye avec leur abbé et  
•ncontre de Huon en chantant. Lorsqu’il les voit venir, le  
' nou"he descend de cheval ; tous ses compagnons font de même,  
«insi que dame Esclarmonde, et tous se dirigent à pied vers Saint-  
Mnirire I .a joie est grande lorsqu’ils se rencontrent : l’abbé prend  
Hm-n Jan > ses bras ; il fait de même avec le noble prévôt Guiré, mais  
ît pas Gériaume.

[015^1 l.nsuite les moines reviennent sur leurs pas et franchissent la  
•îurle ju njilieu d’une grande joie. Les arrivants sont conduits dans le  
meilleur logis et l’abbé les traite avec les plus grands égards; bceufs et  
porcs soní tués dans les cuisines et c’est la fête pour l’arrivée de  
Hjup. 1-c .eune homme est allé s’asseoir sur un banc, et l’abbé au  
heaa visage a pris place auprès de lui :

(238b) - Huon, au nom de Dieu, parlez-moi de votre état et de votre  
ssnté !

506

***HUONDj***

* Sire, dit Hue, moult bien, si m’aie Dei,  
  9170 Car j’ai la barbe et lez dent maisellez,

Et s’ai la fiile Gaudisse l’amirez ;

Tout droit a Romme, Ia I’aí ge espozér.  
En France yraít demain a I’ajorner.

* Sire, dit l’abbe, c’il vous venoit a grey,  
  9175 Girart vous frere vous feroie mander.
* Oiir, dit Hue, vollantier et de grey. »  
  Son escuíer aít l’abbey appellér :

« Àmis, dit il, a Bourdialz en yrez,

Le duc Girard dite sans arester  
9180 Qu’i vaingne tost a Saint Morise es prey  
En l’abbaiie pour son frere trouver,  
L’anffe Huon, qui revient d’oultremer. »  
Et cil respont : « Bien li saraif conter. »  
Jusqu’a Bourdelle n’i out rengne tirei,  
9185 En la ville entre, le frain abandonnér.  
Vint es pallais, si monte lez degrez,  
Gerart y trueve avuec[que] son barnez ;  
De l’une parrt l’ait a consoil tornér.

« Sire, dit il, enver moy antandez :

9190 De Saint Morise vous mande li abbey,  
Qu’a l’abbaiie maintenant en venez ;

La y porez voustre frere trouver. »

Quant Gerart l’ot, le sanc cude derver ;  
Dist au sergens : « Amis, or an rallez ;  
9195 Dite mon frere, je l’iraif visiter.

* Sire, dit ìl, bien li savraif conter.

Je m’an revoix, de ì’esploitier pancez. »  
A l’abbaíie est li mes retornez  
Et dit Huon ceu qu’il li ait mandér.

9200 Et Girart ait son signour appellér,

.1. traiitour, Guibuart fuit nommei,

Sa fille avoit a mollier espouzér.

« Sìre, dit il, pour Dieu, avant venez  
Et si me ditez queil consoil me donrez.  
9205 Ja ont dïable mon frere rapportér !

■HB ^

jr tout va bíen, par Dieu, car j’ai îa barbe et les molaires de  
yisse, et sa fille m’accompagne ; je Faì épousée à Rome et  
rai en France demain matin.

jr, répond l’abbé, si vous ie voulez bien, je vais mander

Gérard.

tjon en est d’accord, et í’abbé s adresse à son serviteur :  
it-il, alìez à Bordeaux et demandez au duc Gérard de venir  
î’abbaye Saint-Maurice-des-Prés, où il trouvera Huon, son

*evient* d’ouíre mer,

ger dit qu’il saura bien s’acquitter de ce message. II ne tire  
r rênes avant d’arriver à Bordeaux, et entre à toute allure  
la viile. II gagne le palais, monte les degrés et trouve Gérard au  
ies chevaliers. II le prend à part et lui dit :  
tr, écoutez-moì. L’abbé de Saint-Maurice vous demande de  
je suite à l’abbaye, où vous pourrez trouver votre frère.  
ouvelle, Gérard pense devenir fou ; il dit au serviteur :  
lez et dites à mon frère que je vais lui rendre visite.  
nanquerai pas de ie lui díre ; je m’en retourne, mais ne

psràez pas de temps.

‘ {9198] Le messager est revenu à l’abbaye, portant à Huon la réponse  
íjtiîjui a éíé faite. Pendant ce temps, Gérard appelle son seigneur, un  
tmître fieifí, nommé Gibouart, dont il a épousé la fille :

-Seígneur, approchez-vous, je vous en prie, et conseilìez-moi. Les  
démons oni ramené mon frère,

II est tout droit a Saint Morise es prés.  
Tout maintenant m?ait li abbey mandez  
Que ju y voisse a mon frere parler ;

En France yrait demain a l’anjorner,

9210 Si raverait sa terre et son rengnez,

Et je seraií dou tout desherriteit,

N’avrait de terre ung soulz piet a garder.  
Maix or me dite que m’an concillerez. »  
Dit Guibuart : « Mar vous esmaierez,

9215 Car bien vous sai gentis consoil donner. »

77.

Dist Guibuart : « Gerard, or vous taisiez !  
Consoille avrez, cel vollez otroier ;

Je vous diraií com porez esploitier :

Dehor l’abbie ait ung brullet foilliez,

9220 A demy lue pres du maistre moustier.

Je pranderaií .xl. chevalier,

Ens es brullet me voraií enbuchier.

Et vous yrez vous frere festoiíer ;

Vous n’i menrez o vous c’un escuier,

9225 Et le maitin ains qu’i soit esclairiez  
Ferez Huon lever sans atargier.

II mobverait, il et cez chevalier ;

Quant vous dobvez le bouxet approchier,  
A voustre frere pranderés a tansier,

9230 Se il dit chose que vous doit annoieir,

Hor dez brullet issterons san targier,

Si ossirons trestout cez chevalier.

Huon ferez en chartre trabuchier  
Et puez l’irez Charlemenne noncier. »

9235 Et dit Gerart : « A voustre plaisir ert. »

78.

Dist Guibuart : « Gerart, filz, antandez :  
En l’abbaiie a vous frere en yrez,

C’un escuier avec vous n’an manrez.

• ^-ît à Saint-Maurice-des-Prés. L’abbé vient de me demander  
uver Huon, qui se prépare à partir demain pour la France, où  
dra sa terre et ses possessions : je vais être, moi, dépossédé,

;erverai pas un seul pied de terre. Dítes-moi ce que vous me

mÊÈÊÊÊÊÈÊÈÊïÈzíïB i

Oìbmmrt répond :

. Vmis auriez tort de vous troubler, carje vais vous donner un bon

' j-

19216] Gibouart drt :

1 Gérard, taisez-vous ! Je vous donnerai un conseil, si vous Ie  
v et vous dirai ce qu’il y a de mieux à faire. A l’extérieur de  
l'abbaye il y a un bosquet touffu, qui se trouve à une demi lieue de  
l’église principale. Je vaìs prendre avec moi quarante chevaliers et les  
placerai en embuscade dans ce bosquet, pendant que vous irez faire  
fíiL- à \in. j rère. N’emmenez avec vous qu’un seul écuyer et demain,  
avant i’aube, vous obligerez Huon à se lever au plus vite. 11 partira,  
accompagné de ses chevaliers, et lorsque vous serez à proximité du  
b>ni|aet, vous chercherez querelle à votre frère, S’il dit chose qui vous  
jépl.ii'e, nous sortirons aussitôt du bois et tuerons tous ses chevaliers.  
Ah'i'- mju-. ictterez Huon en prison et n’aurez plus qu’à aller prévenir  
Charlemagne.

(jc.'dtJ iJpond qu’il agira de la sorte.

\_ ] Gibouart dit :

- (íerard, mon fils, écoutez-moi. Vous irez trouver votre frère à  
ye en n’emmenant avec vous qu’un seul écuyer.

9240

9245

9250

9255

9260

9265

9270

9275

Demandez li comment il ait ovrez,

C’il ait la barbe et lez dant maisellez ;

Et s’i lez ait avuec lui apportér,

En queil lieu sont, comment lez ait gardér.  
Se vous poez, si lou faite lever  
Ains qu’i soit jour, de leans le getez.

Et nous serons ens es brullet armés ;

Quant dobverez le bouxet trespaisser,  
D’aulcune chose a vous frere parlez  
Per quoy ver vous se praingne a aŷrer ;  
Quant je l’oraií enver vous estriver,  
Ysseraií fors et jou et mez barnez :

Cez pellerin volraií tout descoper.

Puez pranderez Huon le baicheller,

En voustre chairtre Ie faitez avaller,

Et puez la bairbe et lez dant li tollez ;  
Aprés yrez au roy Charlon parler,

Se li direz a ung consoil privez  
Que vous avez vous frere enprisonnér,  
L’anffan Huon qui allait oultremeir ;

Or est arier en vous court retornér,

Et si n’aít pais la bairbe rapportér,

Lez .iiij. dant Gaudisse l’amirez.

Et je sai bien, Charlemenne le heit ;

Se il lou prant a Bourdiaz la citeit,

Bien le porait [et] pandre et trayner  
San jugement de nul homme charnez,

Car boin hostaige en vy Huon livrer  
Quant fuit chessiér de France le rengnez :  
Se il pooit repairier d’oultremer  
Et il rantroit primier en son hosteit,

Que il n’etist ainsoy au roy parlér,

II lou poroit et pandre et trayner.

Se vollez faire ceu que j’ai devisér,

Ve ci vous frere a martir[e] livrés. »

Et dit Gerard : « Boin consoil me donnez ;  
Je lou feraií puez que lou me loez. »

[238fj

<$eSb“ - ^ je jour • poussez-le hors de l’abbaye et nous, nous

à\*'i'á Hu°n des nouvelles de sa mission : a-t-il ia barbe et les  
Peffia \_ jg Q,ludisse ? S’il les a rapportées avec lui, il faut savoir où  
'^^^^trouvsnt, en quel lieu il les garde. Si c’est possíble, obligez-ie

JBÉMlÌÌÊ

ífmes dans ie bosquet. Lorsque vous serez sur le point de  
. it bois, (238d) engagez ia conversation avec votre frère  
ion qui l’irrite contre vous. Quand je Fentendrai se  
,■ vous, je sortirai avec mes compagnons et massacrerai.  
ns. Aiors vous vous emparerez de Huon, le jetterez en

*MSr* ■

et jui enlèverez ses trophées, ia barbe et les dents de l’émir.

te vous irez trouver Charles, ie prendrez à part eí lui

■111»

^ous avez emprisonné votre frère, cet Huon quí est allé outre  
tneret qui est revenu à votre cour sans rapporter la barbe et ies quatre  
■ ■r Gaudisse. Je sais parfaitement que Charlemagne ie  
dèteste : s’il peut le prendre sur le fait à Bordeaux, il est capabie de  
n;.',' derrière des chevaux et de le pendre sans autre forme

mjque Huon a été banní du royaume de France, je Iui ai  
«ì donner aes otages qualifiés pour garantir le fait que si, de retour  
ti’outre mer. i! allait chez lui avant de se rendre auprès du roi, celui-ci  
pôurrait le faire traîner et pendre. Si vous faites ce que j’ai dit, votre  
frèreest d’ores et déjà condamné à mort.

Gérard répond :

i '.'xcellent conseil, que je suivrai exactement.

Adont s’an torne Guibuart de Vymez,

Maix tant atant que il fuit avesprez.

Et Gerart est en l’abbaiie allez,

Avuec lui ait ung escuìer menér ;

9280 Tant chevalchait et tant ait chaminér  
A l’abbaiie en vint sans arester.

Leans entrait, son frere ait demandér,

On ]j ansigne, celle parrt est allez ;

Vint en la saulle ou li anffe Hue ert.

9285 Hue le voit, c’est contre lui levér,

Se lou corut maintenant escoller.

[239a]

Et si[l] lou baize en ateilt loialteit  
Com fist Judas qui traiit Dammedei.

« Frere, dit Hue, vous soiez bien trouvez !  
9290 Sainte Marie, comme avez demourez !

Com poc de gens vous avez amenér. »

Dist Gerart : « Sire, ceu ai ge fait de grey :  
On ne doit mie teilt bobance mener.

Vous ne savez comment esploiterez,

9295 Ne comment, frere, vous terre raverez.

Se Dieu se donne que soiez racordez  
A Charlemenne, qui tant ait de bonteit,  
Adont voraif dez hault baron mander,

Et si feraií moult grant feste mener ;

9300 Maix humelment a Pairis en yrez.

* Frere, dit Hue, vous avez bien parlér. »  
  Adont s’aisieent amb[e]dui lez et lez ;

Dit Gerart : « Sire, si me puist Dieu sauver.  
Moult sus joians quant estez retornez.

9305 Pour l’amour Dieu, estez vous an santeit ?  
Comment avez esploitiér et errér ?

Avez ceu fait c’on vous ot commandér ?

* Frere, dit Hue, per sainte chariteit,

Ju ai la bairbe Gaudisse l’amirez

93 J0 Et de sa goulle .iiij. dent maisellez ;

Si ait sa fille avec moy amenér,

C’est Esclarmonde, qui tant ait de bonteit ;

• \ òrs Gíbouart de Víernez s’en va, rnais il ne fait rien avant  
V\* ,uir tombe. Gérard, lui, se rend à l’abbaye, n’emmenant avec  
fun sboi écuyer ; à force de chevaucher et de cheminer, ]e voilà  
,\*uí ^ g entre dans l’abbaye, demande son frère ; on le lui indique et  
^ rend dans la salle où se trouve Huon. Dès que celuí-ci le voit, il  
et court le prendre dans ses bras, mais l’autre lui donne un  
déloyal (239a) que celui de Judas, qui trahit Dieu.  
it Huon, soyez le bìenvenu ! Sainte Marie, cornme vous  
et comme vous avez amené peu de monde î  
)0Iîd;

olontaire, car ce n est pas ie moment de raire preuve  
?ous ne savez pas, mon írère, comment les choses tourne-  
f^ní^poui vous et comment vous récupérerez votre terre. Si Dieu  
nermet tcre réconciliation avec le puìssant Charlemagne, alors je  
•riamlerai cie puíssants seigneurs et organiserai une grande féte ; mais  
îl faut que vous alliez à Paris sans éclat.  
tiim approuye son frère, et tous deux s’asseyent côte à côte.

|9303j Gérard interroge Huon :

-Mon fière, par Dieu, je suis bien content de votre retour. Tout va-t-  
it Uicii puu- vous ? Quels sont les résultats de votre voyage ? Avez-  
:é l’ordre qu’on vous avait donné ?

- Mon fière. j’ai la barbe de l’émir Gaudisse et quatre molaires  
arfâctiees ue sa bouche ; je ramène également sa fílle, l’admirable  
lp«teliide.

Je l’espousaìí a Romme la citeit,

A l’appostolie qui est gentis et ber ;

9315 Si aií d’avoir ,xxx. solmier trossez.

Gerart, biaulz frere, si me puist Díeu sauver,

Se je volloie a veriteit conter,

Ju an poroie dire a mouit grant planteit.

Moult ais hetì de grande poverteít.

9320 - Je lou croy bien, dìt Gerart, en [n]on Dey.

Maix or me dite, se il vous vient en grey,

Vous aidait nulz au messaige a conter ?

* Oiir, dit Hue, ung hons de grant bonteit,  
  Auberon est per droit nom appeilez,

9325 Si n’ait de grant que .iij. piez mesurez ;

Et si vous dif, frere, qu’il est faiez.

Ycil m’aidait l’amiraìz a ttìer,

Dont li ostai/ .iiij. dent maisellez  
Et anaprés iez bïm grenom meììez, »

9330 Dist Gerart : « Sire, et comment lez gardez ?

* Jel vous dirait, dit Hue, en nom Dei.

Ve la Geriame qui íez ait es costeit,

Desor la hainche lez ait asaiellez,

Car la lez mist Auberon ìi faiez.

9335 - Liqueiz esse ? » dit Gerart li dervez.

Et respont Hue : « Sì viez que ìa veés,

Quí ait la barbe blanche com flour es prey. »

Et dít Gerart : « De queií terre est II neis ? »

Et respont Hue : « Frere, vous ie savrez :

9340 Ceu est li frere îe frans prevost Guirey,  
[Geriaumes est par droít non apeiés,

Plus loial homme ne convient demander.]

Je lou trouvaif deden .j. gaut tamez  
Ou il avoit plux de .ix. ans mey ;

9345 Assez y ot grant painné andurér.

Et vous, biaulz frere, comment vous maintenez ?  
J’ai oii dire vous estez marieí. »

Et dit Gerart : « Vous dite verìteìt.

* Frere, dìt Hue, gardez ne me cellez,

íppousée à Rome devant le noble pape, et je possède encote  
chevaux de bât bien chargés. Gérard, mon cher frère, si je  
-trente pexacte vérité, je pourrais parler longuement, car j’ai

**<yae j'al**

^versé bien des épreuves.

’’n(| j’en suis bìen certain ; mais dites-moi donc, s’il vous plaît,  
flveZ"'>0US reÇu aucune a'de pour porter votre message ?  
n ^ jg ]a part d’un homme de grande valeur, dont le nom est  
Vuberon : pourtant, il ne mesure pas plus de troìs pieds : mais c’est  
\* êtie fée. C’est lui qui m’a aidé à tuer l’émir ; alors je lui ai enlevé  
aî!"tie rnolaíres et puis ses blanches moustaches.

^ \* jvlats comment conservez-vous ces trophées ?

vous le dire ; c’est Gériaume qui les porte dans son côté,  
au-dessus de la hanche, à l’endroit où les a placés Auberon

(i; 'V Gériaume ? demande Gérard l’insensé .

. vieillard là-bas, qui a la barbe blanche comme la fleur des

mÊIÊÈï'

. i) - :-il ?

v i-vi í:v frère du noble prévôt Guiré ; on l’appelle Gériaume, et  
fon ne poarrait trouver d’homme plus loyal. Je l’ai rencontré dans un  
jffu où il avait demeuré plus de soixante ans ; il y a enduré de  
grandes souffrances.

Et vous. cher frère, comment allez-vous ? J’ai appris que vous êtes

MbbSEC ■

■. j - C’est la vérité.

. Uites-moi,

’5} esse ( = esl-ce) compte pour deux syllabes; cf. essou au v. 9350, qui  
'■ ‘ snt pour deux syllabes.

9350 Queil femme essou, et de quelz parrantez ? »

Dit Gerart : « Sire, certe vous le savrez :

Ceu est la fille Guibuart de Viemez,

Ung gentilz homme, s’ait grant terre a garder :

Toute Sezille, qui est grant ducheteit.

9355 - Bien le congnoir, dit Hue, en nom Dei.

Si m’aie Dieu, mal estez mariei :

Cis est traiitre cui fille vous avez. »

Et dit Gerard : « Sire, grant tort avez  
Que mon signour a traiitour tenez. »

9360 A ycez mot atant e vous l’abbey ;

Vint a Huon, se li ait demandér :

« Sire, dit il, quant vorez vous diner ? »

Et respont Hue : « Quant il yert atornér. »

Et dit li abbe : « II est tout apresteit.

9365 Levez vous sus et si vous en venez. »

Girart et Hue sont maintenant levés,

Isnellement s’an vont lour main laver,

A grant baissin lour ont l’yauwe apportér ;

Hue lavait et son frere deleis.

9370 Li viez Geriame et li prevost Guirey [239ci

Et li baron Hue le baichelez  
A une tauble sont assis au disner.

Dieu ! com Gerart ait Guirey regardér !

Pour Huelin l’ait moult coillit en heit,

9375 Pour ceu qu’i fuit aprés l’anffan allez ;

Se il lou puet de l’abïe getér,

C’iert le premier qui le doit comperrer.

Qui que mainjut, il n’ait gair[e] souppér,

Adez pansoit a sa grant malvisteit.

9380 Et li baron orent mez a planteit,

Bien sont servi, de ceu n’estuet parler.

Quant ont mengiér et beiit a planteit,

Lez naippê ostent sergens et baicheler ;

Lez lit font faire, sont allez repozer.

9385 Et Hue ait appellez dan abbey,

De l’une parrt l’ait a consoil tornér :

fènune s’agit-il, et quelle est sa parenté ?

■■r

■Blpi

■HÉ?1

■HHpi

*WÊÈÈÊÊm*

Ia fille de Gibouart de Viemez, un noble seigneur qui tient  
insídérable, la Sicile tout entière, un grand duché1.  
je je connais bien, par Dieu : en vérité, vous avez fait un mauvais  
car vous avez pris la fille d’un traître.  
avez giand toit de considerer mon seigneur comme un

,s ^. trefaítes, I’abbé vient trouver Huon et lui demande à quel  
ii 'oudra manger.

e sera prêt, répond Huon.

ose faite, dit l’abbé. Levez-vous et venez.

(û',66| Aussitôt, Gérard et Huon sont debout et vont se laver les  
mflíflS dans l’eau qui leur est apportée dans un grand bassin : ils  
îccomplissent ce geste l’un à côté de í’autre. Pour le repas, (239c) le  
vieux Génatitne et le prévôt Guiré sont assis à la même table que le  
valllant Huon. Dieu ! quel regard Gérard jette-t-ií sur Guiré ! II le  
âéi&ii- à òause de Huon, parce qu’il est allé à sa recherche : s’il peut  
tefaire soriíf de l’abbaye, c’est le premier qui sera châtié.

Aiors que tous mangent, il n’avale presque rien, car il esî tout à ses  
projets détestables. Or les chevaliers ont de la noumture à volonté : on  
Vï «ert largement, inutile de le dire. Lorsqu’ils ont mangé et bu à  
stiffisance, les serviteurs et les jeunes gens ôtent les nappes, puis on  
piépare les lits et tous vont se reposer. Huon appelle l’abbé et le prend  
á part:

f **Sezille** : les iultes du pape, puis des Français contre les successeurs de  
Frédénc H Conrad et Manfred, à partir de 1250 et jusqu’en 1268 (mort de Conradin)  
peovent c-xpliqoer, seîon M. Rossi **(op. cit.,** p. 29) le mauvais renoin de la Sicile dans  
Hitot; et justifier la date de composition proposée (entre 1260 et 1268).

« Sire, dit il, pour Dieu, or m’antandez :  
J’ai grant avoir sai deden amenér ;

Se ii vous plait, vous lou me garderez  
9390 Jusqu’a celle houre que seraí? retornez ;

Si nel bailliez homme de mere neis  
Fors que mon corpz, qui ie vous ait livrez.  
Se je repaire, grant prouz y averés. »

Et dit li abbe : « Y serait bien gardez. »  
9395 Et dont s’an vont dormir et reposer.

De l’une parrt se jut Hue li ber  
En une chambre qui moult ot de bialté,

Et Esclarmonde jut en .j. lit parés,

Car Hue ot trop ligier cuer assez :

9400 S’aivoc gesist, ne lou laicíst ester  
Se n’eíist fait toute cez vollanteit ;

Ne voroit pas l’abbïe víoiler.

Hue se couche et Gerart lez et lez,

II l’an appelle com jai oiir porez ;

9405 Dit Gerart : « Sire, s’i vous venoit en grey,  
Je vous saroie bíen a point appeller,

Car au maitin fait moult boìn chaminer. »  
Et respont Hue : « Tout a vous vollanteit. »  
Adont se taisent, si se sont reposér.

t23|gj

94io Hue s’an dort et li aultre barnez,

Ains ne dormit Gerart lì traiitez,

Car en graní fuit de sa grant maîvisteit.  
Quant il oiit le premier coc chanter,

Huelin ait erramment appellez :

9415 « Frere, dit il, or sus, si vous haistez.

II ait grant piece que li coc ait chantér. »  
Hue salt sus, s’ait sa gens appellér :

« Or sus, signour, il est tempz de lever.

- Dieu, dit Geralme, est il ja ajornér ?

9420 Ancor n’ait gaire que il fuit avesprér.  
Laissiez nous, sire, ancor[e] repozer. »

Et dit Gerart : « Geralme, tort avez.

Li hons qui vuelt a sa bezoingne aller

0nní sauf à moi-même qui vous les ai confíées. Si je reviens un

Seigneur, Iui dit-iî, attention ! J’ai amené ici de grandes richesses ;  
f?,-!es inoi, s’il vous plaît, jusqu’à mon retour ; ne les remettez à

pefsom.-

trouverez grand profit.  
í réoond ■

**gafd**

HilP®\*® y

\_\_ ’j’out ceia sera bien gardé.

' 51 ,yors Os vont prendre du repos. Huon esî installé de son côté

une rès belle chambre, et Esclarmonde dort dans un lit bien orné.  
rte de Huon, en effet, est trop vif: s’ii avaif couché auprès d’elle,  
"j n’àuntil oas manqué d’accomplir son désir ; or il ne veut pas souiiler  
la sainteté de 1 abbaye.

Huon ac couche, et Gérard est auprès de lui ; ce demier lui tient les

**propos c|ue voici .**

M.n frère, sí vous I’acceptez, je vous appellerai Iorsqu’íl íe faudra,  
'ì,i i’on cheminer tôt le matin.

Huon en est d’accord, puis c’est le siìence, et tous se reposent.(239d)  
Huon et ses chevaliers dorment, maís le traître Gérard ne ferme pas  
îàïil. ’caf il est tout à ses projets détestables. Lorsqu’il entend le  
preiroer chant du coq, il se hâte d’appeler Huon :

‘ ‘ frère, lui dit-il, debout, dépêchez-vous, car il y a longtemps

mie íe coq a chanté !

(9417] Huon saute sur ses pieds et appelle ses compagnons :

* De'- , mes amis ! II est temps de se lever.
* Fdi Dieu, répond Gériaume, est-ce déjà le jour ? II n’y a pas si  
  longtemps que la nuit est tombée. Laissez-nous reposer encore !

Mais Gírard ínsíste :

turne, vous avez tort. L’homme qui veut accomplír sa besogne

Ne dobveroit ja nulz jour sejorner.

9425

9430

9435

9440

9445

9450

9455

* Per foid, dit Hue, vous dite veriteit.

Or sus, pour Dieu, car moult doi dezireir  
Que je peiisse au roy Charlon parler. »

Et cil se sont garni et aprestér ;

Li sergens vont lez chevalz atorner,

11 lez enmoynefnt] quant lez ont aprestei.

Li baron montent san plux de l’arester,

Et Esclarmonde ait son corpz atomér  
Et puez l’ont fait sus .j. mullet monter,

Hue aít prins congier a dant abbey ;

L’abbey lez ait a Jhesu commandér.

Moult sont dollant quant si main sont levér ;

La porte font ovrir et desfermer,

Au champz se mettent, se sont achaminér.

79.

Hue se parrt et s’an vait de l’abbie  
Et avec lui sa cortoise meschine ;

.XIIII. furent, la damme fuit quinsime.

Gerart Ii fez tout premierain lez guie,

II s’an retorne toute la grant chaulsie.

Dame Esclarmonde, cui Jhesu benoiie,

Sceit sur la mulle que vint droit de Surie ;

Elle s’avance per moult grant signorie,

Maix tout adez tint la chiere baissìe ;

Ou voit Huon, se li commance a dire :

« Sire, dit elle, je sus moult assupplie ; [240aí

Li corpz me tramble sus l’ermine dougie.

* Damme, dit Hue, ne vous esmaiez mie. »

A ycez mot est sa mulle abaissie,

Dou piet devant est jus agenoillie ;

La damme chiet enmy la grant chaussie.

Quant le voit Hue, tout li sang li fremie,

Isnellement I’an ait sus redressie.

II la remonte sus la mulle de Surie,

Puez lí demande sueif a voix serie :

0Ofl

s’attarder.

aniais

ez raison, dit Huon. Allons, debout, car je désíre plus que  
,'■1 dt' piuivcjir parler au roi Charles.

s’équipent et se préparent, et les serviteurs vont s’occuper  
’ I ,,uK, qu’ils amènent lorsqu’ils sont prêts. Sans perdre un  
ehevaliers se mettent en selle ; Esclarmonde s’est préparée

est montée sur un mulet. Huon prend congé du seigneur

eíle aussi et

hbéqM les recommande à Jésus ; tous sont tristes de s’être levés si  
l'î- L-iia;s ih font ouvrir la porte, sortent du monastère et se mettent en

càeniin-

Iluon s’en va et quitte l’abbaye, accompagné de sa courtoise  
jgjjê ; ils sont quatorze compagnons, quinze avec la dame. Le traître  
Géraid a pris leur tête et les conduit ; il revient vers Bordeaux en  
^ioanl lí urand chemin. Dame Esclarmonde, que Jésus puisse bénir,  
es msise snr la mule de Syrie1 et avance noblement, mais elle tient  
j tète txrssée. Elle s’adresse à Huon et lui dit :

\_ Seigneur, je suis mal à l’aise, et je tremble sous le fin vêtement  
li'hertr.ine.

- Dame. n’ayez pas peur.

Mais, juste à ce moment, la mule bronche et s’agenouille, de sorte  
que ía dame tombe sur le chemin. A ce spectacle, le sang de Huon ne  
fyji qu’un tour, et il relève la dame en toute hâte, puis la fait monter  
s souveau sur la mule en lui demandant doucement :

tters **9445)** Malgré sa maladresse prochaine, la mule semble pour la dame une  
!Íwaorï plus convenable que le mulet (voii v. 9433).

« Avez vous malz, belle suer, doulce amie ?  
9460 - Sire, dit elle, je sus .j. poc blessie.

- Se poise moy, » dit Hue li nobille.

Et dit Geralme : « Nous faisons grant follie  
Que chevalchons se fuit l’aube esclarsie. »  
Et dit Gerart : « Per Dieu, le filz Marie,

9465 Maix ne vy gens, per le corpz saint Morise,  
Que de si poc fuit si espouuerie ! »

Et dit Gerialme : « Per ma barbe florie,

Se ma parrolle et ma voix fuit oiie,

Nous en rirens arier en l’abbaiie. »

9470 Et dit Gerart : « Laissiez ester, biaulz sire,  
Car li raller seroit moult grant follie.

Pour une mulle que si est abaissie,

Vous maintenez en leu de jen marìe ;  
Laissiez ester, faite chiere herdie,

9475 Se chevalchiez, en nom Sainte Marie. »

Et il se fissent, ne s’atargerent mie.

Atant chevalchent permy la grant chaussie,  
A la croix vinre[nt] que lez chamin desivre,  
A demy lue fuit tout droit de l’abbie ;

9480 .1111. chemin illuec li dessivrefnt].

Hue appelle toute sa compaingnie :

« Tenez tout quoy, dit Hue, ma maignie,

Ve ci la bonne monsignour saint Morise,

Ve ci la croix que mist m’ancesserie.

9485 Si chemin vait a Bourdelle la riche ;

Se m’aie Dieu, cestui n’irai ge mie :

Se g’y tornoie, ma foid seroit mantie  
Enver Charlon, qui France ait en baillie.

Je ne vuelz paìs faire si grant follie,

9490 Se ne vuelz pas perdre ma signorie.

Celui dessus vient dever Rommenie,

Ci aultre sa dever destre partie

Víent, se moy samble, de dever Lombardie,

Et sisi vient de France la garnie.

9495 Cestui yraií, per Dieu le filz Marie. »

^vez \ ous mal, belle sceur, douce amie ?

\_\_ je me suis un peu blessée.

" j-en suis vraiment navré.

(jeriaumc intervient .

<j'est ufìe grande sottise de chevaucher comme nous le faisons,

jvant la ciarté de J’aube.

Mais Gémrd proteste :

,,, .. fils de Marie, et par saint Maurice, je n’ai jamais vu

pjrsonne s'eífrayer pour si peu i  
Génaume insiste :

, >arbe blanche, si l’on voulaít bíen m’écouter, nous  
reiourneiions à 1 abbaye.

■. i pas, mon ami, réplique Gérard, car ce serait une vraìe  
sotíise que de s’en retourner. Vous vous comportez comme des gens  
ai'foMs à cau.se d’une mule qui a bronché. Cessez d’agir ainsi, faites  
preuve de courage et avancez, par sainte Marie !

[9476] Ils obéissent sans retard et chevauchent sur le grand chemin,  
qaí les mòne ù la croix d’où partent plusieurs directions, à une demi-  
e 1‘abbaye : quatre chemins se croisent à cet endroit. Huon  
se aíors à tous ses compagnons :

a . nes amis ! Voici laborne de Monseigneur saint Maurice  
et la croix qn’ont plantée mes ancêtres. Ce chemin-ci conduit à la  
puissante ville de Bordeaux : que Dieu m’assiste, je ne le suivrai pas,  
carsi j'almis !à-bas, je manquerais à ma promesse (240b) à l’égard de  
, qu: gouverne la France ; je ne commettrai pas une telle folie,  
. pas perdre mes possessions. Le chemin qui lui succède  
gne, et cet autre plus à droite vient, me semble-t-il, de  
Lombarme. Quant à celui-là, il vient de France la riche : c’est celui  
qtie je suiv'u. par Dieu ie fils de sainte Marie !

E1 chamin antrent, et il etsa maignie ;

Avec lui vait Gerard, li faulz traiitre.

N’on[t] pais allez, je cude, une traitie  
Quant sont venus en la serve follie  
9500 Ou Guibuart estoit a sa maignie.

Dont ait Gerart sa raíson commansie :

« Hue, biaulz frere, dit Gerart li traiitre,

Vous en allez en France la garnie  
Et pour avoir la voustre signorie ;

9505 Bien sai de voir, toute l’arez delivre.

Ju ais heiit voustre terre en baillie,

Maix, per Celui qui tout ait en baillie,

N’i aif conquis vallissant une allie,

Ains l’ai gardér loialment san bodie.

9510 Marîér sus et si ai femme prise,

Ceu est la fille Guibuart de Saint Gille ;

Moult est haulz hons et de grant signorie,

Moult me fait mal quel tenez a traiitre.

Vous en allez en France la garnie,

9515 S’i lou savoit, tanroit lou a foîlie ;

Sor voustre terre me donnait il sa fille,

Car il cudoit, per Dieu le filz Marie,

Ne deûssiez maix revenir en vie.

Or n’aí de terre qui soit en ma baillie  
9520 Qui vaille, certe, une pomme porie ;

Se vous requier que me faitez aíie,

Car savoir vuelz ou serait ma partie  
Quant revanrez de France la gamie,

Que puisse traire a moy et ma maignie.

9525 - Frere, dìt Hue, que essou que vous ditez ?

J’ai grant avoir laissiér en l’abbaiie, [24i

Que .xx. solmier ne lez mennroiefnt] mie ;

Quanque ju ais, panrez en vous baillie,

Je n’arair ja .j. denier en baillie  
9530 Que la moitiet n’an aiez, biaulz douz sire. »

Et dit Gerart : « A tout ceu ne thienf mie.

Je vuelz avoir d’une parrt ma partie,

■ i; s’engage sur cette voie avec ses compagnons et Gérard,  
I|ajtre, est avec eux. Avant d’avoir parcouru une portée d’arc,  
-ivés à la forêt touffue où Gibouart se trouve avec les siens.  
rd se met a parler :

mon frère, vous allez vers France, le ríche pays, afin de

' érer vos possessions, et je suis bien certain qu’elles vous seront  
^jues íntégralement. J’ai eu la garde de votre terre, mais, par Celui

jjjl

úent le monde entre ses mains, cela ne m’a pas rapporté une

. ìti'-e

d’ail : j’ai pourtant accompli ma tâche avec loyauté.

jg suis marie

et j’ai pris pour femme la fille de Gibouart de Saint-

Gílles’

est un homme très puissant et très noble, et je suis bien

fâchéqae vous le teniez pour un traître. Vous vous rendez en France,  
j. ^ (1’|P,v1 irt le savait, il considérerait cet acte comme une folie, car  
votre terre a été le gage de mon maríage : il pensait bien que vous ne  
reviendriez jamais vivant. Or moi, je n’ai pas de terre en ma posses-  
sinnqui ait la moindre valeur : je vous demande donc de m’aider, car  
je yeux savoir ce qui me reviendra à votre retour de France ; de quoi  
disposer pour moi et pour les miens ?

(9525] - Frère, que dites-vous ? (240c) J’ai laissé au monastère de  
, ríchesses, que vingt bêtes de somme ne suffiraient pas à  
poiter : puisez dans tout ce qui m’appartient, car je ne disposerai pas  
d'un seul denier dont vous n’ayez la moitié, mon cher frère.

Mais Gérard reprend :

- II n’est pas question de cela ; je veux avoir des possessions en  
propre,

***>11] de Saint Gille* : *M 9222, de Sesile.***

|  |  |
| --- | --- |
| 9535 | Que je en puisse mener ma signorie. »  Hue l’antant, tout li sanc li fremie,  Car ìl voit bien qu’i tort a fellonnie.  Et dit Geriame : « Otroiez Ii, biaulz sire.  - Moult vollantier, dit Hue, per saint Gille. Sire Gerart, dit Hue li nobille, |
| 9540 | Que vous plait muelz, Bourdelle ou Gironville ?   * Laqueille que soit me lairez, bialz douz sire. * Laqueille vollez, pour Dieu, car le me dite. » Quant voit Gerart, li cuver, li traiìtre,   Ver lui ne vuelt tanseir n’estriver mie Et tout adez enver lui s’umillie, |
| 9545 | Lors ait tel duelz, tout lì sans li fremie. Vint a Guireit, se li commance a dire ;  Et dit Gerart: « Guireit, malvaix traiìtre ! |
| 9550 | Per vous perdrait toute ma signorie ; Maix, per la foid que doi sainte Marie, Vous en avrez celle teste tranchie ! » |
| 9555 | A ycez mot ait s’ansigne escriiee ; Guibuart I’ot, qui le corpz Dieu maldie ! Li chevalz broche dez esperon l’arguie, Dou bruel issit et sa chevaillerie,  Hué assaillent, et îui et sa maignie. |
|  | 80.  Hors del brullet est Guibuart issus,  En sa compaingne ot bien .lx. escus. Quant le voit Hue, li sans li est meus, Dieu reclamait et la soie vertus, |
| 9560 | Moult voìlantier fuit axier revenus Ver l’abbaiie, maix cil sont escorus. Soure li corent li couver mallastrus ; Hue ait trait le brant d’aicier mollus, |
| 9565 | Fiert le premier que lí est acorrus ; Habert ne hialme ne Ii valt .j. festus, Jusques au dant l’ait trestout pourfandus. Maix sa deffance ne li ait rien vallus, |

cn (Jc pouvoir y

exercer mes droits.

4U ces mots, le sang de Huon ne fait qu’un tour, car il voit bien qu’un  
íîge^lui est tendu. Gériaume lui dit :

-lui ce qu’il demande.

]c 'c -- rai volontiers, par saint Gilles, répond Huon. Gérard, que  
ous ? Bordeaux ou Gironvilie ?

^Laissez-moi l’une ou l’autre.

Mais laqueile préférez-vous, dites-le moi, par Dieu ! »

«5421 Quand Gérard, l’infâme traître, voit que son frère refuse de se  
aeíeller avec luí et adopte au contraire une attitude concílíante, íl  
éprouve un tel dépit qu’íl est bouleversé. II va trouver Guiré1 et se  
stropher :

traître odieux ! Je vais perdre mes possessions à cause de  
, par sainte Marie, vous aurez la tête tranchée !

4 ces mots, il pousse son cri de guerre ; Gibouart - que Dieu le  
fliatídisse ! - l’entend, pique son cheval des éperons et le pousse en  
avant; íl sort du petit bois avec ses chevaliers et se jette sur la troupe  
?■ il-i'.n

m

{9556] Votci Gibouart sorti du petit bois : sa troupe compte bien  
íoìxante hommes portant écu, et ce spectacle bouleverse Huon qui  
ìjapiore Dieu et sa puissance. II serait volontiers retourné vers  
i'sbbaye, mais les autres sont plus rapides : les scélérats se jettent sur  
lui m grand galop. Huon a tiré i’épée d’acier tranchant ; il frappe le  
premier qui accourt vers lui ; son haubert et son heaume ne luì  
ípargnent pas d’être pourfendu jusqu’aux dents. Mais sa résistance ne  
■m víit u'c .en, [[127]](#footnote-127)

Car il estoìent .lx., voir[e] plux,

Se furent bien armez et feirvestus ;

**9585**

**9580**

**9575**

**9570**

La gens Huon ont forment acoillut,

Lez .xij. en ont ossis et confondus.

Quant le voit Hue, ains si dollant ne fuit :

Or voit il bien cez frere l’ait vandus.

Li fes Gerart ne c’est arest[e]iis,

Lez premier prannent qu’il ont mors et vancus,  
En la Gironde viennent, n’arestent plux,

Une riviere qui court per grant vertus,

Deden lez gettent ou elle plux grant fuit ;  
Jamaix per ceulx n’iert Hue secorrus.

Et Gibouart est a Huon venus,

De son chevalz l’ait a terre abaitus ;

Celle parrt sont si baron escorrut,

Lez eulx li bandent qu’i n’ait goutte vehut,

Et puez li loient li poing li mescreiis.

Et Gerart est a Geralme corrus,

Tout au traver l’ait a terre abaitut  
Et lez costeit li ait errant fandus,

Lez dant li ait et la bairbe tollus  
Qui fuít Gaudísse, quí tant ot de vertus.

81.

9590 Gerart li fes, qui Dieu puist crevanter,

Ot abaitut Geriame le senez  
Et se li ot ouvert le sien costeit ;

Lez dent en oste Gaudisse l’amirez,

La blanche barbe que Hue ot conquesteit,  
9595 Roy Auberon l’i fist asaieller

Au jour que Hue ot ì’amiralz tíiér.  
Geriame ploure, si ait .j. cris getér,

Et quant l’oiit Hue lí baicheller  
Gerart son frere commansait a criier :  
9600 « Sire, dit il, pour Dieu de maiesteit,

Vous requier je que pais ne lou tíiez. »

Et dit Gerart : « Plux ne li feraií meil. »

jHp

Gibouarî attaque Huon et le jette à bas de son cheval. Alors ses  
chevaííers se précipitent et ces mécréants lui bandent les yeux, de telle  
'\_J, ■ íjj’ìi n’y voit goutte, puis lui lient les poignets. Ensuite Gérard  
se précipite sur Gériaume, le jette à terre en le frappant de côté, puis  
m'ui -Hivre le flanc et en tire les dents et la barbe de Gaudisse, le  
puissaiit cmir.

[9590J Le traître Gérard - que Dieu l’écrase ! - a abattu Ie sage  
Gériaume et Jui a ouvert le côté ; il en tire les dents et la barbe  
bianehe de l’émir Gaudisse dont Huon s’est emparé, et que le roi  
Auberon y a fait enchâsser le jour où le jeune homme a tué le païen.  
Géríaume verse des larmes et crie ; en I’entendant, Huon implore son  
frère:

- Au nom de Dieu, ne le tuez pas !

Gérard déclare qu’il ne lui fera plus de mal désormais.

Adont ìí ait Gerart lez poing noieit,

Et enaprés li ait lez eux bandér ;

9605 Damme Esclarmonde ait grant duel demenér,  
Et Hue prie Gerart per arnisteit  
Que il ne faisse a sa femme nulz meil.

Dit li traiitre : « Or nous laissiez ester. »  
[Adont a pris le dame o li vís cler,]

9610 Lez yeulx li bande, lez poing lí ait noieit,

Et puez lez font sor .iij. chevalz monter.  
Lour voie acoillent, qu’i n’i sont arestér ;  
Droít ver Bourdialz se sont achaminér,

A grant dollour en ont Hue meneí,

9615 Lui et Geriame et la damme au vif cler.  
Dieu, com la damme ait Hue regretteit !

« Sire, dít elle, que mar fuit vos barnés !  
Vous moy deziste quant fus en mon rengnez  
Que quant vanriez a Bourdialz la citeit  
9620 Vous me fer[i]ez coronne d’or porter ;

Or somme, laisse, en si grant poverteit.

Com malvaix frere avez ici trouvér !  
Malvaise gens sont Fransoy, en nom Dei ;  
En Sairaisin ait plux de loialteit.

9625 - Damme, dit Hue, si me puíst Dieu sauver,

. Mez frere m’ ait honni et vergondér  
Et Dieu lì ransse cest[e] grant cruauté !

De vous me poize plux que de moy assez. »  
Entrant qu’ii ont ansement devísér  
9630 En Bourdialz entrent ains qu’i fuit ajomez,  
Oncque ne sorent queil parrt furent menez.  
Quant a Bourdialz sont li baron entrez,  
Gerart lez fait tout bellement aller  
Tant que il sont ens es chaistel antrér.

9635 Doncque ne scevent la grande poverteit  
Li frans bourjois de la bonne citeit,  
Confaitement on ait Hue menér ;

S’i le scetissent, saichiez pour veriteìt,

Ains se feyssent ocire et descoper

: poignets et lui bande les yeux, tandis que dame Esclar-  
t'./le ('ésespère ; Huon implore aussi Gérard pour elle : qu’il ne  
;un mal ! Le traître répond :

. nous en paix !

..""■d ' ipproche de la dame, (241a), lui bande les yeux et lui lie  
-:i ’i, puis on fait monter les captifs sur trois chevaux et la  
(c.,|^nd sans tarder son chemin vers Bordeaux. Quelle douleur  
nmènent Huon, Gériaume et Ia dame au visage lumineux !  
.' cnn'.'ie Esclarmonde se lamente pour Huon :

Quel triste sort que celui de vos compagnons ! Vous  
lorsque j’étais en mon royaume, qu’au moment où vous  
tftiv&iez à Bordeaux, vous me ferìez porter couronne d’or. Et  
jasintenant. nous sommes dans une terrible détresse ; quel frère cruel  
rouvé ici ! Les Français sont méchants, par Dieu : il y a  
plas de loyauté chez les Sarrasins !

-Dame. répond Huon, mon frère m’a accablé de honte et de mal :  
^ue Dieu lui fasse payer ce traitement cruel ! Mais j’ai plus de peine  
ue pour moi.

Tandis qu’iîs s’entretiennent de la sorte, iís entrent dans Bordeaux  
avsnt le jour, sans savoir où on les a conduits. Lorsqu’ils sont dans la  
ville, Gérard les fait mener à bonne allure dans la citadelle, de sorte  
>Jes bourgeois ignorent le sort cruel que l’on inflige à  
Btton ; s'íls l’avaient su, soyez certains qu’ils auraient préféré être mis  
tn pièces

Qu’i lou leiissent mener a tel vilteít;

**9640**

**9645**

(24lb]

**9650**

Maix li traiitre ait si per sans ovrér  
C’onque nel sot homme de mere neis  
Fors ciaulz qu’il ot avec[que] lui menér.  
Tant ont ansamble esploitiér et errér  
Ou chaitel antrent li traiitour prouvez.  
Adont dessandent, si se sont desarmér ;  
Prandent Huon et Geriame le beir  
Et Esclarmonde, quì tant ait de bialteít ;  
Tout troy lez ont en la chartre avallér,  
Maìx ains lour ont tout lez poing denoieit  
Et si lour ont lez biaulz eulx debandez.

Or sont leans en la chairtre mortel  
Ou íl ne voient ne solleil ne clarteit ;

**9655**

Et Guibuart- quì Dieu puist crevanter !-  
Ung sien cosin fait la chairtre garder ;

**9660**

Se li commande sor lez eulx a crever  
Que ne íour dont le jour a lour diner  
Que .j. pain d’orge entre main et soupper,  
Et .ij. lot d’iauwe, tant lour faice livrer ;  
Si jure bien, s’i ne soit traiennez,

Plux n’i avront que il l’ait commandér.

Et londemain, quant il fuit ajornér,

Gerart montait, li traiitre prouvez,

II et cez sire, Guibuart de Viemez ;

**9665**

De lour baron montent a grant planteit,

Az esperon issent de la citeit,

Ver l’abbaye se sont acheminér ;

Tant ont ansamble esploitiér et errér  
Que il y sont venus devant diner.

**9670**

La deden entrent, s’i ont trouvér l’abbey.  
Girart le voit, si lou vaìt appeller :

« Sire, dit il, enver moy antandez :

**9675**

Hue m’ait fait ariere retorner  
Querir l’avoir que vous ait commandér,  
Car conseille ait que il l’an vuelt mener  
Quant il vanrait a Paris la citeit,

tôt que de le ìaìsser traiter de manière si honteuse. Mais le traître  
\_\* je facon si habiie que personne ne découvre la vérité, si ce n’est  
■ unpagnons de Gérard.

i n terme de leur chevauchée, les traîtres fieffés arrivent à la  
je •\_ ils descendent alors, se désarment puìs jettent en prison  
ie noble Gériaume (24lb) et ia beiie Esclarmonde, non sans leur  
les poignets et ôté le bandeau de leurs yeux. Les voici  
nant dans une terrible geôle, où ils ne voient ni clarté ni soleíl ;  
nnuart - que Dieu i’écrase ! - a confié la garde de la prison à un  
cousins, et il lui ordonne, sous peine d’avoir îes yeux crevés,  
eur donner à manger chaque jour, du matin jusqu’au soir, qu’un  
et deux mesures d’eau, sans plus. L’autre jure bien - sauf  
traîné derrière des chevaux - qu’ils n’auront pas davantage,  
c . sont ses ordies.

J9662] Le lendemain, lorsque le jour paraît, Gérard, le traître fieffé,  
inoníe à cheval, ainsi que son seígneur, Gibouart de Viemez ; un grand  
e de leurs barons les accompagnent, et ils sortent en toute hâte  
àí la oté, faisant route vers l’abbaye. Ils vont si vite, tous ensembie,  
qtt’ils y parviennent avant le repas de midi ; ìls pénètrent dans îe  
monastère et trouvent l’abbé, à qui Gérard demande :

„ Seigneur, écoutez-moí. Huon m’a fait revenir ici afin de chercher  
bíens qu’il vous a confiés, car iì a décidé de les emmener :  
lorsqu’il arrivera à Paris,

Que largement puìst au baron donner  
Et despantir largement a l’osteit.

- Gerart, dit l’abbe, tout ceu laissiez ester  
9680 Car, per mez boutte et per mez grant soller,

Jai de seans denier n’an porterez,

Car voustre frere le m’ait bien commandér  
Que n’en creŷsse nulz hons de mere neif. »

Et dit Gerart : « Cuver, vous mantirez !

9685 Or lez cudiez avoír bien enbourcez !

Je lez ravrai/, vous en aiez mal grey,

Et avec ceu, certe, le comparrez. »

II paisse avant, a cez poing l’ait combrez,

Per lez chaveus le commance a tireir. [2

9690 Et Guibuart y est corrant allér,

Entre yaulx .ìj. l’ont a Ia terre vollér  
Et puez li ont tant de dur cop donnér  
Le cuer li ont ens ou vantre crevér ;

Illuec l’ont mors, pues le laíssent ester.

9695 Tout li couvent est an fiie tomez,

Girarî lez chaisse, qui fuit fes et anflez,

Et Guibuart, tout neut le brant lettrey.

Quant si lou voient, si se sont escriei :

« Merci, Gerart, pour Dieu de maiesteit !

9700 Tous nous tresor vous ert abandonnér. »

Et dit Gerart: « Or vous oì bìen parler.

Faite dont tost, erramment m’i menez. »

Et cil respont : « Tout a vous vollanteit. »

Errant l’an moyne[n]t ou li grant tresor yert ;

9705 Gerart le fait isnellement trousser,

Ains n’i laissait vaillant .j. gant parez  
Que ne ìou faice per devant luì mener ;

Ains n’i laissait ne croix ne chandellés,

Ne filletier ne crucefix dorés ;

9710 Tout lez callice en ait il fait porter,

En l’abbaye n’en ait que .ij. remeis.

« Atant en ont, se dit Gerart, assez. »

Lez grande couppe et lez hanep dorés

les distríbuer généreusement aux chevaliers et à la cour.

\* répond l’abbé, vous n’y songez pas. Par mes bottes et par

souliers, jamais vous n’emporterez d’ici un seul denier, car

bien recommandé de ne faire confiance à personne.

voftc trèie m a

m684j Aiors Gérard s’écrie :

vous en aurez menti : vous pensiez bìen avoir mis ce trésor  
poche, mais je l’aurai malgré vous, et vous paierez cher

soífe attitade.

;e, le saisit à pleins poignets et (24lc) se met à le tirer par

1 ; Gibouart se précipite lui aussi, et à eux deux ils le  
re et lui portent des coups si violents qu’ils lui crèvent le  
la poitrine et l’abandonnent après l’avoir tué.  
moines prennent la fuite, mais Gérard, pleìn de colère et  
g’omieil- leur donne la chasse, ainsi que Gibouart, qui tient une épée  
;e vue, les fuyards s’écrient :

-Pitié. Gérard, au nom de Dieu ! Tout ce que nous avons vous sera

- Vous pai'lez maintenant comme il faut, répond Gérard ; faites vite  
et menez-moi à votre trésor.

[9704] En hâte, les moines le conduisent à l’endroit où se trouve le  
Sând irésor, que Gérard fait aussitôt emporter et charger : tout ce qui  
d’un gant brodé est amené devant lui. II ne laisse ni les  
víojx ni les candéìabres, les châsses ni les crucifix dorés et fait  
emporter tous les calices, sauf deux : cela suffit aux moines, dit-il. Le  
acore emporter les grandes coupes, les hanaps dorés

' 1 **Per lez chaveus** : le rédacteur semble oublier que le moine est

1 ®du.

**9715**

**9720**

**9725**

**9730**

**9735**

**9740**

**9745**

**9750**

Et lez baissin en quoy on doit laver,  
Trestout en fait li traiitre pourter ;  
Chaippe de cuer, chaisucle, drap d’alteit,  
Bien en ait fait quinse solmier trosser.  
Leans avoit le fílz d’un traiitel ;

Randre le fist Guibuart de Viemez,

CeJui ont faìî tout maintenant abbey.

Puez s’an tornoient, si sont achaminér,

Le novez abbez ont avec yaulz menér.  
Droit ver Bourdialz se sont achaminér ;  
Ains ne finerent d’esploitier ne d’errer  
Jusques il sont en la villê entrér.

Li frans bourjoís Iez ont moult regardér,  
Moult se mervelle la gens de la cíteit  
Ou il avoi[en]t si grant avoir troussér.

Et cil ont tant esploitiér et errér  
Qu’i sont venus es grant pallais listez.

11 dessandirent dez chevalz sejomér,

Le grant avoir fait Gerart detrosser ;

.V. dez sommier ait d’une parrt tornér  
Cez fait errant en son tresor geter,

Et lez .x. font errant achaminer  
Droit ver Paris tout le chemin ferez.

II sont assis a la tauble au disner,

Moult ait li Ieire poc a la tauble estér.  
Quant ont mengiér, erramment sont levér,  
Li chevalz furent tout prest et ensellez ;  
Gerart montait, cui Dieu puist crevanter,  
Et Guibuart et avuec dan abbey.

.11. escuier et ung moyne ont menér,

Et entre yaulz .vj. se sont achaminér ;

De lour jornee ne vous sai deviser,

Maix il ont tant esploitiér et errér  
Qu’a Paris vinrent .j. soír a î’avesprer.  
Celle neut sont a lour osteit allér,

Et londemain, quant il fuit ajornér,

Son[t] vistement vestus et atornér.

[24idl

les Dsssins dans lesquels on se, lave Jes rnains ; chapes de choeur,  
-hasubies. nappes d’autel, tout cela est pris et suffit à charger quinze  
chevaux de bât.

Ji y n -'ait là le fils d’un traître ; Gibouatt de Viemez ie fait immédia-  
accueìllir parmi les moines et désigner comme abbé1 ; ensuite  
' vont et commmcmt leur voyage, emmenant avec eux le  
jjòuvel abbé. IJs se dirigent vers Bordeaux et ne s’arrêtent pas avant  
detre sntrés dans ia ville. Les nobles bourgeois îes regardent  
■ [ ;ment et se demandent avec stupéfaction où ils ont biea pu  
îimi'e'-' tant de richesses. Mais eux, sans ralentir, (241d) vont jusqu’au  
'ilais orné de frises et descendent de leurs chevaux rapídes.

[ fait décharger les bêtes de somme des grandes richesses  
portent ; cinq des chevaux sont mís à part, et leur charge est  
îtement déposée dans son trésor, puis ii fait paríir ies díx autres  
•js, en suivant ia grand route.

Les hommes s’ìnstallent pour le déjeuner, mais le brigand  
a de temps à table et tous se lèvent sans tarder lorsqu’ils ont  
Leurs chevaux sont déjà prêts, la selle est mise ; Gérard - que  
ícrase ! - monte à chevai, et avec lui Gibouart, ie seígneur  
;ux écuyers et un moine ; les voílà partis tous les six. Je ne  
pas de leurs étapes, mais au terme de ieur chevauchée ils  
. un soir à Paris ; ils passent la nuit chez leur hôte et le  
Iendemain. iorsque ie jour paraît, ils se hâtent de s’habiiier et de se  
préparec.

‘ ì**'m 9Vtj Voué pai** ses parents à devenir moine, ou recevant simpîement une  
«stmcíion úíspensée au couvent, Je **«** fils de traître **»** cotmaît une promotion uitra-  
rapìde.quì ne !ui portera pas chance. II est reçu **(rendu)** à ì’intérìeur de la communauté,  
**ìé ;** ìl sera pius tard puni par Auberon, en même temps que ies autres

**9755**

**9760**

**9765**

**9770**

**9775**

**9780**

**9785**

En la court viennent, si ont lour roy trouvér.  
Gerart ait fait lez solmier amener  
Et si lez fait es pallais appourter ;

,11. en ait fait la roŷne donner,

Et Charlemenne en fait trois presenter.

Et lez baron qui sont avalz l’osteit  
N’i ait celui n’ait biaulz juelz donnér,

Ou couppe d’or ou boin hanep doré,

Ou drap de soie ou paile d’oultremer ;

Et lez sergens ait boin mantìaìz donnér,

Et iez garson, bon erniin engollez.

Tant lour desparrt que il l’ont tout lowei,

Maix ains duc Nayme n’an volt denier combrer,  
Car bien pansoit de mal yert assamblér.

Maix Charlemenne en faít le sìen porter,

Oncque n’an volt ,j. soulz denier oster  
Jusqu’a celle houre a Gerart ait parlér ;

Decoste lui le fist Charle aller,

Et si l’essit decoste son costeìt,

Et Guibuart et avuec dan abbey ;

Et le dant moyne ait Charle appellér,

Car cil que donne est adez honnorér.

« Gerart, dit Charle, dite moy que querrez. »  
[Dist Gerars : « Sire, ceríes, vous le sarez.]

Or saichiez bien, si me puist Dieu sauver,

Que tant vous fait envoier et donner  
Com ju aií fait, et vous et vous barner,

Qu’il ait mestier a voustre corpz parler.

J’ai íel bezoing, ains maix n’oiite teil.

Je iou vous dis, dollant au cuer yreìs,

Car muelx amaisse que je fuisse oultremer  
Que moy l’estuet en vous pallais conter.

Malz est a dire, et pire est a celler ;

Et je lou dis per sainte charíteít,

Car je sai bien que j’an seraif blafmez,

Maix j’ayme muelx mez honnour a garder  
Que de tout ciaulz qui de mere sont neis.

- Vous avez droit, dit Charle, en nom Dei. »

*[24*

ivi'iií à la cour, où ils trouvent le roi ; Gérard a fait amener les  
''ime jusqu’au palais ; il en donne deux à la reine et en  
^'-nte irois au roi. Quant aux barons qui se trouvent à la cour, il  
P ' est pas à qui il ne donne de beaux joyaux, des coupes d’or, de  
\* - - eux hanaps dorés, des étoffes de soie ou des tissus d’outremer.

serviteurs, eux, reçoivent de bons manteaux, et les valets des  
tuni^ues à collet d’hermine. II donne tellement à chacun qu’il est

aaanimement loué.

] Seul le duc Nayme refuse d’accepter le moindre denier, car  
tl est sûr que tout cela a été mal acquis ; Charlemagne, au contraire,  
fait emponer ce qui lui revient, mais sans retirer un seul denier avant  
(j'avoir parlé à Gérard. II le prend avec lui et le fait asseoir à son  
í.art est là aussi, ainsi que le seigneur abbé, (242a) et le  
moíne iui méme est invité par Charles, car on honore toujours celui  
qyi fait des cons.

(icu. .. emande Charles, dites-moi quel est votre souci.

• is vous le dire. Sachez bien, sur mon salut, que si je vous  
ai fait envoyer et donner tant de richesses, à vous et à vos barons,  
c’est parce qu’il est indispensable que je vous parle. Je me trouve dans  
une situation effrayante ; je vais vous en entretenir, bien que cela me  
cause une gi'ande douleur, car je préférerais être outre-mer plutôt que  
de vous la conter ici dans votre palais : la chose est en effet terrible  
à àre, mais pire à dissimuler. C’est I’amour de Dieu qui me fait  
parier, car je sais bien qu’on me blâmera, mais je préfère mon honneur  
à la considération de tous les hommes nés de mère.

- Vous a\ez raison, par Dieu.

540

'\*U.t

HUON DE

82.

Dist Gerart : « Sire, antandez ma raison :

9790 Vous m’adoubaist, que de fis le sceit on,

Et me chaulcette mon dorez esperon.

Que vous diroie ? Je sus vous liges hons  
Et se ne chaisse enver vous se bien noin.

Je sai moult bien, si ait m’arme pardon,

9795 Je vous diraií une teille raison

Dont dollant yerent li per de vous maison,

Et jou meysme en ais au cuer frison.

* Gerart, dit Nayme, trop faite loing sermon ;

Ditez errant, escourciez vous raison.

9800 A ceu que j’oie, ne pancés se mal noin.

* Or antandez, dit Gerart a Charlon.

L’autrier estoie a Bourdialz rna maison,

Je n’iere mie en guise de bricon,

Ancor avoie .c. chevalier baron ;

9805 Mez porte estoient toute ouverte a bandon,

Je regardait avalz dever mon pont,

Si vis venir le mien frere Huon,

Eschairpe au colz, s’ot el poing .j. bourdon,

Et une damme qui ait clere fesson ;

98(0 Et si venoit avec lui ung viez hons,

Se m’est avis, Geriame l’appellon. »

Nayme l’antant, si fronsait le menton.

« Dieu ! dit li duc, dont revient li proudon ? [24;hj

Je íou vy ja au tornoy a Challon  
9815 Ou il ocist le conte Sallemon ;

Et moy et lui fumez ja compaingnon. »

Dit Gerart : « Sire, par oiez ma raison.

Esbaubis fus, certe, quant vy Huon,

Et nomporquant, si ait m’arme pardon,

9820 Je moy levaií quant je vy le baron  
Et aussi fissent li per de ma maison.

Je lou menaií en mon pallais amont,

Se li donnaií a maingier a foison.

Quant ot maingiér, je lou mis a raison,

eéjpir?'

. I Gérard reprend :

tneur, écoutez-moi. Vous m’avez adoubé, comme chacun le  
"vous m’avez chaussé l’éperon doré. Que dire de pJus ? Je suis  
jnane îige et ne recherche que votre bien. Je sais parfaitement  
rne pardonne ! - que je vais vous tenir des propos quì feront  
;íne aux pairs de votre cour, et mon propre cceur en frissonne.  
-ard, dit Nayme, c’est faire trop long préambule. Pariez  
atement, en abrégeant votre díscours, car à ce que j’entends,  
songez qu’à mal faire.

atez donc, reprend Gérard. L’autre jour, je me trouvais à  
tx, dans rna demeure, et je n’étais pas là comme un miséreux,  
gvais auprès de moi cent chevaliers puissants. Mes portes  
ouvertes à qui voulait, et je regardais du côté de mon pont,  
je vìs venir mon frère Huon, la besace au cou, le bourdon au  
Une dame de belle aìlure l’accompagnaìt, ainsi qu’un vieil  
. celui que nous appelons Gériaume, je crois.

: A ces mots, Nayme plisse le menton :

-Dieu, dìt le duc, d’où revient donc ce preux ? Je ne l’ai pas  
îs le tournoi de Châlons, lorsqu’il a tué le comte Salomon ; Jui  
ivons été compagnons.  
i poursuit :

, écoutez-moi. Je fus stupéfait en voyant Huon et pourtant -  
ï pardonne ! - je me levai à l’arrivée du chevalier, et mes pairs  
firení de mème ; je ìe fis monter dans la grande salle du palais et Juí  
,i abondamment à manger. Puis je me mis à luì parler

542  
9825 Dont íl venoít et de queil regíon ;

Demandai/ li dou temple Sal[e]rnon,

II ne m’an sot dire ne o ne noin.

Demandaif lì, emperrere Charlon,

Se il avoìt lez dent et lez grenom  
9830 Dou roy Gaudisse, qui tant par ert fellon ;

Ains de tout ceu n’an sot dire raison.

Quant je vy ceu, s’an ot au cuer frisson,

Ne solf que faire, car j’estoie voustre hons ;

Se me doubtaií de malvaise ocqueson.

9835 Poy que doi vous, anperrere Charlon,

Je ne vuelz estre rettez de traiison :

Ju aif mon frere getér en ma prison,

Lui et sa femme et ung sien compaingnon.

Je lou vous dis, se nous en descombrons,

9840 Si en faisiez vous tallant et vous bon. »

Et quant 1 ’antandent ìi nobiiìe baron,

N’i ait celui ne ploure pour Huon ;

Trestuit maldie[nt] Gerart le traïton.

Li ung a l’autre le dit, son compaingnon :

9845 « Tout ceu ait fait Gerart per traiison. »

En piet se dresse 1’ amperrere Charlon,

En sa main tient d’ollivier .j. baston,

Et hault parlait, si ait dit sa raison :

« Entandez moy, Fransoy et Bourguignon :

9850 Je semons huy lez plege pour Huon,

Que il me ranse[nt] le traiitour fellon  
Ou, per la foid que je doi saint Symon,

Je lez pandraif, ja n’avront raenson. »

Dont se raisit quant ot dit sa raison ; [2 -

9855 II an appelle le vaillant duc Naymon :

« Nayme, dìt Charle, que ditez de Huon ?

- Sire, dit Nayme, per Dieu et per son nom,

Se m’est avis - que vous celleroit on ?-  
Gerart en euvre per mortel traiison. »

9860 Dit Gerart : « Sire, vous dite tout vous bon ;

Maix, per saint Piere c’on quier ou prey Noiron,

Randai d’où il venait ; je j’interrogeai au sujet du Temple de  
"l Ti-r. m, mais il fut incapable de m’en parler. Je lui demandai encore,

■ Charles, s’il avait les dents et les moustaches du roi

yîîpeieui

, le très cruei, mais il ne sut rien m en dire.  
e frémis en moi-même ; je ne savais que faire, car je suis  
sal fidèle, et je redoutais de commettre une faute. Par la foi  
jus dois, empereur Charles, je ne veux pas être accusé de  
alors j’ai mis mon frère en prison, ainsi que sa femme et le  
on qui est avec lui. Voici ce que j’ai à vous dire, afin de me  
; ce fardeau1, et pour que vous fassiez d’eux votre volonté.  
En entendant ce récit, les nobles barons pleurent tous le sort  
, j i et maudissent Gérard le traître. Ils se disent entre eux :  
d s’est comporté en tout cela comme un traître !

M,,, i’empereur ChaiJes se lève, tenant en son poìng un bâton  
ti’olivier; il parle d’une voix forte et proclame ses intentions :

5Z-moi, Françaís etBourguignons ! J’ordonne aujourd’hui aux  
e Huon de me remettre ce traître sournoís, ou bien, par saint  
S::u iu. jC les pendrai sans rémíssion.

’uis il se rassied et demande au vaillant duc Nayme:

\a rae, que difes-vous de Huon ?

ìu nom de Dieu, íl me semble - pourquoi le cacherais-je ? -  
jurd agít ící comrae un traître.

**,'ìm (■]** Gérard proteste :

- Seigneur, vous pouvez dire ce qui vous plaît ; mais, par saint Pierre  
■a prier au pré de Néron2,  
9S391 descombrons : M 9539, descouvron.

'(wì 986; Jprey Noiron : ies jardíns de Néron, lieu présumé du supplice de l’apôtre  
‘ . au pèlerinage de Rome.

De quantqu’ai dit en avrait boin tesmoing :

Le mien signour Guibnart le baron  
Et cest abbey qui tant par est proudon,

9865 Le moyne avec, qui est son compaingnon. »

Et cil respondent : « II ne dit se voir non.

- Per foid, dít Nayme, vous estez tuit lairon ! »

83.

« Nayme, dit Charie, quelz consoil me donnez  
De cez ,ij. frere dont vous ici oiez ?

9870 - Sire, dit Nayme, oncque maix n’oiis teil.

Cil ait son frere en sa prison getér,

Puez îe vous vient li traíitre conter !

Per le Signour qui en croix fuit penés,

Se jeu eiisse .j. mien frere charnei  
9875 Que fuit aínsi fors de France getér,

Puez revenist .j. jour en mon osteit,

Mouit fuisse, certe, piain de grant malvisté  
Se je l’eiisse en ma príson jetér,

Pues le venisse en vous court racuzer,

9880 Je nel feysse pour quantque vous avez,

Car je cudesse, si me puíst Díeu sativer,

Li .c. d'íable tn’en deiissent porter ;

Aìns li donnesse a maingier a planteit,

.II. jour ou .iij., puez ì’an laiesse aller ;

9885 Et s’i volcíst de mon avoir pourter,

A grant planteit J’an eusse donnér.

Maix en cestui ait poc de loialteit,

Malvaísement en poroie fieir  
Quant de son frere aìt faìí tel malvìsteìt ;

9890 Bìen sai de voir, si me puist Dieu sauver,

Que il ait tout per traiíson euvrér.

Je sus que dis en fine loiaiteit,

Cis doòvmit estre pandus et íraiennez,

Et Guibuart et li ahbey delez,

9895 II et cez moyne que il ait amenér.

Sor sain[t] juroie, si me puist Dieu sauver,

des témoins fíables pour tout ce que j’ai dit : mon  
vaillant Gibouart, cet abbé très noble et ie moine qui

• jj pioduirai  
^igneiH'- ie

ìpagne.

à d’assurer :

t h pure vérité !

foi, réplique Nayme, vous n’êtes tous que des brigands !

. , Nayme, demande Charles, quel conseii me donnerez-vous  
ìs deux frères dont il est question ìci ?  
s .> ; n’ai jamaís entendu pareille chose ! Voicì un homme qui  
son frère en príson, et qui víent, le traître, s’en vanter devant  
Par le Seigneur qui fut tourmenté sur la croix, sí mon frère  
.. ir avait été banni de France puis revenait un jour chez moi,  
je serais bien méchant si je le jetais en prison pour l’accuser ensuíte  
i: ;our. Jamais, pour tous ìes biens que vous possédez, je  
. gi ainsi, car j’aurais peur - Dieu m’assiste ! - que les cent  
■ mfer ne m’emportent.

[9883] Au contraire, je lui aurais donné à manger en abondance  
pendant deux ou trois jours, puis je I’aurais laissé partir, et s’il avait  
voulu piendre de mes bíens, je lui en aurais donné largement. Mais il  
y 3 bien peu de loyauté en cet homrne, et je pourrais difficilement me  
fier à lui puisqu’il a si mal agi envers son frère ; je suis tout à fait sûr,  
eí j’en atteste Dieu, qu’il s’agit d’une trahison, et je déclare en toute  
loyauté qu'il devraìt être pendu et traîné derrière des chevaux, avec  
Gibouarí, l’abbé (242d) et le moine qu’ils ont amené. Je suis prêt à  
u ies reliques

Que trestut .iiij. ont fault tesmoing portér. »

Quant Girart l’ot, li sans li est mttez ;

Dont volcist il, saichiez en veriteit,

9900 De teilie affaire ne se fuit ja mellez ;

Ains s’an repant, maix ne puet reculler.

Forment maldit Guibuart de Viemez  
Que li avoit sifait consoil donnér ;

Dit a Naymon : « Sire, grant tort avez ;

9905 Ne sai pourquoy si forment me haiez.

* Per foid, dit Nayme, pour vous grant malvistez !  
  Vous volliez estre l’autrier .j. de nous per ;

Dieu, queil consoille nous ettssiez donnér !

Voir, muelx amaisse .j. de mez piet coper !

9910 - Ceu ne vault rien, se dit Charle li ber ;

II me covient d’aultre chanson parler. »

Tout lez ostaige Huon ait appalleit :

« Signour, dit Charle, mez couvent me tenez :  
Randez moy tost Hue le baicheler ;

9915 Se ceu ne faite, si moy puist Dieu sauver,

Je vous feraif et pandre et traỳner.

* Sire, font il, merci pour amour Dei !

Per jugement, s’i vous plait, nous menez.

* Moult vollantier, dit Charle, en nom Dei.

9920 Nayme, dit il, queil consoil me donnez ?

* Sire, dit Nayme, etparmain le savrez.

Je vous dirait comment esploiterez :

Vous pranderez de vous riche bamez,

De vous baron a moult grande planteit,

9925 Jusqu’a Bourdialz, c’il vous plait, en yrez,

Hue ferez de la chartre geter  
Et puez porez sa raison escouter.

S’i vous dít chose ou il ait veriteit,

Pour I’amour Dieu, s’aiez de lui piteit.

9930 - Certe, dit Charle, vous avez bien parlér ;

Je lou feraií puez que lou me lowez. »

Adont fait Charle cez baron aprester,

Jusqu’a .vii.xx. en fait li roy mander ;

tous quatre ont porté un faux témoignage.

[ Lorsqu’il entend ces propos, Gérard est bouleversé, et il

sachez-le, de s’être engagé dans une telle affaire ; il se repent,

\* .1. 1q /4« r’ûfi'Q ûn rto n-Q rlnrc nno f-ollíQ offmrA • tl co ranoni1

i-ggrette,

niais H est trop tard pour revenir en arrière. Alors il voue à tous les  
tjiables Gibouart de Viemez qui lui a donné un tel conseil, puis dit à

**V’ : : ,**

,gneur, vous avez grand tort, et je ne comprends pas pourquoi  
e détestez à ce point.

( it à cause de vos crimes. Vous prétendiez l’autre jour devenir  
i'un dc nos pairs : Dieu ! quels conseils vous nous auriez donnés ! En  
vérité. je préférerais me couper un pied.

\_ Xout cela ne vaut rien, déclare Charles le preux, et il s’agit de tenír  
un autre langage.

(99121 Alors il s’adresse à ï’ensemble des otages de Huon et leur  
dit:

* Seigneurs, tenez votre promesse et livrez-moi le jeune Huon, car  
  si vous agissez autrement, par Dieu, je vous ferai pendre et traîner

des chevaux.

* Sire. s’exclament-ils, pitié, pour l’amour de Dieu ! Qu’un jugement

de notre sort !

ì volontiers, répond Charles. Nayme, quel conseil me donnez-

. I bien, seigneur, je vous dirai ce que vous devez faire. Vous  
cz parmi vos puissants barons un très grand nombre de  
rs, et vous vous rendrez à Bordeaux. Huon sera tiré de prison,  
écouterez sa défense ; s’il tient des propos convaincants, pour  
• de Dieu, ayez pitié de lui !

s avez bien parlé : je ferai ce que vous me conseillez.

; Charles ordonne à ses barons de se préparer ; il en convoque  
cent-quarante

Et si menait trestnt iez .xi. per,

9935 Et 1; douzìme fuit Huê au vif cler. [24

84.

Li roy ait fait son oir[e] apparrillier ;

II fait monter bien .vii.xx. chevalier,

Lez .xj. per n’i volí pais oblieir.

Puez ait fait p[r]anre tout lez .x. chevalier  
9940 Qui en hostaige sont pour Huon le fier ;

En sa prison lez fait li roy lancier,

Maix li duc Nayme lez allait replegier,

Avuec le roy lez ait fait chevalchier ;

Dont se chevalchefnt] tout le chamin plennier.

9945 Or puist Huon huy Dammedieu aidier,

Car, c’II n’an panse, ii ert a mort jugiér !

Li roy ait tant errez et chevaichiér  
De Bourdialz vìrent lez mur et lez clochier ;

Si comme il durent la citeit approchier  
9950 Gerart appelle Charlemenne le fier :

« Sire, dit il, car me donnez congier  
Que me laissez per devant chevalchier,

Encontre vous feraií apparrillier.

- Girart, dit Charle, certe, vous n’írez mie. »

9955 Mayme l’antant, s’an est joiant et liez ;

Dit a Charlon : « Sì me puist Dieu aidier,

Or respondeis a loy de boin guerrier ;

Bien aít li cuer qui vous ait concilliér. »

A ycez mot ont lez chevalz cointiér,

9960 Tant ont ansamble errér et chevalchiér

Qu’i sont antrez en Bourdìalz san targier.

Jusqu’au pallais n’i ont rengne saichìez ;

II dessandirent au degrez entailliér.

Li frans bourjois sont moult amervilliér  
9965 Que Charlemenne li amperrere quiert.

Charle montait sus es pallais plennier,

II c’est assis es fauítdestuet d’or mier,

Entour s’aisisent li baron chevalìer.

iène en outre les onze pairs ; (243a) Huon au visage lumineux

juzième.

84-

i Le roi a faìt préparer son voyage. II fait monter à cheval au  
ent-quarante chevaliers, sans oublier les onze pairs, puis il fait  
arrêter les dìx chevaliers quì sont les garants de Huon et les jette dans  
n, mais le duc Nayme se fait aussitôt leur garant et les fait  
,\*her dans la troupe du roi. Alors tous s’avancent sur le grand  
; puisse Dieu venir aujourd’huí en aide à Huon, car s’il ne  
jr lui, sa mort est assurée. Au terme de la chevauchée, le roi  
íupe aperçoivent les murs et les clochers de Bordeaux ; tandis  
pprochent de Ia ville, Gérard s’adresse au farouche Charlema-

gne :

\_ sjre. donnez-moi congé, afin que je puisse vous précéder et  
• ce qu’il faut pour vous accueillìr.

-'li ’i’en est pas question, répond Charles.

réponse réjouit Nayme, qui dit à Charles ;

■e réponse est digne d’un bon guerrier. Béni soit le coeur qui  
nspiré une telle décision1 !

|i:‘KUj Alors ils éperonnent leurs chevaux, poursuivent tous ensemble  
.rche et entrent bientôt dans Bordeaux. Ils ne ralentissent pas  
être arrivés au palais et descendent devant les degrés de pierre  
Les nobles bourgeoìs se demandent avec stupéfaction ce que  
mpereur Charlemagne. Celui-ci monte dans la grande salle du  
t s’assied sur un trône d’or pur, les puissants chevaliers autour

de lui.

. ' 9953] En voulant entrer le premier à Bordeaux, Gérard méditait évidemment  
tóe nouvellc trahison ; Chariemagne, quel que soit son parti pris contre Huon, s’est  
Maiporté piudemment, en refusant à l’accusateur sa Iíberté de mouvement tant que  
taf&tre n’est pas jugée.

Et Girart fait tost haiter le maingier,

9970 Tantost aìt fait lez grant tauble dressier ;

L’yauwê apportent a grant baissin d’or mier,

Ly roy lavaít, assis sont au maingier ;

Lez luí s’aisist Naymon o le vif fier,

Az aultre tauble sisent li chevalier.

9975 Avalz cez rue corrent si boutellier,

Li ung vuelt pain et li aultre vin viez.

[Hues les ot ça deseure noisier,]

Isnellement appelle le chartrier : [

« Amis, dit il, se Dieu te puist aidier,

9980 Queilz gens sont ceu que j’o leans plaidier ? »

Et cil respont, que moult fez fuit et fier :

« C’est Chadement, qui France ait a baillier,

A cez baron qui vous viennent jugier ;

Pandus serez ains qu’il soit aneutiér.

9985 - Per foid, dit Hue, Dieu te doint encombrier !

Malle nouvelle me vient or[e] noncier. »  
85.

Sus es pallais sist Charle au disner,

Dejoste lui sist Nayme li barbez ;

Qui que mainjut, duc Naymê ait plorér,

9990 II saillit sus, dou mangier est levér,

Si roidement ait la tauble hurtér  
Que il aìt fait tout lez hanep verser.

« Nayme, dit Charle, pour Dieu, et vous qu’avez ?  
Vous avez tort que mon vin respandez.

9995 - Ains aiz boin droit, dit Nayme, en nom Dei,

Car j’ai telz duelz, prez n’ai le sans dervér  
De ceu que voy qu’estez si rasottez.

Pour le corpz Dìeu, que ne vous porpancez ?  
Veniste vous a Bourdialz la citeit  
10000 Pour boivre vin et pour boivre clarey ?

N’avez vous mie tout ceu en France assez ?

Es ! amperrere, et cor vous porpancez  
Que ceu n’est mie d’un gant a anformer

xe Gérard fait en hâte préparer le repas.

II fait dresser les grandes tables, on apporte l’eau dans de  
bassins d’or pur, le roi se lave les mains, eî tous prennent place  
•epas. Nayme au visage farouche est assis à côté de Charles,  
. jeS chevaliers sont aux autres tables ; les échansons parcourent les  
anpécs, et l’un des convives réclame du pain alors que l’autre veut du  
x. Huon les entend faire du bruit au-dessus de sa tête, (243b)  
,rpelle à l’instant le geôlier :

demande-t-il, quels sont ces gens que j’entends parler dans le

autre, qui est cruel et sauvage, répond :

( „:ì, Charlemagne, qui gouverne la France, et ses barons : ils  
vous juger, et vous serez pendu avant la tombée de la nuít.  
Dieu te confonde, toi et ta terrible nouvelle !

'5

Là-haut, dans la grande salle du palais, Charlemagne est assis  
■epas ; Nayme le barbu est auprès de lui, mais alors que tous  
, ie duc s’est mis à pleurer. 11 bondit sur ses pieds, abandonne  
et heurte sì violemment la table qu’il renverse tous les

ie, qu’avez-vous donc ? demande Chaties. Vous avez tort de  
: i' -e mon vin.

raison, au contraire, affìrme Nayme, car j’éprouve un tel  
que je deviens presque fou en vous voyant devenu si sot. Par  
quoi. songez-vous donc ? Êtes-vous venu à Bordeaux pour  
vin et du nectar ? N’avez-vous pas tout cela à votre gré en  
France ? Allons, empereur, songez que ce n’est pas pour enfiler un  
gaat

*HUONDBBu*

552

Que nous dobvez orandroit conjurer ;

10005 Ains est, per Dieu, d’un de nous .xij. per  
Que nous dobvons jugier, si m’aie Dei.  
Quant nous avons maingiér a grant planteìt  
Et tant beíit que serons enyvrez,

Comment sarons de mort d’omme parler ?  
10010 Per cel Signour qui an croix fuit penez,

II n’ait haulz homme sceans en cest hosteit  
Que, se íl boit humaix vin ne clarez,

D’or en avant ne perse m’amisteit. »

Et dit li roy : « Je feraií tout vous grey. »  
10015 A voix escrie : « Cez nappe nous ostez ! »  
Lez taublè ostent sergens et baicheller ;

Li roy commande Huon a amener,

Et cíl y vont cui il l’ot commandér.

Hors de la chairtre ont Huelin getér,

10020 Ens es pahais I’ont errant amenér,

Lui et sa femme et Geriame ii ber ;

Boin anialz orent chescun en piet fermér.  
Quant Hue voit Charlemenne le ber,

Li sanc dez piez li est ou vis montér ;

10025 Li .x. baron se sont en piet levér  
Qui raplegiér orent Huon le ber ;

Ver Charîemenne, ie fort roy coronnér  
[En vont li plege Huon le baceler ;]

Luez qu’i le voient, s’ont le roy appellér :  
10030 « Sire, font il, enver nous antandez.

Ves la Huon, le jonne baicheller,

Somme nous bien enver vous acquitér ? .

- Oiir, dit Charle, per sainte chariteit.

Puez que lou voy, quite en soiez clamér,  
10035 Car je croy bien qu’i ne puet eschapper. »

Et Hue est enver le roy paissez,

Per devant lui c’est a terre enclinér.

« Sire, dit Nayme, pour Dieu, or escoutez :  
Or oiez ceu que vous volrait conter.

10040 - Per foid, dit Charle, ne lou quier ja veer. »

[2< -

||j

9

vou;; allez nous demander de prêter serment ! II s’agit au  
^tra]re par Dieu, du jugement d’un de nos douze pairs. Lorsque  
^ . auiors mangé à satiété et tellement bu que nous serons ivres,  
pourrons-nous débattre de ia mort d’un homme ? Eh bien,  
gneur qui fut tourmenté sur la croix, tout puissant baron assis  
.. <emeure qui boira longtemps vin et nectar perdra mon

jtfìítié '■

i; Alors le roi déclare ;

„ii': à votre disposition.

Puis ìì s ecrie .

\_ Òtez ! .s nappes !

serviteurs \_et écuyers. ôtent ies tables, et ]e roi ordonne  
4'amene'-' Huon ; il est obéi à Fìnstant, et (243c) Huon est tiré de  
«îiison èt conduit au palais, ainsi que sa femme et le vaillant Gériau-

gg ; cfcicvn a les pieds enserrés dans de soîides anneaux1. Lorsque  
Huon aoerçoit le vaillant Charlemagne, le sang lui monte des pieds au  
ndis que les díx chevaliers qui avaíent été les garants de  
J-íuon se lèvent, vont trouver Charlemagne, le puissant roi portant  
couronne. et lui disent ;

. voici Huon, le jeune chevalier : sommes-nous maintenant  
-quiîtes c::v-ìts vous ?

(i ,l vcas êtes quittes, puisque je vois Huon, qui, j’en suis sûr, ne  
pourra s'échapper.

[10036] Huon lui aussi s’avance vers le roi et s’incline devant lui  
jusqu’à tcrre. Nayme déclare :

-Sire. au nom de Dieu, soyez attentif et écoutez ce qu’il a à dire !  
c v:;ux bien, répond le roi.

'<"-ì2] **Chescun** employé avec un verbe au pluriel est une licence gramma-  
. C’est le seul exemple dans notre poème, mais d’autres sont fournis par  
-5.

Adont ait Hue pour Dieu mercis criei :

« Sire, dit íl, pour Díeu, car m’escoutez !

À Dieu me plain et a vous aultretelz,

Et au baron que cy voy assamblér,

10045 Dou traiitour que je voy la ester,

Su est Gerart, que Dix puist craventer.

Mez frere fuit, c’il etist loialteit,

Maíx íl est fes et plain de malvisteit ;

Car, puez celle houre que Damedieu fuit neìf  
10050 Et que Cayn, que tant fuit fourcenér,

Ocist Abelz, le sien frere charnel,

N’oiit on maix d’aulteit frere parler,

De si maîvaix ne de si traiiter. »

Li baron I’oient, si plourent de piteit ;

10055 De toute parrt ont Hue regardér.

Li ung a l’autre l’ait bellement conteit :

« Cis ne vient mie de dammes escoller,

Bien ait son tempz chaingiér et remuér.

Nous le veŷsmes icy belz baicheller, \_

10060 Or est si maigre et si descollorez.

Qu’est devenue sa trez grande biaulté ? » f243dj

Et Hué ait Charlemenne appellér :

« Sire, dit il, c’il vous plait, antandés ;

Si m’aie Dieu, je díraií verìteit.

10065 Certe, je fus oultre la Rouge Mer,

Au roy Gaudisse, la ou je duy aller,

Et vous messaige li dir, si m’aíe Deí,

De chief en chief- n’i laissaií que compter.

Ne vous prisait .ij. deníer monnoieit ;

10070 Moult se fist fier, sì me puist Dieu sauver,

Quant demandait cez blan grenom mellez  
Et de sa bouche dent maisellez.

Deden sa chairtre fuis en prison getér,

Si m’an jetait Auberon li faiez,

10075 Ung petit roy qui de Monmur fuit neis ;

Ycil m’aìdait l’amiralz a tUer.

Je li ostair .iiij. dent maisellez,

Kuon se met à implorer la grâce de Charlemagne :

Sire. au nom de Dieu, écoutez-moi ! Je me plains devant Dieu,  
jjçvant \ ous et devant tous les barons que je vois assemblés du traître  
uent debout icí, ce Gérard que Dieu puisse confondre ! Ce  
tfiait cnon frère s’ìl était loyal, mais il est cruel et plein de fourberie :  
Jepuis !e nioment où Dieu est né et où Caïn, le forcené, a tué Abel,  
son piopre frère1, on n’a jamais entendu parler d’un frère comme  
cîíIui-cs. aussi méchant et aussi fourbe !  
gn 1‘entendant, les barons pleurent de compassion ; de tous côtés, ils  
■c>' iicjnt Huon et se disent les uns aux autres :

^ ■. ne vient pas d’embrasser les dames. Comme il est changé !

vjous l'avons vu íci jeune homme d’une beauté éclatante, et le voilà  
roaigre et pâle : (243d) qu’est devenue sa très grande beauté ?

2J Huon interpelle l’empereur :  
écoutez-moi, s’il vous plaît, car, j’en atteste Dieu, je dirai la  
vérilé. Je suis allé, je l’affirme, au-delà de la Mer Rouge, auprès du roi  
oromeje devais le faire, et je lui ai transmis votre message  
ï’autre, sans en rien omettre. II ne manifesta pas à votre  
écard le moindre respect et se mit en colère lorsque je lui réclamai sa  
olanche et quatre molaires tirées de sa bouche. Je fus mis  
1 prison dont Auberon le fée, un petít roí né à Monmur, m’a  
úté: c’est iui qui m’a aidé à tuer l’émir, à qui j’ôtai quatre molaires

1} Le jongleur a choisi deux repères essentiels : la naissance du Christ  
et lí Meu:tie d’Abel, mais il ne se soucie pas d’en donner la chronologie relative.

Se íi copaìf lez blan grenom mellez,

10080

Et Auberon avec moy tous tempz yert.  
Quant j’oz la bairbe et lez dant maisellez,  
Neì solz ou mettre, si me puist Dieu sauver  
Je li priaif per loialz amisteit  
Qu’i an teilt lieu le[zj me fezist bouter  
Que nel peiisse ne perdre ne oster.

***10085***

Adont le[z] mist Geriame ens es costeìt,  
Desus la hainche 1 i físt asaieller  
Per faierie, per la Dieu vollanteit,

Car de teìl homme n’oiiste maix parler.  
Dont m’an reving arier en cest rengnez,

10090

Si amenait la fille I’amírelz,

C’est Esclarmonde, qui tant ait de bíalteit ;  
Veés la la, per delez ces pilleir.

Roy, si volloie avanture conter,

10095

Comment je ving et comment paissaif mer,  
Ju en poroie dirê a grant planteit ;

Maix cí androit n’i vault rien le conter.

Ju que diroie, si me puist Dieu sauver ?  
Moult aif heli de grande poverteìt.

Arier reving a Romme la citeìt,

10100

La fis ma femme baptisier et laver  
Et si la prins a moillier et a per ;

Li appostolle, que gentís est et ber,

[24-l.ìj

Sì m’aie Díeu, si la m’ait espouzér.

Se de tout ceu, frans roy, ne me creés,

10105

A I’appostolle a Romme envoierez  
Et pour savoir se j’ai dít veriteit.

S’i ne tesmoingne ceu que vous aif contér,  
Je vous otroy, síre, que me pandés ;

10110

Car ne diraií huy chose en cest hosteít  
Que je ne saiche bien ansaingne moustrer.  
Et ancor plux, certe, n’ ai paix contér :

Je repairoíe dou paiis d’oultremer,

Or et argens rapportoie a planteit ;

Mez pallerin avoìe ramenér

0OS-

a blanche moustache ; pendant tout ce temps, Auberon était  
à mes os.

i Lorsque j eus pris la oarbe et les molaires, je ne savais où  
JeS nvei' -e.„ eî je priai instamment Auberon de les placer en un lieu tei  
quejè pc nuisse les perdre.

;.es piaça dans ie flanc de Gériaume, bien enchâssés au-  
la hanche, par magie mais aussi par la volonté drvine :

■:i ■ s n’avez entendu parier d’un homme tel que celui-ci.  
flen retournai vers ce royaume, emmenant avec moi la fille  
’ ..'■n::. dsclairaonde la toute belle : c’est elle que vous voyez à côté  
;r. Roi, si je voulaís conter mes aventures pour venir  
pour passer Ja mer, j’aurais beaucoup à dire, mais ce n'est  
'ent d’en paiier. Que dire en effet ? J’ai traversé de grandes  
épreuves á rant de reveiur à Rome, où j’ai fait baptiser mon amie, que  
Qii enst\*.w épousée. C’esí le nobie pape (244a) qui nous a mariés. Si  
.. ; croyez pas en tout cela, noble roi, vous pouvez envoyer

| Rome d u de savoir sì j ai dit !a vérité, et si le pape ne confirme pas  
mes Drcpos, je vous accorde, sire, de irte pendre, car je ne dis rien ìci  
„ . „■ juisse apporter la preuve.

fiOiiJÎ ïì y a P-lus encore. Je revenais d’outre la mer, rapportant en  
et argent, ramenaní avec moi les pèlerins

Que me chargette quant vint au dessevrer,  
Car ains ne vorent de mon corpz dessevrer.  
Jusqu’a .xiiij., si me puist Dieu sauver,  
Tant ques avoie avec moy ramenér.

10115

10120

10125

10130

10135

10140

10145

10150

Je ne volloie jour ne neut sejorner,

Tant deziroie a voustre corpz parler ;

Tant esploitaif et tant of cheminnér  
Que je ving droit a Saint Morise es prey,  
Car ne vos mie en ceste ville entrer ;

En l’abbaiie m’en ailaií au disner.

Li gentis abbe fist mon frere mander,

Car il cudoìt moy detist honnorer ;

Et il y vint, li traiitre prouvér,

C’un escuier n’ot o lui amenér ;

La poz bien voir, plain yer[t] de faulceteit.

* Per foid, dit Nayme, vous dite veriteit,  
  Tres don vous ot petit amour moustrez ;  
  Grant gens deiist avoir o lui menér.
* Sire, dit Hue, vous dite veriteit.

Si m’aie Dieu, li Roy de maiesteit,

Girart m’ait fait trop grande malvisteit :  
Tres bien m’anquit comment ju os ovrér,  
Demandait moy, si com per amisteit,

Se je avoie a Gaudisse parlér

Ne vous messaige per devant lui moustrér

Ne se j’avoie .íiíj. dent maisellez,

La blanche barbe Gaudisse l’amirelz.

Et je li dis ques avoie apportér.

**1244b)**

Dont demandait ìì traiitre prouvér  
Ou lez avoie et mis et enserrez,  
Confaitement lez avoie gardér.

Tout li contaif, ne li vos mot celler,

Car je ne me pos, sire, encontre lui celler ;  
Ne me gardoie de sa grant malvisteit :

Tant m’ anortait et tant m’ot enchantait  
Que il me fist aíns mie neut lever  
Et de l’abbie partir et dessevrer.

vouiurent me quitter : ils étaient quatorze, et je les avais tous avec  
; ne voulais m’arrêter ni le jour ni la nuit, tant je désirais venir  
-ouver. Au terme de ma route, je suis allé directement à Saint-  
\íaurice-dcs-Prés, car je ne voulais pas entrer dans Bordeaux. J’allai  
ì un repas à l’abbaye, et le noble abbé fit appeler mon frère,  
f pensait qu’il allait me traiter avec honneur ; celui-ci vint  
/ement, mais le traître n’amena qu’un seul écuyer : j’aurais pu  
aître dès ìors sa fourberie.

vòus m’aviez confiés lorsque je suís parti et qui jamais ne

que

\ dites vrai, intervient Nayme : c’était vous montrer fort peu  
tìon, car il aurait dû amener avec lui beaucoup de gens.  
js avez raison, reprend Huon. Gérard a commis envers moi un  
|ualifiable : il s’est enquis soigneusement de ce que j’avais fait  
demandé, sous couleur d’amitié, si j’avais parlé à Gaudisse, si  
,e lui avais transmis votre message et si j’avairs avec moi les quatre  
s et la blanche barbe de l’émir, Je lui dís que je les avais  
rapportées. Alors le traître fieffé demanda (244b) où j’avais déposé ces  
ttophées, de manière à pouvoir les conserver, et je lui contai avec  
ptécision ce qu’íl en était, car il m’était impossible de dissimuier  
devant lui puisque je ne me doutais pas de sa îraîtrise.

[10149] II sut tant me presser et m’étourdir qu’il me fit lever avant  
ja minuit et quitter l’abbaye ;

10155

10160

10165

10170

10175

10180

10185

Et quant je fus oultre la croix passez,

Ou li chemin se doient dessevrer,

Si comirm je detísse dever France torner  
Dont commansaìt ver moy a estriver.

Ens es brullet qui estoit per delez  
Estoit mussiér Guibuart de Viemés ;

.LX. estoient sur lez chevalz montér.

Ains n’an soz mot, si lez vií tous armez ;

II m’assaillirent envíron de tout iez,

-XII. palniier m’ont mort et descopér,

En la Gironde, la lour vi ge riier.

Et puez me fisent de mon chevalz verser  
Et si me fisent andeux lez eulx bander  
Et mez .ij. poing dairier le doz noier ;

Et ma moillier reffisent aultreter.

Girart saisit Geriame le barbér,

Au brant d’aicier Ji fandit lez costeit,

Gu fuit la barbe et lez dant maisellez  
Que Auberon y ot assaiellez ;

La grande plaie, certé, ancor y pert. »  
Adont se dresse Geriame li barbér,

Si ait la plaie voiant Fransoy moustrér.

Dit Hue : « Sire, si ine puist Dieu sauver,  
Adont nous fist sor .iij. chevalz monter ;  
Lez poing loièi et lez .ij. eulx bandei  
Nous enmenait deden ceste citeit  
Et si nous fist en sa prison geter.

Tout me tollit quantque j’oz amenér ;  
Venus y sus, certe, oultre mon grey.

Et s’i vuelt dire que je dis faulceteit,

Tres bien le faite fervestir et armer  
Et avuec lui Guibuart de Viemer :

Encontre yaulz ij. voraií en champz entrer.  
Se ne lez puez amb[e]dui conquester  
Et ne lour fais jehir ains Favesprer,

J’otroi que soie pandus et encroés.

Se jes conquier, ma terre me randez,

[244e]

CI q: md j’eus dépassé la croix où les chemins se séparent, alors que  
s prendre la route de France, il se mit à me chercher querelle.  
nt ce temps-là, Gibouart de Viemez était dissimulé dans un  
tyjsquet à proximité, accompagné de soixante hommes à chevai. Tout  
h je les vis surgir tout armés ; ils m’attaquèrent de tous côtés,  
p,e tuèrent douze pèlerins qu’ils précipitèrent dans la Gironde, puis me  
jetèient à bas de mon cheval, me bandèrent les yeux et me lièrent les  
poignets derrière le dos ; ils en firent autant à ma femme. Gérard  
s'empara alors de Gériaume, lui fendit avec son épée le côté où se  
Youvaient la barbe et les molaires qu’Auberon y avait enchâssées : la  
grande plaie est encore visible.

" [10172] Alors Gériaume le barbu se dresse et montre la plaie aux  
Français, puis Huon poursuit :

\_ Sire, il nous fit monter alors, les poings liés et les yeux bandés, sur  
trois chevauxi nous fit entrer dans cette ville et jeter en sa prison,  
- n’avoir volé tout ce que j’avais amenè. Je suis venu ici contre  
inon gré, et s’iî prétend que je mens, faites-le armer, et que Gibouart  
de Viemez l’accompagne : (244c) je combattrai en champ clos contre  
eu't deux, et si je ne parviens pas à les vaincre ensemble et à leur faire  
avoucr leur crime avant le soir, je veux bien être pendu et accroché au  
gibet. Si je les vaincs, rendez-moi ma terre,

Sí me laissiez en paix mon herritez.

10190 - Per foid, dit Nayme, Huè en dit assez. »

Dit Gerart : « Sire, il dit sa vollanteit,

Maix ains ne fis si grande malvisteit ;

Et, per la foid que je doi Dieu pourter,

Je ne quier ja ver mon frere fermer.

10195 Li roy en faice toute sa vollanteit.

* Es ! Dieu, dit Nayme, oiez del traiíter !  
  Comme il sceit bien covrir sa malvìsteit !
* Hue, dit Charle, laissiez tout ceu ester.

Je ne sai, certe, comment avez ovrér ;

10200 Je vous demande .iiij. dent maisellez,

La blanche barbe Gaudisse l’amirelz.

* Sire, dit Hue, merci pour l’amour Dei !

On m’ait trestout et tollut et rowei. »

Et respont Charle : « Ancor vous demande el :  
10205 Quant vous partites de France le rengnez  
Deffandií vous sor lez membre coper,

Se reveniez d’oultre la Rouge Mer  
Qu’an voustre terre ne fuissiez retornér  
Sì eûssiez a ma bouche parlér ;

10210 Et boin ostaige m’en etiste lívrér,

Maíx enver moy en sont bien acquitér,

Car je vous tiení, ne poez eschepper.

Je vous puez bien et pandre et traŷner  
San jugement de nul homme charnel,

10215 Car au mobvoir je vous ot devisér.

Et, foid que doie a Dammedieu pourter,

Aíns qu’i soit vespre vous feraií traỳner,

Car je vous praní, certé, en voustre osteil.

* Sire, dit Hue, merci pour l’amour Dei.

10220 Je n’i ving mie ; on m’i ait amenér

Tout malgrez my, envy y sus antrér.

Menez m’a droit, pour Dieu de maiesteit ;

Per jugement, s’i vous plait, me menez.

**[244dj**

* Per foid, dit Nayme, vous mort li requerrez. »  
  10225 Li duc appelle Charlemenne le ber :

ssez-moi jouir en paix de mon héritage.  
eî paJ. ma f0i, déclare Nayme, Huon n’a pas besoin d’en dire

1] Mais Gérard réplique :

it ce qui lui plaît, mais je n’ai jamais commis un tel crime, et  
que je dois à Dieu, je ne veux pas combattre contre mon  
: le roi agisse comme il l’entend !  
píeu' s’écrie Nayme, écoutez parler le traître ! Comme il sait bien  
Assiimiler ses crimes ! .

Huon. reprend Charles, laissons cela. J’ignore comment vous avez  
■édé mais je vous demande quatre molaires et la blanche barbe de  
daudisse.

\_ âce ! On m’a pris et volé ces trophées.  
tre question, reprend Charles. Lorsque vous avez quitté le  
e qe France, je vous ai défendu sous peine de mort, si vous  
z d’outre la Mer Rouge, de passer par votre terre avant d’être  
venu me parler. Vous m’aviez livré des otages de qualité qui sont  
désormais quittes envers moi, puisque je vous tiens et que vous ne

m’échapper.

tj ]1 m’est possible de vous faire pendre et traîner derrière des  
chevaux sans que personne ait à prononcer de jugement, car je vous  
. .. au moment de votre départ et, par Dieu, je vous ferai  
ierrière les chevaux avant ce soir, car c’est dans votre propre  
.- ;ue je vous prends.

, pitié, pour l’amour de Dieu, car je ne suis pas venu ici de  
moi-mêmc. mais d’autres m’y ont amené. C’est contre mon gré et  
■ :ú que je suis entré ici : traitez-moi équitablement, au nom  
deDieu. el accordez moi, s’il vous plaît, d’être jugé !

'érité, s’écrie Nayme, c’est sa mort que vous recherchez.

Pliìs il s’adresse au preux Charlemagne:

**;•>■(]** II s’agit ici de refuser la proposition de soutenir un duel judiciaire  
**'fmier champ),** que vient de faire Huon (cf. **M** 9891 ; striver)

***HUOND***

564

« Sire, dit Nayme, pour Dieu de maiesteit,

Et car vous prengne de Huelin pìteit.

Ne faite mie dou pix que vous poeis,

Ne greveis mie le povre baicheller ;

10230 Peschíef feríez et grande maivisteit.

- Nayme, dit Charle, ne lou quier ja grejvjer ;  
Se je volloie aller a crualteit,

Vous savez bien qu’i seroit traynér.

Maix pour I’amour qu’iì est .j, de vous per  
10235 Le voraií ju per jugement mener. »

Grant joie moynejntj tout li per de l’osteit  
Quant ìl oyrent le roy ainsi parler.

Adont c’est Hue assis lez ung píleír  
Ou fuit sa femme et Geriame li ber.

10240 Et li roy ait appellér tout lez pers :

« Signour, dít Charle, or sa, avant venez  
Et si jugiez cest lais malleiireis.

Je vous conjure desor vous loialteit  
Et sor ia foid que me dobvez porter  
10245 Que vous, sìgnoar, permy droiture allez,

Ne pour mon corpz ne pour mez amistez  
Vous pri je bien que Huon ne grevez ;

Ne pour Huon aidier a delivrer  
Ne dite mie enver moy fauiceter.

10250 Je m’an descherge icy et devant Dei,

Se vous en cherge, voiant tout le barnez. »  
Quant li per oient Charlon ainsi parler,

Que si lez ait loialment conjurér,

En une chambre entrent tuit abosinez.

10255 Desus lez banc s’aissient de tout lez,

Li ung ait I’autre moult souvant regardér,

N’i ait celui qui ait ung mot parlér.

« Signour, dit Nayme, etrver moy antandez ;  
Li roy nous ait loialment conjurér,

10260 Or gardons bien ne disons faulceteit,

Sor nous seroit se disons malvísteit. »  
Adoncquè est ung chevalier levér,

Sire prenez Huon en pitié ; ne le traitez pas le plus mal que vous  
ne faites pas tort à cet infortuné jeune homme, car vous

nQlìVCZ

commettnez un péché et une grande

faute.

fíavme. je ne cherche pas à lui faire de tort, car si je voulais me  
jiîontrer cruel, vous savez bien qu’ìl serait déjà traîné derrière des  
-hevaux ; rnais parce qu’ii est un de vos pairs, je iui accorde d’être

íufté-

Tous ies pairs quí sont à la cour se réjouissent d’entendre le roi  
dc iu sorte ; alors Huon s’assied près d’un pilier, à côté de sa  
: et cìu preux Gériaume, tandis que le roi s’adresse à tous les

paíí's:

* Setgneurs, approchez et jugez ce malheureux. Je vous invite, sur  
  voíre honncur et sur la foí que vous me devez, à observer ie droit et  
  à ne pas être injuste envers Huon à cause de moi et de votre amitié  
  pour moi. Pe même, que 3e désir de faire acquitter Huon ne vous  
  amène pas à vous montrer déJoyaux à mon égard. Je me décharge

ïliement ici et devant Dieu de cette affaire et vous la confie  
devant tous les barons.

[10252] Hn entendant Charles parler de ia sorte et fixer leur mission  
de. façou aussi loyale, íes pairs se retirent dans une salle, en proie à un  
grand désarroi1. II prennent place ça et Ià sur des bancs et se regar-  
dent souvent les uns les autres, sans oser prononcet un seul mot.

* Seigneiìi's, leur dit Nayme, écoutez-moi. Le roi a fixé loyalement  
  nmie mission. Gardons-nous bien de parier de façon mensongère, car  
  toute fauie retomberait sur nous.

voici que se lève un chevalier ;

- . ' ] **abosmez.** L’attitude de l’einpereur ne **peut** ici être taxée de partíali**té,**

îtais le sajn de juger Huon constítue un iourd fardeau pour les pairs, étant donné la  
dc ìa situation dans laqueìle se trouve le jeune **homme.**

*HUON DE BORIìEa*

Moult fuit biaulz hons, Gautier fuit appellez,

Parans estoìt Guenillon et Hardrez, p

10265 Et nompourquant si estoit ung dez per,

Car íl en tient lez proppez hesritez ;

Ceu fuit cez droít, devant debvoit parler.

« Signour, dit il, faite paix, si m’oiez.

Je sus qui dit en fine loialteit  
10270 Hue doit estre pandus et traynés,

Car en Bourdialz le prant li roy prouvér.

Bien le puet faire et san peschief mortel.

Se je dií bien, se vous y acordez,

Et Girart ait toutez lez hesriteit,

10275 Car je vuelz bien qu’i soit ung de nous peir. »

Aprés parlait Hanry de Saint Omer,

Dit a Gautier : « Allez, si vous saiés.

Voustre parrolle ne doit avant aller. »

86.

Se dít Hanry : « Nobille chevalier,

10280 Si m’aie Dieu, qui tout ait a jugier,

Je sus qui dif loialment san trichier  
Que Hue rait son paiis et son fiez,

Car sa bezoingne ait moult bien esploitiér  
Et boin tesmoing en ait li frans guerrier  
10285 En l’appostolle qui tant fait a prisier ;

Maix Gerart l’ait traii et engingniér  
Pour son paiis que il ait convoitíér.

Je jugeroie, si me puist Dieu aidíer,

Se lez voullez vous trestuít ottroier,

10290 Que Hue rait son paiis et son fiez  
Et Gerart soit traynés a destrier,

Car son frere ait traii per maívistier. »  
Adont se taít, sor íe banc se raissiet.

Li quens de Flandre c’est aprés Iui dressiér,  
10295 Si aít parlér a loy de boitt guerrier.

,,cr „n rtï>s bel homme, du nom de Gautier, (245a) parent de Ganelon  
et d'Hardré ; malgré cela, c’est un des pairs, puisqu’íl en possède la  
terre1 : d Peut Prendre légitimement la parole.

\_ Seianeurs, écoutez moi, dit-il. Je vous l’affirme en toute loyauté,  
guon doir ètre pendu et traîné derrière des chevaux, car le roí le prend  
iUr ie ìau â Boràeaux. 11 peut donc le faire périr sans commettre de  
péché mortel. Je déclare aussi et sollicite votre accord à cet égard, que  
Gérard doit obtenír tout son héritage, car je suís d’accord pour qu’il  
dfvienne i’un de nos paírs.

Après lui parle Henri de Saint-Omer, qui dit à Gautier ;

- Aliez vous asseoir ; vos propos ne méritent aucun crédit.

86.

[102791 Henri déclare ;

- Nobles chevaliers, devant Dieu, le Juge suprême, je déclare en  
toute lo.vauté que Huon doit retrouver sa terre et son fief, car il a  
páifaitement accompli sa mission ; du reste, le brave guerrier a un  
témoin vaìable en la personne du pape. Maìs Gérard l’a trahi et lui a  
tendu un piège parce qu’il convoite sa terre. Mon jugement est le  
suivant, eî je vous demande, au nom de Dieu, de le ratifier ; Huon doit  
récupérer sa terre et son fief et Gérard doit être traîné derrière des  
destoers, car, par méchanceté, il a trahi son frère.

II se t-iit et se rassied sur le banc. Après lui se lève le comte de  
Flandre. qui parle en valeureux guerrier.

10266] La pairje est attachée à certains fiefs : les posséder, avec l’accord des  
■hsîîm pairs, coafère le titre (voir Ja note de P. Ruelie au v. 9963, **éd. cit.,** p. 425). La  
PiffeMêîe de Gautier montre que des îitulaìres contestables peuvent exister dans ce corps

87.

En piez se dresse de Flandre Bauduŷns,

Dít a Hanry : « Or vous allez seŷr,

Ne ferons rien de tout ceu qu’avez dit.

Je vous diraií, si me soit Dieu amis,

10300 Que boin seroit, certe, se m’est avis.

Signour, pour Dieu le roy de parraidis,

Veés, cest ciecle ne vault .ij. parresis,

Ains n’i est maix, certe, loialz amis.

Â cez .ij. frere ie poions bíen veyr, p

10305 Et c’est d’iaulz .ij., certe, lais li estris ;

Faisons le bien, pour Dieu de parraidis.

Allons ansamble au roy de Saint Denis,

Se li proions, pour Dieu de parraìdis,

Que dez ,ij. frere ait menade et mercìs :

10310 Rande Huon sa terre et son paiis,

Et Gerart doint aultre terre a tenir ;

Sí soient frere et boin charnel amis,

Se seroit boin qui la poroìt venir. »

Dont se raíssiet li frans quens Bauduyn.

88.

10315 Aprés parìaít li viez quens de Challon ;

II dit au conte : « Vous estez moult proudom,

Si avez dit une belle raison,

Maix je sai bien, sì aìt m’arme pardon,

N’an feroìt niant l’amperrere Charlon.

10320 Trestout vous dis ne vaìlent .j. bouton,

Maíx s’i vous samble, signour, que se soit bon,

Tous nous consoiile getons sor duc Naymon ;

A sa parrolle trestuit nous acordons. »

Et cil respondent : « À Dieu benoiison. »

10325 Ensi s’acordent ensamble li baron.

Le duc appellent, bellement san tanson :

« Es î gentls duc, escorxiez nous raison. »

Nayrne l’antant, ne dit ne o ne noin.

[10296] Le comte Baudouin de Flandre se lève et dit à Henri :  
\_Aíìez vous asseoir, car nous ne ferons rien de ce que vous avez dit.

y va)S vous dire, moi, comment il serait bon d’agir. Seigneurs, par  
pieu de paradìs, vous le voyez, ce monde ne vaut pas deux denîers de  
P'iris ; on n’y trouve plus, c’est la vérité, d’ami loyal. (245a) L’exem-  
pje de ces deux frères nous le montre bien, et leur différend est

lainentable.

\.i.:mns comme ii convient, par Dieu de paradis ; allons ensemble  
twr.’er te roí de Saint-Denís et prions-Ie d’avoir pitié de chacun des  
; . o-ères et de leur accorder sa grâce. Qu’il rende à Huon sa terre  
et son fief et confie à Gérard une autre possession, puis que tous deux  
ie conduisent comrne des frères et des amis selon la chair : un tel  
résnltat serait bon à obtenir.

Aloiv le noble comte Baudouin se rassied.

[10315] Le vieux comte de Châlons prend la parole après lui et dit  
, 15.. oain :

\ us êtes un honnête homme et avez donné un bon conseil, mais  
je sais bien, sur le salut de mon âme, que I’empereur Charles n’en  
tíendra aucun compte. Tous vos propos ne servent de rien. Mais si  
vous le voulez bien, seigneurs, remettons notre décisíon au duc  
Nayme, et tenons-nous à ce qu’il dira'.

Les uutres répondent :  
î Dieu soit béni !

1j. • .t donc l’accord auquel parviennent les barons ; ils s’adressent'  
au duc courtoìsement et lui disent ;

11. .! noble duc, mettez rapidement firi à cette délibération !  
e les entend, mais ne répond rien.

**10323]** Première ìndication, donnée par le comte de Châlons, de la gravité de  
« **:** il se tourne vers Nayme comme vers le pius sage.

89.

A ung consoille sont tuit li .xi. per,

10330 Et Hue fuit sa fors lez ung pileir.

Dieu, com Fransoy ont i’anffan regardér !  
Damme Esclarmonde ait tanrement plorér.

« Hue, dit elle, si ait grant poverteit  
Quant en vous ville estez a teilt vilteit,

10335 Si n’estez, sire, tant ne quant escouteit;

Ne vous vuelt croire Charlemenne li ber  
Que vous aiez en Babillonne estér.

S’i fuite, sire, si me puist Dieu sauver,

Et si vous vy li mien perre tûer,

10340 Lez .iiij. dent de sa bouche oster,

Et si vous vy cez blan grenom coper ;

Moult yert grant duelz, sire, s’ancy morez,  
Qu’ an vous ait tant et foid et loiaiteit.

Maix si ne voy homme de mere neis  
10345 Quì soit proudomme, a ceu qu’ai escoutér ;  
Meysme li roy qui lez ait a garder,

A ceu que voy, est plain de faulceter,

Car enver vous chaisse desloialteit.

Maix, se Dieu vuelt si grant tort andurer,  
10350 Que vous soiez pandus et traynér,

Dont di ge, certe, Mahon vault muelx assez.  
Saichiez de voir que, se vous y morez,  
Jamaix ne quier voustre Dieu appelier,

Ains renoieraií sainte Crestïenteit. »

10355 Fransoy l’antandent, si ploure[nt] de piteit.

« Damme, dit Hue, or ne vous demantez :  
Vous ne savez que Dieu ait en pancez. »

Or vous diraií de Naymon le barbez :

Cez compaingnon ait ansamble appellez.  
10360 « Signour, dit il, enver moy antandez :

J’ai si grant duelz, si me puist Dieu sauver,  
De cez ,ij. frere, quant j’an sus pourpancez,  
Que je n’an sai confait conseil trouver.

Que dite vous, pour Dieu de maiesteit ?

[10329J Les onze pairs sont réunis en conseil, et Huon est à  
\_ -icur de la salle, auprès d’un piiier : Dieu ! comme les Français  
0bservent le jeune homme ! Esclarmonde, pour sa part, verse d’abon-

oaiuej latmes :

\_Huon. dit-elle, quelle situation misérable ! Dans votre propre ville,  
0n vous lient pour moins que rien, et l’on ne vous écoute absolument  
pas. Le preux Charlemagne ne peut croire que vous soyez allé à  
Babylonc : et pourtant vous y étiez, sur mon salut ! Je vous ai vu [uer  
Hîon petc, lui arracher quatre dents de sa bouche et lui couper cette  
[jioustache blanche : ce sera une grande pitié, sire, si vous mourez  
dans ces conditions, car il y a en vous tant de fidélité et de loyauté !  
Mais en vérité, à ce que j’ai pu entendre, personne autour de nous  
(245c) n’est homme de bien. Le roi lui-même, qui commande à tous,  
at coirompu, à ce que je vois, puisqu’il en use à votre égard de façon  
déloyale.

19J Eh bien, si Díeu, acceptant que vous soyez pendu et traîné  
e des chevaux, se fait complice de votre mort, je déclare qu’en  
vénté Mahomet lui est supérieur. Si vous mourez, soyez-en sûr, je  
n'invoquerai jamaís votre Díeu, et je renierai le saint baptême1.

En l'écoutant, les Français pleurent de compassion.

* ©ame, la supplie Huon, ne vous désolez pas : vous ignorez les  
  dessems divins.

Je vais vous dire maintenant ce que fait Nayme le barbu. II rassemble  
autour de lui ses compagnons et leur dit :

* Seigneurs, écoutez-moi. J’éprouve un terrible chagrin au sujet de  
  ees deux frères car, en dépit de mes efforts, je ne sais quelle solution

Qu’en dites-vous, par Dieu de majesté ?

. ■ 1554] Exceptionnellement, **oie** dans **renoìerait** ne fait qu’une syllabe (de

10051 de **M).**

Les fautes des Chrétiens ont été dénoncées depuis longtemps dans la tradition  
ïpque, nûtamment avec le scandale des pauvres méprisés que relève Agolant dans le  
**Pmda-Turpm** (éd. Meredith-Jones, pp. 138-139). Mais Agolant n’était pas encore  
iîíçtìsé, conti-airement à Esclarmonde, dont le jongleur souligne peut-être ici la fougue  
Mouraise.

10365 Encor me dìte que ro’en concitíerez. »

Et cil respondent : « Frans duc de grant bonteit,  
Se n’en saveis per vous consoíi trouver,

Jai per nous corpz concilliér n’an serez.

~ Signour, dit Nayme, qu’ì valdroit li celler ? »  
10370 Tout le consoiile maintenant en orez :

Per jugement est Hue traŷnér. »

Li baron I’oíe[nt], s’ont granf dueiz demenér.

« Signour, dit Nayme, qu’i valdroit lí celler ?

Je saraií bien teilie baire jeter  
10375 Per quoy n’íert huy jugiér en cest ostelz.

A ma parrolie trestuit vous acordez.

- Síre, font iì, Jhesu vous puisí sauver ! »

90.

Li -xj. peir furent de grant renom ;

Trestuit se mettent sor le volloìr Naymon.

10380 Hor de la chambre issirent lí baron,

Tout quoy se taisent escuier et garson,

N’i ait hauít homme qui dïent o ne noín,  
Trestout prioìent pour îe chaitis Huon ;

Et Tanffan pîoure dez biauiz eulx de son front.  
10385 Damme Esclarroonde a la ciere fesson,

Eile et Geriame grant duei demenér ont ;  
Souvent redoubtent Tamperreour Charlon.

E ! Dieu, com Hue ait regardér Naymon,

Car il sceit bien qu’e[n] lui gist la raison ;

10390 Le jugement redoubte li frans hons.

« Vray Dieu, dit il, qui souffrit passíon  
Et tramesìs saint Piere es prey Noiron,

Et convertis saint Polz son compaingnon,

Si vraiement com tu fus Díeu et hons  
10395 Si me secourt huy a cest grant bezoing ;

Sì voirement que courpe n’i avons,

Si moy jetez huy cest jour de prison. »

Et li duc Nayme en appelîait Charlon :

« Frans roy, dit iî, vuel oìir nous raison ?

Q0nnvz~íTioi encore un avís !

03661 Maís Ies autres répondent :

\_\_ fjobie duc valeureux, si vous ne savez vous-même trouver une  
soliition, ce n’est pas nous qui pourrons vous I’indiquer.

eurs, pourquoi tergiverser ? La décision est inéluctable : Huon  
cst tonciamné à être traîné derrière des chevaux1.

A. tes mots, les barons manifestent une grande douleur.

, eurs, reprend Nayme, inutile de tarder. Je saurai bien trouver  
unobstacle qui empêchera Huon d’être jugé dans cette cour. Soulenez  
nion projjos !

Tous aonnent ìeur accord.

90.

[103“8i Les onze pairs, qui sont tous de grande valeur, s’en  
rapportent à i’avis de Nayme et quìttent la salle. Aussitôt écuyers et  
vaíeu; se taísent, et le plus puissant seigneur n’ose prononcer un rnot :  
tous pdent pour l’infortuné Huon qui versè luí-même d’a'oondantes

iarmes. Dame Esclarmonde la belle, (245d) ainsi que Gériaume,  
s’abaadonnent au désespoir, car ils ont très peur de l’empereur  
Charies. Dieu ! comme Huon regarde Nayme, car il sait bien que c’est  
à lui qu’il revient de parler, et le noble baron redoute le verdict qui  
sera prononcé.

- V r;ij Dieu, dit-il, qui souffris la passion, qui envoyas saint Pierre  
au pré de Néron et convertis saínt Paul son compagnon, aussi vrai que  
. r Dieu et horame, secours-moi aujourd’hui en cette grande  
déîresse ! Aussi vrai que nous n’avons commis aucime faute, arrache-  
moi aujourd’hui à cette prison !

Alors le duc Nayme s’adresse à Charles :

jle roí, vouìez-vous entendre notre avis ? [[128]](#footnote-128) [[129]](#footnote-129)

10400 - Oiir, dit Charie, per le corpz saint Symon.

- Droit amperrere, se li ait dit Naymon,

Pourpancez vous, pour Dieu et pour son nom,

An queille terre ne en queil region  
Devons jugier ung peir de vous maxon.

10405 - Nayme, dit Charle, vous estez moult proudom ;

Tout ceu fuit dit pour delivrer Huon,

Maix, per Celui qui souffrit passion,

Ceu ne li vault la monte d’un bouton. »

91.

« Sire, dit Nayme, en nom Dieu, tort avez !

10410 Or esgardez, pour Dieu de maiesteit,

En confait lieu nous dobvez conjurer  
Pour jugier homme qui soit ung de nous peir.

Jel vous diraií, ne sa[i] se lou savez :

Li ung en est au bourc de Saint Omer  
10415 Et li aultre est a Orlien la citeìt  
Et li thier est a Paris, per verteit.

C’il est ainsi, amperrere frans beir,

Per jugement vollez Huon mener,

En ung dez .iij. le faitez, roy, mener,

10420 Car n’íert jugiér ceans en cest osteit

Per homme nulz qui de mere soit neis. »

Li roy l’antant, moult en fuit ayrez.

« Nayme, dit il, si ait grant loialteit,

S’avez vous dit pour Huon delivrer !

10425 Je lou cudaií per jugement mener

Si que n’an fuisse de nul homme blafmér,

Maix n’an volleis dire la veriteit. [246a)

Jamaix, per Díeu, jugiere n’an serés

Que, per ma bairbe que me pant sous le neis,

10430 Ne maingeraií jamaix c’un soulz diner  
S’arair Huon pandus et traynez. »

A voix escrie : « La tauble me metés ! »

Gerart l’antant, li traiitre prouvez,

Deden son cuer en ait joie menér,

ûui, par saint Simon, répond Charles.

> 'm

Bmpereur jnste, au nom de Dieu, songez à ceci : en quelle íerre, en  
devons-nous juger un pair de votre maison ?  
vous êtes un honnête homme, mais tout ce que vous dites  
d'autre but que d acquitter Huon. Eh bien, par Celui qui souffrit  
paSt;ion, vous ne pouvez rien pour lui.

91.

>9] - Síre, dit Nayme, par Dieu, vous 'avez tort. Songez, par  
Dieui aux lieux où vous devez nous convoquer lorsqu’il s’agit de juger  
rfe nos pairs. Je vous Ie rappelleraí, si vous l’ignorez : l’un est la  
vitie de Saint-Omer, l’autre la cité d’Orléans et le troisième est Paris.  
Si vraiment, noble empereur, vous voulez soumettre Huon à une  
proeeoure régulière, faites-le conduire dans I’un de ces trois íieux, car  
personne n’acceptera de le juger íci-même, dans ce palais.

\ ..s mots le roi entre dans une violente colère.

\,i /me, vous êtes vraíment très loyal, vous qui ne parlez ainsi que  
pour aequitter Huon ! Je pensais lui réserver un jugement régulier, afin  
de n etre blâmé par personne, mais puísque vous refusez de vous  
prononcer selon la vérité, (245a) jamais, par Dieu, vous ne serez son  
juge ; car, par la moustache qui s’étale sous mon nez, je ne mangerai  
pas une seule fois avant que Huon soit pendu et traîné derrière des  
chevaux.

[10432] Puis il s’écrie d’une voix forte :

- lb.ssez ma table !

En l’entendant Gérard, le traître fieffé, se réjouit vivement en son  
c«ur,

10435 Maìx pour Fransoy ne l’oze demoustrer.

Ai Dieu i com Hue ait grant duel demenér,

Et Esclarmonde ait tanrement piorér.

« Sire, dit elle, bien voy que vous morés.

Se je tenoìe ung coutelz asserés,

10440 Je m’an fieroie es cuer, si m’aie Dei. »

Li baron í’oient, s’onî de piteit plorér,

Tout pour la damme en sont maint endollez ;  
Li viez Geriame c’est formení demantez :

« Es ! iais, dit iì, com mar fus oncque neis !  
10445 A grant dollour ai ma jovante uzér  
Et en ia fin moraií en teilt vilteit. »

Adoncquê ont tuit .iíj. grant dueiz menér,

Car bien cudoient estre a lour fin ailér  
Pour ceu que Charle en avoit tant jurér.

10450 Maix ii an yert au dairien parjurér,

Si com porés oiir aìns l’avesprer  
•Se Dieu gairist Auberon le faiez,

Qui fuit es boix avec[que] son barney.

Li gentis roy se seoit au disner,  
i0455 De cez biauïz euix commansait a plorer ;

D'x'ent cez homme : « Gentis sire, qu’avez ? »  
Dit Auberon : « Signour, vous le savrez :

II me souvient d’un lais rnaileiirez,

C’est de Huon qui tant soiloie ainer ;

10460 Moult ait heii de grande poverteit.

Repairiér est del rengne d’ouìtremer,

Si aií sa femrne loiaiment espouzér  
Tout droit a Romrne, la rnirable citeit.

Á l’appostolle c’est moult bìen confessez.  
10465 Revenus est en France le rengnez,

Or I’aít cez frere traii per malvisteit,

Si est li iais en si grant poverteit  
Oncque ne fuit en perrilz si mortelz ;

Droit a Bourdialz est es pailais listeí  
10470 En cez piet ait ung grant anialz ferrney.

Et Charlemenne est assis au disner,

jnais il n’ose le monírer à cause des Français. Hélas ! Comme le  
désesyoir de Huon esi grand, comrne sont douioureuses les larrnes

^’Esdarmonde !

\_ Arni, dit-elle, je vois bien que vous alìez mourir ; si j’avais en  
maín un couteau aíguisé, je m’en frapperais au cceur, je le jure par

Dieu !

Les barons pleurent de compassion en Ventendant, car íls sont  
nombreux à éprouver du chagrin à cause de la dame ; le vieux  
Qér'mme se lamente lui aussi :

\_ Hélas ! Maudite soit l’heure de ma naissance ! J’ai passé mes  
jeunes années au milieu de grandes épreuves, et je vais mourir de  
façon misérable.

gt tous les trois de se désoler, car ils se croient tout près de la mort,  
teíleírient solennels sont les serments de Charles : mais il s’en  
pauuiera à la fin, comme vous allez i’entendre avant ce soìr1, si Dieu  
protège Auberon le fée, qui se trouve dans la forêt avee ses chevaliers.

[10454] Le noble roi est assis à table, et voici que ses beaux yeux se  
meueíit à verser des larmes. Ses hommes lui demandent ce qu’il a, et  
Auberon répond :

-Je vais vous le dire. Je rne souvìens d’un pauvre infortuné, Huon,  
que j'aí tant aimé. II a suppoité de grandes épreuves, mais il est  
revenu des terres d’outremer et a épousé légitimement sa femine à  
Rome, i’admirabie cité. II s’est confessé pieusement au pape, puís est  
revenu en France ; mais voici que son frère, par jalousie, I’a trahi, et  
que le malheureux est dans une détresse telle qu’il n’a jamais connu  
depéril plus grave. (246b) II se trouve à Bordeaux, dans ie palais orné  
de rrises, les pieds enserrés dans de grands armeaux. Charlemagne est  
assìs pour le repas,

i'rrx 10451] Voici une véritabie intervention de jongleur, iascrite dans le temps de  
!apcrformenco supposée ; le ms. M, on !e sait, en est beaucoup moins avare (voir P.  
Ruclle. éá. cit., p. 53).

Si ait li roy sor sa barbe jurér  
Ne maingerait jamaix c’un soulz diner ;  
Puez que il ert de cez maingier levér,

10475 Serait Huon pandus et traynez.

Maíx, per Celui qui en croix fuit penez,  
Cez blan grenom en seront parjurér :

Je secouraií le jonne baicheller.

Jou y sohaide ma tauble en son hosteit  
10480 Deleis ceìie ou Charle doit diner ;

Si soit plux haulte .ij. grant piet mesurez  
Et sor la tauble soit mez hanep dorér,

Mon corn d’ivoire et mez habert saiffrez ;  
Et s’i sohaide x.m. hommê armez,

10485 Se mestier est, plux en vuelz demander. »  
Tantost y furent com il l’ot commandér,  
La tauble fuit ens es pallais listei  
Deleis la Chaille ou il cist au disner ;

Plux haulte fuit .ij. grant piez mesurér  
10490 Que ne fuit celle ou Charlemennê ert ;

Li cor y fuit et li haubert saiffrez,

Et li hanep de fin or amereit.

Charle le voit, a Naymon l’aít moustrér.

« Nayme, dit íl, veés, pour I’amour Dei ;  
10495 Mien essïant, nous sommez enchantér ! »  
Moult s’anmervellent li baron de I’osteit  
De ceìle tauble, forment l’ont regardér.  
Geriamè ait son chief amont leveis,

Voit le haubert et le hanep dorés,

10500 Le cor d’ivoire, trestout ait ravizér ;

Dit a Huon : « Mar vous anmaierez,

Car je voy la vous boin haubert saiffrez,  
Vous cor d’ivoire et vous hanep dorez.  
Bien sai de voir que secourrus serez. »  
10505 Hue l’antant, s’ait grant joie menér.

« E ! Dieu, fait il, t’an soiez aorér !

Mez gentis sire ne m’ait mie obliei. »  
Atant es vous Auberon le faiez ;

et je roi a juré sur sa barbe que dès qu’il aura fini de manger, en  
quittant la table il fera pendre Huon, qui sera traîné derrière des  
chevaux.

[10476] Eh bien, par Celui qui fut tourmenté sur la croix, la  
uioustache impériale se parjurera ! Je porterai secours au jeune  
chevalier. Je souhaite que ma table soit dans sa cour, à côté de celle  
sur laquelle Charles doit prendre son repas : qu’elle soit plus haute que  
ceile-ci de deux grands pieds ! Qu’il y ait sur la table mon hanap doré,  
0ion cor d’ivoire et mon haubert orné d’orfroi ! Je souhaite aussi là-  
has cent mille hommes en armes, et plus encore, si c’est nécessaire[[130]](#footnote-130).

Tout cela se réalise à l’instant même où il l’a souhaité. La table se  
trouve dans le palais orné de frises, à côté de celle où Charles prend  
son repas ; elle dépasse de deux grands pieds celle de l’empereur. Le  
COr s’y trouve, ainsi que le haubert orné d’orfroi et le hanap d’or pur.

[10493] Charles voit ce spectacle et le montre à Nayme :

* Regardez, Nayme, pour l’amour de Dieu ! Je crois bien que nous  
  somtnes ensorcelés.

Tous les barons de la cour sont stupéfaits à cause de cette table,  
qu’ils observent avec attention. Gériaume relève la tête et aperçoit le  
haubert et le hanap doré, ainsi que le cor d’ivoire. II les reconnaît  
aussitôt et déclare à Huon :

* ('„ -sez de vous désoler, car j’aperçois là-bas votre solide haubert  
  . ir.J d’orfroi, votre cor d’ivoire et votre hanap doré. J’en suis sûr, on  
  va vous porter secours.

[10505] A ces mots, Huon s’abandonne à la joie :

* Dieu, fait-il, sois adoré ! Mon noble seigneur ne m’a pas oublié.

i ■ voici Auberon le fée

580

10510

**10515**

10520

10525

10530

10535

10540

10545

En îa viìle antre, et il et cez barnez ;

Cez baron ait maìntenant appellez :

« Signour, fait ii, enver moy antandez :

Je vous commaní, lez porte bien gardez,

Que ne s’an isse nulz hons de mere neis. »

Et cil respondent : « À voustre vollanteít. »  
Oncque n’ot porte en ia bonne cìteit  
Ou il n’i ait .x.m. hommê armez ;

Lez grande rue amplisse[nt] de tout lez.

Ver le paîlais est Auberon allez,

.XX.m. en laisset a l’antrer de l’osteìt,

Si lour commande sor lez membre coper  
Qu[e] íl n’en laissent nez ung homme eschepper.  
Puez est laissus ens es pallais montér,

De cez baron moinne avec íuì assez ;  
li fuit vestus d’un paile gíronnér,

Â .xxx. lais ot bandez lez costeit;

Aussi bialz fuit com sollaíl en esteit.

Delez lou roy paisse per teilt fierteit  
Que de son chief fait le chaippez voller,

Que ìl l’ait si de l’espaulle hurtér.

« Dieu, de cest nain, comme il est bouserez í  
Saìnte Marie, comme il ait grant biaiteit ! »

Sou dit roy Charie, qui tant est redoubtér.

Et Auberon s’an est oultre paissez,

Vint a Huon, si l’an ait fait iever ;

Aniaiz et bueés lour ait fait tout oster,

Lui et sa femroe et Geriame ìe ber ;

Tout ,iij. lez ait errant desprisonnér,

Pues lez assiet delez lui au disner.

Auberon prant son boin hanep d’or cler,

II faií croix sus de Dieu de maiesteit,

Et li hanep devitit piain de vin cleir.

Li roy le prant, la damme l’aít donnér,

Et elle en but, pues i’ait Huon livrér,

Hue le tant Geriame le barber ;

Du vìn ont bui tuit .iij. a grant planteit.

**[24âcJ**

dans la ville avec ses barons. II s’adresse à eux et leur dit :

:jntre

glll

Jxoutez-moi : je vous ordonne de garder soigneusement les portes,  
•?46c) afin que personne ne puisse s’échapper.

Xous se préparent à obéir, de sorte qu’il n’y a pas une seule porte de  
, -"^‘sante ville qui ne soit gardée par dix mille hommes en armes ;

,\_s guerriers emplissent de tous côtés ies larges rues. Àuberon s’en ya  
■•ers" Ie palais, laissant à l’entrée vingt mille hommes, à qui il a  
recornmandé, sous peine de moit, de ne laisser personne s’échapper.  
i j -oilà qui monte maintenant au palais, emmenant avec iui de  
notnbreux barons. II est vêtu d’une étoffe de soíe à bandes obliques,  
donl ìes Pans sont retenus par trente lacets : il est aussi beau que le  
,,, d’été. II passe à côté du roi. avec une telle violence qu’il lui fait  
voier le chapeau de la tête en le heurtant de l’épaule.

\_ i)[gu, que ce nain est bossu ! Sainte Marie ! Que sa beauté est  
grande1 ! dit Charìes ìe redouté.

Mais Auberon passe outre, s’en va trouver Huon et le fait se lever ;  
iì le débarrasse, aínsi que sa femme et Gériaume, des anneaux et des  
entraves : les voici íibres tous les trois, et Auberon les fait asseoir à  
sa table.

[10539] Auberon saisit son valeureux hanap d’or lumineux, fait sur  
lui le signe de la croix, et îe hanap s’emplìt aussitôt de vin à la belle  
couleur. Le petit roi le prend et le passe à la dame, qui en boìt, avant  
de le donner à Huon, qui le tertd ensuiîe à Gériaume le barbu ; tous  
trois boivent de longs traits de vin,

**110531].** Le contrasíe fondateur du persotmage (difformité vj beauté) s’impose  
aeur, qui voit Auberon pour la première fois.

Et Auberon ait Huon appellér :

« Amis, fait il, or tost, sus vous ievez  
Et si prenés cest boin hanep dorér  
Et le portez Charlemenne le beir ;

10550 En bonne paix a boivre li donnez.

- Sire, dit Hue, je feraií tout vous grey. »  
li se dressait, s’ait le hanep combrei,

Vint a Charlon et se li ait donnér.

Et il Iou prant, qu’il ne l’ozait veer ;

10555 Luez qu’i le tint, li vin en est allér.

« Vaissalz, dit Charle, vous m’avez enchantér. »

Dit Auberon : « Ains fait vous malvisteit, [246a]

Car li hanep est de teílt digniteit

Nuns n’i puet boivre c’il n’est proudom clamez,

10560 Et net et purs et san peschief mortelz.

Jou en sai ung qui moult est criminez,

Que vous feyste moult ait loing tempz passez,

Ne ains n’en fuistes a prestre confessés.

S’i ne m’estoit pour vous corpz avieuter,

10565 Jai le diroie voiant tout le bamez. »

Li roy l’antant, moult fuìt espouanteit.

Hue reprant le boín hanep doreit,

Li vi[n]s revint lors que il l’ait combrey ;

Hue le porte duc Naymon le barbez,

10570 Nayme le prant, si but del vin assez.

Ains n’ot baron pues en trestout I’osteit  
Qui as hanep petist pues adeser  
[Que tous li vins n’en fust tantost alés.]

Lez Auberon est Hue retornez,

10575 Lez lui s’aisist voiant tout le barnez ;

Et Auberon ait fait Naymon leveir,

Dejoste lui l’aisist a son costeit.

Li petit roy ait Charlon appellez :

« Drois amperrere, dit Auberon li ber,

10580 Or faite paix, pour Dieu, si m’escoutez.

Ve cì Huon qu’avez desherritez,

A moult grant tort li tollez son rengnez,

w  
nuis Auberon s’adresse à Huon :

-Atnì, dit-il, levez-vous vite, prenez ce hanap doré et présentez-Ie à  
Charlemagne pour qu’il en boive en signe de paix.

- Sire, je ferai ce que vous ordonnez,

Huon se lève, prend le hanap et le porte à Charlemagne ; celui-ci le  
dt. car il n’ose refuser, mais le vin disparaît dès qu’il a le hanap en  
mains-

Vassal, proteste Charles, vous m’avez ensorcelé !

(246d) - Pas moi, mais votre péché, répond Auberon ; car le hanap  
sj noble que personne n’y peut boire à moins d’être reconnu  
eomme un homme de bien, intègre, pur et sans péché mortel. Or je  
coitnais un de vos péchés qui est très grave ; vous l’avez commis il y  
. ■ ien longtemps, et vous ne vous en êtes jamais eonfessé à un prêtre.

je n’était la crainte de vous humilier, je ìe dévoilerais devant tous  
les chevaliers1.

[10566] A ces mots, le roi est saisì d’épouvante, Huon reprend le bon  
tap doré, où le vin réapparaît dès qu’il l’a saisì ; il le porte au duc  
yrsit le barbu, qui le saisit et boit à longs traits. Mais après lui  
aucun baron de la cour ne touche le hanap sans que le vin ne  
disparaisse aussitôt2.

Huon est retourné auprès d’Auberon, et il s’est assis à côté de lui  
sous le regard de tous les barons ; puis Àuberon a demandé à Nayme  
de se lever et l’a fait asseoir auprès de lui.

Le petit roi s’adresse alors à Charles :  
íuste empereur, écoutez-moi attentivement ! Voici d’un côté Huon  
que vous avez privé de son héritage : c’est une grande ìnjustice que de  
lui enlever sa terre,

**[vers 10565]** Pour le péché de Charlemagne auquel le poète faií ici allusion, on peut  
toujours consulter avec profit VHistoire poétique de Charlemagne de Gaston Paris  
(Paris. 1865), où sont relevées les diverses légendes identifiant ce péché tenu secret.  
**Dans la** légende latine de saint Gilies ou Egidius de Provence, composée au Xe siècle,  
**ìl s'agit** d’un péché que l’empereur n’auraít pas osé **confesser. Egidius chante** la messe  
torsqu’un ange dépose sur l’autel une charte darts laquelle est écrit le péché du roi.  
Charles est pardonné grâce à l’intervention du saint, mais le péché n’est pas spécifíé.  
LaKarkmagnùs-Saga isiandaise, au Xllf siècle, précise qu’íl s’agit d’un inceste que  
Ic roi aurait commis avec sa sceur Gille. Selon la chanson de Tristan de Nanteuil (début  
\* XI\’e s.) et la prose de Berte aus grans piés, l’enfant né de cet incesîe n’est autre  
tpe Roiand.

' fwrr **10573**J Nayme est à nouveau distingué parmi les barons français ; l’épreuve  
ítt hmap magique consacre sa fidélìté.

Car proudom est, et plain de loíalteit.

Roy, je vous dis en fine veriteit  
10585 Que il fist, certe, vous messaìge oultre mer,  
Au roy Gaudisse ou lou feysse alier.

Je li aidait ì’amiralz a tueir,

Desous cez píez íi fis, certe, geter.

II li ostait iiij. dent maisellez,

10590 La bîanche barbe li vis, certe, coper ;

Et puez lez mis Geriame aíns es costeit,

Desor ia hainche lez ot asaiellez.

Ne vous vuelz pais or[e] tout raconter,

Maí[x] je vous jure desor ma loialteit  
10595 Que bien lez puez tesmoingnier per verteit,  
Quantque vous ait et dit et devisez,

Bien le tesmoing que su est veriteìt.

Ve la Gerart, le malvaix traiiter,

Que son frere ait traii per malvísteit,

10600 Sìfaitement com vous oiir porez. »

Dit Áuberon : « Gerart, avant venez. »

Et cil y vint, qui ne l’ozait veer ;

Tout assíment commansait a trambìer  
Com fait la fuelle quant iì vante en esteit.  
10605 Dit Auberon : « Gerart, or m’antandez :

Je vous conjure de Dìeu de maiesteit,

Et del poioir que Jhesu m’ait donnér  
Vous conjur je, que dite veriteit,

Si eongnissiez vous grande malvisteit.

10610 Point ne m’ari doute que vous ja en mantez. »  
Gerart l’antant, li sanc li est miìez,

Or ne puet il manîir ne reculleir ;

Dít Gerart : « Sire, que valroit li celler ?

A Pabbaììe a Saint Morise es prey  
10615 Allaìr mon frere veoir et viseter.

Et Ii mien sìre Guibuart de Viemez  
Àllait es brueile le haubert endossér,

O lui menait de son grant parrantez  
[Tout por gaitier ììuon le baceïer.]

1

12*‘*

■

1

**1**

. rd, approchez !

c'e^f un homnie vertueux et plein de loyauté. Roi, je vous le dis,  
ei c'est la vérité pure : il a porté outre-mer, auprès du roi Gaudisse à  
vous l’avez envoyé, le message que vous lui aviez confié. Je l’ai  
aìdé à taer I’émir, que je jetaí à ses pìeds. II lui a ôté quatre molaires  
etje lui ai vu couper sa blanche barbe ; il a placé ces trophées dans  
le flanc de Gériaume, bien dissimulés au-dessus de la hanche.

[10593] Je ne veux pas tout vous raconter maintenant, mais je vous  
mon honneur que je puis témoigner de ce qui s’est passé ; tout  
ce que ie vous ai dit et conté est vrai, j’en suis témoin.

là de l’autre côíé Gérard, le traître infâme, qui a trahi son frère  
banceté, comme vous allez I’entendre.  
ìl s’adresse à Gérard :

Et i'autre arrive, car il n’ose refuser, (247a) maís il se met à trembler  
ia feuille au vent d’été. Auberon lui dit :  
ard, écoutez-moi ! Je vous en conjure au nom du Dieu de  
majests et par le pouvoir que Dieu m’a confié : dites la vérité et  
issez votre lourd péché, car je suis tout à fait sûr maíntenant  
que voiis n’allez pas mentir.

, en I’entendant, est bouleversé, car il ne peut maintenant ní

meoúr rá recuìer ; il se met à parìer :

(10613] - Sire, à quoi me serviraìt de dissimuler ? Je suis allé rendre  
jion frère en l’abbaye Saint-Maurice-des-Prés, tandis que mon  
sejgneur. Gibouart de Viemez, s’est enfoncé dans un boís, le haubert  
sur le dos, avec une partie de son puissant lignage : il s’agissait de  
tendre un piège au jeune Huon.

10620 Que vous diroie ? Si moy puist Dieu sauver,

Je fis mon frere de l’abbïe torner,

Ains mieneut l’an fis, certe, sevrer.

Quant nous venimes devant le bmel ramez,

Je commansaif a lui a estriver ;

10625 Quant li niien sire m’oiit a iui parier,

II issit fors a .lx. adoubez.

Lez gens Huon olrent tout descopér,

.XII. en feysme en Gironde geter,

Et pues presíme Hue le baichelier,

10630 Lui et sa femme et Geriame îe beìr.

Lez poing Ioieís, lez yeuix dou chief bandez,

Lez amenames ceans en cest osteit.

Je fandif, certe, Geriame le costeít,

La bairbe en traíis et lez dans maisellez ;

10635 Jes yraif quere, certe, se vous voullez. »

Dit Auberon : « Vous ne m’esc’iaipperez !

Bien lez araií quant voraif, en nom Dei. »

Dit Gerart : « Sire, per sainte chariteit,

[Bien sai de voir jou ne puis escaper ;

10640 Pour chou vous di je la fine verité.]

Je fis mon frere en ma prison geter,

Et pues l’allaif a Charlon ancuser,

Car 'oien cudaìí, per Dieu de maiesteit,

Qu’i detist estre pandus et traŷnez :

10645 Sc’etisse hetit toute lez herritez.

La traiison et la grant malvisteit  
Me fist tout faire Guibuart de Viemez ;

S’i ne fuit, certe, ne l’etisse pancér. »

Dit Àuberon : « Si me puist Dieu sauver,

10650 Et vous et li, certe, en panderez.

* Per Dieu, dit Charle, il n’en puet eschepper ! [247fci
* Sire, dit Nayme, or poiez escouter

Se c’est peschief de proudomme grever. »

Li grant barnaige se sigtie de tout lez  
10655 Comment il pot faire tel malvisteit.

Dit Auberon : « Gerart, or m’antandez :

Ou est la bairbe et lez dant maisellez ? »

('ue pourrais-je vous dire ? Je fis sortir mon frère de i’abbaye : c’est  
avant la minuit que je l’en fis partir. Lorsque nous arrivâmes devant  
Je bois touffu, je me mis à ìui chercher quereiie, et quand mon  
. ur entendit mes propos, il sortit du boìs avec soixante hommes  
en armes, qui eurent vite fait de mettre à mort les gens de Huon. Nous  
ivons jeté douze dans la Gironde, puis nous avons pris Huon, sa  
fernme et Gériaume, et les avons amenés ici, dans cette demeure, les  
poings Jiés et les yeux bandés. J’ai ouvert le flanc de Gériaume, et en  
ai iiré la barbe et les molaires de Gaudisse : je puis aller les chercher  
vous voulez.

[10636] - Vous ne m’échapperez pas ainsí, crie Auberon. J’aurai ces  
îrophées, par Díeu, dès que je le voudrai.

(i irard reprend :

Seigneur, pour ì’amour de Dieu, je sais bien que je ne puis vous  
échapper, et c’est pour cela que je vous dis la pure vérité. Je fis jeter  
moiî frère en prison et allai ensuite le calomnier auprès de Charles, car  
j royais qu’il serait pendu et traîné derrière des chevaux : j’aurais pu  
disposer alors de tout son héritage. Cette trahison et ce grand crime,  
c'est Gibouart de Viemez qui me les a fait commettre : sans lui, à  
coup sûr, je n’y aurais jatnais songé.

[10649] Auberon réplique :

* Sur mon salut, vous serez pendus l’un et l’autre.
* Par Dieu, déclare Charles, rien ne l’en défendra.

Sire, ajoute Nayme, vous comprenez maintenant la faute qu’il y a  
à s’attaquer à un homme de bien.

De tous côtés, la foule des bai'ons se signe, se demandant comment  
un tel críme est possible. Auberon reprend :

* Gérard, où sont la barbe et les molaires de Gaudisse ?

Dit Gerars : « Sire, il sont bien enfermez ;

Jou yraií p[r]oc et si lez raverez.

10660 - Bien lez ravrait, dit Auberon Ji ber.

Je lez sohaide et, de parrt Dammedei,

Sor cest[e] tauble soient si rapportér. »

Tantost y furent comme il l’ot devisér ;

A grant mervelle l’ont Fransoy regardér.

10665 Et Huê ait Auberon appellér :

« Sìre, dit il, s’i vous venoìt an grey,

Perdonnez, sire, Girart sa malvisteit,

Et moy et lui soiemmê acordér,

D’or en avant serons amis charnez. »

10670 Fransoy l’antandent, s’an plourefnt] de piteit.

Dit Àuberon : « Si moy puist Dieu sau[v]er,

Tout l’or dou monde nel poroit raicheter.

Ains lez sohaide lavalz, enmy cez prey ;

A une fourche soit Gerart encrowez,

10675 li et eez sire, Guibuart de Viemez,

Et avuec yaulz sohaide dan abbey,

Pour ceu qu’allait tesmoingnaige porter.

Lez fourche voil assiment demander,

PIux haulte soient c’un airc ne puist geter. »

10680 Tantost y furent comme il i’ot devisér ;

Tout .iij. [y] furent pandus et encroés,

Lour iuyer ont de lour grant malvistiet.

« Per foid, dit Charle, si hons est Damedei !

Se il volloit, nous seriens tous tuei ! »

10685 Dit Auberon : « Je ne vous feraií rneil.

Foy que doi vous, amperrere frans beir,

Ne sus pas Dieu, ains sus ung hons charnez.

Auberon sus per droit nom appellés ;

Droit a Monmur, certe, la fu ge neif.

10690 Julez Sezaire me norit moult souueff,

Qui lez chemins fist faire et compaisser.

[Morge la fee, qui tant ot de bíauté,

Ce fu ma mere, se me puist Dix sauver ;

Neuf mois tos plains me porta en ses lés.

WÈ0

\_\_ S;re, elles sont en sécurité ; j’irai les chercher et vous les donnerai.

\_\_ je [es aurai sans peine. Je les souhaite au nom de Dieu : qu’elles  
soienl rapportées sur cette table i

£|les g’y trouvent dès qu’il a parlé, et les Français contemplent ce  
spectacle avec émerveillement.

Huon s’adresse à Auberon :

- s, je vous en prie, pardonnez son crime à Gérard : nous ferons  
la pai.c tous les deux, et serons à l’avenir de véritables amis selon la  
chaii' i

j ’entendant, les Français pleurent d’attendrissement ; mais  
Auberon répond :

r mon salut, tout l’or du monde ne pourrait le racheter. Je  
souhaite ces maudits là-bas, dans les prés ; que Gérard soit pendu à un  
gibet. iui et son seigneur, Gibouart de Viemez, et je souhaite auprès  
d'eu.x le seigneur abbé, parce qu’il a porté un faux témoignage. Je  
demar.de aussi que les gibets soient plus élevés qu’une portée d’arc[[131]](#footnote-131) [[132]](#footnote-132).

Us s'y trouvèrent à l’ínstant, pendus et accrochés au gibet tous les  
trois. recevant ainsi la punition de leur crime.

- En vérité, dit Charles, cet homme est Dieu ! S’il le voulait, il  
pourrait tous nous faire périr.

M Auberon répond :

■ : ne vous ferai aucun mal. Sur la foi que je vous dois, noble et  
valeureux empereur, je ne suis pas Dieu, mais seulement un homme.  
Mon nom est Auberon, et je suis né à Monmur. Jules César, celui qui  
a fait construire les routes[[133]](#footnote-133), m’a élevé avec tendresse, et Morgue, la  
très belle fée, fut ma mère ; c’est elle qui me porta neuf mois en ses  
Qancs.

10695 A ma naisence ot grant joie mené,

Tous les haus hommes manderent du rené,  
Jules mes peres fist grant feste crïer ;  
Grans fu l’ators des barons naturés.

Fees i vinrent ma mere revider ;

10700 Une en i ot qui n’ot mie son gré,

Sì me donna tel don que vous veés,

Que je seroie petis nains bocerés ;

Et jou si sui, s’en sui au cuer irés ;

Je ne cmc pas puis c’oc trois ans pasés.  
10705 Quant ele vit qu’ensi fui atournés,

A sa parole vaut auqes amender,

Si me donna tel don qe vous veés,

Que jou seroie li plus biaus hom carnés  
Qui onqes fust enaprés Damedé ;

10710 Et jou si sui, si qe bien le veés,

Aussi biaus sui com solaus en esté.

Et l’autre fee me donna mix asés ;

Maix ne veul pas tot ore raconter  
Çou que les fees m’orent dit et donné.  
10715 Drois emperere, dist Auberons li ber,

Si m’aït Dix, li Rois de maïsté,]

Moult ayme droit et foid eí loialteit,

Pour ceu ai ge Huon en teilt charteit.

II est proudom, car bien l’ai esprouvér. »  
10720 A ycez mot ait Huon appellez.

« Amis, dít il, or tost, si vous levez.  
Prandeis la bairbe et lez dant maisellez,

Si lou portez Charlemenne le beir ;  
Randerait vous vous terre et vous rengnez.  
10725 - Sire, dit Hue, vollantier et de grey. »  
Hue se lieve, c’est a Chaiion allez.

« Sire, dit il, la barbe ressevez,

Lez .iiij. dant Gaudisse I’amirelz. »

Chairle lez prant, s’ait Huon appellér :  
10730 « Hue, dit il, bien estez acquitez :

Je vous raní huy toute vous hesriteit,

[10695] A ma naissance, la joíe fut grande ; tous les puissants  
,J-gaeurs du royaume furent mandés, et Jules César, mon père, fit  
annoncer une grande fête : nombreuse fut la compagnie lorsque les  
nobîes barons furent assemblés. Les fées vinrent rendre visite à ma  
, re, eî l’une, qui ne fut pas satisfaite de l’accueíl qui lui était  
réservé, me voua le don que vous pouvez constater : je resterais un  
peiit nain bossu. C’est bien ce que je suis, et j’en éprouve une grande  
tristesse, car je n’ai pas grandi depuis l’âge de trois ans. Lorsqu’elle  
vit l’état dans lequel j’étais, eile voulut corriger un peu son souhait et  
m’accorda un autre don que vous pouvez constater aussi : je serais le  
pius bel homme qui soit, après Díeu ; et je le suis, comme vous le  
■ i >tz, car je suis aussi beau que le soleii d’été.

Une autre fée m’accorda un don plus précieux ; mais je ne veux pas  
raconter ici tous les dons des fées.

J ste empereur, par Dieu, le Roi de majesté, je suis l’ami du droit,  
de la fidélité et dc i’honneur : c’est pour cela que j’ai tant d’affection  
pour Huon ; il est vertueux, j’ai pu en faire l’épreuve,

[10720] (247c) Alors il s’adresse à Huon :

Mon ami, levez-vous ; prenez ia barbe et les molaires de Gaudisse,  
c; i ortez-les au preux Charlemagne, qui vous rendra votre terre et vos  
possessions.

Huon obéit ; il se lève et va trouver Charles :

- Sire, Jui dit-ii, recevez la barbe et les quatre moîaires de I ’émir  
Cs'tdisse.

Charles les prend et déclare à Huon :

Huon, vous êtes quitte. Je vous rends aujourd’huí tout votre  
héritage,

Si vous pardonne rancunne et malvisteit.

* Sire, dit Hue, Díeu vous en saiche grey. »  
  Chairle se dresse, s’ait Huon escollér,

10735 L’escorde est fait, Dieu en soit ahorér.

Ainsí rot Hue toute cez hesritez,

Moult en fuit liez tout li riche bamez,

Et sor trestout, duc Nayme li barbez.

La court desparrt, n’i sont plux arestér.

10740 Roy Auberon ait Huon appellér :

« Hue, dit il, amis, or m’antandez :

Je vous commant, si chier com vous m’avez,  
D’uy en .iij. ans a Monmur en vanrez,

Si averez toute ma roialteit,

10745 Et avuec ceu avrez ma digniteit :

Coronne d’or en vous chief porterez.

Et a Geriame donrez vous hesritez,

Car bien lez ait desservi, en nom Dei :

Servi vous ai[t] de cuer et san faulcer  
10750 [Et s’a por vous maint travail enduré.

Moult est preudom et de grant loiauté ;

Mix l’en doit estre, se me puist Dix salver.

* Sìre, dìst Hues, moult avés bien parlé ;

Je lí donrai quant vous le commandés. »

10755 Dist Auberons : « Amis, or m’entendés :]

Je ne vuelz plux es ciecle demoreir,

Laíssus m’estuet en parraidis aller,

Car Nostre Sire le m’ait, certe, mandér ;

Mez siege est a son costeit parér,

10760 [En faerie ne veul plus arester.]

Hue, biaulz frere, pour Dieu de maiesté,

Sou que je dií ne met en oblieir :

Se te deffaní sor lez mambre coper  
Que ver le roy n’aie mais estriver.

10765 Tez sire est, se li dois foid porter.

* Sire, dit Hue, je feraií tout vous grey. »  
  Roy Auberon ait congier demandér ;

II appellait Charlemenne le beir,

et renc-isce à toute rancune et à toute haine à votre égard.

\_ Veieìieur, que Dieu vous le rende !

f 1073 î ] Charles se lève et embrasse Huon ; la paix est faite entre  
eux. que Dieu en soit adoré ! C’est ainsi que Huon retrouva tout son  
héntafee. et les puissants barons en furent réjouis, maís plus qu’eux  
tous- le duc Nayme le barbu.

puis la cour se sépare sans tarder. Le roi Auberon s’adresse à Huon :

\_ Huon, mon ami, je vous ordomte, au nom de ramitié que vous  
avez pour moi, de venir à Monmur dans trois ans. Vous recevrez mon  
tovaume et bénéficierez de toutes mes prérogatives. Vous porterez  
■ : d’or sur votre tête et remettrez vos terres à Gériaume, qui les  
abím méritées, par Dieu. II vous a servi de tout cmur, sans la momdre  
délovauíé, et ìl a supporté à cause de vous maìnte épreuve. C’est un  
homme très vertueux et très loyal : il doit en être récompensé1.

\_ Seigneur, vous avez raison ; je lui donnerai mes terres puisque  
„ voulez.

[107551 Auberon poursuit :

- Ami, je ne veux plus demeurer en ce monde, car il me faut aller là-  
hauí- en paradis, où Notre Seigneur m’a appelé : mon siège est préparé  
à côté dc lui, et je ne veux plus rester en Féerie.

Huon, cher ami, au nom de Dieu, n’oublie pas ce que je te dis ; je  
te ctéíens, sons peine de mort, de jamais te quereller avec le roi ; iì est  
ton seigiteur, et tu dois lui être fidèle.

Huon promet d’agir de la sorte, et Auberon prend congé ; il parle  
encore au roi

**10752]** L’ordre donné par Auberon constitue un moyen habíle pour  
recompeu.ser l’indispensable Gériaume. Mais iî offre aussi une « sortie » inédite pour  
Se héros dc chanson de geste, sans cesse appelé à des tâches guerrières (Chariemagne  
à **ia** fin du **Roland)** ou invité à mener une vie érémitique (Guillaume d’Orange). Icì le  
há'os, cotnme **attiré par celui** qui fut son **guide, est conriiiit\_à\_quirtet-.l.,nriivp.rs**chevaicresque, **dans** lequel les **suítes de** Huon, **du** restê, s’eíforceroni de le xémiégrer.  
Jj|fir Tln'souvénir de la **captivité** des personnagés 'ayant'!mprad'èfïiiH6nt'’pénêtre  
**tians** l'Autre Monde ?

De Huelin li proie au dessevrer ;

10770 Hue baisait et pues s’an est allér.

[247c

II s’an revait a Monmur sa cìteít,

O lui enmoinne tout son riche barnez.

Et li roy Charle est a Paris rallér,

Et Huè est a Bourdelle remeis.

10775 Ensi fuit l’anffe a Charlon acordér,

Et Gerarí fuit au fourchê encrouuez,

Et Guibuait et avuec dan abbey.

Et pues est Hue a I’abbaííe allez ;

Toute lour perrde lour ait fait restorer,

10780 Et avuec ceu iour donnait a garder

Moult riche terre qui pres de l’abbie ert.  
Puez ont leans ung proudomme esgardez  
Et si lou font tout maintenant abbey.

Pues s’an revont a Bourdialz la cìteit,

10785 Li bouijois ont grant joie demenér  
Et ii baron de partout le rengnez,

Tout pour Huon qui rot cez hesritez.

Damme Esciarmonde, qui tant ot de bialteit,  
Elle et Geriame ont grant joie menér.

10790 De Huelin ne vous sai plux chanter,

Ne d’Auberon, ìe petit roy faieis ;

Ains nous covint nostre chanson finer.  
Proiez tous Dieu, ie Roy de maiesteit,

Que tout ciaulz doint [et] honnour et bonteit  
10795 Que bien nous font per la soie amisteit ;

Li Roy dou cielz, per sa sainte piteit,

Nous dont sa graice, se il li vient en grey.

Amen.

et iui recommande Huon en ie quittant ; puis il embrasse Huon et part,  
(247d) retoumant à Monmur, où il emmène tous ses puissants barons.  
Le roi Charles retourne à Paris, et le jeune Huon reste à Bordeaux.  
f 10775] C’est ainsi que Huon fit sa paix avec Charles et que Gérard  
fut pendu au gibet avec Gibouart et ïe seigneur abbé. Huon, ensuite,  
s'en va à l’abbaye et répare toutes les pertes que les moines ont  
es ; il ajoute à leurs possessions plusieurs terres fertiles qui se  
trouvent auprès de 1 abbaye. Enfin on choisit là-bas un homme  
vertueux dont on faít un abbé.

Après cela Huon retourne à Bordeaux où les bourgeois et les  
seigneurs de toute la terre lui font fête, heureux de voìr que Huon a  
retrouvé son héritage. Dame Esclarmonde, la toute belle, et Ciériaume  
soni pleins de joie eux aussi.

Jv i’ai plus rien à vous chanter au sujet de Huon ni d’Auberon, ie

petií roi fée, et il convient de mettre fin à notte chanson. Priez tons  
le Roi de majesté, qu’il accorde honneur et valeur à tous ceux  
qui nous font du bien pour î’amour de Lui. Que le Roi du ciel, par sa  
sainte compassion, nous donne, s’il Lui plaît, Sa grâce !

;n.

LEÇONS REJETÉES

) chansons - 42 Doncque (+1) - 71 bìen san p. (+1) - 84 sor, MT  
90 lez laissiez - 92 cite (+1) - 115 veriteit (+1), MT - 125 F. en  
avíní (+1) - 170 Maix a., MT - 193 lamendaì, MT - 237 sor, MT -  
246 en chergiez, MT - 251 traiitre (+1) - 262 c’ii oioit de vous corpz  
reprochier, MT - 271 lez faite, MT - 283 justicier (+1), M - 334 sor  
lez mullez e., MT - 337 Jusques a (+1), cf. M - 351 ploure (+1) - 358  
ne vorent atargier, MT- 368 maynez (+1), MT-371 lanier, MT- 373  
Li fist ... la mere (+1) - 387-90 mq (leç. de M 353-56) - 419  
raVancier, MT - 443 donney, cf. MT - 469 Servirons, MT- 507 Nulz  
nez - 534 cop, MT- 574 c. et vaiche, MT - 592 Pues san tornent, MT

* 592-93 intervertis, M.T - 617 confonde, MT - 618 ne lenpelchief,  
  MT- 622 Pues, MT - 635 cite, MT - 636 souves, MT 684 citeit (+1)

673 aiez - 701 Lespee traite, MT - 708 Ains quil en, MT - 733  
adevis, M - 747 Se vous, MT - 773 mç (7ep. Fe M 752) - 797 linc -  
801 Dieu le c., MT - 821 mis - 865 Hue (-1), MT - 874 maîleys, MT  
903 c, ait le, MT - 921 Ains quil en, MT - 961 trueve (+1), MT -  
v'O san vis, M7’ -

1012 appellait (+1), MT - 1015 grant f., MT -1024 Qui en (+1) -  
1027 menerent, MT - 1045 mq (leç. de M 1031) - 1062 Quant - 1169  
contenant (MT) - 1213 est ne de (+1), cf. Ruelle ed. - 1216 perre -  
1.56 Charlot, MT - 1273-84 passage rêpété sans les vers 1274-75 -  
1309 desoure (+1) - 1321 que je par amait tant, M - 136.1 b rayé  
icvant li - 1374 voi ge pas (+1) - 1395 quelz cop ot il, MT - 1406 o.  
avec li, MT - 1410 laímey, MT - 1415 j. es pís (+1) - 1426 au  
moyne, cf. MT - 1455 citeit (+1) - 1518 banc, M - 1630 veste (+1),  
MT - 1646 cite, MT - 1654-56 mq (leç. de M 1628-30) - 1674 cite

* I) - 1708 quiens, MT - 1723 lez espaulle, M - 1725 muedis, MT -  
  1734 escriier (+1), MT - 1749 vous lez s., MT - 1766 baitez v., MT

1769 endosse, MT - 1782 II seiaissait el champz qui fuit baisty, MT  
E820 Aussi ver, M - 1823 bouche, MT - 1828 poitrine, MT - 1846  
mq (leç. de M 1814) - 1847 Et si c. (+1) - 1854 euìle (+1) - 1887

cudait (+1), MT - 1891 d. le hure, MT - 1893 avallez, MT - 1

le hure, c/ 1891 - 1940 mayde (+1), MT - 1948 sor le hure, b,

2033 a la taiche, M - 2043 mq (leç. de M 2016) - 2090 Aíe  
2091 mq (leç. de M 2060) - 2094 que moy randit, MT - 209í  
pues celle houre nulle rien ne m., M - 2101 claìmme (+1), MT~ 2103  
quil (-1) - 2110 Per la, MT-2ÌU estes, MT- 2159 Bel, MT- -

desor le hure, M - 2210 tout, cf 2206 - 2218 Et je, M - 2226  
Hue, MT - 2231 pere, MT - 2235 juyfs, MT - 2277 Quant - /  
clamme quite le fielz, MT - 2312 pere (+1) - 2318 nient plux,

2323 Quil (-1) - 2405 enchennnes - 2409 De sorde g., MT-2410 lez

* 2415 Qua, MT - 2449 tiengnent, MT - 2455 mq (leç. de M 2- '

2480 iliof esgarder, MT - 2498 Qu’an chartre jut .ij. ans ;ousrespaìssez, MT -2511 traiiteìt audessus de la belle fille, barré - 2512  
II estoit G., MT - 2517 ymantoit, MT - 2550 Quiì (-1) - 2553 doie  
(+1), MT - 2558 cist sus, cf. MT - 2589 mq (leç. de M 2557) -  
bel, MT - 2622 Moult li, M - 2626 demande (+1) MT - 2661 ch. met.  
M - 2662 /pucelle/pour la vierge avec indication par le scrìbe de  
Tinversìon — 2667 Mivelle, MT - 2695 que en lie, MT - 2770  
commansait (+1) - 2777-80A rnq (leç. de M 2746-49A) - 2780 Jai  
plux doir - 2783 Aie (+1) - 2805 Aie (+1) - 2839 Ot lez - 28<  
bacus, MT - 2854 ne lou v., MT - 2873 et levéz - 2888 allait pour, M

* 2917 Bourdialz ont lour single, MT - 2943 conture, M - 2946 nulz  
  povre a., T - 2970 si lou v., MT - 2985 viergne - 2998 queille (+1)

3004 si lou v., cf. MT - 3027-39 répété avec la variante nc  
vous au v. 3029, que nous avons adoptée - 3045 s. qua il, M -  
queille (+1) - 3093 et fin fuit, MT - 3106 per .ij. foid, T - 3110  
maiide (+1) - 3114 grant r., MT - 3131 te prie, MT - 3137 Que 11 p..  
MT - 3147 g. et bel, MT - 3162 teille (+1) - 3177 Comme il, MT-  
3179 verìteit (+1) - 3180 toute fanltomme - 3212 maiìde (+1) - 3229  
dont teil -3238 poesteit, M.T- 3242 tel dont - 3270 raieir afforce, cf.  
3174 - 3283 sommes (+1) - 3287 jour v., MT - 3314 lez c., MT -  
3323 dez nain, M- 3351 doient - 3357 Asi, MT - 3370 Je lez - 3371  
mt 1., MT - 3377 lez, MT - 3383 ne lou - 3390 A. sire non, MT-

1395 Cil me, MT - 3399 mq (leç. de M 3421) - 3406 Garin, MT -  
'424 v. salluerent, MT - 3425-29 mq (leç. de M 3446-50) - 3440 mon  
•Jouté en suscription - 3447 doiez (+1) - 3452 Et sor san tet san  
chevalier toute la moieteit, MT - 3457 monter, MT - 3463 de ajouté  
en suscription - 3467 e. qui tahue, MT - 3474 devisez, T - 3486  
maperceves, MT - 3486 après ce vers, le scribe répète ìe v. 3485 -  
• 500 tez dont - 3504 .iij, moix, MT - 3507, 3517 tel dont - 3520 en

* ion dey, MT - 3530 mq (leç. de M 3552) - 3535 moult, MT - 3540  
  Qua ung maingier neusse bien vaincus, MT - 3554 eschiver, MT -

teilt dont - 3603 a louuer, MT - 3609 Fee lez, MT - 3669 cis,  
\( ~ 3699 maiide (+1) - 3718 Lez te, MTb - 3736 le corpz, MTb -  
;,790 revenir achenneit, MT - 3829 cis dont, MTfo - 3852 sen grant r.,  
■fTb - 3916 Que tuit, MTb - 3918 Et se tuit, MT - 3932 puist, MT -  
3979 doncque (+1) - 3999 Pour lez, MT -

4034 hanep Mb - 4038 lez b., MTb - 4043 Tost courrant avalz c.r.a.  
■1), Mb - 4104 lez certe, MT - 4106 dor répété - 4161 ens ous -  
4178 desigier, MT- 4180 tornent dieu lour, MT- 4181 moinnent, MT

* 4201 gainaingnier - 4240-41 ces vers se trouvent par erreur après  
  le v. 4235 - 4260 mq (leç. de M 4258) - 4268 Et si estez (+1), MT -  
  4287 doís (+1), MT - 4309 Pour vous faire, MT - 4352 a mon, MT -  
  4364 Moult vollantìer, MT - 4372 Sanguin - 4410 conquis ne, T -  
  4438 p. sont pallas a., MT - 4439 T. lez, MT - 4443 Et lez, MT -  
  4480 vous lez, MT - 4548 De Dieu merci v. - 4558 oient lez ban  
  crieir, MT - 4560 san font en font, MT - 4569 Et trait, MT - 4571  
  Pues le (+1) - 4581 puist, MT - 4632 ni vaille, M - 4638 Une mal,  
  MT - 4643 veriteit (+1) - 4663 si lou, MT - 4695 v. dunostre et e.,  
  MT- 4697 si lou, MT - 4726 d. il la montance(+2) - 4732 Sire dit G.  
  (+1) - 4767 Yver ne e„ MT - 4780 li anchantait, c/ MT-4783, 4786  
  Sanguin - 4799 est ceans qui, MT - 4802 mis la, MT ~ 4810 croix ot,  
  AíT- 4811 ans, MT - 4815 De la terre est que mez cuer est a., MT-  
  4826 tost comme, MT - 4853 retornent, cf.M- 4854 parler, MT -  
  4855 il ot demourer, MT - 4858 Dammedieu, MT - 4877 Sanguin -  
  4887 dit il, MT- 4921 Sanguin - 4935 mq (leç. de M 4917) - 4953  
  •iíij. deuc da„ MT - 4955 dez douz, MT - 4981 mq (leç. de M 4966)

- 4990-95 répétés, avec quelques variantes orthographiques -

5029 puist (-1) - 5036 or me dit, M - 5040 tu es (+1), M - 5049  
vanteit, MT - 5059 v. je s., MT - 5075 doíez (+1) - 5081 san  
chaussait, MT - 5098 mq (leç. de M 5098) -5101-02 intervertis ~  
5110-11 mq (leç. de M 5108-5109) - 5115 Tu toy pués ... desarrnez  
MT- 5121 cilli plait conquester, MT -5133 moin que belz, MT- 5140  
mq (leç. de M 5140) - 5147 les derniers trois mots, d’une main plu$  
récente, remplacenthanep d’or cler, barrés -5170 me vuelt, au dessus  
de la ligne et dans une main plus récente, remplacent moy vuelt,  
barrés - 5171 anialz, au dessus de la ligne et dans une main plus  
récente, remplace hanep, barré - 5202 porais - 5244 merveille (+1)

* 5274 voustre (+1) - 5296 mq (leç. de M 5225) - 5298-01 mq (leç,  
  de M 5227-30) - 5316 Et sait...versez - 5317-18 mq (leç. de M 5269-  
  70) - 5339 Sor, MT - 5343 mq (leç. de M 5294) - 5348 Car, MT -  
  5380 c. ases pres de, M - 5384 tout sarant de, M - 5385 mq (leç. de  
  M 5335) - 5386 truevent, MT - 5394 je y.... leffondrez, MT - 5488  
  homme (+1) - 5493 mq (leç. de M 5406) - 5501-03 mq (leç. de M  
  5416-18) - 5504 doiez (+1) - 5520 Mille (+1) - 5542 après ce vers,  
  P ajoute Se il toy plait, lai moy leans entrer - 5544 tu es (+1), MT -  
  5557 veriteit (+1) - 5563 mq (leç. de M 5470) - 5578 lievent - 5620  
  cez vert, M - 5637 a. que je (+1), MT - 5653 mq (leç. de M 5564) -  
  5655 mon doy b. - 5671 Celle f., T - 5714 commansent, cf. MT -  
  5717 cescrient - 5720 coment, MT - 5765 jegemez, MT - 5767 Est  
  -5803 escrieir, MT - 5820 Líet quí, MT - 5825 Tant soit soit hault  
  hont, MT - 5836 Naveroie tu g., T - 5845 mq (leç. de M 5724) -  
  5869-70 intervertis - 5885 mq (leç. de M 5766) - 5886-88 mille (+1)
* 5903 mq (leç. de M 5783) - 5906 Q. sante d. toute lannelz, M'I -  
  5910 veriteit (+1) - 5919-20 mq (leç. de M 5799-5800) - 5925 Mal c.  
  m. car tost, cf. MT - 5946 Per cez - 5976 mq (leç. de M 5825) -

6006 p. son ch., **MT -** 6018 **mq (leç. de M** 5866) - 6019 Et se  
commande, **MT -** 6029 **mq (leç. de M** 5877) - 6064 decesperer (+1'.  
**M** - 6067 maldient, **MT** - 6102 sarez, **M** - 6120 C. il n. (+1) - 6161  
**la majuscule manque** - 6181 **premier “or" barré dans le MS** - 6192  
vait, **MT -** 6194 s. vous dr. - 6201 naijant, **MT** - 6202 errant, **M** -  
6211 **ce vers est répété par anticipation à la fin de la laisse précé-  
dente -** 6232 truevent - 6252 dont - 6293 Gaudisse, **M** - 6322 Ains ,•

tte, M - 6329 Aie...fait il, MT - 6362 estaitez, MT - 6383 Aie (+1),  
jtff - 6395 sor cielz celle v. - 6396 ne vous f. (+1) - 6407 ait grant  
dtielz m., MT - 6410 dit elle, M - 6440 en aiez, MT - 6442 vuel ge  
p> (+1), MT - 6453-58 mq (leç. de M 6275-80) - 6501 Entre .ij. s.  
(+1), M - 6515 certe, MT - 6520 moult s., M - 6534 f. certe en...ge-  
tez (+1), MT - 6538 ne mettoit pour vous c., MT - 6553 parlez, MT  
\_ 6608 g. tour, MT - 6617 cez Sairaisin, MT - 6667 adoncque (+1)  
. 6682 mq (leç. de M 6501) - 6698 de doz (+1), M - 6708 az estriez  
m„ MT-6719 selui Dieu, cf. MT - 6720 Et vault bien m., MT - 6730  
-premier “A” de Agrappart audessus de la ligne - 6762 cest faix (-1)  
\_ 6777 c. Dieu qui (+1) - 6837 li ont p., M - 6838-39 ces vers sont  
‘■épétés par erreur trois vers plus haut, sans var. - 6860 mais se nest  
(+1), M- 6876 vous grief - 6905 f. v. vollanteit, MT - 6907 devolteit,  
MT- 6916 atrotter, MT - 6934 Aie (+1), MT - 6936-38 mq (leç. de M  
6675-77) - 6942 de dev. (+1), MT -

7013 T. yauwe, cf. 7015 - 7014 Lla - 7018 Dez cloesi, M - 7077  
Sire dit G...povoir avés, MT - 7082 entrez en, MT - 7100 ont ens  
endue f., MT - 7114 mq (leç. de M 6850) - 7118 per mer, MT - 7136  
,or lui esgarder, MT - 7147 ci an nom dei, MT - 7150 V. a lui, MT  
-7169 f. dieu, MT - 7171 Au, MT - 7172 lour ancre, MT - 7189 faite

* 7191-92 intervertis - 7216 .ij. cìl 1. sont, MT - 7256 d. avient, T -  
  "257 Si la devient, MT - 7274 truevent, MT - 7290 II vorait ja lez,  
  MT - 7307 laisse (+1) - 7316 li ot d., MT - 7334-35 mq (leç. de M  
  7065-66) - 7346 hanep autocorrection du scribe - 7358 vicant, MT -  
  7371 Es, MT - 7412 monter, cf. M - 7423 noiant - 7444 cente (+1)
* 7476 en sa m. - 7479 veoir et si boy son vin, MT - 7486 prou-  
  domme me s. (+1) - 7501 veriteit (+1) - 7516 de France, MT - 7554  
  A ung, MT - 7594 lez v., MT - 7605 lestrument - 7632 G. que tient  
  mez, MT - 7650 mg fleç. de M 7382) - 7651 g. ne plait a, MT - 7702  
  que tu es (+1), cf.M- 7704 tu cis a, c/ M - 7705 raveir, M - 7722  
  puist (-1), MT - 7754 mg f/eç. Je M 7484) - 7779 cez verlet, MT -  
  7788 grant (-1), cf. MT - 7802 banc, M - 7857 banc, MT - 7862 ne  
  >ceìt, cf. MT - 7874 S. quavoit H., MT - 7941 Sorbrin - 7957 yaulz  
  ,ij., M -

8027 ait clopper, MT - 8028 boucher, M - 8051 lour, cf.M- 8l4g  
vont vernant, MT - 8147 tempeste (+1), M - 8150 somme (+1), m \_.  
8159 Garin, MT - 8160 somme (+1) - 8296 banc, MT - 8366 ■!  
répété - 8369 li furent de, M77 - 8400 ait dotmez, MT - 8405 or as  
maix tout trouver, M - 8407 pour h., M - 8455 cez d., M - 8456 ■  
lez, M - 8490 v. serrent e., M - 8496 demorer, M - 8539 ce faite tant  
que vous en e., MT - 8569 v. corpz, MT - 8641 en ot, MT - 8719  
c[ent] barré après .xiiij. - 8788 somme (+1) - 8833, 8844 sotnj".'  
(+1), cf.M- 8848-49 mq (leç. de M 8559-60) - 8849 Vemeci sire de  
Bourdialz la citeit - 8861 fine au dessus de la ligne - 8918 lour vueJ-  
r., M - 8923 Et si nous, MT- 8927 somme .xliij., cf.M- 8936 pai  
MT - 8938 mur dor, MT - 8944 desporter, MT - 8994 doncque (+i >...

9005 f. de robe, M - 9007 i. atorner, M - 9010 aporteir, M - 9026  
fine (+1) - 9030 Adoncque (+1) - 9076 Celui (+1), MT - 9114  
esbaihie, MT - 9135 demandent, MT - 9142 Ot lez li abbey (+1), a/t

* 9158 Garin, MT - 9200 A G., MT - 9222 enbuuchier - 9227 cez  
  signour ch. (+2), M - 9268 peut (-1), MT - 9320 Gerame, MT - 9336  
  le vees, MT - 9341-42 mq (leç. de M 9053-54) - 9358 Geralme, MT
* 9410 dorte, M - 9413, 9416 cocque (+1), MT - 9419 Garin, MT -  
  9441 fuit meschine, MT - 9462 Gerart, MT - 9491 dedever (+1). MT  
  ~ 9495 Se tu, MT - 9496 A. o lui sa c., T - 9506 v. teille, MT - 9559  
  reclamamait, MT - 9575 Lez palmier p., MT - 9580 Gerart est a H.  
  revenus, MT - 9607 faissent, MT - 9609 mq (leç. de M 9318) - 9627  
  g. loialteit, Aí - 9631 fuit menez (-1), M - 9637 onc, MT - 9674  
  Querie-9681 donnier, MT —9687 comparrerez (+1), MT-9111 .iiij.,  
  MT - 9755 en ait fait p., MT - 9758 chevalz mueir, M - 9769 Et cil,  
  MT - 9771 Jusqu’a îez, MT - 9774 mg (leç. de M 9477) - 9794 maub  
  rayé devant marme - 9796 perre (+1), MT - 9933 .viii.xx., MT’- 9938  
  pere, ME - 9967 assus, ML - 9977 mq (leç. de M 9674) - 998 '  
  répété par anticìpatìon à la fin de la laisse précédente, var: cist;  
  Charlemenne (+1), MT -

10003 Se ne, M - 10028 mq (leç. de M 9725) - 10038 escouter, T

* 10046 que je voy la ester, MT - 10062 roy Ch. (+1) - 10070 fiere,  
  MT - 10100 La filz, MT - 10125 abbey (+1), MT - 10132 amener

(+1), MT- 10298 Nous ne f. (+1), T ~ 10303 Amis, T- 10336 vuelz  
\_ 10375 Per moy, T - 10419 lez f., T - 10436 Aie (+1) ~ 10469 est  
ens es, T - 10483 corne (+1) - 10564 mettoit p. v. c. avilteit, MT -  
10573 mq (leç. de M 10286) - 10619 mq (leç. de M 10332) - 10626  
.x.ra, MT - 10632 amenait, MT - 10639-40 mq (leç. de M 10356-57)  
10650 vous en li, MT - 10658 Geriame ... entermez, MT - 10679  
puel gMT - 10691 chamiens, MT - 10692-716 mq (leç. de M  
10438-62) - 10745 arait, MT - 10750-55 mq (leç. de M 10504-09) -

1. [vcrs 70] **qu’i** pour **qu'il.** Trait régulier en ancien français depuis la disparition de  
   la plupan des consonnes finales vers la fin du Xlle siècle, surtout devant consonne.  
   Pope, 1961, § 841, explique : « In **praeconsonaníal** position the 1 or il was effaced in  
   the laler tvvelfth century (cf. § 392) and in consequence **qu’il** and **qui, s’il** and **sì**becamc homophonous in this position and were often confused ». [↑](#footnote-ref-1)
2. Voir cette note en page 9. [↑](#footnote-ref-2)
3. Note 2 de la page 7. [vers 73] La faiblesse des consonnes finales à l’époque où  
   a été copié notxe manuscrit de **Huon de Bordeaux** crée de nombreux problèmes  
   graphématíques dans le texte. II s’agit surtout des terminaisons verbales, où Ie **-t** final  
   associc normalement à la troisième personne du singulier se trouve, comme ici, à la  
   première personne, ou bien des formes de l’infinitif employées pour le participe passé.  
   Plutôt que de donner une impression trop harmonieuse de l’orthographe de noíre scríbe  
   et de fausser ainsi I’état de la ìangue à cette époque de transition, nous avons pris le  
   parti dc garder la plupart de ces graphies bizarres, mais d’en faciliter la leclure en  
   employaiu soit des caractères italiques pour les terminaisons en **-t** de la première  
   persoonc. soit des accents pour les terminaisons des participes passés en **-er.** Pour les  
   cas, pius rares, des participes passés en **-ìr,** nous avons corrigé en **-ì.** Pour plus de  
   détails, consulter ìa partie de l’Introduction intitulée « Etablíssement du texte ».

   **'** [ver.r **129]** Allusion à l’événement déclencheur de ia seconde branche de la  
   **Chevalerie Ogier,** que le poète résume longuement. Charlot tue le fils d’Ogier au cours  
   d’une qucrelle au jeu d’échecs, et une loague guerre s’ensuit.

   “ [i'er.v **131]** Dans **M** 103, comme dans la **Chevalerie Ogier de Danemarche,** le nom  
   du fils de Nayme, tué par Ogier, est Bertrand ; mais **Gaydon** connaît un Richier, frère  
   aíné de Bertrand. [↑](#footnote-ref-3)
4. [vt**’rs 257]** L’emploi de la forme forte **moy, toy, soy** pour la forme faible **me, te, se,**est fréqueat dans notre manuscrit ( 325-26, 340, 376, 2150, 2680, 5115, 5203, 5223...) [↑](#footnote-ref-4)
5. **\vers 264]** L’absence du -r nomìnatif se fait sentir ici (et souvent ailleurs) par la  
   présence de l’hiatus (cf., par exemple, **Naymê** au v. 406). [↑](#footnote-ref-5)
6. **[vers 270**] La terminaison verbale **-ent** est réduite de bonne heure à **-e** atone, et n’a  
   pas été nasalisée. Placé à la césure, le mot **dìgne[nt]** ne compterait que pour une  
   syllabe. D’autres cas semblables existent, où nous avons également corrígé (356, 451,  
   468, 530, 531, etc.) [↑](#footnote-ref-6)
7. **[vers271] Cor** représente ici l’adverbe d’insistance **car.** Cf. Ménard, 1973, § 41, 2. [↑](#footnote-ref-7)
8. **[vers 363]** L’expressíon **n'i ot rengne saichiez** est invariablement au singulier dans  
   nolre texte, même lorsque, comme ici, il y a plusieurs chevaliers. II faut reconnaître ici  
   I’expression impersonnelle **il i ot** plutôt que le verbe personnel **avoir.** [↑](#footnote-ref-8)
9. **‘ Ivers 372] Si représeate ie** pronom démonstratif **cis (NS de ce, celui), avec perte**de la consonne finale et, partant, de la déclinaison. [↑](#footnote-ref-9)
10. **[yers 374**] **et le sielz** : bourdon probable, à moins qu’il ne s’agisse du sel (voir  
    glossairo). [↑](#footnote-ref-10)
11. [wi 391**] moy** au lieu de **nous,** bien qu’il y ait deux messagers qui parlent.  
    L’emploi du singulier dans cette expression figée est notée par Ruelle (note au v. 357). [↑](#footnote-ref-11)
12. ' [veri 90,5] Escarboucle : pierre précieuse, à laquelle sont attribuées des propriétés  
    magiques - elle projette une lumière intense - qui est censée servir d’omement au  
    sommet du casque. [↑](#footnote-ref-12)
13. [verr **933]** Le bliaut est une tunique portée sur la chemise **(le blanc drap de lin,**v.903) et sous le haubert. [↑](#footnote-ref-13)
14. **[vers 1131} Pour ung denìer randeroìt .j. besant :** il s’agit d’un échange très  
    favorable. Le besant, raonnaie de Byzance, est un sou d’or ou d’argent, qui vaut douze  
    fois plus qu’un denier. [↑](#footnote-ref-14)
15. [rer.s **1139]** En réalité, Amaury est en train de prendre du champ afin de revenir au  
    galop sur Gérard. [↑](#footnote-ref-15)
16. [1258] Charles aux cheveux gris tend l’oreille, il entend le vacarme  
    et les cris ; alors il s’adresse à Nayme et lui dit :

    - Naymc, j’entends prononcer le nom de mon fils ; je crois que c’est  
    lui que Huon a tué. Pour l’amour de Dieu, allez voir !

    Nayme obéit ; il se lève à l’instant et dévale les degrés de marbre. II  
    arrive au perron devant lequel se trouve Amaury [↑](#footnote-ref-16)
17. **[i'ot 1.Ì72\** Contrée païenne, fréquemment citée dans ies chansons de gesíe,  
    ■■■: **:'■...** >ays très éloigné : voir v. 5862 **(M** 1352, **oriant).** [↑](#footnote-ref-17)
18. [vot **1445]** Dans le **Couronnement Louis** (éd. Y. Lepage), le pape menace  
    seaiement saint Pierre de ne plus jamais chanter la messe dans son église (vv. 1060-65,  
    **1086-89).** [↑](#footnote-ref-18)
19. [vers **1476]** Rainfroy et Heudri ■. traîtres « traditionnels » depuis les récits sur les  
    malheurs de Berthe, épouse de Pépin, et sur ies enfances de Charlemagne. Ce sont les  
    ffls de Pcpin et de la serve qui a été substituée à Berthe ; on trouve le récit de leurs  
    méfatis dans **Berte aus grans piés,** d’Adenet le Roi, dans **Mainet** (où ils empoisonnent  
    le pèvc cl \a mère de Charles), et dans la chanson perdue de **Basìn,** connue par la  
    **Karlamagruts saga** et le **Charlemagne** de Girard d’Amiens. [↑](#footnote-ref-19)
20. [v«rj **1635) de l’ans** : de I’année (ne passera pas l’année) ; **M** 1608, raccourcit  
    netíement (et plus justement) le délai : **del jor.** [↑](#footnote-ref-20)
21. **1 [vers 1636]** Vers présentant la coupe rare 5/5. [↑](#footnote-ref-21)
22. [im **1638**1 Ce vers présente la première occurrence d’une particularité de la  
    versification de notre poème qui mérite d’être signalée : à la césure le pronom  
    personnel sujet **ge** se trouve fréquemment soudé au verbe, à la fois dans l’orthographe  
    dn scribe el dans le compte du vers (nous avons séparé les deux mots pour faciliter la  
    lecture). Voir aussi aux vers 2218, 2263, 2278, 3061, 3340, 3417, 3434, 3712, 3827,  
    4636, 4868, 5098 (vers du MS **M),** 6048, 6455, 6950, 7353, 7401, 7535, 10640 (vers  
    de Aí). Dans cc cas, le mot s’écrit avec **g** (sauf aux vers 3417, 7353 et 10640); par  
    contre, quand le pronom sujet doit compter dans la syllabification, il s’écrit norma-  
    lement avec **j** . 3065, 3066, 4007, 4057, 5473, 6047, 6087, 6633, 7501, 9601, 10608  
    (exceptions aux vers 3065, 4057, 7501). Au v. 10235 on trouve la forme accentuée, **ju,**à la césure. [↑](#footnote-ref-22)
23. **[vers 1685] M** 1657 : **Li solausfu a droiture parli,** que P. Ruelle traduit eti note par  
    « On détermina immédiatement la position des combattants par rapport au soleil ».  
    Outrc la difleience de graphie, la détermination des positions des combattants avant  
    qu’ils nc soicnt arrivés sur le champ clos pose problème ; il semble donc légítime de  
    penser quc ie soleil, au zénith - au milieu de sa course, voir le v. 1725 - indique  
    1‘heure du commencement de la lutte. [↑](#footnote-ref-23)
24. [vers **1783] Au tour fransoy** : manceuvre qui consiste en une volte rapide et  
    inattendue, permettant un retour offensif efficace. [↑](#footnote-ref-24)
25. [vm-**1950]** La cervelière (**servilleir**) ne fait pas partie du heaume ; elle est, comme  
    le bassmet (**baissinet**, 1952), une protection métallique portée sous le heaume, sur ou  
    sous ie capuchon de mailles ; le bassinet se porte également dessus ou dessous le  
    capuchon. Le texte redouble probablement la même pièce de l’armement de tête  
    U’1 1920 : Le hiaume fent, **s’a le cercle copé).** [↑](#footnote-ref-25)
26. [ver.v **1980**] L’originalité de cette prière du plus grand péril, la plus longue de la  
    chanson (88 vers), tient au fait qu’elle n’est pas prononcée par un guerrier, mais par son  
    amt, un relígieux qui met en gage de l’aide divine, non les risques pris au combat, mais  
    les mérites et les fatigues d’un combat spirituel. [↑](#footnote-ref-26)
27. [ver.v **1994]** Echo des chronologies universelles : celle d’Isidore de Séville, par  
    exemple, compte 5228 années depuis la création d’Adam jusqu’à la passion du Christ  
    (voir B. Cuienée, **Histoire et Culture historique dans l'Occident médiéval,** Paris, 1980,  
    p 151) ; la durée proposée par **M** 1970 **(cent mile ans)** est parfaitement fantaisiste. [↑](#footnote-ref-27)
28. **[vers 2156]** Dans **Raoul de Cambrai,** la mutilation prédispose également au poste  
    deportier (voir 2750-51). [↑](#footnote-ref-28)
29. **[vers 2187] condusiemme** : cette forme représente l’impératif devant le pronom  
    picard **me** ; le scribe l’écrit en un seul mot. D’autres exemples se trouvent aux vv.  
    4476, 6305 et 6443. On ne doit pas confondre cette construction avec la désinence  
    picarde **-iemme(z)** de la 4e personne de l’imparfait de l’indicatif (3039, 7253), du  
    conditionnel (3642, 4702, 6403) ou de l’imparfait du subjonctif (6769, 8536-37). [↑](#footnote-ref-29)
30. \* **Ivers 2218] su ge** : ici et partout ailleurs (2228, 2305, 3061, 3089..), cette forme est  
    traaserite en un seul mot dans le manuscrit. Nous l’avons séparée pour en faciliter la  
    lecture ( cf. la note au v. 1638). [↑](#footnote-ref-30)
31. **[vers 2244]** Sans qu’il y ait ici de source scripturale précise, l’obligation de ne pas [↑](#footnote-ref-31)
32. spolier l’héritier orphelin peut se déduire du code deutéronomique (voir en particulier  
    **IX.** 24, 14-15) et des appels évangéliques à la justice (Luc, 23, 23-24). [↑](#footnote-ref-32)
33. ' **[vers 2295]** Le trait psychologique qui apparaît ici est assez rare dans la chanson  
    de geste, dans la mesure où un personnage analyse avec finesse ses propres sentiments  
    et demande à un autre de les partager : comment, pour Charlemagne, accepter une  
    disposition statutaire - le service de la table royale - qui l’oblige à contempler le  
    meurtricr de son fils ? [↑](#footnote-ref-33)
34. [vers 23Ì8] Même abandon de Charlemagne par Ses pairs, que conduit Roland, dans  
    **Renaut de Montauban,** vv. 12845-12870, lorsque l’empereur refuse d’honorer la  
    promesse faite à Renaud. [↑](#footnote-ref-34)
35. 3 Cette note appartient à la page 133. [**vers** 2395] Huon devra se comporter, non  
    comme un messager dépourvu d’armes, mais comme un agresseur : il est évident qu’il  
    ne s’agit pas seulement d’humilier Gaudisse, mais de vouer Je héros à la mort (voir v.  
    2410). [↑](#footnote-ref-35)
36. **[vers 2400**] Autre agression contre Gaudisse, mais aussi violation de la pratique  
    religieuse habituelle dans'lês'cEansons de geste : un héros chrétien ne geut donner un  
    baiser à une Sarrasine avant qu’elle n’ait été baptisée. [↑](#footnote-ref-36)
37. **[vérs 2409]**TTênsèmBle du tribut réclamé par Charlemagne est destiné, comme dans  
    d'autres épopées, à humilier le desdnataire autant qu’à manifester sa soumission (voir  
    par exemple **Aspremont,** vv. 7707-7722, 7831-7846). Mais, ici encore, un degré de plus  
    cst atteint : avec l’atteinte portée aux moustaches de Gaudisse et à sa mâchoire, c’est  
    son honneur (voir **Floovant**) et son intégríté physique qui sont mises en cause. Dans le  
    même temps, le modèle du conte folMorique suggère sans doute la conquête, grâce à  
    ces trophées, d’une sorte d’objet magique susceptible de restaurer la paix. [↑](#footnote-ref-37)
38. **[vers 2434] M** ajoute trois vers (2494-96), où ii est dit que Huon livre dix cheva-  
    liers **{Dis chevaiiers l’en a Hues lívré,** 2494), avant de reprendre son adresse à Charle-  
    magne. Ces dix chevaliers sont mentionnés par notre texte en fin de récit, vv, 9939-40. [↑](#footnote-ref-38)
39. **[vers 2455**] Ce personnage, qui ne jouera plus aucun rôle ensuite, paraît mentionné  
    seuiement pour montrer le prestige dont jouit Huon. [↑](#footnote-ref-39)
40. [vcri **2475**] Annonce classique : l’auditeur-lecteur sait désormais à quoi s’en tenir  
    sur la loyauté de Gérard et sur ce qui se passera au retour de Huon. Le poète n’explique  
    guère, sinon par la cupidité (v. 2480), la trahison de Gérard ; peut-être se souvìent-on  
    aussi du caractère timoré du jeune homme au cours du voyage vers Paris. Mais le  
    jongleur joue d’abord sur le caractère hyperbolique de la faute bientôt commise, grâce  
    aux inodèles bibliques (Judas, Caïn), et au souvenir des bienfaits de Huon, qui a risqué  
    sa vie et son honneur pour le salut de son frère. Désormais, Gérard est dans le camp  
    des oppresseurs (vv. 2509-2521). [↑](#footnote-ref-40)
41. ' [i-í'rí **2506]** Gérard se comporte comme un usurpateur, et rejoìnt ainsi le personnage  
    du faux héros des contes merveiileux. Le duc Nayme, de son côté, reste fídèie à l’équité  
    (vv. 2507-8) d’une manière qui confirme l’image sans tache que la chanson donne de  
    lui depuis le début du texte. [↑](#footnote-ref-41)
42. **[vers 2552]** Huon trouve un parent en la personne du pape ; il en sera ainsi aux  
    différentes étapes de son voyage, où le héros rencontre sans cesse des parents ou des  
    amis : Garin de Saint-Omer, son còusín et ceìui du papè (27Ì52-63j ; Géríaume qui, sans  
    être lié par le sang, se présente aussi comme un proche (un **parrans**, 3084), frère du  
    prévot de Seguin ; Dudon, le frère de son père, un traître cette fois (3891-92), la jeune  
    Sebille, sa cousine (4882). [↑](#footnote-ref-42)
43. **[vers** 2562] Début du premier récit des aventures de Huon ; comme tous ceux qui  
    succéderont, il a un but précis : ici, l’absolution des fautes du héros, et d’abord du  
    meurtre involontairement commis sur le fils de l’empereur. Cette absolution est  
    indispensable pour que le héros soit pur (voir les vv. 2605-8) et puisse à ce titre  
    bénéficier de l’aide de Auberon et du bénéfice de ses talismans. [↑](#footnote-ref-43)
44. [vm- **2923**] **Femmenie** : terre des femmes (les Amazones), comprise ici comme la  
    terre de la fairn et du dénuement. [↑](#footnote-ref-44)
45. [verï **2928] Coumant :** peuplade de l’Europe de l’est, rencontrée par les occi-  
    dentaux au moment des croisades, et 'décimée par les Mongols au Xlir siècle. Elle est  
    assimilée ici aux Panoíii, sorte de **monsties qai** peuvent se couvrir de leurs oreilles et  
    que I’auteur pouvait connaître par les **otifai** du **Roman d’Aiexandre.** [↑](#footnote-ref-45)
46. **[vers 2941]** Conime dans une ordalie, l’ordre de la nature est íci renversé dans le  
    pays de Foi : le tissu le plus fragile (la soie) résiste au feu comme la fantastique peau  
    de salamandre, parce que la sincérité, vertu majeure dans **Huon,** est respectée. [↑](#footnote-ref-46)
47. [ver.v **3220-25]** L’arc d’Auberon peut être comparé à 1 **’arc qui ne faut** de Tristan. [↑](#footnote-ref-47)
48. **[vers 3226-47]** Le rédacteur multiplie ici les propriétés du cor, talísman magique  
    capable de guérir, de nourrir et de désaltérer, de donner la joie (mais aussi d’ enchanter)  
    et de transmettre un appel hors de toute limite spatiale. II faut encore ajouter une  
    fonction, cette fois destructrice, du cor : queiques vers plus loin, Auberon déchaîne la  
    tempête en heurtant le talisman de son doigt (3267-68). [↑](#footnote-ref-48)
49. **[vers** 335S] Le cor immobilise ceux qu’il fait chanter : la joie éprouvée arrache au  
    **réel.** [↑](#footnote-ref-49)
50. **[vers 3384**] Comrairement aux propos de Gériaume (vv. 3183-85), le refus de parler  
    à Auberon semble devoir entraîner des conséquences catastrophiques ; Gériaume a  
    pourtant agi de la sorte auírefois, puisqu’il connaît parfaitement le bois d’Auberon et  
    ses enchantements. II semble que la colère non feinte du petit roì de féerie tienne à son  
    amitié passionnée pour Huon (voir les vv. 3488-89), qui se tourne ici en haine. [↑](#footnote-ref-50)
51. **[vers 3390-3403]** íci coinme **infra,** vv. 7322-33, Gloriant, chevalier fée, prêche la  
    modération à son maître Auberon ; avec un rôle beaucoup plus modeste, il correspond  
    à Nayme et ne peut être confondu avec le **chevalier membrez** anonyme du v. 3385. II  
    s’agit sans doute de montrer que la cour d’Auberon est exemplaire et ne compte que  
    des personnages de valeur. [↑](#footnote-ref-51)
52. **[vers 3431]** Comme le pense P. Ruelle **(éd. cit.,** note au v. 13), **grant** exprime Ja  
    .stance raesurée et ne note pas la taille des lieues. [↑](#footnote-ref-52)
53. **[vers 3446]** Ce savoir surnaturel est le résulíat du don de la seconde fée, voir vv.  
    >12-15. [↑](#footnote-ref-53)
54. **[vers 3499]** La visite des fées lors de la naissance d’un enfant ressortit aux  
    raditions folldoriques (voir L. Harf, **Les Fées au Moyen Age,** Paris, Champion, 1984,  
    ip. 23-34), avec la crainte de ìes mécontenter, donc le souci de leur faire de menus  
    íéseots, aìnsi que i’atteste le pénitentiel de Burchard de Worms. Elle apparaît dans les  
    hansons de geste au Xlííe s., avec **Elie de Saint-Gilles,** les **Enfances Renier,** le **Roman  
    VAuberon, Brun de la Montaigne, Galien ie Restoré** et la prose de **Mabrien,** elle-même  
    ssue d’une chanson perdue. [↑](#footnote-ref-54)
55. [vers **3500]** Dans **Elie de Saint-Gilles** (éd. G. Raynaud), à la suite de la dispute  
    ntre trois fées marraines, dont les deux refusent à la troisième de garder (ou destiner)  
    ’enfant pour elle-même, Galopin est voué à rester lui aussi un nain. Les deux fées  
    aécontentes demandent à Dieu « Que ja mais ne creíisse, tous jours fuisse petis, / Se  
    ’etisse de loitc que ,iii. piés et demi, / Et s’alaisse plus tost que cheval ne ronchin ;  
    **®ir** ûti de la **note en** page **197.** [↑](#footnote-ref-55)
56. Voìr cette note en page 197. [↑](#footnote-ref-56)
57. / Certes, et je si fac, por voir le vous plevi » (1188-91). Les ressemblances avec **Huon**sont claires, qu’il s’agisse du double don, de la taille du héros ou de l’expression du  
    rcsuliat (comparer avec les vv. 3154 et 3510 de notre texte). Mais ie caractère incertain  
    de la date **d’Elie,** remaniement probable en alexandrins d’un texte plus ancien en  
    décasyllabes, ne permet pas de préciser la relation entre les deux textes.

    ■’ **[vers 3520]** Le pouvoir de transformer le désir en réalité est une donnée caracté-  
    ristique du monde magique ; celui de se transporter dans l’espace et d’annuler toute  
    distance répond à la vertu du cor magique. [↑](#footnote-ref-57)
58. [v«rj **3557]** Bien qu’il soit né avant lésus, Auberon a partie liée avec le Dieu  
    chfétien, auprès de qui il jouit de privilèges exorbitants, bien qu’il ne soit qu’un homme  
    craignant la dívinité (vv. 3338-39). Cette christianisatìon du domaìne féerique est un  
    trait essentiel de la chanson. [↑](#footnote-ref-58)
59. [vv. **3610-11]** Hommage rapide à la gloire d’Alexandre, présenté ici comme  
    ì’iflventeur des íournois, ce qui confirme sa gloire chevaleresque. [↑](#footnote-ref-59)
60. **[vers 3660] heiirez** représente l’opération magique complémentaire du miracle  
    djrétíen. II s’agit pour Auberon de vouer (**augurare**), de « destiner » le hanap à  
    produire du vin (comme ía fée avait destiné ì’enfant à rester petit), mais cette opération  
    tì’aura d’effïcace que par l’intervention divine, appelée ici par le signe de la croix. [↑](#footnote-ref-60)
61. **[vers 3691**] On voit ici l’importance de la confession faite au pape. [↑](#footnote-ref-61)
62. ‘ **[vers 3706]** Mise en garde essentielle : Auberon, ainsi que ses talismans, ne peuvent  
    aider Huon que si celui-ci reste fidèle aux vertus qui ont entraîné l’affection du roi de  
    féerie. A ce titre le hanap est en quelque sorte l’image sensible de la vertu de Huon. [↑](#footnote-ref-62)
63. Ivv. **3769-83]** Cette fois il s’agit d’une intervention prodigieuse, effectuée à l’aide  
    d’ttB nouveau talisman - un bâton en or, sorte de baguette magique - qui délivre les  
    compagnons d’un obstacle réel ; contrairement à ce que déclare Huon un peu plus ioin  
    (vv. 3791-93), en commençant à faire preuv.e d’ingratitude et **àtfolleteit,** on ne peut  
    songer à un mirage, comme pour ce vivier et ce château qui, tout à l’heure, se  
    dissìpaient lorsqu’on s’avançait vers eux. Peut-être le souvenir du franchissement de la  
    Ver Rouge par le peuple hébreu se trouve-t-il à l’arrière-plan de ce passage. [↑](#footnote-ref-63)
64. **[vers 3833]** Première désobéissance de Huon, vivement combattue par Gériaume ;  
    elle est due à l’inconséquence du jeune homme, heureux de posséder le hanap  
    mcrveiileux mais non totalement convaincu de la puissance d’Auberon et de celle de  
    ses talismans. [↑](#footnote-ref-64)
65. [v. **3855]** On peut s’étonner qu’Auberon ignore la tricherie de Huon, en dépit du  
    savoir surnaturel qui est le sien (vv. 3513-15). A la fin de la chanson, il est parfai-  
    tement informé de la situation tragique de son protégé (vv. 10457-85), bien que celui-cì  
    ne puisse le prévenir. En fait, le poète met ici l’accent sur la réaction immédiate  
    d’Auberon et sur la réalisation de son pouvoir de se transporter à l’endroit où il le  
    souhaite (vv. 3516-23). [↑](#footnote-ref-65)
66. **[vers 3891**] Comme Gériaume, Dudon est un parent de Huon ; comme Gériaume,  
    il a dù s’exiler, et comme lui il s’est marié en terre étrangère (voir les vv. 4297-304).  
    Mais son exil est dû à sa méchanceté : il voulait, comme Amaury, faire périr le roi ;  
    cn terre sarrasine, il a renié sa foi. C’est donc un anti-Gériaume. [↑](#footnote-ref-66)
67. **[vers** 3905] L’interdiction d’ailer trouver Dudon s’explique par ì’attention jalouse  
    qu’Auberon porte à la santé de Huon, dont il connaît la « folleteit » ( voir les vv. 3938  
    et 4582). [↑](#footnote-ref-67)
68. [vt’r,s 40(50] Huon joue ici le rôle de l’hôte généreux qui ne veut ríen coûter à celui  
    qui l’accueille et vide toute une cité de ses provisions afin de tenir table ouverte à tous  
    les pauvres et à tous ies affamés. Contrairement aux envoyés d’Aymeri dans **Aytnerí de  
    Narbonne,** il ne s’agit pas d’abord d’en imposer au souverain de la ville (Désier, roi des  
    Lombards, ou ici le traître Dudon), mais, par cetíe générosité, d’attìrer la grâce divine  
    sur la mission entreprise (voir vv. 4214-16). [↑](#footnote-ref-68)
69. **[vers 4067]** Erreur stratégique que cette **folleteit** : elie empêchera Huon d’appeler  
    Auberon à i’aide dans une circonstance cruciale (vv. 4452-54). Heureusement, la  
    loyautc de Hondré réparera l’imprudence commise. [↑](#footnote-ref-69)
70. [ver.ï 4208] chevalz de garde. L’expression, comme le signale l’article garde de  
    Tobler-Lommatsch, n’est pas rare : on la trouve dans Raoul de Cambrai (v. 7902), dans  
    ìe Roman d'Alexandre (br. I, 2552, destrier de g.), dans le Moniage Guìllaume I (v. 97,  
    destrier de g.), ou dans Aiol (v. 8570). Les éditeurs hésitent sur le sens à donner à la  
    formule ; mais comme elle est associée par deux fois au moins (et donc opposée) à  
    roncin (Alexandre, v. 2254 roncí malvais) ou à sommier (Raoul de Cambrai, v. 7901),  
    le sens paraît être celui que suggère W. Cloetta dans son glossaire : « cheval de combat  
    dont on prend soin, digne d’être bien soigné, de haut prix ». [↑](#footnote-ref-70)
71. fvers 4234] Etant donné l’attitude ultérieure de Dudon, cette acceptatìon ne peut  
    etre qu’unc ruse, destinée d’abord à permettre au traître de se restaurer (voir les  
    vv. 4237-38). [↑](#footnote-ref-71)
72. 1 [vers 4266\ de male ovre : lití. « maudit soit l’acte qui a présidé à votre  
    naissance ! ». M 4260 : de male eure. [↑](#footnote-ref-72)
73. [vecs 4284] Larmes hypocrites, corrrme l’indique la mise en garde de Gérianme et [↑](#footnote-ref-73)
74. de Hondré (vv. 4313-14), ainsi que la tentative de meurtre ultérieure. 11 s’agit  
    notamment pour Dudon de s’emparer du hanap merveilleux (v. 4176). [↑](#footnote-ref-74)
75. ívvn 4>61] Le sujet de prandent est indéterminé ; il renvoie donc logiquenient à  
    ceiui du vcrs précédent. Dans ce cas, ce sont les païens convertis quí auraient capîuré  
    Dudon ; !a chose est logique, étant donné par ailleurs le précédent de Joffroi. [↑](#footnote-ref-75)
76. 556] Cette promesse sera bientôt vioiée par deux fois, D’abord Huon  
    s’obstmc à passer par Dunostre, ce dont Auberon ne. lui tiendra pas vraiment rigueur.  
    Plùs tard. íe jeune homme mentira en entrant dans le paiaìs de Babylone, ce qui Iui ôte  
    effectivenient l’amitié d’Auberon. La folleteit (v. 4582) de Huon est donc ambivaiente,  
    tantôl positive avec le combat glorieux contre l’Orgueilieux, tantôt négative avec le  
    mensonge dévastateur. [↑](#footnote-ref-76)
77. [i !■. **4005-13]** Le **Roman d'Alexandre** d’Alexandre de Paris (vers 1180) connaît  
    aussi dïux automates qui défendent l’entrée de la forêt des Filles-Fleurs. Ce sont des  
    statncs de jeunes gens armés de maillets : un enchantement les fera disparaître (voir  
    branche III, vv. 3393-3404). [↑](#footnote-ref-77)
78. - (wrr 4616-19] Le pouvoir d’Auberon n’est pas absolu ; malgré sa puissance, il  
    n’esi qu'iin homme, et sa relative faiblesse permet à Huon d’intervenir et de manifester  
    sa reconnnissance tout en inversant les rôles : c’est lui qui viendra bientôt en aide à son  
    protcuteur. [↑](#footnote-ref-78)
79. [véT.s **4637]** La mission auprès de Gaudisse est en soí une aventure, mais îa formule  
    employée par Huon dégage un parfum romanesque : on songe au dialogue d’Yvain et  
    îi:' i’-V. .’.ans le **Chevalier au Lion :** « - Et que voldroies tu trover **1** / - Avanture, por  
    esprovcr / Ma proesce et mon hardemant » (éd. Roques, vv.361-63) ; voir aussi  
    **■ s ■ -'-36.** [↑](#footnote-ref-79)
80. ' [vf.-ï **4784**] Ce bassiu d’or rappelle celui de la fontaine de Laudine dans le  
    **Chtvaìicr au Lion,** mais il a perdu tout caractère inagique, sauf peut-être en ce qui  
    concerne ia puissance du son propagé lorsqu’on le heurte, comme le fait Huon. [↑](#footnote-ref-80)
81. **\vers, 4794]** Les pleurs de la jeune fille, ainsi que son manège ultérieur - eìle laisse  
    entrer Huon mais le fuit lorsqu’il s’avance dans le château - semblent s’expliquer par  
    la crainte qu’a Sebille de voir s’allonger la liste des victimes du géant. Elle ne permet  
    l'ouverture de la porte qu’après avoir constaté le sommeil du monstre (vv. 4817-22). [↑](#footnote-ref-81)
82. **[vers 4929] devoureit :** la crainte est légitime, étant donné ìe sort que le géant faìt  
    subir aux corps qu’il a rapportés de la forêt (voir vv. 4942-45). L’Orgueilleux, comme  
    le cyciope Poiyphème, est un géant cannibaie, et la leçon de **M** (**vergondé,** 4906) est  
    plus faibîe. [↑](#footnote-ref-82)
83. rs **4963} roussel** (M 4945, **orìoel) :** oiseau de couleur rousse (**russus**). Le terme  
    . - dérivés, surtout à partir du Moyen Français et jusqu’au français moderne, est  
    sîìbceptible de désigner plusieurs espèces d’oìseau : **le** butor ou ie canard sauvage  
    **mi),** le rouge-queue **(roussèlo),'!**’ alouette des marais **(rousselìne),** lerâlede genêt  
    **(roimclet),** la fauvette **(rousselette)** ; voír **FEW,** X, 589a.

    ' [ierr **4969]** Les **alimans** ou **ellimans** (v. 4973) ne peuvent être, étant donné la  
    foucuoa qui Jeur esî attribuée (chanter constamment d’une voix méiodieuse, annoncer  
    ia mnssance du jour) que des oiseaux **(M** 4951, **oisiaus)** ; mai**s** iesquels ? [↑](#footnote-ref-83)
84. [vírç .5/7-J.ï! **pumel :** ornement placé au sommet d’une tente ou d’un édifice, sans  
    Jouíc ict !c pj.!ais ou la tour de Dunostre. [↑](#footnote-ref-84)
85. [leer 50S5] Qu’est-ce qui explique i’échec d’Auberon ? Peut-être tout simplement  
    le I3i! qu’il n’est pas le héros, au sens proppiea du terme : ìl esi ceiui quì a reçu un  
    dommage que Huon, le héros, viendra restaurer. Aventure adjacente à l’aventure  
    principde, mais aventure tout de même, conforme à l’attente du héros (voir la note au  
    v. 4637). [↑](#footnote-ref-85)
86. ' ft'v. 5086-97] Voìci, après le hanap, un talísman bénéfique maìs constiîuant en lui-  
    nrême une épreuvc qui vérifie ia valeur, oon seuiement du héros, mais aussi celie de  
    sa mère. Deux traditions paraissent ici mêiées : ceile de la qualification du héros (vertu,  
    honneur) et une épreuve de chasteté, qui rappelle îe Lai du Cor ou ie Lai du Manteì.  
    Mêmc si la chasteté de la duchesse a peu à voir avec la mission de Huon, elie ne peut  
    qu’etre îiéncfit;ue pour le renom du jeune homme. [↑](#footnote-ref-86)
87. [vm Jj.ï.?] Le moment en effet est venu d’obéir à l’ordre de Charlemagne, qui a  
    imcrdjr à Huon toute aide chrétienne pour franchìr la Mer Rouge (vv. 2379-82). [↑](#footnote-ref-87)
88. 1 [vi'ri 5438\ Malabron est une figure complexe. Personnage de la suite d’Auberon,  
    0 a été condamné, à ia suite d’une faute commise à i’égard de son maître, à devenir  
    génie marin, tout en reprenant à certains moments la forme huinaine. C’est donc une  
    figure favorabie, alors que ie netun du Chevalier au Lion (v. 5267) est un démon.  
    \*' -> cí. dans la Bataiìle Loquifer, « noe a guisse de poisson » (éd. M. Barnetl, v. 3313),  
    mais i! a’est pas un personnage proîéiforme. Les rapports entre Auberon et Malabron  
    intrigueat: sa mission est étroitemení circonscríte (vv. 5422-5425), et ii paie aussi,  
    :ìment à Auberon, pour l’aide qu’il apporte à Huon : Auberon est-il jaloux à  
    propos de Huon ? L’aide apportée à un mortel, comme dans le lai de ï'onec, peut-elìe  
    portcr atteinte au personnage féerique ? Capalu, dans ie Roman d’Ogier en décasyl-  
    iabes, ct Papillon, dans le roman en alexandrins, sont aussi des personnages transformés  
    en lutìns.

    ' [vert 5448] Pilate et Néron apparaissent comme les prototypes de la mécréance. [↑](#footnote-ref-88)
89. [vers **5684]** Peut-être y a-t-il ici un souvenir fugitif de l’oubli magique que pourrait  
    provoquer cette eau. Les vers suivants insistent toutefois sur le désarroi de Huon. [↑](#footnote-ref-89)
90. **[vers 5793]** C’est parce que, en véritable héros épique, Huon accomplit sa tâche  
    en étant réduit à ses propres forces qu’iì se rachète et mérite de retrouver bientôt  
    ì’amitic d’Auberon. [↑](#footnote-ref-90)
91. b'm’ 59/21 Cette fois, Huon rejette ia **folleteìt**: cela va lui coûter cher, puisque  
    l’anneau ne peut plus lui valoir la protection de l’Orgueilleux, dont le jeune homme  
    ...• ■ . iiuer le jneurtre. Le voici redevenu vulnérable. [↑](#footnote-ref-91)
92. ‘ liv. **5928-57]** Ces vers ne figurent pas dans **M.** [↑](#footnote-ref-92)
93. [i-ers **5962]** Le méme Sarrasin rendra plus tard cette épée à Huon, au moment du  
    tombat du héros contre Agrapart (voir vv. 6684-89). [↑](#footnote-ref-93)
94. [ve;T **6011]** La procédure suggérée paraît complexe. Pas d’exécution lors d’une  
    graode **lête** religieuse ? La ciisposition est calquée sur !es tradítions chrétiennes. Si le  
    jeune homme est mis en prison avant d’être opposé à un champion, c’est sans doute  
    parce qu'it doit de toute façon être puni. [↑](#footnote-ref-94)
95. ['■£'« ó0>! ] Huon adopte ici une conduite tout à fait orthodoxe : pas de relations  
    en et une païenne, sauf dans l’exécution de la mission confiée par  
    Chm'les ' Sor. .ittitude ultérieure variera quelque peu. [↑](#footnote-ref-95)
96. I Litt : « n’agirez-vous pas autrement ? » D’où la réponse négative du [↑](#footnote-ref-96)
97. [ven o/09] La nouvelle portée par le geôlier montre pourtant que les ordres de  
    l'ímtr fvo'j' v. 6019) n’ont pas éíé exécutés ; mais ìe rédacteur fait peu de cas ici de  
    ia vraiSLmìiîance. [↑](#footnote-ref-97)
98. **ívers 6223]** Ou bien **raison** désigne un moyen de franchir les ponts, comme le  
    pense Rueile (voir glossaire, p. 485), maís ce moyen reste mystérieux ; ou bien, et de  
    façon plus logique, **raison** désigne le langage bien connu par Gériaume, autrement dit  
    le iaogage sarrasin, ce qui ìe désigne comme **persona grata** aux yeux des portìers. [↑](#footnote-ref-98)
99. [vv. 6252-63} Cette demande étrange se justifie à la fois par la volonté d’entrer dans  
    lagrâce de i’émir en lui livrant de pseudo-captifs, mais aussi par le désir de vérìfier que  
    Huon n'est pas luí-même emprisonné ; Gériaume empêcherait naturellement le massacre  
    annoncé. [↑](#footnote-ref-99)
100. {vers6290] La brutalité de Gérìaume à I’égard de ses compagnons, même s’il s’agit  
     d’an subterfuge, fait de lui un personnage hors du commun. [↑](#footnote-ref-100)
101. [vtr.ï 6**468]** Comme Sebille, Esclarmonde ne s’embarrasse pas de scrupules lorsqu’il  
     er conli'e I’ennemi de la foi ; on peut songer à Floripas dans **Fierabras,** qui  
     demande à Charles de faire périr son père lorsque celui-ci refuse le baptême (éd.  
     Kroebcr, p. 186). Huon, pour sa part, respecte le code chevaleresque, comme il l’a fait  
     à Dunoslie ; de plus, il tentera de convertir ìe père de son amie, tout comme Fìerabras  
     le fait pour son propre père **(éd. cit., ibid).** [↑](#footnote-ref-101)
102. " SJ] **Ágrappart \** un roi sarrasin du même nom figure notamment dans la  
     chanson tardive de **Tristan de Nanteuil,** où il est tué par le roi Blanchandin. Y figurent  
     cgalemem le royaume paien d’Auffalerne (résidence de l’émir Ganor), Babillonne (Le  
     Cairc), le roi paien Gallaffre, un ami de Gallaffre du nom d’Yvorie (cf. notre Yvorin),  
     ainsi qu’un roi de féerie nommé Mallabron. [↑](#footnote-ref-102)
103. **(vítì 6550**1 On se rappelle que Gaudisse était l’homme lige de l’Orgueilleux, frère  
     d’Agrapart (vv. 5074-5080), qui recueille en quelque sorte ia succession. [↑](#footnote-ref-103)
104. fic'/'î ú()79\ Le haubert ne peut être endossé que par un être absolument pur : en  
     aceomphssant sa mission bien qu’il se sache livré à ses seules forces, Huon a racheté  
     -son ìncnsonge, et les malédictions à l’égard d’Auberon (vv. 6066-67) n’ont guère  
     qu’une Íonci.íon plaisante. [↑](#footnote-ref-104)
105. [vv. 6758-6830] Le combat avec Agrapart est beaucoup plus bref dans M, qui ne  
     conipoiie pas les vv. 6758-6830. Comme dans le combat contre le géant Orgueilleux  
     (vv. 5194-5287) et le combat dans le palais de Gaudisse (vv. 5228-57), notre rédacteur  
     fournit des déíails qui rehaussent i’intérêt et le pathos du récit. Le trait du v. 6830 est  
     évidemment ironique. [↑](#footnote-ref-105)
106. [i'ers 6759] Toise : mesure aticienne de longueur vaiant six pieds. [↑](#footnote-ref-106)
107. **\ven 7047]** En fait, cette chaloupe permettra à Gériaume et ses compagnons  
     d'échapper à la catastrophe provoquée par la désobéissance de Huon. [↑](#footnote-ref-107)
108. [ver.i **7068**] La fatuité est un aspect de la **folleteit** du héros : ayant été l’objet, grâce  
     à l’amiué d’Auberon, de Ia bienveillance divine, il pense pouvoir tout se permettre, et  
     eéder sans inconvénient à la puissance de son désir. [↑](#footnote-ref-108)
109. 1 **vers 7093]** Non seulement la tempête est le **deus ex machina** habituel des récits  
     â’avenîare, interrompaat le cours prévìsibie de ia trajectoire des héros, qu’eiie sépare  
     pour longtemps, mais l’élément marin est souvent doté de pouvoirs mystérieux : rejet  
     du sang, des impuretés liées à la naissance ou à la faute ; le récit **â’Eliduc** ou celui de  
     **Jourdam de Blaives** remanié en sont, parmi d’autres, l’exemple. [↑](#footnote-ref-109)
110. ' [vers7105] La formule va devenir un véritable ieitmotiv, plus souvent plaisant que  
     dramatique ( voir vv. 7133, 7175, 7255, 7417, 7447, 7675, 8259). [↑](#footnote-ref-110)
111. **[vers 7113**] Le rédacteur ìntroduit un exemple célèbre, ce qui ne signiíïe pas qu’il  
     aìt iu Thomas. La référence, vu la sìtuation des deux jeunes gens, ne crée pas  
     nent une résonance pathétique. [↑](#footnote-ref-111)
112. [vers 7333] Glorianí joue le rôle apaisant qui avait déjà été le sien lors de ia  
     première reneontre entre Auberon et Huon (supra, vv. 3389-403). Ses sages conseils  
     rc.'.'.uier.i ììux exemples bibliques. [↑](#footnote-ref-112)
113. [vers 7339] L’attitude de Malabron semble bíen confirmer l’hypothèse qu’il est le  
     doiihii- complémentaire d’Auberoa, capable d’agir de manière différente de lui, mais  
     pour les rnêmes raisons. Auberon, touché par le malheur de son protégé, a pitìé de luì,  
     maís ne peut encore lui pardonner ; Malabron accomplira donc la tâche nécessaire, et  
     îapunition qui lui est infligée souligne ì’intensité de son affection (voir aussi vv. 7376-  
     78). [↑](#footnote-ref-113)
114. [vers 7344] Décidément, Auberon, ou du moins le narrateur, hésite sur les chiffres  
     (vûir la note au v. 5470). [↑](#footnote-ref-114)
115. \* lvers 7346] Logiquement - mais le texte reste muet à ce sujet - les trois talismans  
     sont au fond de la mer depuis la tempête qui a détruit le navire de Huon : un génie  
     msrin est paniculièrement qualifié pour alìer les rechercher. [↑](#footnote-ref-115)
116. ' **[ven 7406]** Vers hypermétrique. Les vers correspondants de **M** et de **T** ont des  
     leçons très différentes, qui ne peuvent pas nous aider. Bien que partout ailleurs dans  
     notre texte la terminaison **-ion** compte pour deux syllabes, on pourrait peut-ètre  
     envisager une exception ici.

     ' [vv. **7420-22] M** ignore les souffrances de Huon au cours de la traversée (cf. éd.  
     Rtidlc. vv. 7152-54) [↑](#footnote-ref-116)
117. **[vers 7524**] **Estrument :** Le nom du jongleur, qui désigne communément un  
     ìnstrument **da** musíque (voir v. 7684), est bíen choísi. [↑](#footnote-ref-117)
118. **[vers 7545]** Piètre consolation, malgré tout, que le fait de n’être plus nu et affamé,  
     en comparaison de la fortune et du bonheur passés de Huon (voir **infra,** vv. 7583-88). [↑](#footnote-ref-118)
119. (vm 7729-37] Huoa énumère les activités du jeune noble, qui s’apprenneat au  
     cours de la pcriode de formation : chasse, apprentìssage des armes, mûs aussi jeu  
     d’éehrcs et 'ceisc.e, au moins rudimentaire, de 1’ amour, dont ]’ affirmation prend ìci un  
     caractère plaisant. Âffirmation plaisante aussi que celle de la supérìorité de Huon « sur  
     ' puisqu’ii affrontera une femme que seul l’amour peut vaincre. [↑](#footnote-ref-119)
120. ‘ íw. 7743-501 On retrouve ici une situation de eonte merveiîleux, dans laquelle le

     íîéros doit. pour conquérir la princesse, réussir une épreuve qui causera sa mort, s’il  
     A'ìiotte [↑](#footnote-ref-120)
121. [vers **7874**] Le Sarrasin pense sans doute que Huon ne saura pas se servir de son  
     arme. [↑](#footnote-ref-121)
122. 1 [vm **&0m\ Escloz :** voir P. Ruelle, **éd. cit,** p. 52, qui renvoìe au verbe **esclore,**pourcbasser.

     **1 \vers 8100**] Parodie évidente du rite chrétien. [↑](#footnote-ref-122)
123. iblïee : 1’eiTeur qui consiste à ferraer les portes trop tôt est mise  
     qui derient respor ■■f .'r 4, l;i muU d? Gai in. Est-ce tm nouvrl  
     dtt |euue homme ou 'tre murrèie u’nsisíer sur !c fait cjue ìe  
     Ton^Bgnonnage . ■ -c le hctos mi’í è:m ní>-'.îeux fvoii la pmution tle Molabion) ou  
     tr.%ique; tpí'esqje : rus les chev.1,?is dc Hucc scioaí tucs par les íraîtres, une foîs"' [↑](#footnote-ref-123)
124. ? Ce tc'jit sugoéier qis Tluon u’csi pas un personnage oaríait,  
     iiiamèie, son édui'atîoa uc sen jomnis termiuee, aia.s qu’:i  
     'S par >a géueiume ei sa v.-ùíoaci uci, il cs: prèt à mourir pour  
     ■in, vv. 8738-52). [↑](#footnote-ref-124)
125. **Fmnsoy somme** : sans doute s’agit-il d’abord d’opposer des Chrétiens  
     àdïs Sarrasins. rn.ais on notera l’insistance sur le caractère national de ces retrouvailles,  
     au-deià des dnersttés régionales (Saint-Omer, Paris, Bordeaux). La pensée impériale  
     esí af'sente, et I’on ne trouve ni Anglaís ni Bavarois. [↑](#footnote-ref-125)
126. Souvenir possible d’une traditìon épique. Dans **Renaut de Montauban,**dascogne, et sa capitale est Bordeaux : c’est la trahison de Yon qui  
     téance du royaume. [↑](#footnote-ref-126)
127. Ces menaces, qui reprennent celle du v. 9377, sont mises à exécution  
     :te nous dise comment. Mais le nombre des morts (douze, voir îe v.  
     :elui des survivants (trois) montre assez que Guiré a été lui aussi jeté [↑](#footnote-ref-127)
128. 10371} La situation est en effet très claire : puisque Huon ne peut produíre  
     les uopliées demandés et est tiré d’utie prtson de Bordeaux, ville dans laquelle il [↑](#footnote-ref-128)
129. íiffait jima.s dû entrer, le flagrant délit s’impose et îe verdict est inévitable. Seule une  
     baire, v, 10374) peut empêclier !e jugement d’être prononcé et permetíre ainsi  
     tvdu temps. [↑](#footnote-ref-129)
130. [vets 10485] Huon, ayant perdu les talismans donnés par Auberon, ne peut plus  
     \*Pt»ler son donateur à 1’ aide. Mais 1’ omniscience du roi de féerie suppìée le dénuement  
     ■ .ié. [↑](#footnote-ref-130)
131. 1 **Iver.ï 10679]** La hauteur fantastíque du gibet, obtenue par la magie, souligne  
     l’horieur du crime cormnis. [↑](#footnote-ref-131)
132. **[verv 10691]** Le souvenir des voies romaínes est ici rapproché de César, ì’un des [↑](#footnote-ref-132)
133. Ptas tHustres Romains aux yeux des médiévaux. [↑](#footnote-ref-133)